La ligue Occitanie FFHM

présente

L'Haltérophile Moderne

1963

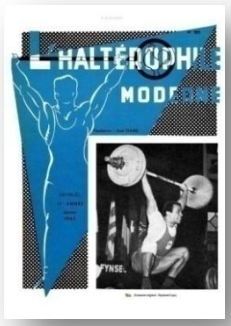
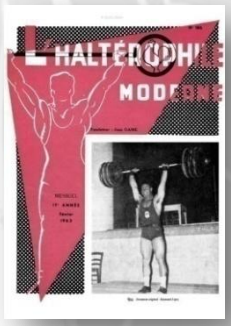
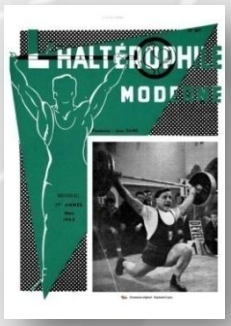
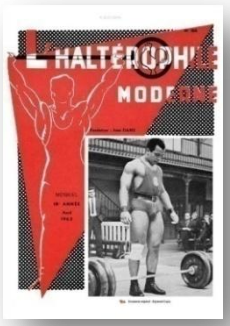
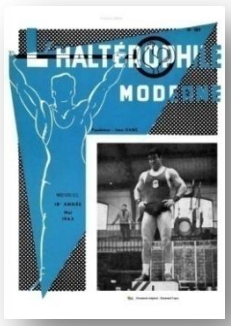
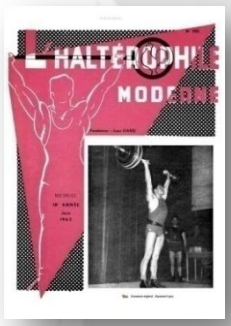
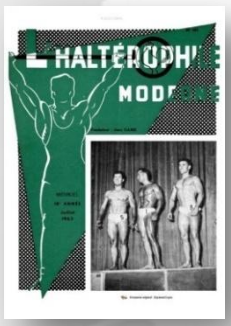
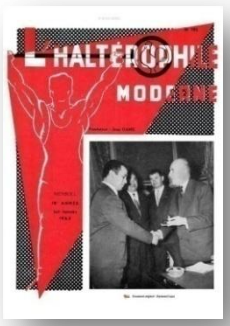
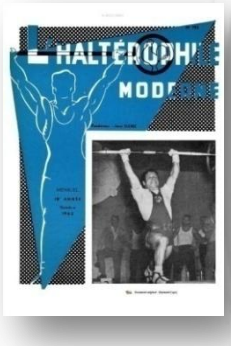
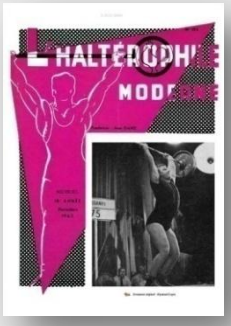
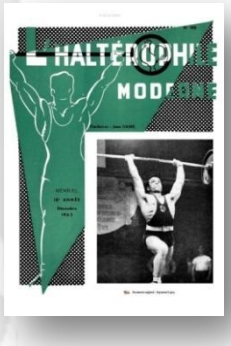

Sommaire H.M. 1963

Haltérophile Moderne n° 185 (01-1963)
- Classement général du Prix d'Encouragement 1962-1963
- Article (Georges Lambert) « L'Arraché en Fente de Baszanowski »
- Résultats techniques de la Finale du Prix Interrégional Juniors 1963
- Résultats techniques de la Finale du Prix Interrégional Seniors 1963
- Article (Georges Lambert) « Les Finales du Prix d'Encouragement 1962-1963 »
- Liste des Comités Régionaux de la F.F.H.C.
- Classement général du Prix Interrégional 1963

Haltérophile Moderne n° 186 (02-1963)
- Classement général du Prix fédéral 1963
- Article (Georges Lambert) « Les finales du Prix interrégional »
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé en flexion de Ohnuma »
- Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral Juniors 1963
- Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral Seniors 1963
- Meilleures performances françaises 1962

Haltérophile Moderne n° 187 (03-1963)
- Classement général du Critérium National Haltérophile 1963
- Article (Georges Lambert) « 163 k. Nouveau record de France de l'Épaulé-jeté »
- Article (André Roussaux) « Finales du Prix Fédéral 1963 - Compte-rendu »
- Article (Georges Lambert) « Records de France en série à Thumesnil »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Derniers commentaires sur l'arbitrage des Championnats du Monde 1962

Haltérophile Moderne n° 188 (04-1963)
- Article (Georges Lambert) « Résultats techniques du Critérium National Haltérophile Seniors et Juniors 1963 - Résultats et Compte-rendu »
- Article (Georges Lambert) « Réunion de sélection France-Italie "A" - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Charles Lomet) « Après la sélection "France-Italie" »
- Article (Georges Lambert) « Le match France-Italie "A" - Compte-rendu »
- Palmarès des Championnats de France Juniors
- Palmarès des Championnats de France Seniors
- Résultats techniques du Match France-Italie « A »
- Résultats techniques du Match France-Bulgarie 1963
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »

Haltérophile Moderne n° 189 (05-1963)
- Classement général des Championnats de France 1963
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé de Toth »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France 1963 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Bulgarie - Compte-rendu »

Haltérophile Moderne n° 190 (06-1963)
- Classement National du Critérium National Culturiste 1963
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé du développé »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France 1963 - Compte-rendu » (suite)
- Article (Georges Lambert) « Le Match Triangulaire France-Finlande-Roumanie - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Italie Juniors - Compte-rendu et Résultats »

Haltérophile Moderne n° 191 (07-1963)
- Article (Georges Lambert) « Le développé a deux bras »
- Article (Georges Lambert) « Le match France - Allemagne seniors - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France Militaires- Compte-rendu et Résultats »
- Finale du Championnat de France Culturiste - Classements
- Article (Paul Trudel) « Impressions de voyage »
- Article (Gustave Pichon) « Conseils aux entraîneurs et athlètes »

Haltérophile Moderne n° 192 (08-09-1963)
- Article (Georges Lambert) « L'arraché de Rolf Maier »
- Article (André Rolet) « La Finale du Championnat de France Culturiste 1963 » (Compte-rendu)
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Gustave Pichon) « Stage de Moniteurs et Aides-Moniteurs »

Haltérophile Moderne n° 193 (10-1963)
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats du Monde 1963 » (suite)
- Résultats du Championnat du Monde Haltérophile 1963
- Résultats du Championnat d'Europe Haltérophile 1963

Haltérophile Moderne n° 194 (11-1963)
- Classement National du Premier Pas Culturiste 1963-64
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1963-64
- Article (Jean Dame) « Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1963 »
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé et jeté de Véres aux Championnats du Monde »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats du Monde 1963 » (suite)

Haltérophile Moderne n° 195 (12-1963)
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1963-64
- Classement National du Prix d'Encouragement 1963-64
- Article (Georges Lambert) « L'arraché a deux bras de Zielinsky »
- Article (Georges Lambert) « Réflexions sur les Championnats du Monde 1963 »
- Le F.F.H.C. répond au Journal « *L'Équipe* »
- Sur deux faillites
- Réponse de la F.F.H.C.
- Lettre reçue de M. G. Meyer Rédacteur en Chef de « *L'Équipe* »
- Réponse de M. André Rolet
- Classement National du Prix d'Encouragement 1963-64

© RLPZ (2019)

N° 185

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

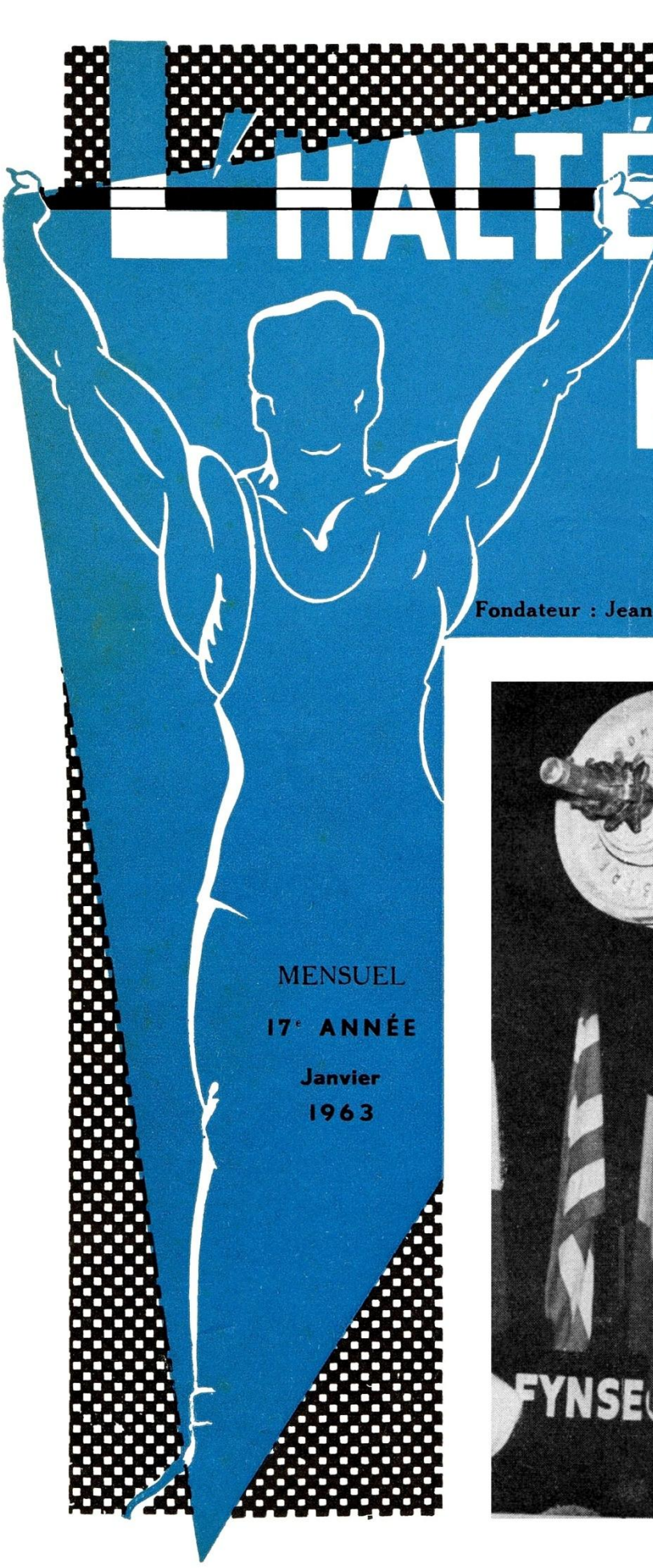

MENSUEL

17e ANNÉE

Janvier

1963

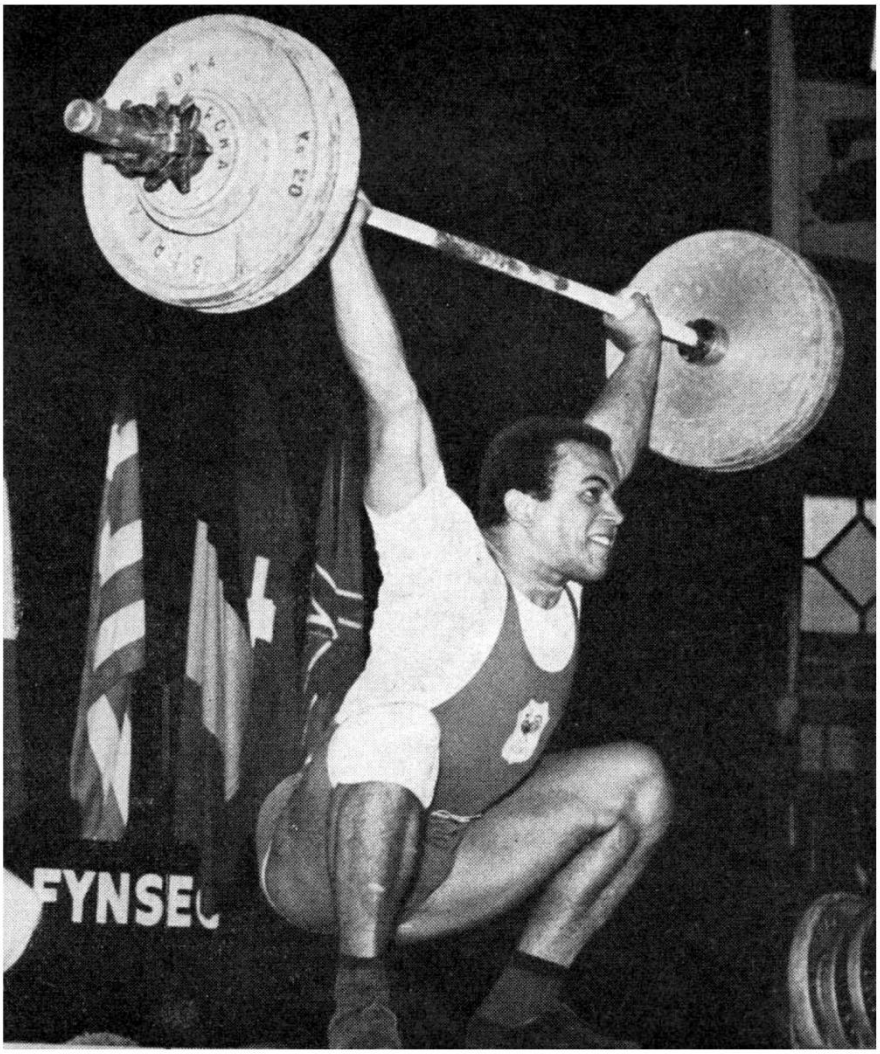

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau et de la Commission de P.O. du 26 Décembre 1962..... 3

Règlement du Championnat de France Juniors et Seniors 1963 4

Classement Général du Prix d'Encouragement 1962-63 (suite) 4

L'arraché en fente de Baszanowski, par G. LAMBERT..... 8

Résultats Techniques des Finales du Prix Interrégional 1963.....11 et 12

Ce que vous devez savoir 11

Nos Joies, nos Peines..... 14

Liste des Comités Régionaux de la F.F.H.C. 14

Les Finales du Prix d'Encouragement 1962-63, par G. LAMBERT..... 14

Classement Général du Prix Interrégional 1963 15

Dans nos Comités Régionaux..... 16

L'HALTÉROPHILE MODERNE

17e ANNEE. – N° 185.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France ..... 6 NF.
Etranger..... 10 NF.
Clubs affiliés ..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Le FILM du

Championnat du Monde

d'Haltérophilie 1961

est à la disposition des Clubs affiliés qui en feront la demande

à la F.F.H.C.

Durée du Prêt : 15 jours

Frais d'envoi et retour à la charge des Clubs

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Jean-Paul FOULETIER

vient de battre
les records de France Poids Lourds
de l'arraché à deux bras
et de l'épaulé et jeté à deux bras
et (officieusement) celui du Total olympique

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 26 DÉCEMBRE 1962

Présents : MM. H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, R. Duverger, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix, Dumoulin, Gourhand, Piou, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.469. - A.S. de l'École de Métiers E.D.F. de Sainte-Tulle ;
- ✓ N° 3.470 - Saint-Ambroise Sports.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 110 et 115 k par Trudel, le 16 décembre 1962 à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Jules et Henri Messe (ancien record : 108 k 500 par lui-même).

Épaulé et Jeté à deux bras : 147 k 500 par Trudel, le 16 décembre 1962, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Jules et Henri Messe (ancien record : 145 k par lui- même).

D'autre part, le Junior Aspart a battu le record de l'arraché à deux bras Poids Plumes, le 16 décembre 1962, à Perpignan, mais devant deux arbitres fédéraux seulement. M. Firmin. Président du Comité du Languedoc, s'inspirant de la dérogation accordée au Comité de l'Ile de La Réunion pour l'homologation des records de Garaïos, demande que la Fédération prononce l'homologation du record, le troisième arbitre fédéral convoqué étant malade et remplacé par M. Max Héral, arbitre régional ; de plus, Aspart cessera d'être Junior le 31 décembre 1962.

Il sera écrit au Comité du Languedoc que la dérogation qui a été admise pour le Comité de l'Ile de La Réunion, dont l'éloignement de la Métropole freine la nomination d'arbitres, ne peut être invoquée comme un précédent. Le Bureau demande en outre que lui soient apportées les précisions qui lui manquent en ce qui concerne l'homologation par la F.F.H.C. de la nomination de M. Max Héral comme arbitre régional, homologation exigée par les règlements.

Le Bureau homologue ensuite comme records de France Seniors, les performances suivantes :

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 93 k 500 par Meurat, le 16 décembre 1962, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Jules et Henri Messe (ancien record : 93 k par Henry).

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 129 k par Fouletier, le 16 décembre 1962, à Vaulx-en-Velin. Arbitres : MM. R. Gourhand, Faure et Gianella (ancien record 128 k par Debuf).

Épaulé et jeté à deux bras : 164 k par Fouletier, le 16 décembre 1962 à Vaulx-en-Velin. Arbitres : MM. R. Gourhand, Faure. Gianella (ancien record : 163 k par Jean Debuf.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. J. Duchesne, Secrétaire de la Commission, fait un bref compte rendu des décisions de la Commission de P.O. qui s'est réunie immédiatement avant celle du bureau.

M. Clutier rappelle qu'il a proposé, à la dernière séance, que la Commission étudie la possibilité d'une attribution de bourse à l'athlète Lévecq. Il est répondu que la question ne pourra être envisagée que lorsque les performances de cet haltérophile, réalisées devant des arbitres officiels, justifieront cette faveur.

FINALES DU PRIX INTERRÉGIONAL. - Il est donné connaissance de la liste des qualifiés pour les finales Juniors et Seniors du Prix Interrégional.

En ce qui concerne l'athlète François du S.C.P.O. Paris, il n'a encore disputé aucune compétition fédérale et, d'autre part, sa qualification comme troisième série au cours d'une épreuve régionale reste assez imprécise, le Comité de l'Île-de-France indiquant seulement que sa performance a été réalisée au cours d'un match amical, sans indication de date, de lieu et d'arbitre. En conséquence, le Bureau décide de ne pas retenir sa sélection pour la finale Juniors du Prix Interrégional.

Il est ensuite procédé à la désignation des officiels pour la compétition. Arbitres à la pesée : MM. Morin et Roussaux. Arbitres : MM. Morin, Roussaux, Fiolle, Bazire, Pichon. Secrétaire de séances : M. Duchesne. Délégué aux athlètes : M. Le Gall. Speaker et sonorisation : M. Leveler. Matériel : M. Guillier.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Prix d'Encouragement. - Sur proposition de M. J. Duchesne, le Bureau décide que les athlètes devront, pour être convoqués à une Finale du Prix d'Encouragement, avoir réalisé aux éliminatoires les minima de quatrième série de leurs catégories respectives.

Demande de prêt de barre. - Le Bureau donne son accord pour le prêt d'une barre à disques au Club Saint-Ambroise Sports, dont l'affiliation vient d'être prononcée.

Circulaires du Haut-commissariat concernant, d'une part, les athlètes du Groupement Sportif Interarmées de Joinville et, d'autre part, les conditions de participation des Fédérations Sportives aux compétitions internationales.

Réclamations concernant un athlète qui, finaliste des Championnats de France Scolaires et Universitaires, a participé au Premier Pas Haltérophile et deux athlètes de 1'Athlétic-Club de Saint-Maur.

L'athlète Coronel, de la Société Athlétique Montmartroise, vainqueur Poids Coqs en Juniors du Premier Pas Haltérophile 1962-63, sera rayé du classement national de l'épreuve à laquelle il n'avait pas droit ; l'athlète Ledroit, de l'Athlétique-Club Saint-Maurien, vainqueur Poids Légers en Seniors de la même compétition, sera également rayé pour avoir participé à un match amical contre un Club d'Auvergne avant sa participation au Premier Pas.

Jeux Méditerranéens. - Il est donné connaissance du règlement technique provisoire des Jeux Méditerranéens, communiqué par le Comité Olympique Français.

Lettre du Comité National des Sports concernant les examens médicaux des athlètes d'élite. Le nécessaire sera fait.

Arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. - Lecture est donnée des termes de l'arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports portant modifications du mode d'élection des Présidents et Comités Directeurs des organismes sportifs.

En application des dispositions de cet arrêté, il doit être procédé, avant le 31 mars 1963, à de nouvelles élections, précédées par l'adoption de nouveaux statuts. En conséquence, l'Assemblée générale de la F.F.H.C., qui devait se tenir le 28 avril à Vichy, consécutivement aux Championnats de France, devra être avancée au début de mars et aura lieu à Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général,
A. ROLET.

***

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE

Réunion du Mercredi 26 Décembre 1962

Présents : MM. Jean Dame, J. Duchesne, L. Morin, A. Rolet, G. Lambert.

I. - Lecture du procès-verbal de la réunion du 20 novembre 1962. - Adopté à l'unanimité.

II. - *Matches Inter nations.* - 1. *France-Italie.* - La Fédération Italienne a confirmé la date du 23 mars pour le match Seniors, à Paris. Le match des Juniors aura lieu le 4 mai, en Sardaigne.

2. *France- Finlande - Bulgarie*. - Avait été conclu pour le jour de Pâques. Pour ne pas compromettre le succès de cette rencontre, il a été proposé de l'avancer au 6 avril. La Bulgarie a donné son accord. La Finlande n'a pas encore répondu.

3. *France-Suède-Roumanie.* - La Suède renonce au match qu'elle avait elle-même proposé. Il n'y aura donc qu'une rencontre France - Roumanie le 19 mai à Paris.

III. - *Lettre du Haut-commissariat* annonçant un prochain voyage de M. Mathiote dans le Nord, voyage au cours duquel il verra les employeurs de Maier pour essayer d'obtenir un meilleur horaire de travail afin de faciliter l'entraînement de cet athlète.

La commission de P.O. souhaiterait que le Haut-commissariat étudie également la possibilité d'obtenir pour Maier un poste au C.R.E.P.S. voisin. Une lettre sera envoyée au Haut-commissariat pour rappeler cette demande et essayer d'obtenir satisfaction.

IV. - *Jeux Olympiques de Tokyo*. - La commission prend connaissance du programme de ces Jeux, journée par journée.

V. - *Probables et Possibles*. - A la fin de l'année 1962, seuls les Poids Moyens Paterni et Maier ont accompli les minima demandés pour les « probables » et le Poids Léger Gerber ceux demandés pour les « possibles ».

La commission constate que les athlètes bénéficiant de la Préparation Olympique n'ont pas tous rempli les engagements qu'ils avaient pris en acceptant le règlement qui leur avait été soumis.

C'est ainsi que, seuls Fouletier, Fulla, Gerber et Paterni ont participé à un stage au cours de la dernière saison et qu'aucun athlète n'a envoyé à la Commission de P.O. son programme pour la saison actuelle.

Il est assez difficile de suivre et d'aider des athlètes qui se refusent à une collaboration de laquelle ils ne peuvent tirer que des avantages.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE

RÈGLEMENT
DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
JUNIORS ET SENIORS 1963

Le Championnat de France 1963 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, en collaboration avec l'Union Haltérophile Vichyssoise et le Comité d'Auvergne, les Samedi 27 et Dimanche 28 Avril 1963, à Vichy.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1962-1963, classés 1re série, classe nationale et classe internationale.

Le Championnat de France comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1943, 1944, 1945, 1946 et 1947.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Championnat de France Juniors qui se disputera le Samedi 27 Avril 1963 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima de 1re série, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Juniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un minimum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre des qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Championnat de France Seniors.

Les athlètes participant au Championnat devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Championnat de France Seniors qui se disputera le Samedi 27 Avril (soirée) et Dimanche 28 Avril 1963 (après-midi) les cinq meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima de 1re série, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 7 par catégorie et 35 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 7 Avril 1962. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 9 Avril 1963 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités régionaux.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Championnat dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de séjour.

Catégorie de concurrents

- *Poids coqs*, jusqu'à 56 kg.
- *Poids plumes*, de 56 kg à 60 kg.
- *Poids légers*, de 60 kg à 67 kg 500.
- *Poids moyens*, de 67 kg 500 à 75 kg.
- *Poids mi-lourds*, de 75 kg à 82 kg 500.
- *Poids Lourds-légers*, de 82 kg 500 à 90 kg.
- *Poids lourds*, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Championnat une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra Participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul pourra être utilisé au cours du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Titre de Champion

Le titre de Champion sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

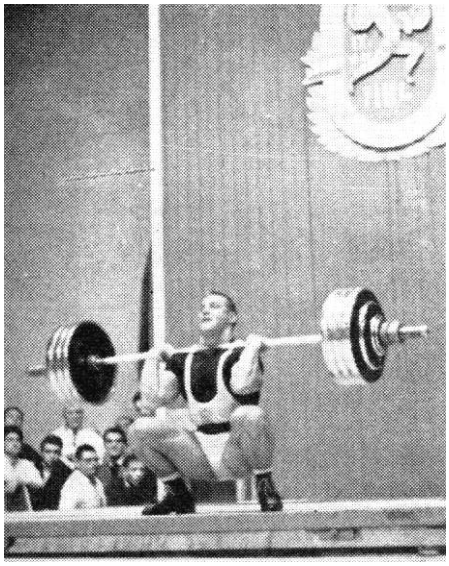

MARCH (États-Unis)
sera, dès l'an prochain,
un redoutable adversaire pour les Lourds-Légers PALINSKI et MARTIN

Classement général du Prix d'Encouragement 1962-1963

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS *(suite)*

POIDS LEGERS

52.	CONNAULT (67,4) Union Mâconnaise	205, -
53.	BRAMAT (60,5) A.S. Minière Fondary	202,500
54.	BRUNET (61,9) Sporting St-Amandois	202,500
55.	LACROIX (62) Club Sportif Alençon	202,500
56.	TOUJAS (64,7) Union Athlétique Tarbaise	202,500
57.	VIGNE (60,5) APECA La Réunion	200, -
58.	DUTOUR (65,6) Club Haltérophile Bas Berry	200, -
59.	LAHEUX (61,5) Ailes Sportives Bougenais-Rézé	197,500
60.	MILITON (65,2) Cigognes de Taches	197,500
61.	KARST (62) Union Sportive Wittenheim	195, -
62.	DUPONT (65,3) Amiens Sporting Club	195, -
63.	STEPPEN (61,5) Haltérophile Club Boulogne	192,500
64.	HYART (61,9) Club Athlétique Calais	192,500
65.	TRICOIRE (64,4) Maison des Jeunes Narbonne	192,500
66.	FORTHOFFER (65) La Montluçonnaise	192,500
67.	MONFOURNY (65,5) Haltérophile Club Compiègne	192,500
68.	PEYROT (66,2) Assoc. Sp. Pérollière	192,500
69.	LANGLOIS (62,1) Culturistes Châtelleraudais	190, -
70.	PIEROT (66,4) Haltérophile Club Montilien	190, -
71.	DELATTRE (61) L'Audomaroise	187,500
72.	CUVET (63,5) Union Amicale Cognac	187,500
73.	NEMOZ (64) Club Athlétique St Priest	187,500
74.	MARTIN (61,7) Amiens Sporting Club	185, -
75.	GAILLAUDRO (62,6) Union Amicale Cognac	182,500
76.	WAGUET (65,2) A.S. Cheminots St-Pol	182,500
77.	MANIGAULT (66) Sporting Club St Amandois	180, -
78.	HURDIEL (63,7) Air Sports Blois	175, -
78.	STOP (63,7) A.S. Cheminots St Pol	175, -
80.	BROUSSE (66,9) Union Sportive Crestoise	175, -
81.	GUISME (67,5) Club Sportif Meaux	175, -
82.	MORATONA (62) Maison des Jeunes Narbonne	172,500
83.	BOMPAIS (66,8) St-Nazaire Omnisports	170, -
84.	FUN (64,8) Sporting-Club St-Amandois	165, -
85.	BAILLY (65,8) Sporting-Club St-Amandois	165, -
86.	BADIN (62,3) Club Haltérophile Reyland	162,500
87.	LAMAIRE (63,1) Sporting-Club St-Amandois	162,500
88.	CHARLOT (63,6) Sporting-Club St-Amandois	162,500
89.	DOBIN (67,3) A.S. Cheminots St-Pol	160, -
90.	MARTIN (62,6) Union Mâconnaise	157,500
91.	GARCIA (67,3) Académie Sports Decazeville	157,500

POIDS MOYENS

1.	PAINEAU (75) Courbevoie Sports	277,500
2.	FAUT (70,9) Stade Municipal Petite Synthe	270, -
3.	HELENA (69,9) Club Athlétique Calais	267,500
4.	DEGENNE (70,5) Asnières Sports	267,500
5.	CHOLET (74,1) Union Sportive Tours	265, -
6.	AULAS (73) Haltérophile Club Cannes	262,500
7.	FERRU (73,8) Sté Gymnastique Angers	260, -
8.	CRESPO (74,5) Club Sportif Meaux	260, -
9.	CHOUKROUN (75) Club Gondolo Sportif	260, -
10.	ROGER (73,5) Judo Club Perpignan	257,500
11.	CARNAT (71,7) Assoc. Sp. Montferrandaise	255, -
12.	BARBEREAU (70,3) Club Lutteurs Sparnaciens	252,500
13.	JAVOY (71,8) Cercle Michelet Orléans	252,500
14.	LAFAY (70,9) Haltéro Club Arbreslois	250, -
15.	STIEBER (71,9) Energie Haguenau	250, -
16.	DETEY (71) L'Ornanaise	247,500
17.	CLÉMENT (73,8) Club Gondolo Sportif	247,500
13.	CALLE (71,3) St-Nazaire Omni Sports	245, -
19.	MARTIN (72,1) Amiens Sporting Club	245, -
20.	CAILLOT (73) La Montluçonnaise	245, -
21.	DURY (72) Union Mâconnaise	242,500
22.	DEWAS (72,3) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	242,500
23.	TRIDENT (73) Club Culturiste Reims	242,500
24.	TIRELOT (74,5) Haltérophile Club Compiégnois	242,500
25.	MERY (69,4) La Montluçonnaise	240, -
26.	PENEAU (73,3) Ailes Sp. Bouguenais Rézé	240, -
27.	BOLLAND (70,4) Haltéro Club Arbreslois	237,500
28.	MIRALLES (72,4) Enfants du Devoir Oyonnax	235, -
29.	GRENIER (69,5) Patronage Laïque Lorient	230, -
30.	BUISSON (72,6) Assoc. Sp. Pérollière	230, -
31.	PETREMENT (75) Maison des Jeunes Narbonne	230, -
32.	DAGBERT (70,3) Haltérophile Club Boulogne	227,500
33.	DELMONACO (67,6) Haltérophile Club Grenoblois	225, -
34.	TODOSCOFF (70) A.S. Augustin Normand	225, -
35.	MALLET (71,8) Assoc. Sp. Pérollière	225, -
36.	LAUGIER (73) Haltérophile Club Arlésien	225, -
37.	BOIDOUX (75) Sports Réunis Lille Délivrance	225, -
38.	LEBRETON (74,7) A.S. Augustin Normand	222,500
39.	POTHIER (75) Union Haltérophile Vichyssoise	222,500
40.	ALMAND (71,4) Enfants Neptune Châteauroux	220, -
41.	CAMPESTRE (70,4) Frontignan Athlétic Club	217,500
42.	VIALLETTE (71,2) Haltérophile Club Annonéen	217,500
43.	COOLEN (74,6) Club Athlétique Rosendaël	217,500
44.	LARUE (68,5) Sté Athlétique Enghien	215, -
45.	SCHUHMEYER (72,2) Energie Haguenau	215, -
46.	PUGEAT (72,7) Enfants du Devoir Oyonnax	215, -
47.	GEORGES (75) Sporting-Club St-Amandois	215, -
48.	EVERAERT (69,3) Centre Athlétique Lille	212,500
49.	SAINT-MAXENT (70,5) A.S. Cheminots St-Pol	212,500
50.	PREUX (70,8) Jeune France Mézières	212,500
51.	FABREGAT (70,9) La Cournonterralaise	212,500
52.	JÉGOU (73,1) Patronage Laïque Lorient	212.500
53.	MAZEAU (74) A.S.P.O. Angoulême	212,500
54.	CHARLOT (68,8) Sporting-Club St-Amandois	207,500
55.	RANZATO (68,4) Union Sportive Wittenheim	205, -
56.	DELAVIGNE (73,5) Stade Porte Normande	205, -
57.	BORDES (69,8) Union Athlétique Tarbaise	202,500
58.	CAPELLE (73) Centre Athlétique Lille	202,500
59.	BRAS (73,8) Académie Sports Decazeville	195, -
60.	JACQUET (72,4) Assoc. Sp. Pérollière	192,500
61.	MOUSSOUNI (72,5) Entente Chaumont. Ath. Chem.	190, -
62.	BRIAND (74,1) Cercle Culturiste Salle Commenge	190, -
63.	ARNAUD (69,5) Union Sportive Crestoise	185, -
64.	EXTRA (74,9) Union Haltérophile Vichyssoise	155, -

POIDS MI-LOURDS

1.	SILBERMANN (81) Sté Athlétique Montmartroise	297,500
2.	MALHOUM (76,4) Athlétic Club Montpelliérain	282,500
3.	COSSON (81) Sté Athlétique Enghien	280, -
4.	MOREAU (79,5) La Montluçonnaise	275, -
5.	VEZZANI (82,2) U.S. Métro-Transports	267,500
6.	BRIGNONE (81,8) Sporting Club Navis	265, -
7.	MERLE (81,8) Sporting Club Navis	262,500
8.	LORIOT (81,5) Club Sportif Cheminots du Mans	260, -
9.	RENARD (75,1) Évreux Athlétic Club	257,500
10.	BENOIT (78,1) Sporting Tête de Cheval	257,500
11.	CRISTOFOL (78,8) Judo Club Perpignan	257,500
12.	FAURE (82,2) A.S. Augustin Normand	255, -
13.	DIRGALA (79,2) Energie Haguenau	252,500
14.	AUVITY (82,2) Ilets Sports Montluçonnais	247,500
15.	HITROP (75,4) Cercle Ed. Physique St-Nazaire	245, -
16.	BÈGUE (76,7) Les Cigognes Tarbes	242,500
17.	TUMAS (78,2) La Montluçonnaise	237,500
18.	DEVAUX (81,5) A.S. P. et T. Vienne	235, -
19.	ROUFFE (82,5) Club Athlétique Calais	227,500
20.	LECORNE (75,5) Union Sportive Crestoise	210, -
21.	CHAUVEL (77) Club Athlétique Pluriennais	210, -
22.	FAFIN (78,9) Assoc. Sp. Pérollière	205, -
23.	JILQUIN (77,1) Club Haltérophile Reyland	182,500

POIDS LOURDS-LEGERS

1.	FERT F. (88,5) U.S. Métro-Transports	302,500
2.	AUGER (82,6) Sporting Club Navis	280, -
3.	BORSELLI (87,9) Cercle Sp. Montois La Montagne	272,500
4.	CASTANG (89,5) Haltérophile Club Arlésien	270, -
5.	DUFAUX (84,1) Club Haltérophile Annonéen	252,500
6.	CORLAIRE (85,5) Patronage Laïque Lorient	252,500
7.	ROSIER (83,8) Centre Athlétique Lille	237,500
8.	FERT H. (83,5) U.S. Métro Transports	230, -
9.	FAUSTINO (85,6) Jeunesses Laïques Marmande	222,500

POIDS LOURDS

1.	VERGRICTE (92,5) U.S. Cheminots St-Pol	242,500
2.	DOCO (92,2) A.S.P.T.T. Arras	235, -
3.	LOPEZ (92,6) Gauloise de Vaise	212,500

SENIORS

POIDS COQS

1.	TIMIER (55,8) Athlétic Club Trélazéen	217,500
2.	DECONINCK (53) Club Cult. Rue des Postes Lille	215, -
3.	BUGES (56) Assoc. Sp. Montferrandaise	210, -
4.	DESFEUILLETS (54) Française de Lyon	207,500
5.	SARKISSIAN (56) Assoc. Sportive Mantaise	205, -
6.	WITTMANN (50,1) Athlétique Club St-Maurien	197,500
7.	HEUDE (54) Club Athlétique Calais	195, -
8.	MEZERETTE (55,5) Club Sp. Cheminots du Mans	195, -
9.	BEAU (54,5) Club Athlétique Nantais	192,500
10.	ESPAGNE (51,5) Union Sportive Crestoise	185, -
11.	BERHAULT (51,8) Assoc. Sp. Montferrandaise	185, -
12.	YAO (56) Maison des Jeunes Chambéry	180, -
13.	LAHCEN (49,9) Centre Athlétique Lille	177,500
14.	BATAILLON (54,3) Royan Océan Club	177,500
15.	GROSS (56) Ilets Sports Montluçonnais	165, -
16.	BARRET (41) Sporting Club St-Amandois	112,500

POIDS PLUMES

1.	MAGE (59,7) Stade Porte Normande	242,500
2.	TURC (58,3) La Montluçonnaise	230, -
3.	LOTIN (59,6) Club Cult. Rue des Postes Lille	230, -
4.	COURTIEU (58,3) Stade Ste-Barbe	225, -
5.	BLETON (60) Union Gym. Ath. Péageoise	225, -
6.	MINARD (60) Haltérophile Club Boulogne	220, -
7.	CAMPREDON (59,5) Académie Sports Decazeville	215, -
8.	TERRITORIO (58,4) Entente Sp. St-Martin-d'Hères	212,500
9.	BONNET (59,6) Club Haltérophile Annonéen	212,500
10.	JEANNEAU (57,3) A.S.P.O. Angoulême	205, -
11.	HOUAL (59,4) Ailes Sp. Bouguenais Rézé	205, -
12.	NATI (57,5) Haltérophile Club Arlésien	200, -
13.	ANDRÉ (58,7) Haltérophile Club Marseille	195, -
14.	LAFAGE (59,3) C.S.A.D.N. Châtellerault	185, -
15.	MOULARD (56,4) S.C.P.O. Paris)	180, -
16.	BENEDI (57,8) Assoc. SI). Montferrandaise	180, -
17.	LERAY (60) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau	177,500
18.	FERRANDO (60) Union Athlétique Tarbaise	175, -
19.	LIBERGE (59,9) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau	170, -

POIDS LEGERS

1.	LEDROIT (66,6) Athlétique Club St-Maurien	295, -
2.	DURAND (66,6) Haltéro Club Comminges	270, -
3.	GAILLARD (66,2) Union Sportive Toul	265, -
4.	SCHEIDT (66,9) Union Sportive Toul	265, -
5.	RIO (67,5) Union Méan Penhoet	262,500
6.	PLACIDE (66,5) Club Sp. Cheminots Nîmois	260, -
7.	HELD (65,2) Sté Athlétique Kœnigshoffen	257,500
8.	ROUSSEL (67,2) Club Cult. Rue des Postes Lille	255, -
9.	DESNOYERS (67,5) Club Hait. Bas-Berry	252,500
10.	NAVARRO (66,4) Assoc. SI). Montferrandaise	250, -
11.	LAGNEAU (63) Sté Athlétique Enghien	250, -
12.	DIVE (64,1) Sports Réunis Lille Délivrance	250, -
13.	PIERQUET (66) Sporting Club Neuilly	250, -
14.	CALIMEZ (67,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	250, -
15.	BANNICQ (64,7) U.S. Métro-Transports	247,500
16.	WOLKONNENKO (65,7) L'Ornanaise	247,500
17.	LIMOUSIN (67,5) Sté Athlétique Montmartroise	247,500
18.	GRENAIS (67,4) Cercle Ed. Phys. St-Nazaire	245, -
19.	BOYER (63,5), A.S. P. et T. La Réunion	242,500
20.	SAUREAU (65) Club Halt. Cult. Rochelais	242,500
20.	BRESSON (65) Sté Athlétique Montmartroise	242,500
22.	CABROL (66) Sté Athlétique Montmartroise	242,500
22.	FERRER (66) A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon	242,500
24.	GUEU (67,2) U.S. Métro-Transports	242,500
25.	MAHIEU (65,6) Travailleurs de Comines	240, -
26.	BOILON (66,7) A.S. Montferrandaise	240, -
27.	IZERABLE (67) Union Gym. Athl. Péageoise	240, -
28.	JEGOREL (62,5) Stade Municipal Montrouge	237,500
29.	LE BIDEAU (63,3) Club Athlétique Nantais	237,500
30.	CHRISTIAN (67) Sté Athlétique Enghien	237,500
31.	SCANVIC (63,9) Racing Cheminots Nantes	235, -
32.	MOREAU (64,3) C.S.A.D.N. Châtellerault	235, -
33.	CELDRAN (66) Gauloise de Vaise	235, -
34.	ARCELIN (66,4) Dreux Athlétic Club	235, -
35.	DHEDIN (67,2) Union Haubourdinoise	235, -
36.	BOUESNARD (63,9) Athlétic Club Trélazéen	232,500
37.	AUBRY (65,5) Sté Halt. Cult. Haguenau	232,500
38.	MOREAU (65,7) Ailes Sportives Bouguenais Rézé	232,500
39.	TURQUIN (65,8) Club Haltéroph. Cult. Bas-Berry	232,500
40.	FOUILLEUL (67,5) Sté Sportive Domfrontaise	232,500
41.	GÉRARD (63,3) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	230, -
42.	KOELER (67) Sté Gymnastique Sélestat	230, -
43.	MARCELLI (67,1) Sporting Club Navis	230, -
44.	THOUPRIKOF (62,1) Un. Gym. Athl. Péageoise	227,500
45.	DELVALLEE (65,2) Sports Réunis Lille Délivrance	227,500
46.	DAVID (61,5) Académie Sports Decazeville	225, -
47.	GALVANE (65,1) A.S. P. et T. Vienne	225, -
48.	GELÉE (67,5) Club Sportif Alençon	225, -
49.	GOUBOT (66) A.S. Augustin Normand	222,500
50.	SERVIGNAT (61,8) Française de Lyon	220, -
51.	MARTY (62,2) Toulouse Haltéro Club	220, -
52.	BREGER (63,4) Athlétic Club Trélazéen	215, -
53.	PÉCOSTE (60,1) Union Athlétique Tarbaise	212,500
54.	GARCIA (65,3) Entente Sp. St-Martin-d'Hères	212,500
55.	RAINGEARD (62,5) Club Athlétique Choletais	205, -
56.	RENETAUD (66,5) Union Amicale Cognac	205, -
57.	DEVAUD (64,5) Club Athlétique Choletais	202,500
58.	BEN AISSA (65) Haltérophile Club Nice	195, -
59.	PILOTTO (60,3) Cercle Sports Homécourt	192,500
60.	DÉLAYE (65,3) Stade Auxerrois	185, -
61.	LE LANN (63,4) Vannetaise Athlétic Club	180, -
62.	GUILLOT (64,9) Assoc. Sp. Montferrandaise	177,500
63.	DESPLANCHES (66,7) Union Mâconnaise	177,500
64.	DUCOS (64,3) Cercle Culturiste St-Médard	170, -
65.	JOLY (62,2) Air Sports Blois	160, -

POIDS MOYENS

1.	SAUDEMONT (74,5) Amiens Sporting Club	315, -
2.	FONTAINE (74,3) Maison des Jeunes Chambéry	285, -
3.	REMINGER (68) Club Sportif Meaux	282,500
4.	BUCHET (74,2) Club Halt. Cult. Rochelais	282,500
5.	BRUYENNE (72,6) Centre Athlétique Lille	277,500
6.	CARRÈRE (75) Cigognes Tarbes	277,500
7.	LAMBERT (70) Assoc. Préf. Seine	272,500
8.	DANEL (70,9) Club Athlétique de Calais	272,500
9.	FISCHER (74,5) Amicale Laïque des Cordeliers	272,500
10.	KELLER (72) Courbevoie Sports	270, -
11.	MEA (73) Club Haltéro Culturiste Toulousain	270, -
12.	SEGAUX (73,7) Energie Haguenau	270, -
13.	MYAUX (74,5) Haltérophile Club Compiégnois	270, -
14.	HOAREAU (75) A.S.P. et T. La Réunion	270, -
15.	DUGUE (69,6) Air Sports Blois	267,500
16.	MORGANTI (74,2) Union Athlétique Tarbaise	267,500
17.	CARNAT (72) Assoc. Sp. Montferrandaise	265, -
18.	DOBROVNA (72,8) U.S. Métro-Transports	265, -
19.	CHAMPIOT (74,6) Enfants Neptune Châteauroux	265, -
20.	ZIGUEL (69,4) U.S. Métro-Transports	262,500
21.	FOUACHE (69,9) A.S. Augustin Normand	262,500
22.	CRETIENNOT (73) Assoc. Sp. SIMCA	262,500
23.	LOREY (74) Club Athlétique Nantais	260, -
23.	TUYN (74) Sports Réunis Lille Délivrance	260, -
25.	CHABBERT (75) Haltéro Club Comminges	260, -
26.	AGOGUE (68,3) U.S. Métro-Transports	257,500
27.	LERAY (69,2) Union Méan Penhoet	257,500
28.	MAHIEU (73,4) Stade Municipal Montrouge	257,500
29.	COULON (69,5) U.S. Métro-Transports	255, -
30.	CORVISIER (70,6) U.S. Métro-Transports	255, -
31.	SANTUZ (73,8) La Légère Mélinoise	255, -
32.	DULAS (74,9) A.S.P.O. Midi	252,500
33.	MARTIN (72,8) Club Athlétique Pluriennais	250, -
34.	DAGOIS (73,2) Ilets Sports Montluçonnais	250, -
35.	ROUX (73,6) Assoc. Sp. Montferrandaise	250, -
36.	MOUROCQ (74) Club Sportif Alençon	250, -
37.	SICOULY (74,9) Sporting Club St-Amandois	250, -
38.	GUICHAOUA (71,1) Vannetaise Athlétic Club	247,500
39.	VILLAGRASSE (71,2) A.S. P. et T. Vienne	247,500
40.	NICOLAS (74,4) Assoc. Sp. Montferrandaise	247,500
41.	SPIELER (71,3) Energie Haguenau	245, -
42.	LEBEL (73,5) Entente Chaumontaise Ath. Chem.	245, -
43.	SEDILLEAU (74,6) Assoc. Préfecture Seine	245, -
44.	GARZONIO (74,9) Cercle Sports Homécourt	245, -
45.	PAPA (69) Stade Municipal Petite Synthe	242,500
46.	D'HULSTER (70,1) L'Audomaroise	242,500
47.	FATICA (70,6) A.S.P.O. Midi	242,500
48.	OGNIER (72) A.S. Cie Électromécanique	242,500
49.	DELLA BARBA (73,2) Toulouse Haltéro Club	242,500
50.	BENARD (73,5) Association Sportive Mantaise	242,500
51.	BODINO (68,4) Haltéro Culturiste Lyonnais	240, -
52.	SCELLES (68,5) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau	240, -
53.	MEZOTTEN (69,8) Ilets Sports Montluçonnais	240, -
54.	GUEMAR (72) Sporting Club Neuilly	240, -
55.	DI CESARE (74) Cercle Sports Homécourt	240, -
56.	BLEUZE (69,6) Club Halt. Cult. Rochelais	237,500
57.	FREGUIN (74,3) Stade Municipal Montrouge	237,500
58.	THOUMINE (69) Club Sportif Alençon	235, -
59.	MIOCHE (71,7) Club Sp. Cheminots du Mans	235, -
60.	BERNADO (75) Assoc. Sp. Cheminots Béziers	235, -
61.	DESAPHY (74,5) U.S. Métro-Transports	230, -
62.	MORISSET (71,1) Cercle Ed. Phys. St-Nazaire	227,500
63.	GRUMMENACKER (73,9) Union Sportive Wittenheim	227,500
64.	BICREL (75) Athlétic Club Trélazéen	227,500
65.	CLAIR (71,2) Cercle Cult. Salle Commenge	225, -
66.	DELIMARD (72,5) Assoc. Sport. Chemin. Vénissieux	225, -
67.	LAVIGNE (73,2) Haltérophile Club Montilien	225, -
68.	BUFFY (74,5) Union Mâconnaise	225, -
69.	MACRI (72,7) Maison des Jeunes Chambéry	220, -

70.	MOULIN (70,6) Enfants Neptune Châteauroux	217,500
71.	CASCARA (71,3) Union Athlétique Tarbaise	217,500
72.	BACQUENOIS (71,9) Etoile Sportive Villeneuvoise	215, -
73.	GRODART (73,5) Entente Chaumont. Ath. Chemin.	215, -
74.	MUGGEO (69,1) Haltérophile Club Grenoblois	212,500
75.	DELENDA (69,6) Enfants du Devoir Oyonnax	212,500
76.	LAMBERT (75) Haltérophile Club Cannes	207,500
77.	ESPOSITO J. (73,1) Maison des Jeunes Chambéry	197,500
78.	AMANT (71,4) C.S.A.D.N. Châtellerault	192,500
79.	RAMS (69,4) A.S.P.O. Angoulême	187,500

POIDS MI-LOURDS

1.	ANSTETT (78,7) Energie Haguenau	300, -
2.	ROLLIN (80,5) Sporting Club Neuilly	292,500
3.	PAIS (79,3) Assoc. Sp. Montferrandaise	290, -
4.	DANEL C. (79,3) U.S. Métro-Transports	282,500
5.	BEDETTI (75,2) C.S.A.D.N. Châtellerault	280, -
6.	CALIZ (78) Association Sp. Mantaise	280, -
7.	CHANTON (79,5) Stade Municipal Montrouge	280, -
8.	ALVAREZ (81,5) Rueil Athlétic Club	277,500
9.	GILET (76) Cercle Ed. Phys. St-Nazaire	275, -
10.	DEMOND (79,9) Enfants du Devoir Oyonnax	275, -
11.	NUYTENS (82,5) Haltérophile Club Compiégnois	275, -
12.	LAPENNA (80) Haltérophile Club Grenoblois	272,500
13.	GODICHON (77,6) Cercle Ed. Phys. St-Nazaire	270, -
14.	SCHERPEREEL (80,5) Sporting-Club Tête de Cheval	267,500
15.	NOEL (81,5) Stade Auxerrois	267,500
16.	SCHAMBOURG (76,7) Vannetaise Athlétic Club	265, -
17.	HERBAUX A. (80,1) A.S. Tramways Lille	265, -
18.	BERNARD (80,2) Cercle Cult. Salle Commenge	265, -
19.	HENRY (81) Sporting Club Neuilly	265, -
20.	DELARBRE (78,2) Union Sportive Crestoise	262,500
21.	GRODET (79,6) Stade Municipal Petite Synthe	262,500
22.	DAMBRINNE (79,5) A.S. P. et T. Arras	260, -
23.	SIRSLAYES (81,5) U.S. Cheminots St-Pol	260, -
23.	ARBONVILLE (81,5) Stade Porte Normande	260, -
25.	KIPPENBERGER (76) Asnières Sports	257,500
26.	GRUEST (76,5) Stade Municipal Montrouge	255, -
27.	LEMARIGNIER (77,5) Am. Laïque Condé-s.-Noireau	255, -
28.	MISCIOSCIA (80) Entente Sp. St-Martin-d'Hères	255, -
29.	STASSINET (80,8) Stade Municipal Montrouge	255, -
30.	DEVELET (79,7) La Montluçonnaise	252,500
31.	MATHIS (76,1) Cercle Sportif Montois la Montagne	250, -
32.	PICAUD (77,4) Vannetaise .Athlétic Club	250, -
33.	DANEL G. (78,7) Sports Réunis Lille Délivrance	250, -
34.	LACOTE (80,1) Haltérophile Club Villefranche	250, -
35.	LOPEZ (78,7) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau	247,500
36.	HUAUME (80) Club Sp. Cheminots du Mans	247,500
37.	LEFEBVRE (82,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	247,500
38.	AUDOUX (77,5) Club Halt. Cult. Bas-Berry	242,500
39.	BERGEMANNE (78,2) U.S. Métro-Transports	242,500
40.	EMMÉNAGER (75,5) Centre Athlétique Lille	240, -
41.	CHAHORY (76,7) Stade Auxerrois	232,500
42.	MAURICE (81,8) Ilets Sports Montluçonnais	232,500
43.	GRANGE (77) Haltérophile Club Grenoblois	227,500
44.	HEINRICH (80) Sté Gymnastique Sélestat	227,500
45.	GAMBIER (77,5) Stade Auxerrois	225, -
46.	BUFFENOIR (82,4) Club Halt. Cult. Bas-Berry	225, -
47.	MARTIN (77) Vannetaise Athlétic Club	215, -
48.	BERNAOUI (76,7) Cercle Cult. Salle Commenge	210, -
49.	LASPERGHES (79) Union Athlétique Tarbaise	210, -
50.	PERRIER (80,5) Maison des Jeunes Chambéry	205, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	PERRIN (85) Maison des Jeunes Chambéry	302,500
2.	BARDIN (83,6) Amicale Laïque des Cordeliers	290, -
3.	TRUCHET (87,5) Union Gym. Ath. Péageoise	287,500
4.	FOUCHER (87,2) Athlétique Club St-Maurien	285, -
5.	DORNE (89,7) Club Athlétique St-Priest	285, -
6.	PARMIGIANI (84,5) A.S. Cie Électromécanique	280, -
7.	BAUWENS (88,6) Club des Jeunes de Wazemmes	277,500
8.	VASSEAUX (84) Cercle Cult. Salle Commenge	275, -
9.	MURCH (86,5) Sté Athlétique Kœnigshoffen	275, -
10.	RIO (87,4) Vannetaise Athlétic Club	272,500
11.	GAYRAUD (83,9) Frontignan Athlétic Club	270, -
12.	TOLNAY (85) Ilets Sports Montluçonnais	270, -
13.	LEJEUNE (85) Sporting Club Neuilly	270, -
14.	HANSMETZGER P. (86,2) Club Athlétique Nantais	270, -
15.	MOELING (89,2) Assoc. Sp. Cheminots Vénissieux	270, -
16.	COSTE (89,6) Club Athlétique St-Priest	270, -
17.	GÉRARD (89,4) U.S. Métro-Transports	267,500
18.	DARDENNE (84) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	262,500
19.	LEROY (85,5) Athlétic Club Servannais	262,500
20.	D'HULSTER S. (88,2) L'Audomaroise	260, -
21.	DROITECOUR (86,6) Ilets Sports Montluçonnais	257,500
22.	BAYON (83,8) Ring Chartrain	252,500
23.	CHAMPIOT R. (87,3) Enfants Neptune Châteauroux	252,500
24.	BERGES (85) Union Athlétique Tarbaise	235, -
25.	D'HULSTER J. (89,1) L'Audomaroise	235, -
26.	GRIS (85,4) U.S. Métro-Transports	230, -
27.	ESPOSITO M. (85) Maison des Jeunes Chambéry	222,500
28.	MATHIEU (87,5) Union Athlétique Tarbaise	202,500
29.	POTET (84,7) Club Haltérophile Rochelais	200, -

POIDS LOURDS

1.	COLON (102) Athlétique Club St-Maurien	342,500
2.	LESIEUR (90,3) Club Culturiste Reims	310, -
3.	SCHMITT (98,2) Etoile Sportive Villeneuvoise	305, -
4.	ZIDARIC (94,4) Cercle Michelet Orléans	302,500
5.	DURY (107) Athlétic Club Montpelliérain	302,500
6.	JAMES (101,3) U.S. Métro-Transports	300, -
7.	LAFAYE (98) Courbevoie Sports	295, -
8.	SEGAUX C. (102) Energie Haguenau	295, -
9.	STEPIAN (96) Club Sportif Meaux	290, -
10.	ENGEL (106) Sté Gymnastique Sélestat	285, -
11.	LECHET (92,5) Ilets Sports Montluçonnais	282,500
12.	BARBIER (96) Club Sp. Cheminots du Mans	280, -
13.	BOSCARATIO (112) Française de Besançon	280, -
14.	DELFIOL (95) Asnières Sports	275, -
15.	MAILLARD (91,5) Stade Porte Normande	265, -
16.	ORBEN (103) Cercle Sports Homécourt	262,500
17.	CHAPRON (96,1) Club Athlétique Nantais	252,500
18.	SAINT-IAGER (105) Haltéro Club Arbreslois	252,500
19.	CALLETA (91,4) Club Halt. Cult. Bas-Berry	222,500

●-●

Rectificatifs au Classement National du Premier Pas Haltérophile

A rayer du Classement National, du Premier Pas Haltérophile :

- **en Juniors : CORONEL, de la Société Athlétique Montmartroise, vainqueur des Poids Coqs, qui a participé aux Championnats Scolaires et Universitaires 1962 ;**
- **en Seniors : LEDROIT, de 'Athlétique Club St-Maurien, vainqueur des Poids Légers qui a participé, avant le Premier Pas Haltérophile, à un match contre un Club du Comité d'Auvergne.**

●-●

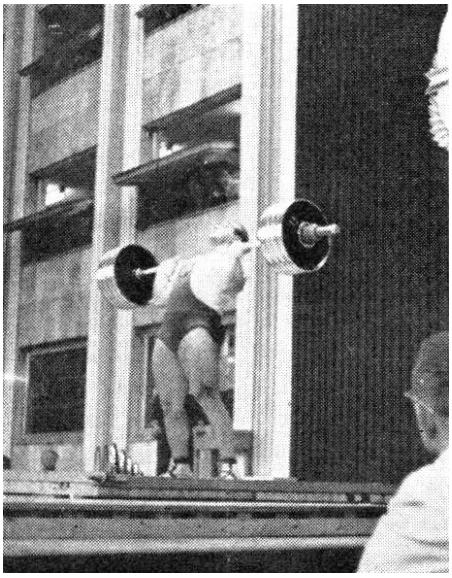

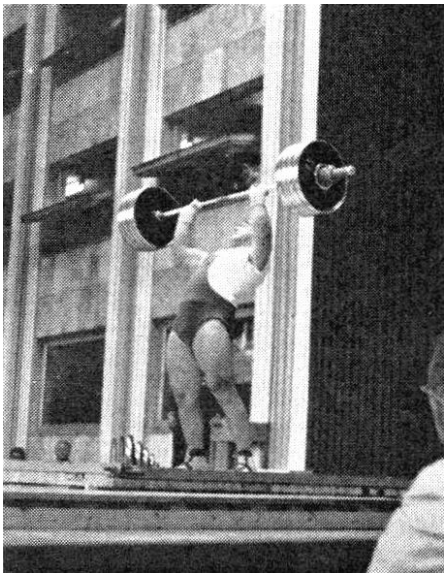

VLASSOV (U.R.S.S.) Poids Lourd, développe 177 k 500 au Championnat du Monde 1962

Haltérophile Moderne n° 185 (01-1963)

L'Arraché en Fente de Baszanowski

Le film de l'arraché de Baszanowski est déjà paru dans ces pages il y a exactement un an, dans le numéro de janvier 1962. Nous conseillons à nos lecteurs de se reporter à ce numéro car ils pourront alors comparer les deux techniques - flexion et fente - exécutées par un même athlète en effet, Baszanowski tirait en flexion aux Championnats du Monde de Vienne mais, las sans doute d'enregistrer un trop grand nombre d'échecs dont un zéro aux Championnats de Pologne, il préféra opter pour le style en fente à Budapest.

Les deux séries d'images peuvent donc permettre une étude parallèle des deux styles :

Pendant le tirage ou redressement du corps, jusqu'à l'extension complète du corps sur la plante des pieds, nous retrouvons des positions absolument semblables.

- Pendant la première phase du redressement jusqu'à ce que la barre atteigne le niveau des genoux, le buste conserve la même inclinaison (fig. 1, 2 et 3).

- Puis les genoux s'engagent en avant de la barre pendant que le poids du corps et de la charge passe sur la plante des pieds (fig. 4 et 5).

Enfin, les genoux et le tronc se redressent complètement tandis que les épaules commencent à se hausser.

Remarque. - 1° Nous pouvons observer que les talons de l'athlète se décollent du sol bien avant le redressement final. Cette action est étroitement liée au déplacement des genoux vers l'avant.

2° Les bras restent tendus jusqu'à position n° 4 et leur flexion n'est ébauchée qu'au cours de la toute dernière phase du redressement. Certains athlètes conservent même les bras rigoureusement tendus jusqu'à l'extension complète corps.

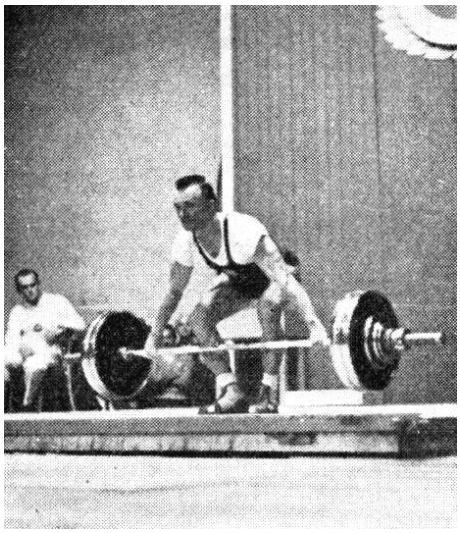

1

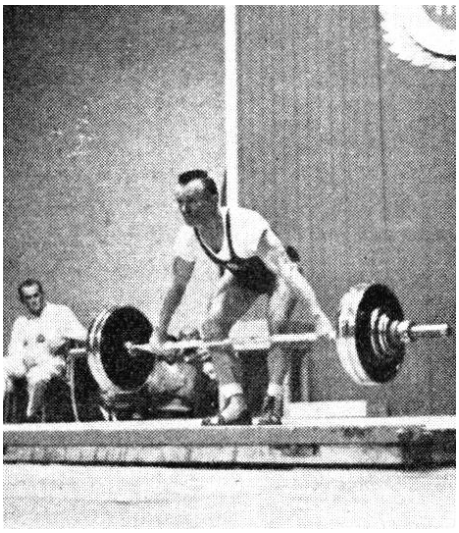

2

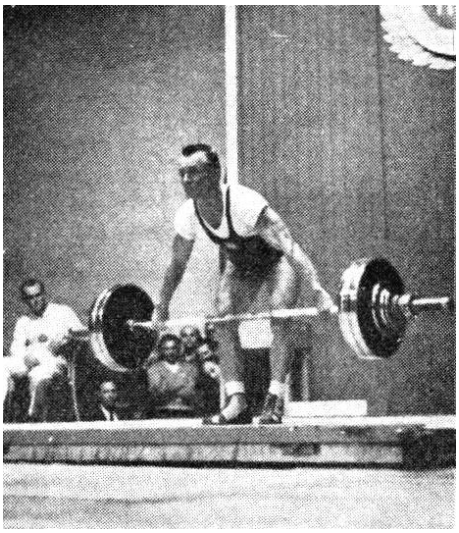

3

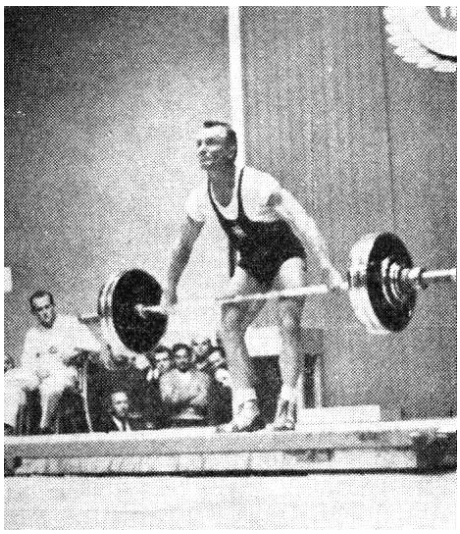

4

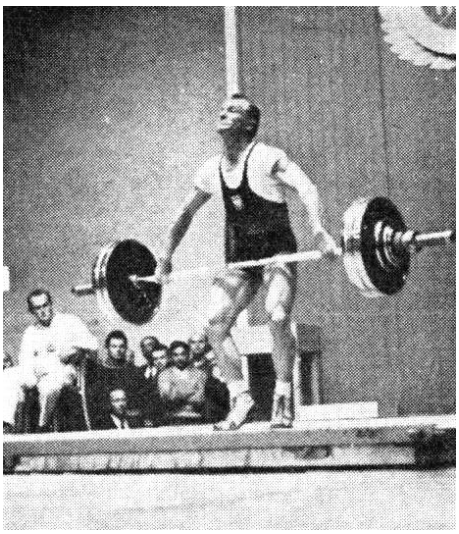

5

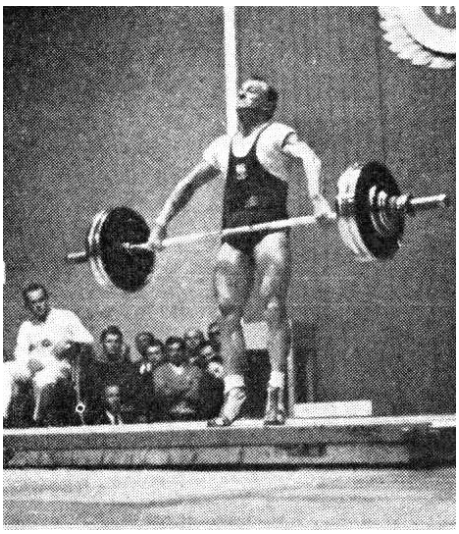

6

***

Le passage en fente :

Les différentes photos de ce geste se différencient nettement de l'arraché en flexion par le déplacement antéropostérieur des deux pieds. Nous retrouvons cependant (photos 7 et 8) des attitudes comparables pendant la chute du corps sous la barre, le buste reste légèrement incliné vers l'arrière, les épaules continuent à se hausser et les bras tirent énergiquement sur la barre.

La fente : (photos 9, 10 et 11)

Les pieds trouvent leur emplacement sur le sol longtemps avant la position définitive de fente. Les plantes des pieds se posent simultanément, suivies par le talon du pied avant.

Entre 9, 10 et 11, nous voyons la fente qui s'écrase jusqu'à sa position la plus basse : c'est la phase d'amortissement au cours de laquelle le contact des pieds sur le sol freine la chute du corps.

Remarque. - Dans tout mouvement haltérophile cette dernière phase doit toujours avoir un minimum d'amplitude à tel point même qu'un mouvement bien exécuté doit donner l'impression visuelle que l'athlète passe directement de la position redressée (photo 5) à la position de fente (photo 11).

Le relèvement (12) s'effectue par une poussée de la jambe avant, la jambe arrière servant de pivot. Le pied de la jambe avant se déplacera le premier vers l'arrière, de la longueur approximative d'un pied, le pied arrière viendra ensuite au même niveau.

Critique du mouvement :

Baszanowski est un athlète extrêmement doué dans les mouvements de détente. Il est pour cela servi par une morphologie harmonieuse et des muscles de qualité. Ces facteurs ajoutés à un entraînement très poussé seraient cependant insuffisants si Baszanowski ne possédait une technique efficace le redressement du corps est en particulier parfaitement exécuté alors que la fente dans cet essai est légèrement déséquilibrée sur la droite.

Assez paradoxalement, Baszanowski montre d'énormes qualités physiques et techniques dans ce mouvement mais n'a pas encore atteint la complète maîtrise qui doit lui permettre d'arracher régulièrement 130 k et peut-être plus... Battu aux Championnats du Monde 1962, Baszanowski aura à cœur de prendre une éclatante revanche en 1963 et quel que soit le résultat, nous sommes assurés d'assister pendant ses tentatives à un magnifique spectacle.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

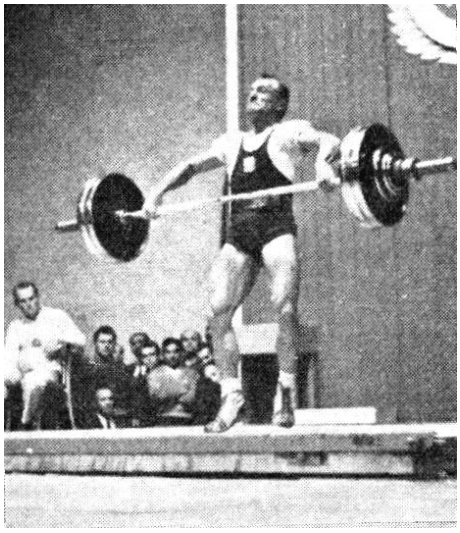

7

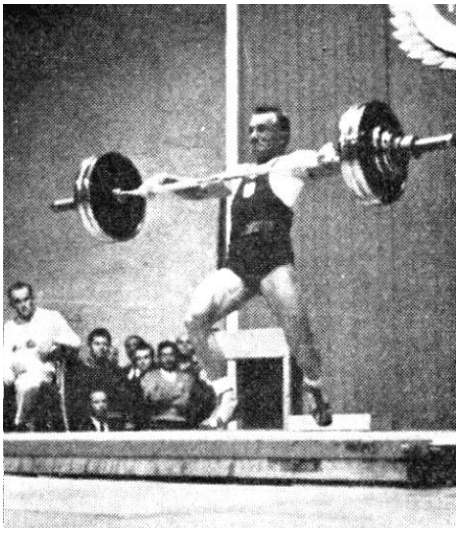

8

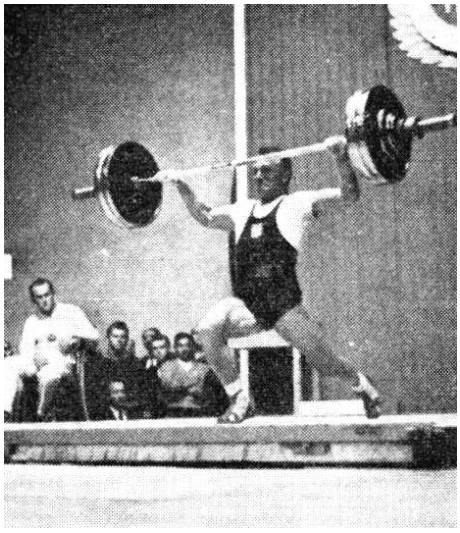

9

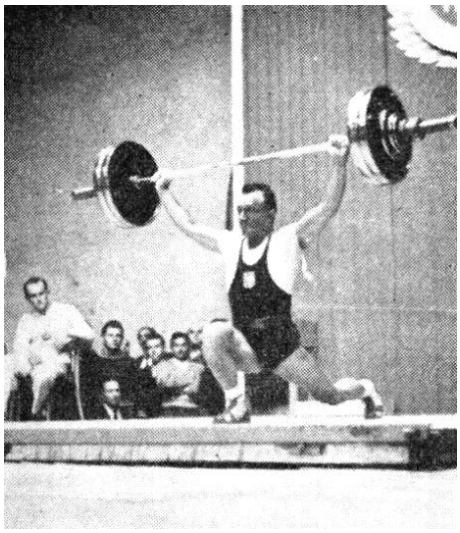

10

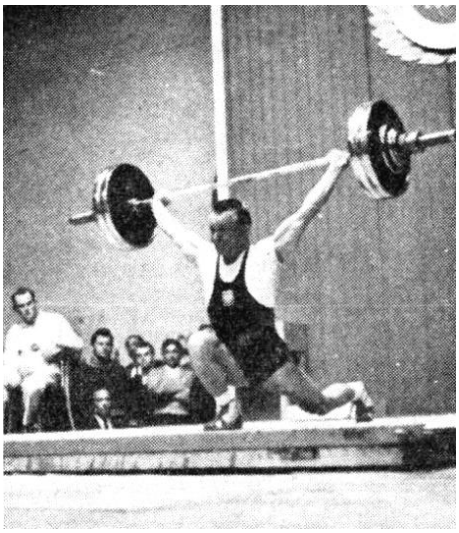

11

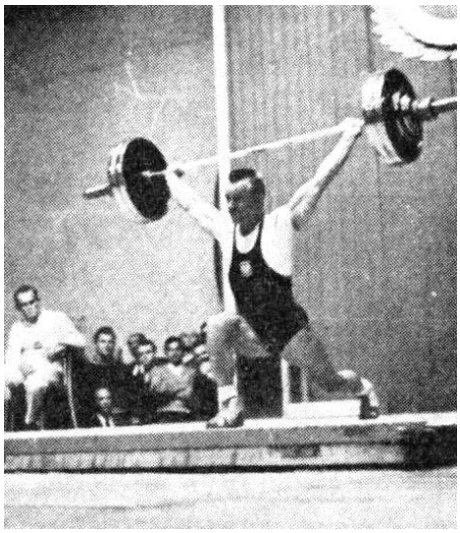

12

***

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL JUNIORS 1963

Le Samedi 5 Janvier 1963, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	CLUBS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :						
1. LI MANNI.....	55 k 100	C.S. Montois la Montagne	60, -	65, -	87,500	212 k 500
2. ROYET.....	54 k 900	Assoc. Sp. Pérollière	65, -	60, -	80, -	205 k
3. DUPONT.....	51 k 700	Amiens Sporting Club	57,500	60, -	75, -	192 k 500
4. GARCIA.....	54 k 300	Royan Océan Club	62,500	57,500	72,500	192 k 500
Poids Plumes :						
1. HEYRAUD.....	59 k 700	A.S. Chem. Vénissieux	75, -	72,500	95, -	242 k 500
2. REQUIN.....	58 k 500	Stade Mun. Pte Synthe	72,500	72,500	92,500	237 k 500
Poids Légers :						
1. BOULANGER.....	65 k 700	A.S. Électricité Lille	72,500	87,500	102,500	262 k 500
2. GUERRERO.....	66 k 500	A.S. Cheminots Béziers	80, -	75, -	100, -	255 k
3. PAYNOT.....	66 k 700	Alliance Sainte-Savine	75, -	75, -	102,500	252 k 500
4. CHIROL	65 k 300	Ilets Sports Montluçon.	72,500	75, -	100, -	247 k 500
5. GIRAUDEAU	66 k 200	Cercle Cult. St-Médard	70, -	75, -	102,500	247 k 500
Poids Moyens :						
1. PARIS.....	73 k	Halt. Club Boulogne	82,500	85, -	112,500	280 k
2. ROGER	72 k 900	Judo Club Perpignan	80, -	90, -	105, -	275 k
3. CHOUKROUN.....	73 k 800	Club Gondolo Sportif	80, -	80, -	107,500	267 k 500
Poids Mi-Lourds :						
1. CARBASSE	75 k 800	Judo Club Perpignan	85, -	90, -	117,500	292 k 500
2. LECONTE.....	78 k 200	A.S. Wonder Louviers	90, -	85, -	110, -	285 k
3. VEZZANI.....	82 k 500	U.S. Métro-Transports	80, -	90, -	115, -	285 k
Poids Lourds Légers :						
1. DE NARDI	84 k 300	Union Halt. Vichyssoise	90, -	97,500	120, -	307 k 500
Poids Lourds :						
1. FERT	90 k 600	U.S. Métro-Transports	95, -	100, -	122,500	317 k 500

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

L'Assemblée Générale 1963 de la F.F.H.C.

Comme chaque année, l'Assemblée générale de la F.F.H.C. devait avoir lieu conjointement aux finales du Championnat de France, en l'occurrence le 28 avril prochain à Vichy.

En conformité avec les dispositions de l'arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports dont on trouvera le texte, d'autre part, tous les organismes sportifs sont tenus de modifier leurs statuts et de procéder à de nouvelles élections avant le 31 mars 1963.

En conséquence, la F.F.H.C. se voit dans l'obligation d'avancer son Assemblée générale de quelques semaines et de la fixer au samedi 9 ou au dimanche 10 mars prochain, suivant qu'une salle sera disponible à l'une ou l'autre date.

***

Le Championnat de France Militaire d'Haltérophilie

Le Championnat de France Militaire 1963 aura lieu le 11, juin, à Lille.

La date limite d'envoi des résultats régionaux au Service Central des Sports des Armées est fixée au 30 avril 1963.

Attribution de Permissions aux militaires incorporés au Groupement Sportif Interarmées de Joinville

Le Haut-commissariat précise les conditions d'attribution des permissions ou autorisations d'absence qui doivent être présentées par la F.F.H.C. et par l'intermédiaire du Haut-commissariat.

***

Arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports

Le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports vient de publier l'arrêté ci-dessous relatif à l'élection des Comités Directeurs des Associations, Ligues, Comités régionaux, Fédérations, qui est entré en application depuis le 1er janvier 1963.

Tous les groupements sportifs doivent s'y conformer et réunir une Assemblée générale avant le 31 mars 1963 pour se mettre en règle avec les dispositions du nouvel arrêté.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,

Vu l'ordonnance du 2 octobre 1943 portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse ;

Vu l'ordonnance du 28 août 1945 relative à l'activité des associations, ligues, fédérations et groupements sportifs ;

Vu l'arrêté du 8 juin 1949 relatif à l'élection des comités directeurs des associations, ligues, fédérations et groupements sportifs, modifié et complété par les arrêtés du 25 février 1952, du 23 avril 1954 et du 25 juillet 1961 ;

Vu l'arrêté en date du 16 octobre 1962 portant délégation générale et permanente de signature au profit du Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports ;

Après avis du Haut-Comité des Sports ;

Arrête :

ARTICLE PREMIER. - L'arrêté du 8 juin 1949 et les arrêtés subséquents, relatifs à l'élection des comités directeurs des associations, ligues, fédérations et groupements sportifs, sont abrogés et remplacés par les dispositions suivantes.

TITRE PREMIER

Dispositions préliminaires

ART. 2. - Les fédérations sportives visées aux articles 1er, et 2e de l'ordonnance du 28 août 1945 sont tenues de se conformer, dans l'élaboration de leurs statuts et règlements, aux dispositions du présent arrêté.

Ces dispositions sont également applicables aux ligues ou comités régionaux et aux comités départementaux de fédérations, qu'ils soient simples organismes fédéraux ou qu'ils soient constitués sous la forme d'associations déclarées sous le régime de la loi du 1er juillet 1901.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL SENIORS 1963

Le Dimanche 6 Janvier 1963, au Gymnase Municipal Voltaire. à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	CLUBS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :						
1. CHAULOUX	55 k 500	Club Athl. Nantais	65, -	67,500	90, -	222 k 500
2. DECONINCK	53 k	C.C. Rue des Postes Lille	62,500	67,500	87,500	217 k500
3 CIMIEZ	56 k	Athl. Club Trélazéen	67,500	65, -	85, -	217 k 500
Poids Plumes :						
1. CAPITAINE	59 k 100	A.S. Préf. Seine et Ass. P.	80, -	75, -	100, -	255 k
2. MACE	59 k 400	Stade Porte Normande	70, -	77,500	102,500	250 k
Poids Légers :						
1. DESTRIBATS	62 k 900	C. Halt. Cult. Caudéranais	85, -	82,500	110, -	277 k 500
2. HEBBEN	65 k 500	Club Ath. Rosendaël	77,500	87,500	110, -	275 k
3. SALOMONE	66 k 800	Athl. Cl. Servannais	85, -	80, -	110, -	275 k
Poids Moyens :						
1. RIGAUD	70 k 900	Ath. Cl. St-Maurien	90, -	95, -	130, -	315 k
2. NOEL	73 k 700	Ath. Cl. St-Maurien	90, -	85, -	115, -	290 k
Poids Mi-Lourds :						
1. PUGNAT	75 k 400	Sporting Cl. Neuilly	87,500	95, -	130, -	312 k 500
2. LUTUN	80 k 200	A.S. Lilloise Int. Entr.	90, -	92,500	110, -	292 k 500
Poids Lourds Légers :						
1. CHAPOUR	82 k 800	A.S.P.O. Midi	97,500	107,500	125, -	330 k
2. GOESSENS	84 k 400	Halt. Cl. Boulogne	107,500	90, -	117,500	315 k
3. DUDECK	89 k	Halt. Cl. Arbreslois	100, -	95, -	115, -	310 k
Poids Lourds :						
1. PIERRON	95 k 500	Union Hal. Vichyssoise	100, -	105, -	135, -	340 k
2. NARDIN	119 k	Courbevoie Sports	115, -	105, -	120, -	340 k
3. DEYRIS	95 k 700	Monrepos Olympique	102,500	92,500	125, -	320 k

ART. 3. - Les statuts et règlements des fédérations et les modifications qui peuvent y être apportées doivent être portés à la connaissance du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports dans le mois qui suit leur adoption en assemblée générale.

Tous les groupements sportifs, quels qu'ils soient, sont tenus de communiquer, sur simple demande, aux services du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, leurs statuts et règlements ainsi que tout document concernant leur administration et leur fonctionnement.

TITRE II

Dispositions communes à tous les Groupements

ART. 4. - Les pouvoirs de direction dans un groupement sportif (associations, comités départementaux, ligues ou comités régionaux, fédérations, etc.) doivent être dévolus dans tous les cas à un comité de direction dont les membres sont élus pour une durée maximum de trois ans et renouvelable par fraction tous les ans. Aucun membre du comité de direction ne peut exercer son mandat pendant plus de six années consécutives.

Sauf en ce qui concerne les présidents des fédérations et des ligues ou comités régionaux pour l'élection desquels sont prévues des dispositions spéciales, le comité de direction de chaque groupement sportif élit chaque année son bureau comportant au minimum un président, un secrétaire et un trésorier qui portent le titre de président, secrétaire ou trésorier du groupement.

ART. 5. - Les votes ont lieu au scrutin secret. Sauf en ce qui concerne les élections des membres des comités de direction des fédérations pour lesquelles sont fixées des dispositions spéciales, les votes par correspondance ou par procuration peuvent être prévus aux statuts, toutes précautions devant être prises dans ce cas pour en assurer le secret.

ART. 6. - La composition des collèges électoraux appelés à élire les membres des comités de direction des groupements sportifs est fixée par les statuts de ces groupements et doit être conforme aux dispositions prévues au titre III.

TITRE III

Dispositions particulières à chaque Catégorie de Groupements

Associations locales

ART. 7. - Leur comité de direction est composé de quatre membres au moins.

Est électeur tout membre actif, pratiquant ou dirigeant, adhérant à l'association depuis plus de six mois, ayant acquitté ses cotisations échues et âgé de dix-huit ans au moins au jour de l'élection.

Sont éligibles les électeurs âgés d'au moins vingt et un ans au jour de l'élection, de nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques et, en outre, dans la limite de moins de la moitié des sièges du comité de direction, les électeurs âgés de 18 ans au moins au jour de l'élection, de nationalité française et exempts de toute condamnation ; ces derniers ne pourront, toutefois, être élus aux postes de président, de trésorier ou de trésorier adjoint.

Les statuts ou les règlements intérieurs des associations pourront prévoir la présence de membres de moins de dix-huit ans aux assemblées générales et aux commissions de l'association, mais avec voix consultative seulement, ainsi que la constitution d'une commission des jeunes si l'importance de l'association le permet.

Ligues ou comités régionaux

ART. 8. - Toute ligue ou comité régional de fédération est administré par un comité de direction comprenant six membres au moins. Les membres de ce comité sont élus directement par les représentants des associations. Son président est élu tous les ans directement par les représentants des associations il est rééligible mais ne peut exercer plus de trois mandats consécutifs. Les mandats exercés antérieurement à la date de publication du présent arrêté ou en cours n'entrent pas en compte pour l'application de cette disposition.

Est éligible au poste de président ou de membre du comité de direction de la ligue ou du comité régional tout membre individuel de celui-ci ou toute personne membre depuis plus de six mois d'une association ayant acquitté ses cotisations échues, âgé de vingt et un ans au moins au jour de l'élection, de nationalité française et jouissant de ses droits civils et politiques.

Suivant les statuts de la ligue ou comité régional ou de la fédération, chaque association délègue au collège électoral soit son président, soit un ou plusieurs représentants membres de l'association et remplissant les conditions d'éligibilité fixées à l'alinéa précédent.

Chaque association dispose d'un nombre de voix déterminé, en principe, par le barème suivant :

- Plus de 10 pratiquants licenciés et moins de 21 : 1 voix.
- Plus de 20 pratiquants licenciés et moins de 51 : 2 voix.
- Plus, pour la tranche allant de 51 à 500 pratiquants licenciés : I voix supplémentaire par 50 pratiquants ou fraction de 50.
- Plus, pour la tranche allant de 501 à 1.000 pratiquants licenciés : 1 voix supplémentaire par 100 pratiquants ou fraction de 100
- Plus, au-delà de 1.000 pratiquants licenciés : 1 voix supplémentaire par 500 pratiquants ou fraction de 500.

Tout autre barème peut être, après avis du Haut-Comité des Sports, soumis à la décision du Ministre de l'Éducation Nationale. La décision du Ministre devra être prise par arrêté dans les trois mois suivant le dépôt de la demande du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Dans les ligues ou comités régionaux et les comités départementaux contrôlant exclusivement un sport collectif, le barème proposé pourra être déterminé en fonction du nombre d'équipes participant aux compétitions officielles.

Comités départementaux

ART. 9. - Les modalités d'élections déterminées à l'article précédent leur seront applicables.

Fédérations

ART. 10. Toute fédération est administrée par un comité de direction de six membres au moins et de vingt-quatre au plus.

Le président du comité de direction est élu tous les ans par le collège électoral prévu à l'article 11. Il est rééligible mais ne peut exercer plus de trois mandats consécutifs. Toutefois, à titre exceptionnel, un président de fédération peut être autorisé à exercer un quatrième mandat consécutif d'une année sur dérogation accordée, après avis du Haut-Comité des Sports, par arrêté du Ministre de l'Éducation nationale. Les mandats exercés antérieurement à la date de publication du présent arrêté ou en cours n'entrent pas en compte pour l'application de cette disposition.

Est éligible aux postes de président et de membre du comité de direction tout membre de la fédération ou de ses associations ou groupements à tous échelons, adhérant depuis plus de six mois, ayant acquitté ses cotisations échues, âgé de vingt et un ans au moins au jour de l'élection, de nationalité française et jouissant de ses droits civils et politiques.

Les ligues ou comités régionaux n'ayant pas de représentant élu pourront assister de droit, par leur président ou son délégué lui-même membre du comité de direction de la ligue ou du comité régional, aux réunions du comité de direction de la fédération avec voix consultative.

Au maximum deux sièges supplémentaires pourront être attribués au sein du comité de direction de la fédération à des sportifs dont les performances exceptionnelles ont contribué au prestige du sport français et qui, de par leur compétence et leurs qualités morales, sont susceptibles d'apporter un concours efficace à la gestion et au développement du sport considéré.

Leurs titulaires, qui doivent être majeurs et posséder la nationalité française, sont proposés par le Ministre de l'Éducation Nationale à l'agrément du comité de direction de la fédération. Chaque proposition est valable pour une année ; elle est renouvelable.

ART. 11. - Le collège électoral de la fédération est constitué, suivant les statuts de la fédération, par les représentants directs soit des associations, soit des comités départementaux, soit des ligues ou comités régionaux.

Dans les deux premiers cas, chaque association ou comité départemental délègue au collège électoral son président ou l'un de ses membres spécialement désigné à cet effet. Le vote par procuration est possible ; toutefois, un délégué ne peut représenter plusieurs associations qu'à la condition que ces associations ne réunissent pas au total plus de 300 pratiquants licenciés et aucun délégué ne peut représenter plus de deux comités départementaux.

Dans le troisième cas, chaque ligue ou comité régional doit, pour pouvoir participer aux votes, déléguer au collège électoral, outre son président, au moins trois représentants spécialement élus à cet effet par l'assemblée générale de la ligue ou du comité régional. Le vote par procuration n'est pas admis; en cas d'empêchement, chaque représentant est remplacé par l'un des suppléants élus dans les mêmes conditions.

Toutefois, les représentants des associations, comités départementaux, ligues ou comités régionaux situés hors de la Métropole pourront donner pouvoirs à des mandataires résidant dans la Métropole, déjà délégués au collège électoral. S'il s'agit d'élections dont le mode est prévu au deuxième alinéa du présent article, ces pouvoirs pourront s'ajouter, pour chaque délégué de la Métropole, aux mandats déjà autorisés.

Les délégués des associations des comités départementaux et des ligues ou comités régionaux doivent être âgés de vingt et un ans au moins au jour de l'élection, posséder la nationalité française, jouir de leurs droits civils et politiques et résider dans la circonscription de l'association, du comité départemental ou de la ligue ou comité régional qu'ils représentent.

Le nombre de voix dont dispose au sein du collège électoral de la fédération chaque association, comité départemental, ligue ou comité régional est déterminé conformément aux dispositions de l'article 8.

Le nombre des voix dont dispose une ligue ou un comité régional est partagé d'une manière égale entre tous ses délégués ; seules les voix des délégués présents peuvent être exprimées.

ART. 12. - Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter dit 1er janvier 1963.

Toutefois, les groupements sportifs dont l'assemblée générale doit se tenir au cours du premier trimestre de l'année 1963 sont autorisés à reporter éventuellement cette assemblée à une date qui ne saurait dépasser le 31 mars 1963 et à laquelle ils seront tenus d'adopter les dispositions de cet arrêté.

ART. 13. - Le délégué général aux sports et à la préparation olympique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 27 novembre 1962.

Pour le Ministre d'État,
Ministre de l'Éducation Nationale, par intérim, et par délégation
Le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports
Maurice HERZOG.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Pologne Juniors bat Allemagne de l'Est Juniors 4-3

Coqs : Rychter (Pologne), 90 + 80 + 115 = 285 k ; Lehmann (Allemagne de l'Est), 72,5 + 75 + 95 = 242 k 500.

Plumes : Bloch (Allemagne de l'Est), 85 + 90 + 115 = 290 k ; Polokwiewicz (Pologne), 85 + 85 + 105 = 275 k.

Légers : Borcysnki (Pologne), 95 + 100 + 125 = 320 k ; Zuemler (Allemagne de l'Est), 85 + 85 + 115 = 285 k.

Moyens : Pietruszek (Pologne), 115 + 115 + 145 = 375 k ; Küchnert (Allemagne de l'Est), 105 + 95 + 130 = 330 k.

Mi-Lourds : Tomczak (Pologne), 115 + 110 + 125 = 350 k ; Fokitta (Allemagne de l'Est), 100 + 110 + 125 = 335 k.

Lourds-Légers : Bergenda (Allemagne de l'Est), 105 + 105 + 145 = 355 k ; Kowalski (Pologne), 105 + 97,5 + 130 = 332 k 500.

Lourds : Rieger (Allemagne de l'Est), 130 + 125 + 160 = 415 k ; Wisnieski (Pologne), 102,5 + 100 + 127,5 = 330 k.

Championnats de l'Allemagne de l'Ouest

Coqs : W. Ertl, 90 + 80 + 110 = 280 k ; K. Liersch, 87,5 + 77,5 + 110 = 275 k ; W. Schlick, 80 + 80 + 100 = 260 k.

Plumes : M. Eberlé, 97,5 + 90 + 120 = 307 k 500 ; G. Theilenberg, 97,5 + 90 + 117,5 = 305k ; R. Seidel, 85 + 90 + 117,5 = 292 k 500.

Légers : A. Kornprobst, 117,5 + 102,5 + 135 = 355 k ; A. Brandl, 97,5 + 95 + 127,5 = 320 k ; G. Lamprecht, 97,5 + 90 + 125 = 312 k 500.

Moyens : A. Huser, 120 + 107,5 + 145 = 372,500 ; J. Weil, 110 + 100 + 135 = 345 k ; O. Junkes ,115 + 97,5 + 132,5 = 345 k.

Mi-Lourds : B. Krug, 115 + 120 + 150 = 385 k ; W. Muller, 115 + 115 + 150 = 380 k ; H. Weirheid, 110 + 112,5 + 145 = 367 k 500.

Lourds-Légers : N. Behr, 120 + 125 + 157,5 = 402 k 500 ; B. Szweyk, 120 + 120 + 152,5 = 392 k 500 ; G. Bauer, 120 + 110 + 150 = 380 k.

Lourds : F. Hupfer, 132,5 + 110 + 155 = 397 k 500 ; K. Wegmann, 125 + 120 + 150 = 395 k ; E. Behr, 120 + 120 + 152,5 = 392 k 500.

Championnats de Hongrie par équipes

Coqs : Nagy, 87,5 + 95 + 112,5 = 295 k.

Plumes : Foldi, 115 + 100 + 125 = 340 k.

Légers : Szilardi, 105 + 97,5 + 130 = 332 k 500.

Moyens : Peesfalvi, 92,5 + 107,5 + 130 = 330 k.

Mi-Lourds : Hanzlik, 110 + 105 + 140 = 355 k.

Lourds+Légers : Vanczak, 135 + 117,5 + 160 = 412 k 500.

Lourds : Ecser, 150 + 130 + 170 = 450 k.

***

Championnats par Clubs de Suisse

Le Locle+Sports :

Coqs : G. Tissot, 65 + 70 + 95 = 230 k.

Plumes : G. Tosalli, 75 + 67,5 + 90 = 232 k 500.

Légers : M. Boiteux, 87,5 + 92,5 + 120 = 300 k ; R.+H. Droz, 82,5 + 80 + 110 = 272 k 500 ; D. Boiteux, 80 + 75 + 115 = 270 k.

Moyens : P. Lesquereux, 92,5 + 92,5 + 125 = 310 k.

Mi-Lourds : R. Fidel, 115 + 110 + 140 = 365 k.

Coefficient : 1,214'244.

C.A. Châtelaine :

Légers : G. Felice, 77,5 + 77,5 + 97,5 = 252 k 500.

Moyens : G. Freiburghaus, 115 + 102,5 + 135 = 352 k 500 ; E. Florian, 85 + 90 + 112,5 = 287 k 500.

Mi-Lourds : R. Rubini, 90 + 90 + 125 = 305 k ; B. Sieber, 90 + 82,5 + 115 = 287 k 500.

Lourds-Légers : E. Enzler, 120 + 115 + 142,5 = 377 k 500.

Coefficient : 1,193'609.

C.A. La Chaux+de+Fonds :

Coqs : J. Ribs, 57,5 + 57,5 + 85 = 200 k.

Plumes : J. Brechbuhler, 67,5 + 70 +95 = 232 k 500.

Légers : P. Lab, 110 + 102,5 + 137,5 = 350 k.

Légers : Y. Lab, 80 + 85 + 100 = 265 k ; F. Baliman, 67,5 + 67,5 + 90 = 225 k.

Moyens : F. Blaser, 85 + 75 + 100 = 260 k.

Mi-Lourds : J. Lehmann, 105 + 0.

Coefficient : 1,106'880.

Championnats Juniors de Hollande

Coqs : A. Bruurmijn, 60 + 60 + 75 = 195 k.

Plumes : J. Heppner, 80 + 75 + 100 = 255 k ; P. Eiders, 60 + 65 + 90 = 215 k ; W. Petersen, 62,5 + 65 + 87,5 = 215 k.

Légers : J. Kohl, 75 + 77,5 + 105 = 257 k 500 ; J. de Vink, 77,5 + 77,5 + 100 = 255 k ; J. Losscher, 65 + 75 + 97,5 = 237 k 500.

Moyens : N. Jacobs, 87,5 + 82,5 + 110 = 280 k ; N. Faas, 70 + 75 + 97,5 = 242 k 500 ; D. Faas, 75 + 72,5 + 92,5 = 240 k.

Mi-Lourds : C.P. Ijpelaar, 80 + 82,5 + 97,5 = 260 k ; T. Schuur, 75 + 75 + 100 = 250 k.

Lourds-Légers : D. van't Riet, 90 + 102,5 + 125 = 317 k 50 ; B. Boekhorst, 72,5 + 72,5 + 97,5 = 242,500 ; C. Hooyschuur, 75 + 72,5 + 87,5 = 235 k.

Nouveaux Records du Monde

Poids Plumes / Arraché à deux bras : 117 k 500 par Y. Miyake (Japon), le 24 septembre 1962 à Kosice (Tchécoslovaquie) et 118 k 500 le 30 septembre 1962 à Varsovie (Pologne).

Épaulé et jeté à deux bras : 150 k par Y. Miyake (Japon), le 24 octobre 1962 à Okayama (Japon).

Total Olympique : 110 + 115 + 150 = 375 k par Y. Miyake (Japon), le 24 octobre 1962 à Okayama (Japon).

***

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Coqs - Développé à deux bras : 95 k par Ichinoseki (Japon), le 23 octobre 1962 à Okayama (Japon).

Arraché à deux bras : 100 k par Ichinoseki (Japon), le 23 octobre 1962 à Okayama (Japon) et 102 k 500 le 16 novembre 1962 à Osaka (Japon).

Épaulé et jeté à deux bras : 130 k par Ichinoseki (Japon), le 16 novembre 1962 à Osaka (Japon).

Total Olympique : 95 + 100 + 125 = 320 k par Ichinoseki (Japon), le 23 octobre 1962 à Okayama (Japon) et 100 + 102,500 + 130 = 332 k 500 le 16 novembre 1962 à Osaka (Japon).

Poids moyens - Développé à deux bras : 127 k 500 par Ohuchi (Japon) le 25 octobre 1962 à Okayama (Japon).

Poids Lourds-Légers - Arraché à deux bras : 133 k 500 par Nemessany (Hongrie), le 17 octobre 1962 à Turku (Finlande) et 135 k le 25 novembre 1962 à Helsinki (Finlande).

Épaulé et jeté à deux bras : 167 k 500 par Nemessany (Hongrie), le 17 octobre 1962 à Turku (Finlande).

***

Nouveaux Records d'Indonésie

Poids Coqs - Développé à deux bras : 82 k 500 par C.-D. Thios.

Arraché à deux bras : 83 k par C.-D. Thios.

Poids Plumes / Epaulé et jeté : 132 k 500 par M. Kasman.

Poids Moyens - Arraché à deux bras : 112 k 500 par Hindargo.

Epaulé et jeté à deux bras : 150 k par Hindargo.

Poids Mi-Lourds - Arraché à deux bras : 120 k 500 par G. Tirajoh.

Epaulé et jeté à deux bras : 155 k par I. Hussein.

Poids Lourds-Légers - Développé à deux bras : 130 k par A. Rosjid.

Poids Lourds - Arraché à deux bras : 117 k 500 par H. Hussein.

***

Nouveaux Records d'Australie

Poids Lourds - Total Olympique : 150 + 137,500 + 187,500 = 475 k par A. Shannos.

Nouveaux Records de Hongrie

Poids Lourds Légers - Arraché à deux bras : 138 k par Toth.

Epaulé et jeté à deux bras : 176 k 500 par G. Toth.

Nouveaux Records d'Autriche

Poids Lourds-Légers - Épaulé et jeté à deux bras : 158 k 500 par K. Herbst.

Total Olympique : 407 k 500 par K. Herbst.

Nouveaux Records de Suisse

Poids Légers - Développé à deux bras : 110 k par P. Lab.

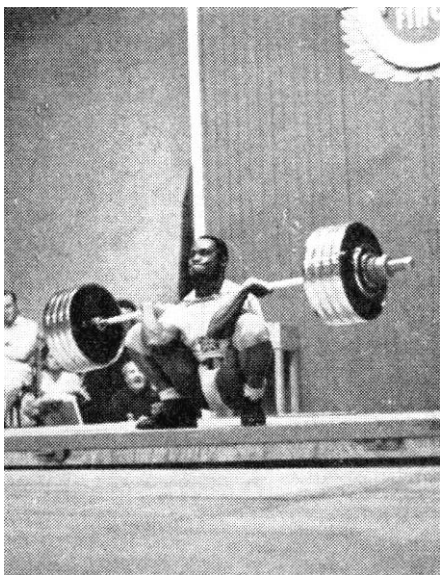

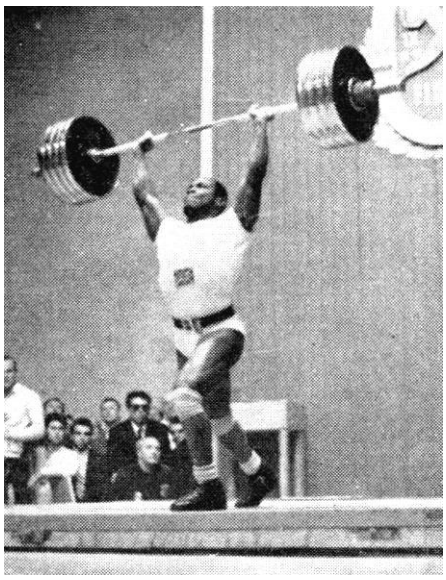

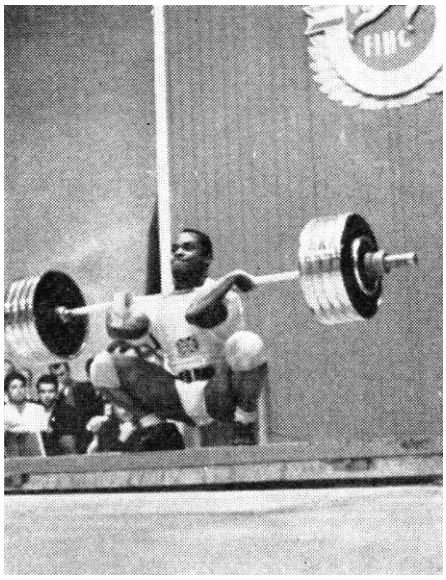

MARTIN (Gde-Bretagne) vainqueur de la catégorie des Lourds-Légers au Championnat du Monde 1962, Épaule et jette 185 k mais ne peut tenir 187 k 500

Épaulé et jeté à deux bras : 138 k par P. Lab.

Total Olympique : 110 + 102,5 + 137,5 = 350 k par P. Lab.

Poids Lourds-Légers / Epaulé et jeté à deux bras : 150 k par E. Enzler.

Total Olympique - 120 + 115 +142,5 = 377 k 500 par E. Enzler.

Nouveaux Records de Suède

Poids Légers - Total Olympique : 347 k 500 par S.E. Vestlin.

Poids Lourds-Légers - Arraché à deux bras : 130 k par L.G. Persson.

Epaulé et jeté : 163 k par L.G. Persson.

Nouveaux Records d'U.R.S.S.

Poids Lourds-Légers - Epaulé et jeté : 183 k 500 par E. Brovko.

Nos joies, nos peines

Naissance

Nous apprenons la naissance, le 14 décembre, et le baptême, le 16 décembre, d'Olivier Singer, fils de l'excellent haltérophile Etienne Singer.

- Un autre haltérophile du Comité des Flandres, M. Roger Lévecq, est l'heureux papa d'une petite fille prénommée Sylvie.

Nos bien sincères compliments aux heureux Parents et tous nos vœux de prospérité pour les bébés.

Les Finales du Prix d'Encouragement

1962-1963

Comme son nom l'indique, cette épreuve fédérale a pour but d'encourager les athlètes classés 4e série ou non classés. Les 3 athlètes de chaque catégorie ayant réalisé les meilleures performances aux éliminatoires sont qualifiés pour la Finale. Cette formule permet donc à toutes les catégories d'être également représentées et semble donc excellente car les catégories où nous sommes particulièrement faibles sont ainsi encouragées.

Il serait bon toutefois, pour les compétitions prochaines, d'imposer un niveau de performances minima afin de ne pas qualifier, comme ce fut le cas, de jeunes Poids Lourds dont les totaux sont comparables à ceux de la catégorie Poids Coqs (Juniors)

Organisée au Gymnase Municipal Voltaire, cette compétition n'a attiré qu'un maigre public mais a permis à plusieurs athlètes de se révéler. Chez les Juniors, le Poids Coq Coronel, de la Société Athlétique Montmartroise, a montré d'excellentes possibilités en réalisant 225 k, tandis que la compétition des Poids Moyens a donné lieu à une belle bagarre entre Paineau, vainqueur avec 277 k 500, Faut. 2e avec 275 k, et Degenne, 3e avec 272 k 500.

La Société Athlétique Montmartroise a remporté un deuxième titre avec le Mi- Lourd Silbermann qui a réalisé le bon total de 297 k 500, tandis que le Lourd- Léger Fert, de l'U.S. Métro-Transports, s'octroie la 1re place de sa catégorie avec 300 k. Tous ces jeunes ont donc réalisé des performances de valeur et méritent donc d'être encouragés.

Chez les Seniors, un athlète s'est particulièrement mis en évidence il s'agit du Poids Léger parisien Ledroit : son total de 295 k est significatif mais ses qualités physiques le sont plus encore. Cet ex-culturiste possède une musculature harmonieuse extrêmement puissante à laquelle il joint une excellente détente. Cet ensemble de qualités doit permettre à Ledroit d'atteindre rapidement le niveau des Championnats de France et peut-être la classe internationale s'il parvient à maîtriser le style en flexion qu'il a adopté. Son camarade de club, le Poids Lourd Colon, s'est également distingué en réalisant 335 k. Extrêmement puissant, Colon doit encore affirmer sa technique pour mieux tirer parti de ses qualités physiques.

Dans l'ensemble, les résultats de cette compétition ont donc été satisfaisants et laissent bien augurer pour les prochaines Compétitions.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

Liste des Comités Régionaux de la F.F.H.C.

Comité d'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin). Président : M. Fernand Baumgarten, 9, rue Tarade à Strasbourg (B.-R.).

Comité Anjou-Bretagne (Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Vendée).

Secrétaire M. Émile Hervochon 9, rue Mercœur, Nantes (L.-A.).

Comité d'Auvergne (Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy-de-Dôme).

Secrétaire : M. Noël Righi, 19, Place des Bughes, à Clermont-Ferrand (P.-de Dôme).

Comité de Bourgogne-Franche-Comté (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Nièvre, Yonne, Territoire de Belfort).

Secrétaire : M. Henri Bonniel, 59, La Coupée, Charnay-Lès-Mâcon (S.-et-L.).

Comité de Champagne (Aisne, Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne).

Président : M. Robert Briant, Chemin des Blossières, Allée 7, à Troyes (Aube).

Comité de Côte Basque (Landes, Basses- Pyrénées).

Secrétaire : M. Robert Rozier, Résidence Etche Churia, avenue Charles- Floquet, Biarritz (Basses-Pyrénées).

Comité Dauphiné-Savoie (Ardèche, Drôme. Isère, Savoie, Haute-Savoie).

Président : M. Charles Lomet, 34, rue George-Sand à Grenoble (Isère).

Comité des Flandres (Nord, Pas-de-Calais, Somme).

Président : M. Marcel Dumoulin, 22, rue Jeanne-d'Arc, à Roubaix (Nord).

Comité de Guyenne (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne).

Secrétaire : M. Jean Saint-Martin, 121, rue André-Mureine à Bègles (Gironde).

Comité d'Île-de-France (Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

Secrétaire : M. Victor Leveler, 72, rue Vaillant-Couturier. Établissements Gondolo à Maisons-Alfort (Seine).

Comité de l'Ile de La Réunion.

M. Jean Pellegrin, B.P. 300, Saint-Denis-de-la-Réunion.

Comité du Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales).

Président M. Georges Firmin, 14, rue Foch, Montpellier (Hérault).

Comité de Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges).

Président : M. Célestin Bovi, 8, rue de l'Église, Auboué

Comité du Lyonnais (Ain, Loire, Rhône).

Président M. Roger Gourhand, 101, Grande-Rue de la Croix-Rousse, à Lyon (Rhône).

Comité de Normandie (Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe, Seine-Maritime).

Président M. Bernard Renault, 3, Cité des Champsbourgs à Vernon (Eure).

Comité de l'Orléanais (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

Secrétaire : M. Charles Remond, 92, rue du Lt-Colonel-Mailloux, Saint-Cyr-sur- Loire (I.-et-L.).

Comité du Poitou (Charente, Charente- Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute- Vienne).

Président : M. Maurice Bosquet, 60, Boulevard Blossac, Châtellerault (Vienne).

Comité de Provence (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse, Bouches-du-Rhône, Monaco, Var, Vaucluse).

Président : M. Louis Chaix, 148, rue Saint-Pierre, Marseille (Bouches-du-R.).

Comité des Pyrénées (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne).

Secrétaire : M. André Garrabet, 3, rue de la Libération, à Blagnac (Haute-Garonne).

FINALES DU PRIX FÉDÉRAL 1963

JUNIORS : Le Samedi 9 Féviers à 14 h. 30
SENIORS : Le Dimanche 10 Février, à 14 h. 30

au GYMNASE MUNICIPAL
2, Rue Japy, à Paris (Métro Voltaire)

Classement général du Prix Interrégional 1963

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

1.	ROYET (53,6) Assoc. Sportive Pérollière	205, -
2.	DUPONT (51,2) Amiens Sporting Club	202,500
3.	LI MANNI (54,6) Club Sp. Montois la Montagne	202,500
4.	GARCIA (54,3) Royan Océan Club	200, -
5.	SUPPO (55,7) Maison Jeunes Chambéry	185, -

POIDS PLUMES

1.	HEYRAUD (57) A.S. Cheminots Vénissieux	242,500
2.	REQUIN (58) Stade Mun. Petite Synthe	235, -
3.	DUFLOT (57,1) Sporting Club Tête de Cheval	222,500
4.	FOURRIER (58) Sté Athlétique Enghien	220, -
5.	CARPENTIER (57) Cercle Haltérophile Troyen	212,500
6.	LE DEVEHAT (59,7) Patronage Laïque Lorient	207,500
7.	LEMAIRE (59) Haltérophile Club Cannes	202,500

POIDS LEGERS

1.	CHIROL (66) Ilets Sports Montluçonnais	260, -
2.	GIRAUDEAU (67,2) Cercle Cult. St-Médard	260, -
3.	BOULANGER (65,2) A.S. Électricité Lille	257,500
4.	GUERRERO (66) A.S. Cheminots Béziers	255, -
5.	PAYNOT (65) Alliance Sainte-Savine	252,500
6.	BADOINOT (67) Ent. Chaumontaise Ath. Cheminots	252,500
7.	MALLET (67,2) Centre Athlétique de Lille	252,500
8.	BULLY (67,5) Club Athlétique Saint-Priest	247,500
9.	MENVILLE (63,4) Salle Clermont Sport	245, -
10.	XAVIER (64,5) APECA La Réunion	240, -
11.	TOULCANON (64,5) APECA La Réunion	240, -
12.	LE GUYADER (66,7) Club Halt, et Cult. Caudéranais	240, -
13.	SALAMAGNOU (65,5) Club Halt, et Cult. Marseillais	237,500
14.	ENADAN (60,2) Dreux Athlétic Club	235, -
15.	PICAUD (64,5) Vannetaise Athlétic Club	232,500
16.	CHASSAING (67,4) La Montluçonnaise	232,500
17.	GRIMA (67,3) Sporting Club Navis	230, -

POIDS MOYENS

1.	PARIS (71) Haltérophile Club Boulogne	280, -
2.	ROGER (73,6) Judo Club Perpignan	270, -
3.	CHOUKROUN (74,3) Club Gondolo Sportif	270, -
4.	BARBEREAU (69,2) Club des Lutteurs Sparnaciens	265, -
5.	CLÉMENT (74,8) Club Gondolo Sportif	260, -
6.	CARNAT (72,1) Assoc. Sp. Montferrandaise	257,500
7.	MARTIN (72,9) Amiens Sporting Club	255, -
8.	FERRU (73) Société Gymnastique Angers	250, -
9.	LAFAY (69,8) Haltéro Club Arbreslois	247,500
10.	CALLE (71,8) Saint-Nazaire Omnisports	247,500
11.	LASNIER (75) Évreux Athlétic Club	247,500
12.	DETEY (68,9) L'Ornanaise	230, -

POIDS MI-LOURDS

1.	CARBASSE (76,3) Judo-Club Perpignan	300, -
2.	LECONTE (78,3) Assoc. Sportive Wonder	280, -
3.	VEZZANI (82) U.S. Métro-Transports	280, -
4.	FERREC (78,2) Dreux Athlétic Club	277,500
5.	MOREAU (79,9) La Montluçonnaise	275, -
6.	COSSON (81) Société Athlétique Enghien	270, -
7.	LORIOT (82,2) Club Sportif Cheminots du Mans	265, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	De NARDI (85,9) Union Haltérophile Vichyssoise	302,500
2.	BORSELLI (87,3) Club Sp. Montois La Montagne	277,500

POIDS LOURDS

1.	FERT (90,8) U.S. Métro-Transports	312,500

SENIORS

POIDS COQS

1.	CHAULOUX (55,3) Club Athlétique Nantais	227,500
2.	DECONINCK (53) Club Cult. Rue des Postes Lille	215, -
3.	CIMIEZ (55,3) Athlétic Club Trélazéen	215, -
4.	BEEKHUIZEN Ch. (55,7) Sté Halt. Cult. Haguenau	210, -

POIDS PLUMES

1	CAPITAINE (59,8) A.S. Préfect. Seine Assist. Publ.	265, -
2.	MAGE (59,7) Stade Porte Normande	255, -
3.	CROCHARD (59,3) Sté Athlétique Montmartroise	247,500
4.	BERTEL (59,6) Union Méan Penhoet	247,500
5.	LECUYER (57,2) Club Culturiste Reims	235, -
6.	LAUGIER Jean (59,5) Haltérophile Club Nice	235, -
7.	MARION (59,8) Sté Gymn. Angers	230, -
8.	ADELINO (59,8) Frontignan Athlétic Club	215, -

POIDS LEGERS

1.	DESTRIBATS (63,9) Club Halt, et Cult. Caudéranais	287,500
2.	SALOMONE (66) Athlétic Club Servannais	282,500
3.	HEBBEN (65,3) Club Athlétique Rosendaël	275, -
4.	MAUBERT (67,1) Union Sportive Cheminots St-Pol	275, -
5.	NICE (67,5) A.S.P.T.T. La Réunion	275, -
6.	DENONFOUX (67,3) Stade Mun. Montrouge	272,500
7.	POLICARPO (64,1) Maison Jeunes Chambéry	265, -
8.	ROUSSE (66,5) A.S.P.T.T. La Réunion	265, -
9.	GAILLARD (66,2) Union Sportive Toul	262,500
10.	CHAPELAIN (62) Club Athlétique Nantais	260, -
11.	PHILIPPON (62,8) Ilets Sports Montluçonnais	260, -
12.	ROUSSET (64,8) Judo Club Perpignan	260, -
13.	AGOGUE (67,2) U.S. Métro-Transports	260, -
14.	ZIGUEL Bern. (67.2) U.S. Métro-Transports	260, -
15.	DASTUGNE (64,7) Athlétic Club Montpelliérain	255, -
16.	PIERQUET (66) Sporting Club Neuilly	255, -
17.	RIO (67,5) Union Méan Penhoet	255, -
18.	MINCHELLA (60,3) U.S. Métro-Transports	252,500
19.	RACAMIER (64) Française de Lyon	252,500
20.	NAVARRO (67,4) Assoc. Sp. Montferrandaise	252,500
21.	BONHOURE (60,9) Sporting Club Limouxin	250, -
22.	GRENAIS (67,1) C.E.P. Saint-Nazaire	245, -

POIDS MOYENS

1.	RIGAUD (72,3) Athlétique Club Saint-Maurien	320, -
2.	NOEL (73,8) Athlétique Club Saint-Maurien	297,500
3.	FONTAINE (75) Maison des Jeunes Chambéry	295, -
4.	BONASSI (73,4) Sporting Club Neuilly	292,500
5.	LEDUC (74,9) Club Halt. Cult. Caudéranais	292,500
6.	Di CHIARO (74,3) Sporting Club Navis	290, -
7.	PICAUD (72,2) Vannetaise Athlétic Club	287,500
8.	BUCHET (73,4) Club Halt, et Cult. Rochelais	285, -
9.	LEROY (74,7) Club SI). Électronique	285, -
10.	GILET (74,8) Cercle E.P. Saint-Nazaire	285, -
11.	RISPAL (71,7) C.S.A.D.N. Châtellerault	282,500
12.	BEDETTI (74,7) C.S.A.D.N. Châtellerault	282,500
13.	MEYER J.-M. (74,8) Sté Halt. Cult. Haguenau	282,500
14.	BRUYENNE (73,1) Centre Athlétique Lille	280, -
15.	DEMENGEOT (72,3) Club Lutteurs Sparnaciens	277,500
16.	ODIN (73) Haltéro Club Lyonnais	277,500
17.	GUERIAUD (73,4) Union Halt. Vichyssoise	277,500
18.	MEDA (73,5) Club Hait, et Cult. Toulousain	277,500
19.	SIMON (68) Club Sportif de Meaux	275, -
20.	CLAUSS (69,7) Courbevoie Sports	275, -
21.	BROUSSE (72) La Cournonterralaise	275, -
22.	WAGENER Jean (73) Amicale Laïque Cordeliers	275, -
23.	MARROT (71) Club Halt. Troyen	272,500
24.	MOLIERA (72,3) Assoc. Sp. Montferrandaise	272,500
25.	CHARPENTIER (72,8) Association Sp. Mantaise	272,500
26.	FANTINUTTI (73,7) Haltérophile Club Grenoblois	272,500
27.	ACHARD-PICARD (74,6) Ent. Sp. St-Martin-d'Hères	272,500
28.	MORGANTI (74) Union Athlétique Tarbaise	267,500
29.	GLOMOT (75) La Montluçonnaise	265, -
30.	CORNIEUX (74,1) Ilets Sports Montluçonnais	257,500
31.	DOUILLARD (75) Club Athlétique Choletais	242,500

(à suivre)

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU POITOU

Coupe du Poitou

La Coupe du Poitou, qui s'est disputée à La Rochelle le 11 novembre 1962, a donné les résultats suivants : Club Haltérophile et Culturiste Rochelais : 27 pts ; Club Sportif Défense Nationale de Châtellerault : 23 ; A.S.P.O. Angoulême : 15 ; Royan Océan Club : 10 ; Union Amicale de Cognac : 5.

Extrait du règlement : Classement Juniors et Seniors : 5 points au 1er, 4 au 2e, 3 au 3e, 2 au 4e, 1 au 5e.

***

COMITE DU LANGUEDOC

Records du Languedoc homologués au 1er Décembre 1962

Juniors

Développé à deux bras - Coqs : Allard (Sète) 72 k 500 en 1958 ; Plumes : Aspart (Perpignan) 79 k 500 en 1962 ; Légers : Garcia (Nîmes) 95 k 500 en 1956 ; Moyens : Teckman (Narbonne) 107 k 500 en 1960 ; Mi-Lourds : F. Vincent (Montpellier) 100 k en 1956 ; Lourds-Légers : R. Vincent (Montpellier) 105 k en 1962 ; Lourds : R. Vincent (Montpellier) 102 k 500 en 1962.

Arraché à deux bras - Coqs : Arnal (Frontignan) 73 k en 1952 ; Plumes : Aspart (Perpignan) 94 k 500 en 1962 ; Légers : Sanchez (Montpellier) 85 k en 1952 ; Moyens : Rayssiguier (Montpellier) 96 k en 1961 ; Mi-Lourds : F. Vincent (Montpellier) 109 k en 1956 ; Lourds-Légers : R. Vincent (Montpellier) 107 k 500 en 1962 ; Lourds : R. Vincent (Montpellier) 107 k 500 en 1962.

Epaulé et jeté à deux bras - Coqs : Arnal (Frontignan) 90 k en 1952 ; Plumes : Aspart (Perpignan) 112 k 500 en 1962 ; Légers : Sanchez (Montpellier) 115 k en 1952 ; Moyens : Teckman (Narbonne) 127 k 500 en 1960 ; Mi- Lourds : F. Vincent (Montpellier) 124 k en 1955 ; Lourds-Légers : R. Vincent (Montpellier) 140 k en 1962 ; Lourds : R. Vincent (Montpellier) 140 k en 1962.

Total Olympique - Coqs : Allard (Sète) 235 k en 1958 ; Plumes : Aspart (Perpignan) 287 k 500 en 1962 ; Légers : Garcia (Nîmes) 97 k 500 en 1956 ; Moyens : Teckman (Narbonne) 327 k 500 en 1960 ; Mi-Lourds : F. Vincent (Montpellier) 335 k en 1955 ; Lourds-Légers : R. Vincent (Montpellier) 347 k 500 en 1962 ; Lourds : R. Vincent (Montpellier) 350 k en 1962.

Seniors

Développé à deux bras - Coqs : Duplan 78 k en 1958 ; Plumes : Rousset, 85 k 500 en 1962 ; Légers : Sanchez, 110 k 500 en 1957 ; Moyens : Sanchez, 115 k 500 en 1957 ; Mi-Lourds : Marchal, 119 k 500 en 1957 ; Lourds-Légers : F. Vincent, 132 k 500 en 1960 ; Lourds : F. Vincent, 125 k en 1962.

Arraché à deux bras - Coqs : Moulins, 79 k en 1947 ; Plumes : Héral, 96 k en 1951 ; Légers : Sanchez, 100 k en 1957 ; Moyens : Ferrari, 117 k 500 en 1943 ; Mi-Lourds : Ferrari, 125 k en 1945 ; Lourds-Légers : F. Vincent, 135 k 500 en 1960 ; Lourds : F. Vincent 125 k en 1962.

Epaulé et jeté à deux bras - Coqs : Moulins, 107 k 500 en 1947 ; Plumes : Héral, 125 k en 1951 ; Légers : Sanchez, 132 k 500 en 1957 ; Moyens : Ferrari, 156 k en 1948 ; Mi-Lourds : Ferrari, 169 k en 1945 ; Lourds-Légers : F. Vincent. 167 k 500 en 1960 ; Lourds : F. Vincent, 160 k en 1962.

Total Olympique - Coqs : Moulins, 272 k 500 en 1947 ; Plumes : Héral, 305 k en 1951 ; Légers : Sanchez, 342 k 500 en 1957 ; Moyens : Firmin, 367 k 500 en 1955 ; Mi-Lourds : Ferrari, 390 k en 1946 ; Lourds Légers : F. Vincent, 435 k en 1960 ; Lourds : F. Vincent, 410 k en 1959.

COMITE DU LYONNAIS

Liste des Records du Lyonnais homologués au 1er Janvier 1963

Seniors

Développé à deux bras - Coqs : Scaramella 75 k ; Plumes : Platier 91 k 500 ; Légers : Catarinetti Ray. 102 k 500 ; Moyens : Constantinian 120 k ; Mi-Lourds : Constantinian 125 k 500 ; L.- Légers : Dudeck 105 k ; Lourds : Fouletier 125.

Arraché à deux bras - Coqs : Scaramella 77 k 500 ; Plumes : Platier 87 k 500 ; Légers : Catarinetti Ray. 97 k 500 ; Moyens : Constantinian 115 k ; Mi-Lourds : Hostin 122 k 500 ; L.- Légers : Billet 104 k 500 ; Lourds : Fouletier 130 k.

Epaulé et jeté à deux bras - Coqs : Scaramella 100 k ; Plumes : Platier 115 k 500 ; Légers : Gaétan Joseph 130 k ; Moyens : Constantinian 140 k 500 ; Mi-Lourds : Hostin 157 k 500 ; L.- Légers : Barone 137 k 500 ; Lourds : Fouletier 164 k.

Total sur les trois mouvements olympiques - Coqs : Scaramella, 67,5 - 72,5 - 100 = 240 k ; Plumes : Platier, 90 - 87,5 - 115 = 292 k 500 ; Légers : Catarinetti, 100 - 97,5 - 125 = 322 k 500 ; Moyens : Constantinian, 120 - 112,5 - 140 = 372 k 500 ; Mi-Lourds : Constantinian, 125 - 110 - 142,5 = 377 k 500 ; L.-Légers : Barone, 102-5 - 100 - 137,5 = 340 k ; Lourds : Fouletier, 135 - 130 - 160 = 415 k.

Juniors

Développé à deux bras - Coqs : Gonzalès 70 k ; Plumes : Platier : 77 k 500 ; Légers : Combet 92 k ; Moyens : Glain 97 k 500 ; Mi-Lourds : Fédoras 102 k 500.

Arraché à deux bras - Coqs : Gonzalès 72 k 500 ; Plumes : Gonzalès 74 k 500 ; Légers : Combet 93 k ; Moyens : Petit 95 k 500 ; Mi-Lourds : Gamichon 102 k 500.

Epaulé et jeté à deux bras - Coqs : Heyraud 90 k ; Plumes : Platier 100 k ; Légers : Gaétan 120 k ; Moyens : Petit 125 ; Mi-Lourds : Fédoras 133 k 500.

(à suivre)

Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

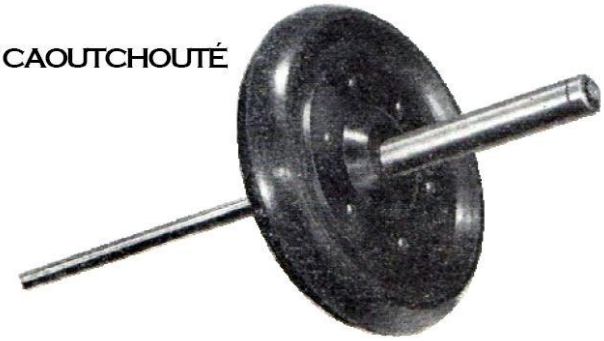

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

©R. LPZ 2019

© RLPZ (2019)

N° 186

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

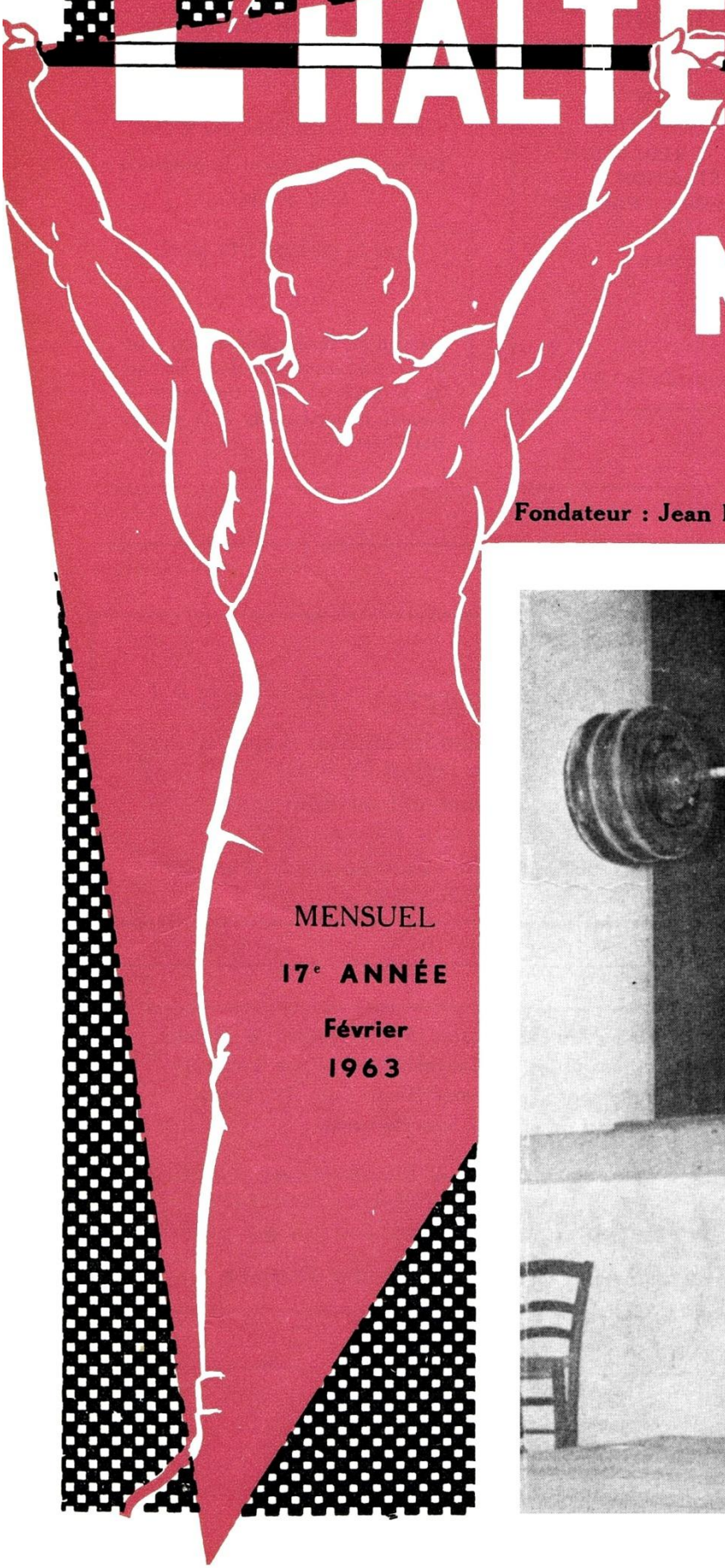

MENSUEL

17e ANNÉE

Février

1963

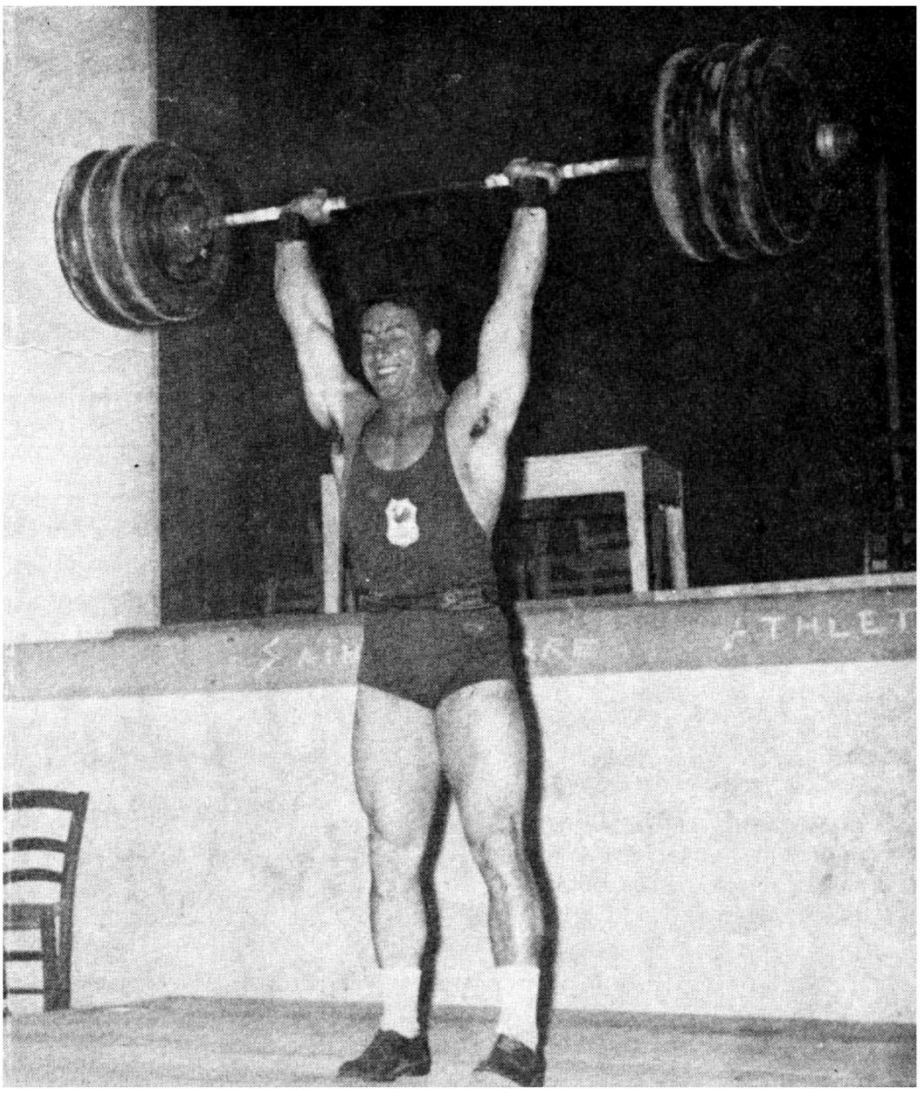

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction et de la Commission de P.O. du 29 Janvier 1963 3

Règlement du Critérium National Culturiste 1963 4

Règlement du Championnat de France Culturiste 1963 5

Classement Général du Prix Fédéral 1963 6

Classement Général du Prix Interrégional 1963 (suite) 7

Les Finales du Prix Interrégional par G. LAMBERT 7

L'épaulé en flexion de Ohnuma, par G. LAMBERT 8

Résultats Techniques des Finales du Prix Fédéral Juniors et Seniors ..... 10 et 11

Au tableau d'honneur de la F.F.H.C. 11

Meilleures Performances Françaises 1962 12

Ce que vous devez savoir 13

Premier Stage d'Espoirs 15

Nos Joies, nos Peines 15

Dans nos Comités Régionaux 15

Sur notre page de couverture :

VINCENT (Athlétic Club Montpelliérain)

bat le record de France de l'arraché à deux bras

Lourds Légers avec 137 k 500.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

17e ANNEE. – N° 186.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France	**6 NF.**
Etranger	**10 NF.**
Clubs affiliés	**15 NF.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Le FILM du

Championnat du Monde

d'Haltérophilie 1961

est à la disposition des Clubs affiliés qui en feront la demande

à la F.F.H.C.

Durée du Prêt : 15 jours

Frais d'envoi et retour à la charge des Clubs

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Nous devons les photos du Prix d'Encouragement et du Prix Interrégional à l'amabilité de M. BANOS

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 29 JANVIER 1963

Présents : MM. Clutier, Duchesne, Dury, Morin, Pichon, Roussaux, Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Buisson, Chaix, Dumoulin, Firmin, Fischer, Gourhand, Hervochon, Leveler, Lomet, Piou, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Se référant à la dérogation accordée par le Bureau au Comité de l'Ile de la Réunion en homologuant les records du junior Garaïos, malgré la présence de deux arbitres fédéraux seulement, le Comité du Languedoc avait demandé que soit prise en considération la performance du junior Aspart : 97 k. 500, réalisée en présence de deux arbitres fédéraux et de M. Max Héral.

Au cours de sa dernière réunion, le Bureau avait décidé de demander au Comité du Languedoc des précisions au sujet de la nomination, comme arbitre régional, de M. Max Héral, réservant sa décision sur l'homologation du record.

Après communication des précisions reçues, le Comité de Direction décide, à l'unanimité, de s'en tenir au règlement, aussi bien en ce qui concerne les conditions d'homologation d'un record de France que de la nomination d'un arbitre régional. En conséquence, le record d'Aspart ne peut être validé.

Le Comité de Direction homologue ensuite comme record de France Juniors la performance ci-après :

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 113 k 500 par Gouverneur, le 19 Janvier 1963, à Monaco. Arbitres : MM. Chaix, Ammar et Paléotti (ancien record : 113 k. par Delebarre).

Sont homologuées comme records de France Seniors les performances suivantes :

Poids Lourds Légers. - Arraché à deux bras : 137 k. 500 par Vincent, le 20 Janvier 1963, à Nîmes. Arbitres : MM. Firmin, Ichard, Commamala (ancien record : 135 k 500 par lui-même).

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 130 k 500 par Fouletier, le 27 Janvier 1963, à Lyon. Arbitres : MM. R. Gourhand, Michaud, Faure (ancien record : 129 k par lui-même).

Epaulé et jeté à deux bras : 165 k 500 par Fouletier, le 27 Janvier 1963, à Lyon. Arbitres : MM. R. Gourhand, Michaud, Faure (ancien record : 164 k. par lui- même).

Total Olympique : 127,500 - 130 - 165 = 422 k 500 par Fouletier, le 27 Janvier 1963, à Lyon. Arbitres : MM. R. Gourhand, Michaud, Faure (ancien record : 412 k 500 par Debuf).

COMMISSION DE P.O. - M. J. Duchesne, Secrétaire, fait un compte rendu de la Commission de Préparation Olympique qui vient de se tenir.

FINALES DU PRIX FÉDÉRAL. - Il est donné communication de la liste des qualifiés Juniors et Seniors pour les Finales du Prix Fédéral qui se disputeront les Samedi 9 et Dimanche 10 Février prochain, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris.

Sur une observation de M. Roussaux, le Comité de Direction décide qu'il sera précisé, dans le règlement de toutes les compétitions, que ne peuvent y prendre part les athlètes ayant été qualifiés à la finale d'un Championnat de France.

Les dispositions suivantes sont prises pour l'organisation des finales du Prix Fédéral :

- *Prix des places* : 2 Frs ;
- *Arbitres à la pesée* : MM. Roussaux et Morin ;
- *Arbitres* : MM. Rolet, Piou, Pichon, Fiolle ;
- *Délégué aux athlètes* : M. Legall ;
- *Secrétaire de séances* : M. Duchesne ;
- *Speaker et sonorisation* : M. Leveler ;
- *Installation du matériel* : M. Guillier ;
- *Compte rendu pour* « l'Haltérophile Moderne » : M. Roussaux.

Il est également décidé que le Moniteur National sera chargé du compte rendu du Prix Interrégional.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. - Le Président rappelle que la F.F.H.C. a dû avancer la date de son assemblée générale en application des prescriptions de l'arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Il souligne les réactions provoquées par cet arrêté, aussi bien parmi les Clubs et Comités régionaux de la F.F.H.C. qu'au sein du Comité National des Sports.

Après un échange de vues, la date de l'assemblée générale est définitivement fixée au Samedi 9 Mars après-midi. Vérification des pouvoirs à partir de 14 heures ; début de séance : 14 h 30.

M. Marcel Dury fait part à ses Collègues de son intention de ne pas demander le renouvellement de son mandat aux élections du Comité de Direction et déclare maintenir sa décision, malgré l'insistance mise à le faire changer d'avis et les regrets qui lui sont exprimés.

Le Comité en prend acte.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Candidature d'Arbitre Fédéral. - Sur proposition du Comité de l'Ile de France, M. Chariot est admis à passer les épreuves de l'examen d'arbitre fédéral, Dimanche 10 Février, à l'occasion de la finale du Prix Fédéral. Commission d'examen : M.M. Buisson, Morin, Rolet.

Demande de radiations. - Le Comité de Direction donne son accord à la demande présentée par le Comité Anjou- Bretagne de radier les athlètes Vermet, de la Société de Gymnastique d'Angers, et Peltier, du Club Athlétique Nantais, pour faits graves exposés en séance.

Licence Jean Debuf. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Marcel Dumoulin, Président du Comité des Flandres, qui demande l'autorisation de délivrer une licence à Jean Debuf pour lui permettre d'exercer les fonctions de Président actif de l'Association Lilloise Inter-Entreprises qui lui ont été confiées.

A l'unanimité, le Comité de Direction accorde à Jean Debuf la licence qu'il sollicite.

Demande de prêt de barre. - Le Comité de Direction donne avis favorable à la demande de prêt de barre présentée par l'Union Gymnique Gannatoise avec l'avis favorable du Comité d'Auvergne.

Lettre de l'athlète Gaiotti exposant la situation d'anciens finalistes du Championnat de France, ne pouvant plus se qualifier pour la finale et qui n'ont droit à aucune compétition. Il souhaiterait que la question soit étudiée et une solution trouvée qui permette à cette catégorie d'haltérophiles d'aborder la saison sportive avec intérêt.

Le Président, tout en rappelant l'échec de l'initiative prise par la F.F.H.C. qui avait organisé, l'an dernier, trois réunions réservées aux 1ère série, propose que ce problème soit évoqué au cours du Congrès Technique qui, à Vichy, pourrait remplacer l'assemblée générale prévue et qui a dû être avancée.

Déplacement à l'île de la Réunion. - Lettre du Comité de l'Ile de la Réunion qui espère pouvoir mettre sur pied un déplacement dans cette île, ainsi qu'a Madagascar et l'Ile Maurice, de quatre ou cinq haltérophiles de valeur accompagnés de M. Jean Dame. La période envisagée serait le mois de Juillet.

Des démarches seront faites auprès des athlètes invités pour connaître leurs possibilités d'absence.

Lettre de M. Lomet s'élevant « contre la campagne néfaste menée dans « L'Haltérophile Moderne » contre le règlement et les arbitres ». Il cite en exemple l'article paru dans le N° 184.

Lecture est donnés des passages incriminés qui n'apparaissent en rien répréhensibles aux membres présents, le Moniteur National critiquant, au contraire, les mauvais arbitres qui méconnaissent les règlements ou font preuve de chauvinisme.

Il sera répondu dans ce sens à M. Lomet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général,
André ROLET.

***

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE

Réunion du 29 janvier 1963

Présents : MM. Jean Dame, J. Duchesne, L. Morin, A. Rolet, G. Lambert.

I. - *Lecture du procès-verbal de la réunion du* 26 *Décembre* 1962. - Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

II. - *Lettre de l'U.R.S.S.* invitant un athlète et un officiel au Grand Prix de Moscou, les 15, 16 et 17 Mars.

L'athlète Paterni sera pressenti pour ce déplacement.

III. - *Match France- Italie A*., le 23 Mars. - Il est décidé d'organiser une réunion de sélection le 10 Mars au Gymnase Voltaire. Seront convoqués à cette réunion :

- *Coqs* : Meurat, Henry, Sgaramella.
- *Plumes* : Fulla, Aspart, Lopez.
- *Légers* : Aspart, Delebarre.
- *Moyens* : Paterni, Maier, Constantinian, Battaglia (s'il vaut au moins 360 k.).
- *Mi-Lourds* : Czaplicki.
- *Lourds Légers* : Vincent, Mierczuk, Lefèvre.
- *Lourds* : Fouletier, Lévecq.

IV. - *Bourses* 1963. - La Commission constate son désaccord avec les attributions faites par le Haut-commissariat. Le président a demandé une entrevue au Colonel Crespin pour essayer de faire prévaloir le point de vue de la commission.

V. - *Lettre du Comité des Flandres*, demandant l'autorisation d'organiser une Journée des Records, le 24 Février, avec des athlètes « Olympiques ».

Autorisation accordée malgré l'opposition de M. Lambert qui estime que les réunions importantes sont trop fréquentes pour certains athlètes.

VI. - *Stages*. - 1. Stage d'oxygénation de Voiron. M. Lambert rend compte des réponses reçues. Cinq acceptations seulement. La discussion s'engage pour savoir s'il faut maintenir ce stage à effectif réduit ou le supprimer. Stage maintenu.

2. Stage Championnat du Monde. Le Haut-commissariat propose d'en réduire la durée du 22 ou 31 Août, à Voiron. La Commission ne peut que s'incliner devant cette décision regrettable.

VII. - *Réponses de Maier, Fouletier, Vincent, et La Française de Lyon* à la lettre du 15 Janvier de la Commission de Préparation Olympique.

VIII. - *Lettre de M. Firmin* concernant l'entraînement et la condition actuelle de Vincent.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE.

Règlement du Critérium National culturiste 1963

Le Critérium National Culturiste sera organisé par les soins des Comités Régionaux le 5 mai 1963.

Il est réservé aux athlètes munis de la licence de 1962-63 ayant réussi les minima imposés.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront participer à l'épreuve dans la catégorie déterminée par leur poids, c'est- à-dire :

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Mouvements imposés

Développé couché au banc horizontal ;

Développé derrière la nuque ;

Flexion sur les jambes, barre derrière la nuque ;

Flexion des avant-bras sur les bras en barre ;

Epaulé et jeté à deux bras ;

Saut en longueur sans élan.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque poids essayé).

La progression entre les essais des exercices en barre ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k. 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles prescrites ci-dessous.

Règlements des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre, le mouvement étant terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre :
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé :
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras :
4. Extension incomplète ou alternative des bras :

Développé derrière la nuque. - La barre se posant sur les muscles trapèze - l'athlète immobile - l'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains. Le développé terminé, l'athlète, immobile, attendra le commandement de « terre ».

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps de départ par flexion des jambes et toute flexion de celles-ci au cours du développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension alternative ou incomplète des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile, l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Flexion avant-bras sur bras. - La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Au signal de l'arbitre qui frappera dans ses mains lorsque l'athlète est en position immobile, celui-ci exécutera une flexion des bras à fond, sans retrait exagéré du corps. Le mouvement terminé, l'arbitre donnera le commandement de reposer la barre.

Fautes à sanctionner :

1. Temps de départ par bascule en avant ;
2. Temps d'arrêt au cours de la flexion ;
3. Retrait exagéré du corps ;
4. Epaulé et jeté à deux bras. - En trois essais. Application du règlement officiel.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons de chute. Tout retrait du pied ou pose des mains au sol, en arrière du point de chute, sera déduit à la mensuration. Trois essais en tout.

Ordre d'exécution de la compétition

1er Mouvement : Développé derrière la nuque.

2e Mouvement : Epaulé et jeté à deux bras.

3e Mouvement : Développé couché.

4e Mouvement : Flexion des avant-bras sur les bras.

5e Mouvement : Flexion sur les jambes.

6e Mouvement : Saut sans élan.

Minima imposés

Nota. - Les exercices avec poids ne font pas l'objet de répétitions semblables à celles exigées pour les Brevets culturistes. Le mouvement n'est exécuté qu'une seule fois par essai.

Cotation

Développé derrière la nuque. Epaulé et Jeté à deux bras. Flexion des avant-bras sur les bras. Il est accordé 1 point 1/2 par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Développé couché. Flexion sur les jambes. Il est accordé 1 point par fraction de 2 k. 500 au-dessus des minima imposés.

Saut sans élan. Il est accordé 1 point par fraction de 5 cm au-dessus des minima imposés jusqu'à 2 m. 40 et 2 points par fraction de 5 centimètres de 2 m. 40 à 2 m. 70.

Classement

Le classement s'effectuera par catégories de poids de corps, en additionnant les points des six épreuves. En cas d'ex-æquo au total des points, l'athlète le plus léger à la pesée sera classé le premier.

Il sera établi un classement distinct des juniors et des Seniors.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre des participants.

Conditions d'engagement

1° Ne peuvent prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des sociétés affiliées à la F.F.H.C., et munis de la licence de l'année sportive 1961-62.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds
A. Développé derrière la nuque	35 k	40 k	45 k	50 k	55 k	60 k	65 k
B. Épaulé et jeté à deux bras.....	65 k	75 k	85 k	90 k	95 k	100 k	105 k
C. Développé couché.....	60 k	65 k	70 k	75 k	80 k	85 k	90 k
D. Flexion des avant-bras sur les bras.....	30 k	32 k 500	35 k	37 k 500	40 k	42 k 500	45 k
E. Flexion sur les jambes.....	70 k	80 k	90 k	100 k	105 k	110 k	115 k
F. Saut sans élan	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.

2° Les mineurs devront avoir 16 ans révolus, produire une autorisation des parents ou tuteurs et un certificat médical d'aptitude aux sports datant de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, comportant le nom de l'athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la société à laquelle il appartient, la meilleure performance, le nombre de points par épreuve et le relevé global des points, devront être établis par ordre de classement, sur des feuilles séparées par Juniors et Seniors et parvenir à la F.F.H.C. le 10 mai 1963 au plus tard.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral ou par un juge officiel de Concours de la F.F.H.C.

***

Règlement du Championnat de France Culturiste 1963

(CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE)

Le Championnat de France Culturiste 1963 (Concours du Plus Bel Athlète de France) est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés dans un Club de la F.F.H.C. au moins depuis le début de la saison 1962-1963.

Les participants doivent avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

Programme

1° *Épreuves physiques cotation de* 0 à 20, *Coef.* 1

- Développé couché en trois essais, coté 0 à 20.

- Flexion sur les jambes en trois essais, coté 0 à 20.

- Saut en longueur sans élan, coté 0 à 20.

Addition des trois notes qui seront ensuite divisées par trois.

(Voir Barème et règlement des exercices).

Celles-ci pourront être organisées la veille du Championnat ou des Éliminatoires.

2° *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.

3° *Présentation individuelle*, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20, Coef. 2.

Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.

4° *Poses au choix.* Durée totale une minute maximum. Durée minimum de chaque pose dix secondes. Cotation de 0 à 10, Coef. 2.

5° *Prix d'évolutions.* Hors Concours.

Exercices d'agilité au sol pour les athlètes susceptibles de faire une belle présentation.

Durée 1 m. 30, cotation de 0 à 20.

6° Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que des trois meilleurs classés dans le Prix d'Évolution.

Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues :

a) Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68.

b) Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

Éliminatoires

Les éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du plus Bel Athlète de France) devront avoir lieu entre le 19 et le 26 mai 1963. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 28 mai. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, **et sa date de délivrance**, ainsi que l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut du Masseur Kinésithérapeute ou du Gymnaste Médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues par chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du jury.

Finale nationale

La Finale Nationale aura lieu au Grand Casino de Vichy, le 6 Juillet 1963, en soirée.

Pesée et vérification de taille

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1962-1963 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la finale.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1° Elle leur allouera une prime de 0,68 F par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction Départementale des Sports à tous les qualifiés.

2° Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Hôtel qui sera désigné ultérieurement.

Jury

Le Jury du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devra être composé de 6 personnes et comprendra obligatoirement : 2 jurés nationaux, un médecin, un sculpteur ou peintre et deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury du Prix d'Évolution devra être composé de trois membres dont un professeur ou un Gymnaste Médical et deux personnalités au courant des questions sportives.

Les membres du jury tant des éliminatoires que de la finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un club présentant des concurrents au Championnat.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Règlement des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds	Points
C. Développé couché.....	30 k	40 k	50 k	65 k	70 k	80 k	90 k	= ½
E. Flexion sur les jambes....	50 k	60 k	70 k	80 k	90 k	100 k	110 k	= ½

Arbitrage : Ces épreuves seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du - relèvement ;

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute. Tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration.

Trois essais en tout.

Barème de cotation

Développé couché. - Flexion de jambes un demi point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci-dessous jusqu'à 20 maximum.

Saut sans élan : 1 point par fraction de 5 cm à partir de 2 m.

Arbitrage : ces épreuves physiques seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

*

Classement général du Prix fédéral 1963

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

1.	DUFLOT (55,3) Sporting Club Tête de Cheval	232,500
2.	ROYET (54) Assoc. Sportive Pérollière	205, -
3.	DUPONT (50,8) Amiens Sporting Club	200, -

POIDS PLUMES

1.	HOUSSAIS (59) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	260, -
2.	HEYRAUD (58) A.S. Cheminots de Vénissieux	245, -
3.	ENADAN (59,8) Dreux Athlétic Club	245, -
4.	REQUIN (58) Stade Municipal Petite Synthe	242,500

POIDS LEGERS

1.	MULLER (66,2) Esso Sports	287,500
2.	BOULANGER (66,3) A.S. Électricité Lille	267,500
3.	GUERRERO (67,4) A.S. Cheminots Béziers	262,500
4.	GIRAUDEAU (67,5) Cercle Cuit. St Médard	257,500
5.	MASONI (63,8) La Légère Mélinoise	255, -
6.	CHIROL (67,4) Ilets Sports Montluçonnais	255, -
6.	MALLET (67,4) Centre Athlétique Lille	255, -
8.	PAYNOT (67) Alliance Ste Savine	252,500
9.	BAUVIN (62,5) Sporting Club Tête de Cheval	230, -
10.	DIJOUX (62) APECA La Réunion	227,500

POIDS MOYENS

1.	HOUIN (73) Union Sportive Toul	315, -
2.	DELAUNAY (73,6) Club Athlétique Nantais	305, -
3.	CANCIGH (72,7) La Montluçonnaise	300, -
4.	PLESSIX (73,7) Évreux Athlétic Club	300, -
5.	BERTIN (69,5) Patronage Saint-Etienne Rennes	295, -
6.	DEGENNE (70,8) Asnières Sports	282,500
7.	PARIS (73,5) Haltérophile Club Boulogne	282,500
8.	FAUT (72) Stade Munie. Petite Synthe	280, -
9.	SAUBERT (73) APECA La Réunion	267,500
10.	NOUCANA (75) APECA La Réunion	265, -

POIDS MI-LOURDS

1.	COLUCCI (75,3) Sporting Club Navis	305, -
2.	LECOMTE (78,6) Association Sportive Wonder	297,500
3.	CARBASSE (77) Judo Club Perpignan	295, -
4.	FERREC (78,7) Dreux Athlétic Club	295, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	FERT (89,1) U.S. Métro Transports	330, -

POIDS LOURDS

1.	VOVAU (97) Haltérophile Club Arles	270, -

SENIORS

POIDS COQS

1.	LAGRUE (55,5) Union Sportive Toul	242,500
2.	GUIPON (55,3) Assoc. Préf. Seine et Assist. Pub	237,500
3.	CHAULOUX (55,3) Club Athlétique Nantais	230, -
4.	DANIS (56) Sports Réunis Lille Délivrance	222,500
5.	PAPADACCI (54,7) Enfants du Devoir Oyonnax	220, -
6.	ACHINO (56) Union Haltérophile Vichyssoise	217,500
7.	GRANDEMANGE (53,5) Am. Laïque des Cordeliers	212,500

POIDS PLUMES

1.	PEIGNOT (59,7) Club Athlétique de Calais	270, -
2.	FABBRO (58,8) A.S. Cie Elect. Méc. Le Bourget	262,500
3.	MACE (60) Stade Porte Normande Vernon	262,500
4.	CAPITAINE (59,3) As. Préf. Seine et Assist. Publ.	257,500
5.	POLICARPO (60) Maison Jeunes Chambéry	257,500
6.	MINCHELLA (59) U.S. Métro Transports	255, -
7.	CHARTRAIN (58,6) Stade Porte Normande Vernon	250, -
8.	CRUGNIER (60) Toulouse Électrogaz Club	250, -
8.	BONHOURE (60) Sporting Club Limouxin	250, -
10.	MORO (60) Stade Porte Normande Vernon	247,500
11.	BERTHEL (58,4) Union Méan Penhoet	245, -

POIDS LEGERS

1.	LEDROIT (66,1) Athlétique Club St Maurien	310, -
2.	COMBET (67,3) A.S. Cheminots Vénissieux	305, -
3.	GOUMEZIANE (62,6) Sporting Club Neuilly	302,500
4.	DOUET (66,1) Club Sportif Alençon	302,500
5.	ASPART (64) Judo Club Perpignan	300, -
6.	VANLENGHENOVE (65,1) Cl. des Jeunes Wazemmes	295, -
7.	BECK (66.1) Union Hait. Vichyssoise	295, -
8.	TOGNET (66,8) Maison Jeunes Chambéry	292,500
9.	MALEVIALLE (67,5) Toulouse Électrogaz Club	290, -
10.	SALOMONE (66,5) Athlétique Club Servannais	282,500
11.	HEBBEN (65,5) Club Athlétique Rosendaël	280, -
12.	PRIGENT (63,3) Sporting Club Neuilly	275, -
13.	DESSUS (64,5) Union Sportive Crestoise	265, -
14.	SUCHET (67,5) La Montluçonnaise	265, -

POIDS MOYENS

1.	PUGNAT (74,2) Sporting Club de Neuilly	322,500
2.	GARCIA René (75) Toulouse Électrogaz Club	312,500
3.	GIAT (71) Assoc. Sp. Montferrandaise	310, -
4.	BONASSI (73,8) Sporting Club Neuilly	302,500
5.	SCHNEIDER (75) Omnium Sportif Stéphanois	300, -
6.	DESCHAINTRES D. (67,6) Sporting Club Neuilly	297,500
7.	FONTAINE (74,8) Maison Jeunes Chambéry	295, -
8.	DI CHIARO (74,2) Sporting Club Navis	287,500
9.	REGNIER (73,6) Stade Munie. Montrouge	277,500
10.	MANEY (74) Cercle Cuit. St Médard	277,500
11.	MARECHAL (72,8) Enfants du Devoir Oyonnax	260, -

POIDS MI-LOURDS

1.	DINDELEUX (81,5) Ass. Préf. Seine et Assis. Publ.	337,500
2.	MORIZOT (80) Assoc. Sp. Préfecture de Police	320, -
3.	GREIS (76,5) Club Lutteurs Sparnaciens	317,500
4.	SAUDEMONT (77) Amiens Sporting Club	317,500
5.	CATRIX (77,4) Entente Sp. St Martin d'Hères	312,500
6.	MARTIN (79,4) Patronage St Etienne Rennes	312,500
7.	DELMAS (80) Athlétique Club St Maurien	312,500
8.	CALLEBOUT (82,5) Club Athlétique Rosendaël	310, -
9.	MALLARD (80) Cigognes Tarbes	305, -
10.	HAUDIQUET (82,5) Haltérophile Club Boulogne	305, -
11.	VINCENT (75,4) U.S. Métro-Transports	302,500
12.	ZIDARIC (76,6) Cercle Michelet Orléans	300, -
13.	MAZALLON (78,4) Club Athlétique St Priest	287,500

POIDS LOURDS-LEGERS

1.	HERMAIN (87,8) A.S. Lilloise Inter Entreprises	350, -
2.	BARONE (86,4) Enfants du Devoir Oyonnax	342,500
3.	BRIDIER (84,4) Assoc. Sportive Mantaise	332,500
4.	MICHON (85,5) Union Mâconnaise	330, -
5.	DUVAL (84,7) La Beaucourtoise	320, -
6.	PERRAUD (85,7) Stade Croisicais	317,500
7.	DUDECK (88,4) Haltéro Club Arbreslois	315, -
8.	BOSSA (83,5) Entente Sp. St Martin d'Hères	312,500

POIDS LOURDS

1.	LAGNEAU (91,3) Sté Athlétique Enghien	365, -
2.	DRUFIN (91,3) Étudiants Club Orléanais	355, -
3.	NARDIN (117,1) Courbevoie Sports	352,500
4.	CAPDEVILLE (90,6) Sporting Club Neuilly	345, -
5.	DUTHILLEUX (91) A.S. Électricité Lille	345, -
6.	PIERRON (94,5) Union Haltérophile Vichyssoise	342,500
7.	MANIGAULT (114) Sporting Cl. St Amandois	340, -

Classement général du Prix Interrégional 1963

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS (*suite*)

POIDS MI-LOURDS

1.	GISCLON (77,6) Union Amicale Cognac	315, -
2.	PUGNAT (75,2) Sporting Club Neuilly	312,500
3.	LUTUN (80,8) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	312,500
4.	CHELLE (80) Toulouse Électrogaz Club	307,500
5.	ZIGUEL Ch. (75,3) U.S. Métro-Transports	305, -
6.	HÂTE (77,2) A.S. Augustin-Normand	305, -
7.	MARTINEZ (78,4) Sporting Club Limouxin	302,500
8.	GWINNER (78,6) Union Sp. Wittenheim	300, -
9.	LABILLE (80) U.S. Métro-Transports	295, -
10.	POILVERT (81,4) Courbevoie Sports	295, -
11.	DANEL (77,1) Courbevoie Sports	290, -
12.	RIOUFFRAYS (79) Française de Lyon	290, -
13.	PAIS (78,5) Assoc. Sp. Montferrandaise	287,500
14.	PORTEFAIX (79,5) Sporting Club Neuilly	285, -
15.	AMET (79,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	285, -
16.	PICHON (78) C.S.A.D.N. Châtellerault	285, -
17.	SALERNO (82,3) Cercle des Sports Homécourt	285, -
18.	GUIRAUD (81) S.C.P.O. Paris	277,500
19.	ROYER (80,4) La Légère Mélinoise	275, -
20.	PIANO (80,7) Assoc. Sp. Montferrandaise	275, -
21.	BINDA (81,4) La Légère Mélinoise	272,500
22.	FRADET (82,5) Alliance Sainte-Savine	270, -
23.	LEROY (76) Athlétique Club Servannais	270, -
24.	COMMENGINGER (79,5) Sté Halt, et Cul. Haguenau	267,500

POIDS LOURDS LEGERS

1.	DUDECK (87,7) Haltéro Club Arbreslois	327,500
2.	CHAPOUR (82,6) A.S.P.O. Midi	325, -
3.	GOESSENS (84) Haltérophile Club Boulogne	325, -
4.	PERRAUD (86) Stade Croisicais	325, -
5.	BOSSA (83,6) Entente Sportive St-Martin d'Hères	320, -
6.	PERRIN (86,1) Maison Jeunes Chambéry	317,500
7.	DURPOIX (86,9) Courbevoie Sports	312,500
8.	STRESSER Marcel (84,8) Sté Halt. Cult. Haguenau	305, -
9.	MARSAUD (83) Club Sportif Meaux	300, -
10.	GOGUILLOT (87,2) L'Omanaise	297,500
11.	EYMAS (89) Gymnase Club Sorguais	285, -

POIDS LOURDS

1.	NARDIN (117,9) Courbevoie Sports	347,500
2.	PIERRON (95,7) Union Haltérophile Vichyssoise	345, -
3.	DEYRIS (96,9) Monrepos Olympique	332,500
4.	CAVALLI Y. (118) Haltérophile Club Grenoblois	332,500
5.	LEROY (92,6) Amiens Sporting Club	325, -
6.	LAVIS (104,8) Stade Mun. Montrouge	320, -
7.	PILARD (93,9) Athlétic Club Trélazéen	310, -
8.	DEROSZ, Cercle Haltérophile Troyen	302,500

Les finales du Prix interrégional

A quelques exceptions près, nous n'avons pas retrouvé, cette année, les mêmes finalistes au Prix interrégional qu'au Prix d'Encouragement. Ce phénomène est dû en grande partie à la nouvelle réglementation de la Fédération. Seuls, en effet les athlètes classés 3e série pouvaient participer à cette compétition et les neuf juniors et deux seniors qui atteignirent ou dépassèrent le minima des 2e série, au cours du Prix d'Encouragement, ne purent donc se présenter aux éliminatoires de ce prix Interrégional.

Nous pensons que c'est là une bonne initiative, car un plus grand nombre d'athlètes vont ainsi participer aux finales fédérales. De plus, cette formule évitera à certains jeunes espoirs de s'exténuer à participer à « toutes » les épreuves du calendrier fédéral. Nous avons, certes, regretté de ne pas voir en action des athlètes de valeur comme Coronel, Ledroit, Colas, mais nous savons que nous les retrouverons dans les prochaines compétitions.

Chez les Juniors, les performances sont généralement très homogènes et le nombre de kilos séparant les vainqueurs des différentes catégories est conforme à la norme. Tout juste pouvons-nous relever une certaine faiblesse de la catégorie Coqs. Mais les performances actuelles des jeunes athlètes ne sont que des indices très incertains de leurs possibilités réelles que la foi, le courage et la persévérance permettront d'épanouir.

Chez les Seniors, les chiffres des performances seraient également très homogènes dans leur ensemble, s'ils n'étaient perturbés (!) par les 315 k du Poids Moyen Rigaud. Ce chiffre dépasse de 2 k 500 le total de Pugnat, vainqueur de la catégorie supérieure et qui, au poids de corps de 75 k 400, n'est en fait qu'un Poids Moyen. Ces deux athlètes de détente - 95 k. à l'arraché, 130 k au jeté, pour, respectivement, 90 k et 87 k 500 au développé - ont donc dominé cette compétition. Mais les catégories lourdes nous amènent quelques satisfactions avec la bonne performance du Lourd Léger bordelais Chapour qui arrache 107 k 500. Pierron, spécialiste des lancers, est un beau vainqueur de la catégorie Lourds, et bat le développeur Nardin au poids de corps.

En plumes, le courageux « Capitaine » s'attribue la victoire avec 255 k, soit 32 k 500 de plus que le vainqueur des Coqs. Comme chez les Juniors, cette catégorie est assez nettement en retrait par rapport aux autres catégories.

La plus belle bagarre a sans aucun doute été celle des Poids Légers, les trois hommes terminant tous à 110 k au jeté.

Dans son ensemble, ce Prix Interrégional a été intéressant à suivre et nous aurons plaisir à retrouver plusieurs de ces lauréats dans les prochaines compétitions.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

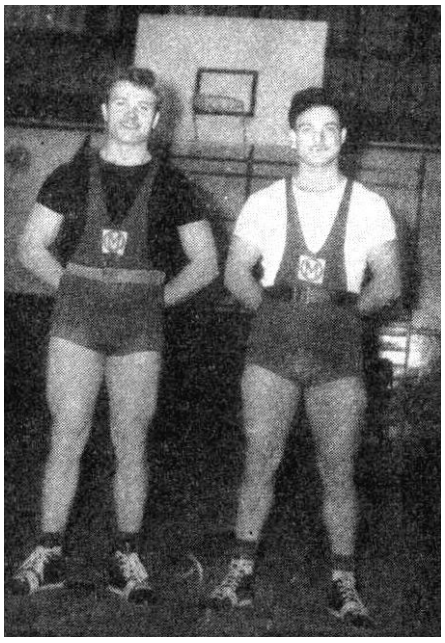

Deux espoirs de l'U.S. Métro-Transports FERT et VEZZANI

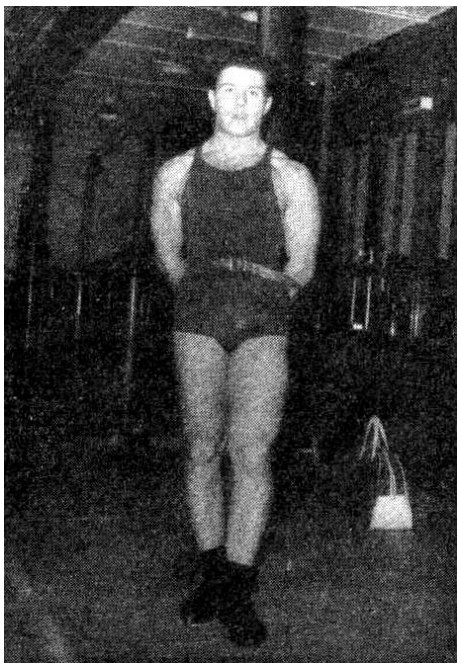

De NARD (Union Vichyssoise) vainqueur du Prix Interrégional Lourds-Légers avec 307 k 500

L'ÉPAULÉ EN FLEXION DE OHNUMA

Kenjic Ohnuma est sans doute l'un des athlètes les plus sympathiques de l'Équipe Japonaise. Extrêmement courtois, sa connaissance de la langue anglaise lui permet de plus d'entrer en contact avec des athlètes de toutes nationalités.

Il est donc au sein de l'Équipe Japonaise l'interprète, mais aussi le principal manager, car son dévouement pour ses compatriotes est réellement exceptionnel : aux Championnats du Monde, la veille de la compétition des Légers à laquelle il participait, Ohnuma était au bord du plateau et encourageait de toute sa foi, de toute son énergie nerveuse, le jeune Poids Plume Japonais Ichinoseki.

Mais, parallèlement à ces qualités intellectuelles et morales, Ohnuma possède, comme en témoignent les images de ces pages, une technique irréprochable à l'épaulé son dernier essai des Championnats du Monde avec une charge de 150 k peut servir d'exemple à tous les tireurs en flexion ayant une morphologie semblable.

1re phase du tirage. - Nos, 1 - 2 - 3 - 4 - 5.

Sur la première image, les épaules sont à peine engagées en avant du plan d'évolution de la charge, mais cette position s'accentue jusqu'à ce que la barre atteigne le niveau des genoux pendant que les genoux s'étendent, le buste accentue donc très légèrement son degré d'inclinaison vers l'avant.

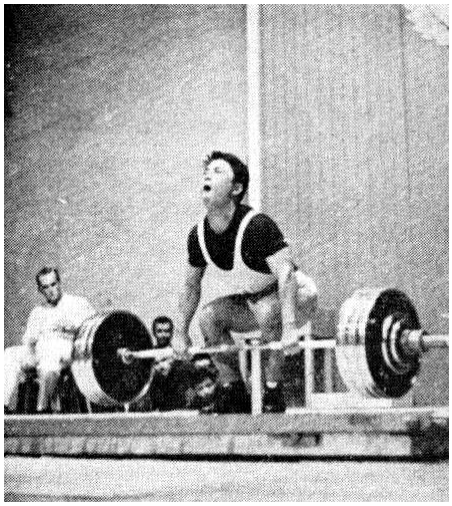

1

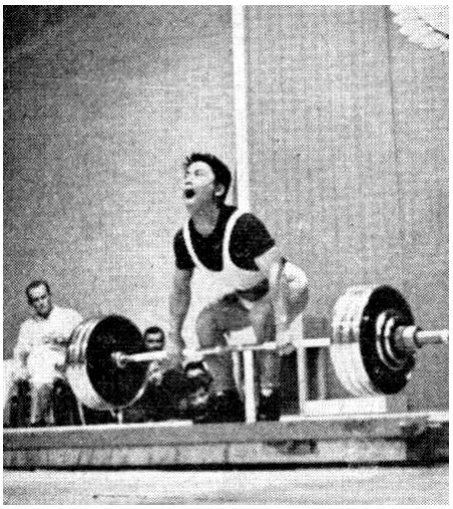

2

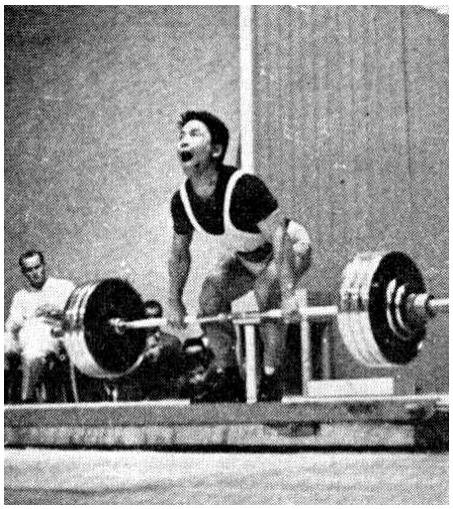

3

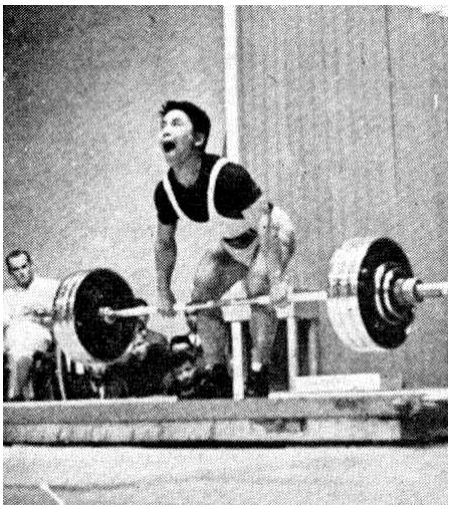

4

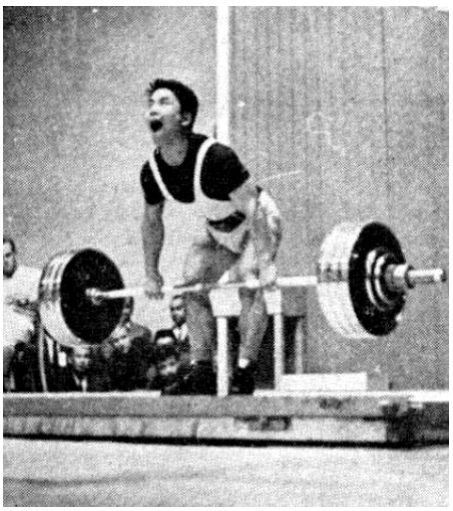

5

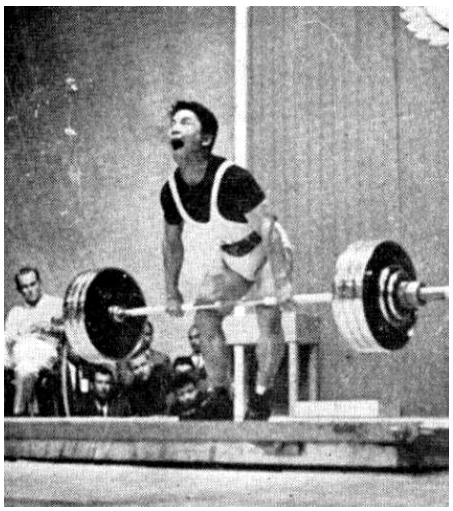

6

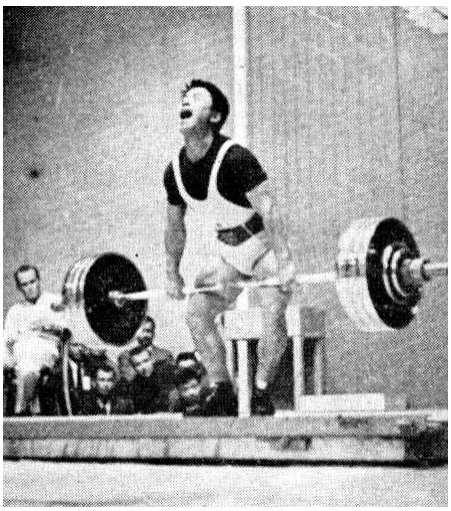

7

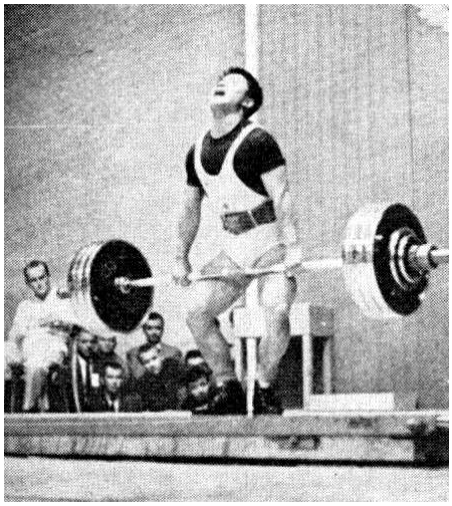

8

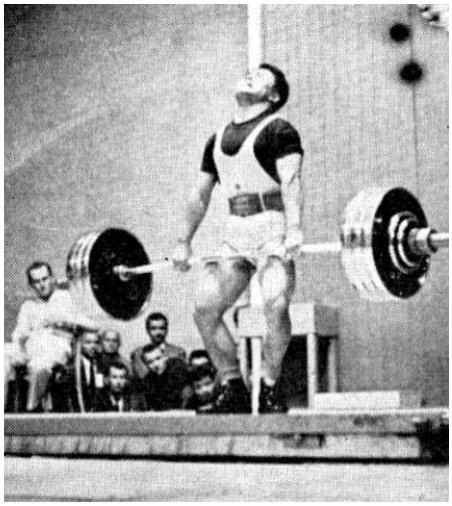

9

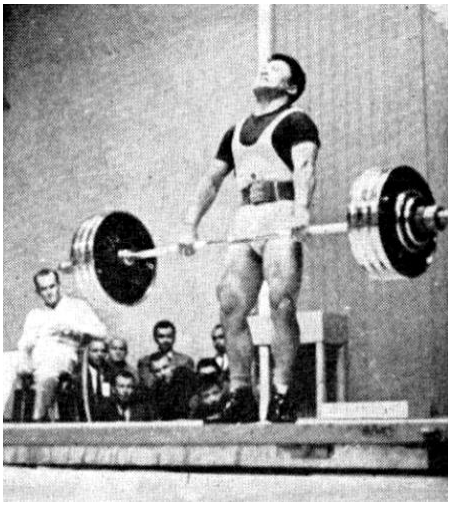

10

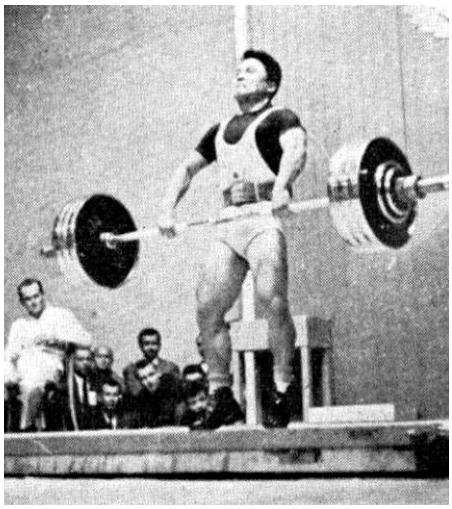

11

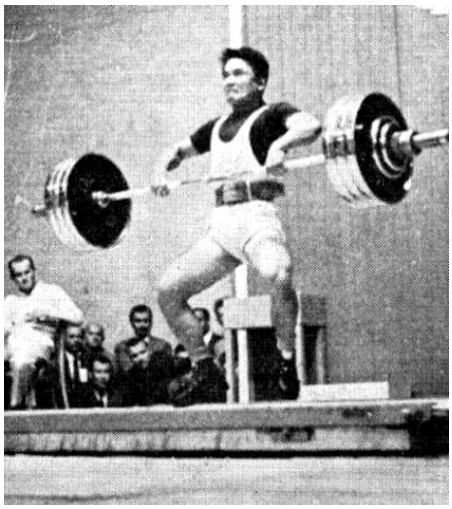

12

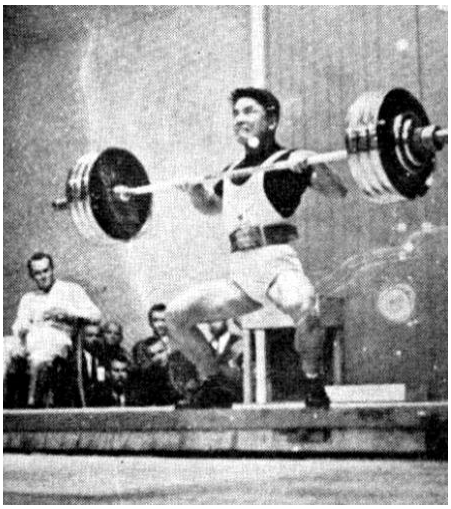

13

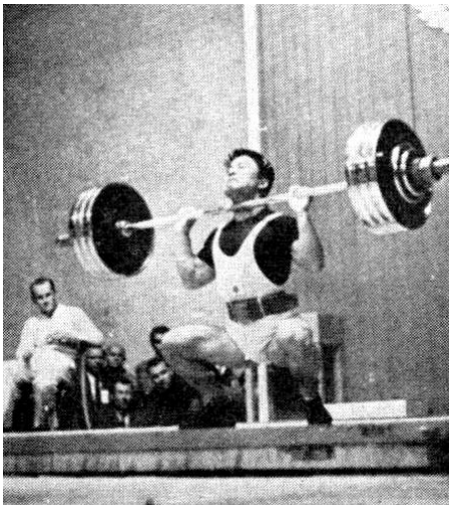

14

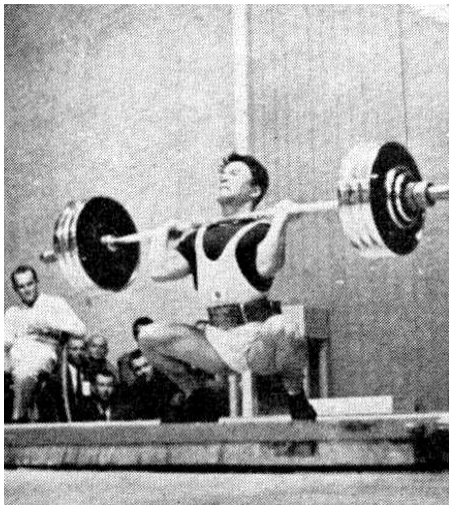

15

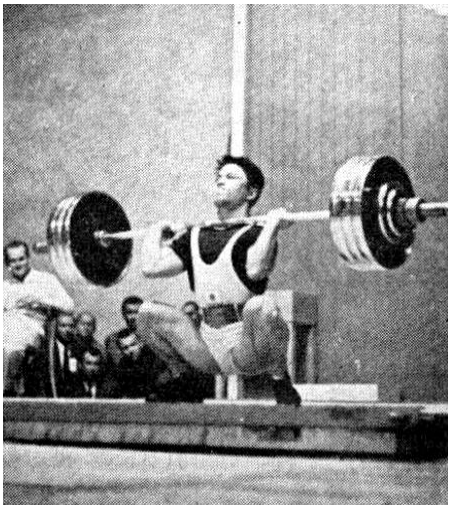

16

Remarque : sur la photo 5, nous constatons qu'en dépit de la position des épaules « vers l'avant », les genoux sont encore très fléchis ce degré de flexion est plus ou moins accentué suivant la morphologie du tireur.

Ainsi, un athlète aux membres courts - bréviligne - comme Ohnuma aura-t-il les genoux plus fléchis qu'un athlète du type longiligne.

2e *phase du tirage. - L'engagement des genoux vers l'avant* (photos 6 - 7 et 8).

Sur ces trois photos, la barre glisse le long des cuisses et, pendant que le tronc se redresse, les genoux s'engagent vers l'avant en accentuant leur degré de flexion.

Cette flexion des genoux peut sembler contraire à l'action de redressement du corps, mais elle prépare, en fait, l'extension finale du corps (9 - 10) qui donne à la barre un mouvement nettement accéléré grâce à l'action conjuguée des muscles extérieurs des chevilles, des genoux et du tronc.

Remarque. - Sur la photo N° 9, la position d'Ohnuma peut être comparée à celle d'une flexion de jeté, avec cette seule différence que la barre est ici « accrochée » au bout des bras au lieu d'être posée sur les clavicules. Les bras sont restés absolument tendus jusqu'à l'extension complète du corps qui se situe entre les photos 10 et 11.

Le passage sous la barre.

En 11, les genoux ébauchent leur flexion tandis que les bras s'accrochent et que les épaules se haussent.

En 12, les bras et les épaules continuent leur action tandis que les pieds se décollent nettement du sol et s'écartent.

En 13 et 14, les pieds se posent sur le sol, mais les genoux continuent à se fléchir tandis que les coudes tournent rapidement autour de la barre.

Il est remarquable de noter que pendant la chute du corps, la barre continue à monter, culmine ici sur la photo 14, puis redescend avec l'athlète.

Quelle que soit la vitesse d'exécution de l'athlète et sa puissance de traction des bras qui, je le rappelle, permet d'accentuer la vitesse de la chute du corps, la barre reste toujours en mouvement.

Notons que depuis la première image jusqu'à la toute dernière, l'athlète a maintenu une position cambrée de sa colonne vertébrale. La position fléchie (photo N° 16) est donc impeccable et va permettre à l'effort de relèvement de s'effectuer avec le maximum d'efficacité.

Dans son ensemble, le mouvement est donc proche de la perfection et les seules possibilités d'amélioration pourraient être cherchées dans un final d'extension légèrement plus accentué et - pendant le passage en flexion - dans une prise de contact plus tardive des pieds sur le sol.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS 1963

Gymnase Municipal - 2, Rue Japy - PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :						
1. DUFLOT	56 k	S.C. Tête de Cheval	65, -	60, -	85, -	210 k
2. ROYET	54 k 500	A.S. Pérollière Lyon	65, -	62,500	80, -	207 k 500
Poids Plumes						
1. HOUSSAIS	59 k 600	A.S. Sap.-Pompiers Nantes	80, -	80, -	105, -	265 k
2. HEYRAUD	58 k 400	A.S. Chem. Vénissieux	75, -	75, -	97,500	247 k 500
3. ENADAN	59 k 900	Dreux Athlétic Club	75, -	72,500	92,500	240 k
4. REQUIN	59 k	Stade Mun. Petite Synthe	72,500	70, -	92,500	235 k
Poids Légers						
1. MULLER	65 k600	Esso Sports	85, -	80, -	107,500	272 k 500
2. BOULANGER	65 k 900	A.S. Électricité Lille	75, -	87,500	105, -	267 k500
3. GUERRERO	67 k 300	A.S. Cheminots Béziers	85, -	80, -	100, -	265 k
4. MASONI	64 k 600	La Légère Mélinoise	72,500	77,500	100, -	250 k
5. GIRAUDEAU	65 k 200	Cercle Cult. St Médard	75, -	72,500	97,500	245 k
Poids Moyens						
1. HOUIN	73k 400	Union Sportive Toul	90, -	97,500	125, -	312 k 500
2. PLESSIX	73 k 500	Évreux Athl, Club	95, -	90, -	120, -	305 k
3. DELAUNAY	73 k 800	Club Athl. Nantais	90, -	90, -	125, -	305 k
4. CANCIGH	72 k 500	La Montluçonnaise	95, -	90, -	115, -	300 k
5. BERTIN	69 k 400	Patr. St-Etienne Rennes	82,500	90, -	115, -	287 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. COLUCCI	75 k 500	Sporting Club Navis	100, -	95, -	120, -	315 k
2. LECOMTE	78 k 400	A.S. Wonder Louviers	95, -	92,500	115, -	302 k 500
3. FERREC	78 k 900	Dreux Athlétic Club	85, -	90, -	110, -	285 k
Poids Lourds Légers						
1. FERT	89 k 400	U.S. Métro-Transports	100, -	97,500	120, -	317 k 500

VOVAU (H.C. Arles) bien que n'ayant pas réalisé les minima de la 2e série est vainqueur des Poids Lourds, avec un total de 270 k aux Éliminatoires.

DIMANCHE 10 MARS 1963
Sélection pour le Match France-Italie avec les meilleurs Athlètes français

SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 MARS 1963
Finales du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors

à 14 h. 30
au GYMNASE MUNICIPAL
2, Rue Japy, à PARIS
(Métro : Voltaire)

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL SENIORS 1963

Gymnase Municipal - 2, Rue Japy - PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. LAGRUE	55 k 900	Union Sportive Toul	80, -	72,500	90, -	242 k 500
2. GUIPON	55 k 500	A.S. Préf. Seine et As. P.	75, -	70, -	95, -	240 k
3. CHAULOUX	55 k 900	Club Athl. Nantais	67,500	72,500	90, -	230 k
Poids Plumes						
1. FABBRO	59 k 200	A.S. Cie Elect. Méc.	85, -	75, -	102,500	262 k500
2. MACE	59 k 100	Stade Porte Normande	75, -	77,500	105, -	257 k 500
3. PEIGNOT	58 k 900	Club Athl. Calais	80, -	75, -	97,500	252 k 500
Poids Légers						
1. LEDROIT	65 k 800	Athl. Cl. St-Maurien	100, -	100, -	120, -	320 k
2. GOUMEZIANE	63 k 900	Sp. Cl. Neuilly	100, -	92,500	117,500	310 k
3. COMBET	67 k 200	A.S. Cheminots Vénissieux	92,500	95, -	120, -	307 k 500
Poids Moyens						
1. GIAT	71 k 500	A.S. Montferrandaise	95, -	97,500	130, -	322 k 500
2. PUGNAT	73 k 400	Sp. Cl. Neuilly	85, -	90, -	120, -	295 k
3. GARCIA	74 k 300	Toulouse Électrogaz Club	92,500	85, -	117,500	295 k
Poids Mi-Lourds						
1. DINDELEUX	81 k 100	A.S. Préf. Seine et As. P.	102,500	105, -	132,500	340 k
2. GREIS	75 k 90	Cl. Lutteurs Sparnaciens	95, -	97,500	130, -	322 k 500
3. MORIZOT	80 k 500	A.S. Préf. de Police	107,500	92,500	115, -	315 k
Poids Lourds Légers						
1. HERMAIN	87 k	A.S. Lilloise lot. Entr.	105, -	110, -	135, -	350 k
2. BARONE	86 k 800	Enfants du Dey. Oyonnax	95, -	100, -	132,500	327 k 500
3. BRIDIER	85 k 500	Assoc. Sport. Mantaise	102,500	97,500	125, -	325 k
Poids Lourds						
1. DRUFIN	92 k 800	Étudiants Cl. Orléanais	115, -	115, -	142,500	372 k 500
2. LAGNEAU	91 k 700	Sté Athl. Enghien	120, -	110, -	140, -	370 k
3. NARDIN	117 k	Courbevoie Sports	112,500	100, -	122,500	335 k

Au Tableau d'Honneur de la F.F.H.C.

Les personnes, Clubs ou Comités ci-dessous ont bien voulu grouper au moins 10 Abonnements payants pour notre Bulletin Fédéral « L'Haltérophile Moderne ».

Nous les en remercions bien vivement et les inscrivons au Tableau d'Honneur de la F.F.H.C. pour l'année 1962.

Stade Municipal de Montrouge (M. Tournier)	160	Abonnements
Club Athlétique de St-Priest (M. Coste)	57	–
Omnium Sportif Club Stéphanois	45	–
Cercle Cuit, et Haltérophile du Bas Berry	34	–
Association Sportive Mantaise (M. Vaurabourg)	26	–
Sporting Club de Neuilly (M. Deschaintres)	25	–
M. Maugey (Suisse)	23	–
Enfants du Devoir Oyonnax (M. Maréchal)	19	–
Ilets Sports Montluçonnais (M. Dagois)	13	–
Comité d'Auvergne (M. Righi)	13	–
M. Schneider (Suisse)	13	–
Union Haubourdinoise (M. Merveille)	11	–
Sporting Club Navis (M. Marchioni)	11	–
Club Sportif de Meaux (M. Marsaud)	11	–
Union Sportive Wittenheim (M. Litolff)	11	–
Club Athlétique Union Guebwiller (M. Imbach)	10	–
Club Athlétique Nantais (M. Hervochon)	10	–
Club Athlétique de Rosendaël (M. Hue)	10	–
Comité de Lorraine (M. Bovi)	10	–
Rueil Athlétic Club (M. Piveteau)	10	–
Union Sportive Crestoise (M. Royannez)	10	–

MATCH
FRANCE-ITALIE A

Samedi 23 Mars 1963

à 14 h. 30

au Gymnase Municipal

2, Rue Japy, à PARIS

(Métro Voltaire)

●

Meilleures performances françaises 1962

POIDS COQS

HENRY	Club Sp. Ministère des Finances	287,500	Sélection Championnat du Monde
MEURAT	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	280, -	Match France-Pologne.
SGARAMELLA	Sporting Club Navis	267,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
GARAÏOS	A.S.P.T.T. St Denis la Réunion	265, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
MARCOMBE	Union Sportive de Tours	260, -	Coupe de France.
CARRE	Cercle E.P. Saint-Nazaire	257,500	Finale du Critérium National Haltérophile.
BISACCIONI	Haltérophile Club de Nice	252,500	Coupe de France.
PITTAGORA	Association Sportive de Monaco	252,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
BRAYDA	Salle Vincent Ferrari	247,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
BOUFFARD	Sporting Club Navis	247,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.

POIDS PLUMES

FULLA	Club Gondolo Sportif	312,500	Match France-Allemagne Seniors.
HENRY	Club Sp. du Ministère des Finances	302,500	Coupe de France.
ROUCHEL	Club Haltérophile de Lunéville	285, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
LAURET	Club Halt, et Cult, du Bas Berry	285, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
ASPART	Judo Club de Perpignan	280, -	Coupe de France.
MIZRAHI	Club Naut, et Athl, de Rouen	280, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
VAN LENGHENOVE	Club des Jeunes de Wazemmes	277,500	Coupe de France.
LOPEZ	Haltéro Club Témouchentois Club	277,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
MARIE	Sportif Inter-Avia Alger	277,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
FERREIRA	Etoile des Sports Montluçon	272,500	Finale du Championnat de France Juniors.
SANDEAUX	Athlétic Club Montpelliérain	272,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.

POIDS LEGERS

GERBER	Esso Sports	362,500	Match France-Allemagne Seniors.
DELEBARRE	A.S. Électricité de Lille	332,500	Finale du Championnat de France Seniors.
PALLY	Club Gondolo Sportif	327,500	Coupe de France.
HANROTEL	Sporting Club St Amandois	320, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
GAÉTAN	A.S. Cheminots de Vénissieux	320, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
DUMAS	La Montluçonnaise	317,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
VALLET	Cercle Michelet Orléans	312,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
NOIRIEL	A.S.P.T.T. de Strasbourg	312,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
SANCHEZ	Athlétic Club Montpellier	312,500	Coupe de France.

POIDS MOYENS

PATERNI	Club Gondolo Sportif	422,500	Championnat du Monde Budapest.
MATER	Union Roubaisienne	402,500	Match France-Allemagne Seniors.
CONSTANTINIAN	La Française de Lyon	372,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
BATTAGLIA	Association Sportive de Monaco	365, -	Coupe de France.
CZAPLICKI	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	360, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
TRUDEL	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	350, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
LAMBERT G.	Association Préf. de la Seine	350, -	Coupe de France.
COT	Union Sportive de Tours	340, -	Finale du Championnat de France Seniors.
CHATALOVA	A.S. des Tramways de Lille	340, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
SABLE	Athlétic Club Montpellier	337,500	Coupe de France.

POIDS MI-LOURDS

PATERNI	Club Gondolo Sportif	400, -	Match France-Allemagne Seniors.
MAIER	Union Roubaisienne	392,500	Finale du Championnat de France Seniors.
HENNUYER	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	362,500	Finale du Championnat de France Seniors.
CONSTANTINIAN	La Française de Lyon	360, -	Match France-Finlande.
CZAPLICKI	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	357,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
DEMONSEL	A.S. Électricité de Lille	357,500	Finale du Championnat de France Seniors.
MARCHAL	Athlétic Club Montpellier	355, -	Coupe de France.
GAIOTTI	Toulouse Électrogaz Club	352,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
DUBOURG	Sporting Club St Amandois	352,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
SATOUF	Club Gondolo Sportif	350, -	Coupe de France.
COT	Union Sportive de Tours	350, -	Coupe de France.

POIDS LOURDS LEGERS

VINCENT F.	Athlétic Club Montpellier	410, -	Finale du Championnat de France Seniors.
MIERCZUK	Association Sportive de Monaco	390, -	Coupe de France.
TOYE	Association Sportive Montferrandaise	380, -	Coupe de France.
MIGNOT	Sports Réunis Lille Délivrance	367,500	Finale du Championnat de France Seniors.
RENAULT	Stade Porte Normande	360, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
CAPDEVILLE	Sporting Club de Neuilly	360, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
LAGNEAU	Société Athlétique d'Enghien	357,500	Finale du Prix Fédéral.
HENNUYER	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	357,500	Finale du Prix Fédéral.
DEMONSEL	A.S. Électricité de Lille	350, -	Coupe de France.
VINCENT R.	Athlétic Club Montpellier	347,500	Éliminatoires du Championnat de France Juniors.
DUTHILLEUX	A.S. Électricité de Lille	347,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.

POIDS LOURDS

VINCENT F.	Athlétic Club Montpellier	410, -	Coupe de France.
FOULETIER	Club Halt, et Cult. Aix	400, -	Match France-Pologne.
LÉVECQ	Sporting Club Tête de Cheval	390, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
MIERCZUK	Association Sportive de Monaco	387,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
THOMAS	Club Gondolo Sportif	387,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
LACHAUME	Club Sportif de Meaux	377,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
REMY	Haltérophile Club de Nice	375, -	Finale du Critérium National Haltérophile.
HAMM	Alsatia Sélestat	375, -	Coupe de France.
SIMONET	Évreux Athlétic Club	365, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
BORDES	Haltero Club du Comminges	360, -	Éliminatoires du Prix Fédéral.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

L'assemblée Générale de la F.F.H.C.

L'Assemblée Générale de la F.F.H.C. a été définitivement fixée au Samedi 9 Mars 1963, après-midi, dans l'immeuble du siège social, 10, rue Saint-Marc, à Paris (1er étage).

A 14 heures - Vérification des pouvoirs.

A 14 h. 30 - Début de l'assemblée générale extraordinaire, suivie de l'assemblée générale ordinaire.

***

Le Classement Général des épreuves Fédérales

Le Bureau Fédéral a décidé de tenir compte, pour le classement général des épreuves fédérales comportant des finales, de toutes les performances des ayants droit, même si elles sont inférieures au minima de la série correspondant à l'épreuve.

Exemple : si un athlète 3e série réalise, au cours des éliminatoires du Prix Interrégional, un total inférieur au minima de ladite série, il figurera néanmoins au classement général de l'épreuve, sauf en cas de zéro.

***

Rencontres avec des Clubs ou des athlètes étrangers

Il est rappelé que la conclusion d'une rencontre avec une équipe ou avec un ou plusieurs athlètes étrangers est subordonnée à l'accord préalable de la F.F.H.C., qui doit être demandé par l'intermédiaire du Comité régional.

Lorsqu'un Club français reçoit une équipe étrangère, il doit payer à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste la redevance fixée par les règlements.

***

Réactions suscitées par l'Arrêté du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports

Voici la lettre qui a été transmise au Comité National des Sports et résumant l'opinion des membres de la F.F.H.C.

Paris, le 17 Janvier 1963.

Monsieur le Président,

En conformité de la décision prise à la dernière réunion du Comité National des Sports, la Fédération Française Haltérophile et Culturiste a demandé l'avis des Membres de son Comité de Direction et des Dirigeants de ses Comités régionaux en ce qui concerne les dispositions de l'arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Le sentiment qui s'exprime dans chaque lettre est le regret que la liberté soit retirée aux Membres des Clubs, des Comités régionaux et des Fédérations d'élire comme ils l'entendent, c'est-à-dire suivant les intérêts du sport, les personnalités qu'ils considèrent les plus qualifiées à assurer la direction des divers organismes sportifs. Ils estiment que ces Dirigeants bénévoles n'ont pas démérité et que c'est grâce à eux si, dans le passé, la France a pu s'enorgueillir de nombreuses victoires olympiques. La campagne de presse déclenchée à l'issue des Jeux de Rome n'affaiblit en rien cette affirmation.

Un autre sentiment se dégage des lettres de nos Correspondants : la satisfaction de pouvoir, sans faillir à ce qu'ils considéraient comme leur devoir, abandonner leurs fonctions dirigeantes dans les délais impartis par le Haut-commissariat, mais la crainte aussi que les jeunes, à qui le Haut-commissariat désire passer le flambeau, ne manifestent pas un enthousiasme débordant pour des fonctions qui exigent beaucoup de sacrifices et de dévouement, sans satisfactions compensatrices.

Il semble, nous écrivent nos Dirigeants, que le Haut-commissariat n'ait pas suffisamment tenu compte des difficultés de recrutement dans les petits Clubs ou les Comités régionaux de certaines Fédérations. Bien souvent, un Club disparaît à l'instant même où son animateur quitte ses fonctions.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Président,
Jean DAME.

***

Circulaire du Haut- Commissariat à la Jeunesse et aux Sports concernant la Mutation des Athlètes du G.S.I. de leur Association d'origine, dans un Club de Paris ou de la région parisienne

Monsieur le Président,

Mon attention a été appelée par de nombreux dirigeants de clubs sur le problème des mutations des athlètes du G.S.I. de leur Association d'origine dans un club de Paris, ou de la région parisienne.

Le G.S.I. de Joinville, véritable réservoir du sport français, est formé d'une forte majorité d'athlètes appartenant à des clubs de province.

Pendant leur séjour au G.S.I., certains athlètes sollicitent et obtiennent leur mutation dans une Association sportive de Paris. Cette mutation a pour conséquence presque inévitable le départ définitif de l'athlète de son club de province.

Cette manière de procéder troublant gravement les rapports confiants établis entre les différentes associations sportives, je vous prie de refuser toute demande de mutation émanant d'un athlète du G.S.I. en faveur d'un club parisien.

Toutefois, des mutations exceptionnelles demandées au titre de la préparation olympique, revêtues de l'avis favorable du club d'origine, pourront être admises. Ces demandes de mutation seront étudiées par une commission mixte : Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, Fédération.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports,

Le Directeur du Cabinet:
Signé : O. PHILIP.

***

Circulaire de l'institut National des Sports

Monsieur le Président,

Les activités et la fréquentation de l'I.N.S. au cours de ces deux dernières années ont connu un développement tel, qu'il m'est devenu impossible d'assurer, dans les conditions actuelles, le contrôle des personnes prenant leur repas à la salle à manger. Ce contrôle étant pour moi essentiel puisqu'il détermine les créances de l'établissement à l'égard de ses débiteurs, créances dont je suis responsable, il m'est apparu nécessaire de prendre certaines dispositions nouvelles pour me permettre de l'assurer :

1°) Dorénavant l'accès de la salle à manger aux personnes autres que les stagiaires régulièrement inscrits sera subordonné à l'obtention par l'intéressé d'un bon de repas délivré par mes services, après accord préalable de la Direction. Ces bons seront délivrés, soit à l'Intendance comme par le passé, soit pour plus de commodité, à la salle à manger même.

2°) Par ailleurs, certaines fédérations prenaient dans le passé à leur compte les repas du personnel technique de l'I.N.S. qui assurait l'encadrement de leurs stages ; cette habitude avait le double inconvénient, d'une part d'être irrégulière, d'autre part de créer des différences de traitement peu justifiables entre les différents cadres de l'I.N.S. Je vous demande à l'avenir d'y renoncer ; les cadres de l'I.N.S. en ont été avisés.

3°) Enfin lorsque le personnel d'encadrement de vos stagiaires n'appartient pas au personnel de l'I.N.S., je vous demande d'en communiquer la liste

La présentation des Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds au Prix d'Encouragement 1963

nominative à la Direction de mon établissement en même temps que celle des stagiaires, afin que je puisse vous facturer leur hébergement sans risque d'erreur.

Au cas où cette liste ne nous aurait pas été communiquée préalablement, les cadres intéressés seront tenus de payer personnellement leurs repas.

Je suis convaincu que vous comprendrez que ces dispositions n'ont pas d'autre but que d'améliorer le fonctionnement des services de l'Intendance de l'I.N.S. et par là même les conditions d'accueil de vos stagiaires. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser ces dispositions nouvelles à vos ressortissants (dirigeants, entraîneurs, etc.) de façon à éviter à mes collaborateurs d'avoir à intervenir à la salle à manger même, pour les faire respecter.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très dévoués.

L'Intendant,
Signé : E. MASARATI.

***

NOUVELLES INTERNATIONALES

Hongrie bat Finlande 6 à 1

Poids Coqs. - R. Nagy (Hongrie) 90 + 95 + 120 = 305 k, M. Eskelinen (Finlande) 77,5 + 90 + 112,5 = 280 k.

Poids Plumes. - I. Foldi (Hongrie) 120 + 100 + 130 = 350 k ; M. Muuka (Finlande) 95 + 90 + 125 = 310 k.

Poids Légers. - P. Salo (Finlande) 110 + 95 + 130 = 335 ; L. Iczes (Hongrie) 100 + 100 + 130 = 330 k.

Poids Moyens. - M. Huszka (Hongrie) 130 + 120 + 160 = 410 k ; T. Kare (Finlande) 125 + 125 + 150 = 400 k.

Poids Mi-Lourds. - G. Toth (Hongrie) 135 + 135 + 165 = 435 k ; K. Kangasniemi (Finlande) 132,5 + 125 + 155 = 412,500.

M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C., remet leurs récompenses aux vainqueurs du Prix d'Encouragement Poids Légers

Poids Lourds-Légers. - G. Véres (Hongrie) 155 + 125 + 172,5 = 452 k 500 ; J. Kailajarvi (Finlande), 135 + 125 + 170 = 430 k.

Poids Lourds. - K. Ecser (Hongrie) 160 + 140 + 175 = 475 k ; R. Suominen (Finlande) 155 + 132,5 + 185 = 472 k 500.

Championnat d'Autriche

Poids Coqs. - Pittner 70 + 75 + 100 = 245 k ; Geyer 75 + 72,5 + 95 = 242 k 500 ; Pichler 65 + 77,5 + 95 = 237 k 500.

Poids Plumes. - Legel 85 + 87,5 + 110 = 282 k 500 ; Egger 80 + 75 + 100 = 255 k ; Mildt 82,5 + 72,5 + 95 = 250 k.

Poids Légers. - Wagner 107,5 + 107,5 + 130 = 345 k ; Platzer 95 + 100 + 127,5 = 322 k 500 ; Berhold 95 + 100 + 125 = 320 k.

Poids Moyens. - Tauchner 117,5 + 110 + 140 = 367 k 500 ; Bröckl 117,5 + 107,5 + 140 = 365 k ; Isovits 110 + 110 + 140 = 360 k.

Poids Mi-Lourds. - Nemeth 120 + 115 + 150 = 385 k ; Kraxberger 122,5 + 117,5 + 142,5 = 382 k 500 ; Liebhardt 120 + 105 + 130 = 355 k.

Poids Lourds-Légers. - Bauer 117,5 + 112,5 + 142,5 = 372 k 500 ; Merl 115 + 110 + 142,5 = 367 k 500 ; Schubert 115 + 110 + 140 = 365 k.

Poids Lourds. - Querch 150 + 115 + 155 = 420 k ; Anker 130 + 115 + 145 = 390 k ; Astner 110 + 110 + 152,5 = 372 k 500.

Championnat d'Autriche Juniors

Poids Coqs. - Pichler 65 + 77,5 + 102,5 = 245 k ; Pittner 70 + 75 + 97,5 = 242 k 500 ; Ackermann 67,5 + 65 + 85 = 217 k 500.

Poids Plumes. - Sonnleitner 70 + 62,5+ 87,5 = 220 k ; Leininger 60 + 67,5 + 82,5 = 210 k ; Guggelherger 55 + 60 + 87,5 = 202 k 500.

Poids Légers. - Vogel 90 + 87,5 + 117,5 = 295 k ; Gajdusek 90 + 90 + 110 = 290 k ; Pfanner 82,5 + 80 + 110 = 272 k 500.

Poids Moyens. - Isovits 110 + 115 + 140 = 365 k ; Schneider 95 + 90 + 117,5 = 302 k 500 ; Litsch 80 + 95 + 125 = 300 k.

Poids Mi-Lourds. - Neumeister 115 + 115 + 135 = 365 k ; Dorner 105 + 105 + 125 = 335 k ; Decekal 92,5 + 100 + 127,5 = 320 k.

Poids Lourds-Légers. - Schulz 112,5 + 105 + 142,5 = 360 k ; Taschl 102,5 + 112,5 + 135 = 350 k ; Oberman 90 + 80 + 120 = 290 k.

Poids Lourds. - Astner 105 + 117,5 + 150 = 372 k 500 ; Terdina 110 + 115 + 140 = 355 k ; Koska 90 + 85 + 110 = 285 k.

***

Championnat par Équipes de Roumanie

Poids Coqs. - I. Panait 95 + 80 + 105 = 280 k.

Poids Plumes. - A. Balas 80 + 72,5 + 97,5 = 250 k.

Poids Légers. - B. Fitzi 110 + 105 + 142,5 = 357 k 500.

Poids Moyens. - N. Pana 97,5 + 100 + 135 = 332 k 500.

Poids Mi-Lourds. - D. Dolofan 102,5 + 97,5 + 127,5 = 327 k 500.

Poids Lourds-Légers. - L. Baroga 130 + 125 + 155 = 410 k.

Poids Lourds. - S. Cazan 130 + 115 + 140 = 385 k.

Meilleures Performances Autrichiennes 1962

Poids Coqs. - Pittner 70 + 75 + 100 = 245 k ; Pichler 65 + 77,5 + 102,5 = 245 k ; Geyer 75 + 72,5 + 95 = 242 k 500 ; Eichberger 232 k 500 ; Gamharter 230 k ; Mostl 230 k ; Haselmaier 227 k 500 ; Stock 227 k 500 ; Kramer 225 k ; Ackermann 222 k 500.

Poids Plumes. - Nayeri 97,5 + 90 + 125 = 312 k 500 ; Dodojacek 95 + 95 + 120 = 310 k ; Legel 92,5 + 95 + 117,5 = 305 k ; Hähnel 295 k ; Bildstein 265 k ; Schattauer 260 k ; Hundsdorfer 255 k ; Geyer 255 k ; Egger 255 k ; Ackerbauer 252 k 500 ; Kral 252 k 500.

Poids Légers. - Tauchner 110 + 110 + 142,5 = 362 k 500 ; Wagner 112,5 + 107,5 + 135 = 355 k ; Platzer 100 + 102,5 + 130 = 332 k 500 ; Foit 332 k 500 ; Sikora 330 k ; Simunovic 330 k ; Berthold 325 k ; Dodojacek 322 k 500 ; Stadler 317 k 500 ; Nayeri 315 k.

Poids Moyens. - Tauchner 117,5 + 110 + 140 = 367 k 500 ; Bröckl 117,5 + 107,5 + 140 = 365 k ; Isovits 110 + 115 + 140 = 365 k ; Sumetsberger 362 k 500 ; Matzku 360 k ; Hastik 355 k ; Haller 350 k ; Tinhof 340 k ; Foit 335 k ; Kraus 332 k 500 ; Sikora 332 k 500 ; Simunovic 332 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Nemeth 120 + 115 + 150 = 385 k ; Kraxberger 122,5 + 117,5 + 142,5 = 382 k 500 ; Schubert 122,5 + 110 + 145 = 377 k 500 ; Sumetsberger 375 k ; Neumeister 365 k ; Bauer 362 k 500 ; Liebhardt 360 k ; Bröckl 360 k ; Lora 357 k 500 ; Tinhof 357 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Herbst 127,5 + 127,5 + 155 = 410 k ; Schlögl 130 + 112,5 + 145 = 387 k 500 ; Wimazal 125 + 110 + 145 = 380 k ; Apfelthaler 380 k ; Lora 377 k 500 ; Gödel 377 k 500 ; Neumeister 375 k ; Bauer 372 k 500 ; Nemeth 370 k ; Schubert 367 k 500 ; Merl 367 k 500.

Poids Lourds. - Querch 152,5 + 120 + 165 = 437 k 500 ; Hölbl 147,5 + 122,5 + 150 = 420 k ; Anker 137,5 + 122,5 + 150 = 410 k ; Lechner 410 k ; Jäger 402 k 500 ; Eckhart 385 k ; Wimazal 385 k ; Sanz 380 k ; Terdina 380 k ; Astner 377 k 500 ; Schlögl 377 k 500.

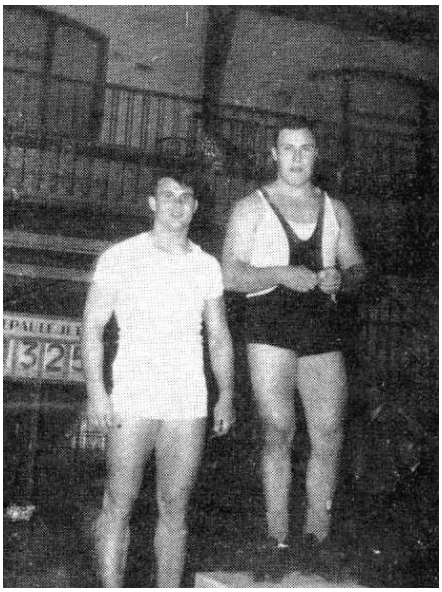

COLON et LESIEUR, respectivement 1er et 2e du Prix d'Encouragement Poids Lourds. Lesieur est également un excellent lanceur

Premier Stage d'Espoirs d'Haltérophilie 1963

DATE	LIEU	QUALITÉ STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
18 au 23 mars	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15

Meilleures Performances Italiennes 1962

Poids Coqs. - Grandi 320 k ; Spinola 300 k ; Prévosto 277 k 500 ; Favio 250 k ; Di Stefano 250 k ; Maria Rosa 245 k ; Belloi 245 k ; Deiana 245 k ; Stabile 235 k ; Tantis 235 k.

Poids Plumes. - Mannironi 350 k ; Angerame 310 k ; Abruzzese 270 k ; Puggioni 265 k ; Martignano 260 k ; Jannuzzi 260 k ; Terruzzi 257 k 500 ; Moglia 255 k ; Matera 252 k 500 ; Genco 250 k ; Trovato 250 k ; Palermo 250 k.

Poids Légers. - Montuschi 350 k ; Mannironi 350 k ; Giufrida 332 k 500 ; Cignitti 325 k ; Viareggio 312 k 500 ; Pietrosanti 307 k 500 ; Pasquarelia 305 k ; Fontana 300 k ; Pizzichetti 295 k ; Nadalini 295 k.

Poids Moyens. - Ruggi 355 k ; Pétrelli 330 k ; Carbonetti 320 k ; Corradini 320 k ; Evangelisti 320 k ; Strada 320 k ; Casone 317 k 500 ; Beneventi 315 k ; Turco 315 k ; Matteini 307 k 500 ; Cortinovis 307 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Seggi 360 k ; Marchi 357 k 500 ; Bonafede 350 k ; Garofoldi 322 k 500 ; Marinpzzi 330 k ; Cecconi 327 k 500 ; Torrisi 327 k 500 ; Dal Fabbro 315 k ; Barbieri 310 k ; Baroni 307 k 500 ; Fumagalli 307 k 500 ; Widmar 307 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Masu 400 k ; Bartolucci 377 k 500 ; Merolese 372 k 500 ; Mariuzzo 352 k 500 ; Risato 347 k 500 ; Lori 347 k 500, Agosto 345 k ; Corti 330 k ; Dal Fabbro 322 k 500 ; Marson 317 k 500 ; De Stefani 317 k 500.

Poids Lourds. - Furlan 415 k ; Pigaiani 410 k ; Nunzi 400 k ; Garozzo 385 k ; Borgnis 385 k ; Dagnoni 380 k ; Lori 365 k ; Bassi 335 k ; Ballerini 330 k ; Abelli 315 k ; Sanna 315 k ; Parisi 315 k.

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Légers. - Epaulé et jeté à deux bras : 142 k 500 par B. Fitzi (Roumanie) le 3 Novembre 1962 à Giurgiu.

Total Olympique : 357 k 500 par B. Fitzi (Roumanie) le 3 Novembre 1962 à Giurgiu.

Poids Lourds-Légers. - Total Olympique : 125 + 132,500 + 167,500 = 425 k. par A. Nemessany (Hongrie) le 17 Octobre 1962 à Turku (Finlande).

Nouveaux Records de Norvège

Poids Légers. - Total Olympique 310 k. par K. Björnsen.

Nouveaux Records de Grande-Bretagne

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 140 k 750 par L. Martin.

Nos joies, nos peines

Distinctions

Notre Président, M. Jean Dame, vient d'être promu Commandeur dans l'ordre des Palmes académiques

M. François Piou, Président du Comité Anjou-Bretagne, Arbitre International, vient d'être promu Commandeur du Mérite Sportif.

A tous deux, nous adressons nos bien vives et bien sincères félicitations.

***

Naissances

M. Pierre Badia, Président de l'Athlétique Club Saint-Maurien, est l'heureux papa d'un petit Frank, né le 8 Février 1963

Un athlète du même Club, Pierre Rigaud est également papa d'un fils prénommé Vincent, né le 26 Janvier 1963.

Nous adressons aux deux familles nos bien sincères compliments et nos vœux de bonne santé pour les ...futurs haltérophiles.

***

Mariage

Nous apprenons le mariage de M. Noel, Membre de l'Athlétique Club St Maurien avec Mile Viviane Demendez.

Nos sincères félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU LYONNAIS

Liste des Records du Lyonnais homologués au 1er Janvier 1963

Juniors (suite)

Total sur les trois mouvements olympiques - Coqs : Heyraud 67,5 - 70 - 90 = 227 k 500 - Plumes : Heyraud 75 - 67,5 - 95 = 237 k 500 - Légers : Combet 92,5 - 92,5 - 120 = 305 k - Moyens : Petit 90 - 95 - 122,5 = 307 k 500 - Mi-Lourds : Fédoras 100 - 100 - 135 = 355 k.

***

Calendrier de la Saison 1963

JANVIER 1963 - 6 : Finale du Prix Interrégional juniors et seniors à Paris - 6 : Championnats du Lyonnais individuels « Promotion », Salle des Pompiers - 13 : Honneur 2e Tour Roanne c. Givors I, à Givors - Villefranche c. Mâcon I, à Mâcon - H.C.L. II c. Gauloise I, salle H.C. Lyonnais - Promotion 2e tour Arbresle c. Cours, à Cours - Rive-de-Gier c. Française II, La Française - Pérollière c. Mâcon II, à Mâcon - Pompiers Lyon II c. Saint-Etienne II, salle des Pompiers. Exempt Gauloise. - 20 : Éliminatoires du Prix Fédéral « Juniors et Seniors » (2e séries) et Championnats du Lyonnais Individuels « Honneur », H.C.L. - 27 : Excellence 2e tour : Pompiers Lyon I c. Saint-Etienne I, à St-Etienne - H.C.L. I c. Française I, H.C.L. - Vénissieux I c. Oyonnax I, à Vénissieux - 27 : Promotion : Vénissieux II c. Oyonnax II, à Vénissieux - Pompiers de Lyon II c. Saint-Etienne, à Saint-Etienne - 27 : Honneur 3e tour : Givors c. Mâcon II à Mâcon - Roanne c. Gauloise II, à Roanne.

FÉVRIER - 3 : Promotion : Arbresle c. Rive-de-Gier, à Arbresle - Oyonnax II c. Cours, à Cours - Gauloise II c. Pérollière, Gauloise - Française II c. Vénissieux II, à Vénissieux - Mâcon II c. St Etienne II, à St-Etienne - Honneur : H.C.L. II c. Villefranche, à Villefranche - 10 : Finale du Prix Fédéral Juniors et Seniors, à Paris - 10 : Coupes du Lyonnais par équipes et individuelles par handicap de poids de corps, 1er tour, Arbresle - 17 : Promotion : Arbresle c. Mâcon II, à Arbresle - Oyonnax II c. Gauloise II, Gauloise - Rive-de-Gier c. Pérollière, à Rive-de-Gier - Pompiers Lyon II c. Cours, Pompiers - Française II c. St-Etienne, Française. Exempt : Vénissieux. - 24 : Éliminatoires du Critérium national Juniors et Seniors 1re série et classe nationale - Deuxième tour des Coupes du Lyonnais, Arbresle.

MARS - 3 : Excellence 3e tour : H.C.L. I c. Pompiers I, H.C.L. - Oyonnax I c. Française I, à Oyonnax - Vénissieux I c. Saint-Etienne I, à Vénissieux - 3 : Honneur : Mâcon I c. Roanne à Mâcon - Villefranche c. Gauloise I, Gauloise - Givors e. H.C.L. II, à Givors - 10 : Promotion : Arbresle c. Pérollière, à Pérollière - Cours c. Vénissieux II, à Vénissieux - Française II c. Mâcon II, Française - Pompiers Lyon II c. Gauloise II, Gauloise - 10 : Honneur : Gauloise I c. Mâcon I, Gauloise - 17 : Finale du Critérium national Juniors et Seniors, à Paris - 17 : Finale des Coupes du Lyonnais, à l'Arbresle - 24 : Promotion : Arbresle c. Française II, à l'Arbresle - Gauloise II c. Cours, à Cours - Rive-de-Gier c. Oyonnax II, à Oyonnax - Pérollière c. Saint-Etienne II, à St-Etienne r Exempt : Mâcon - 24 : Honneur : H.C.L. II contre Roanne, à Roanne - Villefranche c. Givors, à Villefranche - 31 : Promotion : Pompiers Lyon II c. Vénissieux, à Vénissieux - Oyonnax II c. Saint-Etienne II, à Oyonnax - 31 : Excellence : H.C.L. I c. Vénissieux, à Vénissieux - Oyonnax I c. Saint-Etienne I, à Oyonnax - Pompiers Lyon I c. Française I, à la Française.

AVRIL - 7 : Éliminatoires du Championnat de France Juniors et Seniors, 1res séries, classe nationale et internationale, Championnats individuels « Excellence » - 21 : Promotion : Oyonnax II c. Pompiers Lyon II, à la salle des Pompiers - Gauloise II c. Mâcon II, à la Gauloise - Rive-de-Gier c. Vénissieux II, à Rive-de- Gier - Pérollière c. Française II, à La Pérollière - Cours c. Saint-Etienne, à St-Etienne. Exempt : L'Arbresle - 21 : Excellence : Saint-Etienne I c. H.C.L. I, à Saint-Etienne - Vénissieux I c. Française I, à la Française - Pompiers Lyon I c. Oyonnax I, à Oyonnax - 27 et 28 : Finale des Championnats de France à Vichy - 28 : Promotion : Arbresle c. Gauloise I, à l'Arbresle - Rive-de-Gier c. Saint-Etienne I, à Saint-Etienne - Pérollière c. Vénissieux II, à Vénissieux - Pompiers Lyon II c. Française II, salle des Pompiers - Cours c. Mâcon II, à Cours. Exempt : Oyonnax.

MAI - 5 : Promotion Arbresle c. St Etienne II, à L'Arbresle - Oyonnax II c. Mâcon II, à Oyonnax - Gauloise II c. Vénissieux II, à la Gauloise - Rive-de- Gier c. Pompiers II, à Rive-de-Gier - Pérollière c. Cours, à Cours. Exempt : Française - 19 : Promotion : Arbresle c. Vénissieux II, à Vénissieux - Oyonnax II c. Française II, Française - Gauloise II c. St-Etienne II, Gauloise - Rive-de-Gier c. Cours, à Cours - Pompiers de Lyon II c. Mâcon II, Pompiers. Exempt Pérollière - 26 : Promotion : Arbresle c. Pompiers Lyon II, Pompiers - Gauloise II c. Française II, Gauloise - Rive-de-Gier c. Mâcon II, à Mâcon - Vénissieux II c. St-Etienne II, à St-Etienne.

***

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Calendrier 1962-1963 (suite)

24 *Février* 1963. - *Éliminatoires du Critérium National*, 1re Série et Classe Nationale. I.N.S. Pesée : 13 h. Début : 14 h. Arbitre : M. Pichon.

10 *Mars* 1963. - *Coupe de Paris* 2e *Série* (3e et 2e Séries). 7 hommes. 535 k. 3 Athlètes 2e Série minimum, les autres 3e Série (d'après les totaux actuels). Pesée : 8 h. Minimum : 3 Hommes par Club, le matin. Pesée : 13 h. Début : 14 h. Arbitre : M. Fiolle.

17 *Mars* 1963. - *Finale Critérium National* (Épreuve Fédérale).

23 *Mars* 1963. - *France- Italie* à Paris.

7 *Avril* 1963. - *Championnat d'Île-de-France* 1re Série. *Éliminatoires Championnat de France Juniors et Seniors*. S.A.M. Pesée : 13 h. Début : 14 h. Arbitre : M. Rolet.

27-28 *Avril* 1963. - *Championnat de France* à Vichy.

5 *Mai* 1963. - *Critérium National Culturiste*.

1er *Juin* 1963. - *Championnat de France Militaire.*

Championnat d'Île-de-France 3me Série

Ce Championnat qui se disputait le 16 Décembre 1962, au Stade de Montrouge, avait réuni 55 concurrents très près les uns des autres et une nombreuse assistance venue encourager les compétiteurs.

Voici le classement :

Poids Coqs. - 1er Coronel (S.A.M.) 227 k 500.

Poids Plumes. - 1er Capitaine (A.P.S.A.P.) 265 k ; 2. Crochard (S.A.M.) 247 k 500 ; 3. Fourrier (S.A.E.) 220 k ; 4. Herlin (S.C.P.O.) 220 k.

Poids Légers. - 1er Denonfoux (S.M.M.) 272 k 500 ; 2. François (S.C.P.O.) 260 k ; 3. Agogue (U.S.M.T.) 260 k ; 4. Ziguel B., (U.S.M.T.) 260 k ; 5. Pierquet (S.C.N.) 255 k ; 6. Minchella (U.S.M.T.) 252 k 500 ; 7. Julia (S.M.M.), 247 k 500 ; 8. Lanux Cl. (A.S.M.) 257 k 500 ; 9. Ahrweiller (U.S.M.T.) 225 k ; Fabbro (A.S.C.E.M.) 192 k 500 (zéro à l'arraché).

Poids Moyens. - 1er Rigaud (A.C.S.M.) 320 k ; 2. Noël (A.C.S.M.) 297 k 500 ; 3. Bonassi (S.C.N.), 292 k 500 ; 4. Leroy (C.S.E.) 285 k ; 5. Paineau P. (C.S.) 280 k ; 6. Simon (C.S.M.) 275 k ; 7. Clausse (C.S.) 275 k ; 8. Degenne (A.S.) 272 k 500 ; 9. Charpentier (A.S.M.) 272 k 500 ; 10. Choukroun (C.G.S.) 270 k ; 11. Janvrin (S.C.N.) 262 k 500 ; 12. Clément (C.G.S.) 260 k.

Poids Mi-Lourds. - W Pugnat (S.C.N.) 312 k 500 ; 2. Zyguel Ch. (U.S.M.T.) 305 k ; 3. Labille (U.S.M.T.) 295 k ; 4. Silbermann (S.A.M.) 295 k ; 5. Poilvert (C.S.), 295 k ; 6. Danel (U.S.M.T.), 290 k ; 7. Portefaix (S.C.N.) 285 k ; 8. Decoetlogon (S.C.P.O.), 280 k ; 9. Bouscaillou (A.C.S.M.) 280 k ; 10. Vezzani (U.S.M.T.) 280 k ; 11. Lhuillier (S.M.M.) 277 k 500 ; 12. Guiraud (S.C.P.O.) 277 k 500 ; 13. Régnier (S.M.M.), 275 k ; 14. Cosson (S.A.E.) 270 k ;

Poids Lourds-Légers. - 1er Durpoix (C.S.), 312 k 500 ; 2. Marsaud (C.S.M.) 300 k.

Poids Lourds. - 1er Nardin (C.S.) 347 k. 500 ; 2. Lavis (S.M.M.) 320 k ; 3. Fert F. (U.S.M.T.) 312 k 500.

JOURNÉE D'INFORMATION DE LA F.F.H.C.

Une journée d'information avait été organisée le Samedi 15 Décembre 1962 par la F.F.H.C., ainsi que le C.I.F. en avait informé tous les dirigeants présents à la réunion du 5 Décembre.

Notre Moniteur National Lambert en assurait le bon déroulement et il fut un peu déçu de voir le petit nombre d'auditeurs présents. Pourtant cette petite réunion fut très intéressante et les quelques anciens pratiquants qui étaient là apprécièrent les démonstrations décomposées des mouvements olympiques ainsi que les commentaires de notre ami Lambert.

Après que notre ami Pichon, toujours à la peine, nous eût fait une démonstration de massages et donné les principaux conseils pour prévenir les accidents vertébraux, nous allâmes à la cantine de l'I.N.S., où notre Président, Monsieur Jean Dame, était venu nous rejoindre pour partager notre repas et prendre notre avis sur cette première réunion.

La visite de la piscine et du gymnase en construction fut suivie de la projection du film du Championnat du Monde à Vienne avec les commentaires de notre Moniteur.

Après un échange de vues, les Dirigeants se séparèrent enchantés de cette journée.

Loin d'être découragé par le peu d'empressement des moniteurs pour cette initiative, notre Moniteur National recommencera très bientôt une réunion de ce genre, qui ne peut que resserrer les liens de notre grande famille haltérophile.

A. ROUSSAUX.

Venez nombreux à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la F.F.H.C. le 9 Mars pour que le quorum soit atteint et l'Assemblée valable.

Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

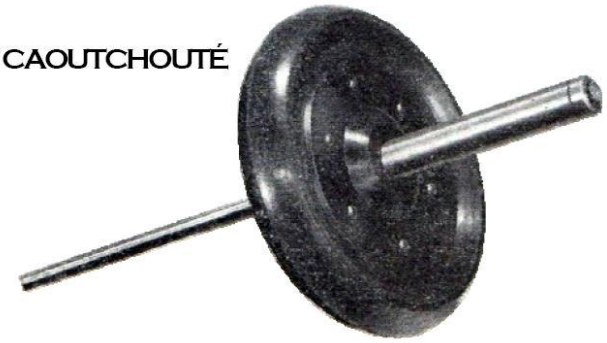

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 187

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

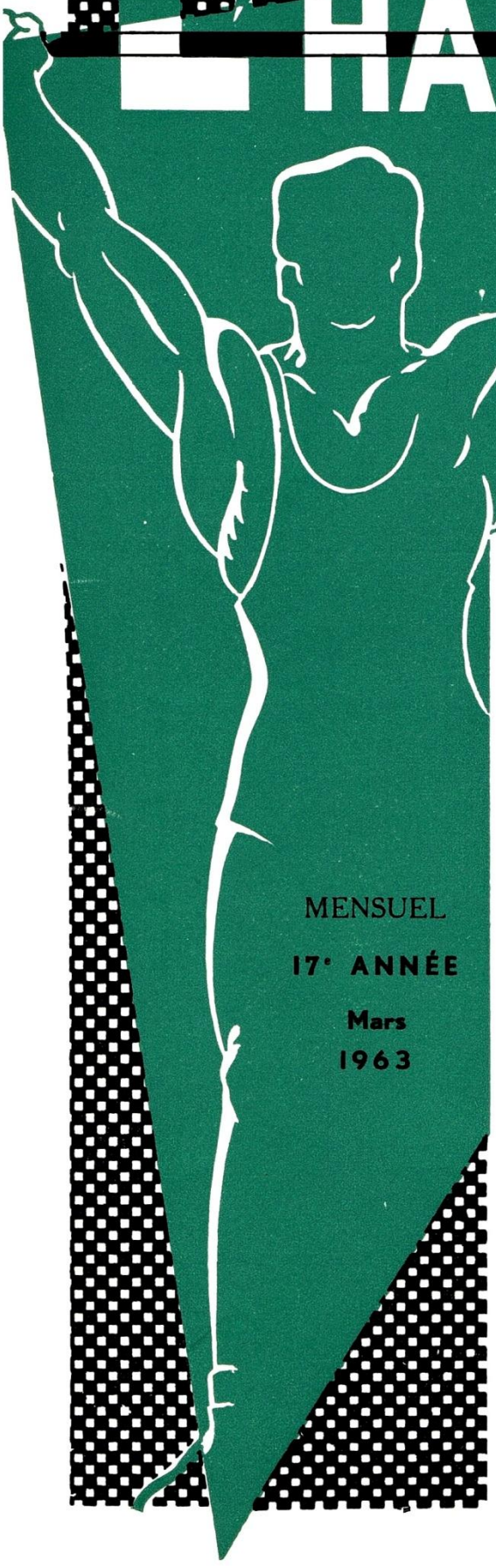

MENSUEL
17e ANNÉE
Mars
1963

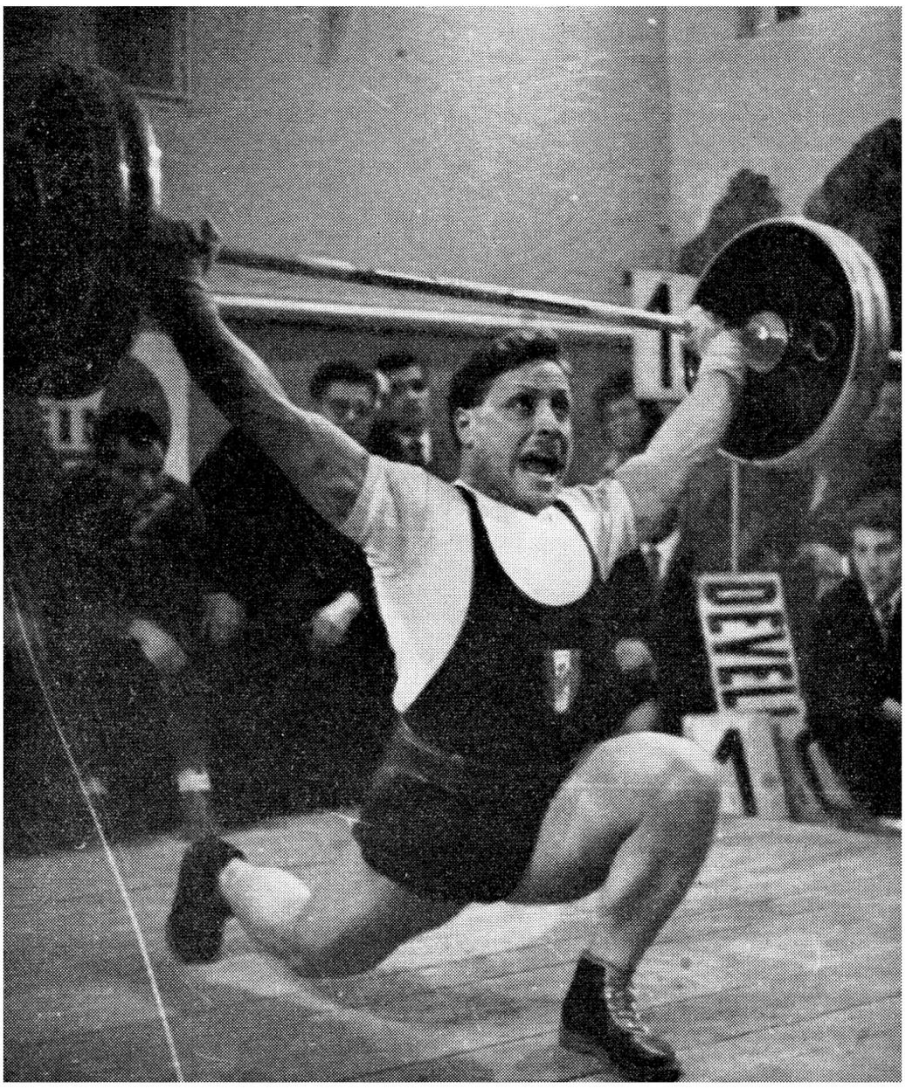

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau et de la Commission de P.O. du 19 Février 1963 3

Classement Général du Critérium National Haltérophile 1963 4

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 Mars 1963 5

163 k, nouveau record de France de l'épaulé-jeté, par G. LAMBERT..... 7

Finales du Prix Fédéral 1963, par A. ROUSSAUX..... 10

Records de France en série à Thumesnil, par G. LAMBERT..... 11

Nos Joies, nos Peines..... 12

Ce que vous devez savoir 12

Amélioration du matériel de nos salles, par L. GUILLIER 14

Derniers commentaires sur l'arbitrage des Championnats du Monde 1962, par J. LAMBOTTE..... 15

Prochains stages d'haltérophilie..... 15

Dans nos Comités Régionaux..... 16

L'HALTÉROPHILE MODERNE

17e ANNEE. – N° 187.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France ..... 6 NF.
Etranger..... 10 NF.
Clubs affiliés ..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Le FILM du

Championnat du Monde

d'Haltérophilie 1961

est à la disposition des Clubs affiliés qui en feront la demande

à la F.F.H.C.

Durée du Prêt : 15 jours

Frais d'envoi et retour à la charge des Clubs

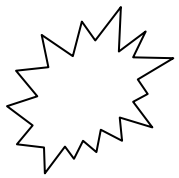

Sur notre page de couverture :

Un très bel arraché de Rolf MAIER

avec 122 k 500,

à 500 grammes du record de France.

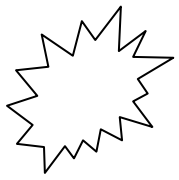

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 19 FÉVRIER 1963

Présents : MM. J. Duchesne, M. Dury, L. Morin, A. Rolet.

Excusés : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, M. Dumoulin.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Après cette lecture, M. J. Duchesne insiste une nouvelle fois auprès de M. Marcel Dury pour qu'il revienne sur sa démission de Membre du Comité de Direction. M. Dury répond que sa décision est irrévocable.

***

COMMISSION DE P.O. - M. Julien Duchesne, Secrétaire, fait un compte rendu de la réunion de la Commission de Préparation Olympique qui vient de se tenir.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. - Chacun des Membres du Bureau ayant reçu un exemplaire des statuts de la F.F.H.C., modifiés suivant, d'une part, les prescriptions de l'arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports et, d'autre part, les instructions reçues du Haut-commissariat après étude du texte que lui avait fourni la Fédération.

La clause nouvelle qui nous était proposée concernant le vote par procuration risquant de perturber gravement le fonctionnement de la Fédération, une demande de dérogation a été faite au Haut-commissariat qui, jusqu'ici, n'y a donné aucune réponse.

M. Julien Duchesne déclare être en désaccord avec l'article des nouveaux statuts qui prévoit la présence, en sein du Comité de Direction, de deux sportifs proposés par le Ministre de l'Éducation Nationale et qui auront voix délibérative, alors que les Présidents des Comités régionaux ou leurs représentants n'auront que voix consultative.

Il n'est pas d'accord non plus pour la suppression du vote par correspondance.

Enfin, il suggère trois additifs, qui sont adoptés par le Bureau et seront joints au projet de statuts envoyés à tous les Clubs affiliés.

RÉUNION DE SÉLECTION. - Pour la réunion de sélection qui aura lieu le Dimanche 10 Mars, en vue du match France-Italie « A », il est décidé de prévoir la même organisation et les mêmes officiels que pour les compétitions habituelles du calendrier fédéral. Quant aux arbitres, ils seront désignés à la réunion du Comité de Direction qui suivra l'assemblée générale et en fonction de la présence de nombreux arbitres de province.

Prix unique des places : 2 F. 50.

FINALES DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE. - Les détails d'organisation de ces finales seront également mis au point au cours de la réunion du Comité de Direction du 9 Mars.

MATCH FRANCE-ITALIE « A ». - Il en sera de même pour le match France-Italie « A » qui aura lieu le 23 Mars, au Gymnase Municipal Voltaire.

Il est toutefois décidé que M. Kestler (Allemagne de l'Ouest) sera pressenti pour remplir les fonctions d'arbitre neutre et M. Émile Schneider (Suisse) pour faire partie du Jury d'Appel.

D'autre part, la présence de plusieurs arbitres internationaux au match France-Italie pourra permettre de faire passer à des arbitres français de 2e catégorie les épreuves de l'examen en vue de leur accession à la 1re catégorie.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Nomination d'arbitre fédéral. - Sur proposition de la Commission désignée à cet effet, le Bureau homologue la nomination, comme arbitre fédéral, de M. Chariot qui a subi les épreuves de l'examen au cours des finales du Prix Fédéral.

Homologation de la nomination d'arbitres régionaux. - Le Bureau homologue la nomination, en qualité d'arbitres régionaux :

– de MM. Pellier et Grosjean, sur proposition du Comité de Bourgogne- Franche- Comté ;

– de M. Routchenko, sur proposition du Comité de Champagne.

Candidature d'arbitre fédéral. - M. Joseph Gisbert, en accord avec le Comité des Pyrénées, demande à subir les épreuves de l'examen d'arbitre fédéral. Le Bureau est d'accord.

Concours du Plus Bel Athlète du Monde. - L'organisation de cette compétition a été confiée à la Fédération Britannique elle aura lieu le 21 Septembre 1963, à Londres. Il est donné connaissance du règlement qui fait l'objet de plusieurs réserves.

Félicitations de M. le Colonel Crespin, Délégué aux Sports et à la Préparation Olympique, pour le travail et les résultats des haltérophiles français.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par le Club Haltérophile et Culturiste Caudéranais, ainsi qu'à l'attribution de deux barres de compétition à l'Institut National des Sports.

Déplacement à l'île de la Réunion. -Les athlètes Gerber et Vincent ont accepté d'y participer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 15.

Le Secrétaire Général,
André ROLET.

Le Président,
Jean DAME.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE DU 19 FÉVRIER 1963

Présents : MM. J. Dame, J. Duchesne, L. Morin, A. Rolet, G. Lambert.

Lecture du procès-verbal de la réunion du 29 *janvier*. - Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Grand Prix de Moscou. - Paterni a accepté de participer et a fait parvenir son passeport.

Réunion de Sélection du 10 Mars pour France - Italie.

1) Lettre de Gerber s'excusant de ne pouvoir participer à la sélection et demandant qu'on tienne compte du total qu'il réalisera au cours de la rencontre Paris- Nord le 3 Mars.

Accord de la Commission.

2) Lettre de Henry qui ne peut plus faire la limite des Coqs. Sera convoqué dans les Plumes.

3) Lettre de l'A.S. Électricité de Lille pour excuser Delebarre, hors de condition.

4) Lettre de la Française de Lyon pour annoncer la participation de Fouletier et de Constantinian et précisant que ce dernier est maintenant Poids Mi-Lourd.

5) Lettre de Lopez qui annonce son abstention, car il est convoqué à la même date pour un stage.

6) Lettre de Monaco donnant l'accord de Mierczuk et de Battaglia.

Lettre du Colonel Crespin, au sujet des incidents du stage des militaires au C.R.E.P.S. de Voiron.

Télégramme de la Fédération Finlandaise, donnant son accord pour le match triangulaire du 19 Mai : France - Finlande - Roumanie.

Minima de Préparation Olympique.

Le Colonel Crespin voulait faire étudier des minima au Haut-commissariat, M. Mathiote a demandé par téléphone à la F.F.H.C. de lui communiquer ceux qu'elle avait établis.

Une lettre a été adressée à M. Mathiote lui communiquant les minima fixés par la Commission Olympique et soulignant que ces minima étaient nettement plus élevés que ceux exigés par la Fédération Internationale pour la participation aux Jeux.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE.

La F.F.H.C. procède actuellement au renouvellement de toutes les cartes délivrées par elle :

Membre du Comité de Direction - Arbitre Fédéral

Arbitre Régional - Athlète International.

Seules les cartes de Moniteur d'Haltérophilie restent valables.

Prière aux ayants droit de retourner leur ancienne carte à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, accompagnée d'une photographie, format de la carte d'identité.

Classement général du Critérium National Haltérophile 1963

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (225 k.)

1. CORONEL (54,7) Société Athlétique Montmartroise 212,500

POIDS PLUMES (245 k.)

1. ENADAN (59,5) Dreux Athlétic Club ..... 230, -

POIDS LEGERS (275 k.)

1. BERTIN (67,2) Patronage St Etienne Rennes 282,500
2. MULLER (66) Esso Sports 272,500

POIDS MOYENS (290 k.)

1. HOUIN (73,5) Union Sportive de Toul ..... 320, -
2. GOUVERNEUR (73,8) Association Sportive de Monaco ..... 320, -
3. CANCIGH (71,8) La Montluçonnaise 312,500
4. COLUCCI (73) Sporting Club Navis 307,500
5. DELAUNAY (75) Club Athlétique Nantais ..... 305, -
6. CARBASSE (74,2) Judo Club Perpignan ..... 295, -

POIDS MI-LOURDS (305 k.)

1. MAUGER (78) Haltérophile Club Douaisien ..... 325, -

POIDS LOURDS LEGERS (320 k.)

1. FERT (89,8) U.S. Métro-Transports 332,500

SENIORS

POIDS COQS (247 k. 500)

1. BOUFFARD (56) Sporting Club Navis ..... 235, -
2. BOSSE (55,5) Club Olympique Caudéranais ..... 230, -

POIDS PLUMES (267 k. 500)

1. ASPART (59,8) Judo Club Perpignan 287,500
2. LOPEZ (58,8) Club Athlétique Rosendaël 282,500
3. FOUGERET (59,2) Royan Océan Club 277,500

POIDS LEGERS (297 k. 500)

1. DUMAS (65,1) La Montluçonnaise ..... 325, -
2. GOUMEZIANE (63,2) Sporting Club Neuilly ..... 305, -
3. DESCHAINTRES D. (66,4) Sporting Club de Neuilly ..... 300, -
4. VALLET (66) Cercle Michelet Orléans ..... 285, -
5. TROUILLON (66,2) Association Sportive Mantaise 277,500

POIDS MOYENS (315 k.)

1. MORMONT (72,3) Athlétique Club St Maurien ..... 330, -
2. GIAT (71,2) Assoc. Sp. Montferrandaise ..... 320, -
3. SAUDEMONT (74,5) Amiens Sporting Club 312,500

POIDS MI-LOURDS (330 k.)

1. DINDELEUX (81,4) A.S. Préf. Seine et As. Publique ..... 340, -
2. DUBOURG (82) Sporting Club St Amandois 332,500
3. CHAPOUR (81,8) A.S.P.O. Midi 327,500
4. FÉDORAS (77,5) Union Mâconnaise ..... 320, -
5. ERNST (80,5) Club Gondolo Sportif ..... 320, -
6. BOAINS (77,7) U.S. Métro-Transports ..... 315, -

POIDS LOURDS LEGERS (345 k.)

1. LAGNEAU (88,8) Société Athlétique Enghien ..... 360, -
2. DUTILLEUX (89,5) A.S. Électricité Lille ..... 355, -
3. HANCART (88,9) Haltérophile Club Cannes 347,500
4. HERMAIN (86,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises ..... 345, -
5. COELSCH (88,3) Sté Gymnastique Sélestat ..... 330, -

POIDS LOURDS (365 k.)

1. DRUFIN (91,2) Étudiants Club Orléanais ..... 375, -
2. SIMONET (106,8) Évreux Athlétic Club ..... 375, -
3. LACHAUME (96,2) Club Sportif de Meaux ..... 350, -

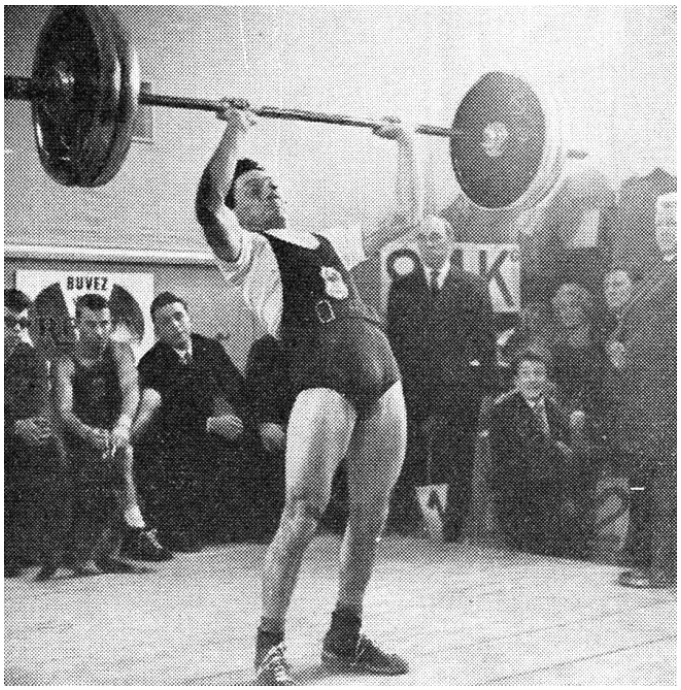

MEURAT (Poids Coq) manque 94 k au développé mais semble, comme en témoigne cette photo, capable d'améliorer notablement ce record

Excellente position de départ du Champion Poids Plumes FULLA au cours de son essai-record à 103 k

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Samedi 9 Mars 1963

Salle des Réunions, 10, rue St-Marc - Paris

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL POUR L'ANNÉE 1962

Messieurs et chers Collègues,

Les prescriptions de l'arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, qui font obligation aux Fédérations de tenir leur assemblée générale avant la fin du 1er trimestre 1963, me valent l'honneur de vous présenter, avec quelques semaines d'avance, le rapport moral de l'année 1962.

L'ordre du jour de cette assemblée étant particulièrement chargé, examinons sans plus attendre, si vous le voulez bien, les différentes phases de l'activité fédérale pendant l'exercice écoulé.

Je vous ai fait connaître, l'an dernier, les raisons qui nous obligeaient désormais à faire débuter ce compte rendu au 1er Janvier, au lieu de le faire coïncider, comme d'habitude, avec le commencement de notre saison sportive.

Il s'ensuit, évidemment, un décalage dans l'ordre chronologique de nos épreuves, puisque je suis amené à vous parler en premier du Prix Interrégional et du Prix Fédéral qui se sont disputés en Janvier et Février 1962 et de ne vous entretenir qu'en fin de rapport du Premier Pas Haltérophile, du Premier Pas Culturiste et du Prix d'Encouragement qui ont clôturé l'année en même temps qu'ils ouvraient la saison 1962-63.

Première épreuve donc de l'exercice 1962 : le Prix Interrégional considéré comme épreuve de sélection olympique et inscrit comme tel au budget de P.O.

356 athlètes - exactement le même nombre que l'année précédente - prirent part aux éliminatoires de cette compétition.

La finale en fut disputée le 7 Janvier, au Gymnase Municipal Voltaire, et réunit 22 concurrents tant juniors que seniors. Les vainqueurs furent : dans les Poids Coqs : Houssais (A.S. Sapeurs Pompiers de Nantes), dans les Plumes : Garaïos (A.S.P.T.T. St Denis de la Réunion), dans les Légers : Simon (Club Sportif de Meaux), dans les Moyens : Czaplicki (A.S. Lilloise Inter-Entreprises), dans les Mi- Lourds : Delmas (Athlétique Club St-Maurien), dans les Lourds Légers : Hermain (U.S. Métro-Transports), dans les Poids Lourds : Capdeville (Sporting Club de Neuilly).

Dans l'ensemble, performances supérieures à celles de l'épreuve 1961. De nombreux finalistes ont d'ailleurs affirmé depuis leurs qualités et leurs progrès.

Deuxième épreuve de prospection olympique : le Prix Fédéral qui réunit aux éliminatoires 68 juniors et 159 seniors, soit 227 participants contre 182 l'an dernier, ce qui confirme que la régression constatée en 1961 n'avait rien d'inquiétant.

Alors qu'une seule finale réunissait, en 1961, les qualifiés juniors et seniors, les éliminatoires furent couronnées, en 1962, par deux épreuves distinctes. Elles eurent lieu les 10 et 11 Février, au Gymnase Municipal Voltaire.

Les places de premiers furent attribuées dans les Juniors à : Houssais (Poids Coqs) qui réédita sa victoire du Prix Interrégional, Aspart (Judo Club Perpignan) dans les Poids Plumes, Bauer (Société de Gymnastique de Sélestat) dans les Légers, Mauger (Haltérophile Club de Douai, dans les Moyens, Larée (Évreux Athlétic Club) dans les Mi- Lourds, Steiner (Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau) dans les Lourds Légers. Aucun athlète Poids Lourd n'avait réalisé les minima.

Dans les Seniors, furent proclamés vainqueurs : Guipon (Association de la Préfecture de la Seine) en Poids Coqs, Rousset (Judo Club Perpignan) en Plumes, Deschaintres (Sporting Club de Neuilly) en Légers, Czaplicki - déjà 1er au Prix Interrégional -, dans les Poids Moyens, Hennuyer (A.S. Lilloise Inter- Entreprises) en Lourds Légers, Manigault (Sporting Club St-Amandois) en Lourds.

Les jeunes réalisèrent, dans les catégories « légères », des performances égales, sinon supérieures à celles de leurs aînés quant à ces derniers, leurs totaux, dans l'ensemble, marquèrent une progression sensible sur ceux de 1961.

Le 25 Février eurent lieu les éliminatoires régionales du Critérium National Haltérophile, auxquelles participèrent 29 juniors et 100 seniors, soit 129 athlètes, au lieu de 167 en 1961. Il semble que les moins de 20 ans aient quelque peu boudé cette épreuve peut-être parce qu'elle ne comportait pas, comme l'année précédente, une finale à eux réservée.

Celle qui réunit, le 18 Mars, à la Société Athlétique Montmartroise à Paris, les 20 qualifiés 1962, s'inscrit parmi les plus brillantes, certains concurrents réalisant des totaux de 15, 20 et même 27 k 500 supérieurs à ceux de l'exercice passé.

Sgaramella, du Sporting Club Navis, triompha de ses adversaires dans les Poids Coqs, Lauret, du Cercle Haltérophile et Culturiste Caudéranais dans les Poids Plumes, Hanrotel, du Sporting Club St Amandois, dans les Légers, Battaglia, de l'Association Sportive de Monaco, dans les Moyens, Hennuyer, de l'AS. Lilloise Inter-Entreprises, dans les Mi-Lourds, Mierczuk, de l'A.S. Monaco, dans les Lourds Légers, Rémy, de l'Haltérophile Club de Nice, dans les Poids Lourds.

Enfin, clôturant les compétitions individuelles nationales de la saison 1961-62, les Championnats de France Juniors et Seniors.

74 juniors (4 de plus que la saison précédente) et 81 seniors (contre 73 en 1961) réalisèrent les minima imposés.

Les finales se disputèrent les 28 et 29 Avril, au Gymnase de la Bidassoa à Paris, à défaut du Gymnase Voltaire, réquisitionné. On peut attribuer à ce cadre inhabituel le nombre moins important des spectateurs qui suivirent ces épreuves au sommet.

Les 21 athlètes qualifiés pour la finale du Championnat de France Juniors firent la preuve de leurs qualités en réalisant, dans toutes les catégories, des performances supérieures, ou tout au moins égales, à celles enregistrées en 1961. Furent proclamés Champions de France : Poids Coqs : Garaïos (A.S.P.T.T. St Denis la Réunion) ; Poids Plumes : Aspart (Judo Club Perpignan) ; Poids Légers : Beekhuizen (Club Haltérophile de Lunéville) ; Poids Moyens : Trudel (A.S. Lilloise Inter- Entreprises) ; Poids Mi-Lourds : Dejonghe (A.S. Électricité de Lille) ; Poids Lourds Légers : Robert Vincent (Athlétic Club Montpelliérain) ; Poids Lourds : Drufin (Étudiants Club Orléanais).

Les performances des Seniors marquèrent également de nets progrès, sauf dans les Lourds Légers, du fait de la blessure au poignet de François Vincent qui remporta le titre avec un seul essai sur chacun des mouvements.

Les autres vainqueurs furent dans les Poids Coqs, Meurat, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, qui remporta une nouvelle fois le titre en totalisant 5 k de plus qu'en 1961 et domina ses deux autres concurrents : Sgaramella, du S.C. Navis et Carré du Cercle d'Éducation Physique de St-Nazaire. Dans les Poids Plumes, Henry (Club Sportif du Ministère des Finances) succède à Fulla, tenant du titre, qui blessé, ne participa pas à l'épreuve. Il s'attacha surtout à obtenir un total valable, Mizrahi, du Club Nautique et Athlétique de Rouen, et Rouchel, du Club Haltérophile de Lunéville (ce dernier fit un zéro au développé), n'étant pas susceptibles de l'inquiéter. Dans les Poids Légers, Gerber fut une nouvelle fois Champion de France, mais avec un total inférieur de 5 k sur celui de 1961. Le 2e fut Delebarre, de l'A.S. Électricité de Lille, le 3e Pally, du Club Gondola Sportif, qui triompha de Gaétan au poids de corps, Hanrotel, du Sporting Club St Amandois étant 5e. Dans les Poids moyens, Paterni fut vainqueur avec un total médiocre pour lui de 382 k 500 que, par la suite, il améliora brillamment. Constantinian, de la Française de Lyon, prit la 2e place, Cot, de M.S. Tours, la 3e, Chatalova, de l'A.S. des Tramways de Lille étant classé 4e. Dans les Poids Mi- Lourds, alors que, l'an dernier, Paterni avait remporté le titre, Maier tirant dans les Poids Moyens, l'ordre fut, cette année 1962, inversé.., pour les besoins de la cause.

C'est d'ailleurs au poids de corps de 75 k 300

MATCH FRANCE-BULGARIE

SAMEDI 6 AVRIL 1963, à 14 h. 30

au GYMNASE MUNICIPAL, 2, rue Japy, Paris

(Métro : Voltaire)

que notre champion nordiste fut proclamé vainqueur avec un total de 392 k 500, distançant ses trois adversaires du Comité des Flandres

Hennuyer, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, Demonsel, de l'A.S. Électricité de Lille et Czaplicki, de l'A.S. Lilloise Inter- Entreprises (ce dernier ayant fait un zéro à l'épaulé et jeté à deux bras). Dans les Poids Lourds Légers où, nous l'avons dit, Vincent triompha malgré sa blessure, le 2e fut Toye, de l'Association Sportive Montferrandaise et le 3e Mignot, des Sports Réunis Lille Délivrance. Renault, 4e qualifié, abandonna après que les arbitres aient déclaré « essai » ses trois tentatives au développé. Dans les Poids Lourds, le titre revint de justesse à Fouletier, de l'Haltérophile et Culturiste Club d'Aix- en- Provence, devant le lanceur Thomas, du Club Gondolo Sportif, l'un totalisant 387 k 500 et l'autre 385. Les deux autres concurrents : Lévecq, du Sporting Club Tête de Cheval, et Mierczuk, de l'Association Sportive de Monaco, furent éliminés dès le développé jugé « essai » par les arbitres, mettant ainsi fin à leurs espoirs.

Pour terminer le cycle des compétitions à caractère individuel de l'année 1962, je vous parlerai du Premier Pas Haltérophile qui fut disputé le 28 Octobre 1962 dans les Comités régionaux par 300 juniors et 158 seniors, soit 458 athlètes et du Prix d'Encouragement aux éliminatoires duquel participèrent 255 juniors et 278 seniors, soit 533 athlètes.

Ainsi que vous le savez, cette dernière épreuve comporte, depuis 1961, des finales Juniors et Seniors qui se disputèrent les Samedi 1er et Dimanche 2 Décembre 1962, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris.

Les performances réalisées dans ces deux finales furent, dans l'ensemble, moins satisfaisantes que celles de 1961, par suite, sans doute, d'un moins grand nombre de qualifiés et aussi parce qu'un contrôle renforcé avait permis d'interdire l'accès de l'épreuve à des athlètes d'une série supérieure.

Dans les Juniors, Coronel, de la Société Athlétique Montmartroise, fut vainqueur en catégorie Poids Coqs, Arnoult, du Stade Croisicais, en Poids Plumes, Delouvée, de l'Etoile Sportive Villeneuvoise en Poids Légers, Paineau, de Courbevoie Sports en Poids Moyens, Silbermann, de la Société Athlétique Montmartroise en Poids Mi-Lourds, Fert, de l'U.S. Métro-Transports, en Poids Lourds Légers, Vergricte, de l'A.S. Cheminots de St Pol en Poids Lourds.

Dans les Seniors, le vainqueur des Poids Coqs fut Deconinck, du Club Culturiste de la rue des Postes à Lille. Macé, du Stade de la Porte Normande celui des Poids Plumes, Ledroit, de l'Athlétic Club St Maurien celui des Poids Légers. Fontaine, de la Maison des Jeunes de Chambéry celui des Poids Moyens, Rollin, du Sporting Club de Neuilly, celui des Poids Mi-Lourds, Perrin, de la Maison des Jeunes de Chambéry, celui des Lourds Légers, Colon, de l'Athlétic Club St Maurien, celui des Poids Lourds.

La Coupe de France par équipes de Comités régionaux bénéficiait, en 1962, d'un nouveau règlement destiné à la rendre plus attrayante. Les Comités régionaux ayant été classés en deux groupes : zone Nord et zone Sud, il fut prévu des matches 1er tour et 2e tour, avec demi- finales et finales.

Les matches du 1er tour, déterminés par tirage au sort, donnèrent les résultats suivants : Alsace vainqueur de Lorraine, Flandres vainqueur de Champagne, Île-de-France vainqueur d'Anjou-Bretagne, Lyonnais vainqueur de Dauphiné-Savoie, Provence vainqueur d'Auvergne.

Après tirage au sort du 2e tour. Flandres battit Île-de-France, Orléanais l'Alsace, la Provence le Lyonnais, le Languedoc le Poitou.

Disputèrent les demi-finales les équipes suivantes : Flandres contre Orléanais, Languedoc contre Provence.

Les Flandres et le Languedoc ayant été déclarés vainqueurs, il leur appartenait de disputer la finale qui finalement, dut être annulée, le Comité du Languedoc ayant déclaré forfait pour des motifs divers.

Notre Trésorier ne manquera pas de vous parler du bilan financier de cette épreuve qui, si elle avait été maintenue au calendrier, nous aurait obligés à envisager des mesures rendant son financement moins onéreux.

Le Haut-commissariat nous a épargné ce souci en nous faisant connaître qu'il n'était pas favorable à l'octroi de crédits fédéraux pour des compétitions à caractère interrégional, ce que nous déplorons bien vivement.

***

Notre calendrier culturiste fut le même que celui des années précédentes.

Le Premier Pas, disputé le 13 Octobre 1962 dans les Comités régionaux, permit le classement national de 95 juniors et 46 seniors, soit 141 athlètes, tandis que les sessions de brevets 1er, 2e et 3e degrés organisées par les Clubs et les Comités régionaux, tout au long de l'année, permirent à de nombreux licenciés d'en passer avec succès les différentes épreuves.

Le Critérium National Culturiste, disputé lui aussi dans les Comités régionaux, réunit au classement national 29 Juniors et 100 Seniors.

Enfin, consécration suprême pour l'élite de nos culturistes, la finale du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) se disputa à Monaco le 4 Août 1962, grâce au dévouement et aux efforts de notre ami Joseph Asso qui sut vaincre les difficultés de dernière heure.

Vingt et un athlètes, représentant 14 Comités régionaux, y participèrent.

Massenhove, du Comité des Flandres, fut déclaré vainqueur de la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68 tandis que Mierczuk, du Comité de Provence, triomphait une fois de plus dans la catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68.

Il convient de souligner le soin apporté par les concurrents dans la préparation des épreuves physiques précédant le concours et qui, de plus en plus, jouent un rôle important dans le classement final de la compétition.

***

Après ce compte rendu de nos épreuves nationales, j'en viens tout naturellement aux compétitions internationales.

Elles débutèrent par le match France- Finlande, qui eut lieu le 11 Mars 1962 à Tampere. La Finlande triompha par 4 victoires à 3. A noter que Paterni était absent de l'Équipe de France.

A l'issue de ce match, Rolf Maier, invité par la Fédération de l'U.R.S.S., se rendit au Grand Prix de Moscou, accompagné de notre Président.

Le 19 Mai eut lieu, à Paris, un Gala, International avec la participation d'athlètes allemands, autrichiens, finlandais, italiens et soviétiques.

Son succès reposait en grande partie sur la présence des deux champions soviétiques Kurynov et Vlassov qui devaient y effectuer des tentatives de records. Il faillit tourner à la catastrophe lorsque fut annoncé le forfait de Vlassov qui souffrait d'une déchirure musculaire. A vrai dire, ce n'est qu'en toute dernière heure et en faisant preuve d'une grande diplomatie que les Dirigeants français obtinrent du Champion du Monde des Poids Lourds qu'il consente à faire au moins une exhibition au Palais des Sports. Tout se termina le mieux du monde puisque Vlassov réussit 185 et 195 k à l'épaulé et jeté à deux bras, échouant dans sa tentative à 212 k 500 qui aurait constitué un nouveau record du monde.

Le public vint nombreux à ce gala dont il suivit le programme avec intérêt, les différents matches individuels constituant un spectacle très attrayant.

Le 2 Juin eurent lieu, toujours à Paris, au Gymnase Municipal de la Bidassoa, les matches France-Allemagne Juniors et Seniors.

Nos Juniors furent battus par 5 à 2, tandis qu'au contraire l'Équipe de France Seniors remportait une nette victoire par 6 à 0.

Le dernier match inter-nations inscrit au calendrier était le match France- Pologne qui eut lieu le 23 Juin à Lyon. Contre toute prévision, c'est l'équipe de France qui triompha, également par 6 victoires à 1.

Enfin, eut lieu à Budapest du 16 au 22 Septembre le Championnat du Monde d'Haltérophilie auquel participèrent Henry (Poids Coq), Fulla (Poids Plume), Paterni et Maier (Poids Moyens). Paterni y fut classé 4e, remportant du même coup la médaille de bronze au Championnat d'Europe, avec le total de 412 k 500, améliorant de 7 k 500 le record qu'il avait établi l'année précédente au Championnat du Monde de Vienne. Nous lui renouvelons ici nos félicitations.

Un prolongement imprévu de notre calendrier international nous fut fourni par la Tournée en Europe, après le Championnat du Monde, de l'Équipe nationale japonaise. Son escale à Paris nous permit d'organiser, le 2 Octobre, une soirée amicale au cours de laquelle il nous fut permis d'applaudir les haltérophiles nippons et, en particu-

CHAMPIONNATS DE FRANCE

JUNIORS ET SENIORS

SAMEDI 27 AVRIL (matinée et soirée)

et DIMANCHE 28 AVRIL (matinée)

à la Salle Municipale des Fêtes, de VICHY

lier le prestigieux Champion du Monde des Poids Coqs Miyake.

Je ne parlerai que pour mémoire des rencontres internationales organisées soit par les Comités régionaux, soit par nos Clubs affiliés. Je crois devoir rappeler à ces Comités et à ces Clubs que la conclusion de ces matches est soumise à l'autorisation préalable de la F.F.H.C. et que, lorsqu'ils reçoivent des athlètes ou des équipes d'autres Pays, ils doivent régler à la Fédération Internationale les redevances qui lui sont dues.

***

Sur le plan national, des épreuves annuelles viennent compléter le programme de la F.F.H.C. dans le domaine haltérophile : le Championnat de France Scolaire et Universitaire, qui a eu lieu l'an dernier à Nantes, grâce au concours dévoué de nos Membres à la Commission Mixte de l'Association du Sport Scolaire et Universitaire, nos amis Duchesne, Duverger et Lambert les Championnats de France Militaires organisés à Lille le 2 Juin 1962 et, dans le domaine corporatif, le Championnat- Challenge de l'U.S.C.F. disputé à Brive les 15 et 16 Avril 1962, grâce à la collaboration compétente de notre ami Rabjeau.

Comme chaque année, nous remercions tous ces camarades dévoués.

Je rappellerai, pour compléter ce compte rendu, que 17 records de France Juniors et 14 records de France Seniors ont été améliorés au cours de l'année 1962.

***

Au moment d'aborder la partie administrative de ce rapport, il convient d'évoquer deux événements qui, s'ils ne sont pas particuliers à notre Fédération, nous ont affectés, l'un dans nos amitiés, l'autre dans notre structure.

Le premier concerne la disparition de nos Clubs d'Algérie et d'Oranie et je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de renouveler aux dirigeants et aux athlètes de notre ancien Comité d'Algérie nos sentiments de fidèle amitié, en même temps que je souhaite la bienvenue à ceux qui, rentrés en France, se sont intégrés à nos Clubs métropolitains.

Le second événement découle des modifications que, par suite des décisions du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, nous avons dû apporter aux délimitations des territoires de nos Comités régionaux pour les faire cadrer avec les circonscriptions académiques. Quelques Clubs ont dû, de ce fait, abandonner leur Comité d'origine pour adhérer à un autre Comité mais la conséquence la plus grave a été la disparition totale du Comité du Limousin qui, ne groupant que des associations de la Haute-Vienne, a fusionné avec le Comité du Poitou. Remercions les dirigeants dévoués - et spécialement son animateur M. Ratier - qui ont assuré pendant de longues années le fonctionnement de ce Comité du Limousin.

L'effectif de nos Clubs a peu évolué par rapport à la précédente année.

Le Comité de l'Île-de-France, toujours en tête, est suivi - d'assez loin encore - par le Comité des Flandres qui a réussi à distancer d'un Club le Comité Anjou- Bretagne. Viennent ensuite : le Comité de Provence, le Comité du Lyonnais, les Comités du Languedoc et de Normandie ex aequo, le Comité de Lorraine, les Comités d'Alsace et de Normandie, ex aequo également, de même que les Comités de Bourgogne- Franche-Comté et de l'Orléanais, de même encore les Comités d'Auvergne et des Pyrénées, puis de Champagne et du Poitou, les Comités de Côte Basque et de 1'Ile de la Réunion enfin.

En ce qui concerne les licences, le chiffre total en est de 9.564 contre 9.490 l'an dernier, mais notre Trésorier vous dira sans doute que nous pourrions en compter davantage.

Comme pour le nombre des Clubs, le Comité de l'Île-de-France est en tête, mais un petit effort supplémentaire du Comité Anjou- Bretagne lui permettrait de le rejoindre facilement. Viennent ensuite, en nombre assez sérieusement décroissant le Comité des Flandres, le Comité Dauphiné-Savoie, le Comité du Lyonnais, ceux de Provence, de Champagne, du Languedoc, de Lorraine et d'Alsace, ces deux derniers ex aequo, d'Auvergne, de Guyenne, de l'Orléanais, de la Normandie, de Bourgogne-France- Comté, des Pyrénées, de l'Ile de la Réunion, du Poitou, de la Côte Basque.

Le Secrétaire Général
André ROLET

(à suivre)

163 k. NOUVEAU RECORD DE FRANCE DE L'ÉPAULÉ-JETÉ

CATÉGORIE POIDS MOYENS

Deux hommes sont, en France, actuellement, capables de battre ce record de l'épaulé-jeté. Il s'agit de Rolf Maier et de Marcel Paterni. Nos lecteurs ont sans doute déjà reconnu, sur ces pages, le premier nommé de ces deux champions et vont retrouver au travers de son mouvement-record les grands principes du mécanisme du geste haltérophile.

—*Le tirage ou redressement du corps.*

1) Le soulevé jusqu'au niveau des genoux (1 à 6)

- La prise de mains est crochetée ;
- Les bras sont tendus et les épaules basses ;
- Le dos reste plat.

Pendant cette phase du mouvement, le tronc conserve une inclinaison à peu près constante, tandis que les genoux se tendent presque complètement.

2) Le « passage des cuisses » et l'extension (7 à 9)

- Entre 6 et 7 le corps passe en appui sur la plante des pieds et les genoux s'engagent sous la barre, rapprochant ainsi le bassin du plan d'évolution de la barre ;
- La barre glisse le long des cuisses et l'athlète se redresse complètement : chevilles étendues, corps droit, bras toujours tendus et tête rejetée vers l'arrière.

—*Le passage en fente.*

En 10, les bras commencent leur énergique traction tandis que les pieds ébauchent leur déplacement simultané.

En 11 et 12, le buste est nettement incliné vers l'arrière et favorise l'action des bras, tandis que les pieds se déplacent.

En 13, les pieds sont en position, la barre est nettement plus haute que les clavicules, permettant ainsi le verrouillage des coudes.

—*Le relèvement.*

En 14, la position en fente est parfaitement équilibrée et l'athlète va, pour se relever, pousser avec sa jambe avant, la jambe arrière servant de pivot autour du pied arrière qui sert de point d'appui. Le pied avant se déplace le premier, avant que l'autre ne vienne le rejoindre.

—*Le jeté.*

L'impulsion le fléchissement des genoux (peu accentué) prend naissance en conservant le buste vertical et les coudes bien engagés (fig. 1), puis l'extension s'effectue non seulement au niveau des genoux, mais également à celui des chevilles (fig. 2).

Pendant le passage en fente ou déplacement des pieds, le buste s'incline légèrement vers l'arrière de façon à favoriser, la poussée des bras (fig. 3). Puis le buste revient vers l'avant au moment où la barre arrive à bout de bras et où les pieds se posent sur le sol.

En 4, nous retrouvons une position de fente parfaitement efficace :

- Bras verrouillés, pointes des coudes tournées vers l'arrière ;
- Bras dans le prolongement de la région supérieure du dos, les fessiers étant très légèrement en retrait ;
- Jambe avant placée suivant une verticale.

Le relèvement s'effectue ensuite suivant le même principe que celui de l'épaulé.

Note. - Ce mouvement- record a été enregistré dans la nouvelle salle haltérophile et culturiste de Thumesnil (Nord) le 24 Février 1963, au cours du Gala d'inauguration de cette salle.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

(Voir photos, pages suivantes)

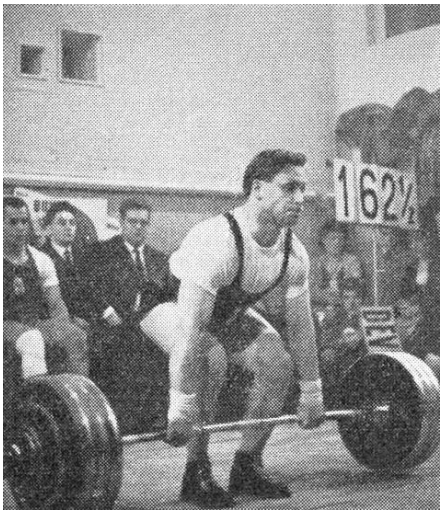

1

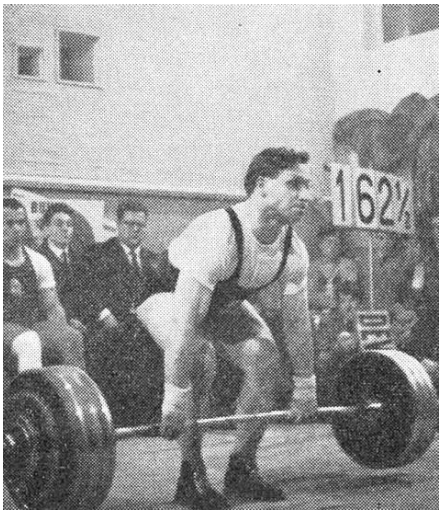

2

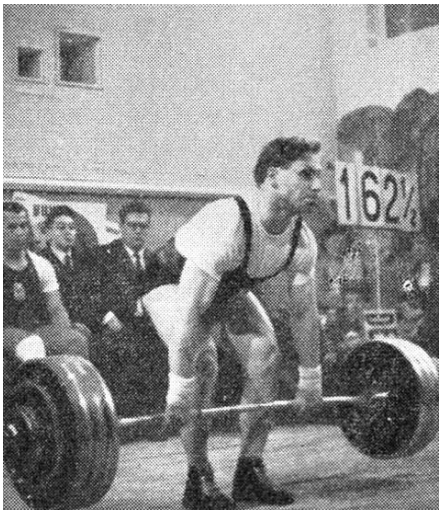

3

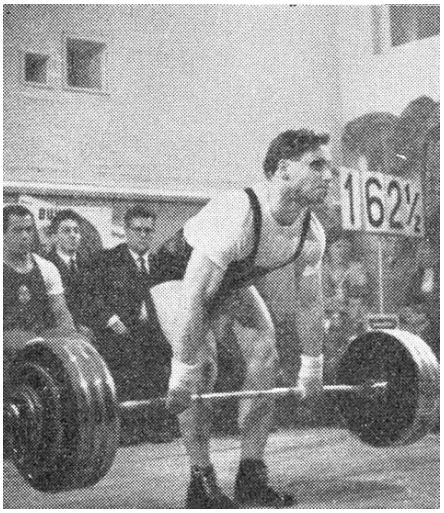

4

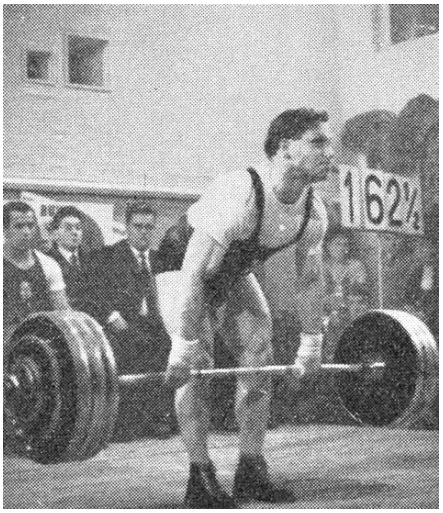

5

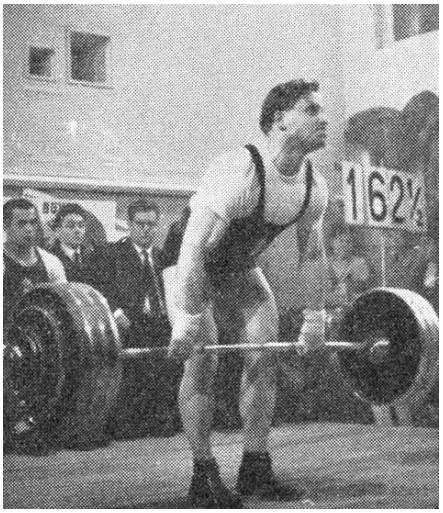

6

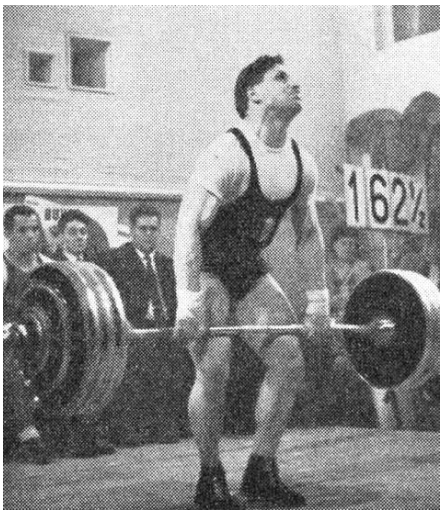

7

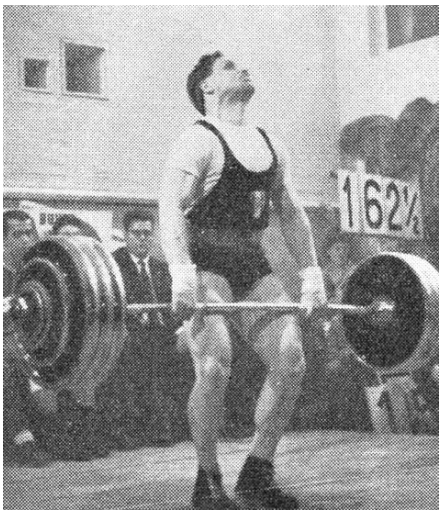

8

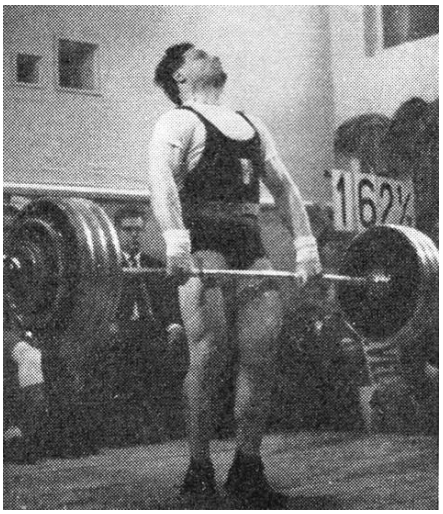

9

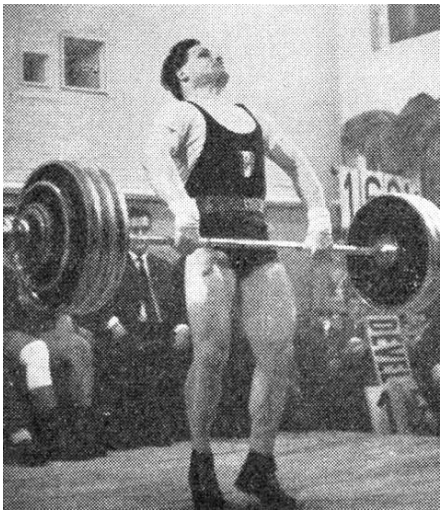

10

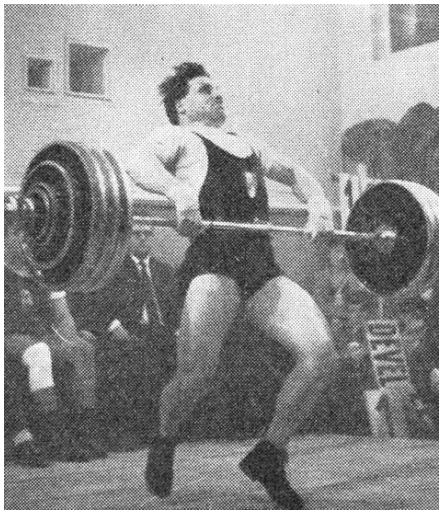

11

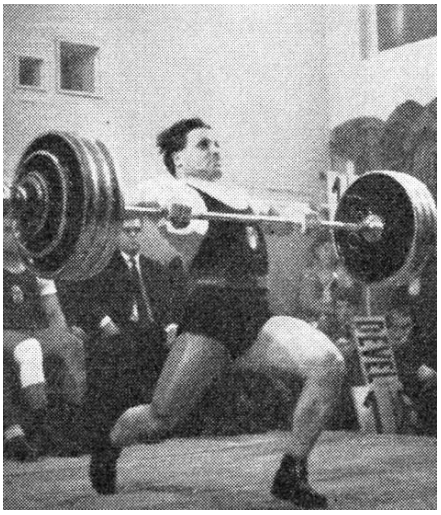

12

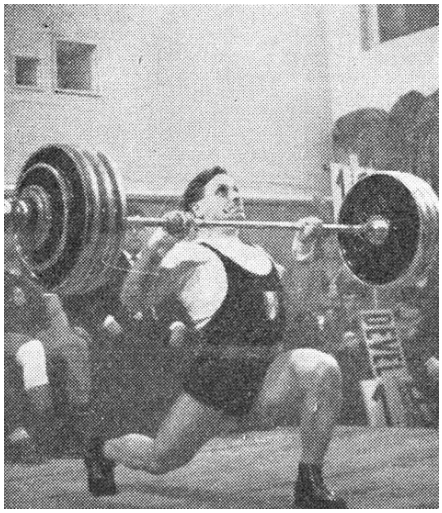

13

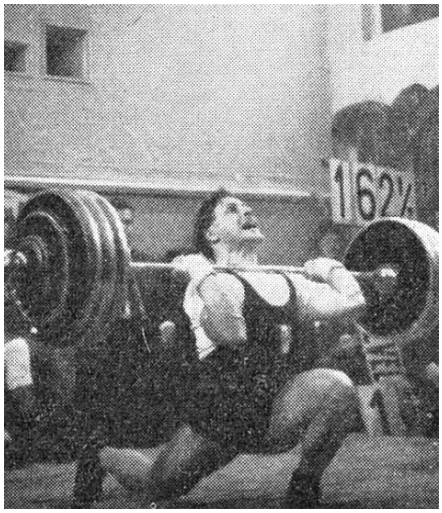

14

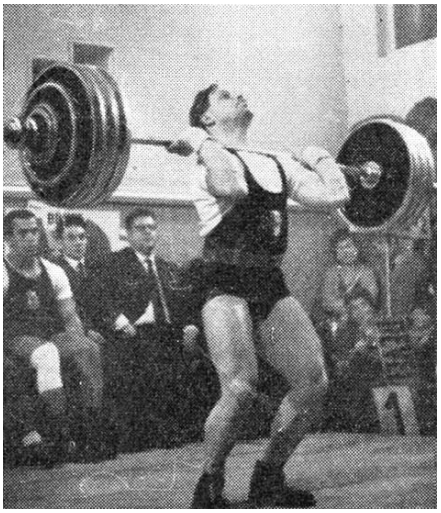

15

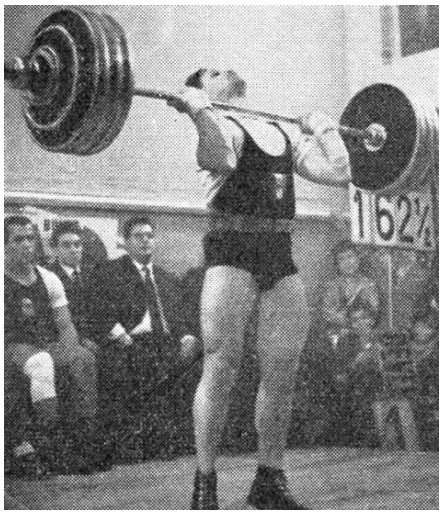

16

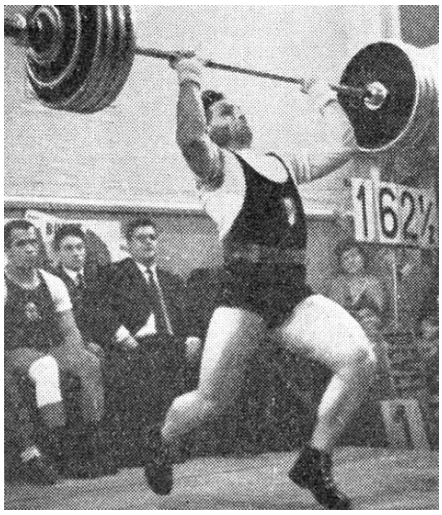

17

18

Haltérophile Moderne n° 187 (03-1963)

Finales du Prix Fédéral 1963

Disputées au Gymnase Municipal, rue Japy, les 9 et 10 Février, ces finales sont à classer parmi les meilleures auxquelles nous avons eu l'occasion d'assister depuis plusieurs années, ce qui est dans la logique des choses puisque les totaux réalisées augmentent chaque saison. Mais c'est surtout par la valeur des participants, très près les uns des autres, qu'elles ont droit à cette classification.

Le samedi après-midi, les Juniors prirent possession du plateau à 14 h 30 précises par les catégories Poids Coqs et Poids Plumes. Duflot et Royet parurent un peu émus et ils manquèrent quelques essais ils valent sûrement mieux que leur total de 210 et 207 k 500 qui leur assura le même classement qu'aux éliminatoires.

Plus d'écart dans les Poids Plumes où Houssais, qui est aussi un très bon styliste, domine ses rivaux avec 255 k. Il aurait pu réussir 110 k à l'épaulé et jeté. Heyraud se classe 2e, Enadan 3e et Requin 4e.

En Poids Légers, cinq concurrents sont en présence la lutte s'annonce très ouverte et c'est finalement Muller qui enlève la 1re place avec 272 k 500, devant Boulanger, à 5 k, et Guerrero, qui devrait travailler son jeté avec persévérance (il en ignore la technique et c'est dommage) ; puis Giraudeau et Masoni prennent les 4e et 5e places, reproduisant tous les cinq le même classement que pour les éliminatoires.

Chez les Poids Moyens, Houin enlève la 1re place avec 312 k. 500 c'est encore le triomphe du style et de l'épaulé en fente. Delaunay peut faire mieux, mais mène très mal son match, évitant un zéro de justesse au jeté. Plessix, qui se classe 2e, étant plus léger que Delaunay, Cancigh et Bertin (celui-ci n'a pas justifié la confiance de notre ami Piou) terminèrent ce deuxième plateau.

Les Mi-Lourds et Lourds Légers sont ensuite présentés et, dès le développé, Colucci prend la tête et s'y maintient, étant supérieur dans tous les mouvements. Il réussit 315 k à 75 k 500 de poids de corps. Lecomte, de Louviers, et Ferrec, de Dreux, se retrouvent aux 2e et 3e places.

Fert, de l'U.S. Métro-Transports, qui n'a pas d'adversaire en Lourds Légers, manque de conviction et ne réussit pas le total qu'il pouvait espérer avec deux concurrents décidés.

Pour l'ensemble des Juniors, une bonne moyenne et beaucoup de qualités chez certains athlètes, mais de nombreux défauts de style. Bonne tenue et présentation parfaite.

Le Dimanche après-midi, nous assistons à la finale des Seniors par les rencontres Poids Coqs et Poids Plumes. Dès ce début de séance, nous ressentons l'ambiance de lutte qui animera toutes les catégories. Les premières places seront durement acquises : Lagrue et Guipon s'expliquent tous les deux et Chauloux, plus faible au développé, doit se contenter de la 3e place.

En Poids Plumes, même répétition. Jusqu'à l'épaulé et jeté, les trois adversaires gardent leurs chances intactes et c'est finalement Fabbro qui triomphe devant Macé et Peignot.

Les trois Poids Légers : Ledroit, Gouméziane et Combet, se livrent ensuite une bataille sévère ; le résultat est très beau et ils sont très applaudis. Totaux réalisés : 320, 310 et 307 k 500.

Nous attendions également une lutte serrée dans les Poids Moyens, mais Giat, qui est dans une très belle forme, n'est pas inquiété ; il fera certainement beaucoup mieux. Pugnat, qui paraît fatigué, est loin de ses performances habituelles; il se classe 2e et Garcia, qui se blesse à la cuisse, 3e.

Dans les Poids Mi-Lourds, Dindeleux ne peut être en danger, mais il réussit un beau total avec 340 k. Greis prend la 2e place, ayant dominé Morizot qui l'avait précédé aux éliminatoires. La rencontre fut très agréable à suivre.

La catégorie des Lourds Légers permet à Hermain de prouver sa forme actuelle et il réalise 350 k après avoir épaulé 150 k. qu'il manqua au jeté. Barone et Bridier ne pouvaient pas s'opposer à sa victoire, mais ils luttèrent pour la 2e place.

Dès que les Lourds prennent possession du plateau, la lutte est vive entre Lagneau et Drufin. Nardin, dans un mauvais jour, ne peut rien contre ces deux athlètes qui se retrouvent à égalité après l'arraché à deux bras. Malheureusement, Lagneau, qui manque 140 k au 2e essai, mais les réussit au 3e, doit laisser la première place à Drufin qui jette facilement 142 k 500 ; il réussit même hors compétition 120 k à l'arraché et 147 k 500 au jeté. Avec de tels totaux 372 k 500 pour Drufin et 370 k pour Lagneau, ces athlètes auraient été champions de France il n'y a pas tellement longtemps.

Comme les juniors, les seniors ont été très disciplinés, permettant à la compétition de se terminer de bonne heure..., ce qui n'est pas tellement habituel !

Un regret cependant le manque de spectateurs qui fait paraître le Gymnase de la rue Japy beaucoup trop grand.

Je profite de ce compte rendu pour demander aux dirigeants des Clubs de remettre aux athlètes participants aux finales leurs licences. En l'absence d'un Dirigeant, l'athlète ne peut présenter sa licence à la pesée, ce qui s'est produit pour deux concurrents seniors que, heureusement, nous savions être en règle.

Un mot également pour tous les Officiels qui participent à ces finales : qu'ils en soient sincèrement remerciés.

A. ROUSSAUX.

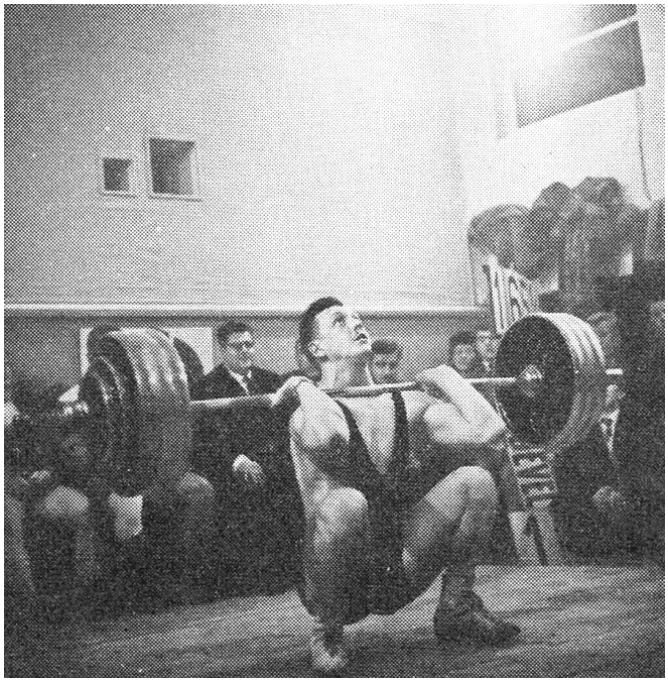

Belle tentative de LÉVECQ avec 165 k

à l'épaulé et jeté

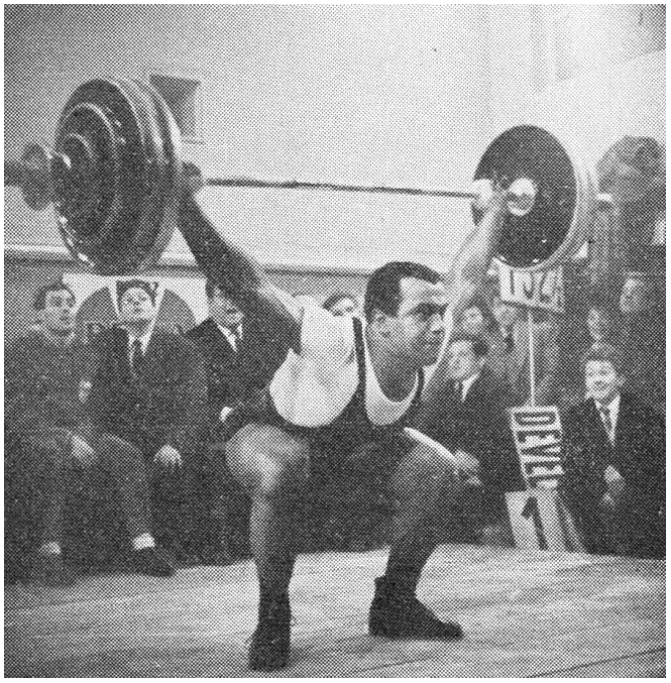

FOULETIER arrache 132 k 500 et établit

un nouveau record de France

Records de France en série à Thumesnil

Située dans la proche banlieue de Lille, la localité de Thumesnil peut aujourd'hui s'enorgueillir de posséder l'une des salles d'Haltéro-culturisme les mieux aménagées que je connaisse. Hérissée de supports de barres, de leviers, de barres d'appuis, cette ancienne salle des fêtes, remise à neuf et transformée grâce surtout aux soins actifs et dévoués de M. Houte et de l'excellent culturiste Massenhove, possède également un très beau plateau d'haltérophilie.

Le Dimanche 24 Février, ce plateau est devenu le témoin d'exploits exceptionnels puisque cinq records de France y furent battus et un égalé. M. Houte n'avait, en effet, pas hésité à inviter la plupart des champions français pour inaugurer ce nouveau centre sportif.

Le dimanche 24, donc, à 16 heures, attiré par une efficace publicité (journaux et programme publicitaire), le public envahit littéralement la salle de Thumesnil, à tel point même que les athlètes doivent presque jouer des coudes pour... sortir du plateau Une telle affluence électrise l'atmosphère et favorise l'accomplissement d'exploits sportifs.

En compagnie de Meurat, Gerber, Trudel et Dejonghe, Fulla bat le premier record de la soirée en réussissant 103 k 500 au développé, tandis que Meurat manque 94 k d'extrême justesse. Gêné par le manque de préparation - le plateau d'échauffement étant situé de l'autre côté de la rue, dans une salle de café - Fulla manque deux essais à l'arraché avec 85 k, mais réussit cependant 90 k. Un premier essai à l'épaulé avec 122 k 500 lui assure le record du total avec 315 k et s'il épaule parfaitement 127 k 500, il ne peut malheureusement tenir le jeté. Fulla est donc dès à présent en excellente forme et doit très prochainement atteindre les 325 k.

Auparavant, Meurat avait manqué ses tentatives de record à l'arraché, mais ses essais prouvent cependant qu'il peut atteindre rapidement les 300 k.

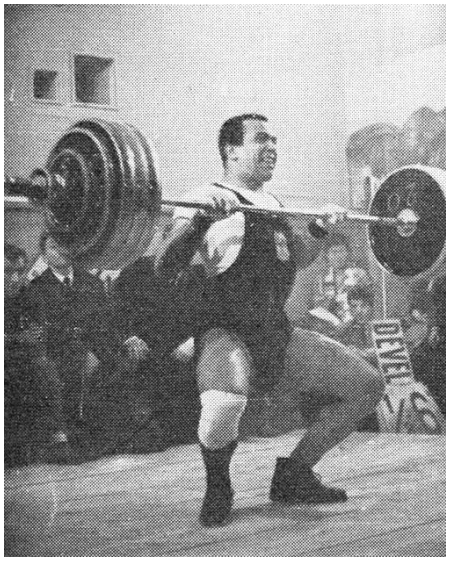

Le voici, à l'épaulé et jeté, dans son essai manqué à 171 k

Quant à notre Poids Léger Roger Gerber, il dut également s'incliner avec 110 k à l'arraché et 138 k 500 à l'épaulé. Nullement découragé par cet échec, Gerber décide de revenir à Lille une semaine plus tard pour tenter de battre une nouvelle fois ses propres records.

Fort des 115 k. réalisés avec facilité lors d'une compétition précédente, Paul Trudel espérait battre le record du monde de l'arraché avec 120 k 500, mais le rythme de son mouvement n'était ce jour-là pas au point et il dut s'y reprendre à plusieurs fois pour réussir 110 k avant de manquer le record assez nettement. Le 3 Mars, lors du match Paris-Nord, Trudel aura à cœur de montrer sa réelle valeur.

Quant à Dejonghe, prochainement incorporé au Bataillon de Joinville, il manqua de très peu les 110 k à l'arraché et 137 k 500 à l'épaulé. « Petit Mi- Lourd », Dejonghe est donc un nouveau candidat aux 350 k.

Avec Maier, Lefèvre et Fouletier, le deuxième plateau plus resserré encore au milieu des spectateurs, va nous offrir un spectacle impressionnant : après avoir été Poids Moyen, Sylvain Lefèvre a retrouvé, grâce à un régime alimentaire approprié, son équilibre physique et réussit un très beau développé à 125 k, au poids de corps de 88 k.

Le « Moyen » Maier pousse parfaitement 122 k 500 et 127 k 500, mais ne propulse pas les 130 k 500 dans le bon axe. Quant à Fouletier, ses développés avec 122 k 500, 127 k 500 et 130 k soulèvent l'admiration du public et ses efforts sont particulièrement appréciés par le dirigeant, entraîneur et athlète Raymond Herbaux. A l'arraché, Lefèvre est quelque peu décevant et doit se contenter de 105 k. Maier, par contre, demande 117 k 500, puis 122 k 500 et réussit parfaitement ces deux barres. Il n'est donc qu'à 500 grammes du record de France et tente de le battre avec 125 k. Ses deux tentatives ne sont malheureusement pas couronnées de succès, mais le seul fait de tirer sur une telle charge prouve une incontestable progression.

Avec cette même charge, Fouletier exécute un véritable mouvement- exhibition, mais doit s'y reprendre à deux fois avec 130 k. Avec 132 k 500, il tente ensuite de battre le record : la barre est bien amenée à bout de bras à la première tentative.., mais Fouletier en perd le contrôle pendant le relèvement. La tentative suivante est par contre impeccable et le nouveau record sera donc enregistré.

Lefèvre préfère s'abstenir à l'épaulé- jeté et nous voyons bientôt trois hommes tirer et réussir 160 k ! Maier s'attaque ensuite au record de France avec 162 k 500 (3e essai). La barre est parfaitement tirée à une telle hauteur même que Maier semble déjà capable de pouvoir mieux faire encore. Après pesée, le record est établi à 163 k et, du même coup, Maier égale le record du total détenu par Paterni avec 412 k 500.

Voilà de belles luttes en perspective pour nos deux Poids Moyens et surtout de futurs et brillants résultats internationaux.

La barre est maintenant chargée à 165 k, mais Lévecq ne peut, malgré un bel effort, tenir la barre, tandis que Fouletier épaule cette charge et jette avec la plus grande facilité. Il améliore ainsi une nouvelle fois son propre record de France du total avec 425 k. Encouragé par ce succès, Fouletier tente d'améliorer le record toutes catégories du jeté, avec 171 k mais, en dépit d'un beau tirage, ne peut verrouiller ses coudes à l'arraché.

Cette réunion de tentatives de records a donc parfaitement tenu ses promesses et nous confirme l'étonnante progression de la plupart des représentants de l'équipe de France avec Meurat et Fulla qui peuvent respectivement atteindre 300 k et 320 k dans les catégories Coqs et Plumes, Gerber en Poids Légers, Maier et Paterni - nos deux 412 k 500 - en Moyens et Mi-Lourds, et enfin, Vincent et Fouletier qui tournent autour des 430 k, l'équipe de France se présente cette année plus homogène et puissante que jamais et doit permettre à notre pays de remporter de méritoires succès internationaux.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

Émission de dixièmes de la Loterie Nationale sous couvert du Comité National des Sports

L'impécuniosité de nos Clubs est une réalité, et qui mieux que vous est qualifié pour le savoir ?

C'est pourquoi, afin d'aider les Associations sportives qui éprouvent toujours d'énormes difficultés à équilibrer leur budget, le « Comité National des Sports » vient-il de décider, conjointement avec « L'Association Nationale des Membres du Mérite Sportif et des Médaillés de la Jeunesse et des Sports » (A.N.M.E.S.P.), l'émission de dixièmes de la Loterie Nationale.

Le placement de ces billets doit permettre aux Sociétés qui décideront de s'en préoccuper, un substantiel bénéfice qui allègera d'autant leurs finances. Certes, ce n'est pas un remède total aux difficultés pécuniaires que connaissent la plupart de nos Associations, mais c'est une facilité qui leur est offerte d'en atténuer la rigueur, pour peu que les uns et les autres veuillent bien s'en donner la peine

Ces dixièmes seront émis par l'Agence « F.I.D.E.L. », 12, rue de la Paix, Paris 2e, à qui les commandes minimum de deux carnets de 10/10e billets devront être adressées directement à partir du 25 Février 1963 pour la 10e tranche (tirage le mercredi 13 Mars 1963).

Les carnets seront envoyés directement à chaque Association intéressée 15 jours à l'avance. Ils seront facturés à raison de 27,00 Frs le carnet de dix dixièmes (prix de vente publique 30,00 Frs). Le règlement des billets vendus devra s'effectuer dans la semaine suivant le tirage.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire au « COMITE NATIONAL DES SPORTS », 23, rue d'Anjou, PARIS (8e).

Nos joies, nos peines…

Mariage

M. Robert Moreau, Trésorier du Comité du Poitou et Madame, nous font part du mariage de leur fils Alain avec Mlle François Arraudeau.

La bénédiction nuptiale a eu lieu le Samedi 16 Mars, en l'Église Réformée de l'Etoile, à Paris.

Nos bien sincères compliments et vœux de bonheur.

Naissance

L'International et Champion de France Jean-Paul Fouletier, et Madame, Externes des Hôpitaux, nous annoncent la naissance de leur fille Nadine, née le 9 Février 1963.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa charmante femme, nos bien sincères compliments avec nos vœux de bonne santé pour le bébé.

Distinctions

M. André Hebben, sociétaire du Club Athlétique de Rosendaël, Membre du Comité de ce club et père du jeune athlète Pierre Hebben, vient d'être nommé Chevalier du Mérite Sportif. Cette distinction récompense 35 années de présence et de dévouement à la cause haltérophile et à son Club.

Comme chaque année, l'Office Municipal des Sports de la Ville de Lyon a récompensé les Champions de France et Internationaux.

La Médaille d'Argent a été remise en tant qu'International à M. Constantinian et à M. Fouletier comme Champion de France.

M. Roger Gourhand, Président du Comité du Lyonnais et Trésorier depuis 16 ans du dit Office, a reçu de M. Tony Bertrand, Président et Adjoint au Maire la médaille d'Argent pour services rendus à la cause sportive.

Ce que vous devez savoir

Nouvelles Internationales
Nouveaux records du Monde

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 116 k par Ulianov (U.R.S.S.) le 2 Novembre 1962, à Alma-Ata.

Poids Légers. - Développé à deux bras : 135 k 500 par Kaplunov (U.R.S.S.) le 13 Décembre 1962, à Tallin.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 160 k. 500 par March (États-Unis) le 12 Janvier 1963 à Philadelphie.

Nouveaux records Nationaux

Italie. - Poids légers : Arraché à deux bras : 112 k 500 par Montuschi.

Brésil. - Poids Légers : Arraché à deux bras : 105 k par Almeida.

Poids Moyens : Total olympique : 365 k par Ferreira.

Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 127 k 500 ; Arraché : 122 k 500 ; Total : 382 k 500 par de Souza.

Autriche. - Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 125 k ; Total : 392 k 500 par Kraxberger.

U.R.S.S. - Poids Coqs : Total olympique : 350 k par Marzagulov.

Poids Plumes : Total olympique : 375 k par Katsura.

Poids Légers : Développé à deux bras : 135 k 500 par Kaplunov.

Championnats d'Israël

Poids Coqs. - T. Sokolsky, 85 + 70 + 100 = 255 k ; I. Eshet, 70 + 67,5 + 85 = 222 k 500.

Poids Plumes. - A. Bruner, 77,5 + 67,5 + 80 = 225 k ; H. Ganon, 70 + 65 + 90 = 225 k.

Poids Légers. - I. Romano, 102,5 + 97,5 + 117,5 = 317 k 500 ; S. Cohen, 82,5 + 80 + 100 = 262 k 500.

Poids Moyens. - M. Rabinovitch, 105 + 85 + 115 = 305 k ; Z. Biglaisen, 95 + 80 + 110 = 285 k.

Poids Mi+Lourds. - S. Cohen, 100 + 97,5 + 120 = 317 k 500 ; A. Hodrog, 107,5 + 87,5 + 115 = 310 k.

Lourds Légers. - A. Ashkenazi, 120 + 105 + 130 = 355 k ; E. Nahum, 97,5 + 95 + 125 = 317 k 500.

Poids Lourds. - E. Hodrog, 117,5 + 107,5 + 145 = 370 k ; G. Ariel, 102,5 + 90 + 120 = 312 k 500.

Championnats du Mexique

Poids Coqs. - R. Estrada, 87,5 + 80 + 105 = 272 k 500 ; R. Hernandez, 87,5 + 72,5 + 107,5 = 267 k 500 ; M. Hernandez, 80 + 72,5 + 97,5 = 250 k.

Poids Plumes. - M. Alanis, 92,5 + 92,5 + 125 = 310 k ; F. Avila, 92,5 + 80 + 110 = 282 k 500 ; I. Salas, 87,5 + 75 + 100 = 262 k 500.

Poids Légers. - J. Garcia, 97,5 + 85 + 110 = 292 k 500 ; J. Castellon, 95 + 80 + 110 = 285 k ; G. Rodriguez, 95 + 80 + 110 = 285 k.

Poids Moyens. - F. Reyes, 100 + 100 + 130 = 330 k ; J. Garza, 105 + 92,5 + 120 = 317 k 500 ; G. Longoria, 90 + 80 + 105 = 275 k.

Poids Mi-Lourds. - P. Casanova, 95 + 90 + 120 = 305 k ; M. Delgado, 95 + 82,5 + 115 = 292 k 500 ; E. Armandariz, 90 +85 + 110 = 285 k.

Poids Lourds-Légers. - J. Reyna, 100 + 95 + 127,5 = 322 k 500 ; M. Mamirez, 105 + 90 + 127,5 = 322 k 500.

Poids Lourds. - C. Cueto, 122,5 + 100 + 145 = 367 k 500 ; H. Barahona, 125 + 102,5 + 137,5 = 365 k ; M. de Leon, 115 + 95 + 115 = 325 k.

Meilleures performances soviétiques 1962

Poids Coqs. - V. Marzagulov, 110 + 100 + 140 = 350 k ; A. Vakhonin, 102,5 + 102,5 + 135 = 340 k ; V. Stogov, 107,5 + 102,5 + 127,5 = 337 k 500 ; S. Ulianov, 337 k 500 ; B. Li 330 k ; A. Papazov, 327 k 500 ; B. Arutyunov, 325 ; P. Kim, 317 k 500 ; B. Farkhutdinov, 315 k ; L. Andrianov, 315 k ; V. Souvorov, 315 k.

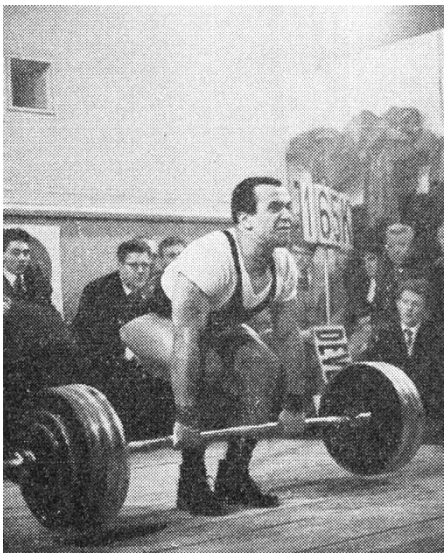

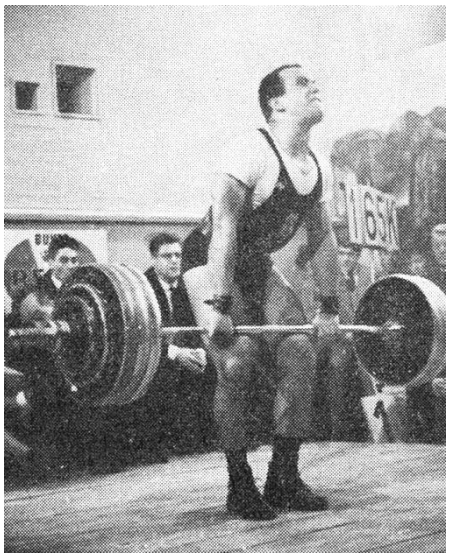

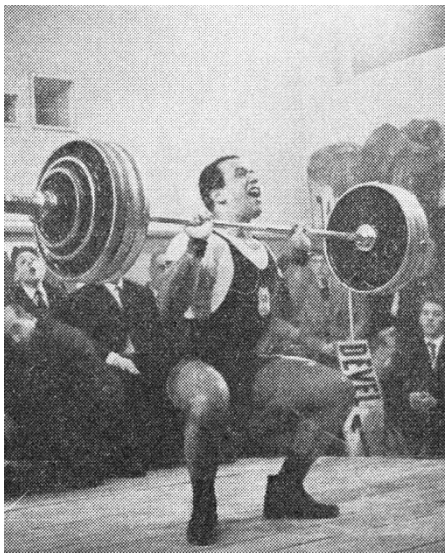

Quelques images de l'épaulé de FOULETIER

Poids Plumes. - E. Katsura, 120 + 110 + 145 = 375 k ; E. Minaev, 117,5 + 107,5 + 137,5 = 362 k 500 ; M. Medvedev, 107,5 + 107,5 + 135 = 350 k ; R. Chimiskyan, 347 k 500 ; V. Marzagulov, 347 k 500 ; V. Vesslov, 345 k ; N. Varava, 345 k ; V. Korzh, 342 k 500 ; A. Surmanidze, 340 k ; A. Bondarenko, 340 k.

Poids Légers. - V. Kaplunov, 132,5 + 122,5 + 160 = 415 k ; S. Lopatin, 135 + 125 + 152,5 = 412 k 500 ; M. Yagli+Ogli, 127,5 + 122,5 + 152,5 = 402 k 500 ; V. Bushuev, 400 k ; E. Girko, 400 k ; A. Mayasin, 390 k ; V. Uyanaev, 390 k ; S. Popov, 387 k 500 ; A. Chuzhin, 385 k ; P. Korol, 385 k.

Poids Moyens. - A. Kurinov, 135 + 135 + 160 = 430 k ; N. Kostilev, 140 + 127,5 + 155 = 422 k 500 ; V. Belayev, 125 + 137,5 + 160 = 422 k 500 ; M. Khomchenko, 420 k ; A. Zhgun, 415 k ; V. Kozlov, 415 k ; A. Mayasin, 410 k ; B. Surzhan, 410 k ; G. Galoyan, 407 k 500 ; F. Gorshenev, 407 k 500.

Poids Mi-Lourds. - R. Plukfelder, 145 + 135 + 170 = 450 k ; P. Sibiryakov, 142,5 + 130 + 172,5 = 445 k ; F. Bogdanovsky, 142,5 + 130 + 170 = 442 k 500 ; V. Shishov, 442 k 500 ; Y. Rascheskin, 440 k ; R. Galeyan, 432 k 500 ; A. Khatturidi, 430 k ; V. Silin, 427 k 500 ; A. Goncharenko ; 425 k ; M. Shabaev, 422 k 500.

Poids Lourds-Légers. - V. Golovanov, 155 + 135 + 172,5 = 462 k 500 ; E. Brovko, 147,5 + 137,5 + 177,5 = 462 k 500 ; V. Stepanov, 152,5 + 137,5 + 170 = 460 k ; A. Vorobiev, 460 k ; G. Troitski, 457 k 500 ; A. Gavrilov, 455 k ; V. Liakh, 452 k 500 ; N. Mironenko, 447 k 500 ; V. Pegov, 447 k 500 ; E. Mokri, 447 k 500.

Poids Lourds. - Y. Vlassov, 177,5 + 155 + 207,5 = 540 k ; L. Zhabotinsky, 172,5 + 150 + 190 = 512 k 500 ; R. Sheierman, 160 + 142,5 + 185 = 487 k 500 ; V. Poliakov, 482 k 500 ; A. Medvedev, 482 k 500 ; V. Dvigun, 477 k 500 ; Y. Vilkovich, 477 k 500 ; V. Stepanov, 467 k 500 ; O. Bergmanis, 465 k ; I. Shdanov, 462 k 500 ; G. Diatchenko, 460 k.

N.B. - Nous n'avons pas tenu compte, dans cette liste, des catégories Poids Mouches et Super-Lourds qui y figuraient et qui ne sont pas reconnues.

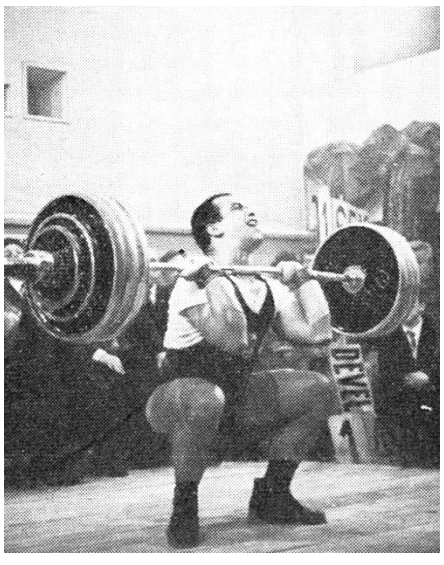

... avec 165 k.

Meilleures performances hongroises 1962

Poids Coqs. - I. Földi, 337 k 500 ; R. Nagy, 312 k 500 ; G. Födelevits, 272 k 500.

Poids Plumes. - I. Földi, 360 k ; E. Szabo, 345 k ; S. Ulicska, 300 k.

Poids Légers. - E. Szabo, 347 k 500 ; T. Balogh, 345 k ; L. Iczes, 340 k.

Poids Moyens. - M. Huszka, 417 k 500 ; K. Bakos, 370 k ; G. Koczis, 365 k.

Poids Mi-Lourds. - G. Véres, 470 k ; G. Toth, 450 k ; A. Nemessaniy, 390 k.

Poids Lourds Légers. - G. Véres, 452 k 500 ; A. Nemessaniy, 425 k ; E. Vanczak, 422 k 500.

Poids Lourds. - K. Ecser, 485 k ; E. Vanczak, 427 k 500 ; G. Valyi, 415 k.

Meilleures performances polonaises 1962

Poids Coqs. - M. Nowak, 90 + 90 + 115 = 295 k ; B. Stepien, 87,5 + 87,5 + 117,5 = 292 k 500 ; R. Richter, 85 + 85 + 122,5 = 292 k 500 ; T. Starzycki, 287 k 500 ; Z. Pielek, 282 k 500 ; E. Petrak, 280 k ; A. Sielski, 277 k 500 ; A. Polakiewicz, 267 k 500 ; E. Kroczek, 265 k ; Z. Latynski, 265 k.

Poids Plumes. - R. Kozlowski, 112,5 + 105 + 140 = 357 k 500 ; M. Nowak, 105 + 100 + 135 = 335 k ; H. Trebicki, 102,5 + 102,5 + 130 = 335 k ; M. Jankowski, 330 k ; T. Zaborski, 320 k ; B. Stepien ; 300 k ; J. Pokorsky, 297 k 500 ; W. Proc, 295 k ; S. Rusinowicz, 292 k 500 ; M. Zachara, 290 k.

Poids Légers. - W. Baszanowski, 125 + 127,5 + 160 = 412 k 500 ; M. Zielinski, 125 + 120 + 160 = 405 k ; R. Kozlowski, 115 + 107,5 + 145 = 367 k 500 ; S. Szcesniak, 362 k 500 ; W. Szewczyk, 360 k ; J. Kciuk, 355 k ; T. Zaborski, 330 k ; M. Nowak, 332 k 500 ; J. Bozynski, 330 k ; W. Norenberg, 330 k.

Poids Moyens. - W. Baszanowski, 122,5 + 127,5 + 160 = 410 k ; A. Pietruszek, 122,5 + 120 + 157,5 ; 400 k ; B. Paprot, 122,5 + 125 + 152,5 = 400 k ; E. Ratkowski, 372 k 500 ; L. Skowyra, 362 k 500 ; R. Tomczak, 360 k ; J. Janiszewski, 360 k ; W. Szewczyk, 355 k ; K. Beck, 352 k 500 ; M. Humelamc, 345 k.

Poids Mi-Lourds. - J. Kaczkowski, 142,5 + 122,5 + 162,5 = 427 k 500 ; J. Bochenek, 132,5 + 122,5 + 165 = 420 k ; E. Ratkowski, 112,5 + 120 + 157,5 = 390 k ; A. Pietruszek, 390 k ; M. Golab 385 k ; R. Tomczak, 372 k 500 ; J. Czepik, 370 k ; W. Kowalski, 365 k ; A. Machowski, 362 k 500 ; B. Krzywda, 362 k 500.

Poids Lourds-Légers. - I. Palinski, 152,5 + 135 + 185 = 472 k 500 ; J. Bochenek, 135 + 125 + 165 = 425 ; J. Kaczkowski, 137,5 + 120 + 150 = 407 k 500 ; W. Cieplak, 407 k 500 ; R. Borowski, 402 k 500 ; M. Golab, 400 k ; P. Kwiatkowski, 390 k ; W. Kowalski, 390 k ; L. Bystrzycki, 375 k ; R. Paciejewski, 375 k.

Poids Lourds. - I. Palinski, 152,5 + 140 + 180 = 472 k 500 ; C. Bialas, 140 + 130 + 165 = 435 k ; Z. Slowinski, 135 + 130 + 165 = 430 k ; W. Torbus, 422 k 500 ; I. Sokolowski, 415 k ; H. Nozewski, 395 k ; J. Dabrowski, 392 k 500 ; R. Borowski, 370 k ; E. Kwiatkowski, 370 k ; Z. Kustrzepa, 370 k.

Meilleures performances japonaises 1962

Poids Coqs. - Y. Miyake, 105 + 107,5 + 140 = 352 k 500 ; H. Fukuda, 97,5 + 102,5 + 125 = 325 k ; S. Ichinoseki, 90 + 102,5 + 130 = 322 k 500 ; H. Hirosue, 320 k ; S. Wakamatsu, 317 k 500 ; T. Kawasaki, 312 k 500 ; H. Kamiya, 310 k ; T. Taniai, 310 k ; T. Kajiura, 302 k 500 ; K. Izawa, 300 k.

Poids Plumes. - Y. Miyake, 110 + 115 + 150 = 375 k ; H. Fukuda, 112,5 + 107,5 + 132,5 = 352 k 500 ; K. Fujiwara, 110 + 100 + 135 = 345 k ; Y. Furuyama, 345 k ; M. Ichinoseki, 342 k 500 ; O. Endo, 327 k 500 ; S. Wakamatsu, 325 k ; T. Araki, 322 k 500 ; T. Fukushi, 320 k ; T. Haga, 320 k.

Poids Légers. - K. Kasturagawa, 115 + 115 + 150 = 380 k ; T. Yamaguchi, 115 + 115 + 145 = 375 k ; K. Onuma, 110 + 112,5 + 145 = 367 k 500 ; S. Sakai, 355 k ; M. Kimura, 355 k ; T. Kimura, 355 k ; M. Motoyama, 352 k 500 ; Kinoshita, 352 k 500 ; K. Tanahashi, 350 k ; H. Hazaka, 350 k.

Poids Moyens. - H. Yamazaki, 125 + 120 + 155 = 400 k ; K. Ishikawa, 112,5 + 125 + 155 ; 392 k 500 ; S. Miwa, 110 + 125 + 157,5 = 392 k 500 ; J. Ouchi, 392 k 500 ; K. Kato, 382 k 500 ; A. Okina, 365 k ; K. Takeoka, 352 k 500 ; S. Tanake, 352 k 500 ; H.Hazaka, 350 k ; S. Sakai, 347 k 500.

Poids Mi-Lourds. - M. Tsugioka, 125 + 120 + 162,500 = 407 k 500 ; K. Ishikawa, 120 + 120 + 160 = 400 k ; Y. Watanabe, 110 + 125 + 160 = 395 k ; M. Abe, 392 k 500 ; Y. Fujisawa, 390 k ; J. Ouchi, 385 k ; T. Kato, 357 k 500 ; K. Yamada, 350 k ; S. Hoshino, 350 k ; H. Nakajima, 347 k 500.

Poids Lourds-Légers. - M. Tsugioka, 135 + 120 + 165 = 420 k ; M. Abe, 135 + 112,5 + 150 = 397 k 500 ; M. Watanabe, 110 + 120 + 150 = 380 k ; S. Tsuji, 377 k 500 ; Y. Watanabe, 375 k ; K. Yamada, 375 k ; Y. Miki 345 k ; H. Enoki, 340 k ; Y. Mitsumatu, 330 k ; K. Shiozawa, 325 k.

Poids Lourds. - M. Watanabe, 112,5 + 122,5 + 165 = 400 k ; E. Kawana, 117,5 + 105 + 145 = 367 k 500 ; K. Nakamura, 117,5 + 105 + 140 = 362 k 500 ; N. Tsushima, 345 k ; S. Miura, 275 k.

N.B. - Nous n'avons pas tenu compte dans cette liste de la catégorie Poids Mouches, non reconnue.

***

Meilleures performances suédoises 1962

Poids Coqs. - G. Olofsson, 260 k ; B. Giliusson, 250 k ; L. Mattisson, 250 k ; E. Paasonen, 237 k 500 ; E. Assarsson, 235 k ; A. Ostergren, 235 k ; K. Eriksson, 232 k 500 ; A. Olofsson, 227 k 500 ; B. Gabrielson, 225 k ; R. Flodman, 220 k.

Poids Plumes. - K. Edberg, 290 k ; V. Pokka, 285 k ; K. Svensson, 275 k ; R. Ehrlich, 270 k ; K. Andersson, 260 k ; A. Kristiansson, 255 k ; I. Kiviniemi, 255 k ; O. Persson, 252 k 500 ; R. Frannfors, 252 k 500 ; C. Caristrom, 252 k 500.

Poids Légers. - S. Vestlin, 347 k 500 ; G. Holmqvist, 327 k 500 ; G. Persson, 327 k 500 ; A. Lorentzen, 322 k 500 ; A. Gustavsson, 317 k 500 ; L. Dahlström, 315 k ; R. Almqvist, 312 k 500 ; O. Sundkvist, 300 k ; B. Grahn, 295 k ; I. Axelsson, 295 k.

Poids Moyens. - K. Strand, 372 k 500 ; E. Andren, 352 k 500 ; H. Rubert, 347 k 500 ; G. Edvardsson, 340 k ; A. Gustavsson, 340 k ; T. Olsson, 337 k 500 ; S. Vestlin, 335 k ; J. Gustavsson, 335 k ; S. Nilsson, 327 k 500 ; L. Wennergren, 322 k 500 ; A. Karlström, 322 k 500.

Poids Mi-Lourds. - I. Franzen, 382 k 500 ; B. Svensson, 362 k 500 ; I. Lund, 360 k ; E. Andren, 360 k ; C. Mellgren, 355 k ; G. Andersson, 345 k ; P. Sundkvist, 335 k ; G. Persson, 332 k 500 ; P. Karlsson, 332 k 500 ; S. Stalnacke, 332 k 500 ; A. Jansson, 332 k 500.

Poids Lourds Légers. - I. Asp, 415 k ; L. Persson, 407 k 500 ; I. Franzen, 385 k ; H. Pettersson, 375 k ; B. Thormann, 372 k 500 ; A. Hakansson, 370 k ; G. Andersson, 360 k ; A. Karlsson, 355 k ; L. Zetterberg, 352 k 500 ; B. Heino, 352 k 500 ; B. Asplund, 352 k 500.

Poids Lourds. S. Borrmann, 410 k ; B. Cannerström, 407 k 500 ; I. Asp, 405 k ; E. Jonsson, 385 k ; J. Strandberg, 382 k 500 ; O. Johansson, 382 k 500 ; B. Ahlin, 377 k 500 ; G. Sunden, 377 k 500 ; B. Mobeng, 370 k ; F. Söderholm, 370 k ; B. Akerman, 370 k.

Meilleures performances italiennes 1962

La liste qui nous avait été fournie par la Fédération Internationale et que nous avons publiée dans le n° de Février étant erronée, nous donnons ci+dessous la liste exacte.

Poids Coqs. - R. Grandi, 97,5 + 95 + 125= 317 k 500 ; R. Spinola, 90 + 87,5 + 122,5 = 300 k ; G. Prevosto, 90 + 82,5 + 105 = 277 k 500 ; S. Deiana, 255 ; L. Fazzio, 250 k ; G. Cubeddu, 250 k ; G. Di Stefano, 250 k ; R. Maria, 245 k ; S. Belloi, 242 k 500 ; C. Esposito, 240 k.

Poids Plumes. - S. Mannironi, 100 + 107,5 + 142,5 = 350 k ; R. Grandi, 100 + 95 + 125 = 320 k ; O. Angerame, 100 + 90 + 120 = 310 k ; A. Abruzzese, 270 k ; G. Saha, 267 k 500 ; A. Jannuzzi, 265 k ; F. Puggioni, 265 k ; P. Trovato, 260 k ; A. Teruzzi, 257 k 500 ; L. Fazzio, 255 k ; G. Martignano, 255 k ; A. Moglia, 255 k.

Poids Légers. - G. Montuschi, 105 + 110 + 135 = 350 k ; G. Giuffrida, 110 + 97,5 + 140 = 347 k 500 ; S. Mannironi, 105 + 107,5 + 132,5 = 345 k ; V. Cignitti, 330 k ; F. Viarengo, 312 k 500 ; G. Pietrosanti, 307 k 500 ; G. Pasquerella, 305 k ; V. Scamacca, 300 k ; F. Fontana, 300 k ; G. Granata, 297 k 500.

Poids Moyens. - S. Ruggi, 110 + 105 + 140 = 355 k ; G. Petrelli, 105 + 95 + 130 = 330 k ; E. Casone, 92,5 + 102,5 + 130 = 325 k ; G. Corradini, 325 k ; A. Evangelisti, 320 k ; E. Benvenuti, 320 k ; F. Carbonetti, 320 k ; V. Strada, 320 k ; A. Pullo, 317 k 500 ; D. Salvatori, 315 k ; S. Turco, 315 k ; G. Giorda, 315 k.

Poids Mi-Lourds. - L. Seggi, 100 + 107,5 + 150 = 357 k 500 ; G. Marchi, 105 + 107,5 + 145 = 357 k 500 ; S. Bonafede, 105 + 105 + 140 = 350 k ; F. Indelicato, 345 k ; A. Migliaccio, 335 k ; L. Garofoli, 332 k 500 ; M. Marinozzi, 330 k ; A. Giuffrida, 330 k ; G. Cecconi, 327 k 500 ; A. Ruisu, 327 k 500 ; P. Torrisi, 327 k 500.

Poids Lourds-Légers. - L. Masu, 132,5 + 117,5 + 150 = 400 k ; S. Bartolucci, 117,5+ 112,5 + 147,5 = 377 k 500 ; S. Garozzo, 115 + 110 + 150 = 375 k ; G. Merolese, 372 k 500 ; S. Mariuzzo, 352 k 500 ; A. Ciaramella, 350 k ; G. Risuto, 347 k 500 ; M. Lori, 345 k ; L. Garofoli, 340 k ; G. Marchi, 340 k.

Poids Lourds. - T. Furlan, 137,5 + 120 + 157,5 = 415 k ; A. Pigaiani, 140 + 115 + 155 = 410 k ; E. Nunzi, 145 + 110 + 150 = 405 k ; S. Garozzo, 385 k ; A. Borgnis, 385 k ; L. Dagnoni, 380 k ; M. Lori, 365 k ; C. Petrelli, 355 k ; S. Bartolucci, 350 k ; E. Ballarini, 350 k.

Meilleures performances finlandaises 1962

Poids Coqs. - M. Rajaluoto 80 + 87,5 + 117,5 = 285 k ; A. Vehkonen 82,5 + 92,5 + 110 = 285 k ; M. Eskelin 77,5 + 90 + 112,5 = 280 k ; Y. Haatanen 275 k ; A. Norrback 275 k ; E. Pohjanoska 275 k ; T. Kristo 267 k 500 ; A. Patrakka 265 k ; K. Haapala 262 k 500.

Poids Plumes. - P. Laine 102,5 + 95 + 127,5 = 325 k ; E. Muukka 95 + 97,5 + 127,5 = 320 k ; M. Rajaluoto 87,5 + 90 + 117,5 = 295 k ; M. Eskelinen 290 k ; K. Karppinen 290 k ; V. Ruhanen 287 k 500 ; A. Vatka 287 k 500 ; P. Salonen 287 k 500 ; R. Haapala 280 k ; V. Pôyhnen 280 k ; O. Pulla 280 k.

Poids Légers. - V. Nieminen 107,5 + 102,5 + 135 = 345 ; M. Heiskanen 107,5 + 100 + 132,5 = 340 k ; P. Ryhanen 102,5 + 105 + 130 = 337 k 500 ; P. Salo 337 k 500 ; M. Kirjokivi 335 k ; K. Notkonen 332 k 500 ; T. Parviainen 330 k ; E. Pimia 325 k ; A. Santala 325 k ; V. Hurskainen 325 k.

Poids Moyens. - T. Kare 125 + 120 + 155 = 400 k ; O. Mahlman 110 + 112,5 + 150 = 372 k 500 ; P. Saarinen 112,5 + 110 + 142,5 = 365 k ; V. Nieminen 362 k 500 ; A. Tapio 355 k ; M. Grönroos ; 352 k 500 ; A. Hana 350 k ; P. Scikkula 345 k ; A. Miikelk 345 k ; P. Ahlamaa 345 k.

Poids Mi-Lourds. - Jaakko Kailajarvi 122,5 + 145 + 172,5 = 440 k ; Jouni Kailajarvi 130 + 125 + 175 = 430 k ; K. Kangasniemi 140 + 127,5 + 155 = 422 k 500 ; T. Kare 400 k ; M. Pajuvuo 392 k 500 ; A. Antila 380 k ; M. Grönroos 375 k ; Jorma Kailajarvi 372 k 500 ; T. Tamminen 362 k 500 ; P. Ketonen 360 k ; Al. Ruuskanen 360 k ; P. Saarinen 360 k.

Poids Lourds-Légers. - Jouni Kailajarvi 140 + 127,5 + 172,5 = 440 k ; Jaako Kailajarvi 125 + 140 + 170 = 435 k ; V. Paloriutta 125 + 130 + 170 = 425 k ; V. Karhu 425 k ; M. Pajuvuo 412 k 500 ; K. Kangasniemi 405 k ; K. Nuotio 405 k ; A. Antilla 400 k ; M. Pohjonen 395 k ; M. Peiponen 390 k.

Poids Lourds. - R. Suominen 152,5 + 140 + 182,5 475 k ; E. Makinen 140 + 145 + 182,5 = 467 k 500 ; S. Puuras 135 + 120 + 160 = 415 k ; V. Paloriutta 410 k ; M. Lindroos 410 k ; V. Toivonen 390 k ; A. Kauneela 392 k 500 ; T. Stoit 390 k ; R. Gartz 385 k ; Y. Maattanen 385 k.

Amélioration du Matériel de nos Salles

(suite)

MANCHONS DE PROTECTION

Lorsque les jeunes haltérophiles et culturistes effectuent des flexions sur les jambes, barre derrière la nuque (squats), ils se plaignent de la meurtrissure qu'ils ressentent dans le dos.

De même, les athlètes entraînés se blessent également avec des charges très lourdes (je pense à ceux ayant une musculature sèche).

On évite cet inconvénient en plaçant un survêtement enroulé ou une serviette sur la barre.

Cette pratique est peu commode et c'est pour cela que je vous suggère de confectionner un manchon de caoutchouc s'adaptant sur la barre.

On peut réaliser ce rouleau de deux façons différentes :

- soit en roulant une feuille de mousse ;

- soit par découpage de rondelles, collées ensuite.

Première Méthode. - Acquérir une feuille de mousse 122 noire de 5 mm d'épaisseur, de 1 m. 15 x 0 m. 75 (dimension du commerce), un morceau de tuyau d'arrosage triple toile de 50 à 60 cm de longueur et de 30 mm de diamètre intérieur. Passer le tube et les deux faces d'une demi-feuille de mousse 57,5 x 0,75 au papier de verre. Enduire le tube et cette demi-feuille de mousse (les deux faces) avec de la colle au néoprène.

Laisser sécher 15 à 20 minutes. Rouler la mousse sur le tube. Amincir le raccord. Pratiquer au rasoir ou à la fraise une coupe longitudinale. Le manchon est terminé.

Nota. - On peut également, si l'on possède une vieille barre, faire un manchon à demeure il suffit d'enduire cette barre de colle après dégraissage et de rouler le caoutchouc mousse dessus.

Cette barre ne servira que pour les flexions de jambes.

Prix de revient :

1/2 feuille de caoutchouc mousse.....	8,00 f.
Tube triple toile.....	2,50 f.
Colle.....	2,00 f.
2 brides en cuir (1,80 f. pièce).....	3,60 f.
Total.....	16,10 f.

La prochaine fois nous étudierons la seconde façon de fabriquer un manchon de protection.

L. GUILLIER.

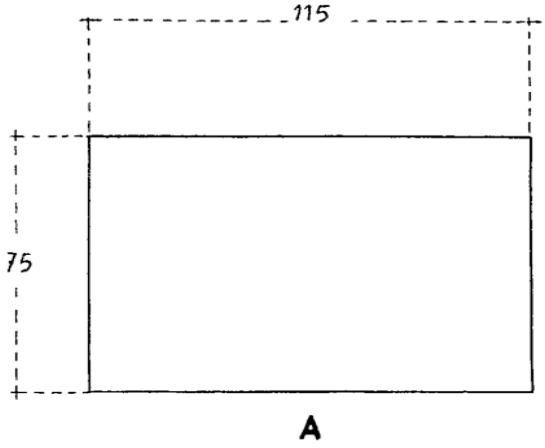

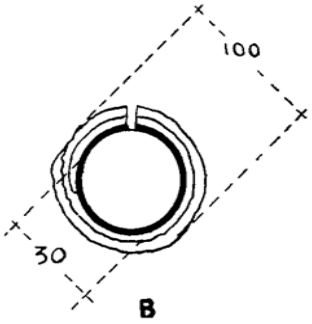

Derniers commentaires sur l'arbitrage des Championnats du Monde 1962

Le compte rendu établi par Georges Lambert, Moniteur national de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, et publié par « *L'Haltérophile Moderne* » n° 182 et 183, nous a permis de suivre les différentes phases des championnats du Monde 1962, qui se sont disputés à Budapest du 16 au 22 septembre.

En lisant cette relation, nous avons constaté que la plupart des performances furent très bonnes, voire même remarquables.

Par contre, nous avons remarqué que certaines décisions des arbitres ou des membres du Comité d'appel à l'égard de quelques concurrents répondaient fort mal à une saine application des règlements.

C'est ainsi que, malgré le verdict des arbitres, les membres du Comité d'appel se sont laissé influencer par les réactions d'un public hongrois trop chauvin et ont admis les développés de 150 et de 155 k du Hongrois Vérès, alors que ses mouvements tenaient plus d'une espèce de dévissé à deux bras que du développé proprement dit.

C'est ainsi également qu'un épaulé-jeté de 160 kg du Polonais Kaczkowski a encore été jugé valable par les mêmes membres du Comité d'appel alors que l'athlète avait, en épaulant, établi un contact heurté avec les cuisses.

Et ce n'est pas tout. Le Polonais lourd- léger Palinski a été crédité, par les arbitres, malgré une cambrure exagérée, d'un soi-disant développé de 145 kg et que, sans cloute pour rétablir l'équilibre, l'Anglais Martin de la même catégorie, a bénéficié de son essai de 155 kg, en dépit d'une position de départ fautive : genoux légèrement fléchis.

Quant aux arrachés de 140 et de 142 k 500, incorrectement terminés en développé, du même Palinski, ils ont été admis par des arbitres trop cléments.

Où allons-nous, grand Dieu, si les personnes chargées d'appliquer le règlement sportif édicté par la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, admettent de telles entorses audit règlement.

Celui-ci stipule pourtant bien que, dans le développé à deux bras, l'athlète doit, au signal de l'arbitre, élever la barre jusqu'à complète extension des bras sans aucune secousse, sans *arrêt, sans flexion des jambes, sans retrait exagéré du corps*, sans déplacement ni mouvement des pieds.

Pourquoi, dès lors, les arbitres et les membres du Comité d'appel ont-ils admis les développés de Vérès, de Palinski et de Martin ?

Ces personnes ignoreraient-elles les « Précisions concernant l'arbitrage du Développé à deux bras » dans lesquelles se trouvent, au point 3, la remarque suivante : « La différence d'appréciation ne peut se manifester que dans le *léger* retrait du tronc et ne peut se concevoir que d'une *façon limitée.*

Ce léger retrait du corps, autorisé par le règlement, consiste en un léger renversement en arrière pour permettre à l'athlète de passer du point mort à la fin de son exercice, les bras tendus verticalement, et non d'un renversement presque complet.

Puisque, parmi les mouvements incorrects de l'arraché à deux bras, figure, au point 6, la mention « Terminaison en développé », les arrachés du Polonais Palinski auraient dû être annulés.

Quant à l'épaulé de 160 k. du Polonais Kaczkowski, il était nettement mauvais attendu que « tout épaulé dans lequel la barre contacte une partie du corps avant la position définitive aux épaules, constitue une faute ; les membres du Comité d'appel ont donc eu tort d'admettre ce mouvement.

Nous avons le sentiment qu'en se montrant trop tolérants ou trop pusillanimes, les arbitres des Championnats du Monde 1962 ont rendu un mauvais service à la cause des poids et haltères.

En agissant ainsi, ils ont, involontairement peut-être, jeté le discrédit sur un sport sérieux et très bien codifié, avantagé les « carottiers », lésé et découragé des athlètes honnêtes et corrects, faussé l'opinion du public en lui donnant l'impression que tout est permis quand il s'agit de vaincre à tout prix.

Les dirigeants de l'actuelle Fédération Française Haltérophile et Culturiste n'ont certainement pas voulu cela.

En plus de la faute à sanctionner, les arbitres pensent-ils aux éventuelles conséquences fâcheuses d'un geste mal exécuté pour l'intégrité physique du concurrent.

La cambrure exagérée lors du développé expose, par exemple, ceux qui la pratiquent, à des lésions organiques au niveau des vertèbres lombaires et de la sangle abdominale, lésions qui accableront, peut-être, à plus ou moins longue échéance, les haltérophiles du genre de Vérès et de Palinski, de certaines misères d'ordre physiologique : tassement et sclérose des disques intervertébraux, hernie discale, obturation des trous de conjugaison, névralgies, déchirures musculaires, etc.

Les responsables de la bonne renommée du sport haltérophile, sport dont le but est, selon nous, de façonner des hommes sains, forts et capables de durer, devraient réagir énergiquement et condamner sans rémission tous les mouvements incorrects les performances seraient sans doute moins éblouissantes, mais la santé des concurrents ne risquerait pas d'être troublée à l'un ou l'autre moment de leur existence.

***

Ce même compte rendu nous a suggéré, en outre, les réflexions suivantes :

— quelles seraient les performances réalisées par les parodistes du développé à deux bras si on exigeait d'eux qu'ils soient absolument corrects, si on leur demandait de pousser la barre de derrière la nuque, geste qui ne permet aucune tricherie ;

— aux Championnats du Monde 1962, un concurrent mérite d'être classé hors de pair, c'est l'Américain Schemansky qui, à l'âge de 40 ans, a obtenu la seconde place dans la catégorie des lourds, à 2 k 500 seulement du vainqueur, le Russe Vlassov ; cela prouve que la saine pratique des poids et haltères permet à un athlète consciencieux de durer; rares sont les disciplines sportives où l'on trouve des pratiquants d'un tel âge aptes à figurer aussi brillamment dans un Championnat du Monde ; comme G. Lambert a eu raison d'écrire : « Bravo Schemansky ; vous êtes un exemple de courage, de foi, de persévérance; vous êtes un grand champion ! » ;

— à propos de Schemansky, il est étonnant qu'après avoir développé 182 k 500, il ne parvienne à épauler et à jeter que 195 k, soit seulement 12 k 500 en plus ; la même observation est également valable pour l'Américain Gubner, l'Autrichien Querch et le Roumain Casan ; la différence entre le mouvement de force lente et celui dans lequel la détente doit prévaloir nous paraît minime; cela est conforme, semble-t-il, à ce qu'écrivait, avant la guerre, Bourdonnay-Schweich dans la revue « L'As », à savoir que les « développeurs » ne sont jamais des « jeteurs » ;

— parmi les performances remarquables accomplies, à Budapest, par la plupart des participants, nous avons surtout retenu, en raison de la progression normale, logique des efforts, à cause de la régularité des gestes, les développés, les arrachés et les épaulés-jetés de quelques concurrents comme, par exemple, le Japonais Miyake, l'Italien Mannironi. le Bulgare Konarev, les Tchécoslovaques Petrak et Zdrazila, le Finlandais Jaakko Kailajarvi.

Prochains Stages d'Haltérophilie 1963

DATES	LIEUX	QUALITÉ DES STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
18 au 19 Mai	Institut Nat. des Sports	Perfect. Cadres	15
10 au 15 Juin	CREPS de Dinard	Espoirs	15

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut-commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

Les nominations d'Arbitres Régionaux

Il est rappelé qu'aucune nomination d'un Arbitre régional n'est valable sans homologation préalable du Bureau de la F.F.H.C.

La demande d'homologation présentée par le Comité régional intéressé doit préciser que le candidat est bien dans les conditions requises, c'est-à-dire :

1° Être Français ;

2° Être âgé de 27 ans au minimum ;

3° Avoir pratiqué l'haltérophilie pendant au moins cinq ans ;

4° Avoir passé les épreuves de l'examen devant trois arbitres fédéraux.

Un arbitre régional peut poser sa candidature d'arbitre fédéral trois ans après sa nomination.

***

COMTE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat d'Île-de-France 2e série

Disputé à Neuilly, où notre ami Deschaintres en avait assuré l'organisation, ce Championnat avait attiré une très bonne assistance de mordus de la fonte, qui s'en allèrent satisfaits, car ce Championnat a été d'un niveau très élevé.

Voici les résultats techniques :

Poids Coqs. - 1er Guipon (A.P.S.A.P.) 237 k 500 ; 2. Coronel (S.A.M.) 225 k.

Poids Plumes. - 1er Fabbro (A.S.C.E.M.) 262 k 500 ; 2. Capitaine (A.P.S.A.P.) 257 k 500 ; 3. Minchella (U.S.M.T.) 255 k.

Poids Légers. - 1er Ledroit (A.C.S.M.) 310 k ; 2. Gouméziane (S.C.N.) 302 k 500 ; 3. Simon (C.S.M.) 277 k 500 ; 4. Prigent (S.C.N.) 275 k.

Poids Moyens. - 1er Pugnat (S.C.N.) 322 k 500 ; 2. Bonassi (S.C.N.) 302 k 500 ; 3. Deschaintres D. (S.C.N.) 297 k 500 ; 4. Fabry (S.M.M.) 292 k 500 ; 5. Degenne (A.S.) 282 k 500 6. Régnier (S.M.M.) 277 k 500.

Poids Mi-Lourds. - 1er Dindeleux (A.P.S.A.P.) 337 k 500 ; 2. Morizot (A.S.P.P.) 320 k ; 3. Delmas (A.C.S.M.) 312 k 500 ; 4 Vincent (U.S.M.T.), 302 k 500.

Poids Lourds Légers. - 1er Bridier (A.S.M.) 332 k 500 ; 2. Fert (U.S.M.T.) 330 k.

Poids Lourds. - 1- Lagneau (S.A.E.) 365 k ; 2. Nardin (C.S.) 352 k 500 ; 3. Capdeville (S.C.N.) 345 k.

Tous ces athlètes, sauf Coronel (1re Série Juniors), participaient également aux Éliminatoires du Prix Fédéral, dont le classement est le même que ci-dessus, exception faite pour Degenne (A.S.), qui est 1er Junior (Moyen) et Fert (U.S.M.T.), qui est 1er Junior (Lourd Léger).

Tous les participants ont fait preuve de réelles qualités et ont défendu leur chance jusqu'au dernier essai.

A. ROUSSAUX.

***

Coupe de Paris 3e série par équipes

Disputée à Rueil, dans le gymnase du R.A.C., cette Coupe a donné lieu à une rencontre très ouverte et jusqu'au dernier essai le résultat fut incertain.

Finalement, Courbevoie triomphait grâce au lourd-léger Fourreau, qui l'emportait sur Rollin, Danel et Lhuillier, la Coupe se jouant sur ces quatre athlètes.

Voici les résultats :

1. Courbevoie-Sports : Navarro Armand, 232 k 500 ; Bellœil, 252 k 500 ; Clausse, 267 k 500 ; Soude, 272 k 500 ; Fourreau, 312 k 500. Total : 1.337 k 500.

2. Sporting Club de Neuilly : Litvine, 267 k 500 ; Portefaix, 280 k ; Pierquet, 245 k ; Rollin, 295 k ; Jacquin, 225 k. Total : 1.312 k 500.

3. U.S. Métro-Transports : Gueu, 237 k 500 ; Agogue, 252 k 500 Bannicq ; 250 k Vezzani, 280 k ; Danel, 287 k 500. Total : 1.307 k 500.

4. Stade Municipal de Montrouge : Denonfoux, 242 k 500 ; Gaudru, 250 k ; Lhuillier, 280 k ; Mahieu, 260 k ; Julia, 262 k 500. Total : 1.295 k.

5. Association Sportive Mantaise : Hazet, 167 k 500 ; Sarkissian, 207 k 500 ; Bénard, 237 k 500 ; Lanux Claude, 262 k 500 ; Charpentier, 285 k. Total : 1.160 k.

6. U.S. Métro-Transports : Corvisier, 245 k ; Dobrova, 260 k ; Desaphy, 212 k 500 ; Bergemanne, 240 k (Équipe incomplète). Total : 957 k 500.

7. Athlétic Club St-Maurien : Wittmann, 200 k ; Landreau 207 k 500 ; Ripoll, 222 k 500 (Équipe incomplète). Total : 630 k.

8. S.C.P.O. : Moulard, 187 k 500 ; Herlin, 207 k 500 ; Guiraud, 127 k 500 (Équipe incomplète). Total : 567 k 500.

Bon arbitrage de M. Bazire et bonne organisation du R.A.C.

A. ROUSSAUX.

***

COMITE DU POITOU

Championnats de la Vienne

Juniors. - Poids Coqs : Plisson Jean, 52,500 + 55 + 67,500 = 175 k ; Poids Légers : Chartier Robert, 72,500 + 72,500 + 92,500 = 237 k 500.

Seniors. - Poids Plumes : Labage François, 57,500 + 52,500 + 72,500 = 182 k 500 ; Poids Légers : Moreau Michel, 67,500 + 67,500 + 85 = 220 k ; Poids Moyens : Bedetti Jacques, 95 + 80 + 107,500 = 282 k 500 ; Rispal Gilbert, 90 + 80 + 100 = 270 k ; Sivault Jean, 85 + 72,500 + 100 = 257 k 500.

Tous ces athlètes sont du C.S.A.D.N. Châtellerault.

Challenge du Comité du Poitou

1er Royan Océan Club : 4,21 ; 2e C.S.A.D.N. Châtellerault, coefficient 3,75 ; 3e A.S.P.O. Angoulême, coefficient 3,65 ; 4e Union Athlétique de Cognac, coefficient 3,30.

Records du Poitou battus au cours de cette soirée par Fougeret en Plumes Seniors : Développé 82,500, Arraché 85, Epaulé et Jeté 110 - 277,500 ; Berthe, Poids Moyen Seniors : Arraché 98 k.

Satouf, Poids Mi-Lourd Senior : Développé 110, Arraché 110, Epaulé et Jeté 135 Total olympique 355 k.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

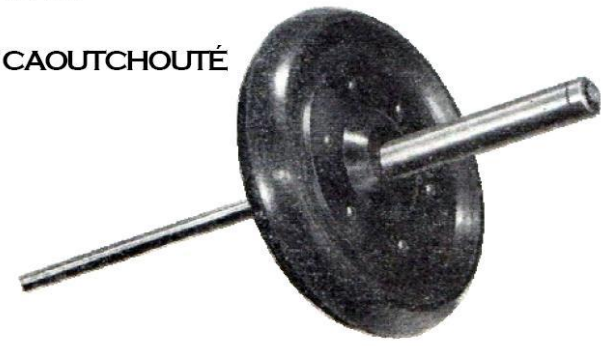

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 188

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

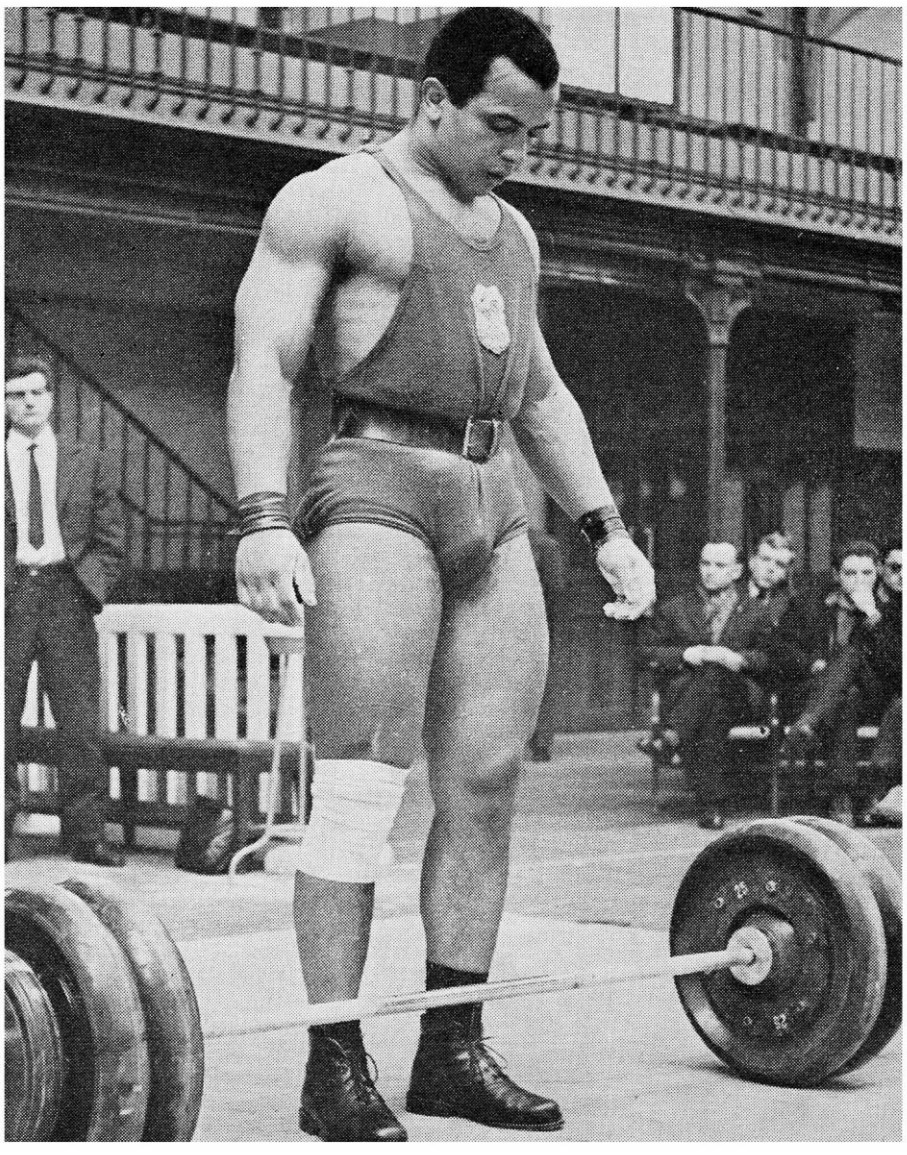

MENSUEL

18e ANNÉE

Avril

1963

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 9 Mars 1963 3

Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite) 3

Résultats Techniques du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors et compte-rendu par G. LAMBERT..... 4 et 5

Sélection France-Italie, compte-rendu par G. LAMBERT et Résultats Techniques..... 6

Après la Sélection France-Italie par Charles LOMET..... 7

Nos Joies, nos Peines..... 7

Le Match France-Italie, Équipes « A », par G. LAMBERT..... 8

Palmarès des Championnats de France..... 10

Résultats Techniques du Match France-Italie et du Match France-Bulgarie.....12 et 13

Ce que vous devez savoir 14

Amélioration du matériel de nos salles, par L. GUILLIER..... 14

Prochains Stages d'Haltérophilie 15

Dans nos Comités Régionaux..... 15

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNEE. – N° 188.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France..... 6 NF.
Etranger..... 10 NF.
Clubs affiliés ..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Jean-Paul FOULETIER

dont le dernier essai à l'épaulé
et jeté à 167 k 500
décida de la victoire
de l'Équipe de France
sur celle d'Italie

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 9 Mars 1963

Présents : MM. A. Bonneau. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, R. Duverger, H. Gouet, R. Gourhand, E. Hervochon, P. Hue, V. Leveler, F. Piou, A. Rolet. A. Roussaux, L. Vandeputte.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

ÉLECTION DU BUREAU. - Le Président ayant été élu par l'assemblée générale, il y a lieu de procéder à l'élection des six Vice-présidents, du Secrétaire Général, du Trésorier et des 5 Membres du Bureau.

Élection des six Vice-présidents. - Candidats sortants et rééligibles : MM. Buisson, Chaix, Dumoulin, Morin, Piou. Un poste vacant en remplacement de M. Gouleau.

Le Président propose, s'il n'y a pas d'autre candidat, M. Lomet au poste de Vice-président.

M. J. Duchesne déclare abandonner ses fonctions de Trésorier et se présenter au poste de Vice-président. Il maintient sa décision malgré l'insistance de ses Collègues.

Le vote, à bulletins secrets, donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 17. Majorité absolue : 9.

Sont élus : M. Paul Buisson, 17 voix. M. Louis Chaix, 17 voix. M. Marcel Dumoulin, 17 voix. M. Léon Morin, 17 voix. M. François Piou, 17 voix. M. Julien Duchesne, 9 voix.

Ont obtenu : M. Charles Lomet, 3 voix. M. André Bonneau, 2 voix.

Élection du Secrétaire Général. - Aucun candidat nouveau ne se manifestant, le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

Est élu : M. André Rolet, Secrétaire Général sortant, 15 voix. 1 bulletin blanc.

A obtenu : M. J. Duchesne, 1 voix.

Élection du Trésorier. - M. René Duverger accepte de poser sa candidature au poste de Trésorier devenu vacant par suite de l'élection de M. Julien Duchesne à la vice-présidence.

Le vote, à bulletins secrets, donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 17. Majorité absolue : 9.

Est élu : M. René Duverger, 15 voix.

A obtenu : M. J. Duchesne, 2 voix.

Élection des Membres du Bureau. - 5 Membres sont à élire. Membres sortants et rééligibles : M.M. Henri Clutier, Roger Gourhand, Léon Vandeputte. Deux postes vacants par suite de la démission de M. M. Dury et de l'élection de M. R. Duverger au poste de Trésorier.

Nouveaux candidats : MM. Victor Leveler et André Roussaux, ce dernier précisant qu'il ne pourra assister à plus d'une réunion par mois.

Nombre de votants : 17. Majorité absolue : 9. 1 bulletin nul.

Sont élus : MM. Henri Clutier, Victor Leveler, Roger Gourhand, André Roussaux, Léon Vandeputte, chacun avec 16 voix.

HOMOLOGATIONS D'AFFILIATIONS. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.171 - Foyer Culturel Laïque de Vandœuvre-Brichambeau
- ✓ N° 3.472 - Association Sportive Électricité-Gaz de Pau.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité homologue comme records de France Seniors les performances ci-dessous :

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 103 k 500 par Fulla (ancien record : 102 k 500 par lui-même) le 24 février 1962 à Faches-Thumesnil. Arbitres : MM. Dumoulin, Leveler, Meese.

Epaulé et Jeté à deux bras : 128 k 500 par Fulla (ancien record 126 k par lui-même) le 3 Mars 1963, à Thumesnil. Arbitres : MM. Meese, Fiolle, Bazire.

Poids Moyens. - Epaulé et Jeté à deux bras : 163 k par Maier (ancien record 160 k 500 par lui-même), le 24 février 1963, à Faches-Thumesnil. Arbitres : MM. Morin, Meese, Leveler.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 132 k 500 par Fouletier (ancien record 130 k 500 par lui-même) le 24 février 1963, à Faches-Thumesnil. Arbitres : MM. Morin, Leveler, Meese.

SÉLECTION FRANCE - ITALIE. - Pour la sélection France -Italie qui doit avoir lieu demain 10 Mars, MM. Bonneau et Gourhand sont désignés comme arbitres ; d'autres seront sollicités sur place.

M. André Rolet suggère que la Commission de Préparation olympique soit groupée pendant cette sélection afin que ses Membres puissent échanger leurs impressions sur la forme des athlètes présents.

FINALES DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE. - Pour la Finale du Critérium National Haltérophile qui réunira, le 17 Mars, les Juniors et les Seniors des qualifiés Juniors étant trop peu nombreux pour qu'une séance spéciale ait pu leur être réservée), les Officiels seront les mêmes que pour les précédentes compétitions fédérales.

MATCH FRANCE - ITALIE, équipes « A ». - Ce match aura lieu le Samedi 23 Mars après-midi, au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris.

M. Kestler (Allemagne) a accepté d'être l'arbitre neutre de la rencontre, M. Émile Schneider (Suisse) de faire partie du Jury d'Appel. Arbitre français : M. André Rolet.

Les autres Officiels seront les mêmes que pour les compétitions fédérales.

Prix des places Tribune officielle et les 5 premiers rangs du parterre 5 Frs ; autres rangs et galeries : 3 Frs.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Subventions à la F.F.H.C. - Lettre du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports informant la F.F.H.C. de versements d'acomptes au titre de la subvention de fonctionnement et de la subvention de préparation olympique.

Suggestion de M. André Rolet qui, pour une meilleure compréhension des non initiés, pense que l'on pourrait appeler le Développé à deux bras : Epaulé et développé à deux bras.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 30.

Le Président,
Jean DAME.

Le Secrétaire Général,
André ROLET.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Samedi 9 Mars 1963

Salle des Réunions, 10, rue St-Marc - Paris

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL POUR L'ANNÉE 1962

(suite)

En ce qui concerne l'activité du Secrétariat de la F.F.H.C., je constatais, dans mon rapport de 1961, qu'elle s'accroissait dans la mesure où des initiatives nouvelles étaient prises et que se développaient les compétitions sportives. Par le compte rendu que je viens de vous faire et que je me suis pourtant efforcé de résumer au maximum, vous jugerez que cette activité n'a pu que s'intensifier au cours des derniers mois, si bien que lorsqu'arrive la période où se succèdent compétitions nationales et internationales, nos Secrétaires ont bien du mal à faire face au travail qui leur est demandé.

***

Je n'ignore pas d'ailleurs que nos Comités régionaux en subissent le contrecoup et que c'est en sacrifiant de nombreuses heures destinées au repos - et souvent même au détriment de leurs intérêts professionnels - que les dirigeants bénévoles de ces Comités, les moniteurs, les arbitres viennent à bout des tâches qui leur sont demandées.

Vous savez que, par une nouvelle réglementation des différentes épreuves de notre calendrier, nous avons cherché à mettre, comme on dit, un peu d'ordre dans la maison. Le rodage en a été difficile, le nouveau système ayant obligé le Secrétariat de la F.F.H.C. à contrôler, à la réception des résultats des éliminatoires, la qualification des athlètes y ayant participé et certains Comités régionaux à établir ou à mettre à jour leur propre fichier régional.

Que pensent nos Clubs affiliés et nos Comités régionaux de cette expérience nouvelle ? C'est ce que nous discuterons à Vichy, au cours du Congrès Technique qui remplacera l'assemblée générale. Nous leur demandons à tous d'y réfléchir et de nous faire connaitre leurs avis et suggestions.

Neuf stages ont eu lieu pendant l'année 1962 : Un stage d'oxygénation réservé aux « possibles » et « probables » olympiques et qui eut pour cadre Chamonix, cinq stages d'espoirs : 4 à l'Institut National des Sports et un au C.R.E.P.S. de Poitiers. Un stage réservé aux scolaires et universitaires qui permit à une quinzaine d'entre eux d'être réunis à l'institut National des Sports, un autre qui rassembla, au C.R.E.P.S. de Voiron, des haltérophiles susceptibles d'être sélectionnés pour le Championnat du Monde, enfin, un stage de formation des Cadres, à l'issue duquel furent décernés 11 diplômes d'Aides-Moniteurs, 5 diplômes de Moniteurs et un titre d'Entraîneur régional. Ce programme, déjà très substantiel, fut complété par des Journées d'Information dont le but était le perfectionnement des cadres de la F.F.H.C. Ces stages de courte durée eurent lieu par deux fois à l'Institut National des Sports, tandis que deux autres se déroulaient l'un à Aix, l'autre à Dinard. Enfin, au début de l'année, trois Tournées itinérantes furent organisées à Nantes, Bordeaux et Toulouse qui permirent au Président de la F.F.H.C. et au Moniteur National de prendre contact avec un bon nombre de dirigeants et d'athlètes.

Tous les stages que nous venons d'énumérer étaient encadrés par le Moniteur National Georges Lambert, secondé, lorsqu'ils avaient lieu à l'institut National des Sports, par notre Collègue Gustave Pichon.

De son côté, notre ami Lucien Guillier poursuivait son programme de fabrication de barres à disques, permettant à de nombreux Clubs de s'équiper en matériel de compétition à des prix compatibles avec leur budget souvent modeste et à la F.F.H.C. de doter quelques Clubs déshérités et de nombreux établissements d'enseignement dépendant de l'A.S.S.U. d'un matériel de démarrage, accordé sous forme de prêts.

Notre Bulletin Fédéral « L'Haltérophile Moderne » commencera, le mois prochain, sa 18e année d'existence. Le nombre des abonnés est en légère augmentation et, nous le devons en partie aux dirigeants dévoués qui prennent la peine de réunir les fonds nécessaires au règlement des abonnements et de nous les transmettre. Ils figurent, chaque année, au tableau d'honneur de la F.F.H.C. et ce n'est que justice.

Qu'ils en soient de nouveau remerciés, de même que les rédacteurs qui, par leurs articles, donnent vie et intérêt à notre Bulletin fédéral.

La lecture de ce compte rendu moral, dont les résultats ne vous étaient pas inconnus, vous démontrent que nous avons le droit d'être satisfaits de l'année écoulée.

Des progrès assez nets ont été réalisés, de nombreux records de France ont été élevés ou battus, des matches internationaux gagnés.

Cela ne veut nullement dire, après ces agréables constatations, que nous devons nous endormir sur nos lauriers. Bien au contraire. Nous avons encore beaucoup à faire pour nous hisser au niveau du premier plan des athlètes étrangers, à part la catégorie des Poids Moyens où Paterni et Maier peuvent espérer se classer très honorablement.

J'ai toujours affirmé qu'un homme en valait un autre.

Dans le sport haltérophile, la bascule est là pour en faire la preuve dans la classification des catégories.

La qualité musculaire doit s'acquérir par un entraînement dosé, rationnel et progressif. Le style, toujours amélioré pour être si possible impeccable, concrétise cet épanouissement que l'on appelle la forme.

En soulignant cette vérité, je pense aux haltérophiles japonais que nous avons admirés lors de leur magnifique exhibition au Gymnase Voltaire, lesquels exécutent à l'entraînement des flexions et extensions, position debout, avec des barres chargées jusqu'à 210 k devant barre sur la poitrine et 270 k derrière, sur la nuque. Cela peut laisser rêveur bon nombre de pratiquants.

La réalité est présente, et doit nous inciter à travailler davantage, sans relâche, les yeux fixés sur le tableau des records mondiaux que des noms français illustraient autrefois, au moins dans trois catégories sur cinq.

Nous ne sommes pas plus maladroits que les autres et c'est pour cette raison majeure que nous lançons à nouveau un vibrant appel à nos amis, dirigeants régionaux, à ceux des Clubs d'où sort la graine de champions, aux moniteurs et entraîneurs qui les forment, les entraînent, les conseillent et les soutiennent, surtout moralement.

Tout le problème concernant l'avenir du sport de la force dépend presque uniquement d'eux et, en étant certains que notre espoir ne sera pas déçu, nous leur disons « en avant » et merci.

André ROLET.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE SENIORS 1963

Gymnase Municipal - 2, Rue Japy PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Plumes						
1. ASPART	59 k 500	Judo Club Perpignan	80, -	90, -	120, -	290 k
2. LOPEZ	59 k 400	Club Athl. Rosendaël	92,500	77,500	105, -	275 k
3. FOUGERET	59 k 500	Royan Océan Club	82,500	77,500	115, -	275 k
Poids Légers						
1. DUMAS	65 k 400	La Montluçonnaise	105, -	92,500	120, -	317 k 500
2. DESCHAINTRES	66 k 900	Sporting Club Neuilly	95, -	90, -	115, -	300 k
N. Cl. GOUMEZIANE	63 k 500	Sporting Club Neuilly	97,500	92,500	0, -	–
Poids Moyens						
1. GIAT	72 k 600	A.S. Montferrandaise	95, -	92,500	130, -	317 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. DUBOURG	82 k 500	Sp. Club Saint Amandois	100, -	105, -	125, -	330 k
Poids Lourds Légers						
1. LAGNEAU	89 k 500	Sté Athl. Enghien	117,500	110, -	142,500	370 k
2. DUTHILLEUX	89 k 900	A.S. Electr. Lille	107,500	107,500	135, -	350 k
N. Cl. HERMAIN	85 k 500	A.S. Lilloise Inter-Entrepr.	105, -	0, -	135, -	–
Poids Lourds						
1. DRUFIN	91 k 500	Étudiants Cl. Orléanais	115, -	115, -	140, -	370 k
N. Cl. SIMONET	106 k	Évreux Athl. Club	115, -	0, -	135, -	–

***

Les finales du Critérium National Haltérophile

Il semble que le relèvement des minima des différentes séries ait considérablement limité le nombre de participants aux épreuves éliminatoires du Critérium National, à tel point que si l'on se reporte au classement général de cette épreuve, on arrive au nombre de 39 participants juniors et seniors, huit juniors seulement parviennent à atteindre ou à dépasser les nouveaux minima des premières séries ainsi que seize seniors, soit en tout 24 qualifiés pour un total possible de 42...

Aucun athlète n'étant qualifié dans la catégorie Poids Coqs, la compétition commence avec les trois Poids Plumes Seniors : Aspart, Lopez et Fougeret. Malgré une relative faiblesse au développé - 80 k - Aspart prend le large dans les mouvements de détente avec 90 k à l'arraché et 120 k au jeté. Avec 290 k, il devance ses deux adversaires de 15 k et prouve par ses tentatives avec 97 k 500 que le record de France de l'arraché est à sa portée.

Dans la catégorie Poids Légers, le seul Junior qualifié : Bertin de Rennes améliore son record personnel avec 300 k, tandis que, chez les seniors, Dumas (Montluçon) s'assure une nette victoire avec l'excellent total de 317 k 500 devançant les deux représentants du Sporting Club de Neuilly : Goumézziane et Deschaintres. En gros progrès, Dumas sera très certainement présent aux prochains Championnats de France ainsi que le Junior Bertin.

Parmi les Poids Moyens Juniors, Gouverneur se met particulièrement en évidence au développé avec... 110 k. Il améliore ensuite ses records personnels avec 92 k 500 à l'arraché et 125 k au jeté pour totaliser 327 k 500. Le jeune athlète longiligne Houin lui oppose une vive résistance et après un magnifique arraché à 102 k 500, il s'assure la deuxième place avec 122 k 500 au jeté avant de tenter - vainement - 132 k 500 pour battre Gouverneur au poids de corps. Houin a sans aucun doute l'étoffe d'un champion, à condition qu'il tire dans une catégorie supérieure.

En jetant 130 k, Delaunay, de Nantes, démontre qu'il possède également d'excellentes qualités ainsi que Cancigh et Colucci qui, tous, peuvent accéder à la Finale des Championnats de France.

En Seniors, Giat n'a pas d'adversaire et avec 317 k 500, il réalise le même total que le Junior Houin.

Dubourg, de St-Amand-Montrond, est le seul Mi-Lourd (Seniors) qualifié. Il totalise 330 k mais une progression plus logique de ses essais aurait pu l'amener au-delà des 340 k

Vainqueur des Lourds-Légers du Prix Fédéral, Fert, de l'U.S. Métro-Transports, l'est encore à ce Critérium et avec 332 k 500, il s'affirme comme un jeune plein d'avenir.

Chez les Seniors, trois concurrents sont aux prises, mais Lagneau d'Enghien prend nettement l'avantage dès le développé avec 117 k 500 contre 107 k 500 pour Duthilleux (Lille) et 105 pour Hermain. Il affirmera cette supériorité dans les deux autres mouvements pour gagner avec 370 k contre 350 k à Duthilleux, Hermain manquant ses trois arrachés à 107 k 500.

Comme Lagneau, le petit Lourd (91 k 700), Drufin totalise 370 k et montre d'étonnantes possibilités qu'une meilleure technique permettra de mieux mettre en valeur. Champion du lancement du poids, Drufin peut également l'être en Haltérophilie, les deux spécialités étant parfaitement compatibles. Derrière lui, le puissant Simonet d'Évreux manque de chance et ne peut tenir aucun arraché.

Hors compétition, le jeune Lourd Léger Michon, de Reims, effectue de très belles tentatives contre le record de l'arraché avec 117 k 500 et 151 k à l'épaulé mais en dépit d'une excellente technique, il manque tous ses essais d'extrême justesse.

Si l'on fait le bilan des résultats de ce Critérium National, les sources de satisfaction nous viennent particulièrement des athlètes juniors dont certains dépassent déjà, par leurs performances, les athlètes seniors de la même catégorie. Certains de ces juniors paraissent déjà avoir l'étoffe de grands champions et nous formulons le souhait que leur qualité de persévérance atteigne le même niveau que leurs qualités physiques, afin que nos impressions soient confirmées dans les années à venir.

G. LAMBERT,
Moniteur National

AVIS IMPORTANT

◆

Contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé les FINALES des Championnats de France Juniors et Seniors auront lieu NON PAS à VICHY, mais au GYMNASE MUNICIPAL, 25, Rue de la Bidassoa, à PARIS

◆

Le Championnat de France Juniors : SAMEDI 27 AVRIL à 14 h. 30

◆

Le Championnat de France Seniors :
1re Séance
SAMEDI 27 AVRIL à 20 h. 30
2e Séance : **DIMANCHE 28 AVRIL**, à 14 h. 30

◆ ◆

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE JUNIORS 1963

Gymnase Municipal - 2, Rue Japy - PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Légers						
1. BERTIN	67 k 500	Patr. St Etienne, Rennes	90, -	90, -	120, -	300 k
Poids Moyens						
1. GOUVERNEUR	74 k	Ass. Sport. Monaco	110, -	92,500	125, -	327 k 500
2. HOUIN.....	72 k 900	Union Sportive Toul	92,500	102,500	122,500	317 k 500
3. DELAUNAY	73 k 900	Cl. Athl. Nantais	85, -	95, -	130, -	310 k
4. CANCIGH	73 k 200	La Montluçonnaise	97,500	85, -	122,500	305 k
5. COLUCCI.....	73 k 100	Sp. Club Navis	95, -	90, -	115, -	300 k
Poids Lourds Légers						
1. FERT.....	89 k 300	U.S. Métro-Transports	102,500	105, -	125, -	332 k 500

***

RÉUNION DE SÉLECTION

le 10 Mars, au Gymnase Municipal à Paris

Organisée 15 jours avant le match France-Italie, cette réunion n'avait d'autre but que de permettre à nos champions de faire le point de leurs actuelles possibilités, la composition de l'équipe de France étant déjà parfaitement définie.

Dans la catégorie Poids Coqs, Meurat nous avait montré, les deux dimanches précédents, son excellente forme. Il réussit huit essais sur neuf, dont un excellent : 95 k au développé (nouveau record de France) et s'il ne s'était « étouffé » avec 115 k à l'épaulé, il aurait atteint l'excellent total de 300 k. Ses 297 k 500 n'en constituent pas moins un nouveau record de France... et un atout sérieux pour les prochaines compétitions internationales.

Derrière lui, Sgaramella réussit 270 k et montre d'excellentes possibilités.

En Plumes, Fulla s'affirme comme prévu le meilleur avec 307 k 500 en ne réussissant qu'un essai par mouvement.

Derrière lui Henry semble retrouver peu à peu la forme et une mise au point technique devrait l'amener rapidement au-delà des 310 k Quant à Aspart, il manque également la plupart de ses essais dont deux belles tentatives à l'arraché avec 97 k 500. Ce bel athlète de 167 cm. fera très certainement un excellent poids léger.

Gerber et Delebarre avant déclaré forfait, nous retrouvons Paterni, Maier et Constantinian dans les catégories Moyens et Mi-Lourds.

L'ex-recordman du monde du développé, Marcel Paterni, commence le premier (!) au développé et pousse successivement 115, 120 et 125 k. Maier réussit également 125 k tandis que Constantinian se déséquilibre avec 122 k 500 et ne pousse cette charge qu'à sa troisième tentative.

Paterni commence une nouvelle fois le premier à l'arraché et tire 105, 110, 115. Constantinian réussit 110 k mais sort du plateau avec 117 k 500. Quant à Maier, il affirme une nette progression dans ce mouvement en réussissant 115, 120 et 125 k dans un style irréprochable. L'arraché qui, jusqu'à l'année dernière, était le point faible de Maier, est maintenant au même niveau de performance que son épaulé, à tel point même que ces 125 k constituent un nouveau et excellent record de France.

Par trois fois, Constantinian manque 145 k à l'épaulé tandis que Paterni assure ses trois essais avec 140, 150 et 155 k. Après deux très beaux essais à 150 et 160 k, Maier tente 165 k à l'épaulé afin de battre deux records, celui de l'épaulé et celui du total qu'il a égalés 15 jours plus tôt. Il amène cette charge à hauteur des épaules, mais ne peut verrouiller... Maier, avec 410 k, est donc en excellente forme et confirme ainsi les 412 k 500 réalisés deux semaines plus tôt. Quant à Paterni, il vaut déjà actuellement plus de 395 k, mais, désireux de se présenter une semaine plus tard en bonne forme au Tournoi de Moscou, il a volontairement diminué les chiffres de sa progression. Constantinian montre incontestablement une nette progression qu'un choix plus judicieux des barres de départ aurait permis de confirmer.

Dans les catégories lourdes, nous espérions voir un match entre Vincent (88 k 700) et Fouletier (95 k), mais Vincent ne semble pas désireux de briller et tout en arrachant aisément 132 k 500, il se contente d'un total de 402 k 500 pour obtenir sa sélection. Fouletier, par contre, tente d'améliorer une nouvelle fois son propre record de France du total et après un très beau développé à 125 k, il réussit trois magnifiques arrachés à 125 k, 132 k 500 et 135 k, cette dernière charge constituant un nouveau record de France. Avec 150 k puis 160 k au jeté, il s'assure un total de 420 k, puis manque ensuite 167 k 500 à l'épaulé. Ayant développé 130 k et jeté 165 k quinze jours plus tôt, Fouletier est donc capable d'atteindre l'excellent total de 430 k. Voilà donc une excellente progression si l'on se reporte à son record de l'année précédente... 400 k

Pour les athlètes de premier plan, cette réunion représente un début de saison et les quatre records de France battus doivent nous permettre d'envisager les prochaines rencontres internationales avec optimisme.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

RÉSULTATS DE LA RÉUNION DE SÉLECTION FRANCE-ITALIE « A »

Le Dimanche 10 Mars 1963, à PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. MEURAT.....	55 k 900	A. S. Lilloise Inter-Entrepr.	95, -	90, -	112,500	297 k 500
2. SGARAMELLA	55 k 600	Sporting Club Navis	85, -	77,500	107,500	270 k
Poids Plumes						
1. FULLA.....	59 k 800	Club Gondolo Sportif	100, -	85, -	122,500	307 k 500
2. HENRY.....	80 k	C.S. Ministère Finances	95, -	87,500	112,500	295 k
3. ASPART	59 k 800	Judo Club Perpignan	77,500	90, -	115, -	282 k 500
Poids Moyens						
1. MAIER.....	75 k 800	Union Roubaisienne	125, -	125, -	160, -	410 k
2. PATERNI.....	75 k 800	Club Gondolo Sportif	125, -	115, -	155, -	395 k
Poids Mi-Lourds						
N. Cl. CONSTANTINIAN	78 k 100	La Française de Lyon	122,500	110, -	0, -	–
Poids Lourds Légers						
1. VINCENT.....	88 k 70	Athl. Cl. Montpelliérain	120, -	132,500	150, -	402 k 500
2. MIERCZUK.....	86 k 700	Association Sport. Monaco	107,500	115, -	135, -	357 k 500
Poids Lourds						
1. FOULETIER	95 k	La Française de Lyon	125, -	135, -	160, -	420 k

***

▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△

Après la sélection "FRANCE - ITALIE"

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la réunion de sélection pour France-Italie à Japy dimanche dernier et cela m'a valu la grande satisfaction de voir de vrais champions en action.

Je veux parler de Maier, de Fouletier, Vincent, Paterni dont les mouvements et le style impeccable devraient être donnés en exemple dans « *L'Haltérophile Moderne* », quoique je ne vois pas bien ce que peut gagner Paterni, très bon développeur, en essayant « le truc moderne » au départ ; avec ce truc, il a paru plus en difficulté dimanche pour développer 125 k qu'à l'ordinaire et il utilisait la seule puissance de ses triceps et deltoïdes. Ce truc moderne ne vaut rien pour lui et pourrait lui attirer quelques essais justifiés et regrettables pour un haltérophile de cette valeur.

Sur les 11 athlètes en présence, il est tout de même réconfortant de voir que les truqueurs sont peu nombreux.

Le développé « très moderne » de Mierzuck aurait bien mérité un zéro, même au 3e essai ; mais la parfaite démonstration de truquage fut faite par un poids plume qui jetait ses développés et dont les cuisses pourtant enduites de vaseline étaient rouges comme une écrevisse à force de « glissement de la barre le long des cuisses », le glissement coupable produisait d'ailleurs un bruit de choc sur la cuisse perceptible à 10 mètres.

Regrettable pratique dont des hommes forts, des vrais champions, n'ont que faire et un gros bravo pour Maier, Fouletier, Vincent et Paterni qui nous ont fait une belle démonstration de force, de correction et d'honnêteté sportive et nous ont mis du baume au cœur.

Charles LOMET.

Nos joies, nos peines

Naissance

Nous apprenons la naissance de Catherine, fille de l'haltérophile Serge Douchy, de l'Union Halluinoise.

Nos bien sincères compliments et vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

Distinction

M. Roland Estrosi, Président de l'Haltérophile Club de Nice, vient d'être nommé Chevalier du Mérite Sportif.

Nos bien sincères félicitations.

Le **Congrès Technique** qui devait se tenir à Vichy aura lieu au **Gymnase Municipal, 25, rue de la Bidassoa, à Paris**, le **Dimanche 28 Avril**, à 9 h. du matin.

•

La veille, **Samedi 27 Avril**, 10 h. du matin, au même Gymnase :

Réunion des Arbitres

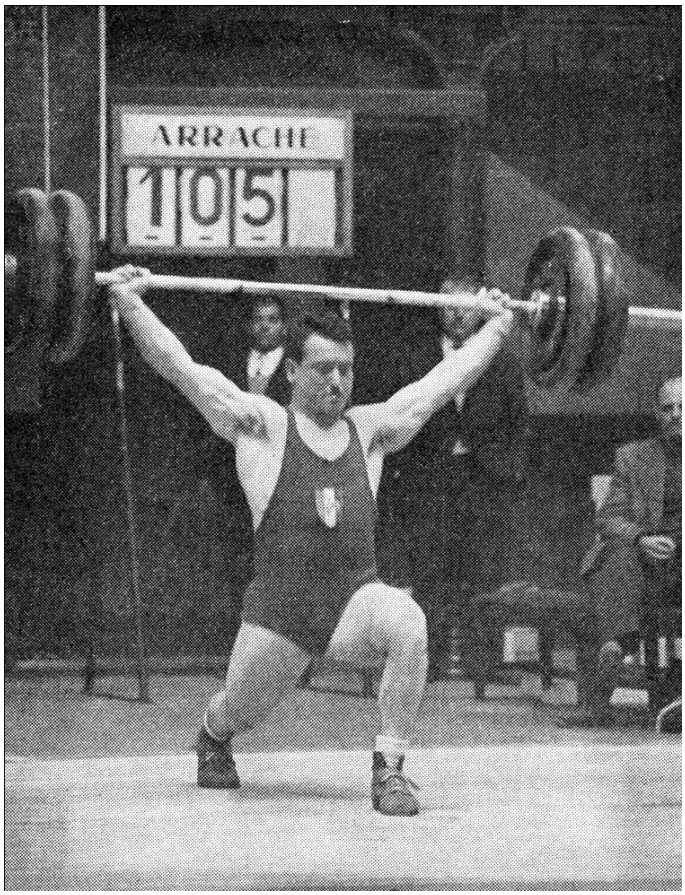

Marcel PATERNI revient en forme et triompha dans la catégorie des Poids Mi-Lourds aux matches France-Italie et France-Bulgarie

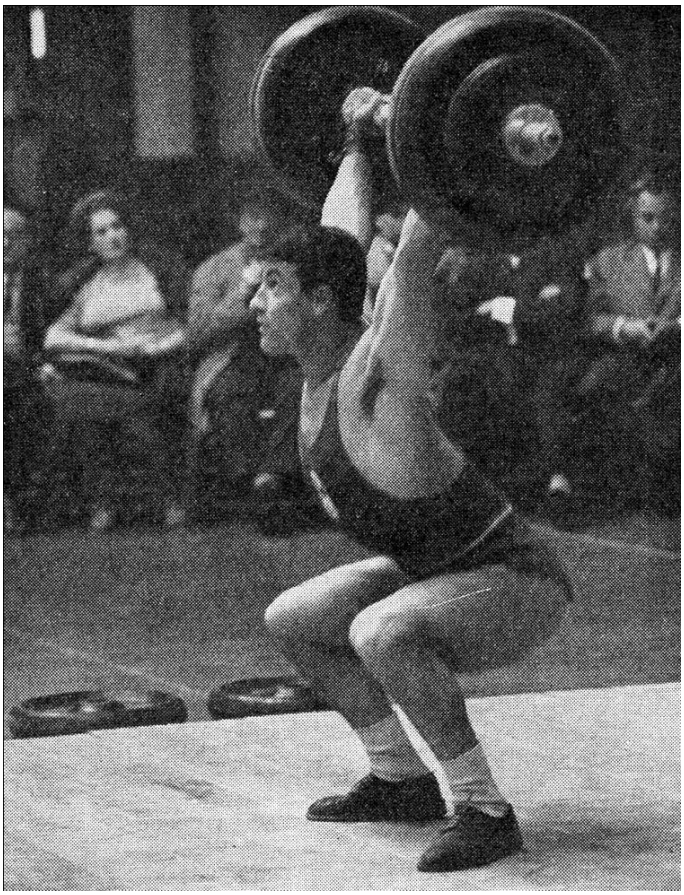

Il en fut de même pour François VINCENT vainqueur dans la catégorie des Lourds Légers

(Photos Agence de Presse DALMAS)

Le match France-Italie

Équipes « A »

•

Organisée au Gymnase Japy, cette première rencontre internationale de la saison aurait dû, si l'on se réfère aux chiffres, donner cinq victoires à la France pour deux à l'Italie. Mais une rencontre internationale n'est jamais gagnée d'avance et si « sur le papier » un avantage de 10 à 15 k paraît considérable, il ne peut pas toujours garantir le résultat d'un match.

Chez les Coqs et Plumes, Grandi et Mannironi sont très nettement supérieurs à nos représentants Meurat et Fulla. Pourtant Meurat n'a que 5 k de retard sur son adversaire à l'issue des deux premiers mouvements mais il reste à 110 k au jeté alors que le « petit » Grandi épaule et jette successivement 120, 125 et 130 k dans un style en flexion particulièrement efficace. Il totalise ainsi 315 k contre 290 k pour Meurat qui ne pouvait rien contre un tel adversaire.

Face au prestigieux Mannironi, classé 2e au Championnat du Monde 1961, Fulla prend l'avantage au développé avec 102 k 500 contre 95 k à son adversaire. Mais Mannironi reprend nettement la tête à l'arraché avec 107 k 500 contre 90 k pour Fulla. L'Italien possède maintenant 10 k d'avance mais Fulla peut s'attaquer à son propre record du total. Il assure 120 k à son premier jeté mais manque deux fois 125 k et reste ainsi sur un total de 312 k 500. Mannironi effectue une très belle démonstration - 130, 135 et 140 k - particulièrement appréciée par le public et réalise l'excellent total de 342 k 500.

Fort de son record de 362 k 500, notre Poids Léger Gerber partait favori devant l'Italien Montuschi crédité d'un total de 350 k. Avec 112 k 500 au développé, il devance l'Italien de 7 k 500 puis fait jeu égal avec celui-ci avec 105 k à l'arraché. La victoire semble donc acquise, les deux hommes faisant exactement le même poids. Gerber assure son premier essai avec 130 k tandis que l'Italien démarre à 135 k. Gerber tire également sur cette charge mais la manque au jeté...

Il doit donc reprendre cette charge afin de pousser l'Italien à 142 k 500. Gerber épaule donc une nouvelle fois très facilement, mais échoue encore au jeté. Encouragé par cet échec, l'Italien Montuschi épaule 140 k en flexion, les jette et s'assure une victoire inattendue avec 350 k contre 347 k 500. L'Italie mène donc maintenant par trois victoires à zéro et si nous sommes certains d'obtenir trois victoires dans les trois catégories suivantes, nous commençons à observer le nouveau Poids Lourd italien Furlan crédité d'un total de 415 k, soit 10 k « seulement » de moins que Fouletier.

Les catégories Moyens et Mi-Lourds sont groupées sur un même plateau et avec Maier (Moyen) et Paterni (Mi-Lourd à 75 k 800), nous sommes assurés de deux victoires. Les deux Italiens sont nettement surclassés et l'intérêt de cette compétition réside dans le match que se livrent les deux Français. Maier manque son premier essai à 120 k, mais pousse ensuite cette charge avant de réussir 125 k. Paterni prend 5 k d'avance avec 130 k à son troisième essai. A l'arraché, il réussit ses trois essais à 110, 115 et 120 k tandis que Maier nous donne une véritable démonstration technique avec 115, 120 et 125 k.

Il tire ensuite sur 127 k 500 pour tenter d'améliorer son record de France et réussit une nouvelle fois un mouvement impeccable. Voilà une performance qui rapproche sérieusement Maier de la grande classe mondiale. Les deux hommes sont donc à égalité avec 250 k à l'issue des deux premiers mouvements et Paterni jette facilement 150 k pour assurer une victoire française. Maier prend 155 k au premier essai et effectue un mouvement parfaitement rythmé. Les deux hommes prennent tous les deux 160 k mais seul Maier réussit parfaitement le jeté, tandis que Paterni ne peut tenir cette charge à bout de bras.

La barre est ensuite chargée à 165 k. Paterni tire à bonne hauteur, mais ne peut verrouiller les coudes. Maier, par contre, réussit à se fendre sous cette énorme charge, à se relever, mais la barre glisse sur une épaule et il ne peut tenir le jeté. Il réalise cependant 410 k et si l'on considère ses performances réalisées dans le mois qui précède, nous arrivons à l'impressionnante série de 412 k 500, 400, 410 et 410 k. En additionnant ses maxima 127,500, 127,500 et 162,500, nous obtenons le total de 417 k 500, soit 5 k de plus que l'actuel record du total.

Quant à Paterni, il reste sur un total de 400 k qu'une amélioration technique du jeté doit perfectionner dans de notables proportions. Avec Maier et Paterni, nous sommes donc assurés de prochains et passionnants spectacles, au cours de matches internationaux, mais aussi et surtout d'une progression des performances de nos deux champions qui peuvent se hisser ainsi vers les plus hauts sommets.

Après ces deux victoires françaises, les deux Italiens ayant réalisé respectivement 340 et 360 k, l'Italie mène toujours par trois à deux, aussi devons-nous gagner encore les deux catégories suivantes avec Vincent et Fouletier opposés aux Italiens Bartolucci et Furlan.

Dès le développé, Vincent s'affirme supérieur à son adversaire et prend 10 k d'avance avec 130 k contre 120 k. Par contre, Fouletier est nettement distancé par Furlan qui pousse 145 k contre 130 k.

Cet écart de 15 k ne décourage pas Fouletier qui est un excellent technicien alors que l'Italien, athlète relativement neuf dans le sport haltérophile, se sert souvent de ses qualités physiques.

Vincent assure un essai à 125 k, soit 15 k de plus que son adversaire, avant de manquer 132 k 500 par déséquilibre, puis 140 k.

L'Italien Furlan se révèle, à l'arraché, un rude adversaire. Il réussit tous ses essais avec 115, 120 et 125 k. Fouletier tire 127 k 500, 132 k 500, mais manque 135 k.

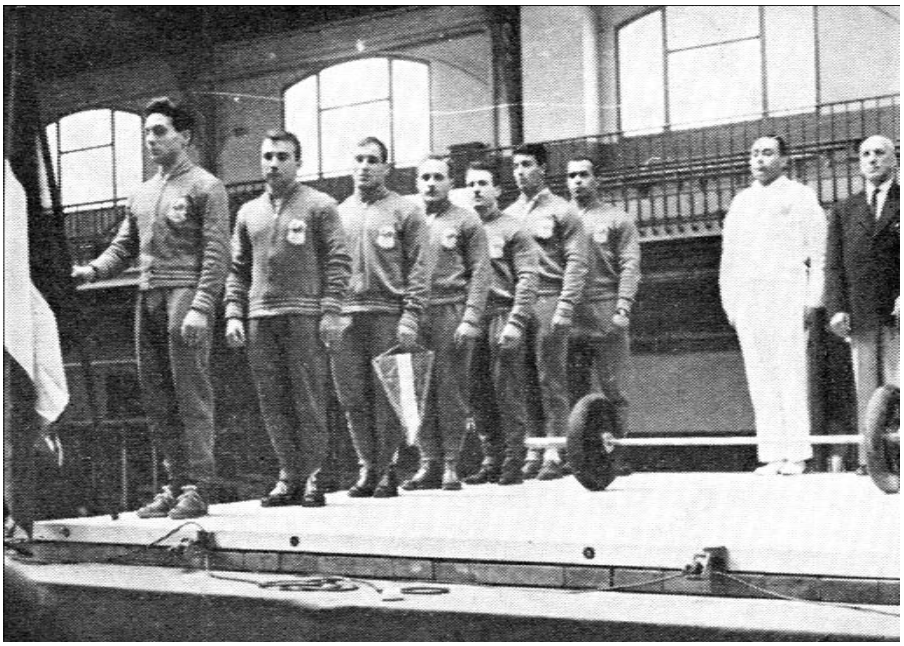

La présentation des Équipes

Il rattrape donc la moitié de son retard soit 7 k 500. Le match va donc se jouer à l'épaulé-jeté.

Furlan prend 150 k à son premier essai puis 155 k et réussit parfaitement ces essais. En admettant que l'Italien manque son troisième essai, il faudra que Fouletier tire sur 162 k 500 pour battre l'Italien au poids de corps, aussi assure-t-il son premier essai à 157 k 500. L'Italien prend ensuite 160 k et, utilisant toute la puissance de ses 112 k de poids de corps, il réussit ce dernier essai, améliorant ainsi, avec 430 k, son record personnel de... 15 k !

Fouletier doit donc réussir 167 k 500 pour donner à l'Équipe de France une nouvelle et précieuse victoire.

Il dispose de deux essais mais manque une première fois l'épaulé et reprend donc cette charge. Le public connaisseur se rend compte de l'importance de cet ultime effort et semble se recueillir en même temps que l'athlète Fouletier tire une nouvelle fois les 167 k 500 et réussit à engager les coudes en avant de la barre dans la position fléchie. Il se relève au milieu des encouragements qui fusent de toutes parts puis jette la barre avec une facilité étonnante. La victoire de l'Équipe de France est donc assurée car Vincent, en réalisant 415 k, a surclassé son adversaire de 40 k.

Les efforts de Vincent sont quelque peu passés inaperçus tant était importante la victoire de Fouletier.

Vincent a cependant épaulé 167 k 500, manqués au jeté, et, compte tenu de la progression de ses essais, nous pouvons affirmer qu'il peut actuellement dépasser les 430 k

Cette victoire de l'Équipe de France, acquise d'extrême justesse, grâce à la hargne et au courage de Jean-Paul Fouletier, nous permet de tirer les conclusions suivantes en dépit d'une progression d'ensemble extrêmement nette - total de l'équipe : 2.605 k, soit 67 k 500 de plus qu'au meilleur match inter-nations 1962 - l'Équipe de France est à la merci d'une faiblesse d'un seul de ses membres au point qu'une équipe qui réalise 92 k 500 de moins lui tient la dragée haute jusqu'au tout dernier essai.

En vue de la préparation de nos représentants aux Championnats du Monde, ce match France- Italie n'atteint pas le but recherché car, seuls, Gerber et Fouletier ont rencontré un adversaire de leur valeur, les autres athlètes étant vainqueurs ou vaincus sans opposition. Le prochain match France - Bulgarie sera très certainement plus utile pour nos représentants car cinq des athlètes bulgares atteignent des performances sensiblement équivalentes à celles de leurs adversaires français. Un beau match en perspective...

G. LAMBERT,
Moniteur National.

Rolf MAIER, en constants progrès, améliore ses records de France et triomphe aux matches France - Italie et France - Bulgarie, catégorie Poids Moyens.

(Photo Agence de Presse DALMAS)

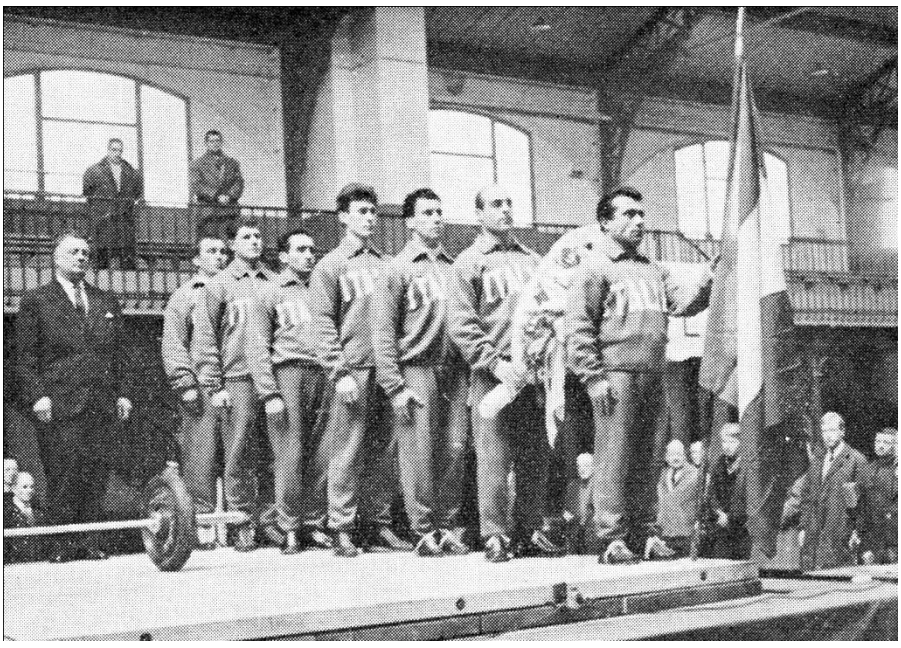

de France et d'Italie

La F.F.H.C. procède actuellement au renouvellement de toutes les cartes délivrées par elle :

- **Membre du Comité de Direction ;**
- **Arbitre Fédéral ;**
- **Arbitre Régional ;**
- **Athlète International.**

Seules les cartes de Moniteur d'Haltérophilie restent valables.

Prière aux ayants droit de retourner leur ancienne carte à la F.F.H.C., 10, Rue Saint-Marc, à Paris, accompagnée d'une photographie, format de la carte d'identité.

Palmarès des Championnats de France

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS

Le Championnat de France Juniors comporte une Finale nationale depuis 1942 *seulement. En* 1939, *date de sa création et les années suivantes, un Classement général était établi d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités régionaux. Il en fut d'ailleurs de même en* 1955 *et* 1956.

Exercices imposés : *Développé à deux bras ; Arraché à deux bras ; Epaulé et Jeté à deux bras.*

Poids Coqs

1942.	GAUTHE (H.C. Guérigny)	217,500
1943.	MOULINS (H.C. Narbonne)	202,500
1944.	MOULINS (H.C. Narbonne)	217,500
1945.	FAITICHE (H.C. Lillois)	200, -
1946.	ÉDOUARD (C.H. Troyen)	195, -
1947.	NIETO (G.C. Alger)	222,500
1948.	LEBON (C.O. Chalonnais)	232,500
1949.	HAMELIN (A.S. Bourse-Paris)	220, -
1950.	Pas de concurrent.	
1951.	NADAL (Ralliement de Mustapha)	237,500
1952.	QUIRON (U.G.A. Péageoise)	232,500
1953.	CONFAIS (Dreux Athlétic Club)	227,500
1954.	MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	227,500
1957.	DEGOURNAY (Sté Athlétique d'Enghien)	225, -
1958.	DI RUSSO (U.S. Cheminots Marseille)	240, -
1959.	ZERILLO (Salle Vincent Ferrari Sète)	215, -
1960.	FOUGERET (Royan Océan Club)	237,500
1961.	PEIGNOT (Club Athlétique de Calais)	247,500
1962.	GARAÏOS (A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion)	257,500

Poids Plumes

1942.	RUSSET (A.S. Transports)	212,500
1943.	CASEMACKER (H.C. Lillois)	237,500
1944.	CASEMACKER (H.C. Lillois)	257,500
1945.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	247,500
1946.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	275, -
1947.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	285, -
1948.	BAUMEL (U.S. Métro-Transports Paris)	240, -
1949.	Pas de concurrent.	
1950.	DUVAL (C.A. Pont-Audemer)	242,500
1951.	KLEIN (Jeanne d'Arc Ste-Fontaine)	255, -
1952.	KLEIN (Jeanne d'Arc Ste-Fontaine)	240, -
1953.	DECOTTIGNIE (U.G.A. Péageoise)	237,500
1954.	PLATIER (Enfants du Devoir Oyonnax)	250, -
1957.	BONNOT (Club Sportif de Meaux)	247,500
1958.	DELEBARRE (A.S. Électricité de Lille)	275, -
1959.	HANROTEL (S.C. St-Amandois)	267,500
1960.	FONTAINE (A.P.E.C.A. Ile de la Réunion)	285, -
1961.	FOUGERET (Royan Océan Club)	275, -
1962.	ASPART (Judo Club de Perpignan)	275, -

Poids Légers

1942.	FIORAMONTI (A.C. Montpellier)	280, -
1943.	BREGNARD (S.A. Montmartroise)	275, -
1944.	BERTOLOZZI (U.S. Métro)	260, -
1945.	BOULADOU (A.C. Montpellier)	275, -
1946.	TCHELINGERIAN (A.S. Amie. Maisons-Alfort)	270, -
1947.	PLIEZ (C.A. Varenne)	275, -
1948.	DOMERGUE (A.C. Montpellier)	270, -
1949.	Pas de concurrent.	
1950.	GLAIN (Enfants de l'Avenir Lyon)	270, -
1951.	GAIOTTI (Dini Haltéro-Club)	290, -
1952.	DEBARGE (A.S. Tramways de Lille)	287,500
1953.	PICOT (AS. Lilloise Inter-Entreprises)	282,500
1954.	FARINA (Racing-Club de Vichy)	282,500
1957.	RENAUD (St-Nazaire Omnisports)	307,500
1958.	BALDETTI (U.S. Cheminots Marseille)	292,500
1959.	DELEBARRE (A.S. Électricité de Lille)	297,500
1960.	DELEBARRE (A.S. Électricité de Lille)	335, -
1961.	TRUDEL (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	297,500
1962.	BEEKHUIZEN (Club Haltérophile Lunéville)	285, -

Poids Moyens

1942.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	305, -
1943.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	302,500
1944.	MONTEILLET (Olympique Amiens)	290, -
1945.	MONTEILLET (Olympique Amiens)	300, -
1946.	BOULADOU (A.C. Montpellier)	302,500
1947.	DOCHY (U. Halluinoise)	302,500
1948.	DOCHY (Union Halluinoise)	320, -
1949.	Pas de concurrent.	
1950.	BASTRIOS (A.C. Montpellier)	280, -
1951.	FARNAGIAN (Club Sportif Gondolo)	292,500
1952.	LEENS (S.A. Montmartroise)	292,500
1953.	LINTZ (A.S. Jovicienne)	267,500
1954.	MAIER (Union Roubaisienne)	285, -
1957.	RAMADOUT (A.S. Bourse-Paris)	305, -
1958.	RAMADOUT (A.S. Bourse-Paris)	325, -
1959.	DINDELEUX (A.S. Électricité de Lille)	317,500
1960.	NEGRIER (A.C. Montpellier)	317,500
1961.	GUERLUS (A.S. Bourse Paris)	322,500
1962.	TRUDEL (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	345, -

Poids Mi-Lourds

1942.	Pas de concurrents.	
1943.	FERRA (Angers B.C.)	285, -
1944.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	317,500
1945.	DEBUF (U. Halluinoise)	275, -
1946.	JECKEL (A.S. Joeuf)	277,500
1947.	EECKHOUDT (A.S. Bourse)	312,500
1948.	DELEBOIS (A.S. Cheminots d'Hellemmes)	312,500
1949.	Pas de concurrent.	
1950.	MOREL (S.C. Cheminots d'Arras)	242,500
1951.	DELVAL (U.S. Métro Transports)	277, -
1952.	GAMICHON (Française de Lyon)	297,500
1953.	MANA (Concorde d'Oran)	312,500
1954.	PATERNI (C.O. Casablanca)	315, -
1957.	BRIDIER (A.S. Mantaise)	305, -
1958.	AUGUSTIN (Club Haltér. Rochelais)	317,500
1959.	AUGUSTIN (Club Haltér. Rochelais)	332,500
1960.	DINDELEUX (A.S. Électricité de Lille)	322,500
1961.	DINDELEUX (AS. Électricité de Lille)	327,500
1962.	DEJONGHE (A.S. Électricité de Lille)	327,500

Poids Lourds-Légers

1953.	PECHEUR (C.H. Troyen)	295, -
1954.	DESRUELLES (C. Gymnast. Haubourdinois)	262,500
1957.	LEFEVRE (C. Athl. Rosendaël)	350, -
1958.	LEFEVRE (C. Athl. Rosendaël)	377,500
1959.	LEFEVRE (C. Athl. Rosendaël)	375, -
1960.	MALOUM (A.C. Montpellier)	287,500
1961.	VINCENT R. (A.C. Montpellier)	325, -
1962.	VINCENT R. (A.C. Montpellier)	342,500'

Poids Lourds

1942.	Pas de concurrents.	
1943.	Pas de concurrents.	
1944.	Pas de concurrents.	
1945.	COCHETEUX (U. Roubaisienne)	275, -
1946.	COCHETEUX (U. Roubaisienne)	302,500
1947.	Pas de concurrents.	
1948.	Pas de concurrents.	
1949.	Pas de concurrents.	
1950.	DEGLAIRE (S.A. Montmartroise)	307,500
1951.	DRION (Alliance Sainte-Savine)	280, -
1952.	PECHEUR (C.H. Troyen)	287,500
1953.	Pas de concurrents.	
1954.	GOETTELMAN (A.C. Sélestat)	310, -
1957.	REMY (H.C. de Nice)	360, -
1958.	LEMONNIER (Sports Réunis Lille Délivrance)	297,500
1959.	GACHET (Club Halt. Rochelais)	225, -
1960.	SEGAUX (Energie Haguenau)	312,500
1961.	CHOUKROUN (Concorde d'Oran)	305, -
1962.	DRUFIN (Étudiants Club Orléanais)	337,500

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

Exercices imposés ; 1930-31-35-37 *: Arraché à un bras ; Arraché à deux bras ; Epaulé et Jeté à deux bras ; Développé à deux bras.* - 1933-34 : *Arraché du bras droit ; Arraché du bras gauche ; Arraché à deux bras ; Epaulé et Jeté à deux bras ; Développé à deux bras.* - 1932-36-38-39-42 *et les années suivantes : Développé à deux bras ; Arraché à deux bras ; Epaulé et Jeté à deux bras.*

Poids Coqs (catégorie créée en 1937)

1937.	OBIN (A.S. Transports)	310, -
1938.	OBIN (A.S. Transports)	252,500
1939.	OBIN (A.S. Transports)	252,500
1940.	Pas disputé.	
1941.	Pas disputé.	
1942.	CLÉMENT (A.C. Dijonnais)	235, -
1943.	MATHIEU (H.C. Chaumont)	240, -
1944.	MATHIEU (H.C. Chaumont)	242,500
1945.	BOYER (U.S. Métro)	235, -
1946.	BOYER (U.S. Métro)	250, -
1947.	MOULINS (R.C. Narbonne)	260, -
1948.	THÉVENET (A.S. Préfecture de Limoges)	265, -
1949.	WATIER (Stade de Montrouge)	265, -
1950.	THÉVENET (Red Star de Limoges)	267,500
1951.	THÉVENET (Red Star de Limoges)	275, -
1952.	THÉVENET (Red Star de Limoges)	282,500
1953.	MARCOMBE (U.S. Tours)	262,500
1954.	MARCOMBE (U.S. Tours)	267,500
1955.	MARCOMBE (U.S. Tours)	270, -
1956.	MARCOMBE (U.S. Tours)	265, -
1957.	MARCOMBE (U.S. Tours)	280, -
1958.	RANDRIANARISOA (Sté Gymn. Tananarive)	262,500
1959.	MARCOMBE (U.S. Tours)	295, -
1960.	HENRY (U.S. Métro-Transports)	277,500
1961.	MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	270, -
1962.	MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	275, -

Poids Plumes

1930.	SUVIGNY (U.S. Métro)	325, -
1931.	SUVIGNY (U.S. Métro)	325, -
1932.	RIVIÈRE (U.S. Tours)	270, -
1933.	RIVIÈRE (U.S. Tours)	402,500
1934.	DEBENEST (U.S. Métro)	405, -
1935.	CH. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	327,500
1936.	VIRLAT (U.S. Métro)	267,500
1937.	BARIL (C.A. Nantais)	342,500
1938.	VERDU d'Oranaise)	282,500
1939.	BARIL (C.A. Nantais)	282,500
1940.	Pas disputé.	
1941.	Pas disputé.	
1942.	BARIL (U.S. Armoricaine)	285, -
1943.	BARIL (U.S. Armoricaine)	282,500
1944.	BARIL (U.S. Armoricaine)	270, -
1945.	POPULIER (U. Roubaisienne)	270, -
1946.	CH. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	272,500
1947.	BARIL (C.S. Cheminots Nantais)	285, -
1948.	LE GUILLERM (U.S. Métro-Transports)	295, -
1949.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	290, -
1950.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	292,500
1951.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	305, -
1952.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	300, -
1953.	THÉVENET (Red Star de Limoges)	277,500
1954.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	297,500
1955.	MONNIER (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	282,500
1956.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	285, -
1957.	THÉVENET (Red Star de Limoges)	282,500
1958.	PLATIER (Enfants du Devoir Oyonnax)	280, -
1959.	NADAL (Cl. Halt. Culturiste Alger)	287,500
1960.	CATANOSO (A.S. Cie Électromécanique)	292,500
1961.	FULLA (Club Sportif Gondolo)	295, -
1962.	HENRY (C.S. Ministère des Finances)	300, -

Poids Légers

1930.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	365, -
1931.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	372,500
1932.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	325, -
1933.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	430, -
1934.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	430, -
1935.	RIVIÈRE (U.S. Tours)	370, -
1936.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	310, -
1937.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	377,500
1938.	ALEMAN (S.G. El Biar)	315, -
1939.	BUGNICOURT (U.S. Métro)	320, -
1940.	Pas disputé.	
1941.	Pas disputé.	
1942.	HERBAUX (C.H. Lillois)	285, -
1943.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	292,500
1944.	R. DUVERGER (SA. Montmartroise)	307,500
1945.	R. DUVERGER (S.A. Montmartroise)	292,500
1946.	ALEMAN (G.C. Alger)	307,500
1947.	BOULADOU (A.C. Montpellier)	310, -
1948.	ALEMAN (U.S. Métro-Transports)	315, -
1949.	ALEMAN (Ralliement de Mustapha)	310, -
1950.	LE GUILLERM (U.S. Métro-Transports)	312,500
1951.	PIETRI (H.C. Marseille)	302,500
1952.	NOGUÈS (Club Sportif Gondolo)	310, -
1953.	HÉRAL (A.C. Montpellier)	310, -
1954.	GAIOTTI (R.C. Municip. Toulouse)	325, -
1955.	NOGUÈS (Club Sportif Gondolo)	315, -
1956.	GERBER (A.S. Bourse Paris)	322,500
1957.	SANCHEZ (A.C. Montpellier)	327,500
1958.	GERBER (Esso-Sports N.D. de Gravenchon)	340, -
1959.	GERBER (Esso-Sports N.D. de Gravenchon)	345, -
1960.	GERBER (Esso-Sports N.D. de Gravenchon)	345, -
1961.	GERBER (Esso-Sports N.D. de Gravenchon)	360, -
1962.	GERBER (Esso-Sports N.D. de Gravenchon)	355, -

Poids Moyens

1930.	BISOGNO (H.C. Marseille)	402,500
1931.	BISOGNO (H.C. Marseille)	395, -
1932.	BISOGNO (H.C. Marseille)	332,500
1933.	BISOGNO (H.C. Marseille)	502,500
1934.	ALLEENE (Union Roubaisienne)	470, -
1935.	AMANIEU (A.S. Transports)	402,500
1936.	LEPREUX (U.S. Métro)	330, -
1937.	LEPREUX (U.S. Métro)	412,500
1938.	LEPREUX (U.S. Métro)	340, -
1939.	LEPREUX (U.S. Métro)	332,500
1940.	Pas disputé.	
1941.	Pas disputé.	
1942.	PERQUIER (H.C. Guérigny)	312,500
1943.	FERRARI (R.C. Narbonne)	350, -
1944.	FERRARI (R.C. Narbonne)	360, -
1945.	FERRARI (R.C. Narbonne)	370, -
1946.	HERBAUX (A.S. Lilloise)	325, -
1947.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	335, -
1948.	BOULADOU (A.C. Montpellier)	350, -
1949.	FERRARI (Stade de Montrouge)	375, -
1950.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	350, -
1951.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	352,500
1952.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	352,500
1953.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	355, -
1954.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	355, -
1955.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	355, -
1956.	FIRMIN (A.C. Montpellier)	345, -
1957.	PATERNI (A.S. Bourse Paris)	377,500
1958.	LAMBERT (A.S. Bourse Paris)	347,500
1959.	PATERNI (Club Sportif Gondolo)	400, -
1960.	MAIER (Union Roubaisienne)	370, -
1961.	MAIER (Union Roubaisienne)	382,500
1962.	PATERNI (Club Sportif Gondolo)	382,500

Poids Mi-Lourds

1930.	HOSTIN (Saint-Etienne)	430, -
1931.	HOSTIN (Saint-Etienne)	440, -
1932.	HOSTIN (Saint-Etienne)	345, -
1933.	LE PUT (S.A. Montmartroise)	485, -
1934.	LE PUT (S.A. Montmartroise)	475, -
1935.	HOSTIN (B.S.C. Lyon)	410, -
1936.	LE PUT (S.A. Montmartroise)	330, -
1937.	HOSTIN (B.S.C. Lyon)	455, -
1938.	FERRARI (A.C. Montpellier)	347,500
1939.	HOSTIN (C.A. Gobelins)	377,500
1940.	Pas disputé.	
1941.	Pas disputé.	
1942.	FERRARI (A.C. Montpellier)	365, -
1943.	PERQUIER (U.S. Armoricaine)	347,500
1944.	LEPREUX (S.A. Montmartroise)	322,500
1945.	PERQUIER (C.N.A. Rouen)	345, -
1946.	FERRARI (H.C. Montpellier)	365, -
1947.	FERRARI (H.C. Montpellier)	375, -
1948.	DEBUF (Union Halluinoise)	352,500
1949.	BOULADOU (A.C. Montpellier)	372,500
1950.	MARCHAL (A.C. Montpellier)	340, -
1951.	DOCHY (Union Halluinoise)	355, -
1952.	DEBUF (Union Halluinoise)	385, -
1953.	MARCHAL (A.C. Montpellier)	357,500
1954.	DEBUF (AS. Lilloise Inter-Entreprises)	400, -
1955.	DOCHY (Union Halluinoise)	372,500
1956.	PATERNI (C.O. Casablanca)	365, -
1957.	SOLEILHAC (Club Sportif Gondolo)	357,500
1958.	PATERNI (A.S. Bourse-Paris)	390, -

1959.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	375, -
1960.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	382,500
1961.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	402,500
1962.	MAIER (Union Roubaisienne)	392,500

Poids Lourds-Légers (catégorie créée en 1951)

1951.	DEBUF (Union Halluinoise)	375, -
1952.	DEGLAIRE (S.A. Montmartroise)	360, -
1953.	DEBUF (Union Halluinoise)	380, -
1954.	HERBAUX (A.S. Tramways de Lille)	367,500
1955.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	410, -
1956.	DEGLAIRE (S.A. Montmartroise)	355, -
1957.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	415, -
1958.	DEBUF (A.S. Lilloise Inter-Entreprises)	405, -
1959.	VINCENT F. (A.C. Montpellier)	405, -
1960.	VINCENT F. (A.C. Montpellier)	435, -
1961.	VINCENT F. (A.C. Montpellier)	420, -
1962.	VINCENT F. (A.C. Montpellier)	380, -

Poids Lourds

1930.	DUMOULIN (U. Roubaisienne)	420, -
1931.	DUMOULIN (U. Roubaisienne)	415, -
1932.	DUTRIÈVE (A.S. Pomp. Lyon)	330, -
1933.	DUMOULIN (U. Roubaisienne)	515, -
1934.	DUMOULIN (U. Roubaisienne)	510, -
1935.	DUMOULIN (U. Roubaisienne)	447,500
1936.	DUMOULIN (U. Roubaisienne)	362,500
1937.	FLORENT (Montmartre H.C.)	445, -
1938.	FLORENT (Montmartre H.C.)	362,500
1939.	FLORENT (Magenta H.C.)	375, -
1940.	Pas disputé.	
1941.	Pas disputé.	
1942.	FLORENT (Magenta H.C.)	355, -
1943.	Pas de concurrents.	
1944.	FLORENT (S.A. Montmartroise)	357,500
1945.	FLORENT (S.A. Montmartroise)	360, -
1946.	PERQUIER (C.N.A. Rouen)	347,500
1947.	PERQUIER (C.N.A. Rouen)	355, -
1948.	CHAPUT (A.S. Bourse Paris)	350, -
1949.	DEBUF (Union Halluinoise)	372,500
1950.	DEBUF (Union Halluinoise)	375, -
1951.	ALLÈGRE (Gymnaste Club d'Alger)	337,500
1952.	ALLÈGRE (Gymnaste Club d'Alger)	355, -
1953.	HERBAUX (A.S. Tramways de Lille)	372,500
1954.	LISAMBART (Club Sportif Gondolo)	352,500
1955.	HERBAUX (A.S. Tramways de Lille)	380, -
1956.	DEBUF (AS. Lilloise Inter-Entreprises)	412,500
1957.	HERBAUX (AS. Tramways de Lille)	387,500
1958.	HERBAUX (A.S. Tramways de Lille)	367,500
1959.	PECHEUR (A.S. Bourse-Paris)	380, -
1960.	DELLA VALLE (H. et C. Club Aix-en-Provence)	385, -
1961.	THOMAS (Club Sportif Gondole)	385, -
1962.	FOULETIER (H. et C. Club Aix-en-Provence)	387,500

N. R. - Nous devons à la collaboration de M. François Leguédé, d'Esso Sports, une partie de ce palmarès.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-ITALIE « A »

Le Samedi 23 Mars 1963, à PARIS - Gymnase Municipal - 2, rue Japy

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. GRANDI Renzo	55 k 700	Italie	95, -	90, -	130, -	315 k
2. MEURAT Jean-Pierre	55 k 900	France	90, -	90, -	110, -	290 k
Poids Plumes						
1. MANNIRONI Sebastiano	59 k 800	Italie	95, -	107,500	140, -	342 k 500
2. FULLA Pierre	59 k 700	France	102,500	90, -	120, -	312 k 500
Poids Légers						
1. MONTUSCHI Antonio	67 k 200	Italie	105, -	105, -	140, -	350 k
2. GERBER Roger	67 k 200	France	112,500	105, -	130, -	347 k 500
Poids Moyens						
1. MAIER Rolf	74 k 800	France	125, -	125, -	160, -	410 k
2. CORRADINI Gino	74 k 700	Italie	115, -	95, -	130, -	340 k
Poids Mi-Lourds						
1. PATERNI Marcel	75 k 800	France	130, -	120, -	150, -	400 k
2. RUGGI	75 k 800	Italie	115, -	105, -	140, -	360 k
Poids Lourds Légers						
1. VINCENT François	89 k 400	France	130, -	125, -	160, -	415 k
2. BARTOLUCCI Sergio.	89 k 400	Italie	120, -	110, -	145, -	375 k
Poids Lourds						
1. FOULETIER Jean-Paul	95 k 300	France	130, -	132,500	167,500	430 k
2. FURLAN Tranquillo	112 k 500	Italie	145, -	125, -	160, -	430 k

MATCH FRANCE-FINLANDE-ROUMANIE

SAMEDI 18 MAI et DIMANCHE 19 MAI 1963, à 14 h, 30, au GYMNASE MUNICIPAL, 2, Rue Japy, à PARIS

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-BULGARIE 1963

Samedi 6 Avril au Gymnase Municipal - 2, Rue Japy, à PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. NIKOLOV Iliya.	56 k	Bulgarie	100, -	87,500	117,500	305 k
2. MEURAT Jean-Pierre	55 k 700	France	92,500	90, -	115, -	297 k 500
Poids Plumes						
1. PETKOV Vassil	58 k 600	Bulgarie	95, -	102,500	127,500	325 k
2. FULLA Pierre	59 k 900	France	105, -	85, -	127,500	317 k 500
Poids Légers						
1. JANKOV.....	65 k 500	Bulgarie	110, -	107,500	150, -	367 k 500
2. GERBER Roger	67 k 500	France	115, -	107,500	135, -	357 k 500
Poids Moyens						
1. MAIER Rolf.....	74 k 900	France	127,500	120, -	160, -	407 k 500
2. KONAROV Mikhaïl	70 k 700	Bulgarie	115, -	125, -	140, -	380 k
Poids Mi-Lourds						
1. PATERNI Marcel.....	76 k 600	France	135, -	122,500	160, -	417 k 500
2. PENTCHEV Stantcho	81 k 400	Bulgarie	120, -	120, -	155, -	395 k
Poids Lourds Légers						
1. VINCENT François.....	89 k 400	France	127,500	132,500	170, -	430 k
2. TATCHEV Petar.....	90 k	Bulgarie	140, -	125, -	165, -	430 k
Poids Lourds						
1. VESSELINOV Ivan	109 k 700	Bulgarie	150, -	120, -	172,500	442 k 500
2. FOULETIER Jean-Paul.....	94 k 600	France	125, -	137,500	165, -	427 k 500

***

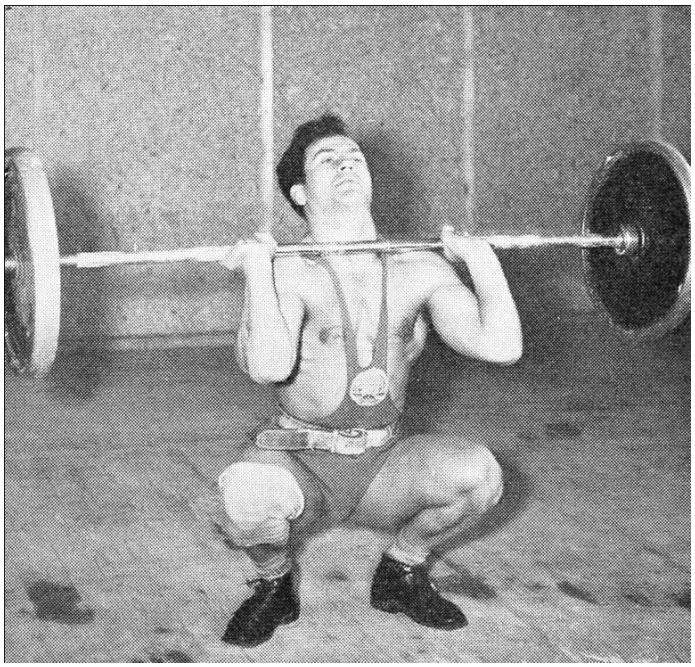

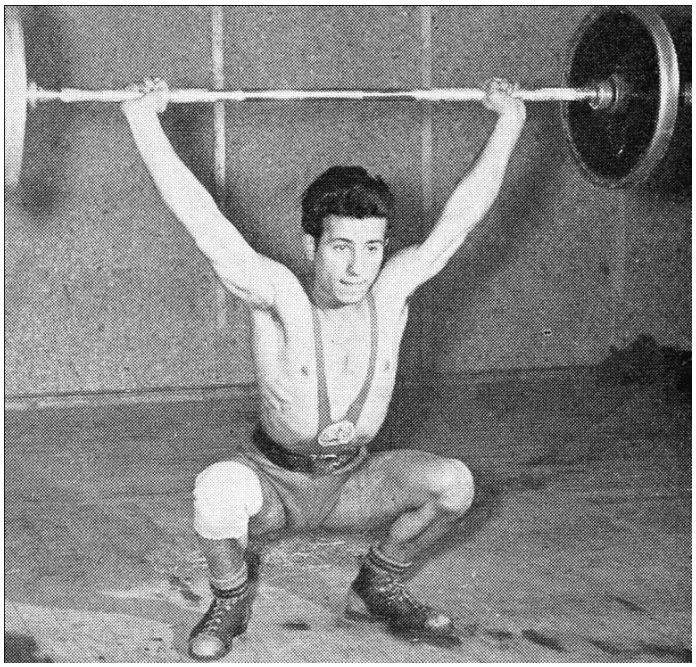

I. NIKOLOV et V. PETKOV furent les vainqueurs des catégories Poids Coqs et Poids Plumes au premier Match France-Bulgarie

R. LPZ : 2012 (2019)

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveau Record du Monde Juniors

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 121 k 500 par P. St Jean (Canada) à Brooklyn (États-Unis) le 26 Janvier 1963.

Nouveaux Records de Suède

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 140 k ; Total Olympique : 422 k 500 par I. Asp.

Nouveaux Records de Finlande

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 95 k ; Total Olympique : 85 + 92,500 + 115 = 292 k 500 par A. Vehkonen.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 160 k ; Epaulé et jeté 187 k 500 par R. Suominen.

Nouveau Record de l'Allemagne de l'Est

Poids Coqs. - Epaulé et jeté à deux bras : 123 k par H. Reck

Nouveaux Records de France

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 130 k 500 ; Epaulé et jeté à deux bras : 165 k 500. Total olympique : 127,500 + 130 + 165 = 422 k 500 par Fouletier.

Championnats de Hollande

Poids Coqs. - Urgert, 85 + 70 + 102,5 = 257 k 500.

Poids Plumes. - Heppner, 80 + 75 + 100 = 255 k ; Vallen, 67,5 + 67,5 + 85 = 220 k

Poids Légers. - Nolten, 100 + 100 + 117,5 = 317 k 500 ; Koolhoven, 97,5 + 87,5 + 115 = 300 k ; Van Loon, 90 + 85 + 115 = 290 k

Poids Moyens. - Van der Toorn, 105 + 105 + 130 = 340 k ; Zaal, 87,5 + 105 + 135 = 327 k 500 ; Slaats, 95 + 97,5 + 132,5 = 325 k

Poids Mi-Lourds. - Zirkzee, 102,5 + 97,5 + 122,5 = 315 k ; Brandt, 95 + 97,5 + 122,5 = 315 k ; Teeuwen, 90 + 102,5 + 120 = 312 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Van Dorp, 110 + 110 + 140 = 360 k ; Heetveld, 90 + 90 + 122,5 = 302 k 500 ; Gubbels, 92,5 + 90 + 120 = 302 k 500.

Poids Lourds. - Stokkel, 115 + 100 + 135 = 350 k ; Van Es, 102,500 + 105+ 130 = 337 k 500 ; Van Iersel, 92,5 + 105 + 135 = 332 k 500.

Meilleures Performances Roumaines 1962

Poids Coqs. - I. Panait, 100 + 90 + 110 = 300 k ; A. Toma, 80 + 85 + 115 = 280 k ; D. Niculescu, 85 + 82,5 + 107,5 = 275 k ; I. Hortopan, 262,500 ; A. Zaharias, 262 k 500 ; A. Wagner, 260 k ; I. Balmau, 260 k ; P. Fiat 252 k 500 ; Z. Fiat, 247 k 500 ; A. Dumitrescu, 237 k 500.

Poids Plumes. - B. Fitzi, 112,5 + 105 + 140 = 357 k 500 ; A. Toma, 90 + 95 + 130 = 315 k ; I. Birau, 95 + 90 + 115 = 300 k ; D. Niculescu, 297 k500 ; D. Leica 275 k ; I. Pipi, 262 k 500 ; I. Sorescu, 262 k 500 ; N. Nicolaï, 257 k 500 ; A. Tanasache, 250 k ; V. Gavra, 242 k 500.

Poids Légers. - B. Fitzi, 110 + 105 + 142,5 = 357 k 500 ; N. Pana, 100 + 102,5 + 130 = 332 k 500 ; N. Amzuica, 95 + 105 + 130 = 330 k ; V. Popa, 327 k 500 ; Schuleri, 325 k ; L. Barabas, 305 k ; V. Andronovici, 305 k ; M. Cristea, 292 k 500 ; V. Adler, 290 k ; G. Iacob, 287 k 500.

Poids Moyens. - L. Ionescu, 115 + 112,5+ 145 = 372 k 500 ; E. Ratiu, 100 + 110 + 132,5 = 342 k 500 ; G. Enciu, 105 + 97,5 + 137,5 = 340 k ; G. Molvadan, 335 k ; M. Serbu, 332 k 500 ; F. Marton, 327 k 500 ; V. Ionescu, 322 k 500 ; D. Dolofan, 317 k 500 ; Z. Mihaly, 315 k ; V. Ionescu, 310 k.

Poids Mi-Lourds. - T. Roman, 130 + 115 + 155 = 400 k ; E. Ratio, 110 + 115 + 140 = 365 k ; C. Chelemen, 110 + 112,5 + 140 = 362 k 500 ; D. Dolofan, 332 k 500 ; S. Guse, 325 k ; C. Bucur, 325 k ; D. Zahornic, 315 k ; G. Gospodinov, 312 k 500 ; P. Munteanu, 312 k 500 ; S. Deji, 307 k 500.

Poids Lourds-Légers. - L. Baroga, 145 + 130 + 160 = 435 k ; C. Chelemen, 115 + 115 + 142,500 = 372 k 500 ; A. Vasarhely, 115 + 105 + 145 = 365 k ; I. Vladareanu, 360 k ; G. Tofan, 335 k ; I. Popovici, 330 k ; I. Sterian, 330 k ; N. Renghea, 320 k ; G. Marcu, 305 k.

Poids Lourds. - S. Cazan, 147,5 + 125 + 162,5 = 435 k ; G. Mincu, 122,5 + 112,5 + 137,5 = 372 k 500 ; L. Dragulescu, 110 + 105 + 152,5 = 367 k 500 ; N. Matei, 355 k ; G. Zentai, 347 k 500 ; I. Sterian, 340 k ; A. Oulicie, 325 k ; G. Piticaru, 320 k ; C. Ioja, 312 k 500 ; I. Natas, 305 k.

***

Meilleures Performances Iraniennes 1962

Poids Coqs. - M. Nayeri, 85 + 95 + 115 = 295 k ; M. Safezadeh, 82,5 + 92,5 + 120 = 295 k ; A. Roudbari, 82,5 + 92,5 + 112,5 = 282 k 500 ; G. Ghazaliyan, 275 k ; C. Azari, 270 k ; N. Djarfazadeh, 270 k ; H. Sadeghravan, 260 k ; A. Nourbin, 257 k 500 ; A. Teherani, 255 k ; A. Sirati, 240 k.

Poids Plumes. - E. Elmkhah, 107,5 + 110 + 137,500 = 355 k ; A. Eslani, 92,5 + 100 + 130 = 322 k 500 ; P. Djalayer, 95 + 102,5 + 125 = 322 k 500 ; A. Tabatabaï, 315 k ; H. Djafaee, 305 k ; Y. Moinee, 295 k ; M. Ghods, 292 k 500 ; M. Aghdasi,

Amélioration du Matériel de nos Salles

(Suite) 2e méthode de fabrication des manchons de protection

Dans une feuille-mousse plus épaisse (20 mm) 122 noir, découper à l'emporte-pièce après traçage des trous de diamètre 30 mm et 90 mm comme sur le dessin A.

L'emporte-pièce est constitué par un morceau de tube de chauffage de 90 et de 30 affuté à une extrémité.

25 à 30 rondelles suffisent, il faut les serrer, les encoller avec la colle au néoprène, laisser sécher 15 minutes sur un tube ou un manche en bois sans que ces rondelles soient en contact, les rapprocher ensuite pour le collage.

Poncer l'extérieur pour éliminer les ressauts dûs au découpage.

Préparer une feuille de caoutchouc de 1 mm d'épaisseur, de 55 à 65 mm de large, verrer et encoller de même que l'extérieur du rouleau. Coller l'ensemble, fendre ensuite l'ensemble comme pour le modèle précédent.

Dans les deux modèles, placer une bride de cuir pour serrer le manchon sur la barre.

Prix de revient :

Feuille de 122 noir.....	16 F.
Tube	2 F. 50
Colle	2 F.
2 brides à 1 F. 80	3 F. 60
	24 F. 10

L. GUILLIER.

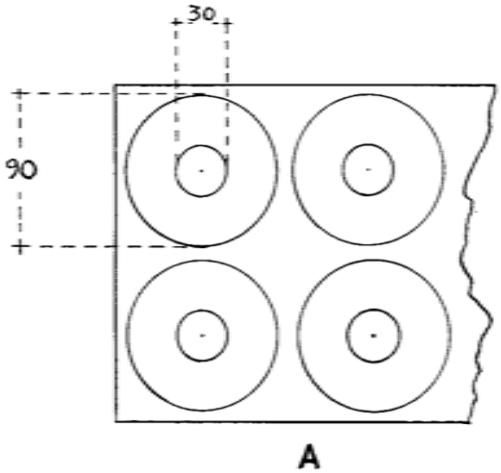

A

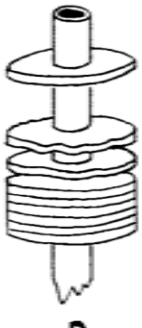
B

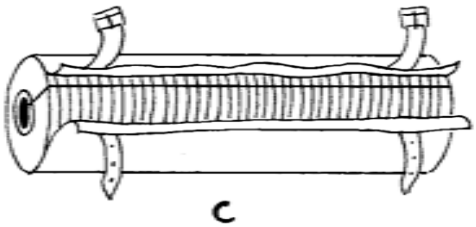
C

… Aghdasi, 285 k ; Esfahni, 280 k ; B. Motlagh, 280 k.

Poids Légers. - H. Tamraz, 110 + 115 + 145 = 370 k ; A. Ataei, 105 + 110 + 145 = 360 k ; M. Fatori, 107,5 + 107,5 + 137,5 = 352 k 500 ; D. Gavargiz, 340 k ; E. Kouhzadi, 322 k 500 ; M. Khalfi, 327 k 500 ; M. Sadegh, 325 k ; B. Sarshar, 325 k ; Dadpanah, 320 k.

Poids Moyens. - M. Teherani, 127,5 + 125 + 160 = 412 k 500 ; H. Arab, 105 + 115 + 145 = 365 k ; D. Khodnaghah, 115 + 100 + 140 = 355 k ; K Saidmehdi, 352 k 500 ; H. Behzadi, 350 k ; B. Eslampour, 347 k 500 ; A. Monsouri, 330 k ; S. Khoshnavis, 330 k ; H. Barkhah, 327 k 500 ; A. Djalali, 325 k.

Poids Mi-Lourds. - R. Estaki, 117,5 + 127,5 + 165 = 410 k ; E. Payravi, 120 + 117,5 + 150 = 387 k 500 ; Y. Germazi, 115 + 115 + 150 = 380 k ; Y. Mahalati, 380 k ; P. Moshfagh, 372 k 500 ; K Soltani, 362 k 500 ; S. Adabi, 360 k ; A. Sarvghad, 342 k 500 ; A. Shiri, 337 k 500 ; A. Hadad, 317 k 500.

Poids Lourds-Légers. - M. Boroumand, 142,5 + 142,5 + 167,5 = 452 k 500 ; M. Amiri, 130 + 120 + 157,5 = 407 k 500 ; A. Nouri, 115 + 125 + 150 = 390 k ; R. Mosa, 360 k ; H. Rasekh, 352 k 500 ; N. Amini, 347 k 500 ; H. Rangbar 340 k ; E. Ghandili 337 k 500 ; A. Shandiyan, 325 k ; H. Shaiyan, 310 k.

Poids Lourds. - D. Safaee, 145 + 120 + 170 = 435 k ; D. Shayan, 130 + 110 + 150 = 390 k ; N. Khoshbakht, 102,5 + 107,5 + 145 = 355 k ; H. Sarvi, 345 k ; N. Nikhah, 342 k 500 ; D. Akhondi, 320 k ; A. Tofangchi, 320 k.

Meilleures Performances Mondiales 1962 (un athlète par nation)

*Poids Coqs (*56 *k).* - V. Marzagulov (U.R.S.S.) 110 + 100 + 140 = 350 k ; I. Földi (Hongrie) 110 + 97,5 + 130 = 337 k 500 ; Yu In Ho (Corée) 332 k 500 ; H. Fukuda (Japon) 97,5 + 102,5 + 125 = 325 k ; Chua P.K. (Singapour) 97,5 + 100 + 122,5 = 320 k ; M. Hereit (R.A.U.) 100 + 95 + 122,5 = 317 k 500 ; R. Grandi (Italie) 97,5 + 95 + 125 = 317 k 500 ; R. Krell (États+Unis) 100 + 92,5 + 120 = 312 k 500 ; V. Petkov (Bulgarie) 90 + 100 + 120 = 310 k ; A. Salter (Canada) 90 + 92,5 + 125 = 307 k 500.

*Poids Plumes (*60 *k).* - Y. Miyake (Japon) 110 + 115 + 150 = 375 k ; E. Katsura (U.R.S.S.) 120 + 110 + 145 = 375 k ; Kim Hae Nam (Corée) 362 k 500 ; R. Kozlowski (Pologne) 112,5 + 105 + 140 = 357 k 500 ; B. Fitzi (Roumanie) 112,5 + 105 + 140 = 357 k 500 ; E. Elmkhah (Iran) 107,5 + 110 + 137,5 = 355 k ; S. Mannironi (Italie) 100 + 107,5 + 142,5 = 350 k ; E. Szabo (Hongrie) 110 + 100 + 135 = 345 k ; H. Abbas (R.A.U.) 105 + 102,5 + 135 = 342 k 500 ; C. Vinci (États+Unis) 112,5 + 102,5 + 125 = 340 k

Poids Légers (67,5 k). - V. Kaplunov (U.R.S.S.) 132,5 + 122,5 + 160 = 415 k ; W. Baszanowski (Pologne) 125 + 127,5 + 160 = 412 k 500 ; T. Garcy (États+Unis) 125 + 112,5 + 145 = 382 k 500 ; K Kasturagawa (Japon) 115 + 115 + 150 = 380 k ; Jin Oh Hyun (Corée) 375 k ; S. Hussein (R.A.U.) 120 + 112,5 + 140 = 372 k 500 ; H. Tamraz (Iran) 110 + 115 + 145 = 370 k ; V. Konarev (Bulgarie) 105 + 117,5 + 145 = 367 k 500 ; Z. Otahal (Tchécoslovaquie) 120 + 110 + 135 = 365 k ; R. Stohner (Allemagne de l'Ouest) 112,5 + 110 + 142,5 = 365 k

Poids Moyens (75 k). - A. Kurinov (U.R.S.S.) 135 + 135 + 160 = 430 k ; M. Huszka (Hongrie) 417 k 500 ; M. Teherani (Iran) 127,5 + 125 + 160 = 412 k 500 ; M. Paterni (France) 132,5 + 120 + 160 = 412 k 500 ; W. Dittrich (Allemagne de l'Est) 125 + 125 + 157,5 = 407 k 500 ; Ko Young Chang (Corée) 402 k 500 ; H. Yamazaki (Japon) 125 + 120 + 155 = 400 k ; H. Zdrazila (Tchécoslovaquie) 117,5 + 122,5 + 160 = 400 k ; T. Kare (Finlande) 125 + 125 + 150 = 400 k ; A. Pietruszek (Pologne) 122,5 + 120 + 157,5 = 400 k

*Poids Mi-Lourds (*82,5 *k).* - G. Véres (Hongrie) 155 + 132,5 + 177,5 = 465 k ; T. Kono (États+Unis) 150 + 135 + 170 = 455 k ; R. Plukfelder (U.R.S.S.) 145 + 135 + 170 = 450 k ; Jaako Kailajarvi (Finlande) 122,5 + 145 + 172,5 = 440 k ; J. Kaczkowski (Pologne) 142,5 + 122,5 + 162,5 = 427 k 500 ; Lee Chin Young (Corée) 415 k ; R. Estaki (Iran) 117,5 + 127,5 + 165 = 410 k ; M. Tsugioka (Japon) 125 + 120 + 162,5 = 407 k 500 ; P. Caira (Grande+Bretagne) 137,5 + 117,5 + 150 = 405 k ; M. El Hanafi (R.A.U.) 130 + 120 + 152,5 = 402 k 500.

*Poids Lourds-Légers (*90 *k).* - L. Martin (Grande+Bretagne) 155 + 140 + 185 = 480 k ; I. Palinski (Pologne) 152,5 + 135 + 185 = 472 k 500 ; V. Golovanov (U.R.S.S.) 155 + 135 + 172,5 = 462 k 500 ; W. March (États+Unis) 147,5 + 135 + 177,5 = 460 k ; M. Boroumand (Iran) 142,5 + 142,5 + 167,5 = 452 k 500 ; Jouni Kailajarvi (Finlande) 140 + 127,5 + 172,5= 440 k ; L. Baroga (Roumanie) 145 + 130 + 160 = 435 k ; P. Tachev (Bulgarie) 145 + 120 + 167,5 = 432 k 500 ; A. Sletsjoe (Norvège) 135 + 130 + 162,5 = 427 k 500 ; D. Gohring (Allemagne de l'Est) 125 + 132,5 + 167,5 = 425 k ; A. Nemessaniy (Hongrie) 125 + 132,5 + 167,5 = 425 k

Poids Lourds (au-dessus de 90 *k).* - Y. Vlassov (U.R.S.S.) 177,5 + 155 + 207,5 = 540 k ; N. Schemansky (États+Unis) 182,5 + 160 + 195 = 537 k 500 ; K Ecser (Hongrie) 160 + 142,5 + 180 = 482 k 500 ; M. Ibrahim (R.A.U.) 152,5 + 140 + 185 = 477 k 500 ; A. Shannos (Australie) 150 + 137,5 + 187,5 = 475 k ; R. Suominen (Finlande) 152,5 + 140 + 182,5 = 475 k ; I. Veselinov (Bulgarie) 150 + 135 + 185 = 470 k ; D. Oliver (Nouvelle+Zélande) 147,5 + 130 + 185 = 462 k 500 ; K Stemplinger (Allemagne de l'Est) 147,5 + 130 + 165 = 442 k 500 ; B. Bailey (Trinité)152,5 + 125 + 157,5 = 435 k

Prochains Stages d'Haltérophilie

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
18 et 19 Mai	Institut Nat. des Sports	Perfect. Cadres	15
10 au 15 Juin	C.R.E.P.S. de Dinard	Espoirs	15

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut Commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

Les nominations d'Arbitres Régionaux

Il est rappelé qu'aucune nomination d'un Arbitre régional n'est valable sans homologation préalable du Bureau de la F.F.H.C.

La demande d'homologation présentée par le Comité régional intéressé doit préciser que le candidat est bien dans les conditions requises, c'est-à-dire :

1° Être Français ;
2° Être âgé de 27 ans au minimum ;
3° Avoir pratiqué l'haltérophilie pendant au moins cinq ans ;
4° Avoir passé les épreuves de l'examen devant trois arbitres fédéraux.

Un arbitre régional peut poser sa candidature d'arbitre fédéral trois ans après sa nomination.

***

COMITE DES FLANDRES

Bruges a battu le C.A.R. d'extrême justesse

L'équipe du Club Athlétique de Rosendaël s'est déplacée à Bruges pour se mesurer avec l'excellente formation locale, l'une des plus fortes de Belgique.

Remarquablement organisée, à tous points de vue, cette rencontre fut attrayante et pleine de suspense du début jusqu'à la fin. Les Belges ne l'emportèrent que par un coefficient de 4,12 contre 4,9 à Rosendaël. Le match se disputait, en effet, au coefficient, c'est-à-dire en divisant le total réalisé par chaque équipe par le poids total des athlètes.

MM. Paul Hue, président du C.A.R., arbitre international, Henri Lefebvre, arbitre fédéral, et Cobbaert, arbitre international, assurèrent successivement l'arbitrage.

Les athlètes Rosendaëliens, qui s'étaient bien préparés pour ce match, réalisèrent de bonnes performances, mais en dessous de leur valeur réelle, comme en témoignent les résultats ci-après.

Sylvain Lefebvre développa fort bien et jeta 145 kilos. Malheureusement il rata complètement son arraché à 110.

Côté belge, l'international Hayen faillit améliorer le record national du développé, catégorie moyens. L'arbitre déclara essai, un temps d'arrêt ayant été observé pendant la seconde partie du mouvement. Mais Verplanque réussit parfaitement, lui, à battre le record de Belgique (junior) du développé.

Notons qu'en début du match, le capitaine de l'équipe de Bruges, Hayen, remit un cadeau au capitaine du C.A.R., à Vandevelde, et qu'après la rencontre, nos concitoyens furent invités à une collation par les aimables dirigeants belges.

Les résultats

Couck (B.) : 92,5 - 100 - 132,5.
Vanhecke (B.) : 92,5 - 85 - 117,5.
Seeten (C.A.R.) : 100 - 92,5 - 122,5.
Van de Velde (C.A.R.) : 92,5 - 97,5 - 117,5.
Wauter-Maertens (B.) : 77,5 - 82,5 - 100.
Verplanque (B.) : 112,5 - 95 - 125.
Lopez (C.A.R.) : 90 - 75 - 105.
Callebout (C.A.R.) : 100 - 90 - 125.
Hayen (B.) : 117,5 - 100 - 135.
Zuttermann (B.) : 105 - 107,5 - 130.
Hebben (C.A.R.) : 77,5 - 80 - 107,5.
Lefebvre (C.A.R.) : 125 - 107,5 - 145.

***

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Assemblée Générale

De nombreux représentants des Clubs .de notre Comité ont assisté à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 13 Mars à notre Siège Social, 10, rue Saint-Marc.

Après les élections, voici la composition du nouveau bureau du Comité de I 'Île-de-France

Président d'Honneur : M. Morin.
Président : M. Roussaux.
Vice-présidents : MM. Clutier, Fiolle, Fischer, Fries.
Secrétaire : M. Leveler.
Secrétaire-Adjoint : M. Le Gall.
Trésorier : M. Rabjeau.
Trésorier-Adjoint : M. Deschaintres.
Membres : MM. Bazire, Pichon, Tournier, Badia, Billard, Prats.
Contrôleurs aux comptes : MM. Joly, Del Fiol, Pivoteau.

V. LEVELER.

Coupe de Paris 2e Série

Disputée le 10 Mars, la Coupe de Paris 2e Série avait opposé dans la salle de 1'U.S.M.T. les équipes suivantes : S.C. Neuilly, U.S.M.T., A.S. Mantaise et Courbevoie-Sports.

Ces équipes, très près les unes des autres, ont lutté jusqu'au dernier essai avec tous leurs moyens et le résultat final a donné le classement ci-dessous :

1er U.S. Métro-Transports : Agogue 262 k 500, Quantin 270 k, Vezzani 290 k, Danel 285 k, Labille 290 k, Gouyette 297 k 500, Fert 325 k.
Poids de l'équipe : 531 k 250. Total : 2.020 k.

2e S.C. Neuilly : Litvine 277 k 500, Janvrin 265 k, Portefaix 295 k, Colinet 255 k, Bonassi 292 k 500, Rollin 300 k, Deschaintres André 312 k 500.
Poids l'équipe : 519 k 900. Total : 1.997 k 500.

3e Courbevoie-Sports : Navarro Jacques 265 k, Bellœil 260 k, Durpoix 307 k 500, Dintzer 297 k 500, Fourreau 317 k 500, Soude 265 k, Keller 275 k.
Poids de l'équipe : 532 k 650. Total : 1.987 k 500.

4e A.S. Mantaise : Bridier 332 k 500, Lesur 265 k, Hazet 287 k 500, Charpentier 287 k 500, Lanux Claude 260 k, Minie 260 k (équipe incomplète).
Poids de l'équipe : 440 k. Total : 1.692 k 500.

A. ROUSSAUX.

***

COMITE DE LORRAINE

Records de Lorraine au 24 Mars 1963

Juniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : Marchal, 77 k ; Arraché à deux bras : Marchal, 72 k ; Epaulé et Jeté à deux bras : Marchal, 96 k ; Total olympique : Marchal, 245 k.

Poids Plumes. - Développé à deux bras : Knauff, 69 k ; Arraché à deux bras : Aubry, 65 k ; Epaulé et Jeté à deux bras : Aubry, 89 k 500 ; Total olympique : Beeckuizen, 232 k 500.

Poids Légers. - Développé à deux bras : Beekhuizen, 92 k 500 ; Arraché à deux bras : Beekhuizen, 85 k 500 ; Epaulé et Jeté à deux bras : Beekhuizen, 111 k ; Total olympique : Beekhuizen, 290 k

Poids Moyens. - Développé à deux bras : Bayle, 97 k ; Arraché à deux bras : Houin, 97 k 500 ; Epaulé et Jeté : Houin, 124 k ; Total olympique : Houin, 320 k

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : Houin, 97 k 500 ; Arraché à deux bras : Metzeller, 102 k 500 ; Epaulé et Jeté : Guerrier, 130 k ; Total Olympique : Houin, 315 k

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : Krol, 95 k ; Arraché à deux bras : Caubet, 92 k 500 ; Epaulé et Jeté : Caubet, 115 k ; Total olympique : Caubet, 300 k

Poids Lourds. - Développé à deux bras : Krol, 112 k ; Arraché à deux bras : Krol, 99 k 500 ; Epaulé et Jeté : Krol, 124 k 500 ; Total olympique : Krol, 337 k 500.

Seniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : Lagrue, 79 k 500 ; Arraché à deux bras : Rouchel, 75 k 500 ; Epaulé et Jeté à deux bras : Chardin, 95 k ; Total olympique : Chardin, 242 k 500.

Poids Plumes. - Développé à deux bras : Rouchel, 90 k 500 ; Arraché à deux bras : Rouchel, 89 k 500 ; Epaulé et Jeté à deux bras : Klein, 110 k ; Total olympique : Rouchel, 290 k

Poids Légers. - Développé à deux bras : Klein, 103 k 500 ; Arraché à deux bras : North, 94 k ; Epaulé et Jeté à deux bras : Klein, 117 k 500 ; Total Olympique : Klein, 307 k 500.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : Lintz, 102 k 500 ; Arraché à deux bras : Perquier, 107 k 500 ; Epaulé et Jeté à deux bras : Perquier, 130 k ; Total olympique : Perquier, 330 k

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : Metzeller, 104 k 500 ; Arraché à deux bras : Metzeller, 107 k 500 ; Epaulé et Jeté à deux bras : Guermandi, 135 k ; Total olympique : Metzeller, 345 k

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : Stocky, 104 k 500 ; Arraché à deux bras : Guermandi, 105 k ; Epaulé et Jeté à deux bras : Guermandi, 127 k 500 ; Total olympique : Guermandi, 335 k

Poids Lourds. - Développé à deux bras : Marchetti, 109 k 500 ; Arraché à deux bras : Marchetti, 107 k ; Epaulé et Jeté à deux bras : Marchetti, 130 k ; Total olympique : Marchetti, 347 k 500.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

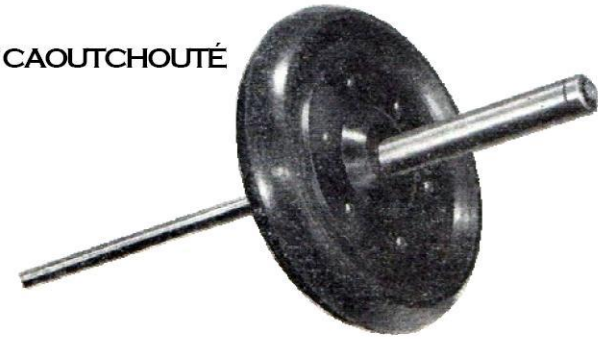

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 189

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

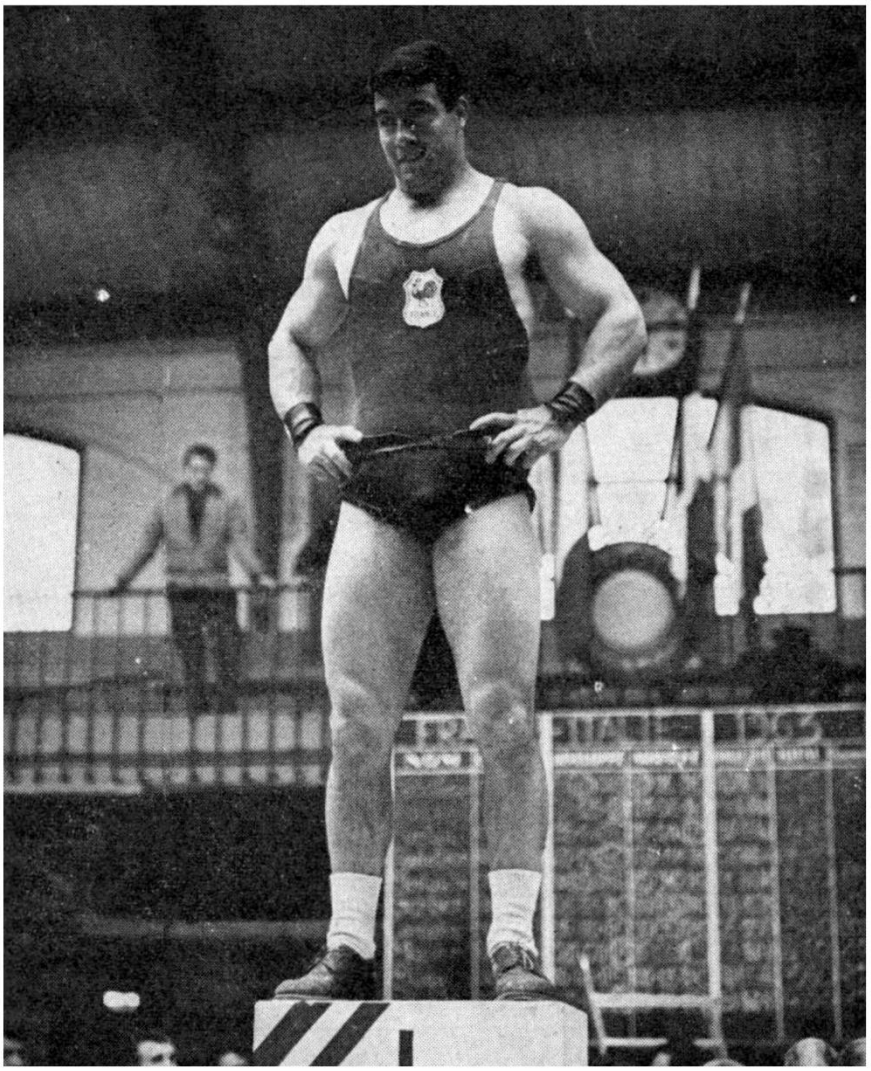

MENSUEL

18e ANNÉE

Mai

1963

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 18 Avril 1963 3

et du 27 Avril 1963..... 4

Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite) 4

Classement général des Championnats de France 1963 7

L'Épaulé de Toth, par G. LAMBERT..... 8

Ce que vous devez savoir 8

Nos Joies, nos Peines..... 11

Les Championnats de France 1963, par G. LAMBERT..... 12

et Résultats Techniques.....12 et 13

Le Match France-Bulgarie, par G. LAMBERT..... 14

Prochains Stages d'Haltérophilie 1963..... 14

Dans nos Comités Régionaux..... 16

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNEE. – N° 189.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France ..... 6 NF.
Etranger ..... 10 NF.
Clubs affiliés ..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

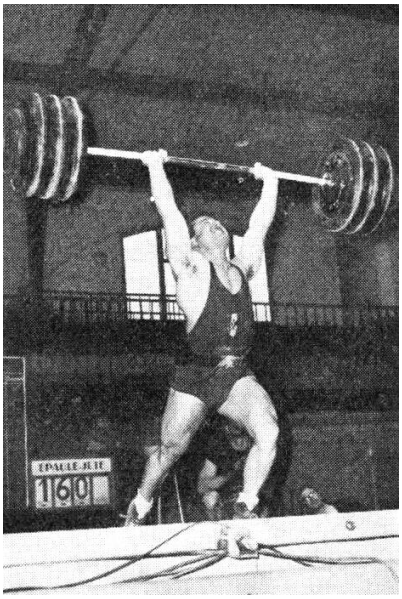

Marcel PATERNI, dans les Poids Mi-Lourds, inscrit à son palmarès les mêmes victoires que François VINCENT en Lourds Légers

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

François VINCENT

qui, pour cette saison,
compte déjà à son actif
deux victoires en matches Inter-Nations
(France-Italie et France-Bulgarie)
et le titre de Champion de France 1963
des Lourds-Légers.

(Photo « L'Équipe »)

®

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 18 Avril 1963

Présents : MM. A. Bonneau, P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, Ch. Fischer, V. Leveler, G. Pichon, A. Roussaux, A. Rolet.

Assistait à la réunion : M. C. Bovi, Président du Comité de Lorraine.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Asso, Gourhand, Hue, Morin, Piou, Vandeputte.

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue à M. Bonneau, nouveau Membre du Comité de Direction, et à M. Bovi qui a bien voulu assister à la réunion.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation du Club ci-après :

- ✓ N° 3.471 - Foyer Culturel Laïque de Vandœuvre-Brichambeau.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme record de France Junior la performance suivante :

Poids Lourds Légers. - Arraché à deux bras : 118 k 500 par Michon, le 24 Mars 1963 à Reims. Arbitres : MM. Briant, Astolfi, Robert (ancien record : 116 k 500 par Fouletier).

Il homologue comme records de France Seniors les performances ci-après :

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 95 k ; Total olympique : 95 - 90 - 112,5 = 297 k 500, par Meurat, le 10 Mars 1963, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris. Arbitres : MM. Pichon, Rolet, Bonneau (anciens records : 93 k 500 par lui-même et 295 k par Marcombe).

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 105 k par Fulla le 6 Avril 1963, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris. Arbitres : MM. Rolet, Kestler et Nedeltschev (ancien record : 102 k 500 par lui-même).

Arraché à deux bras : 96 k 500, par Henry, le 7 Avril 1963, à la Société Athlétique Montmartroise. Arbitres : MM. 'Morin, Bolet, Roussaux (ancien record 96 k par Baril).

Total olympique : 105 - 85 - 127,500 = 317 k 500 par Fulla, le 6 Avril 1963, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris. Arbitres : MM. Rolet, Kestler, Nedeltschev (ancien record : 312 k 500 par lui-même).

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 125 k par Maier, le 10 Mars 1963, au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris. Arbitres : MM. Piou, Bonneau, Pichon (ancien record : 123 k par Ferrari), et 127 k 500 par Maier, le 23 Mars 1963, au même Gymnase. Arbitres : MM. Kestler, Gallo, Rolet.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 135 k par Fouletier, le 10 Mars 1963, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris. Arbitres : MM. Rolet, Bonneau, Pichon (ancien record 132 k 500 par lui-même), et 137 k 500 par Fouletier, le 6 Avril 1963 au même Gymnase. Arbitres : MM. Rolet, Kestler, Nedeltschev.

Epaulé et Jeté à deux bras : 168 k 500.

Total olympique : 130 - 132,5 - 167,5 = 430 k, par Fouletier, le 23 Mars 1963, au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris. Arbitres : MM. Kestler, Gallo, Rolet (anciens records : 165 k 500 et 422 k 500 par lui-même).

Enfin, le Comité de Direction homologue comme records de France Scolaires et Universitaires, les performances réalisées, soit au cours de Championnats d'Académie, soit au cours des Championnats de France Scolaires et Universitaires et qui lui ont été communiquées par l'Association du Sport Scolaire et Universitaire.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE. - M. Julien Duchesne, Secrétaire, donne un compte rendu de la Commission de P.O. qui vient de se tenir.

NOMINATION DES MEMBRES DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS. - Les Membres des différentes Commissions sont élus ou réélus comme suit :

Commission de Préparation Olympique. - MM. Julien Duchesne, Léon Morin, Georges Lambert. Président : M. Jean Dame. Secrétaire : M. Duchesne.

Commission Haltérophile. - MM. P. Buisson, J. Duchesne, M. Dumoulin, L. Guillier, R. Duverger, G. Firmin, L. Morin, G. Pichon, E. Hervochon, G. Lambert. Président : M. J. Duchesne.

Commission de Discipline. - MM. P. Buisson, J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, L. Vandeputte. Président : M. L. Morin.

Commission des Arbitres. - MM. P. Buisson, L. Chaix, M. Dumoulin, Ch. Lomet, L. Morin, F. Piou, A. Roussaux, A. Bonneau. Président : M. A. Roussaux.

Commission Culturiste. - MM. H. Cardin, R. Duverger, B. Renault, G. Firmin, V. Leveler, A. Roussaux. Président : M. A. Rolet.

Commission de Propagande. - MM. H. Clutier, J. Duchesne, V. Leveler, Ch. Fischer, M. Vassilian, Benoit, Bazire. Président : M. Leveler.

Commission des Récompenses. - MM. P. Buisson, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet. Président : M. Jean Dame.

Commission Corporative. - MM. Leveler, Rabjeau, Fischer, Virmontois.

Commission chargée de l'examen des vœux à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale. - MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger.

Il est rappelé que M. Jean Dame, Président, et André Rolet, Secrétaire Général, font partie de droit de toutes les Commissions.

FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE. - Le Président rappelle que la décision prise par l'Union Haltérophile Vichyssoise de renoncer à l'organisation des Championnats de France 1963 a obligé la F.F.H.C. à prendre les mesures nécessaires pour leur déroulement à Paris. Le Gymnase Municipal Voltaire n'étant pas libre, le Gymnase de la Bidassoa a été retenu pour le Samedi 27 Avril (après- midi et soirée), et le Dimanche 28 Avril après-midi.

M. André Rolet estime que l'attitude de l'Union Haltérophile Vichyssoise mérite une sanction ou un blâme.

Après interventions de MM. Jean Dame et Julien Duchesne, il est décidé qu'il sera demandé auparavant des explications complémentaires aux dirigeants vichyssois.

Il est ensuite donné connaissance de la liste des qualifiés pour les finales des Championnats de France Juniors et Seniors.

En ce qui concerne les Seniors, l'ordre des catégories est ainsi décidé : Samedi soir : Poids Coqs, Moyens, Mi-Lourds Dimanche après-midi les quatre autres catégories.

M. Roussaux souhaiterait qu'une sanction soit prise contre les athlètes qui laissent retomber la barre.

M. Duchesne fait observer que de précédentes décisions du même genre n'ont jamais été respectées. Au surplus, il faudrait apprendre à la plupart des concurrents à reposer la barre que, depuis la création de disques caoutchoutés, ils se contentent d'accompagner.

Les arbitres pour les Championnats de France seront désignés par tirage au sort à la réunion qui aura lieu le Samedi matin 27 Avril, à 10 heures, au Gymnase de la Bidassoa.

Le prix des places est ainsi fixé : 3 frs pour le Championnat de France Juniors, 3 et 5 fr. pour le Championnat de France Seniors.

CONGRES TECHNIQUE. - Le Congrès Technique a été fixé au Dimanche 28 Avril, à 9 heures du matin, au Gymnase de la Bidassoa, ce qui permettra aux Délégués de se trouver sur place pour le Championnat de France Seniors.

Il n'est pas certain que l'assemblée générale extraordinaire qui devait le précéder puisse être tenue, le Haut-commissariat n'ayant pas encore publié le texte définitif des statuts qui doit être adopté par les Fédérations dirigeantes en vue de présenter leur demande de renouvellement de délégation de pouvoirs.

RÉUNION DES ARBITRES. - En ce qui concerne la réunion des Arbitres qui se tiendra le Samedi 27 Avril, elle aura à s'occuper :

- du tirage au sort des arbitres pour les Championnats de France ;
- de la désignation du Jury d'Appel ;
- de la désignation de la Commission chargée des examens des candidats arbitres fédéraux ;
- des questions pouvant être posées sur la technique des mouvements et des points du règlement international.

MATCH FRANCE-FINLANDE-ROUMANIE. - Le Gymnase Municipal Voltaire avait été retenu pour le Dimanche 19 Mai, en vue du match France - Roumanie. La Finlande, qui n'avait pu se déplacer le 6 Avril pour rencontrer la France et la Bulgarie, étant libre le 19 Mai, il a été décidé de transformer le match France - Roumanie en une rencontre triangulaire.

Il appartient au Comité de Direction de décider si le match aura lieu en une ou deux séances, en tenant compte que le Gymnase n'est pas libre en soirée, mais seulement le Samedi après-midi et le Dimanche après-midi.

Il est décidé de retenir les deux dates. La réunion du Samedi aura à son programme les quatre premières catégories, celle du Dimanche les trois autres. Le dîner réunissant les équipes aura lieu le Dimanche soir.

***

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Félicitations. - Lecture d'une lettre de M. Marceau Crespin, Délégué Général aux Sports et à la Préparation Olympique et d'un télégramme de M. Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports félicitant champions, entraîneurs et dirigeants à l'occasion des matches France-Italie et France-Bulgarie.

Vœu de M. Ch. Lomet que les réunions du Comité de Direction aient lieu à dates fixes. Vœu mis à l'étude.

Nomination d'Arbitre fédéral. - Sur proposition de la Commission désignée à cet effet, le Comité de Direction homologue la nomination, comme Arbitre fédéral, de M. J. Gisbert (Comité des Pyrénées).

Candidatures pour l'examen d'arbitre fédéral. - Sont retenues les candidatures suivantes pour l'examen d'arbitre fédéral qui aura lieu au cours des finales des Championnats de France : MM. Fourneau, Saroli et Proton (Comité du Lyonnais), M. Bonniel (Comité de Bourgogne- Franche- Comté), M. Burucoa (Comité de Guyenne).

Homologation d'Arbitres régionaux. - Le Comité de Direction homologue la nomination, par le Comité des Flandres, de MM. Houte, Blicq, Auber et Merveille et, sur proposition du Comité de l'Île-de-France, de M. Semblant.

Candidature de M. Fiolle et Pichon au titre d'Arbitre International. - Bonne note en est prise.

Championnat du Monde 1963. - Par note en date du 21 Mars, le Secrétariat de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste a fait connaître que la Tchécoslovaquie avait renoncé à l'organisation du Championnat du Monde 1963.

Le Président rappelle que la France, candidate à l'organisation du Championnat d'Europe 1964, n'a pas cru devoir envisager de remplacer, presque au pied levé - étant donné l'importance de la compétition - la Fédération défaillante.

La Presse s'est fait l'écho de plusieurs propositions, mais, jusqu'ici, aucun avis officiel n'a été publié par la F.I.H.C. à ce sujet.

Accord du Haut-commissariat pour le Congrès des Entraîneurs Internationaux. - Un Congrès International des Entraîneurs doit précéder, en 1964, le Championnat d'Europe organisé par la France. Le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports a donné son accord de principe pour qu'il ait lieu du 3 au 8 Février à l'institut National des Sports.

Jeux Méditerranéens. - Lecture est donnée d'une note du Secrétariat de la F.I.H.C. interdisant aux nations affiliées de participer aux Jeux Méditerranéens, les organisateurs ayant exclu de leurs invitations trois pays : Albanie, Israël, Lybie.

Le Président fait remarquer que seul Israël est affilié à la F.I.H.C. Or, d'après le Comité organisateur Italien, ce Pays n'aurait pas envoyé ses engagements dans les délais impartis. Au surplus, il est envisagé de maintenir les compétitions sous l'appellation de « Jeux de Naples » qui, perdant leur qualité de Jeux régionaux, seraient ouverts uniquement aux nations invitées.

Match Languedoc- Nord Espagne. - Le Comité de Direction donne son accord pour l'organisation, par le Comité du Languedoc, le 25 Mai, à Montpellier, du match retour Languedoc- Nord Espagne.

Championnats de France Militaires. - Ils seront organisés le 11, Juin à Lille. Le Président y représentera la F.F.H.C. En cas d'empêchement, M. André Rolet le remplacera.

Demandes de prêt de barres. - Le Comité de Direction donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par l'A.S.L.I.E. et approuve le prêt d'une barre de compétition à l'athlète Vincent. Une lettre sera toutefois adressée à M. Georges Firmin à ce sujet.

Problèmes particuliers à la Corse. - M. J. Duchesne fait part de la conversation qu'il a eue avec M. Chaix, Président du Comité de Provence, concernant l'unique Club Haltérophile de Corse qui souffre du manque d'arbitres et de conseils techniques. Question mise à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire Général, André ROLET. — *Le Président,* Jean DAME.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 27 Avril 1963

Une courte réunion de la Commission de Direction a eu lieu au Gymnase Municipal, 25, rue de la Bidassoa, à Paris, à l'issue du Championnat de France Juniors.

Elle avait pour but de régler les derniers détails du match France- Italie Juniors fixé au Samedi 4 Mai, à Nuoro (Italie).

Présents : MM. Bernier, Bonneau, Duchesne, Dumoulin, Firmin, Gouet, Leveler, Morin, Piou, Roussaux, Rolet.

Assistait à la séance : M. Bovi, Président du Comité de Lorraine.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Composition de l'Équipe de France Juniors. - Il est décidé qu'elle sera formée de la façon suivante : Poids Coq : Marchal ; Poids Plume : Houssais ; Poids Léger : Beekhuizen ; Poids Moyens : Trudel ; Poids Mi-Lourd : Manger ; Poids Lourd Léger : Séry ; Poids Lourd : Michon.

Désignation de l'arbitre. - M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., et M. Lambert, Moniteur National, accompagnant l'équipe, un troisième Officiel doit être désigné.

Deux arbitres sont candidats : MM. André Bonneau et Gustave Pichon.

Le vote, à bulletins secrets, donne les résultats suivants M. Bonneau : 9 voix ; M. Pichon : 3 voix.

Le Secrétaire Général, André ROLET. — *Le Président,* Jean DAME.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Samedi 9 Mars 1963

Salle des Réunions, 10, rue St-Marc - Paris

(Suite)

Les Clubs suivants étaient représentés :

A.S.P.T.T. de Strasbourg (M. André), Société Athlétique Strasbourgeoise (M. André), Société Haltérophile et Culturiste d'Haguenau (M. André), Union Sportive Wittenheim (M. André), Cercle d'Éducation Physique de Lorient (M. Hervochon), Club Athlétique Nantais (MM. Hervochon et Piou), Club Athlétique Plurienais (M. Hervochon), Association Sportive Montferrandaise (M. Saclier).

Union Haltérophile Vichyssoise (M. Saclier), Stade Auxerrois (M. Bonniel), Union Mâconnaise (M. Gouet), Cercle Haltérophile Troyen (M. Astolfi), Club Culturiste de Reims (M. Robert), Club des Lutteurs Sparnaciens (M. Viet), Jeune France de Mézières (m. Astolfi), Entente Chaumontaise Athlétic Cheminots (M. Briant), Jiu Juitsu Club de Biarritz (M. Dedieu), Union Sportive de Biarritz (M. Dedieu).

Club Athlétique St Priest (M. Coste), Haltérophile Club Grenoblois (M. Lomet), Sporting Club Navis (M. Lomet), Amicale Sportive Électricité de Lille (M. Dejonghe), A.S. Lilloise Inter- Entreprises (M. Debuf), Association Sportive des P.T.T. d'Arras (M. Dumoulin), A.S. des Tramways de Lille (M. Vandeputte), Club Athlétique Rosendaël (M. Hue), Club Culturiste rue des Postes Lille (M. Houte), Club Haltérophile de Boulogne (M. Cuvelier), Sporting Club Tête de Cheval (M. Dejonghe), Union Halluinoise (M. Cuvelier), Union Roubaisienne des Sports Athlétiques (M. Dumoulin).

Union Haubourdinoise (M. Merveille), Cercle Culturiste St Médard (M. Bonneau), Club Haltérophile et Culturiste Caudéranais (M. Bonneau), Monrepos Olympique (M. Bonneau), Alsacienne et Lorraine de Paris (M. Jean Dame), Asnières Sports (M. Rubin). A.S. Préfecture de la Seine et Assistance Publique (M. Clutier), Association Sportive Mantaise (M. Rolet), A.S. Préfecture de Police (M. P. Buisson), Athlétique Club St Maurien (M. Billiard), Club Gondolo Sportif (M. Leveler), Club Sportif Municipal de Clamart (M. Roussaux), Courbevoie Sports (M. Pichon), Rueil Athlétic Club (illisible).

Société Athlétique d'Enghien (M. Fiolle), Sporting Club de Neuilly (M. Capdeville), S.C.P.O. (M. Rabjeau), Stade Municipal de Montrouge (MM. Tournier et Durr), U.S. Métro- Transports (M. Fischer), Haltéro Club Montpelliérain (M. Baixas), Judo Club Perpignan (M. Baixas), Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi), Club Haltérophile de Lunéville (M. Bovi), A.S. des Sapeurs Pompiers de Lyon (M. Monnier), Enfants du Devoir d'Oyonnax (M. Roux), Haltéro Club Culturiste Arbreslois (M. Monnier), Haltero Culturiste Lyonnais (M. Gourhand), Omnium Sportif Club Stéphanois (M. Gourhand), Société d'Éducation Physique de Cours (M. Gourhand).

Stade Olympique des Cheminots de Givors (M. Roux), Association Sportive Wonder (M. Renault), Stade Porte Normande (M. Renault), Union Amicale de Cognac (M. Moreau), Association Sportive de Monaco (M. Leens), Club Athlétique des Hospitaliers (M. Ammar), Club Haltérophile et Culturiste de Marseille (M. Leens), Haltérophile Club de Cannes (M. Leens), Haltérophile Club de Marseille (M. Chaix), Haltérophile et Culturiste Club d'Aix (M. Ammar), Club Haltero Culturiste Toulousain (M. Laffargue). Union Athlétique Tarbaise (M. Laffargue).

Ont voté par correspondance : Alsatia Sélestat, A.S. des Sapeurs Pompiers de Nantes, Athlétic Club Trélazéen, Cercle d'Éducation

Physique de St-Nazaire, Cercle Paul Bert Rennes, Club Athlétique Choletais, Patronage Laïque de Lorient, Saint-Nazaire Omni Sports, Société de Gymnastique d'Angers, Stade Croisicais, Union Méan Penhoet, Vannetaise Athlétic Club, Athlétic Club Chalonnais, Froges Omni Sports, Maison des Jeunes de Chambéry, L'Audomaroise, Stade Municipal de Petite Synthe, Les Travailleurs de Comines, Union Tourquennoise, Salle Vincent Ferrari, Club Haltérophile de Lunéville, Club Vasseur, A.S. Cheminots de Vénissieux, La Française de Lyon, Haltérophile Club de Villefranche-sur-Saône, Association Sportive Augustin Normand, Association Sportive Wonder, Évreux Athlétic Club, Club Athlétique P.O. Limoges, Culturistes Châtelleraudais, Red Star de Limoges, Haltérophile Club Arlésien, Haltérophile Club de Nice, Académie des Sports de Decazeville, Les Cigognes de Tarbes, Toulouse Haltero Club.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE. - Après avoir déclaré ouverte l'assemblée générale extraordinaire, le Président rappelle que le but de ladite assemblée est que chacun puisse donner son avis sur les modifications aux statuts imposées aux Fédérations par l'arrêté du 27 Novembre 1962.

La F.F.H.C. vivait jusqu'ici dans une saine pérennité, libre de continuer la tâche entreprise depuis de longues années, quand a surgi cet arrêté, dont la parution a créé quelque désarroi et qui appelle aujourd'hui quelques explications.

Une consultation a été faite par la Fédération auprès de ses Comités Régionaux, de ses Clubs et des Membres de son Comité de Direction ; le résultat s'est traduit par une hostilité quasi unanime contre les nouvelles mesures. Cette opinion a été concrétisée dans une lettre adressée au Comité National des Sports et dont le Président donne lecture.

Rappelant, à ce sujet, l'action entreprise par le Comité National des Sports et les différents organismes sportifs pour tenter d'obtenir des dérogations à l'arrêté, M. Jean Dame demande cependant à l'assemblée d'adopter, sans discussion, les modifications aux statuts qui lui sont proposées, puisqu'elles ont force de loi et que de leur acceptation dépend le renouvellement de délégation de pouvoirs que chaque Fédération doit solliciter du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Il se peut d'ailleurs que, par la suite, l'assemblée soit invitée à voter de nouveaux amendements, soit de forme, soit de fond, puisqu'un second arrêté, annulant le premier, vient d'être promulgué qui peut apporter certains changements; d'autre part, une réunion du Haut Comité des Sports aura lieu le 13 Mars, au cours de laquelle la question sera discutée.

En terminant, le Président insiste auprès de l'assemblée pour que, malgré les opinions contraires qui se sont manifestées, le débat ne soit pas prolongé et que les statuts soient votés.

M. Vandeputte constate que, sans avis préalable, sans consultation, on enlève aux sportifs leur liberté. Il se peut que cette méthode recueille les suffrages de quelques jeunes qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez ; néanmoins, ce sont eux qui en pâtiront et non pas les dirigeants actuels qui sont en fin de carrière.

En ce qui le concerne, il était venu à l'assemblée dans l'intention de voter non ; mais à la demande du Président et pour assurer la pérennité de la Fédération, il votera oui.

M. Bovi regrette que l'article des statuts concernant le vote par procuration limite à 5 le nombre de pouvoirs que peut détenir un délégué. De ce fait, lui- même ne peut utiliser la totalité des pouvoirs qui lui ont été confiés.

Appuyé par M. Tournier, il s'étonne que certains Membres du Comité de Direction viennent si rarement aux réunions; ils ont accepté un mandat qu'ils ne remplissent pas.

Le Président objecte que ces Membres n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer, mais il n'en demeure pas moins que, dans leur sphère, ils font œuvre utile pour le sport haltérophile.

M. Duchesne déclare qu'il est absolument contre l'arrêté du Haut-commissariat, mais pour éviter la disparition de la Fédération, il votera les modifications aux statuts. Il propose néanmoins qu'il soit précisé que l'assemblée générale vote les statuts par contrainte et qu'elle demande au Haut-commissariat l'abrogation de l'arrêté. Avec cette restriction, on peut voter pour et être en accord avec sa conscience.

Après cette intervention, le Président propose la suspension de séance de 10 minutes qui lui a été demandée par certains délégués désireux de prendre un temps de réflexion avant le vote et il prie M. Hervochon et d'autres orateurs de renoncer à leur droit de parole.

Trois scrutateurs sont ensuite désignés : MM. Dury, Duverger, Roussaux.

Après les opérations de vote et en attendant le dépouillement du scrutin, le Président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.

Avant la lecture, comme suit, de son allocution personnelle, le Président souhaite la bienvenue à MM. Gouet et Laffargue qui viennent d'être récemment élus à la présidence, l'un du Comité de Bourgogne- Franche- Comté, l'autre du Comité des Pyrénées et espère qu'ils poursuivront l'œuvre de leurs prédécesseurs. Il leur rappelle, ainsi qu'à tous les Présidents des Comités régionaux, qu'ils pourront assister aux séances du Comité de Direction avec voix consultative.

Allocution présidentielle.

« Messieurs et chers Collègues,

« Il y a 30 ans, à peu près jour pour jour, que j'ai lu mon premier rapport moral, en qualité de Secrétaire Général de notre Fédération, et cela jusqu'en 1952.

« Depuis cette époque, c'est en tant que Président que, chaque année, je prononce une allocution, ce qui fait qu'aujourd'hui, j'en suis à mon trentième propos.

« Ai-je intérêt à le rappeler ? Ce n'est pas sûr, puisqu'au contraire le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports souhaite que les leviers de commande des organismes sportifs soient périodiquement confiés à d'autres mains.

« Et pourtant, si certains paragraphes des arrêtés récemment pris étaient maintenus, la pérennité nationale et internationale ne pourrait être assurée, ce qui serait dommage. Qu'on le veuille ou non, je crois que le sport appartiendra pendant longtemps encore aux bénévoles, à ceux qui se consacrent depuis des années à maintenir, malgré vents et marées, le prestige français, aussi bien sur les stades que dans les Congrès Internationaux.

« Je suis persuadé que M. Maurice Herzog, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, voudra bien reconsidérer le problème et acceptera d'accorder les dérogations qui permettront notamment aux Fédérations de s'administrer au mieux de leurs intérêts, ou plutôt des intérêts du sport dont la direction leur a été confiée. Qu'il en soit d'avance remercié, de même que je lui exprime ici ma gratitude pour l'aide financière que la Délégation générale aux Sports et à la Préparation Olympique veut bien nous accorder.

« Puisque j'en suis aux remerciements, je saisis l'occasion qui m'est offerte pour rendre hommage, du plus profond de mon cour, à ceux qui, depuis des années, sont à mes côtés et luttent avec moi pour la grandeur de notre sport. J'associe à cet hommage les Présidents des Clubs, des Comités régionaux, les entraîneurs, les animateurs et les arbitres sur qui nous pouvons toujours compter ; ils ont tous mérité du sport haltérophile.

« Il faut aussi remercier les acteurs, c'est-à-dire les athlètes qui, dans des conditions parfois difficiles, persévèrent dans leurs efforts et travaillent à l'amélioration de leurs performances.

« Dans cette période de préparation olympique, les résultats n'apparaissent que lentement, mais, pour ma part, je préfère qu'il en soit ainsi ; dans notre sport, l'erreur serait d'être prêt trop tôt; il faut l'être au jour « J » et à l'heure « H ». Voilà le problème !

« A ce sujet, je tiens à mettre les choses au point, justement en ce qui concerne la préparation olympique. Notre Commission de P.O. se réunit tous les mois pour en délibérer. Elle est composée de gens qualifiés et qui connaissent à fond le problème olympique, la valeur des athlètes et leurs besoins. Je pense donc que le Haut-commissariat peut lui faire confiance pour la désignation des haltérophiles jugés valables pour les Jeux de Tokyo. Nous n'avons jamais proposé la qualification de « baladeurs ». Nous voulons, au contraire, porter uniquement notre choix sur des athlètes capables de se classer honorablement et décidés à défendre leur drapeau avec opiniâtreté, avec tout leur cœur de Français.

« Et maintenant, parlons des jeunes, c'est-à-dire de l'avenir. Nos objectifs ne doivent pas se limiter aux Jeux de Tokyo ; il faut déjà penser à ceux de 1968. Nous ne serons peut-être plus là - moi tout au moins, mais gouverner c'est prévoir et, en

Jean-Pierre MEURAT, Champion de France Poids Coq, porte-drapeau de l'Équipe de France au Match France-Italie A; derrière lui, Pierre FULLA

(Photo « L'Équipe »)

l'occurrence, nous devons tourner les yeux vers ceux en qui nous mettons nos espoirs ; ils sont nombreux qui ont droit à toute notre attention. C'est la graine qui pousse et ne demande qu'à s'épanouir.

« Pour les aider, il faut des entraîneurs, des animateurs, des arbitres. Aussi, c'est le devoir, la mission de leurs aînés, dès qu'ils abandonnent la compétition, de devenir les cadres dont nous avons besoin. Un arrêté n'est pas nécessaire pour favoriser cette promotion et l'encourager de tout notre cœur. Je fais donc appel aux bonnes volontés. Il nous faut, en particulier, dans chaque région, des arbitres régionaux qui deviendront par la suite des arbitres fédéraux et même internationaux. Ils sont, pour l'instant, trop peu nombreux. Que ceux qui remplissent les conditions requises se présentent aux examens sans plus attendre; ils se doivent d'alléger la tâche des anciens qui, depuis de trop nombreuses années, sont à la peine.

« Nous avons eu à déplorer, depuis notre dernière assemblée, le décès de quelques-uns de nos membres : celui du grand champion haltérophile que fut Charles Rigoulot, celui de M. Montel, de la Société Athlétique Montmartroise, de deux jeunes athlètes Michel Perrier, de la Maison des Jeunes de Chambéry, tué dans un accident de voiture et Georges Valentin, du Club Athlétique St Priest, mort pour la France en Oranie.

« Je renouvelle mes condoléances aux familles de ces disparus ainsi qu'à celles de nos Collègues et amis frappés cruellement par la perte d'un être cher.

« Je ne voudrais pas terminer cette allocution sans une mention spéciale à ma collaboratrice, Mme Delvaux, qui m'aide avec tout son dévouement dans l'accomplissement de la tâche que vous m'avez confiée. Je suis certain d'être votre interprète en lui exprimant notre gratitude.

« Il serait prétentieux de ma part de rappeler le travail qui a été fait, aussi bien sur le plan national qu'international depuis 1933, en collaboration, d'une part, avec mes Collègues de cette époque, et d'autre part, avec ceux qui, depuis, ont continué de suivre le chemin qui leur avait été tracé. Qu'il me suffise de vous dire que nous avons œuvré avec foi, unis par une amitié sans laquelle rien d'utile ne peut être fait, avec une franchise et une loyauté qui sont les bases même du sport.

« Notre porte a toujours été ouverte aux bonnes volontés et c'est avec joie que nous les accueillons.

« Que tous les Membres de notre grande famille haltérophile restent unis et nous pourrons surmonter toutes nos difficultés ».

***

Rapport moral. - Le Président donne la parole à M. André Rolet, Secrétaire Général, pour la lecture de son rapport relatant l'activité de la F.F.H.C. pendant l'année 1962 (annexé au présent procès-verbal).

Ce rapport est adopté à l'unanimité et le Président se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier le Secrétaire Général de cet intéressant exposé.

Rapport du Trésorier. - M. Julien Duchesne, Trésorier, donne ensuite connaissance de son rapport financier (annexé au présent procès- verbal).

M. Houte s'étonne qu'une subvention ait été demandée à la Municipalité de Vichy pour l'organisation du Championnat de France Culturiste, alors que la situation financière présente un solde créditeur.

Le Président rappelle que ce Championnat a, depuis sa création, été organisé grâce à des concours financiers extérieurs, dans le désir de consacrer presque exclusivement au sport haltérophile les crédits gouvernementaux.

M. Duchesne fait observer qu'il serait critiquable en refusant d'accepter les subventions que différents Comités veulent bien proposer.

MM. Bovi et Tournier estiment que des subventions pourraient être attribuées aux Comités régionaux puisque la situation financière le permet.

M. Saclier, Secrétaire de l'Union Vichyssoise, désirant faire une mise au point au sujet de l'attribution à la Fédération de la subvention de la Municipalité de Vichy, le Président objecte que ce n'est pas une question d'assemblée générale et devra faire l'objet d'un entretien, après cette assemblée.

Rapport des Contrôleurs aux Comptes. - Après ces interventions, M. Rabjeau, Contrôleur aux Comptes, lit le rapport signé de M. Collardey et de lui-même, constatant la bonne tenue de la comptabilité et l'exactitude des comptes qui leur ont été soumis.

Les deux rapports sont ensuite adoptés à l'unanimité.

Vote pour les modifications aux statuts. - Avant de poursuivre l'ordre du jour, le Président donne connaissance du résultat du vote concernant les propositions de modifications aux statuts :

- Suffrages exprimés : 246. Bulletins ; nuls : 2.
- Pour les modifications aux statuts : 212 voix.
- Contre : 32 voix.

Les modifications sont donc adoptées.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION. - Le Président rappelle que, par suite des dispositions de l'arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, il doit être procédé au renouvellement complet des 21 Membres du Comité de Direction.

Le bulletin de vote comporte les noms de 20 Membres sortants : (MM. Baumgarten, Dury, Gouleau et Martine ne se représentent pas) et de 5 candidats nouveaux. Deux candidatures nouvelles venant de se manifester, celles de MM. Briant et Fiolle, il y aura lieu d'ajouter ces deux noms sur le bulletin de vote.

Les opérations de vote pour le renouvellement des Membres du Comité de Direction donnent les résultats suivants :

Nombre de voix : 160. Suffrages exprimés : 145. Bulletins nuls : 15. Majorité absolue : 73.

Sont élus :

M. Marcel DUMOULIN	145	voix
M. Charles FISCHER	145	–
M. André ROLET	145	–
M. Léon VANDEPUTTE	145	–
M. Georges FIRMIN	140	–
M. Victor LEVELER	139	–
M. Joseph ASSO	138	–
M. Julien DUCHESNE	138	–
Ni. Léon MORIN	137	–
M. François PIOU	134	–
M. Henri CLUTIER	133	–
M. Roger GOURHAND	132	–
M. Louis CHAIX	131	–
M. René DUVERGER	131	–
M. Émile HERVOCHON	131	–
M. André ROUSSAUX	131	–
M. Charles LOMET	129	–
M. Jean DAME	128	–
M. Gustave PICHON	123	–
M. André BONNEAU	121	–
M. Paul BUISSON	117	–
M. Roger BERNIER	107	–
M. Paul HUE	106	–
M. Henri GOUET	88	–

Ont obtenu :

M. Raymond TOURNIER	81	–
M. Fernand FIOLLE	76	–
M. Robert BRIANT	74	–

Le tirage au sort pour le renouvellement par tiers des Membres du Comité de Direction a déterminé, comme suit, l'ordre de ce renouvellement :

Élus pour trois ans : MM. Vandeputte. Dame Pichon, Fischer, Duchesne, Hervochon, Lomet, Clutier

Élus pour deux ans : MM. Gouet, Morin, Duverger, Piou, Dumoulin, Chaix, Bernier, Bonneau

Élus pour un an : MM. Rolet, Firmin. Leveler, Asso, Mono. Gourhand, Roussaux. Buisson.

MANNIRONI (Italie) malgré une carrière d'international déjà longue, a réalisé, dans les Poids Plumes, le total de 342 k 500 au Match France - Italie

(Photo « L'Équipe »)

ÉLECTION DU PRÉSIDENT. - Conformément aux nouveaux statuts, il appartient à l'Assemblée générale, et non plus au Comité de Direction, d'élire le Président de la Fédération.

Candidat sortant et rééligible : M. Jean Dame. Aucun candidat nouveau.

Le vote donne les résultats suivants :

- ✓ Nombre de votants : 150 - Bulletins blancs : 13.
- ✓ Est élu : M. Jean Dame : 125 voix
- ✓ Ont obtenu : M. Vandeputte : 9 voix ; M. Rolet : 2 voix ; M. Pichon : 1 voix.

ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - Le mandat de MM. Collardey et Rabjeau, Contrôleurs aux Comptes, est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

ÉLECTION DES DÉLÈGUES AU COMITE NATIONAL DES SPORTS ET AU COMITE OLYMPIQUE FRANÇAIS. - Est reconduit pour un an le mandat de M. Jean Dame au Comité National des Sports, celui de MM. Jean Dame, Buisson, Morin, Rolet au Comité Olympique Français.

VŒUX PRÉSENTES PAR LES CLUBS AFFILIES. - Une Commission, nommée par le Bureau Fédéral et reconduite depuis 4 ans, a émis un avis sur chacun des vœux proposés à l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Certains de ces vœux, d'ordre technique, ont été réservés pour être discutés à l'occasion du Congrès qui se tiendra à Vichy, lors des Championnats de France.

Après avoir donné lecture de l'énoncé des différents vœux, le Président donne, pour chacun d'eux, l'avis de la Commission

(à suivre)

Classement général des Championnats de France 1963

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (minima 225 k)

1.	MARCHAL (55,6) Club Haltérophile de Lunéville	247,500
2.	HEYRAUD (56) A.S. Cheminots de Vénissieux	247,500
3.	CORONEL (54,6) Société Athlétique Montmartroise	230, -
4.	DUFLOT (56) Sporting Club Tête de Cheval	230, -

POIDS PLUMES (minima 245 k)

1.	HOUSSAIS (59,2) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	262,500
2.	ENADAN (59,8) Dreux Athlétic Club	252,500
3.	ARNOULT (60) Stade Croisicais	232,500

POIDS LEGERS (minima 275 k)

1.	BEEKHUIZEN L. (66,8) Club Haltérophile Lunéville	300, -
2.	BERTIN (67,5) Patronage St-Etienne Rennes	300, -
3.	MULLER (66) Esso Sports	265, -
4.	GUERRIER (62,4) Club Sportif d'Homécourt	205, -

POIDS MOYENS (minima 290 k)

1.	TRUDEL (74,6) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	342,500
2.	GOUVERNEUR (74,3) Associat. Sportive de Monaco	327,500
3.	HOUIN (73,8) Union Sportive de Toul	325, -
4.	COLUCCI (73,2) Sporting Club Navis	320, -
5.	CANCIGH (72,2) La Montluçonnaise	315, -
6.	DELAUNAY (74,2) Club Athlétique Nantais	315, -
7.	FABRY (73,2) Stade Municipal de Montrouge	300, -
8.	PLESSIX (74,4) Évreux Athlétic Club	282,500

POIDS MI-LOURDS (minima 305 k)

1.	SERY (79) Club Gondolo Sportif	342,500
2.	DEJONGHE (76,6) A.S. Électricité Lille	335, -
3.	MAUGER (78,8) Haltérophile Club Douaisien	330, -
4.	MANZANERA (77,5) Athlétic Club Montpelliérain	317,500

POIDS LOURDS LEGERS (minima 320 k)

1.	MICHON (86) Club Culturiste de Reims	347,500
2.	FERT (89,5) U.S. Métro-Transports	330, -
3.	STEINER (82,8) Sté Halt., et Cult. Haguenau	322,500
4.	DOUCHY (83,8) Union Halluinoise	305, -

POIDS LOURDS (minima 335 k)

1.	VINCENT R. (91) Athlétic Club Montpelliérain	360, -

SENIORS

POIDS COQS (minima 247 k 500)

1.	MEURAT (55,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	297,500
2.	SGARAMELLA (55,9) Sporting Club Navis	282,500
3.	GARAÏOS (56) A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion	277,500
4.	CHARTRAIN (56) Stade Porte Normande	255, -

POIDS PLUMES (minima 267 k 500)

1.	FULLA (59,9) Club Gondolo Sportif	317,500
2.	HENRY (60) Club Sportif Ministère des Finances	302,500
3.	FOUGERET (59,2) Royan Océan Club	285, -
4.	SANDEAUX (59,1) Athlétic Club Montpelliérain	282,500
5.	ROUCHEL (59,7) Club Haltérophile de Lunéville	280, -
6.	FERREIRA (60) La Montluçonnaise	280, -
7.	MIZRAHI (59,1) Club Nautique et Athl., de Rouen	270, -

POIDS LEGERS (minima 297 k 500)

1.	GERBER (67,5) Esso Sports	357,500
2.	PALLY (65) APECA St-Denis La Réunion	322,500
3.	NOIRIEL (66,9) A.S.P.T.T. Strasbourg	320, -
4.	LEDROIT (65) Athlétic Club St-Maurien	317,500
5.	HANSMETZGER R. (66,8) Club Athlétique Nantais	315, -
6.	CATANOSO (64) A.S. Cie Électromécanique du Bourget	312,500
7.	DOUET (65,9) Club Sportif d'Alençon	312,500
8.	COMBET (67,5) A.S. Cheminots de Vénissieux	312,500
9.	VALLET (67,5) Cercle Michelet Orléans	305, -
10.	GOUMEZIANE (63) Sporting Club de Neuilly	302,500
11.	DESCHAINTRES D. (66) Sporting Club de Neuilly	302,500
12.	KLEIN (66,4) Jeanne d'Arc Ste-Fontaine	302,500
13.	ULRICH (66,3) Société Athlétique Koenigshoffen	300, -
14.	GORGUET (67,3) A.S. Cheminots de St-Pol	282,500

POIDS MOYENS (minima 315 k)

1.	MAIER (74,9) Union Roubaisienne	407,500
2.	BATTAGLIA (74,6) Association Sportive de Monaco	380, -
3.	SABLE (74,4) Athlétic Club Montpellier	345, -
4.	CHATALOVA (74) A.S. des Tramways de Lille	332,500
5.	TECKMAN (75) Maison des Jeunes de Narbonne	330, -
6.	RIGAUD (72,6) Athlétic Club St-Maurien	327,500
7.	OHLMANN (74) Sté Hait, et Culturiste Haguenau	327,500
8.	GUERLUS (74,6) Ass. Préf. Seine et Assist. Publique	325, -
9.	GIAT (72,5) A.S. Montferrand aise	320, -
10.	LINTZ (74) Club Sportif Montois la Montagne	315, -
11.	HANROTEL (70) Sporting Club St-Amandois	312,500
12.	SAUDEMONT (75) Amiens Sporting Club	297,500

POIDS MI-LOURDS (minima 330 k)

1.	PATERNI (76,6) Club Gondolo Sportif	417,500
2.	CONSTANTINIAN (76,6) Française de Lyon	372,500
3.	CZAPLICKI (77,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	370, -
4.	SATOUF (82.5) Olympie Pontois	365, -
5.	MARCHAI, (81,1) Athlétic Club Montpellier	357,500
6.	GAIOTTI (77,8) Toulouse Électrogaz Club	355, -
7.	HENNUYER (79,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	355, -
8.	DEMONSEL (81,7) A.S. Électricité de Lille	355, -
9.	DUBOURG (82,3) Sporting Club St-Amandois	347,500
10.	FÉDORAS (78,5) Union Mâconnaise	340, -
11.	ERNST (80) Club Gondolo Sportif	335, -
12.	CHAPOUR (81,9) A.S.P.O. Midi	332,500
13.	BOUSSION (82,5) Sté de Gymnastique d'Angers	332,500
14.	JEANTET (82.9) Enfants du Devoir d'Oyonnax	330, -
15.	GUERRIER (82) Cercle des Sports d'Homécourt	307,500

POIDS LOURDS LEGERS (minima 345 k)

1.	VINCENT F. (89,4) Athlétic Club Montpellier	430, -
2.	LEFEVRE (86,3) Club Athlétique Rosendaël	367,500
3.	LAGNEAU (89,5) Société Athlétique d'Enghien	360, -
4.	CAPDEVILLE (89,5) Sporting Club de Neuilly	352,500
5.	SINGER (88,3) L'Audomaroise	350, -
6.	HANCART (88,5) Haltérophile Club de Cannes	345, -
7.	DUTILLEUX (90) A.S. Électricité de Lille	340, -

POIDS LOURDS (minima 365 k)

1.	FOULETIER (94,6) La Française de Lyon	427,500
2.	LÉVECQ (93,8) Sporting Club Tête de Cheval	380, -
3.	HERBAUX (103,1) A.S. des Tramways de Lille	380, -
4.	LACHAUME (96) Club Sportif de Meaux	375, -
5.	REMY (108) Haltérophile Club de Nice	375, -
6.	GOETTELMANN (109) Sté de Gymnast., de Sélestat	372,500
7.	SIMONET (106,3) Évreux Athlétic Club	367,500

Haltérophile Moderne n° 189 (05-1963)

L'ÉPAULÉ DE TOTH

(Hongrie)

Classé 3e au dernier Championnat du Monde (catégorie Mi-Lourds), Toth est un athlète dont la valeur technique ne le cède en rien aux qualités physiques. Les images qui accompagnent ce texte ont été prises à Budapest, lors de son premier essai à l'épaulé avec 167 k 500.

I. - *Premier tirage*. - Athlète ayant des muscles grands dorsaux extrêmement puissants, Toth conserve une position très fléchie du tronc vers l'avant pendant le 1er tirage (1 et 2). Les épaules sont très engagées vers l'avant, mais les genoux ne se tendent pas.

II. - *Deuxième tirage*. - Dès que la barre atteint le niveau des genoux (3), le passage du corps sur la plante des pieds est perceptible : le poids du corps et de la barre est donc déjà sur la plante des pieds. En 4 et 5, les genoux conservent le même degré de flexion et s'engagent donc vers l'avant, tandis que le tronc se redresse.

Extension complète en 6, mais nous pouvons observer ici un défaut plus ou moins accentué chez tous les tireurs en fente : le pied de la jambe arrière se lève avant l'autre.

III. - *Le passage en fente.* - En 7, Toth n'a pas encore bougé le pied avant et ce défaut freine le passage en fente qui doit être extrêmement rapide. Par contre, le haussement d'épaules et le tirage des bras semblent très efficaces. En 8, les deux pieds sont parfaitement décollés, les bras continuant leur action de traction vers le haut.

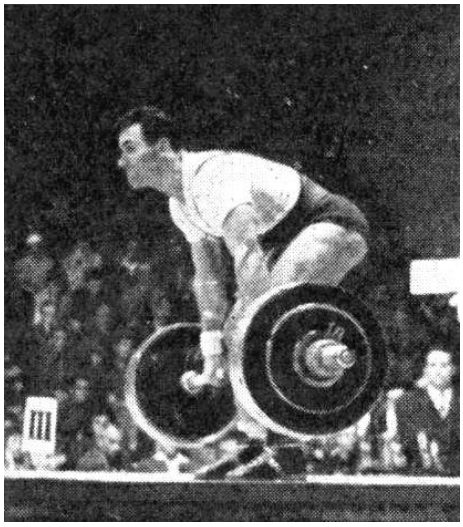

1

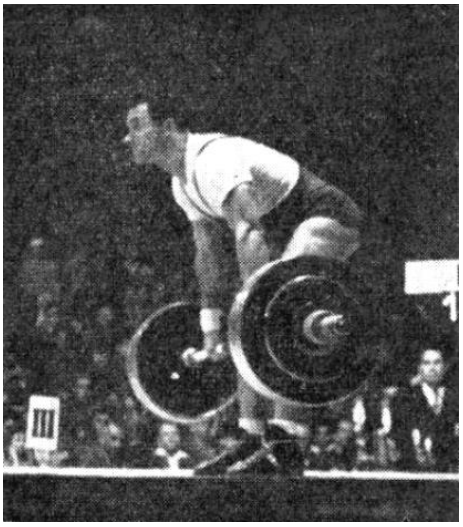

2

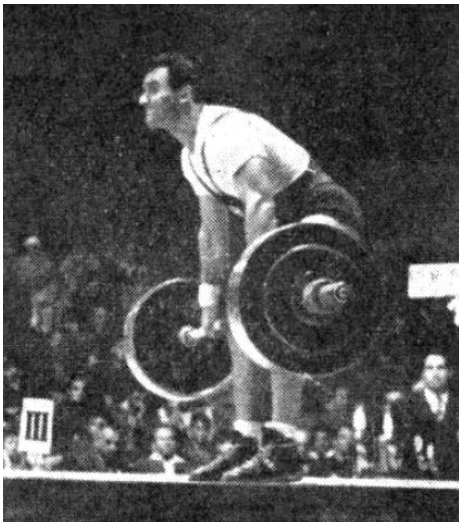

3

4

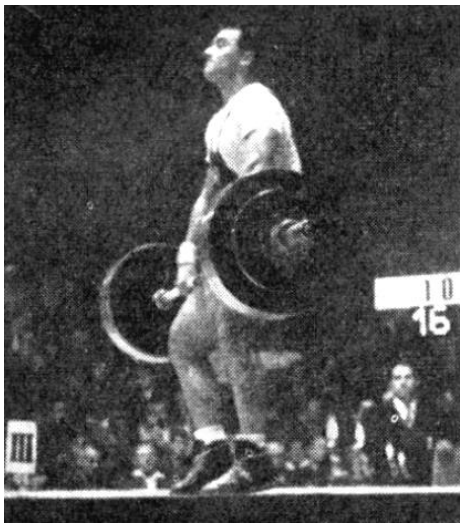

5

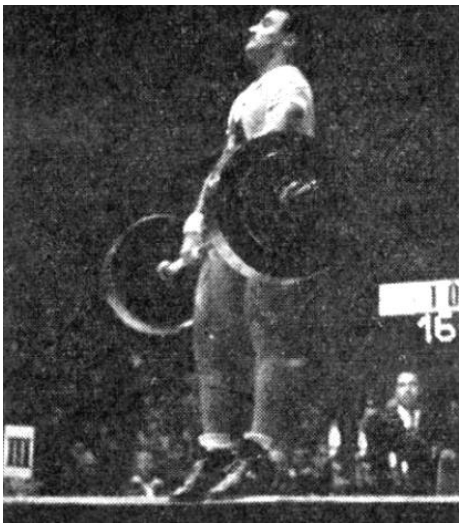

6

IV. - *La fente*. - En 9 et 10, le verrouillage des coudes s'accompagne d'un fléchissement de la fente, tandis qu'en 11, l'athlète ramène le tronc vers l'arrière afin de se relever, par une poussée de la jambe avant, la jambe arrière restant tendue.

En résumé, le mouvement de tirage est parfaitement efficace, mais le passage en fente est contrarié par le déplacement alternatif des pieds qui freine la chute et entraîne un déplacement du corps vers l'arrière.

Georges LAMBERT,
Moniteur National,
Professeur d'E.P.S.

7

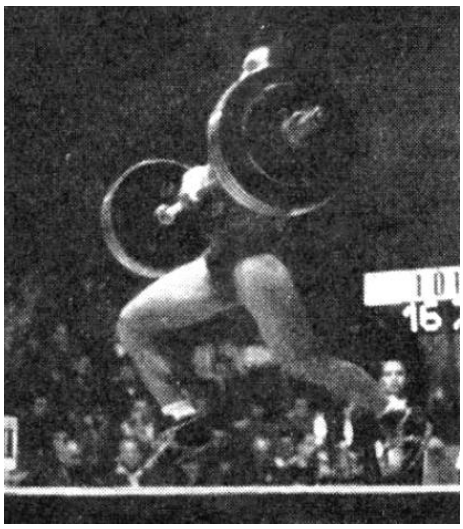

8

9

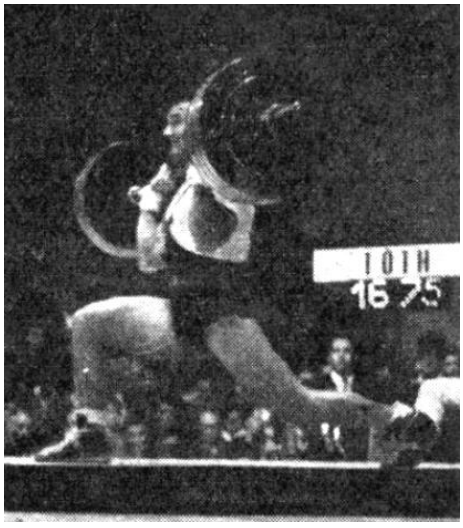

10

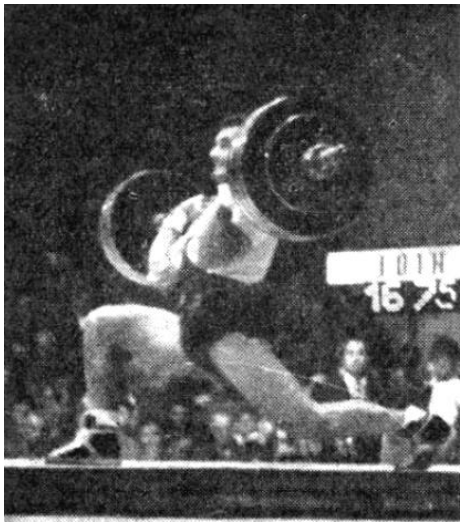

11

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Incorporation au Groupement Sportif Interarmées de Joinville

Le Bureau Fédéral ayant fixé avec précision les conditions dans lesquelles une intervention peut être faite en vue de l'incorporation d'un haltérophile au Groupement Sportif Interarmées de Joinville, nous prions les Dirigeants des Clubs et des Comités Régionaux de bien vouloir, avant toute demande dans ce sens auprès de la F.F.H.C., s'y référer.

Nous rappelons ci-dessous ces conditions :

Les Juniors devront être classés dans les séries Classe nationale ou Internationale ou s'être classés dans les trois premiers d'une finale d'un Championnat de France Juniors.

Les Seniors, c'est-à-dire les sursitaires, doivent être classés 1re série, classe nationale ou internationale.

***

Attribution de Challenges

Suivant les classements effectués à l'issue des Championnats de France 1963, voici les détenteurs des Challenges actuellement en compétition

Juniors

Challenge S.B.M. de Monaco : Comité des Flandres 21 points (acquis définitivement au Comité des Flandres qui l'a gagné trois fois consécutives).

Challenge Conti : attribué pour la 2e fois au Club Haltérophile de Lunéville 14 points.

Coupe Marcel Dury (meilleur styliste) attribuée à Marchal (Club Haltérophile de Lunéville).

Seniors

Challenge de S.A.S. le Prince Ramier III de Monaco (Comité ayant obtenu le meilleur classement) acquis définitivement par le Comité des Flandres qui l'a gagné trois fois consécutives : 36 points.

Challenge de la Ville de Monaco (Club ayant obtenu le meilleur classement) Athlétic Club Montpelliérain : 16 points.

Challenge du Commissariat aux Sports de la Ville de Monaco (meilleur quotient) attribué pour un an au Comité des Flandres. Meilleur quotient : Rolf Maier, 5,49.

Rappelons que le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République Française, a été attribué à Rolf Maier qui a totalisé le plus grand nombre de points au- dessus des minima de sa catégorie, au cours de la finale du Championnat de France Seniors 1963.

Championnat de France Militaire 1963

Le Championnat de France Militaire 1963 se déroulera salle Roger-Salengro, Place du Général-de-Gaulle, à Lille, le Samedi 1er Juin 1963.

La mise sur pied de cette manifestation est à la charge de la 2e Région Militaire avec le concours technique du Comité régional des Flandres de la F.F.H.C.

Résultats des Championnats de France Scolaires et Universitaires d'Haltérophilie
Lundi 1er Avril 1963 - Marseille

Poids Coqs. - 1. Coronel, (54,1) Lyc. T.N. Courbevoie, 67,5 + 70 + 85 = 222 k 500 ; 2. Ménard, (55,5) Lyc. Et. Clém. Nantes, 57,5 + 67,5 + 87,5 = 212 k 500 ; 3. Cour, (54,5) At. Ec. Ch. Commerce Paris, 57,5 + 67,5 + 85 = 210 k ; 4. Royet, (54,8) Ec. Métiers St-Pierre-la-Palud, 65 + 65 + 77,5 = 207 k 500.

Poids Plumes. - 1. Capitaine, (58.9) Ec. Sp. Méc., et Electric. Paris, 77,5 + 80 + 100 = 257 k 500 ; 2. Coquebert, (59,2) Lyc. Et. Clém. Nantes, 72,5 + 75 + 100 = 247 k 500 ; 3. Requin, (57,6) Lyc. Et. Dunkerque, 67,5 + 72,5 + 92,5 = 232 k 500 ; 4. Bayod, (58,4) Lyc. M.T. Rochelle, 65 + 65 + 97,5 = 227 k 500 ; 5. Augé, (59,6) Lyc. Et. Arago Perpignan, 65 + 72,5 + 85 = 222 k 500 ; 6. Milou, (59,1) Lyc. Et. (m) Michelet Vanves, 70 + 65 + 85 = 220 k

Poids Légers. - 1. Aspart, (64,5) Inst. Juridique Perpignan, 82,5 + 95 + 122,5 = 300 k ; 2. Beucler, (65,7) CREPS Strasbourg, 82,5 + 85 + 115 = 282 k 500 ; 3. Hallegouet, (67,1) Lyc. Et. Thiers Marseille 75 + 90 + 115 = 280 k ; 4. Delalande, (62,85) Lyc. Et. Clém. Nantes, 85 + 80 + 105 = 270 k ; 5. Muller, (64,6) C.E.G. (g) Bolbec, 80 + 75 + 107,5 = 262 k 500 ; 6. Guerrero, (66,9) Lyc. Et. Béziers, 85 +75 + 102,5 = 262 k 500 ; 7. Armagnat, (64,9) Fac. Catho. Lyon, 75 + 80 + 105 = 260 k

Poids Moyens. - 1. Cohen, (73,7) Fac. Méd. Ph. Marseille, 112,5 + 87,5 + 125 = 325 k ; 2. Bauer, (74,2) CREPS Essey-Lès-Nancy, 87,5 + 95 + 125 = 307 k 500 ; 3. Fouilleul, (70,8) Ec. Clé. TSF Paris, 90 + 92,5 + 122,5 = 305 k ; 4. Carbasse, (73,8) Lyc. Et. Arago Perpignan, 90 + 90 + 115 = 295 k ; 5. Faut, (71,6) Lyc. T.N. Boulogne, 87,5 + 82,5 + 107,5 = 277 k 500.

Poids Mi-Lourds. - 1. Hennuyer, (78,4) Fac. Méd. Lille, 105 + 105 + 145 = 355 k ; 2. Damour, (80,6) Ec. Mét. EDF Gurcy-le-Châtel, 95 + 90 + 130 = 315 k ; 3. Martin, (79,2) Ec. Kinési. Lille, 87,5 + 100 + 120 = 307 k 500 ; 4. Dade, (79,8) ENSEP Paris, 82,5 + 97,5 + 120 = 300 k ; 5. Amet, (79,4) Fac. Sciences Lille, 85 + 90 + 115 = 290 k ; Non classé : Kessler, (77,3) ENIAM Paris.

Poids Lourds-Légers. - 1. Vincent, (87,8) Lyc. Et. Toulouse, 102,5 + 107,5 + 140 = 350 k ; 2. Michon, (88,5) Lyc. Et. Reims. 95 + 107,5 + 137,5 = 340 k ; 3. Lépée, (89,4) Lyc. Et. Pothier Orléans, 105 + 102,5 + 127,5 = 335 k ; Non classé : Chaze, (89,1) Ec. B.+Arts Marseille.

Poids Lourds. - 1. Drufin, (94,1) Lyc. Et. Pothier Orléans, 117,5 + 115 + 140 = 372 k 500 ; 2. Geymond, (94,8) Lyc. Decour Paris, 95 + 90 + 120 = 305 k

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveau Record du Monde Juniors

Poids Mi-Lourds. - Total Olympique : 127,500 + 125 + 152,500 = 405 k par K Nuotio (Finlande) le 24 Février 1963 à Haukivuori (Finlande).

Nouveaux Records du Monde

Poids Moyens. - Epaulé et jeté à deux bras : 171 k 500 et 172 k 500 par H. Zdrazila (Tchécoslovaquie) le 23 Février 1963 à Prague (Tchécoslovaquie).

Nouveaux Records de Corée du Nord

Poids Coqs. - Epaulé et Jeté à deux bras : 140 k 500 ; Total olympique : 90 - 90 - 140 = 320 k par Li Loon Chon.

Nouveaux Records d'U.R.S.S.

Poids Légers. Développé à deux bras : 136 k ; Arraché à deux bras : 131 k ; Total Olympique : 132,500 - 127,500 - 157,500 = 417 k 500 par S. Lopatin.

Nouveaux Records d'Autriche

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 117 k 500 par F. Isovits.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 127 k 500 par A. Kraxberger.

Nouveaux Records de Hongrie

Poids Plumes. - Epaulé et jeté à deux bras : 140 k par I. Foldi.

Poids Lourds Légers. - Arraché à deux bras : 142 k 500 ; Epaulé et jeté à deux bras : 177 k 500 ; Total Olympique 455 k par G. Toth.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 165 k par K Ecser.

Pologne bat Finlande 5 à 2 (Helsinki)

Poids Coqs. - B. Stepien, (Pologne) 92,5 + 85 + 115 = 292 k 500 ; A. Vehkonen, (Finlande) 277 k 500.

Poids Plumes. - H. Trebicki, (Pologne) 100 + 97,5 + 125 = 322 k 500 ; M. Muuka, (Finlande) 310 k.

Poids Légers. - R. Kozlowski, (Pologne) 115 + 105 + 140 = 360 k ; Kirjokivi, (Finlande) 335 k.

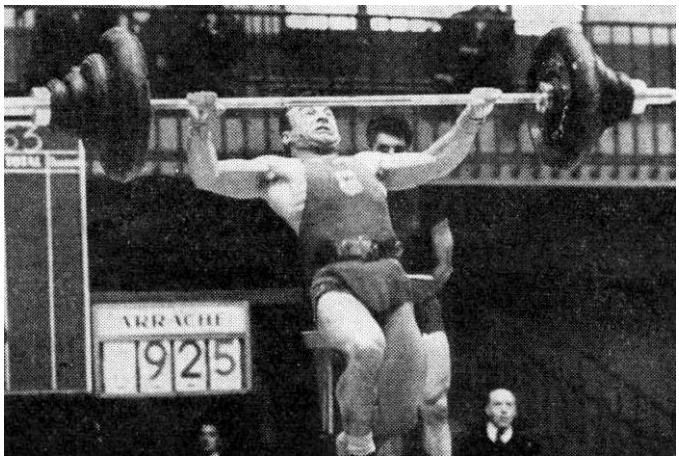

FULLA (France) adversaire de MANNIRONI au Match France-Italie tente en vain de réussir son 3e essai, à 92 k 500 de l'arraché à deux bras

(Photo « L'Équipe »)

Poids Moyens. - A. Pietruszek, (Pologne) 120 + 110 + 140 = 370 k.

Poids Mi-Lourds. - K Kangasniemi, (Finlande) 140 + 122,5 +155 = 417 k 500 ; J. Bochenek, (Pologne) 400 k.

Poids Lourds-Légers. - I. Palinski, (Pologne) 145 + 135 + 180 = 460 k ; J. Kailajarvi, (Finlande) 430 k.

Poids Lourds. - E. Makinen, (Finlande) 140 + 135 + 175 = 450 k ; V. Torbus, (Pologne) 405 k.

Pologne bat Finlande 4 à 2 (Töölö)

Poids Coqs. - B. Stepien, (Pologne) 95 + 85 + 110 = 290 k ; A. Vehkonen, (Finlande), 85 + 90 + 115 k = 290 k.

Poids Plumes. - H. Trebicki, (Pologne) 100 + 97,5 + 130 = 327 k 500 ; M. Muuka, (Finlande) 97,5 + 92,5 + 120 = 310 k.

Poids Légers. - M. Zielinski, (Pologne) 115 + 115 + 150 = 380 k ; M. Heiskanen, (Finlande) 107,5 + 95 + 127,5 = 330 k.

Poids Moyens. - T. Kare, (Finlande) 125 + 120 + 150 = 395 k ; A. Pietruszek, (Pologne) 120 + 115 + 140 = 375 k.

Poids Mi-Lourds. - J. Kailajarvi, (Finlande) 120 + 130 + 165 = 415 k ; J. Bochenek, (Pologne) 130 + 115 + 165 = 410 k.

Poids Lourds-Légers. - I. Palinski, (Pologne) 140 + 130 + 170 = 440 k ; J. Kailajarvi, (Finlande) 135 + 0 + 170.

Poids Lourds. - R. Suominen, (Finlande) 145 + 135 + 180 = 460 k ; V. Torbus, (Pologne) 140 + 110 + 160 = 410 k.

Pologne bat Japon 5 à 2

Poids Coqs. - Ichinoseki, (Japon) 97,5 + 102,5 + 130 = 330 k ; Stepien, (Pologne) 95 + 85 + 110 = 290 k.

Poids Plumes. - Trebicki, (Pologne) 100 + 95 + 125 = 320 k.

Poids Légers. - Kozlowski, (Pologne) 115 + 105 + 142,5 = 362 k 500 ; Kimura, (Japon) 110 + 105 + 140 = 355 k.

Poids Moyens. - Ouchi, (Japon) 127,5 + 122,5 + 152,5 = 402 k 500 ; Paprot, (Pologne) 0.

Poids Mi-Lourds. - Kaczkowski, (Pologne) 135 + 120 + 155 = 410 k ; Watanabe, (Japon) 115 + 120 + 155 = 390 k.

Poids Lourds-Légers. - Bochenek, (Pologne) 135 + 122,5 + 167,5 = 425 k ; Tsugioka, (Japon) 125 + 127,5 + 170 = 422 k 500.

Poids Lourds. - Slowinski, (Pologne) 130 + 120 + 155 = 405 k.

Meilleures Performances de Mongolie 1962

Poids Coqs. - H. Namsrai, 82,5 + 82,5 + 110 = 275 k ; B. Duudei, 75 + 80 + 110 = 265 k ; G. Bataa, 77,5 + 72,5 + 95 = 245 k.

Poids Plumes. - B. Tsegmid, 90 + 90 + 120 = 300 k ; S. Dashtseveg, 75 + 90 + 110 = 275 k ; T. Sambu, 80 + 85 + 110 = 275 k.

Poids Légers. - D. Dash, 92,5 + 95 + 125 = 312 k 500 ; D. Tsambahorloo, 95 + 90 + 120 = 305 k.

Poids Moyens. - D. Dash, 95 + 100 + 130 = 325 k.

Poids Mi-Lourds. - D. Damdin, 115 + 107,5 + 140 = 362 k 500.

Poids Lourds-Légers. - D. Damdin, 112,5 + 105 + 142,5 = 360 k.

Meilleures Performances de Bulgarie 1962

Poids Coqs. - V. Petkov 310 k, I. Nikolov 292 k 500, I. Zonev 290 k, R. Pashovsky 275 k, N. Nikolov 275 k, K Stoyanov 275 k, B. Dimitrov 275 k, J. Stoyanov 257 k 500, G. Todorov 245 k, S. Uzunov 242 k 500.

Poids Plumes. - V. Petkov 330 k, Z. Koev 312 k 500, E. Koprinkov 312 k 500, L. Atanasov 300 k, M. Ganchev 285 k, N. Shalamanov 285 k, L. Kolev 270 k, T. Shopov 255 k, A. Rakovski 240 k, S. Ivanov 235 k.

Poids Légers. - V. Konarov 370 k, K Yankov 367 k 500, I. Babachev 350 k, I. Yordanov 345 k, S. Kanelov 342 k 500, M. Korov 330 k, B. Petrov 327 k 500, I. Stoykov 315 k, K Dimitrov 285 k, K Lichev 285 k.

Poids Moyens. - S. Penchev 377 k 500, M. Abadiev 372 k 500, N. Stanislavov 370 k, I. Chervenakov 370 k, K Assenov 365 k, A. Anguelov 350 k, N. Kenderliev 347 k 500, L. Nakov 342 k 500, I. Dilov 330 k, A. Krastev 325 k.

Poids Mi-Lourds. - À. Uzunov 370 k, M. Milushev 365 k, K Malchinikolov 362 k 500, S. Petkov 355 k, O. Nikolov 342 k 500, Y. Ranguelov 325 k, K. Kiosev 315 k, L. Tsvetanov 305 k, K. Tonov 300 k, M. Velikov 295 k.

Poids Lourds-Légers. - P. Tachev 450 k, V. Savov 420 k, A. Batchiski 365 k, A. Petrakov 365 k, K Khristov 350 k, G. Borissov 330 k, S. Kolov 330 k, I. Petrov 315 k, P. Anguelov 310 k, P. Gueorguiev 275 k.

Poids Lourds. - I. Veselinov 470 k, K Assenov 405 k, V. Vitanov 395 k, P. Pavlov 357 k 500, M. Guerguov 337 k 500, Z. Samokovliev 320 k, I. Petrov 287 k 500, S. Khristov 275 k, G. Gueorguiev 260 k, D. Donchev 247 k 500.

Championnats Juniors de Pologne

Poids Coqs. - Gniadek, 65 + 80 + 110 = 255 k ; Rozol, 80 + 72,5 + 100 = 252 k 500 ; Imiolczyk, 75 + 75 + 95 = 245 k.

Poids Plumes. - Rychter, 85 + 85 + 122,5 = 292 k 500 ; Uscilo, 87,5 + 87,5 + 110 = 285 k ; Orlovski, 80 + 85 + 112,5 = 277 k 500.

Poids Légers. - Bozynski, 92,5 + 102,5 + 132,5 = 327 k 500 ; Koseda, 102,5 + 92,5 + 125 = 320 k ; Polakiewicz, 102,5 + 97,5 + 120 = 320 k.

Poids Moyens. - Pietruszek, 130 + 115 + 145 = 390 k ; Debek, 100 + 105 + 130 = 335 k ; Régula, 102,5 + 95 + 125 = 322 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Ozimek, 110 + 115 + 145 = 370 k ; Marchewka, 107,5 + 100 + 135 = 342 k 500 ; Biziuk, 107,5 + 100 + 125 = 332 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Kopczewski, 95 + 110 + 140 = 345 k ; Bury, 110 + 97,5 + 130 = 337 k 500 ; Piatek, 107,5 + 100 + 127,5 = 335 k

Poids Lourds. - Kiciwiez, 302 k 500 ; Luba, 297 k 500.

Junior Club Champions. - 1. Mazowsze, 58 points 2. Katowice, 34 points 3. Krakow, 9 points.

Championnat de Belgique 1963 à Liège « Salle Éden »

Poids Coqs. - 1. Meyers (55,5) Anvers, 80 + 72,5 + 100 = 252 k 500.

Poids Plumes. - 1. Bogaerts (59) Anvers, 85 + 82,5 + 110 = 277 k 500 ; 2. Loncke (60) Flandres, 85 + 80 + 105 = 270 k ; 3. De Leu (59,2) Flandres, 75 + 75 + 95 = 245 k ; 4. Verspeelt (59,7) Flandres, 72 + 75 + 97 = 245 k

Poids Légers. - 1. V. Belleghem (67,5) Flandres, 100 + 90 + 122,5 = 312 k 500 ; 2. Dekoster (66,3) Brabant, 82 + 82,5 + 112,5 = 277 k 500 ; 3. Van Loock (66,6) Liège, 85 + 82,5 + 107,5 = 275 k ; 4. Nysenholc (66,3) Brabant, 95 + 75 + 102,5 = 272 k 500 ; 5. Callewaert (67,2) Anvers, 85 + 80 + 102,5 = 267 k 500.

Poids Moyens. - 1. Haeyen C. (73) Flandres, 117,5 + 100 + 135 = 352 k 500 ; 2. Verplancke (74,4) Flandres, 110 + 97,5 + 127,5 = 335 k ; 3. Weinberg (74,1) Liège, 95 + 92,5 + 120 = 307 k 500 ; 4. V.D. Casteele (71,6) Flandres, 80 + 85 + 112,5 = 277 k 500.

Poids Mi-Lourds. - 1. Wisure (82,1) Flandres, 107,5 + 105 + 130 = 342 k 500 ; 2. Speybroeck (81,3) Flandres, 112,5 + 97,5 + 130 = 340 k ; 3. Zuttermann (81) Flandres, 97,5 + 105 + 135 = 337 k 500 ; 4. Chauveheid (81,6) Brabant, 107,5 + 97,5 + 115 = 320 k ; 5. Couck L. (79,8) Flandres 92,5 + 95 + 130 = 317 k 500.

Poids Lourds-Légers. - 1. Cours G. (85,4) Flandres, 110 + 102,5 + 135 = 347 k 500 ; 2. Nuytten (82,8) Flandres, 90 + 100 + 127,5 = 317 k 500 ; 3. V.D. Stappen (87,1) Brabant, 120 + 92,5.

Poids Lourds. - 1. Reding S. (110) Brabant, 145 + 115 + 155 = 415 k ; 2. Fauquez (91,3) Hainaut, 107,5 + 92,5 + 125 = 325 k ; 3. Samijn (98,3) Limbourg, 102, + 87,5.

◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈

La F.F.H.C. procède actuellement au renouvellement de toutes les cartes délivrées par elle :

- **Membre du Comité de Direction ;**
- **Arbitre Fédéral ;**
- **Arbitre Régional ;**
- **Athlète International.**

Seules les cartes de Moniteur d'Haltérophilie restent valables.

Prière aux ayants droit de retourner leur ancienne carte à la F.F.H.C., 10, Rue Saint-Marc, à Paris, accompagnée d'une photographie, format de la carte d'identité.

◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈◈

❑❒❑❒❑❒

Les Championnats de France 1963

Les Championnats de France n'ont pas eu lieu cette année dans leur cadre habituel - le Gymnase Voltaire - mais au Gymnase Municipal de la Bidassoa. Installée comme un théâtre, cette salle offre moins d'espace aux compétiteurs mais permet, par un éclairage localisé sur le plateau, de mieux fixer l'attention des spectateurs. L'ambiance est, de ce fait, favorable aux records et la plupart des titulaires de l'Équipe de France se sont employés, presque toujours avec succès, à améliorer les records nationaux.

Le Samedi après-midi, à 14 h. 30, les Poids Coqs, Plumes, Légers, Juniors se présentent sur le plateau. En Coqs, Marchal, de Lunéville, actuellement militaire au Bataillon de Joinville, s'assure une confortable victoire avec 252 k 500, en réussissant huit essais sur neuf ; il améliore ainsi de 5 k son record personnel, mais en prenant conscience de ses réelles possibilités, il peut encore s'améliorer notablement.

Classé 2e avec 235 k, Heyraud, de Vénissieux, montre également d'excellentes qualités physiques, mais il manque encore de métier. Coronel et Duflot se classent respectivement 3e et 4e avec 225 k. Ces deux garçons sont extrêmement grands pour des poids Coqs et feront d'excellents haltérophiles en prenant plusieurs kilos de muscles.

En Plumes, Houssais, de Nantes, réussit l'excellent total de 267 k 500, devançant Enadan, de Dreux, de 25 k. Très volontaire, doué de bonnes qualités physiques, Houssais devra, lui aussi, prendre des kilos de muscles pour atteindre la classe supérieure.

En Légers, le match entre les deux athlètes du Bataillon de Joinville, Bertin et Beekhuizen, est beaucoup plus disputé. En prenant 97 k 500, Beekhuizen prend un net avantage de 7 k 500 sur Bertin, puis fait jeu égal à l'arraché avec 92 k 500. Au jeté, il assure ses deux premiers essais à 112 k 500 et 117 k 500, avant de manquer 120 k pour totaliser 307 k 500. Bertin tente vainement 125 k, mais réalise cependant le bon total de 297 k 500. Beekhuizen est donc une nouvelle fois Champion de France et ce, malgré un grave épanchement de synovie dans le genou qui, quelques semaines avant la compétition, l'obligea à reprendre le style en fente. Bertin le suit de très près et peut le rejoindre avec un entraînement bien suivi.

Les catégories Moyens, Mi-Lourds, Lourds Légers et Lourds sont ensuite rassemblées sur un même plateau, soit 13 athlètes en tout. Ce groupement des catégories permet certes un déroulement plus rapide de l'épreuve, mais trouble le spectateur qui ne peut pas toujours suivre les luttes que se livrent des athlètes de la même catégorie.

En Moyens, en dehors de Trudel, nous retrouvons les qualifiés du Critérium National : Houin, Gouverneur, Colucci et Cancigh. Trudel est très supérieur à ses adversaires, il développe 107 k 500, arrache la même barre puis épaule 130 et 140 k avec une « très légère flexion des genoux », avant de manquer 142 k 500 au jeté. Il ne paraît pas au mieux de sa condition physique, mais réalise cependant un excellent total de 355 k.

Derrière lui, la lutte est sévère entre Gouverneur de Monaco et Houin de Toul. En poussant 112 k 500, Gouverneur prend 15 k à son adversaire, mais celui-ci reprend 7 k 500 dans chacun des mouvements de détente pour s'octroyer la 2e place, ayant l'avantage du poids de corps. Ces deux athlètes totalisent 327 k 500 et distancent Colucci (310) et Cancigh (302 k 500) qui, impressionnés par l'importance de la compétition, manquent la plupart de leurs essais.

RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS 1963

Samedi 27 Avril 1963, à 14 h. 30, au Gymnase de la Bidassoa, à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 225 k)						
1. MARCHAL	54 k 800	Club Halt. Lunéville	77,500	72,500	102,500	252 k 500
2. HEYRAUD	55 k 200	A.S. Chem. Vénissieux	70, -	75, -	90, -	235 k
3. CORONEL	54 k 800	Sté Athl. Montmartroise	65, -	72,500	87,500	225 k
4. DUFLOT	55 k 500	S.C. Tête de Cheval	75, -	65, -	85, -	225 k
Poids Plumes (minima 245 k)						
1. HOUSSAIS	58 k 900	A.S. Sap.-Pomp. Nantes	80, -	80, -	107,500	267 k 500
2. ENADAN	60 k	Dreux Athlétic Club	80, -	70, -	92,500	242 k 500
Poids Légers (minima 275 k)						
1. BEEKHUIZEN	66 k 800	Club Halt. Lunéville	97,500	92,500	117,500	307 k 500
2. BERTIN	66 k 700	Patron. St-Etienne Rennes	90, -	92,500	115, -	297 k 500
Poids Moyens (minima 290 k)						
1. TRUDEL	74 k	A.S. Lill. Int. Entrepr.	107,500	107,500	140, -	355 k
2. HOUIN	73 k 900	Union Sportive Toul	97,500	97,500	132,500	327 k 500
3. GOUVERNEUR	74 k 400	Assoc. Sp. Monaco	112,500	90, -	125, -	327 k 500
4. COLUCCI	72 k 400	Sport. Club Navis	95, -	95, -	120, -	310 k
5. CANCIGH	71 k 600	La Montluçonnaise	95, -	85, -	122,500	302.k- 500
Poids Mi-Lourds (minima 305 k)						
1. MAUGER	77 k 800	Halt. Cl. Douaisien	105, -	105, -	137,500	347 k 500
2. SERY	79 k 100	Club Gondolo Sportif	110, -	102,500	135, -	347 k 500
3. DEJONGHE	76 k 600	A.S. Électricité Lille	100, -	97,500	137,500	335 k
4. MANZANERA	77 k 300	.-Athl. Cl. Montpelliérain	100, -	90, -	125, -	315 k
Poids Lourds Légers (minima 320 k)						
1. MICHON	87 k 100	Club Cult. Reims	97,500	115, -	145, -	357 k 500
2. FERT	89 k 100	U.S. Métro-Transports	100, -	105, -	125, -	330 k
3. STEINER	85 k 200	Sté H. et C. Haguenau	100, -	90, -	130, -	320 k
Poids Lourds (minima 335 k)						
1. VINCENT H.	90 k 700	A.C. Montpelliérain	102,500	110, -	147,500	360 k

Hors match, Gouverneur établit un nouveau record du développé à 115 k.

Avec les Mi-Lourds, nous assistons une nouvelle fois à une très belle lutte entre deux athlètes du Bataillon : Séry et Mauger, auxquels viennent se joindre le Lillois Dejonghe et le Montpelliérain Manzanera. Séry prend nettement l'avantage au développé avec 110 k contre 105 k pour Mauger et 100 k pour Dejonghe et Manzanera, mais Mauger regagne 2 k 500 à l'arraché avec 105 contre 102,500, tandis que Dejonghe est maintenant hors course en manquant 102,500 et 107,500.

Séry tire 130 k puis 135 k mais Mauger reprend l'avantage avec 130 k et 137 k 500, les deux athlètes manquant ensuite 140 k Mauger remporte le titre avec 347 k 500 devant Séry, même total, et Dejonghe 335 .k Ces trois hommes sont de valeur sensiblement équivalente et Dejonghe aurait certainement réalisé un total très proche de celui des deux premiers avec une meilleure réussite à l'arraché. Manzanera se classe 4e avec 315 k et devra travailler ses exercices de détente pour se hisser au même niveau que les trois autres athlètes.

Dans la catégorie Lourds Légers, Michon est très supérieur à ses adversaires quoique plus faible au développé. Il doit s'y reprendre à trois fois pour pousser 97 k 500, tandis que Fert et Steiner réussissent 100 k. Son arraché est, par contre, impeccable : 107 k 500, 112 k 500 et 115 k, dans un style en flexion irréprochable.

Avec 105 k au 2e essai, Fert de l'U.S. Métro, s'assure un net avantage sur Steiner qui reste sur son 1er essai à 90 k. Au jeté, Michon donne une nouvelle fois des émotions aux spectateurs et à son entraîneur en manquant deux fois 145 k il ne réussit cette barre qu'au troisième essai, totalisant 357 k 500. Fert se classe second avec 330 k, devant Steiner 320 k

En Lourds, Vincent s'attribue le titre sans livrer de lutte, étant le seul concurrent.

Il réalise cependant le bon total de 360 k. Hors compétition, Michon et Vincent tentent 151 k mais, malgré un bel épaulé en flexion, manquent cette charge au jeté.

Voilà donc des performances encourageantes car, si la relève est loin d'être assurée par les seconds des champions de France, certains de nos juniors montrent de telles qualités que nous pouvons envisager l'avenir avec plus d'optimisme.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1963

Samedi 27 et Dimanche 28 Avril 1963, au Gymnase de la Bidassoa, à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (minima 247 k 500)						
1. MEURAT	55 k 800	A.S. Lilloise In. Ent.	95, -	92,500	112,500	300 k
2. SGARAMELLA	55 k 700	Sporting Club Navis	87,500	85, -	110, -	282 k 500
3. GARAÏOS	56 k	A.S.P.T.T. St-Denis-Réun.	80, -	85, -	105, -	270 k
4. CHARTRAIN	55 k 400	Stade Porte Normande	80, -	75, -	100, -	255 k
Poids Plumes (minima 267 k 500)						
1. FULLA	59 k 800	Club Gondolo Sportif	105, -	90, -	125, -	320 k
2. HENRY	59 k 400	Club Sp. Minist. Finances	92,500	90, -	110, -	292 k 500
3. FOUGERET	58 k 700	Royan Océan Club	87,500	85, -	110, -	282 k 500
4. SANDEAUX	59 k 900	Ath. Cl. Montpelliérain	85, -	77,500	107,500	270 k
N. Cl. ROUCHEL	59 k 800	Cl. Halt. Lunéville	80, -	0, -	105, -	–
Poids Légers (minima 297 k 500)						
1. GERBER	67 k 500	Esso-Sports	115, -	107,500	137,500	360 k
2. PALLY	65 k 700	APECA Ile Réunion	102,500	90, -	125, -	317 k 500
3. NOIRIEL	66 k 600	A.S.P.T.T. Strasbourg	97,500	97,500	120, -	315 k
4. HANSMETZGER	67 k 400 i	CI. Ath. Nantais	102,500	92,500	117,500	312 k 500
N. Cl. LEDROIT	65 k 900	Athl. Cl. St-Maurien	100, -	0, -	–	–
Poids Moyens (minima 315 k)						
1. MAIER	74 k 600	Union Roubaisienne	125, -	125, -	160, -	410 k
2. BATTAGLIA	74 k 600	Assoc. Sp. Monaco	112,500	115, -	155, -	382 k 500
3. SABLE	74 k 300	Ath. Cl. Montpelliérain	107,500	97,500	137,500	342 k 500
4. CHATALOVA	73 k 500	A.S. Tramways Lille	100, -	112.500	127,500	340 k
5. TECKMAN	74 k 400	Maison Jeunes Narbonne	105, -	97,500	130, -	332 k 500
Poids Mi-Lourds (minima 330 k)						
1. PATERNI	78 k 100	Club Gondolo Sportif	135, -	122,500	165, -	422 k 500
2. SATOUF	82 k	Olympic Pontois	110, -	105, -	150, -	365 k
3. CZAPLICKI	78 k 700	A.S. Lilloise Int. Entr.	115, -	107,500	140, -	362 k 500
4. GAIOTTI	77 k 800	Toulouse Électrogaz Club	112,500	105, -	135, -	352.k 500
5. MARCHAL	79 k 700	Athl. Club Montpelliérain	105, -	100, -	135, -	340 k
Poids Lourds Légers (minima 345 k)						
1. VINCENT F	89 k 300	Athl. Club Montpelliérain	125, -	135, -	165, -	425 k
2. LEFEVRE	86 k 500	Club Ath. Rosendaël	120, -	107,500	140, -	367 k 500
3. LAGNEAU	88 k 800	Sté Athl. Enghien	117,500	107,500	140, -	365 k
4. SINGER	89 k 400	L'Audomaroise	115, -	105, -	135, -	355 k
5. CAPDEVILLE	89 k 200	Sporting Cl. Neuilly	115, -	100, -	130, -	345 k
Poids Lourds (minima 365 k)						
1. FOULETIER	95 k	La Française de Lyon	132,500	135, -	170, -	437 k 500
2. HERBAUX	102 k 600	A.S. Tramways Lille	127,500	115, -	150, -	392 k 500
3. REMY	108 k 500	Haltérophile Cl. Nice	125, -	110, -	150, -	385 k
4. LACHAUME	97 k 200	Club Sportif Meaux	125, -	110, -	145, -	380 k
5. LÉVECQ	92 k 300	Sp. Cl. Tête de Cheval	110, -	115, -	150, -	375 k

Après une pose de deux heures, la compétition reprend à 20 h. 30 avec la catégorie des Poids Coqs Seniors. Meurat est .très nettement favori et l'intérêt réside surtout dans ses tentatives de records et aussi dans la lutte que doivent se livrer Garaïos, de l'Ile de la Réunion, et Sgaramella, Chartrain, de Vernon, étant quelque peu distancé.

Au développé, Garaïos reste sur son premier essai à 80 k tandis que Sgaramella réussit ses trois essais et réalise 87 k 500. Meurat démarre avec cette charge puis égale une nouvelle fois son record de France avec 95 k A l'arraché, Garaïos et Sgaramella font jeu égal avec 85 k tandis que Meurat réussit une nouvelle fois toutes ses tentatives avec 85, 90, 92,500. Le record du total semble donc, ce soir, à sa portée. Au jeté, les trois hommes commencent à 105 k, mais Garaïos manque ses essais suivants, tandis que Sgaramella, en jetant 110 k, confirme une excellente progression.

Meurat jette aisément 112 k 500, pour améliorer une nouvelle fois le record de France du total et atteindre le chiffre de 300 k. Il demande ensuite 122 k 500 et exécute un beau tirage qui prouve que cette charge sera à sa portée dans un avenir assez proche. Voilà donc le premier homme de l'équipe de France en excellente condition et prêt à affronter les prochains matches internationaux.

Sgaramella se classe deuxième avec 282 k 500 tandis que Garaïos doit se contenter de la troisième place avec un total de 270 k Ces deux hommes peuvent s'améliorer considérablement et les 300 k me paraissent à leur portée, peut-être même dans le courant de la prochaine saison. Classé quatrième, Chartrain n'avait malheureusement pas d'adversaires à sa portée et a dû lutter avec lui-même pour réaliser 255 k

Les cinq Poids Moyens prennent maintenant possession du plateau. Comme Meurat, Maier ne peut être inquiété et Battaglia de Monaco, en grosse progression, doit s'assurer la 2e place. Derrière eux, Sablé de Montpellier, Chatalova de Lille, et Teckman de Narbonne, doivent se livrer une lutte sévère pour s'attribuer la 3e place.

Au développé, Maier pousse parfaitement ses deux premiers essais avec 120 et 125 k, mais ne tient pas les 127 k 500. Battaglia réussit aisément son 3e essai à 112 k 500 et devance ainsi Sablé 107 k 500, Teckman 105 k et Chatalova 100 k.

A l'arraché, Maier suit la même progression qu'au développé et réussit les mêmes charges, soit 120 k et 125 k. Chatalova fait presque jeu égal avec Battaglia 105 - 110 - 112,500 contre 105 - 110 - 115. Tous deux démontrent un style parfaitement au point de l'arraché en flexion. Sablé et Teckman restent à 97 k 500.

Maier est évidemment le plus fort à l'épaulé-jeté, mais il est, dans ce mouvement, très sérieusement accroché par Battaglia : ce dernier réussit trois magnifiques mouvements avec 145 - 152,500 et 155 k et la facilité avec laquelle il se relève de l'épaulé en flexion est réellement étonnante.

Maier tire sur 155 et 160 k, mais doit reprendre cette dernière charge, ayant manqué le jeté au 2e essai. La lutte se circonscrit autour de Chatalova et de Sablé Chatalova reste sur son premier essai à 127 k, 500 et Sablé après 125 et 130 k réussit 137 k 500 pour s'octroyer la 3e place.

Maier est donc une nouvelle fois Champion de France et son total de 410 k lui permet d'espérer obtenir le vase de Sèvres, attribué, je le rappelle, à l'athlète ayant réalisé le total dont la différence avec les minima des Championnats de France est la plus forte. Battaglia se classe 2e avec 382 k 500 ; il atteint ainsi la classe internationale et peut maintenant viser les... 400 k ! La lutte a été sévère pour la 3e place et Sablé remporte celle-ci avec 342 k 500 devant Chatalova 4e avec 340 k et Teckman 5e avec 332 k 500.

Cinq concurrents sont opposés dans la catégorie des Mi-Lourds, mais Paterni, tout comme les autres titulaires de l'Équipe de France, ne peut laisser échapper le titre. Nous regrettons l'absence de Constantinian en gros progrès cette année, mais Czaplicki, Satouf, Marchal et Gaiotti doivent se livrer de belles luttes.

Au poids de 78 k, Paterni est extrêmement puissant, il pousse parfaitement 127 k 500 et 135 k, mais ne peut tenir les 140 k. Derrière lui Czaplicki, Satouf et Marchal restent sur leur premier essai avec respectivement 115, 110 et 105 k Gaiotti, par contre, réussit ses trois essais avec 105 - 110 et 112 k 500.

G. LAMBERT

(A suivre)

Prochains Stages d'Haltérophilie 1963

Dates	Qualité Lieux	Nombre des Stagiaires	de places
19 au 31 Août	C.R.E.P.S. de Voiron	Sélectionnés du Champ. du Monde	7
26 au 31 Août	C.R.E.P.S. de Voiron	Scol. et Univ. des Clubs F.F.H.C.	10
7 au 12 Octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
4 au 9 Novembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs	10
2 au 7 Décembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs	10

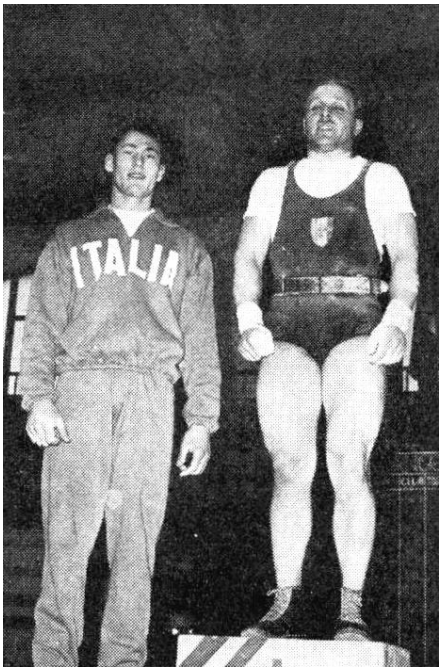

Rolf MAIR (France)

a triomphé aisément du jeune CORRADINI au Match France-Italie « A ». (Photo « L'Équipe »)

Le Match France-Bulgarie

Avec ses champions chevronnés, tels Vesselinov, Tatchev et Nikolov, l'Équipe de Bulgarie se présente comme une formation particulièrement redoutable. Pourtant, sachant tous les équipiers de l'équipe de France dans une forme ascendante, nous espérions pouvoir tenir tête à cette excellente équipe et peut-être même la battre sur un score de 4 à 3.

Dès la catégorie des Coqs, la lutte est sévère car si Meurat est distancé au développé de 7 k 500 (92 k 500 contre 100 k à Nikolov), il rattrape 2 k 500 à l'arraché avec 90 contre 87 k 500. Au jeté, les deux hommes épaulent 117 k 500, mais seul le Bulgare peut les jeter. Meurat est battu, mais, avec un total de 297 k 500, il égale une nouvelle fois son propre record de France. Le petit bulgare totalise 7 k 500 de plus et s'affirme comme une valeur sûre car, en réussissant son dernier essai au jeté avec 122 k 500, il aurait totalisé 310 k

Avec les Poids Plumes, la lutte est encore plus sévère et Pierre Fulla, notre représentant, prend, dès le développé, 10 k d'avance sur son adversaire Petkov en établissant avec 105 k un nouveau record de France. Son arraché est encore loin d'être au point techniquement, car il doit se contenter de son premier essai à 85 k. Le Bulgare est, par contre, extrêmement fort dans ce mouvement et réussit 102 k 500 dans un très beau style en flexion. Les deux hommes font ensuite jeu égal au jeté avec 127 k 500 et quoique battu de 7 k 500, Fulla améliore son record de France du total en le portant à 317 k 500.

Après sa contre-performance de France- Italie, nous ne pouvons, dans la catégorie Légers, envisager une victoire française avec Roger Gerber. Mais Gerber semble avoir trouvé un nouveau mordant ; il prend l'avantage au développé sur le Bulgare Jankov avec 115 k contre 110 k, et fait jeu égal avec celui-ci à l'arraché avec 107 k 500. Au jeté, il réussit aisément 130 à 135 k, mais souffrant d'une douleur à la cuisse, manque 137 k 500. Le Bulgare Jankov est extrêmement fort dans ce mouvement et, après s'être assuré la victoire avec 135 et 140 k, il améliore le record de Bulgarie avec un formidable jeté à 150 k Avec cette dernière charge, il totalise 367 k 500 et devance Gerber de 10 k, donnant une troisième victoire à la Bulgarie qui mène donc devant la France par 3 à 0. Malgré l'excellent comportement des représentants français, la victoire par équipe

paraît fortement compromise car, avec le Poids Lourd Vesselinov, les Bulgares peuvent s'assurer une quatrième victoire.

Avec Maier en Poids Moyens et Paterni en Mi-Lourds, l'Équipe de France est assurée d'obtenir deux victoires, comme au match France- Italie. Avec un excellent troisième essai à 127 k 500, Maier prend un avantage de 12 k 500 sur le Bulgare Konarov, tandis que le « petit » Mi-Lourd Paterni - 76 k 600 - prend, avec 135 k, un avantage de 15 k sur le jeune Bulgare Pentchev. A l'arraché, Paterni et Pentchev font jeu égal avec 115 et 120 k, mais seul Paterni réussit 122 k 500 - barre qu'il n'a pas réussie depuis très longtemps - tandis que le Bulgare manque 125 k. Les deux poids Moyens partent à 120 k et exécutent tous les deux un très beau mouvement. A 125 k, Konarov récidive, mais Maier, souffrant d'une épaule, manque deux fois cette charge. Avec 130 k, le Bulgare Konarov tente d'établir un nouveau record bulgare il exécute un magnifique arraché en flexion, mais... perd l'équilibre. Malgré cet échec, cette performance est extrêmement méritoire si l'on tient compte du fait que Konarov ne pèse que 70 k 800 !!! Extrêmement fort à l'arraché, Konarov demande... 140 k pour son premier essai au jeté (!!) avant de manquer 150 et 152 k 500.

Comme Maier, Paterni assure un premier essai à 150 k, puis jette 160 k avant de manquer 165 k. Avec 407 k 500, Maier s'assure une nette victoire devant Konarov - 380 k - tandis que Paterni, en totalisant 417 k 500, approche de très près le record du total des Mi-Lourds qu'il détient avec 420 k et ce, au poids de corps de 76 k 600.

Pour Vincent, le Lourd-Léger bulgare Tatchev est un adversaire extrêmement redoutable qui aurait été crédité d'un total de 450 k. Quant au poids lourd Vesselinov, adversaire de Fouletier, il assure régulièrement des totaux supérieurs à 450 k. Les chances françaises paraissent donc minimes.

Au développé, les Bulgares affirment leur supériorité. Tatchev pousse 130 et 140 k avant de manquer 145 k, puis 150 k hors compétition. Il prend 12 k 500 d'avance sur Vincent. Vesselinov prend un avantage de 25 k sur Fouletier en poussant 150 k. Le deuxième mouvement, par contre, marque un net retour des Français .Avec 132 k 500, Vincent reprend 7 k 500 tandis que Fouletier, en établissant un nouveau record à 137 k 500, surclasse Vesselinov de 17 k 500.

A l'issue des deux premiers mouvements, Vincent n'a donc plus que 5 k de retard sur Tatchev et Fouletier 7 k 500 sur Vesselinov.

Avec 157 k 500, Vincent commence le premier, suivi, avec 160 k, par Tatchev et Fouletier. Vesselinov jette 165 k au premier essai, imité par Tatchev et Fouletier, mais Vincent se déséquilibre et ne peut épauler. Sa dernière chance de victoire est donc de prendre 170 k en espérant que le bulgare manque son 3e essai. Vincent épaule cette charge avec une relative facilité et maintient parfaitement le jeté. Il totalise donc 430 k - autant que le Bulgare - mais possède l'avantage du poids de corps. Tatchev tente la même charge, mais ne peut la tenir. Vincent donne donc à la France une 3e et magnifique victoire.

Pour son 3e essai. Fouletier tente 172 k 500 afin de rejoindre Vesselinov, mais malgré un très bel effort, il ne peut engager ses coudes à l'épaulé et doit laisser retomber la barre. Vesselinov tire ensuite sur 180 k, épaule avec une relative facilité mais manque le jeté. Il totalise 442 k 500, total assez faible pour lui, et devance Jean-Paul Fouletier qui montre qu'il peut atteindre prochainement des totaux de cet ordre.

La France est donc battue par la Bulgarie par 4 victoires à 3, mais aucun des athlètes français n'est surclassé par les Bulgares : ils ont, tous, donné le meilleur d'eux-mêmes pour améliorer une nouvelle fois dans de fortes proportions le meilleur total de l'équipe de France. Il est tout à fait remarquable que ce total excède celui de l'équipe bulgare de 10 k, prouvant l'excellente homogénéité de l'équipe de France.

Ce match France-Bulgarie marque donc une nouvelle étape dans la progression de nos champions internationaux, car 5 des 7 rencontres étaient particulièrement équilibrées presque tous les athlètes de cette compétition ont dû se battre et offrir ainsi un très beau spectacle aux amateurs de ce sport magnifique.

Georges LAMBERT.

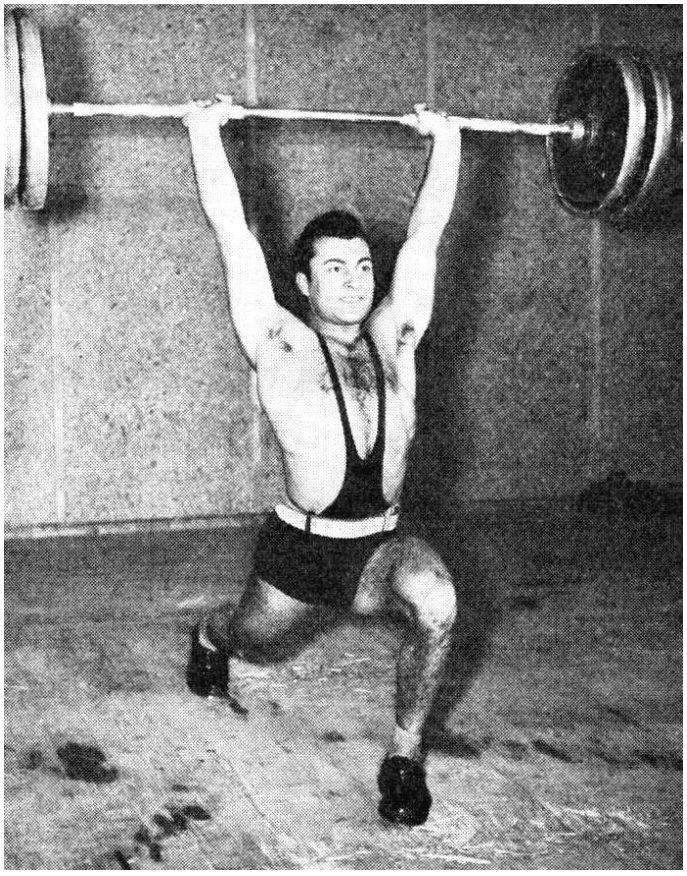

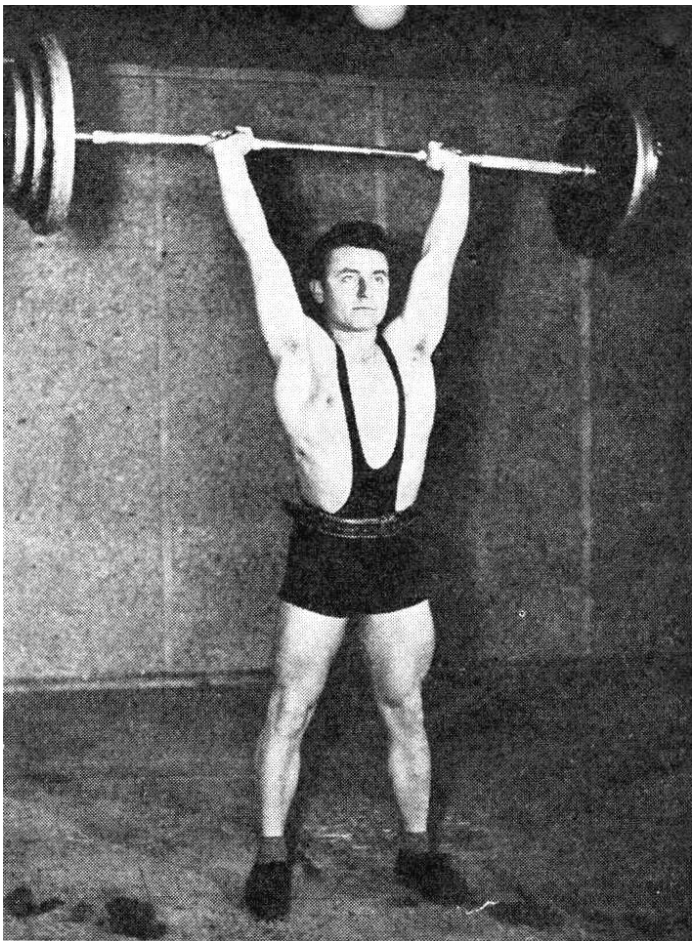

Au Match France-Bulgarie

P. TATCHEV (Lourd Léger) fut l'adversaire malheureux de François VINCENT, tandis que son camarade K. JANKOV triomphait de Roger GERBER en Poids Légers.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

Les nominations d'Arbitres Régionaux

Il est rappelé qu'aucune nomination d'un Arbitre régional n'est valable sans homologation préalable du Bureau de la F.F.H.C.

La demande d'homologation présentée par le Comité régional intéressé doit préciser que le candidat est bien dans les conditions requises, c'est-à-dire :

1) Être Français ;
2) Être âgé de 27 ans au minimum ;
3) Avoir pratiqué l'haltérophilie pendant au moins cinq ans ;
4) Avoir passé les épreuves de l'examen devant trois arbitres fédéraux.

Un arbitre régional peut poser sa candidature d'arbitre fédéral trois ans après sa nomination.

***

Championnat de Seine-et-Oise

Challenge René Recordon

C'est à Rueil que revenait l'honneur d'organiser le Championnat de Seine-et- Oise créé il y a quelques années par notre regretté camarade René Recordon, fondateur de la Société Athlétique d'Enghien, club à la tête duquel MM. Fiolle, Vassilian et Benoit continuent de se dévouer.

Se trouvaient sur le plateau au début de cette épreuve les clubs de Seine-et-Oise : A.S. Mantaise, S.A. Enghien, E.S. Villeneuve et le Rueil Athlétic Club, ainsi que de nombreux athlètes domiciliés dans ce département. Très bien mise en route par MM. Pivoteau et Neus, cette compétition fut très agréable à suivre.

Voici les résultats :

Poids Coqs. - 1. Guipon (A.P.S.A.P.) 230 k ; 2. Sarkissian (A.S.M.) 207 k 500.

Poids Plumes. - 1. Lanux Roger (A.S. M.) 220 k ; 2. Fourrier (S.A.E.) 210 k

Légers. - 1. Trouillon (A.S.M.) 292 k 500 ; 2. Lanux Claude (A.S.M.) 265 k ; 3. Prigent (S.C.N.) 262 k 500 ; 4. Lagneau (S.A.E.) 262 k 500 ; 5. Delouvée (E.S.V.) 250 k ; 6. Bannick (U.S.M.T.) 242 k 500.

Poids Moyens. - 1. Fouilleul (S.A.E.) 312 k 500 ; 2. Fabry (S.M.M.) 297 k 500 ; 3. Charpentier (A.S.M.) 285 k ; 4. Neus (R.A.C.) 260 k ; 5. Dobrova (U.S.M.T.) 255 k ; 6. Zemb (R.A.C.) 250 k ; 7. Spadi (R.A.C.) 227 k 500 ; 8. Foucart (R.A.C.) 200 k

Poids Mi-Lourds. - 1. Guezelou (A.S. M.) 302 k 500 ; 2. Rollin (S.C.N.) 297 k 500 ; 3. Conil (A.S.M.) 295 k ; 4. Lesur (A.S.M.) 287 k 500 ; 5. Alvarez (R.A.C.) 275 k ; 6. Hazet (A.S.M.) 272 k 500 ; 7. Cosson (S.A.E.) 260 k ; 8. Van Haaften (S.A.E.) 237 k 500.

Lourds-Légers. - 1. Lagneau (S.A.E.) = 362 k 500 ; 2. Bridier (A.S.M.) 317 k 500.

Poids Lourds. - 1. Schmitt (E.S.V.) 307 k 500.

Le classement pour le Challenge Recordon a donné à l'A.S. Mantaise la victoire devant le S.A. d'Enghien, l'E.S. Villeneuvoise et le Rueil A.C.

Une coupe pour le meilleur styliste a été attribuée à Fouilleul (Société Athlétique d'Enghien) qui a réussi un très beau total.

A. ROUSSAUX.

***

COMITE DE LORRAINE

Composition du Bureau 1963

Président : M. Célestin Bovi ; Vice-présidents : MM. Chambon, Malenfert, Cuisenier ; Secrétaire Général Trésorier : M. Truc ; Membres : MM. Mandorla, Clausse, Savonnière.

Commission Technique : MM. Malenfert, Cuisenier, Chambon, Mandorla, Truc, di Cesare.

Commissaires aux Comptes : MM. Misson et Mangin.

***

COMITE DE CHAMPAGNE

Composition du Bureau 1963

Président : M. Henri Viet ; Vice-présidents : MM. Robert, Charlier, T. Drion ; Secrétaire : M. Jacques Lévy ; Secrétaire adjoint : M. Robert ; Trésorier : M. Routchenko ; Trésorier adjoint : M. Digrazia.

***

COMITE DE L'ORLÉANAIS

Composition du Bureau 1963

Président d'Honneur : M. Martine ; Président : M. Dubourg ; Vice-président : M. Serrano ; Secrétaire : M. Vallet ; Trésorier : M. Debroise.

***

COMITE DU POITOU

Records battus au cours des Championnats Régionaux le 7 Avril 1963

Développé à deux bras : 87 k ; Epaulé et Jeté : 117 k ; Total Olympique : 285 k par Fougeret (Poids Plume Senior) du Royan Océan Club.

Développé à deux bras : 114 k 500 ; Epaulé et Jeté à deux bras : 144 k 500 ; Total Olympique : 365 k, par Satouf (Poids Mi-Lourd) de l'Olympic Pontois.

Arbitres : MM. Bosquet, Tavera, Ratier.

Classement Coupe de Style : 1. Royan Océan Club ; 2. C.S.A.D.N. Châtellerault ; 3. Club H. et C. Rochelais.

Prix de Style individuel : Juniors 1. Garcia (Royan Océan Club) ; Seniors : 1. Lacheize (Limoges).

La FINALE du CHAMPIONNAT de FRANCE CULTURISTE

(Concours du Plus Bel Athlète de France) aura lieu le

SAMEDI 29 JUIN au CASINO MUNICIPAL de BIARRITZ

Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

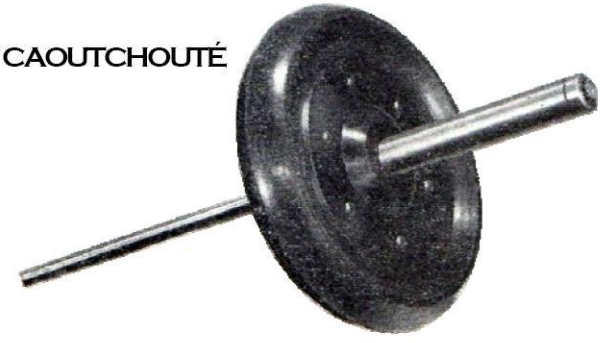

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 190

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

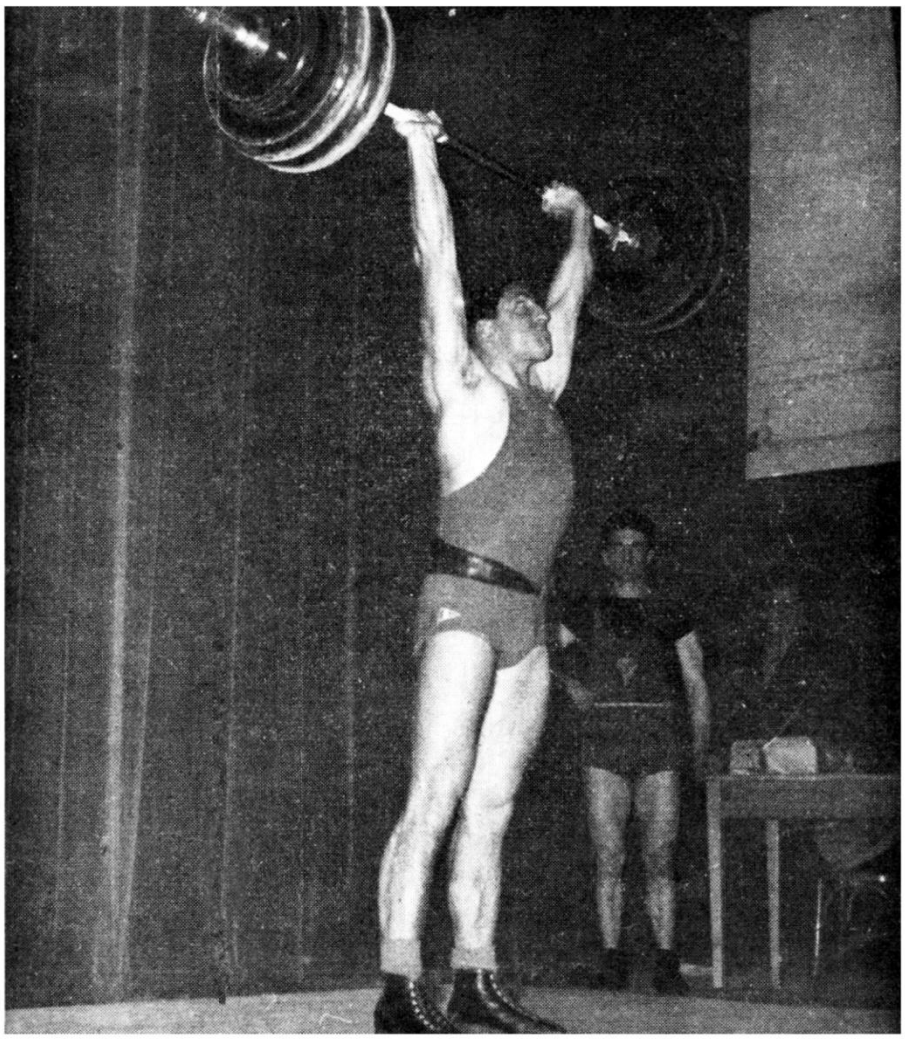

MENSUEL

18e ANNÉE

Juin

1963

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 16 Mai 1963 3

Extraits du procès-verbal de la Commission de P.O. du 16 Mai 1963 4

Procès-verbal de la réunion de la Commission Haltérophile du 19 Mai 1963..... 4

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 Mars 1963 (fin) 5

Réunion des Arbitres, par André ROLET..... 6

Classement National du Critérium National Culturiste..... 7

Nos Joies, nos Peines..... 7

Ce que vous devez savoir..... 7

L'Épaulé du développé, par G. LAMBERT..... 8

Les Championnats de France 1963, par G. LAMBERT (suite)..... 10

Le Match triangulaire France-Finlande-Roumanie, par G. LAMBERT, et Résultats Techniques 11

Calendrier Fédéral 1963-64 12

Le Match France-Italie Juniors, par G. LAMBERT, et Résultats Techniques 13

Prochains Stages d'Haltérophilie..... 14

Dans nos Comités Régionaux 15

Sur notre page de couverture :

Robert VINCENT,

Champion de France Juniors

Poids Lourds 1963.

®

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNEE. – N° 190.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France..... 6 NF.
Etranger..... 10 NF.
Clubs affiliés ..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Toutes les photos du Championnat de France Juniors sont dues à l'amabilité de M. BANOS

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 16 MAI 1963

Présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne, L. Morin, A. Roussaux, A. Rolet. Assistait à la première partie de la réunion : M. Lambert, Moniteur National.

Présidence de M. Jean Darne, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix, Piou et M. Clutier, qui vient d'être frappé par un deuil.

Les procès-verbaux des deux précédentes séances sont lus et adoptés.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation du Club ci- après :

- ✓ N° 3.472 - Les Bleus de Bar, à Bar-le-Duc (Meuse).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci- après :

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 115 k par Gouverneur, le 27 Avril 1963, à Paris. Arbitres : MM. Piou, Bonneau. Bernier (ancien record : 113 k 500 par lui-même).

Total Olympique : 107,5 + 107,5 + 140 = 355 k par Trudel, le 27 Avril 1963, à Paris. Arbitres : MM. Piou, Bonneau, Bernier (ancien record : 350 k par lui- même).

Poids Lourds. - Epaulé et Jeté à deux bras : 147 k 500 par Robert Vincent, le 27 Avril 1963, à Paris. Arbitres : MM. Piou, Bonneau, Bernier. (Ce record n'avait jamais été établi).

Le Bureau homologue ensuite comme records de France Seniors les performances ci-dessous :

Poids Coqs. - Total Olympique : 95 + 92,5 + 112,5 = 300 k par Meurat, le 27 Avril 1963, à Paris. Arbitres : MM. Coret, Bernier, Chariot (ancien record 297 k 500 par lui-même).

Poids Plumes. - Total Olympique : 105 + 90 + 125 = 320 k par Fulla, le 28 Avril 1963, à Paris. Arbitres : MM. Bonneau, Rousseau, Fiolle (ancien record 317 k 500 par lui-même).

Poids Légers. - Epaulé et Jeté à deux bras : 139 k par Gerber, le 28 Avril 1963, à Paris. Arbitres : MM. Bonneau, Rousseau, Fiolle (ancien record : 138 k par lui-même).

Poids Mi-Lourds. - Total Olympique : 135 +122,5 +165 = 422 k 500 par Paterni, le 27 Avril 1963, à Paris, Arbitres : MM. Coret, Bernier, Chariot (ancien record : 412 k 500 par lui-même).

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 140 k 500 par Fouletier, le 4 Mai 1963, à Lyon. Arbitres : MM. Gianella, Saroli, Fourneau (ancien record : 137 k 500 par lui-même).

Epaulé et jeté à deux bras : 170 k par Fouletier, le 28 Avril 1963, à Paris. Arbitres : MM. Piou, Chariot, Bazire, (ancien record : 168 k 500 par lui-même) ; et 170 k 500 par le même athlète, le 4 Mai 1963, à Lyon. Arbitres : MM. Gianella, Saroli et Fourneau.

Total Olympique : 132,5 + 135 + 170 = 437 k 500 par Fouletier, le 28 Avril 1963 à Paris. Arbitres : MM. Piou, Chariot, Bazire (ancien record : 430 k par lui-même), et 130 + 140 + 170 = 440 k par le même athlète, le 4 Mai 1963, à Lyon. Arbitres : MM. Gianella, Saroli, Fourneau.

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS POUR LA SAISON 1963-64. - Le Président rappelle que la Commission Haltérophile a été convoquée pour le Dimanche 19 Mai, une heure avant l'assemblée générale extraordinaire qui doit entériner les modifications aux statuts. Cette Commission devra codifier les modifications adoptées par la dernière assemblée générale au règlement du Premier Pas Haltérophile, du Critérium National Haltérophile et des Championnats de France, en même temps qu'elle devra prendre une décision sur le vœu du Club Athlétique Nantais, concernant la qualification des athlètes dans les différentes compétitions. Il demande en conséquence à ses Collègues s'ils désirent donner leur avis à ce sujet.

M. Duchesne ne pense pas qu'il soit nécessaire de revenir sur les modifications apportées aux épreuves qui viennent d'être énumérées. En ce qui concerne le vœu du Club Athlétique Nantais, il vient d'être présenté sous une autre forme par son auteur, M. Hervochon, à savoir :

- ✓ Tout athlète qui réalisera une performance de la série de la compétition sera classé au fichier fédéral suivant sa performance

... ce qui ne le rend pas plus compréhensible car, estime M. Duchesne, les règlements actuellement en vigueur donnent satisfaction à ce vœu.

Après une longue discussion, le Bureau se prononce pour le statu quo, sauf en ce qui concerne un amendement de M. Duchesne qui sera incorporé au règlement du classement en séries :

1. Tout athlète qui monte de catégorie est classé dans la série correspondant au meilleur total réalisé par lui ;
2. S'il descend de catégorie, il reste dans la série correspondant à son ancienne catégorie.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. J. Duchesne, Secrétaire de la Commission de Préparation Olympique, fait un compte rendu de la réunion qui vient de se tenir.

MATCH FRANCE-FINLANDE-ROUMANIE. - Le Président rappelle que ce match se disputera en deux séances : Samedi 18 Mai, à 14 h. 30, avec les catégories Coqs, Plumes, Légers, Moyens, et Dimanche 19 Mai, à 14 h. 30, avec les trois autres catégories, au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris.

Il est décidé que le prix des places sera le même que pour les rencontres précédentes, c'est-à-dire 3 et 5 Frs.

Arbitres neutres : M. Kestler, assisté, à tour de rôle, d'un arbitre roumain, d'un arbitre finlandais et d'un arbitre français : M. André Rolet.

Jury d'Appel : MM. Schneider (Suisse), Nyberg (Finlande), Morin (France).

Les Officiels suivants sont également désignés :

Secrétaire de séance : M. J. Duchesne ; Délégué aux athlètes : M. Legall ; Speaker et sonorisation : M. Leveler ; M. Guillier est chargé du matériel.

Le Président fait part de la demande du Comité de l'Île-de-France qui désire que MM. Fiolle et Pichon passent l'examen d'Arbitre International 2e catégorie au cours de ce match.

Après un échange de vues, il est finalement décidé de reporter cet examen à une date ultérieure.

MATCHES FRANCE - ALLEMAGNE. - La Commission de Préparation Olympique ayant décidé de la qualification des athlètes pour le match France- Allemagne Seniors et, éventuellement, le match France - Allemagne Juniors, il appartient au Bureau de désigner les Officiels qui accompagneront la ou les équipes de France. Candidats : MM. Piou, Chaix et Duchesne. Les deux derniers nommés sont finalement choisis.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE (Concours du Plus Bel Athlète de France). - Le Président annonce que les pourparlers du Comité de Côte Basque pour l'organisation de la finale du Championnat de France Culturiste ont abouti favorablement : elle aura lieu au Casino Municipal de Biarritz, le Samedi 29 Juin prochain. Il est certain d'être l'interprète de ses Collègues en remerciant M. Dedieu, Président, et M. Rosier, Secrétaire du dit Comité à qui est due cette réalisation.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Nomination d'Arbitres fédéraux. - Le Bureau homologue la nomination, au titre d'Arbitre fédéral, de MM. Proton, Fourneau et Saroli (Comité du Lyonnais), Burucoa (Comité de Guyenne), Bonniel (Comité de Bourgogne Franche-Comté) qui ont passé les épreuves de l'examen au cours des Championnats de France et de M. Chartier (Poitou) qui s'est présenté devant MM. Roussaux, Bazire et Bosquet, le 4 Mai dernier, à Genou (Vienne).

Championnat du Monde 1963. - Lecture d'une note de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste annonçant que le Championnat du Monde 1963 aura lieu à Stockholm (Suède), confirmée par une lettre de la Fédération Suédoise qui a fixé ce Championnat du 7 au 13 Septembre.

Lettre de la F.I.H.C. concernant les visas d'entrée pour le Championnat d'Europe 1964. - Lecture est donnée de la lettre de la F.I.H.C. et de la réponse de la F.F.H.C.

Félicitations. - Il est donné connaissance de la lettre de M. M. Crespin, Délégué aux Sports et à la Préparation Olympique, félicitant les athlètes ayant battu des records au cours des Championnats de France, c'est-à-dire Meurat, Fulla, Gerber, Paterni, Fouletier et les juniors Trudel et Gouverneur, ainsi que les Champions de France et les organisateurs de cette belle compétition.

Demande de prêt de barre. - Le Bureau donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par le Foyer Culturel Laïque de Brichambeau-Vandœuvre.

Lettre de M. Saclier, Secrétaire de l'Union haltérophile Vichyssoise répondant à la lettre de la F.F.H.C., lui demandant des explications sur la décision prise par son Club de renoncer à l'organisation des Championnats de France.

Le Bureau regrette l'interprétation de l'Union Haltérophile Vichyssoise quant à l'utilisation de la subvention attribuée par la Municipalité de Vichy et déplore également que ses dirigeants n'aient pas compris l'intérêt de l'organisation qui leur était confiée et les avantages qu'ils en auraient retiré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire général, André ROLET. — *Le Président,* Jean DAME.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE DU JEUDI 16 MAI 1963

Présents : MM. Jean Dame, J. Duchesne, L. Morin, A. Rolet, G. Lambert.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion. - Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Match France-Italie Juniors. - M. Jean Dame fait un rapide compte rendu du match gagné par la France par 5 victoires à 2 et tient à souligner le parfait esprit de nos jeunes représentants qui ont donné entière satisfaction.

Matches France-Allemagne. - Lettre de la Fédération Allemande informant la F.F.H.C. que les matches n'auront pas lieu à Stuttgart, mais à Dortmund et pour les seniors seulement.

Le Président a immédiatement répondu pour obtenir le rétablissement des deux matches, autant que possible groupés.

En attendant la réponse allemande, il est décidé que l'équipe de France Juniors aura la composition suivante si le match a lieu :

1) Si les Allemands acceptent la limite de 20 ans dans l'année : Marchal, Houssais, Beekhuizen, Trudel, Mauger, Michon, Vincent ;

2) Si les Allemands exigent la limite d'âge à la date du match Heyraud, Houssais, Beekhuizen, Trudel, Dejonghe, Mauger, Michon.

Si Dejonghe ne peut faire le déplacement et si Fert continue de s'entraîner, Mauger en Mi-Lourds, Michon en Lourds Légers et Fert en Lourds.

Stages de P.O. - Lettre du Haut-commissariat rappelant sa demande de calendrier des stages de P.O. 1964.

Le Moniteur National propose :

1) Un stage de 2 semaines, avant les Jeux, à Voiron :
2) Deux stages d'une semaine au cours de la saison ;
3) déplacement du Moniteur National avec certains athlètes pour contrôle et entraînement commun.

Championnat d'Europe 1964. - La F.I.H.C. alerte la F.F.H.C. sur la question des visas aux Allemands de l'Est.

Jeux Méditerranéens. - N'ont pas le patronage du C.I.O. Lettre de M. State, Secrétaire de la F.I.H.C., demandant de ne pas participer à ces Jeux en raison du refus des candidatures de l'Albanie, de la Lybie et d'Israël.

Mise au point du Président.

Protestation en cours de la Fédération Italienne auprès de la F.I.H.C.

La Commission décide de protester également auprès de la F.I.H.C. contre l'interdiction de participation, ces Jeux offrant à nos représentants l'occasion d'une utile confrontation internationale, en même temps qu'une familiarisation avec les grands tournois.

Déplacement à Pua des Haltérophiles du Bataillon de Joinville. - M. Lambert informe la Commission de la situation actuelle.

L'effectif du Bataillon étant trop important, il est prévu de déplacer un certain nombre d'athlètes à Pau, et parmi eux seraient compris les haltérophiles.

M. Lambert souligne que les haltérophiles se trouveraient à Pau dans de très mauvaises conditions d'entraînement, au point de vue matériel et moniteurs compétents. Le Commandant du Bataillon lui a suggéré d'écrire au Colonel Crespin pour obtenir le maintien des haltérophiles à Joinville, ce que la Commission de P.O. décide de faire.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE.

***

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la COMMISSION HALTÉROPHILE, tenue le Dimanche 19 Mai 1963, à 10 h. 30, au Gymnase Municipal, 2, Rue Japy, à Paris

Présents : MM. P. Buisson, J. Dame, R. Duverger, G. Lambert, L. Morin, G. Pichon, A. Rolet.

Assistaient à la réunion : MM. Fischer et Roussaux.

Présidence de M. J. Duchesne, Président de la Commission.

M. Duchesne rappelle que, conformément à l'ordre du jour, la réunion a pour objet, en premier lieu, de codifier le règlement du Premier Pas Haltérophile, du Critérium National Haltérophile et des Championnats de France.

En ce qui concerne le Premier Pas, un vœu favorable a été émis par le Congrès Technique de le faire disputer en Mai ou Juin, permettant ainsi d'entraîner les concurrents faisant preuve de qualités pour les faire participer à une épreuve de débutants qui serait placée au début de la saison prochaine et sur trois mouvements. Toutefois, pour la prochaine saison, il conviendra d'organiser deux fois le Premier Pas Haltérophile, la première épreuve ayant lieu fin Octobre, comme d'habitude, la seconde en Mai.

Quant à la nouvelle compétition des débutants, elle ne pourra être organisée qu'au début de la saison 1964-65. Elle sera ouverte à tous les athlètes non classés, aura à son programme les trois mouvements olympiques et comportera un classement national Juniors et Seniors, sans finale.

Toujours conformément à l'avis favorable du Congrès Technique, le Critérium National Haltérophile et le Championnat de France comporteront désormais des éliminatoires communes. Les quatre meilleurs athlètes dans chaque catégorie seront retenus pour la finale du Championnat de France, les quatre suivants pour la finale du Critérium National Haltérophile, même s'ils ont déjà été qualifiés pour une finale du Championnat de France.

La hiérarchie actuelle devant être respectée, c'est-à-dire finale du Critérium avant celle du Championnat de France, il conviendra de laisser, entre les éliminatoires et les finales, un intervalle suffisant pour y intercaler la finale de la première épreuve.

Sur proposition de M. Duchesne, la Commission est d'accord que la finale du Championnat de France pourrait se disputer dans les premiers jours de Mai pour permettre aux athlètes qualifiés pour le Championnat d'Europe de participer, avant la compétition, à un stage de deux semaines.

Deuxième point de l'ordre du jour Décider si le règlement en vigueur depuis l'an dernier pour la qualification des athlètes dans les différentes compétitions sera maintenu ou s'il subira des modifications, conformément au vœu émis par le Club Athlétique Nantais.

M. Duchesne rappelle que le Bureau Fédéral, au cours de sa réunion du 16 Mai, s'est prononcé à l'unanimité pour le statu quo. Toutefois, suivant la suggestion qu'il a faite à cette même réunion, il soumet à l'approbation de la Commission la proposition suivante :

« Chaque athlète est classé d'après le total réalisé dans sa catégorie. S'il monte dans une catégorie supérieure, il sera classé dans la série correspondant à son total si, au contraire, il descend dans une catégorie inférieure, il restera dans la même série que précédemment, sauf s'il a déjà réalisé antérieu-

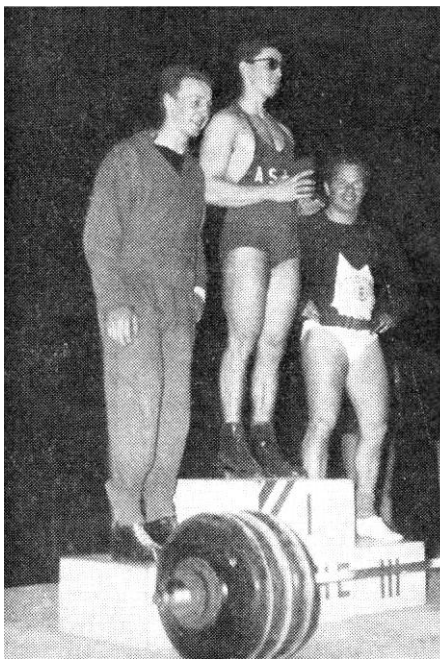

La présentation des vainqueurs au Championnat de France Juniors catégorie Poids Moyens

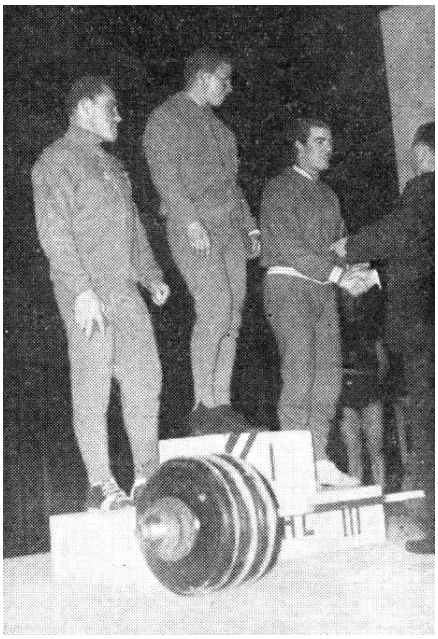

M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C. félicite les vainqueurs de la catégorie Poids Mi-Lourds au Championnat de France Juniors et leur remet leurs récompenses

rement un total dans cette catégorie qui le classe dans une série supérieure.

Exemple :

1) Un athlète senior Poids Léger réalise 290 k Il est classé 2e série. Il devient Poids Moyen : il est toujours 2e série. Il devient Poids Plume, il reste 2e série, sauf s'il a déjà réalisé comme Poids Plume un total supérieur à 267 k 500.

2) Un athlète senior Poids Léger réalise 285 k il est classé 2e série. Il devient Poids Moyen, il est classé 3e série ; il devient Poids Plume, il reste 2e série, sauf s'il a déjà réalisé antérieurement comme Poids Plume un total supérieur à 267 k 500.

Un athlète ne peut disputer que l'épreuve fédérale réservée à sa série. (Un athlète 3e série, par exemple, ne peut pas prendre part à une épreuve réservée aux 2e série). Le classement est établi d'après les totaux réalisés au cours des épreuves fédérales. Toutefois, un athlète qui n'aurait pu participer à une épreuve et qui voudrait disputer les éliminatoires de l'épreuve réservée à la série supérieure peut le faire, à condition d'avoir réalisé le total correspondant à cette nouvelle série, au cours d'une compétition régionale ou même locale. Dans ce cas, il sera inscrit au fichier fédéral dans sa nouvelle série, à condition qu'un procès-verbal de sa performance soit envoyé à la Fédération.

Exemple : un athlète 4e série s'inscrit au Prix d'Encouragement où il compte faire un total de 3e série le qualifiant pour le Prix Interrégional. Le jour des éliminatoires du Prix d'Encouragement, il est malade et ne peut participer ou fait un zéro dans un exercice. Il ne peut donc normalement être qualifié pour le Prix Interrégional. S'il veut quand même disputer cette dernière épreuve, il doit réaliser un total de 3e série au cours d'une épreuve régionale ou locale (un match interclubs par exemple) et il faut qu'un procès-verbal, signé par le ou les arbitres soit envoyé à la Fédération (arbitre fédéral ou régional).

Un total réalisé au cours d'une séance d'entraînement ou d'une tentative isolée, même devant un arbitre officiel, ne peut pas être pris en considération.

La Commission adopte la proposition de M. Duchesne à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Samedi 9 Mars 1963

Salle des Réunions, 10, rue St-Marc - Paris

(Suite)

a) *du Cercle Paul Bert de Rennes*

Liberté à chaque association de s'assurer à la Compagnie de son choix, sous réserve de justifier de l'assurance règlementaire (arrêté ministériel du 5 Mai 1962) par une attestation de son Président, contresignée par le représentant de la Compagnie d'assurances.

Réponse - La F.F.H.C., dans le désir de simplifier le travail de contrôle des Trésoriers des Comités régionaux et de rendre service à un grand nombre de ses Clubs, avait décidé de souscrire un contrat d'assurance à la Mutuelle Nationale des Sports, qui couvrait les garanties minima imposées par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Cette décision a provoqué quelques réclamations de la part d'un petit nombre de Clubs omnisports, eux-mêmes personnellement assurés.

Il appartient à l'ensemble des Comités régionaux et des Clubs de la F.F.H.C. de faire connaître leur avis sur l'opportunité de reconduire cette police d'assurance ou de la dénoncer, laissant à chaque Club le soin de s'assurer.

Après les interventions de MM. Saclier, Rabjeau, Moreau, Hervochon, Tournier, la majorité d'entre eux développant les avantages de la Mutuelle Nationale des Sports, le Président propose de reporter au Congrès de Vichy la décision à prendre, afin de laisser aux Clubs un temps de réflexion. Il en est ainsi décidé.

b) *du Club Athlétique Nantais*

Il serait peut-être raisonnable de laisser chaque Société s'assurer à son assurance habituelle car les sociétés omnisports sont en difficulté avec leurs sections diverses. Une attestation ou un récépissé de mandat en permettrait le contrôle par les Trésoriers des Comités.

Réponse. - Ce vœu est identique à celui du Cercle Paul Bert de Rennes qui vient d'être discuté.

c) *du Cercle des Sports d'Homécourt*

1. - Qu'une licence individuelle puisse être délivrée à un arbitre, et, d'une façon plus générale, à tout membre ayant une fonction officielle auprès de la Fédération (moniteur, etc.) ;

2. - Que sans négliger les propositions pour la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports et l'ordre du Mérite Sportif, il soit institué une distinction fédérale (par exemple plaquette de bronze, plaquette d'argent, plaquette d'or) pour récompenser les services rendus aux Sports haltérophile et culturiste ;

3. - Qu'un vœu soit adressé au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports pour lui demander de reconsidérer sa position pour l'attribution, par la Fédération, de subventions de fonctionnement à ses Comités régionaux.

Réponses - La création d'une licence individuelle présenterait peut-être quelques avantages, mais aussi de graves inconvénients. Elle priverait notamment les titulaires de cette licence du droit de vote. Au surplus, elle obligerait à une nouvelle modification aux statuts qui risquerait de n'être pas approuvée par le Haut-commissariat. Il convient donc de maintenir le statu quo.

En ce qui concerne l'institution d'une distinction fédérale, elle existe déjà sous forme de Médailles de la Reconnaissance bronze, argent, or. Toutefois, la transformation de ces récompenses en plaquettes pourrait être envisagée.

Enfin, suivant le désir du Cercle des Sports d'Homécourt, un vœu pourrait être adressé au Haut-commissariat tendant à autoriser la F.F.H.C. à reprendre l'octroi de subventions à ses Comités régionaux. Toutefois, il est peu probable que le Haut-commissariat accorde une dérogation à la politique d'ensemble qu'il a établie et qu'il a signifiée aux Fédérations.

d) *du Stade Municipal de Montrouge*

1. - Que chaque Comité régional soit à même de participer, par son délégué officiel, aux travaux du Comité Directeur Fédéral. Qu'il soit précisé que chaque candidat au dit Comité ou au Bureau Fédéral s'engage à assister régulièrement, comme il se doit, aux réunions de ces organismes, s'il est élu ;

2. - Que la F.F.H.C. étudie les moyens propres à assumer et à étendre son rôle de Fédération dirigeante

3. - Que lors des finales fédérales, un photographe soit désigné que les photos des finalistes, le compte rendu des épreuves, paraissent régulièrement dans « L'Haltérophile Moderne » et qu'un diplôme soit remis en plus des médailles.

Réponses. - Les modifications aux statuts proposées à l'assemblée en application de l'arrêté du Haut-commissariat donnent satisfaction au 1er vœu du Stade Municipal de Montrouge, puisque les Présidents des Comités régionaux - ou leurs représentants - assisteront aux réunions du Comité de Direction avec voix consultative.

Quant à la présence des Membres élus à chaque réunion, elle serait évidemment souhaitable et doit être recommandée ; mais lorsqu'il s'agit de Membres de province, il faudrait que la F.F.H.C. ait la possibilité de leur rembourser leurs frais de voyage et de séjour, ce qu'elle ne peut faire qu'en de rares occasions.

La solution du 2e vœu du Stade Municipal de Montrouge ne peut être réalisée par la Fédération. C'est au Haut-commissariat qu'il appartient d'étendre le rôle des Fédérations dirigeantes.

En ce qui concerne le 3e vœu, le compte rendu de toutes les épreuves fédérales paraît régulièrement dans « L'Haltérophile Moderne ». Quant aux photos, il sera demandé au Moniteur National d'en prendre à chaque finale, pour publication dans le Bulletin fédéral.

Commentant le 2e vœu du Stade Municipal de Montrouge, M. Tournier rappelle que, d'après les statuts, le rôle d'une Fédération est d'assurer le respect des règlements et d'organiser les compétitions, de même qu'elle doit se préoccuper de la propagande du Sport haltérophile. Or, des organismes pratiquant l'haltérophilie restent en dehors de la F.F.H.C. il serait nécessaire de les admettre.

Le Président précise que la Fédération ayant des protocoles avec la Fédération Sportive de France et l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique que, d'autre part, l'Union Sportive Travailliste ne possède pas actuellement d'éléments haltérophiles, l'intervention de M. Tournier vise uniquement la F.S.G.T.

La question d'un accord avec cet organisme a été discutée plusieurs fois déjà en assemblée générale et, chaque fois, elle a été résolue par la négative pour éviter que la politique s'introduise dans le sport. Cependant, aucun haltérophile n'est lésé la F.F.H.C. accorde même son appui aux éléments de valeur de la F.S.G.T. pour leur incorporation au Bataillon de Joinville et le Moniteur National donne des conférences aux dirigeants et techniciens de cette Fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire général, André ROLET. — *Le Président,* Jean DAME.

Rapport Financier du Trésorier Messieurs,

Que dire de la situation financière au 31 décembre dernier ?

Le compte fédéral présente un solde créditeur de 58.544,03 F.

Le compte olympique un solde créditeur de 3.969,25 F.

Le compte matériel un solde créditeur de 3.162,26 F.

Soit, au total, un solde créditeur de 65.675,54 F.

Il est vrai que dans ce total figure un acompte de 10.000 F sur la subvention de fonctionnement de 1963, ce qui ramène le solde créditeur réel à 55.675,54 F.

Nous aurions donc pu, comme les années précédentes, accorder des subventions aux Comités Régionaux et même leur donner plus d'importance. Mais le Haut-commissariat s'y oppose. Nous pouvons dire, nous aussi, « les caisses sont pleines » et vous, Présidents de Comités Régionaux, vous retournez vos poches vides devant ces caisses pleines. Ne cherchons pas à comprendre, mais constatons tout de même que les fonctions de trésorier se résument maintenant à signer des pièces de caisse et ne laissent plus aucune place à l'esprit d'initiative.

Je voudrais tout de même insister encore, comme chaque année, sur la question des licences. Certains Comités n'insistent pas assez auprès des Clubs pour que le règlement soit appliqué, c'est-à-dire pour que tous les membres de la grande famille haltérophile soient licenciés, dirigeants aussi bien qu'athlètes. Or, nous trouvons encore dans certains Comités des Clubs sans aucun licencié, ou ayant pris seulement un ou deux licenciés. Un Comité par exemple a huit clubs sans licenciés, un club avec un licencié et un autre avec trois.

Comment peut-il exister un club sans aucun dirigeant et sans aucun athlète ? La chose est assez difficile à concevoir. Et le Comité en question se prive ainsi de ressources financières importantes dont il aurait sans doute bien besoin.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur le solde catastrophique de la Coupe de France 1962 : 10.033,66 F. de déficit. Vous avouerez que c'est beaucoup, surtout quand on sait que nos deux Championnats de France Juniors et Seniors ne se soldent, eux, que par un déficit total de 3.175,59 F.

Enfin, vous pouvez constater que notre Bulletin fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » nous laisse lui aussi un déficit de 7.312,78 F., déficit qui serait certes nettement moins élevé si tous les clubs faisaient un effort important, comme ceux qui figurent au tableau d'honneur publié dans notre dernier numéro.

Comme vous le constaterez, il y a encore bien des points qui laissent à désirer. Mais notre solde est créditeur. Alors ? Endormons-nous sur nos réserves et attendons qu'un peu plus de liberté nous soit laissée pour organiser nos finances à notre guise.

J. DUCHESNE.

***

Rapport des Commissaires aux Comptes

Monsieur le Président, Messieurs,

En exécution du mandat qui leur a été confié par l'Assemblée Générale du 29 Avril 1962, les soussignés se sont rendus au siège de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, à Paris (2e) pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1962.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition par Madame la Secrétaire Fédérale : le compte général journalier des Recettes et des Dépenses, les comptes « Olympique » et « Matériel », Banque, Compte Chèque postal, Caisse, ainsi que les pièces justificatives correspondant aux opérations enregistrées.

Compte général.

Recettes	182.285,64 F.
Dépenses	123.741,61 F.
soit un solde créditeur de	58.544,03 F.

Compte olympique.

Recettes	81.829,01 F.
Dépenses	77.859,76 F.
soit un solde créditeur de	3.969,25 F.

Compte fabrication matériel.

Recettes	27.525.89 F.
Dépenses	24.363,63 F.
soit un solde créditeur de	3.162,26 F.

Situation résumée.

Le total groupé des trois comptes ci- dessus donne :

Recettes totales	291.640,54 F.
Dépenses totales	125.965,54 F.
soit un solde créditeur total de	65.675,54 F.

Contrôle financier.

Le total des 3 soldes créditeurs ci-dessus, comparé avec les 3 soldes des comptes : Banque, Compte Chèque Postal et Caisse a permis de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui, en résumé, se traduit de la façon suivante :

En Caisse	1.345,66 F.
En Banque	26.680,73 F.
Cpte courant postal	37.649,15 F.
	65.675,54 F.

Soldes créditeurs :

Compte général	58.544,03 F.
Compte Olympique	3.969,25 F.
Compte Matériel	3.162,26 F.
	65.675,54 F.

***

CONCLUSION.

Comme les autres années, nous avons constaté la bonne tenue de la comptabilité et la situation financière qui vous est soumise est conforme aux livres qui nous ont été présentés.

Nous proposons donc d'approuver les comptes de l'année 1962.

Les Commissaires aux Comptes :
L. COLLARDEY, M. RABJEAU.

RÉUNION DES ARBITRES

du Samedi 27 Avril 1963, au Gymnase de la Bidassoa, à Paris

Assistaient à cette réunion : MM. Bernier, Bonneau, Buisson, Chaix, Chariot, Coste, Dumoulin, Firmin, Gisbert, Leveler, Marchioni, Morin, Pareau, Pichon, Piou, Robert, Rolet, Rousseau, Roussaux, arbitres fédéraux, Asso et Héral, arbitres régionaux.

Présidence de M. Jean Dame.

Démonstrations techniques effectuées par le Moniteur National G. Lambert.

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue aux 22 arbitres présents et les remercie vivement de prouver ainsi l'intérêt qu'ils attachent à l'évolution et aux progrès de notre sport.

Il fait un exposé général de ce que doit être l'arbitrage impartial, régulier, juste, en conformité avec le règlement international et le sens psychologique que doit posséder un juge compétent.

Ces observations normales ne doivent cependant pas durcir brutalement l'application des règles actuelles en vigueur.

Il révèle ensuite que, lors des examens de candidats arbitres internationaux, à Moscou, un sur quatre des postulants a été reçu, car la note imposée pour être sacré international était de 97 sur 100. Cela devient sérieux.

Les questions posées par MM. Chaix, Bonneau, Piou, Pichon, Morin, Firmin et Bernier ont été discutées et voici les réponses de M. Jean Dame

I - Tirage de la barre avec frottement sur les cuisses durant l'ascension aux épaules ou à bout de bras de la charge.

Le règlement est formel aucun contact avec une partie du corps, mais il y a l'esprit et la lettre. C'est surtout le « tapement » qu'il faut réprimer. D'ailleurs, les Russes sont devenus stricts sur ce point. Le règlement est souvent mal interprété, volontairement ou involontairement autrement, les essais seraient plus nombreux. Cette constatation a été faite lors du Championnat du Monde à Budapest où les irrégularités ont été flagrantes.

II - Toujours la manière de juger le développé en barre à deux bras. Où commence la tolérance du « cambrage » et où finit-elle ? Autrefois, le règlement précisait que lorsque la barre était aux épaules et au moment du signal de l'arbitre, la tête devait être droite sur le buste droit. C'était net, précis et pour tous. Les départs secs des épaules ou les jambes, genoux qui se tendent découlent de la position cambrée. Que de changements qui font que celui qui travaille correctement est lésé par celui qui fraude adroitement !

III - Il y a également l'essai donné « mauvais » pour la barre non accompagnée dans sa descente au plateau, après son arrivée à bout de bras. Attention, haltérophiles ! Prenez garde L'arbitre ne doit donner sa décision que lorsque l'engin chargé est sur le plateau à nouveau, l'exercice terminé.

Le Jury d'Appel ne peut intervenir que sur la réclamation déposée par le dirigeant représentant l'athlète concurrent.

En résumé, pour bien juger, il faut être très au courant du règlement, avoir du bon sens et arbitrer très souvent. Là est le secret.

Et vous, Dirigeants, moniteurs, éduquez les sociétaires de vos Clubs. Apprenez-leur à tirer correctement, à redescendre toutes les barres réalisées. Cela fait partie de l'entraînement et augmente la puissance des muscles antagonistes.

A. ROLET.

Classement National du Critérium National Culturiste 1963

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

1.	MALET, Centre Athlétique de Lille	101	7.	POYATOS, Halt, et Cult. Club d'Aix-en-Provence	55
2.	HOUIN, Union Sportive de Toul	89,50	7.	SOL, A.S. Cheminots de Béziers	55
3.	COLOMB, Athlétic Club Montpelliérain	74	9.	TRUC, Halt, et Cult. Club d'Aix-en-Provence	54
4.	GOSSET, Sports Réunis Lille Délivrance	66	10.	DEFONTE, Centre Athlétique de Lille	49,50
5.	BONNET, Halt., et Cult. Club d'Aix-en-Provence	64,50	11.	PASTOR, Halt, et Cult. Club d'Aix-en-Provence	39
6.	HASBANIAN, Halt., et Cult. Club d'Aix-en-Provence	56,50	12.	TROLONG, Union Sportive de Toul	36,50

SENIORS

1.	MORIELLI, Halt, et Cult. Club d'Aix-en-Provence	130	16.	DEMENGEOT, Union Sportive de Toul	69
2.	FLORIDIA, Halt, et Cult. Club d'Aix-en-Provence	114,50	17.	TUYNE, Sports Réunis Lille Délivrance	68,50
3.	LOPEZ, Club Athlétique de Rosendaël	112	18.	MALOUN, Athlétic Club Montpelliérain	66,50
4.	MAGNIN, Omnium Sp. Club Stéphanois	109,50	19.	SUROY, Union Haubourdinoise	64,50
5.	MIGNOT, Sports Réunis Lille Délivrance	108,50	20.	GALVANE, A.S.P.T.T. Vienne	62
6.	CORNEILLIE, Travailleurs de Comines	104,50	21.	DIVE, Sports Réunis Lille Délivrance	60,50
7.	TRAISNEL, A.S. Électricité de Lille	97,50	22.	APPERT, Haltérophile Club Boulogne	53,50
8.	MARRA, Halt, et Cult. Club d'Aix-en-Provence	92	23.	YUNG, Amicale Laïque des Cordeliers	50
9.	NUÑEZ, Halt, et Cult. Club d'Aix-en-Provence	86	24.	LE GUYADER, Club Halt, et Cult. Caudéranais	49
10.	CARTIGNY, Union Haubourdinoise	83	25.	DASTUGUE, Athlétic Club Montpelliérain	47,50
10.	MARCHAND, Club Vasseur	83	26.	BAROTTE, Amicale Laïque des Cordeliers	45
12.	GAXIEU, Sporting Club Limouxin	74	26.	MAHIEU, Travailleurs de Comines	45
13.	DESMARETZ, L'Audomaroise	72,50	28.	DANEZ, Sports Réunis Lille Délivrance	44,50
13.	SCHMALTZ, Amicale Laïque des Cordeliers	72,50	29.	CARPENTIER, Haltérophile Club de Boulogne	37,50
15.	MARTINEZ, Sporting Club Limouxin	72	30.	DUTHOIT, Travailleurs de Comines	18

Nos joies, nos peines

Distinction

M. Guy Martini, du Sporting Club Navis de Grenoble, arbitre régional, a reçu, au Cours d'une cérémonie, la médaille de l'Éducation Physique et des Sports. Cette distinction lui fut remise par M. Banes, Vice-président de l'Association des Membres du Mérite Sportif de Grenoble, entouré de tous les membres du club. Nos bien vifs compliments.

***

Nécrologie

Nous, apprenons le décès à l'âge de 77 ans de M. Albert Darmon, père de M. Paul Darmon, Médecin fédéral du Comité Dauphiné-Savoie. Président d'Honneur du Sporting Club Navis de Grenoble.

Trois autres décès ont également affecté notre grande famille haltérophile

– celui du Dr Armand Colomb, Président du Comité d'Auvergne, qui a succombé après une douloureuse maladie. Sa disparition jette la consternation au sein du Comité qu'il présida pendant 15 ans ;

– celui de M. Edmond Decottignies, du Club « Les Travailleurs de Comines », qui remporta, aux Jeux de 1924, le titre de Champion olympique ;

– celui de Mme Vve Paradinos, belle-mère de M. Henri Clutier Membre du Bureau de la F.F.H.C.

Nous prions les familles de ces disparus d'accepter nos bien sincères condoléances et l'assurance de notre vive sympathie.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records d'U.R.S.S.

Poids Mi-Lourds. - Epaulé et jeté à deux bras : 178 k 500 par S. Arkhipov.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 180 k 500 par V. Golovanov.

Nouveau record de Grande-Bretagne

Poids Lourds. - Total Olympique 145 + 135 + 177,500 = 457 k 500 par Martin.

Nouveau records de la R.A.U.

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 110 k ; Arraché à deux bras : 107 k 500 ; Epaulé et jeté à deux bras : 140 k 500 ; Total Olympique : 110 + 107,500 + 140 = 357 k 500 par H. Abbas.

Poids Légers. - Développé à deux bras : 127 k 500 ; Total Olympique : 127 k 500 + 115 + 140 = 382 k 500 par S. Hessein.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 128 k par M. Abd el Kerim.

Nouveau record d'Autriche

Poids Lourds Légers. - Total Olympique : 115 + 115 + 145 = 375 k par F. Isovits.

Nouveaux records de Roumanie

Poids Légers. - Total Olympique : 360 k par B. Fitzi.

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 117 k 500 ; Total Olympique : 382 k 500 par B. Ionescu.

Nouveaux records du Danemark

Poids Coqs. - Epaulé et jeté à deux bras : 105 k par A. Skovlund ; 107 k 500 par E. Jorgensen ; Total olympique : 277 k 500 par E. Jorgensen.

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 110 k par P. Wintersborg.

Nouveaux records d'Allemagne de l'Est

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 127 k 500 par W. Dittrich.

Poids Lourds Légers. - Arraché à deux bras : 132 k 500 ; Total Olympique : 425 k, par D. Gohring.

Nouveau record de Suisse

Poids Lourds Légers. - Total Olympique : 120 + 112,500 + 147,500 = 380 k par R. Fidel.

Nouveau record d'Espagne

Arraché à deux bras : 113 k 500 par J. Armandariz.

Championnats de Danemark

Poids Coqs : E. Jorgensen, 262 k 500 ; *Poids Plumes* : O. Ravn, 265 k ; *Poids Légers* : R. Kerol, 320 k ; *Poids Moyens* : P. Wintersborg, 347 k 500 ; *Poids Mi- Lourds* : A. Jensen, 337 k 500 ; *Poids Lourds Légers* : J. Mortensen, 360 k ; *Poids Lourds* : I. Dorang 385 k.

Championnats de l'Inde

Poids Coqs. - M. Ghosh, 82,5 + 87,5 + 115 = 285 k ; A. Nalwala, 87,5 + 82,5 + 112,5 = 282 k 500 ; N. Paul, 82,5 + 77,5 + 110 = 270 k.

Poids Plumes. - L. K. Das, 100 + 95 + 130 = 325 k ; M. Das, 92,5 + 90 + 120 = 302 k 500 ; A. Raja, 87,5 + 90 + 110 = 287 k 500.

Poids Légers. - M. Rao, 100 + 100 + 127 k 500 = 327 k 500 ; N. Das, 105 + 92,5 + 130 = 327 k 500 ; T. Rao, 95 + 95 + 122,5 = 312 k 500.

Poids Moyens. - A. Ghosh, 110 + 105 + 132 k 500 = 347 k 500 ; G. Prabbu, 102,5 + 102,5 + 122,5 = 327 k 500 ; S. Acharya, 100 + 95 + 130 = 325 k.

Poids Mi-Lourds. - B. Guin, 112,5 + 110 + 135 = 357 k 500 ; S. Montasir, 112,5 + 92,5 + 132,5 = 337 k 500 ; S. Irani, 100 + 102,5 + 132,5 = 335 k.

Poids Lourds-Légers. - B. Singh, 110 + 100 + 137,5= 347 k 500 ; T. Podubas, 112,5 + 95 + 135 = 342 k 500 ; M. Silveira, 112,5 + 105 + 122,5 = 340 k.

Poids Lourds. - C. Shetty, 122,5 + 105 + 142,5 = 370 k ; P. Auddy, 115 + 97,5 + 120 = 332 k 500 ; R. Naidu 107,5 + 95 + 115 = 317 k 500.

Championnats de Suède

Poids Coqs. - G. Olofsson, 82,5 + 75 + 102,5 = 260 k ; B. Giliusson, 77,5 + 77,5 + 100 = 255 k ; O. Torgrim, 70 + 65 + 85 = 220 k.

Poids Plumes. - I. Edberg, 90 + 92,5 + 117,5 = 300 k ; V. Pokka, 87,5 + 85 + 110 = 282 k 500 ; K Svensson, 80 + 85 + 112,5 = 277 k 500.

Poids Légers. - S. Westlin, 105 + 100 + 135 = 340 k ; G. Holmqvist, 102,5 + 95 + 130 = 327 k 500 ; G. Persson, 105 + 92,5 + 127,5 = 325 k.

Poids Moyens. - E. Andrin, 115 + 107,5 + 130 = 352 k 500 ; T. Olsson, 100 + 105 + 140 = 345 k ; J. Gustavsson, 107,5 + 97,5 + 130 = 335 k.

Poids Mi-Lourds. - I. Franzen, 120 + 115 + 150 = 385 k ; S. Bormann, 120 + 115 + 145 = 380 k ; B. Holm, 107,5 + 102,5 + 132,5 = 342 k 500.

Poids Lourds-Légers. - L. Persson, 117,5 + 120 + 150 = 387 k 500 ; B. Nilsson, 122,5 + 115 + 142,5 = 380 k ; B. Ahlin, 117,5 + 120 + 142,5 = 380 k.

Poids Lourds. - I. Asp, 125 + 120 + 160 = 405 k ; B. Cannerstrom, 127,5 + 120 + 157,5 = 405 k ; E. Uddebom, 120 + 110 + 150 = 380 k

Suède bat Norvège 6 à 1

Poids Coqs. - B. Giliusson, (Suède) 75 + 80 + 95 = 250 k ; E. Kjerram, (Norvège) 70 + 72,5 + 90 = 232 k 500.

Poids Plumes. - E. Edberg, (Suède) 87,5 + 90 + 115 = 292 k 500 ; T. Björnsen, (Norvège) 87,5 + 87,5 + 110 = 285 k.

Poids Légers. - S. Westlin, (Suède) 107,5 + 95 + 135 = 337 k 500 ; K Björnsen, (Norvège) 100 + 90 + 120 = 310 k.

Poids Moyens. - E. Andren, (Suède) 115 + 105 + 130 = 350 k ; R. Bjerkholt, (Norvège) 100 + 95 + 130 = 325 k

Poids Mi-Lourds. - L Franzen, (Suède) 115 + 115 + 145 : 375 k ; J. Nystrom, (Norvège) 110 + 105 + 140 = 355 k.

Poids Lourds-Légers. - I. Asp, (Suède) 130 + 120 + 160 = 410 k ; P. Marstad, (Norvège) 95 + 110 + 142,500 = 347 k 500.

Poids Lourds. - A. Sletsjoe, (Norvège) 135 + 125 + 165 = 425 k ; B. Cannerstrom, (Suède) 125 + 115 + 150 = 390 k.

Championnats de Roumanie Juniors

Poids Coqs. - Z. Fiat, 77,5 + 77,5 + 100 = 255 k ; A. Wagner, 75 + 75 + 100 = 250 k ; P. Fiat, 80 + 65 + 95 = 240 k.

Poids Plumes. - A. Dumitrescu, 80 + 75 + 105 = 260 k ; P. Rosca, 80 + 80 + 97,5 = 257 k 500 ; V. Grigore, 77,5 + 72,5 + 100 = 250 k.

Poids Légers. - V. Adler, 87,5 + 85 + 117,5 = 290 k ; C. Cristea, 87,5 + 85 + 112,5 = 285 k ; C. Vasile, 77,5 + 85 + 110 = 272 k 500.

Poids Moyens. - F. Marton, 100 + 100 + 130 = 330 k ; M. Cristea, 95 + 85 + 122,5 = 302 k 500 ; H. Zeiman, 75 + 80 + 107,5 = 262 k 500.

Poids Mi-Lourds. - C. Cristescu, 95 + 87,5 + 125 = 307 k 500 ; G. Telemann, 95 + 90 + 120 = 305 k ; G. Petecov, 87,5 + 87,5 + 125 = 300 k.

Poids Lourds-Légers. - C. Cheleman, 110 + 110 + 142,5 = 362 k 500 ; L. Deszy, 100 + 90 + 110 = 300 k ; G. Dimache, 87,5 + 75 + 115 = 277 k 500.

Poids Lourds. - G. Mincu, 130 + 115 + 150 = 395 k ; S. Arjoca, 80 + 80 + 105 = 265 k.

L'ÉPAULÉ DU

Beaucoup de jeunes athlètes consacrent plus de temps au travail du développé proprement dit qu'à sa phase préparatoire qui est l'épaulé debout. Cet épaulé est pourtant le mouvement de base de l'haltérophilie on y retrouve simplifiées toutes les phases de l'arraché et de l'épaulé en fente et en flexion. Il permet, d'autre part, d'amener l'athlète dans une position de départ favorable au développé. Avant donc d'entreprendre une étude technique très poussée du développé et des deux autres mouvements olympiques, il est nécessaire de connaître parfaitement la technique de « l'épaulé debout ».

Jean-Paul Fouletier nous offre sur ces images une excellente illustration de ce que doit être l'épaulé du développé.

1. - *Le tirage ou redressement du corps.*

1re phase : de la position de départ (absente sur ces images) jusqu'à ce que la barre atteigne le niveau des genoux (photo n° 2), le tronc conserve la même inclinaison, le mouvement s'effectuant par une ouverture de l'angle des genoux.

Remarquer :

- ✓ La position parfaitement plate du dos, position qui sera conservée jusqu'à la fin du mouvement ;
- ✓ La position des épaules nettement engagées vers l'avant.

2e phase du tirage. L'avancée des genoux en avant du plan vertical où évolue la barre est illustrée sur les photos 3 et 4. Le bassin se rapproche ainsi au maximum de ce plan d'évolution et l'extension finale - entre 4, 5 et 6 - va

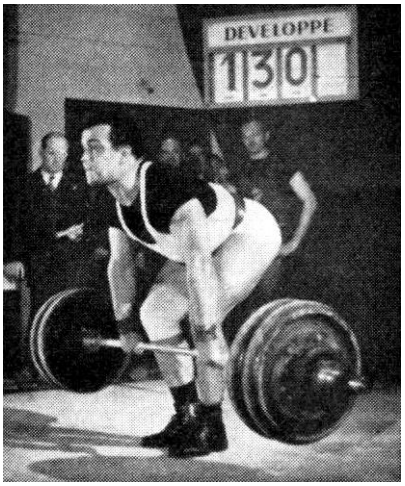

1

2

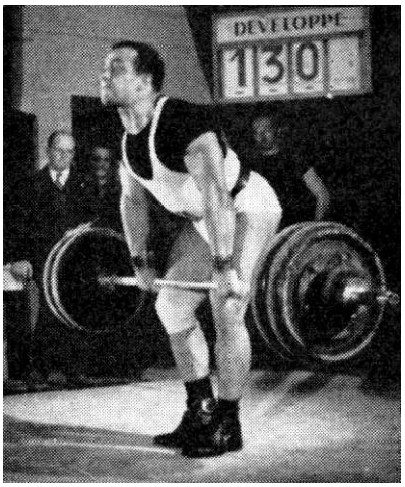

3

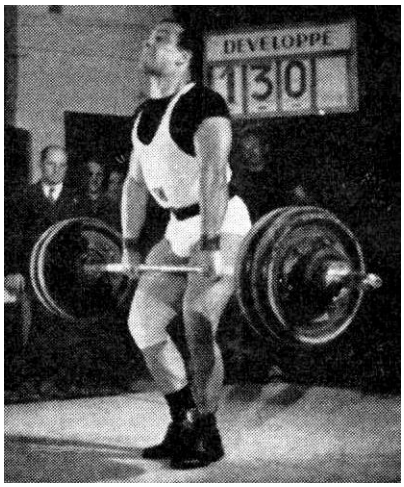

4

DÉVELOPPÉ

être produite par l'action conjuguée des muscles extenseurs de la cheville, du genou et de la hanche.

Remarque : Les bras restent absolument tendus jusqu'au redressement complet du corps et n'ébauchent leur action de flexion - conjointement aux haussements des épaules - qu'à cet instant. Leur action de flexion se prolongera pendant le passage du corps sous la barre.

2. - *Le passage sous la barre*. (7, 8 et 9).

A l'instant précis où le corps atteint la position entièrement redressée (entre 5 et 6), les genoux commencent à se fléchir, puis les pieds à se déplacer sur le côté. Cette phase est donc comparable au passage en fente ou en flexion d'un épaulé : son rythme, grâce à la traction énergique des bras, est extrêmement rapide, mais son amplitude est beaucoup plus réduite. Cette amplitude est fonction de la charge levée et plus celle-ci est lourde, plus le degré de flexion des genoux est accentué. Un athlète bien coordonné comme l'est J.P. Fouletier, qui illustre ce mouvement, sait évaluer l'instant précis où les muscles des cuisses doivent stopper la chute du corps.

Remarque : Un athlète relativement beaucoup plus fort au développé que dans les exercices de détente n'a pas intérêt à utiliser cette technique d'épaulé si le degré de flexion des genoux au moment de la réception de la barre sur les clavicules (fig. 8) est nettement inférieur à un angle droit, il est préférable d'épauler en flexion complète ou en fente en vue du développé, l'effort de blocage puis de relèvement devenant ainsi beaucoup moins pénible.

3. - *Le relèvement*.

Dans la position n° 9, coudes verrouillés et genoux partiellement fléchis, l'athlète marque un très léger temps d'arrêt afin de retrouver une position équilibrée puis, d'un mouvement continu et sans précipitation, se place pour le développé (fig. 10).

Cette série d'images sera pour les jeunes athlètes une source d'inspiration si leur moniteur l'affiche dans la salle d'entraînement. Elle précède quelques séries de photos concernant le développé proprement dit et qui paraîtront prochainement.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

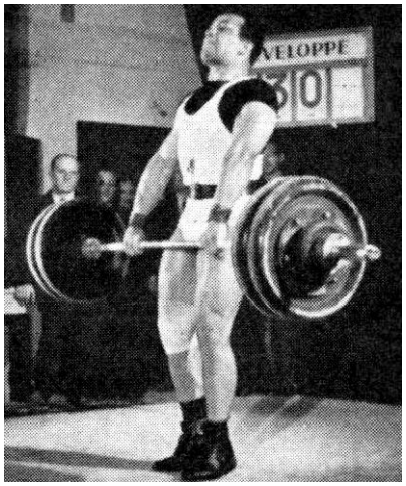

5

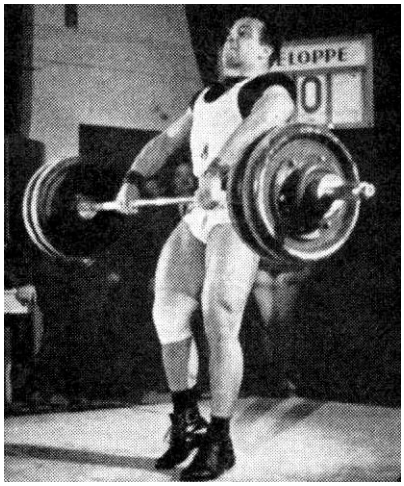

6

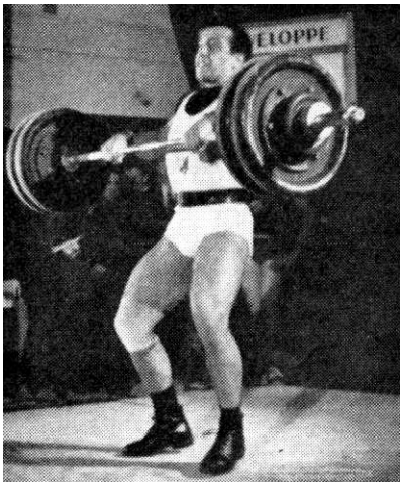

7

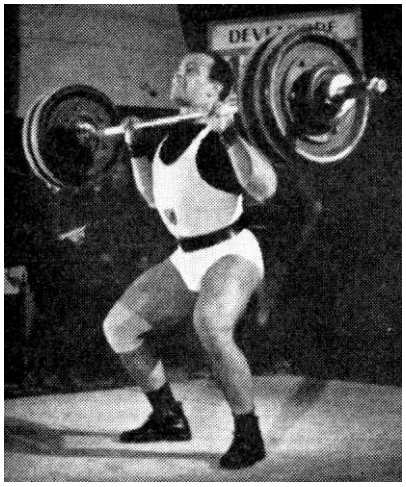

8

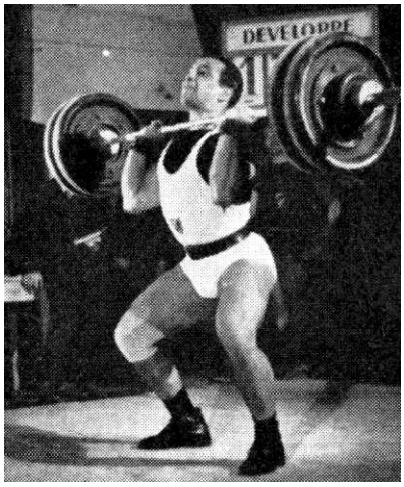

9

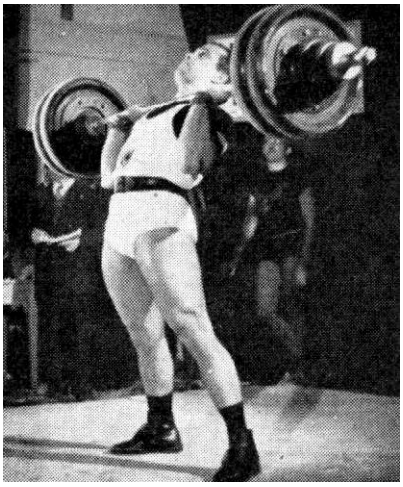

10

Les Championnats de France 1963 (suite)

Paterni est une nouvelle fois le plus fort à l'arraché et, après 117 k 500 et 122 k 500, il effectue un beau tirage sur 125 k, mais ne s'engage pas sous barre. Czaplicki, Satouf et Marchal ne réussissent une nouvelle fois qu'un seul essai avec respectivement 107,500, 105 et 100 k, tandis que Gaiotti arrache 105 au 2e essai.

Au jeté, Marchal et Gaiotti restent sur leur 2e essai à 135 k, tandis que Czaplicki, décidément dans un très mauvais jour, doit tirer trois fois sur 140 k pour les réussir. Il fait ainsi le jeu de Satouf qui s'attribue la 2e place en jetant 150 k au 2e essai. Paterni demande cette charge au premier essai et, s'il assure son mouvement, il semble manquer de stabilité au jeté. A 160 k, il manque le jeté mais décide cependant de prendre 165 k afin de tenter le record du total : son épaulé en flexion est parfaitement rythmé et il se relève de la flexion avec facilité.

Son impulsion du jeté est nettement défectueux, mais il se fend très bas sous la barre et réussit, au prix d'un très gros effort, à se rétablir dans la position debout. Avec ces 165 k, il totalise 422 k 500, soit 2 k 500 de plus que son précédent record et confirme ainsi une forme nettement ascendante. Satouf se classe 2e avec 365 k et devance Czaplicki de 2 k 500, lequel, en manquant six essais sur neuf, n'a réellement pas confirmé la forme qu'il affichait à l'entraînement. Gaiotti se classe 4e avec 352 k 500 devant Marchal 5e avec 340 k Dans cette catégorie, nous observons un énorme écart - 57 k 500 - entre le premier et le 2e. Ce fait est particulièrement inquiétant car, en cas de défaillance de Paterni, l'Équipe de France ne présenterait plus le moindre caractère d'homogénéité.

Le lendemain, dimanche 28 Avril, la compétition reprend à 14 h. 30 avec la catégorie des Poids Plumes. Pierre Fulla part nettement favori, mais Henry peut cependant le pousser à donner le meilleur de lui-même. Derrière ces deux hommes, Fougeret, Sandeaux et Rouchel peuvent se livrer une belle lutte pour s'attribuer la troisième place. En fait, dès le développé, le classement reste le même que celui de la sélection. Pierre Fulla pousse 100 k au premier essai, puis 105 au troisième. Henry reste sur son premier essai à 92 k 500, tandis que Fougeret réussit ses trois essais avec 80 - 85 - 87,500. Avec 85 k, Sandeaux - considérablement amaigri - devance Rouchel - 80 k qui ne peut trouver une position équilibrée.

A l'arraché, la vedette revient à Henry qui, après un premier essai à 90 k, tente à trois reprises d'améliorer le record de France avec 97 k 500. Sa première tentative est presque couronnée de succès, mais il ne peut bloquer ses épaules. Il reste donc à 90 k, barre réussie par Fulla qui se montre ainsi capable d'améliorer une nouvelle fois le record du total. En manquant trois fois 87 k 500, Rouchel est éliminé de la compétition tandis que Fougeret prend le meilleur sur Sandeaux avec 85 k contre 77 k 500.

A l'épaulé-jeté, Fougeret jette 110 k ainsi que Henry qui manque 115 k puis 117 k 500 au jeté. Souffrant du poignet, Fulla prend 115 k pour assurer son titre, puis décide cependant de tenter 125 k afin d'améliorer le record du total. Son épaulé en flexion est aisé, mais il grimace de douleur au jeté qu'il maintient courageusement. En totalisant 320 k, il franchit donc une nouvelle étape qui le rapproche des minima imposés pour participer aux Jeux Olympiques. Henry se classe 2e avec 292 k 500 en ne réussissant qu'un seul essai par mouvement dans un meilleur jour, Henry peut atteindre et même dépasser les 310 k. Fougeret semble avoir retrouvé confiance en ses qualités qui sont grandes et se classe 3e avec 282 k 500. Quant à Rouchel, nous avons vivement regretté qu'il soit éliminé de la, compétition en manquant tous ses arrachés, car c'est un athlète qui peut actuellement atteindre les 290 k.

Avec Roger Gerber, la catégorie des Poids Légers est une nouvelle fois dominée par un athlète de l'Équipe Nationale il pousse très facilement 105 - 110 et 115 k, laissant Pally et Hansmetzger - 102 k 500 - à 12 k 500, Ledroit à 15 k et Noiriel à 17 k 500.A l'arraché, il confirme son excellente forme actuelle en réussissant 107 k 500 au troisième essai, tandis que Noiriel, en assurant ses trois essais avec 90 - 95 et 97 k 500, reprend 2 k 500 à Pally qui reste sur son premier essai à 90 k.

Athlète aux qualités physiques exceptionnelles, Ledroit manque cependant ses trois essais avec 95 k ; c'est un très beau culturiste venu récemment à l'haltérophilie et qui manque encore un peu de coordination. Moins fort dans les exercices de détente, Hansmetzger reste cependant - avec 92 k 500 - en deuxième position à égalité avec Noiriel.

Au jeté, la course à la deuxième place va être sévère : Hansmetzger est le premier éliminé : avec 117 k 500 au deuxième essai, il totalise 312 k 500, tandis que Pally et Noiriel assurent leur premier essai à 120 k. Seul Pally réussit à jeter 125 k et s'octroie donc la 2e place avec 317 k 500 devant Noiriel 315 k

Avec 127 k 500 au premier essai, Gerber assure sa victoire, puis après un facile succès à 132 k 500, il décide, quoique souffrant d'une légère douleur au poignet, de tenter, avec 138 k 500, de battre le record de France. Son épaulé est d'une facilité étonnante et le jeté parfaitement rythmé Roger Gerber a donc retrouvé la forme et la confiance qui lui manquaient moins d'un mois auparavant. Ces 360 k, réalisés avec la plus grande facilité, montrent qu'il est capable d'atteindre, dans un proche avenir, les minima olympiques fixés à 370 k.

Les Poids Lourds Légers et Lourds se présentent maintenant sur le plateau. Vincent et Fouletier sont, dans leurs catégories respectives, nettement favoris et l'intérêt réside donc surtout dans l'attribution du titre de champion de France toutes catégories. Fouletier prend, dès le développé, une nette option sur ce titre en poussant 125 - 130 et 132 k 500 à la perfection.

Cette dernière charge constitue pour lui un record personnel. Vincent est moins heureux et, en manquant deux essais, il reste à 125 k. A l'arraché, ces deux champions nous offrent un spectacle de grande qualité : ils arrachent tous deux 135 k au 2e essai puis tentent 140 k.

Fouletier verrouille parfaitement cette charge, commence le relèvement mais il laisse retomber la barre qui semblait pourtant parfaitement assurée. Vincent, par contre, manque un peu de confiance et se dérobe vers l'arrière. Extrêmement confiants, les deux hommes commencent à 165 k à l'épaulé ils n'ont, tous deux, jamais pris une barre de départ si lourde et Vincent doit s'y reprendre à deux fois pour tenir le jeté tandis que Fouletier, avec ce premier essai, bat une première fois le record de France du total des Poids Lourds avec 432 k 500. Il manque ensuite 170 k à l'épaulé mais reprend cette charge au troisième essai, parvient à verrouiller les coudes puis se relève très, très lentement. Le jeté, par contre, est d'une facilité dérisoire.

Le record du total atteint donc maintenant 437 k 500 et constitue un nouveau record toutes catégories. Le précédent record appartient à Vincent (Lourd Léger) avec 435 k Pour son dernier essai, Vincent tente, avec 172 k 500, de battre le record de l'épaulé- jeté. La barre monte à un niveau suffisant pour être épaulée, mais Vincent manque un peu de confiance et s'accroupit en sautant vers l'arrière. Il totalise cependant 425 k et, avec un peu plus de réussite, les 440 k sont à sa portée.

Derrière Vincent, la deuxième place est chaudement disputée entre Lefèvre, Lagneau et Singer. Lefèvre, qui malgré une douleur articulaire, semble avoir retrouvé son équilibre physique, prend avec 367 k 500 le meilleur sur Lagneau 365 k, régulier cette année au-dessus de 360 k.

Malgré une belle tentative à 147 k 500, Singer doit se contenter de la quatrième place avec 355 k, tandis que Capdeville, loin de sa meilleure forme, reste sur sois faible total de 345 k.

En Lourds, l'athlète et dirigeant Herbaux qui, « 21 ans plus tôt », était champion de France « Poids Légers », s'attribue la 2e place avec 392 k 500, prouvant ainsi qu'une pratique sage et raisonnée de l'haltérophilie peut conserver sa jeunesse à un athlète sérieux. Malgré plusieurs interventions chirurgicales au poignet, Rémy de Nice, dont le gabarit est impressionnant, a repris l'entraînement haltérophile et, en totalisant 385 k, il se classe 3e. Derrière lui, Lachaume, en très gros progrès, se classe 4e avec 380 k, nouveau record personnel, tandis que Lévecq, malchanceux dans ses tentatives, ne peut faire mieux que 375 k

Ces magnifiques Championnats de France se sont donc terminés en apothéose avec les records de Fouletier et les tentatives de Vincent. Ils ont démontré l'excellente forme de tous les titulaires de l'Équipe de France, car cinq d'entre eux ont battu des records et les deux autres les ont approchés de très près.

Le total « officieux » de l'Équipe dépasse de 20 k le meilleur total français réalisé quinze jours plus tôt au cours du match France - Bulgarie. Nous pouvons donc nous réjouir de cette constante progression. Toutefois, chaque médaille a son revers et les excellentes performances de l'Équipe- fanion font d'autant plus apparaître l'écart qui sépare le champion de ses suivants immédiats. Qu'arriverait- il si un ou plusieurs membres de l'Équipe de France ne pouvaient participer aux prochains matches internationaux ? L'Équipe perdrait toute son actuelle homogénéité.

Nous ne pouvons cependant terminer ce compte rendu sur une note pessimiste car les résultats ont été, dans leur ensemble, très supérieurs à ceux de l'année précédente. De plus, certains athlètes juniors ont montré une excellente progression qui, avec un peu de persévérance, devrait les amener au même niveau que les meilleurs de leurs aînés.

G. LAMBERT
Moniteur National.

Le Match Triangulaire France-Finlande-Roumanie

Après leur succès sur l'Équipe d'Italie et surtout leur très beau match contre l'Équipe Bulgare, les sept représentants de l'Équipe de France sont prêts à affronter n'importe quelle formation européenne, en dehors de l'Union Soviétique. C'est donc avec un moral de fer qu'ils se présentent le Samedi 18 Mai au Gymnase Municipal Voltaire, en compagnie des athlètes Finlandais et Roumains.

Après la présentation générale, les hymnes nationaux, remise de fanions et insignes, les Poids Coqs prennent possession du plateau. La Roumanie ayant déclaré forfait dans cette catégorie, le Finlandais Vehkonen est seul adversaire de Meurat.

Les deux hommes tirent les mêmes barres dans les exercices de détente mais Meurat s'assure l'avantage grâce à un développé supérieur : 92 k 600 contre 85 k En totalisant 297 k 500, Meurat montre une régularité étonnante autour des 300 k et donne une première victoire à la France en devançant Vehkonen de 10 k.

En Plumes, nous savons notre représentant Pierre Fulla très en forme malgré une récente douleur au poignet.

Ses adversaires Eskelinen (Finlande) et surtout Toma (Roumanie) restent à 85 k et 90 k au développé, tandis que Fulla s'assure 100 et 105 k avant de manquer 107 k 500 d'extrême justesse au 3e essai, la barre parvenant presque à bout de bras.

A l'arraché, Fulla réussit pour la première fois ses trois essais et les 92 k 500 - nouveau record personnel - lui permettent de s'intercaler entre ses deux adversaires : 90 pour Eskelinen et 95 pour Toma. La victoire semble donc acquise, mais après 120 k, il manque 125 k au jeté. Il jette cette barre au 3e essai pour améliorer, avec 322 k 500, son propre record du total. Hors match, Fulla épaule 130 k, mais ne peut les jeter.

Le petit Finlandais Eskelinen ne peut se relever avec 125 k et totalise 295 k, tandis que le Roumain Toma exécute un très beau mouvement en fente avec 132 k 500 au 3e essai pour approcher - avec 317 k 500 - Fulla de 5 k. Pierre Fulla est donc actuellement en forme ascendante et les récentes critiques dont il a fait l'objet dans le Bulletin fédéral n'ont pas réussi à saper son moral. Il peut d'ores et déjà atteindre 330 k et en 1964, les 340 k, minimum olympique.

En Poids Légers, la tâche s'avère quelque peu difficile pour le Français Roger Gerber qui rencontre le junior roumain recordman du monde Fitzi. Le Finlandais Salo paraît, par contre, moins capable de l'inquiéter. Ce dernier fait une « belle » démonstration du développé avec flexion- extension du corps et temps de genoux pour obtenir, à chacun de ses essais - 100 - 105 - 110 k -trois lampes blanches !! Fitzi et Gerber exécutent par contre des mouvements parfaitement corrects et, avec 117 k 500. Gerber prend 2 k 500 au Roumain. Ce dernier demande la même charge hors match pour tenter d'améliorer le record du monde juniors. Il réussit cette charge qui, après pesée, accuse 118 k. Voilà donc un très beau record surtout si l'on tient compte de son poids de corps qui n'atteint que 64 k 400.

Avec 100 k, Salo manque ses trois essais à l'arraché en flexion. Gerber et Fitzi commencent à 102 k 500 et si Gerber exécute un mouvement extrêmement aisé, Fitzi manque ses trois essais - arrachés en flexion - comme le Finlandais.

Débarrassé de ses adversaires, Gerber peut maintenant tenter les records : il demande 110 k et les arrache avec une aisance extraordinaire et un style parfait. Au jeté, Gerber réussit 130 et 137 k 500 et bat donc ainsi un deuxième record : celui du total avec 365 k.

Il amène ensuite 142 k 500 aux épaules, mais ne peut se relever. Hors match, il épaule parfaitement cette charge mais ne tente pas le jeté. Il semble bien qu'avec sa 30e année, Roger Gerber veuille commencer une nouvelle carrière qui pourrait l'amener non pas aux minima olympiques (370 k) mais vers les 380 k. Éliminé de la compétition, Fitzi tente cependant 145 k pour battre le record du monde Juniors, mais malheureusement sans succès.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-FINLANDE-ROUMANIE

disputé les 18 et 19 Mai 1963, au Gymnase Japy, à PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. Jean-Pierre MEURAT.....	55 k 500	FRANCE	92,500	92,500	112,500	297 k 500
2. Aarno VEHKONEN	56 k	FINLANDE	85, -	90, -	112,500	287 k 500
Poids Plumes						
1. Pierre FULLA.....	59 k 900	FRANCE	105, -	92,500	125, -	322 k 00
2. Alexandre TOMA.....	59 k 400	ROUMANIE	90, -	95, -	132,500	317 k 500
3. Matti ESKELINEN.....	59 k 400	FINLANDE	85, -	90, -	120, -	295 k
Poids Légers						
1. Roger GERBER.....	67 k 500	FRANCE	117,500	110, -	137,500	365 k
N. Cl. Balas FITZI	64 k 400	ROUMANIE	115, -	0, -	–	–
N. Cl. Pekka SALO	67 k 300	FINLANDE	110, -	0, -	–	–
Poids Moyens						
1. Rolf MAIER	74 k 400	FRANCE	127,500	125, -	162,500	415 k
2. Tauno KARE	74 k 900	FINLANDE	125, -	120, -	155, -	400 k
3. Lisias IONESCU	75 k	ROUMANIE	122,500	117,500	145, -	385 k
Poids Mi-Lourds						
1. Marcel PATERNI	77 k 900	FRANCE	140, -	125, -	160, -	425 k
2. Kaarlo KANGASNIEMI	80 k 300	FINLANDE	137,500	122,500	157,500	417 k 500
N. Cl. Tiberiu ROMAN	82 k 500	ROUMANIE	125, -	110, -	0, -	–
Poids Lourds Légers						
1. Jouni KA1LAJARVI	85 k 200	FINLANDE	140, -	127,500	172,500	440 k
2. Lazar BAROGA	89 k 900	ROUMANIE	140, -	125, -	170, -	435 k
N. Cl. François VINCENT.....	89 k 600	FRANCE	125, -	127,500	0, -	–
Poids Lourds						
1. Eino MAKINEN	115 k 400	FINLANDE	110, -	140, -	175, -	455 k
2. Jean-Paul FOULETIER	94 k 800	FRANCE	130, -	140, -	165, -	435 k
3. Zilviu CAZAN	120 k	ROUMANIE	145, -	117,500	155, -	417 k 500

La France bat la Finlande 5 à 2 et la Roumanie 6 à 1.

Avec le Finlandais Kare, Maier retrouve un vieil adversaire auquel se joint le Roumain Ionescu. Les trois hommes se suivent de près au développé, mais Maier prend cependant l'avantage avec un très beau 127 k 500 contre 125 k pour Kare et 122 k 500 pour Ionescu. A l'arraché, Maier fait un effort prodigieux avec 125 k qu'il doit rattraper malgré une position déséquilibrée. Il prend ainsi le large, Kare ne réussissant qu'un seul essai - 120 k - et Ionescu restant à 117 k 500. Ionescu termine ses essais à 145 k au jeté tandis que Kare jette 155 k au 2e essai. Avec cette même charge au premier essai, Maier s'assure la victoire, Kare ne pouvant se relever avec 160 k. Maier prend donc 162 k 500 afin d'essayer de battre le record du total et établit ainsi un nouveau record qui le mène à la tête des haltérophiles français... Mais Maier aura-t-il le dernier mot ? Doit-il s'attendre à une réaction de son coéquipier Paterni ? Quoi qu'il en soit, les records de France montent jusqu'à un niveau de grande classe internationale et doivent permettre à nos champions d'atteindre le podium des Championnats du Monde et peut-être même celui des Jeux Olympiques...

A l'issue de cette première après-midi, la France mène devant la Finlande et la Roumanie par quatre victoires à zéro. Un tel score assure à la France le succès final, mais la Roumanie et surtout la Finlande sont beaucoup plus fortes dans les catégories lourdes.

Le lendemain dimanche, à 14 h. 30, après une nouvelle présentation des équipes, les Poids Mi-Lourds prennent possession du plateau. Le Roumain Roman termine ses essais du développé à 125 k tandis que le longiligne finlandais Kangasniémi et notre représentant Marcel Paterni partent à 130 k. La lutte se circonscrit donc auteur de ces deux hommes, mais Paterni prend un léger avantage avec 140 k contre 137 k 500 au Finlandais.

Roman reste sur son premier essai de l'arraché avec 110 k et Paterni s'affirme le meilleur dans ce mouvement qui a longtemps été son point faible : il arrache 125 k dans un excellent style. Il devance Kangasniémi de 2 k 500, celui-ci ayant arraché 122 k 500 après avoir manqué deux fois 120 k - style en flexion.

Le Roumain manque 150 k trois fois de suite au jeté, tandis que Kangasniémi jette 157 k 500 au 3e essai malgré un relèvement de la flexion extrêmement pénible. Avec 160 k au 2e essai, Paterni améliore une nouvelle fois le record du total et le porte è 425 k. Cette performance atteint, bien entendu, un très bon niveau international dans la catégorie Mi-Lourd, mais si l'on tient compte que Paterni ne pèse que 77 k 900, sans surveiller son poids de corps, elle prend un tout autre relief. Au troisième essai, Paterni tente 170 k mais malgré un beau tirage, il ne peut verrouiller. Il rapporte donc une cinquième victoire à la France, le Finlandais Kangasniémi totalisant 417 k 500.

Le Finlandais Jouni Kailajarvi et le Roumain Baroga sont opposés à François Vincent dans la catégorie Lourds Légers. Ce dernier n'a pu s'entraîner correctement pendant ces dernières semaines, aussi n'est-il pas dans les meilleures conditions morales pour affronter ses rudes adversaires. Il reste à 125 k au développé, tandis que Baroga et Kailajarvi poussent 140 k.

A l'arraché, Vincent reste également sur son premier essai à 127 k 500, charge également réussie par Kailajarvi, Baroga ayant arraché 125 k. Une victoire sur l'un ou l'autre de ces hommes paraît maintenant très problématique et, démoralisé, Vincent manque trois fois 160 k. Avec un très beau 170 k au troisième essai, Baroga totalise 435 k mais la vedette revient à Kailajarvi qui, après un deuxième essai à 172 k 500, demande 182 k 500. Il épaule magnifiquement cette énorme charge dans le style « fléchi » mais manque le jeté. Malgré cet échec, cette performance est extrêmement méritoire car Kailajarvi ne pèse que 85 k 200 et tirera certainement dans la catégorie inférieure aux Championnats du Monde. Hors match, Kailajarvi reprend les 182 k 500, mais épuisé par l'effort précédent, il se tort la cheville dans la position fléchie. Avec 440 k, Kailajarvi est déjà très en forme, d'autant qu'avec 182 k 500 au jeté, son total aurait atteint 450 k. Mais sera-t-il aussi brillant aux Championnats du Monde qui n'auront lieu que dans quatre mois ?

Avec le Poids Lourd finlandais Makinen dont le record du total dépasse 460.k, il semble difficile que le Français Fouletier remporte une victoire. Le Roumain Cazan paraît, par contre, beaucoup plus à sa portée. Fouletier est, de loin, le plus léger : 93 k 800 contre 115 k 400 pour Makinen et 120 pour Cazan. Cette différence de poids de corps se ressent au développé où Fouletier est distancé par ses adversaires 130 contre 140 k pour Makinen et 145 k pour Cazan.

A l'arraché, après avoir manqué 132 k 500 au premier essai (réussis au deuxième), il fait jeu égal avec Makinen en arrachant 140 k dans un style admirable. Il surclasse ainsi l'herculéen Cazan resté sur son premier essai à 117 k 500. Après les deux premiers mouvements, le classement ne peut plus être modifié et après 165 k au jeté, Fouletier tente le record avec 172 k 500. Il verrouille difficilement les coudes et, au prix d'un effort prodigieux, parvient à se relever de la flexion. Malheureusement, marqué par cet effort, il manque le jeté ainsi que le troisième essai. Il réalise cependant 435 k - à 5 k de son record - et devance le Roumain Cazan qui, avec 155 k au jeté, totalise 417 k 500.

Malgré un style en fente rudimentaire, Makinen épaule 175 k et démontre ainsi de grandes qualités de tirage. Il donne à la Finlande une deuxième victoire en totalisant 455 k.

Ce tournoi triangulaire se termine donc à l'avantage de la France avec cinq victoires contre deux pour la Finlande. La valeur de l'Équipe Française n'est plus à vanter, mais la constante progression de ses éléments est particulièrement remarquable. Les records du total ont été battus dans les catégories Plumes, Légers, Moyens et Mi-Lourds ; quant à ceux des Coqs et des Lourds, ils ont été approchés de très près. Sans une défaillance de notre Lourd Léger François Vincent, le total de l'Équipe pouvait approcher les 2.700 k, total que peu d'équipes dans le monde peuvent atteindre.

Les athlètes finlandais ont particulièrement brillé dans les catégories lourdes avec Makinen et Jouni Kailajarvi, ce dernier réalisant avec ses 182 k 500 à l'épaulé une performance de grande classe. Nous avons regretté l'absence de Jaako Kailajarvi, jeune frère de Jouni, car il aurait certainement donné du fil à retordre au Français Paterni.

Les athlètes roumains n'ont pas remporté de victoire, mais ils possèdent en Fitzi - toujours junior - un chef de file de très grande valeur. Le Plume Toma - 132 k 500 au jeté - et le Lourd Léger Baroga - 435 k au total - sont également des éléments de valeur, aussi l'équipe française devra-t-elle être particulièrement bien préparée, l'an prochain, pour le match retour qui aura lieu en Roumanie.

Avec ce troisième match international de la saison, 1'Équipe de France a remporté un brillant succès et nous souhaitons que ce succès se prolonge jusqu'au prochain Championnat du Monde.

Au cours de cette rencontre, les athlètes français et étrangers ont particulièrement apprécié les services de jeunes masseurs dirigés par M. Pichon. Nous remercions M. Pichon pour son initiative et souhaitons qu'elle se renouvelle dans les prochaines compétitions.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

Calendrier Fédéral 1963-1964

Premier Pas Culturiste	13 Octobre 1963
Premier Pas Haltérophile	27 Octobre 1963
Brevets Culturistes	3 Novembre 1963
Éliminatoires du Prix d'Encouragement (non classés et 4e série)	17 Novembre 1963
Finale du Prix d'Encouragement Juniors	7 Décembre 1963
Finale du Prix d'Encouragement Seniors	8 Décembre 1963
Éliminatoires du Prix Interrégional (3e série)	5 Janvier 1964
Finale du Prix Interrégional Juniors	25 Janvier 1964
Finale du Prix Interrégional Seniors	26 Janvier 1964
Congrès International des Entraîneurs	3 au 8 Février 1964
Éliminatoires du Prix Fédéral (2e série)	16 Février 1964
Brevets Culturistes	23 Février 1964
Finale du Prix Fédéral Juniors	7 Mars 1964
Finale du Prix Fédéral Seniors	8Mars 1964
Critérium National Culturiste	5 Avril 1964
Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France (1re série, classe nationale, classe internationale)	12 Avril 1964
Finale du Critérium National Haltérophile Juniors	25 Avril 1964
Finale du Critérium National Haltérophile Seniors	26 Avril 1964
Finale du Championnat de France Juniors	9 Mai 1964
Finale du Championnat de France Seniors	10 Mai 1964
Éliminatoires du Championnat de France Culturiste	17 au 24 Mai 1964
Premier Pas Haltérophile (2e épreuve)	24 Mai 1964
Championnat d'Europe	27 au 31 Mai 1964
Championnat de France Militaire	7 Juin 1964.
Finale du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France)	Date à fixer

Le Match France-Italie Juniors

Avec leur premier match de la saison, les sélectionnés de l'Équipe de France Juniors auront effectué l'un des déplacements les plus attrayants qu'un jeune puisse rêver faire dans un pays voisin : voyage Paris- Rome par avion, visite de Rome par le car, traversée de quatorze heures en bateau dans les meilleures conditions jusqu'au port de Cagliari - au sud de la Sardaigne et, enfin, après quelques heures de train et de car, réception dans un magnifique hôtel situé à 1.000 mètres d'altitude et dominant une grande partie de la Sardaigne. Voilà donc un déplacement que bien des Français aimeraient s'offrir...

Mais nos juniors ne sont pas allés à Nuoro pour faire un voyage touristique mais pour rencontrer l'Équipe d'Italie avec le ferme désir de vaincre. L'ex-Champion Pignatti m'avait prévenu que ce serait, pour les Français, un match facile car, en dehors du Poids Coq italien, aucun élément italien, sauf peut-être le Poids Léger, n'était susceptible de gagner son match.

Ces précisions optimistes - pour nous - étaient donc très encourageantes mais, après la courte victoire de l'Équipe senior française sur celle d'Italie, nous restions cependant sur nos gardes.

Après une journée de repos, les deux équipes se présentent dans la belle salle de Nuoro qu'un public très sportif a déjà remplie. Les Poids Coqs, Plumes, Légers, tirent ensemble.

Dès le développé, le Coq italien Prévosto se met en vedette en poussant 92 k 500, il arrache ensuite 85 k puis jettera 110 k pour réaliser l'excellent total de 287 k 500. Face à un tel adversaire, Marchal ne pouvait résister, mais il eut cependant le mérite de réaliser le même total qu'aux Championnats de France, soit 250 k.

En Plumes, le jeune Houssais - 18 ans - de Nantes, trouve en Jannuzzi un adversaire à sa taille. Houssais s'accroche jusqu'à son dernier essai et réussit avec 267 k 500 - son meilleur total - à battre son adversaire au poids de corps.

Notre représentant Poids Léger Beekhuizen est opposé à Scammaca, un athlète particulièrement court et puissant. Les deux athlètes se valent dans chacun des trois mouvements, mais Beekhuizen ne parvient pas à se contrôler et manque la plupart de ses essais. Scammaca remporte la victoire avec 307 k 500, total que Beekhuizen avait réalisé la semaine précédente au Championnat de France.

Les quatre autres catégories sont réunies sur un même plateau et les Français Trudel (Moyen), Mauger (Mi- Lourd), Séry et Michon - ces deux derniers tirant exceptionnellement dans la catégorie supérieure - ne trouvent pas en leurs adversaires une résistance suffisante : le Moyen italien abandonne après le développé ; le Mi- Lourd Panzera et le Lourd Léger Corti valent en moyenne 15 k de moins que Manger et Séry dans.., chacun des mouvements.

Quant à Michon, opposé à Mancinelli, fils de l'ex-champion d'Italie, il résiste bien au développé puis affirme une nette supériorité dans les mouvements de détente.

Ces quatre matches se résument donc à une exhibition des athlètes français qui assurent leurs premiers essais avec des barres très légères puis sautent ensuite à des charges nettement supérieures.

Manger réussit ainsi pour la première fois un très bel arraché à 107 k 500, tandis que Michon épaule 152 k 500 sous les acclamations d'un public très connaisseur. Trudel et Mauger totalisent 345 k devant Séry 340 k, tandis que Michon dépasse, avec 360 k son total du Championnat de France.

Voilà donc d'excellentes performances de la part des athlètes français, mais nous pouvons regretter qu'en dehors des catégories Plumes et Légers, les autres matches aient été aussi déséquilibrés. Notre Poids Plume Houssais a ainsi été le seul à pouvoir

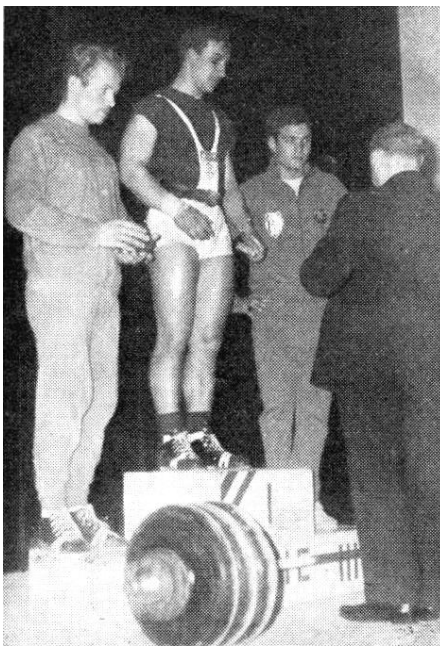

Remise des récompenses aux vainqueurs de la catégorie Poids Lourds Légers au Championnat de France Juniors

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-ITALIE JUNIORS, le 4 Mai 1963, à NUORO (Italie)

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. PRÉVOSTO	55 k 800	ITALIE	92,500	85, -	110, -	287 k 500
2. MARCHAL	55 k 500	FRANCE	75, -	72,500	102,500	250 k
Poids Plumes						
1. HOUSSAIS	59 k 500	FRANCE	80, -	80, -	107,500	287 k 500
2. JANNUZZI	59 k 700	ITALIE	82,500	80, -	105, -	267 k 500
Poids Légers						
1. SCAMMACA	66 k 600	ITALIE	95, -	92,500	120, -	307 k 500
N. Cl. BEEKHUIZEN	67 k	FRANCE	90, -	92,500	0, -	–
Poids Moyens						
1. TRUDEL	72 k 800	FRANCE	105, -	105, -	135, -	345 k
N. Cl. PROTE	70 k	ITALIE	100, -	A abandonné		
Poids Mi-Lourds						
1. MAUGER	79 k 400	FRANCE	102,500	107,500	135, -	345 k
2. PANZERA	76 k 500	ITALIE	90, -	90, -	125, -	305 k
Poids Lourds Légers						
1. SERY	83 k 500	FRANCE	107,500	102,500	130, -	340 k
2. CORTI	89 k 800	ITALIE	100, -	90, -	115, -	305 k
Poids Lourds						
1. MICHON	90 k 100	FRANCE	102,500	112,500	145, -	300 k
2. MANCINELLI	102 k	ITALIE	105, -	95, -	135, -	335 k

La France bat l'Italie par 5 victoires à 2.

démontrer un beau tempérament de lutteur.., mais peut-être qu'avec le prochain match France-Allemagne de l'Ouest, les autres membres de l'Équipe Junior pourront-ils démontrer de telles qualités.

Georges LAMBERT,
Moniteur National.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut-commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Stage de candidats moniteurs et aides- moniteurs.

Des diplômes d'aide-moniteur peuvent être attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux.

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile
2. Être âgé d'au moins 25 ans
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional
4. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Être présenté par son club
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3. Être titulaire du diplôme d'aide- moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à. 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé-jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k

4. Épreuves orales comportant :
   a. Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
   b. Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
   c. Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Entraîneurs régionaux

Le titre d'entraîneur régional sera attribué à l'issue de stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

Le candidat devra :

1. 1° Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans.
2. 2° Subir un examen spécial comprenant :
   a. Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.
   b. Une épreuve pédagogique.

Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

Entraîneurs fédéraux

La Fédération peut nommer des entraineurs fédéraux.

Le candidat devra :

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans.
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur.
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec Je Jury.

Prochains Stages d'Haltérophilie

Dates	Qualité Lieux	Nombre des Stagiaires	de places
19 au 31 Août	C.R.E.P.S. de Voiron	Sélectionnés du Champ. du Monde	7
26 au 31 Août	C.R.E.P.S. de Voiron	Scol. et Univ. des Clubs F.F.H.C.	10
7 au 12 Octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
4 au 9 Novembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs	10
2 au 7 Décembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs	10

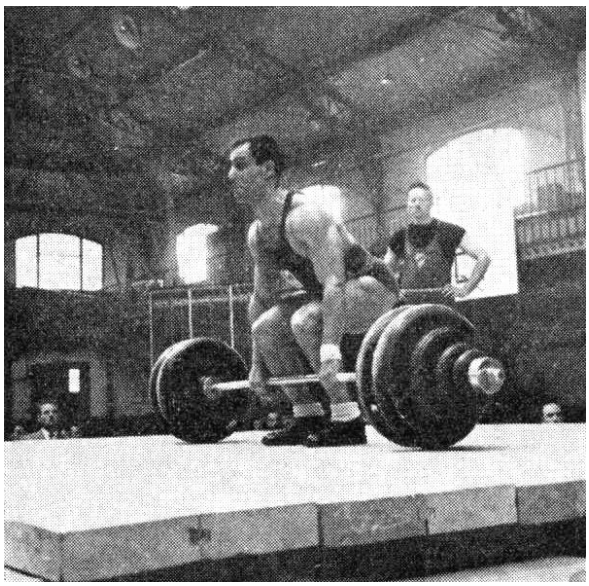

Au cours du Match France-Finlande-Roumanie GERBER bat le record de l'arraché à deux bras et celui du total olympique Poids Légers …

… tandis que Marcel PATERNI bat le record du total olympique des Poids Mi-Lourds. Le voici avec son adversaire finlandais KANGASNIEMI

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE NORMANDIE

Les Normands vainqueurs du Match Flandres Belges - Normandie, le 11 Mai 1963, à N.-D. de Gravenchon

Malgré la température de la saison où il faisait froid, les supporters français et belges demeurèrent jusqu'à la fin de la compétition, encourageant les athlètes des deux camps qui tentèrent l'impossible pour arracher une victoire.

Les deux premières manches de cette compétition s'étaient déroulées le 22 avril 1961 et le 9 juin 1962, respectivement à Notre-Dame-de-Gravenchon et à Gand. La première manche avait été remportée par l'équipe normande par 2.215 kg contre 1.827 k 500 la seconde était revenue à l'équipe belge par 2.200 k contre 2.162 k 500.

Le match de samedi soir a vu l'équipe normande réaliser un total olympique de 2.160 k tandis que les Belges ne parvenaient qu'à 2.107 k 500.

Outre Gerber (Esso-Sports), champion et recordman de France qui totalisa 352 k 500, il faut citer un excellent Havrais, Haté, champion de Normandie 1963 poids lourd, qui réalisa un total de 322 kg. 500. Signalons aussi que Gautier (Alençon) malgré sa blessure, arracha tout de même 120 kg, obtenant un total de 315 kg.

Chez les Belges, l'absence de Haeyen (Bruges) blessé fut un lourd handicap. Zuttermann se fit remarquer tout au long de la soirée par son style élégant et sûr qui lui permit un total de 345 k Il ne faut pas oublier que les Belges n'avaient eu que très peu de temps pour récupérer les fatigues du voyage, ayant quitté leur pays samedi matin.

A l'issue de la rencontre, les organisateurs et les athlètes se retrouvèrent dans les salons d'Esso-Sports où une réception eut lieu, au cours de laquelle les récompenses furent remises aux lauréats. Nous avons noté la présence des membres du comité directeur d'Esso-Sports, de MM. François Leguédé, président de la section d'haltérophilie d'Esso, François, président d'honneur du comité de Normandie, Renault, président du comité de Normandie, Van Pelleghem, arbitre international, Mercier, arbitre régional et Leveler, arbitre fédéral.

Équipe Normande

Douet (Alençon) 320 k ; Plessix(Évreux) 285 k ; Gerber (Esso Sports), 352 k 500 ; Gautier (Alençon) 315 k ; Lecomte (Louviers) 302 k 500 ; Haté (Le Havre) 322 k 500 ; Mizrahi (Rouen) 272 k 500.

Équipe des Flandres Belges

Wysuere (Roulers) 332 k 500 ; Verspeelt (Bruges) 245 k ; Van Belleghem (Gand) 280 (capitaine) ; Verplancke (Bruges) 320 ; Speybroeck (Gand) 317 k 500 ; Zuttermann (Bruges) 345 k ; Loncke (Ostende) 267 k 500.

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Championnats Excellence à Saint-Nazaire, le 24 Mars 1963

Juniors

Poids Coqs. - 1. Ménard (Nantes E.C.) 207 k500 ; 2. Brosseau (C.A. Nantais) 182 k 500.

Poids Plumes. - 1. Arnoult (S. Croisicais) 247 k 500 ; 2. Martellot (Vannetaise A.C.) 225 k ; 3. Houssais (A.S.S.P. Nantes) 192 k 500.

Poids Légers. - 1. Bertin (P.S.E. Rennes) 297 k 500.

Challenge Piou (3 athlètes)

Différence avec minima 1re série (Championnat de France) Seniors

1. *C.A. Nantais*, 0 point (Delaunay : plus 5 ; Chauloux : moins 12,5 ; Hansmetzger : plus 7,5).

2. *S.G. Angers*, moins 57,5 (Ferra : moins 47,5 ; Bridonneau : moins 20 ; Boussion : 0).

Challenge Choyau

3e série. Juniors, Seniors
5 points au 1er, etc.

1. *C.E.P. St-Nazaire* : 19 points (Hitrop : 262 k 500 ; Gilet : 277 k 500 ; Godichon : 280 k ; Grenais : 245 k).

2. C.A. Nantais : 8 points (Chauloux : 240 k ; Lorcy : 260 k).

Challenge Gondolo

Juniors (5, 4, 3, 2, 1 points)

1. *Vannetaise A.C.*, 9 points (Martellot : 4 ; Chaissac : 5).
2. *Nantes E.C.*, 5 points (Ménard).
3. *S. Croisicais*, 5 points (Arnoult).
4. *P.S.E. Rennes*, 5 points (Bertin).
5. *C.A. Nantais*, 5 points (Delaunay).
6. *Vannetaise A.C.*, 5 points (Chaissac).
7. *S.G. Angers*, 5 points (Ferru : 3 ; Pannelle : 2).
8. *C.E.P. St-Nazaire*, 4 pt. (Hitrop B.).

Championnats Honneur Vannes : 3 Février 1963

Juniors

Poids Coqs. - 1. Ménard (Nantes E.C.) 187 k 500 ; 2. Brosseau (C.A. Nantais) 177 k 500.

Poids Plumes. - 1. Arnoult (S. Croisicais) 235 k ; 2. Martellot (Vannetaise A.C.), 210 k ; 3. Le Devehat (P.L. Lorient) 205 k.

Poids Légers. - 1. Vannier (S.G. Angers) 230 k ; 2. Anée (A.S.B. Rézé) 227 k 500.

Poids Moyens. - A. Delaunay (C.A. Nantais) 295 k ; 2. Bertin (P.S.E. Rennes) 292 k 500 ; 3. Hitrop (C.E.P. St-Nazaire) 265 k ; 4. Pannelle (S.G. Angers) 257 k 500 ; 5. Péneau (A.S.B. Rézé) 245 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Chaissac (Vannetaise A.C.) 270 k.

Seniors

Poids Coqs. - 1. Chauloux (C.A. Nantais) 230 k.

Poids Plumes. - 1. Coquebert (Nantes E.C.), 247 k 500 ; 2. Berthel (U.M. Penhoet) 242 k 500 ; 3. Marion (S.G. Angers) 235 k.

Poids Légers. - 1. Grenais (C.E.P. St-Nazaire) 260 k ; 2. Rio (U.M. Penhoet) 257 k 500 ; 3. Chapelain (C.A. Nantais) 252 k 500.

Poids Moyens. - 1. Delaunay (C.A. Nantais) 300 k ; 2. Hitrop (C.E.P. St.-Nazaire), 267 k 500 ; 3. Ferru (S.G. Angers), 267 k 500 ; 4. Paumelle (S.G. Angers), 267 k 500.

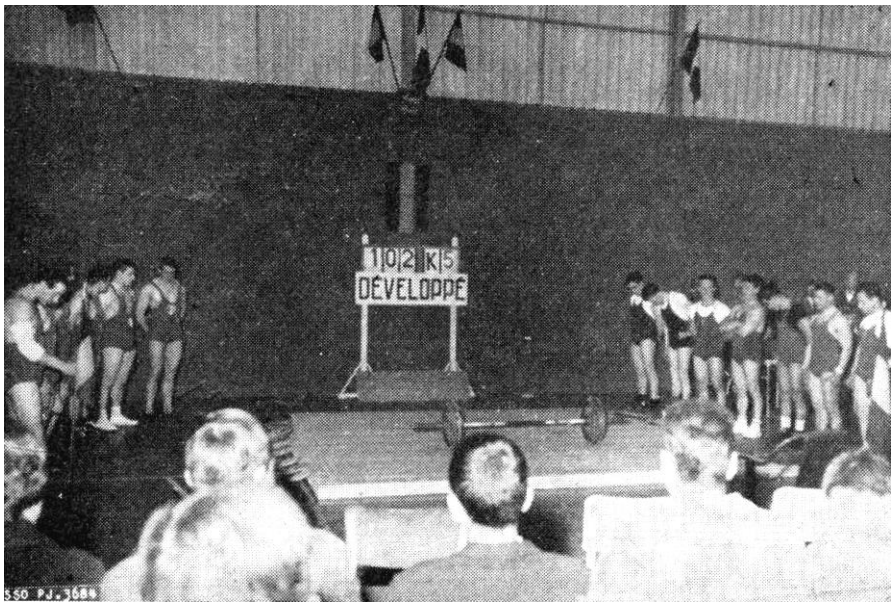

Présentation des Équipes au Match Flandres Belges - Normandie

La F.F.H.C. procède actuellement au renouvellement de toutes les cartes délivrées par elle

Membre du Comité de Direction Arbitre Fédéral, Arbitre Régional, Athlète International.

Seules les cartes de Moniteur d'Haltérophilie restent valables.

Prière aux ayants droit de retourner leur ancienne carte à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc, à Paris, accompagnée d'une photographie, format de la carte d'identité.

Poids Mi-Lourds. - 1. Chaissac (Vannetaise A.C.) 275 k.

Seniors

Poids Coqs. - 1. Berthel (U.M. Penhoet) 237 k 500 ; 2. Chauloux (C.A. Nantais) 235 k.

Poids Plumes. - 1. Coquebert (Nantes (E.C.) 252 k 500 ; 2. Chapelain (C.A. Nantais) 245 k.

Poids Légers. - 1. Hansmetzger (C.A. Nantais) 305 k ; 2. Salomone (A.C. Servannais) 277 k 500.

Poids Moyens. - 1. Bridonneau (S.G. Angers) 305 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Boussion (S.G. Angers).

Poids Lourds-Légers. - 1. Perraud (S. Croisicais) 322 k 500.

Le Challenge Clerennec

Juniors 4e série et non classés
5 athlètes : 375 k

1er. *C.A. Nantais*, 1.327 k 500. Poids de l'équipe : 363 k 100. Le Bideau : 227 k 500, Lorcy : 270 k, Hansmetzger P. : 277 k 500, Delaunay : 295 k, Chapelain : 257 k 500.

2e. *Vannetaise A.C.* 1.325 k (368 k 600). Picaud A. : 250 k, Schambourg Y. : 270 k, Chaissac : 270 k, Guichaoua : 245 k, Picaud M. : 290 k.

3e. C.E.P. St-Nazaire. 1.307 k 500 (363 k 300). Hitrop B. : 260 k, Godichon : 282 k 500, Grenais : 260 k, Morisset : 227 k 500, Gilet : 277 k 500.

4e. U.M. Penhoet. 1.232 k 500 (330 k 900). Tuau : 212 k 500, Berthel : 247 k 500, Le Mauff : 255 k, Leroy : 257 k 500, Rio : 260 k.

5e. A.C. Trélazéen. 1.125 k (322 k 500). Le Pape : 180 k, Cimier : 215 k, Bicrel : 240 k, Golias : 245 k, Prigent : 245 k.

Challenge Projean

(Juniors et Seniors) 2e série

1. *S.G. Angers*, 15 points (Ferru 3, Pannelle 2, Bridonneau 5, Boussion 5).
2. *C.A. Nantais*, 14 points (Delaunay 5, Chauloux 4, Hansmetzger 5).
3. *Vannetaise A.C.*, 9 points (Martellot 4, Chaissac 5).
4. *U.M. Penhoet*, 5 points (Berthe).
5. *S. Croisicais*, 5 points (Arnoult).
6. *A.S.E. Rennes*, 5 points (Bertin).
7. *Nantes E.C.*, 5 points (Ménard).
8. *C.E.P. St-Nazaire*, 4 points (Hitrop).

Poids Moyens. - 1. Gomez (S.G. Angers) 292 k 500 ; 2. Picaud M. (Vannetaise A.C.), 287 k 500 ; 3. Gilet (C.E.P. St-Nazaire) 280 k, 4. Lorcy (C.A. Nantais) 272 k 500.

Poids Mi-Lourds. - 1. Martin (P.S.E. Rennes) 307 k 500.

Poids Lourds Légers. - 1. Perraud (S.C. Croisicais) 330 k.

COMITE DU POITOU

Le C.S.A.D.N. Châtellerault organisait avec le concours de Courbevoie-Sports et Asnières-Sports une rencontre amicale dotée de la Coupe Centre-Presse, le 4 Mai, à Cenon-sur-Vienne.

Disputée par les équipes dans une ambiance très sportive, ce match donna les résultats suivants :

1. *Courbevoie* : Luthy, Soudé, Keller, Navarro, Bellœil, Lafaye, Durpoix. Total : 1.917 k 500 moins poids de corps : 534 k = 1.383 k 500.

2. *C.S.A.D.N. Châtellerault* : Amant, Duquerroux, Chartier, Rispal, Sivault, Bedetti, Pichon. Total : 1.810 k moins poids de corps : 506 k = 1.304 k.

3. *Asnières*. Cheval, Degenne, Raverdy, Armelini, Dessertine, Kippsberger, Del Fiol. Total : 1.800 k moins poids de corps : 523 k. = 1.277 k.

Hors match : Nardin (Courbevoie) 340 k.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Ainsi qu'il le fait maintenant chaque année, notre Comité organisait le Samedi soir 18 mai, en même temps que le concours régional du « Plus Bel Athlète » le Critérium des Anciens.

Ces deux compétitions, bien que dissemblables d'apparence, s'harmonisent parfaitement. D'une part, nous avions la jeunesse, l'espoir de vaincre et, d'autre part, c'était le métier approfondi et le cran (les plus de « 45 ans ».

Ainsi, dans une ambiance favorable, nous assistons aux évolutions des athlètes jeunes et « moins jeunes ».

Chez les Culturistes, Daniel est maintenant un solide athlète qui parfait sa présentation d'année en année. Brancheriau et, surtout, Fernandes doivent bien faire s'ils persévèrent.

Chez les anciens, nous avons noté un très bel épaulé et jeté avec 100 k de Fischer, le cran du doyen des haltérophiles Humbert et les bonnes prestations de nos amis Pichon, Lanux et Peccavet.

M. RABJEAU.

***

Résultats Techniques
Classement du Plus Bel Athlète de l'Île-de-France

Catégorie au-dessous de 1 m. 68 : 1er L. Danel (U.S.M.T.) 1 m. 68, 316 points 80 ; 2e. Fernandes (C.S.) 1 m. 62, 281 points 80.

Catégorie au-dessus de 1 m. 68 : 1. Brancheriau (C.S.), 1 m. 71, 310 points 80.

Critérium des Anciens

Poids Plumes : L. Lanux (A.S.M.), 217 k. 500.

Poids Légers : 1. Fischer (U.S.M.T.) 237 k 500 ; 2. Pichon (C.M. Clamart), 197 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1. Humbert (U.S.M.T.), 242 k 500 ; 2. Peccavet (S.C.P.O.), 225 k.

La FINALE du CHAMPIONNAT de FRANCE CULTURISTE (Concours du Plus Bel Athlète de France) aura lieu le SAMEDI 29 JUIN au CASINO MUNICIPAL de BIARRITZ

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

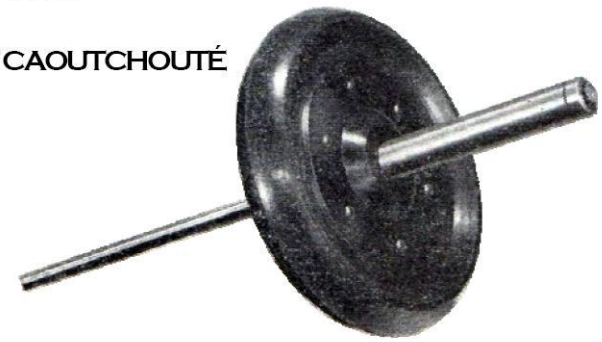

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 191

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
18e ANNÉE
Juillet
1963

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 13 Juin 1963 3

– de la Commission de P. O.
– et de la Commission de Culture Physique du 13 Juin 1963 3

Procès-verbal de l'assemblée Générale extraordinaire et du Congrès Technique du 28 Avril 1963 4

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 19 mai 1963 6

Le développé à deux bras par G. LAMBERT 6

Le Match France-Allemagne Seniors, par G. LAMBERT 8

et Résultats Techniques 8

Les Championnats de France Militaires, par G. LAMBERT 9

et Résultats Techniques 9

Résultats Techniques du Championnat de France Culturiste et du Prix d'évolutions 10

Impressions de voyage, par P. TRUDEL 11

Nos Joies, nos Peines 12

Instruction sur l'affectation au G.S.I. des officiers et sous-officiers du contingent sélectionnés comme athlètes 12

Conseils aux athlètes et aux entraîneurs, par G. PICHON 13

Prochains Stages d'Haltérophilie 14

Ce que vous devez savoir 14

XIV[e] Challenge Championnat de l'U.S.C.F., par M. RABJEAU 15

et Résultats Techniques 16

Sur notre page de couverture :

Les trois vainqueurs de la catégorie : jusqu'à 1 mètre 68 du Championnat de France Culturiste 1963.

1[er] Lapeyre (Comité de Guyenne) ;
2[e] Danel (Comité de l'Île-de-France) ;
3[e] Moulin (Comité Dauphiné-Savoie).

®

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18[e] ANNEE. – N° 191.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2[e]

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France ..... 6 NF.
Etranger..... 10 NF.
Clubs affiliés ..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

AVIS IMPORTANT

●

"L'haltérophile Moderne"

ne paraîtra pas

en Août.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI[e]

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1[er] Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2[e])

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION du BUREAU du 13 Juin 1963

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, L. Morin, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. L. Chaix, R. Duverger, F. Piou.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.473 - Nîmes Athlétic Club
- ✓ N° 3.474 - Association Haltérophile et Culturiste Galarguoise.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Seniors les performances ci-dessous :

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 108 k par Fulla, le 8 Juin 1963, à Neuilly-sur-Seine. Arbitres : MM. Bazire, Pichon, Roussaux (ancien record : 105 k par lui-même).

Total Olympique : 105 + 92,5 + 125 = 322 k 500 par Fulla, le 18 Mai 1963, à Paris. Arbitres : MM. Mihalovici, Pietila, Rolet (ancien record : 320 k par lui-même).

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 110 k par Gerber, le 18 Mai 1963, à Paris. Arbitres : MM. Mihalovici, Pietila, Rolet (ancien record : 109 k par lui-même).

Total Olympique : 117,5 + 110 + 137,5 = 365 k par Gerber, le 18 Mai 1963, à Paris. Arbitres : MM. Mihalovici, Pietila, Rolet (ancien record : 362 k 500 par lui-même).

Poids Moyens. - Total Olympique : 127,5 + 125 + 162,5 = 415 k par Maier, le 18 Mai 1963, à Paris. Arbitres : MM. Mihalovici, Pietila, Rolet (ancien record : 412 k 500 par Paterni).

Poids Mi-Lourds. - Total olympique : 140 + 125 + 160 = 425 k par Paterni, le 19 Mai 1963, à Paris. Arbitres : MM. Kestler, Mihalovici, Pietila (ancien record : 422 k 500 par lui-même).

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. Julien Duchesne, Secrétaire, donne un compte rendu de la Commission de Préparation Olympique qui vient de se tenir.

DÉPLACEMENT AUX TROIS ILES. - Le Président fait un résumé des pourparlers en cours en vue du déplacement de quelques haltérophiles, accompagnés de Mierczuk, à Madagascar, l'Ile de la Réunion et l'Ile Maurice. Le projet se concrétise et le départ est prévu vers le 18 Juillet et le retour le 5 Août.

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE. - Le Président donne connaissance de la liste des qualifiés, telle qu'elle vient d'être établie par la Commission de Culture Physique. Il rappelle que cette finale aura lieu au Casino Municipal de Biarritz le 29 Juin prochain.

Sont désignés comme Officiels : MM. Jean Dame, Rolet, Leveler, Roussaux, Guillier.

CHAMPIONNAT DU MONDE. - La Commission de Préparation Olympique ayant décidé que les sept Champions de France participeraient au Championnat du Monde qui aura lieu à Stockholm, du 7 au 13 Septembre, le Président demande au Bureau s'il désire désigner les Officiels au cours de la présente réunion.

Après un échange de vues, il est décidé qu'une nouvelle séance se tiendra le 11 Juillet, au cours de laquelle les candidatures seront examinées.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Homologation de nomination d'arbitre régional. - Sur proposition du Comité du Poitou, le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre régional, de M. Jean Pougnet.

Félicitations. - Lecture est donnée d'une lettre de M. M. Crespin, Délégué Général à la Préparation Olympique et aux Sports, félicitant l'Équipe de France pour ses récentes victoires et les athlètes Fulla, Gerber, Maier, Paterni qui viennent d'améliorer des records. Les dirigeants et entraîneurs sont associés à ces félicitations.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres formulés par :

- Haltérophile Club Montilien (sous réserve de l'avis favorable du Comité Dauphiné-Savoie qui a été demandé) ;
- M. le Dr Héraud, Directeur de l'institut National des Sports, en faveur de la Maison des Jeunes des Hauts de Belleville. Le Bureau exprime l'espoir qu'un Club haltérophile sera constitué au sein de cet établissement pour permettre aux adhérents de participer aux épreuves de la F.F.H.C.

Lettre de MM. Houle et Dejonghe qui protestent contre les propos prêtés au Président de la F.F.H.C., au cours d'un entretien qu'il a eu avec un journaliste lillois.

Le Bureau charge M. Jean Dame d'y répondre.

Statuts de la F.F.H.C. - Après une étude minutieuse faite par M. Rocques, du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, les statuts de la F.F.H.C. ont été mis définitivement en forme. Il est donné connaissance au Bureau des quelques modifications qui leur ont été apportées.

D'autre part, un paragraphe de l'article 4 a dû être complètement supprimé. Il stipulait que les Comités régionaux n'ayant pas de représentant élu pourraient assister, de droit, par leur Président ou son délégué, lui-même membre du Comité de Direction du Comité régional, aux réunions du Comité de Direction de la Fédération, avec voix consultative.

Ce paragraphe, qui avait été ajouté dans les statuts de la F.F.H.C. en application de l'arrêté initial du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports ne peut plus y figurer, du fait qu'il a disparu de l'arrêté définitif, en date du 4 Avril 1963.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire Général, André ROLET. — *Le Président,* Jean DAME.

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE

Réunion du Jeudi 13 Juin 1963

Présents : MM. Jean Dame, J. Duchesne, L. Morin, A. Rolet, G. Lambert.

I. *Lecture du procès-verbal de la réunion du* 16 *Mai* 1963.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

II. *France-Allemagne.*

Le match des seniors aura lieu à Dortmund, le 15 juin, à 19 heures. Fouletier, ayant pu faire déplacer la date d'un examen, fera partie de l'équipe de France qui comprendra les sept champions de France.

Le match des Juniors ne peut pas être organisé pour le moment.

III. *Championnat du Monde.*

Aura lieu à Stockholm, du 7 au 13 Septembre. La Commission décide d'envoyer les sept champions de France Meurat, Fulla, Gerber, Maier, Paterni, Vincent, Fouletier, en raison de leur valeur, mais aussi pour les récompenser de leurs brillantes victoires internationales de la saison.

Si l'un de ces champions ne peut pas se déplacer, il pourra être fait appel à un remplaçant. La Commission désigne comme remplaçants : le Coq Sgaramella, le Plume Henry et le Mi-Lourd Constantinian. En cas de forfait d'un titulaire, ces athlètes seront convoqués pour une épreuve de sélection et devront réaliser respectivement au moins : 300, 320 et 400 k.

IV. *Jeux Méditerranéens.*

La Fédération Arabe Unie a transmis copie de la lettre adressée au Secrétaire Général de la F.I.H.C. par le Dr Gaissa, Vice-président de la F.I.H.C., pour protester contre l'interdiction de participer, faite sans consultation du Bureau.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION de la COMMISSION DE CULTURE PHYSIQUE du 13 Juin 1963

Présents : MM. H. Cardin, J. Dame, R. Duverger, A. Roussaux, A. Rolet.

Assistaient à la réunion : MM. Morin et Lambert.

Excusés : MM. Firmin, Leveler, Renault.

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE (Concours du Plus Bel Athlète de France). - M. Jean Dame donne connaissance des résultats des éliminatoires et demande l'avis des Membres de la Commission sur certains cas litigieux.

La liste des athlètes qualifiés est ensuite définitivement établie, en même temps qu'une liste complémentaire parmi laquelle pourraient être éventuellement choisis des concurrents susceptibles de remplacer des finalistes défaillants.

PRÉCISIONS SUR LE RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT. - A la demande de M. Bovi, Président du Comité de Lorraine, il sera précisé dans le règlement du Championnat de France Culturiste :

1) qu'en cas d'*ex æquo*, c'est la moyenne des points obtenus aux épreuves physiques qui départagera les concurrents ;
2) que le zéro est éliminatoire, comme dans toutes les épreuves culturistes de la F.F.H.C.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 20.

Le Président de la Commission,
André ROLET.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et du Congrès Technique

tenus le Dimanche 28 Avril 1963

au Gymnase Municipal, 25, rue de la Bidassoa - Paris

Les Clubs suivants étaient représentés :

A.S.P.T.T. de Strasbourg (M. Denny), Energie d'Haguenau (M. Denny), Société Athlétique Strasbourgeoise (M. Stresser), Société Haltérophile et Culturiste d'Haguenau (M. Stresser), Athlétic Club Servannais (M. Hervochon), Cercle d'Éducation Physique de St-Nazaire (M. Hervochon), Club Athlétique Nantais (MM. Piou et Hervochon), Société de Gymnastique d'Angers (M. Rousseau), Athlétic Club Chalonnais (M. Gouet), La Française de Besançon (M. Genet), A.S. des P.T.T. de Vienne (M. Marchioni), Club Athlétique de St-Priest (M. Coste et M. Dorne), Maison des Jeunes de Chambéry (M. Dorne), Sporting Club Navis (M. Colucci), Union Sportive Crestoise (M. Marchioni), A.S. Lilloise Inter-Entreprises (M. Auber), A.S. des Tramways de Lille (M. Auber), Stade Municipal de Petite Synthe (M. Dumoulin), Union Roubaisienne de Sports Athlétiques (M. Dumoulin), Cercle Culturiste St Médard (M. Bonneau), Monrepos Olympique (M. Bonneau), Alsacienne et Lorraine de Paris (M. J. Dame), Asnières Sports (M. Bazire), A.S. Préfecture de la Seine et de l'Assistance Publique (M. Duchesne), Association Sportive Mantaise (M. Rolet), Athlétic Club St Maurien (M. Leveler), Club Gondolo Sportif (M. Leveler), Courbevoie Sports (M. Morin), Société Athlétique d'Enghien (M. Fiolle), Stade Municipal de Montrouge (MM. Tournier et Durr), Sporting Club de Préparation Olympique (M. Rabjeau), A.S. Cheminots de Béziers (M. Firmin), Athlétic Club Montpelliérain (M. Firmin), Amicale Laïque des Cordeliers (M. Bovi), Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi), Cercle Sportif de Montois la Montagne (M. Bovi), Union Sportive de Toul (M. Savonnière), A.S. Cheminots de Vénissieux (M. Saroli), La Gauloise de Vaise (M. Fourneau), Haltero Club Arbreslois (M. Proton), Haltero Culturiste Lyonnais (M. Gourhand), Sporting Club St Amandois (M. Dubourg), Culturistes Châtelleraudais (M. Bosquet), Association Sportive de Monaco (M. Asso), Haltérophile Club de Cannes (M. Asso), Haltérophile Club de Marseille (M. Chaix), Haltérophile Club de Nice (M. Rémy), Les Cigognes de Tarbes (M. Gisbert).

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE. - Le Président rappelle que lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 9 Mars dernier, il avait été entendu qu'une nouvelle assemblée générale extraordinaire serait convoquée ultérieurement en vue d'une mise au point définitive des statuts de la F.F.H.C. conformément aux dispositions de l'arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Or, le dernier texte de cet arrêté a été publié le 26 Avril seulement au « *Journal Officiel* » et la Fédération n'en a eu connaissance qu'avant-hier.

Néanmoins, les modifications imposées par ce nouvel arrêté ont pu être incorporées aux statuts de la F.F.H.C. Le Président en donne connaissance en précisant toutefois qu'aucun vote ne pourra intervenir aujourd'hui, le quorum - qui doit être de la moitié des voix représentées - n'étant pas atteint. (122 voix représentées au lieu de 218).

Toujours conformément aux statuts, une nouvelle assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans un délai de quinze jours et cette fois, elle pourra valablement délibérer, quel que soit le nombre de voix représentées.

CONGRES TECHNIQUE. - En ouvrant la séance, le Président transmet, au nom de l'Assemblée, des vœux sincères de prompt rétablissement à Mme Charles Lomet qui vient de subir une intervention chirurgicale.

Le Président rappelle ensuite que certains vœux d'ordre technique, dont l'inscription avait été demandée à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 9 Mars, avaient été reportés pour examen par le présent Congrès. Il en donne lecture :

a) du Cercle Paul-Bert de Rennes et du Club Athlétique Nantais

Liberté à chaque association de s'assurer à la Compagnie de son choix, sous réserve de justifier de l'assurance règlementaire (arrêté ministériel du 5 Mai 1962) par une attestation de son Président, contresignée par le représentant de la Compagnie d'assurance.

Le Président souligne que ce vœu a déjà été examiné au cours de l'assemblée générale du 9 Mars, mais que des arguments pour et contre la continuation de la police signée par la F.F.H.C. à la Mutuelle Nationale des Sports ayant été émis, il appartient aujourd'hui au Congrès de prendre une décision.

Différents délégués prennent la parole. Il ressort des arguments développés que la plupart sont favorables, en principe, au contrat souscrit à la Mutuelle Nationale des Sports, mais que l'obligation d'y adhérer gêne certains Clubs omnisports, eux-mêmes déjà couverts par une police d'assurance d'autre part, il est nécessaire de régler la question des athlètes pratiquant plusieurs sports et qui, de ce fait, paient plusieurs cotisations.

A une question posée, le Président répond que si la faculté est donnée aux Clubs de se garantir à la Compagnie de leur choix, les tarifs de la Mutuelle Nationale des Sports seront certainement augmentés et que le contrôle des athlètes en règle ou non sera plus difficile. Quant aux licenciés dans plusieurs disciplines, la question pourrait être résolue par l'application d'une unique assurance, au taux le plus élevé.

Le Président demande ensuite au Congrès de manifester, par un vote à mains levées, si la Fédération doit ou non reconduire son contrat avec la Mutuelle Nationale des Sports.

A l'unanimité, moins une voix et une abstention, le Congrès se prononce pour l'affirmative.

b) du Cercle des Sports d'Homécourt

1. - Qu'un Championnat par équipes ou une coupe par équipes (équipe de Club complète d'un athlète par catégorie) soit institué, sinon, sur le plan national, du moins sur le plan interrégional. Participeraient à cette compétition, la meilleure ou les deux meilleures équipes de chaque Comité régional.

Que si une telle compétition ne peut être prévue pour l'instant, étant donné qu'une étude sérieuse doit être faite (étude nécessaire, car si nous voulons voir se développer le sport haltérophile, il faudra tôt ou tard organiser cette épreuve) qu'un classement national des équipes de clubs, sur le poids total soulevé, soit établi en fin de saison, suivant les indications fournies par les Comités régionaux.

Le Président fait remarquer que certaines épreuves par équipes de Clubs existent dans quelques Comités régionaux. L'idée du Cercle des Sports d'Homécourt pourrait être étudiée, mais elle comporte un aspect financier qui sera difficile à résoudre. Par contre, lors des éliminatoires des Championnats de France, on pourrait faire un classement des équipes de Comités, au nombre de kilos soulevés.

M. Bovi, promoteur du vœu, n'est pas de cet avis ; pour stimuler l'intérêt, il faut que l'épreuve soit réservée aux équipes des Clubs et non des Comités régionaux.

M. Deschaintres, appuyé par MM. Roussaux et Tournier, préconise la formule de Coupes par équipes de Clubs, sans obligation pour une équipe de réunir des athlètes de catégories différentes ; on pourra ainsi engager le plus grand nombre possible de compétiteurs.

Après une intervention de M. Duchesne, hostile à ce système, car il estime qu'on ne gagne un match qu'avec une équipe complète et que le meilleur Club est celui qui peut réunir un homme dans chaque catégorie, le Président rappelle que l'assemblée est en présence d'un vœu formulé par le Cercle des Sports d'Homécourt et que c'est à son sujet que doit se poursuivre la discussion.

Ce vœu est finalement renvoyé à la Commission des Règlements.

2. - Que dans les Comités pauvres en arbitres fédéraux, il soit fait, par un membre de la Commission fédérale des arbitres, des conférences sur l'arbitrage; qu'à défaut, une circulaire détaillée sur l'arbitrage soit établie et distribuée aux Comités régionaux pour être diffusée aux arbitres et aux Clubs.

Le Président constate qu'une réunion des arbitres s'est tenue la veille, dans ce même gymnase et que le nombre des présents était peu important, alors que c'est le devoir de chacun d'y assister pour se tenir au courant des nouveaux règlements.

D'autre part, un Congrès International se tiendra l'an prochain, du 3 au 8 Février, à l'Institut National des Sports les arbitres français pourront y participer.

Enfin, le Président rappelle que lorsque le Moniteur National et lui-même effectuent des tournées itinérantes, ils se tiennent à la disposition des arbitres qui désirent recevoir des explications au sujet des règlements.

c) du Club Athlétique Nantais

L'assemblée générale 1962 avait admis que le classement d'un athlète en série ne serait plus basé sur sa performance de l'année précédente, mais sur sa dernière performance au cours de la saison. Les règlements 1962-63 ne sont pas conformes à cette décision. Un athlète classé 3^{me} série ne peut disputer qu'une compétition 3^{me} série, etc. Il faut donner à chacun sa chance. Tous les athlètes susceptibles de réaliser une performance d'une série supérieure doivent pouvoir s'engager dans une compétition. Par contre un athlète débutant au Prix d'Encouragement et réalisant une performance de le série ne doit plus avoir le droit de participer qu'à une compétition de 1re série, etc.

M. Duchesne ne comprend pas le vœu du Club Athlétique Nantais, estimant que le règlement actuel lui donne satisfaction.

M. Hervochon n'est pas de cet avis puisqu'un athlète ne peut participer qu'à la compétition correspondant à sa série, faute de quoi il doit réaliser une performance équivalente devant un arbitre fédéral, avec établissement de procès-verbal, ce qui complique inutilement la tâche des Comités régionaux.

Le Président, après avoir exposé son avis sur la question, pense que la solution consisterait peut-être à permettre l'inscription à une épreuve des athlètes classés dans les séries inférieures ou correspondant à ladite épreuve, seules étant retenues les performances égales ou supérieures aux minima exigés. L'accès des compétitions resterait interdit aux athlètes des séries supérieures et aux finalistes des compétitions d'un degré supérieur.

Le vœu du Club Athlétique Nantais est ensuite renvoyé à l'examen de la Commission Haltérophile.

d) du Stade Municipal de Montrouge

Que le Premier Pas Haltérophile comprenne les trois mouvements olympiques. En créant ainsi l'épreuve fédérale sur les trois mouvements, réservée aux débutants non classés, qui manque au calendrier, cela allégerait par la même occasion le Prix d'Encouragement qui ne pourrait être réservé qu'aux 4me série. Cette mesure se justifierait du fait de l'évolution qui, cette année, par le coefficient, a concrétisé la primauté accordée aux mouvements de détente. Cela serait en outre plus clair et plus juste.

Après un exposé de M. Tournier du vœu présenté par son Club, le Président souligne que le Premier Pas a été créé pour donner une impulsion au sport haltérophile il s'adresse à des néophytes et on risque de sérieux accidents en incluant l'arraché dans le règlement.

M. Duchesne suggère de faire disputer le Premier Pas Haltérophile en Mai ou Juin, ce qui permettrait d'entraîner les concurrents faisant preuve de qualités pour les faire participer à une épreuve de débutants qui se disputerait au début de la saison prochaine sur trois mouvements. Le principe en est adopté.

Le Président met ensuite aux voix le maintien du coefficient 2 pour l'épaulé et jeté, en ce qui concerne le Premier Pas Haltérophile. Adopté à la majorité. 5 voix contre.

e) du Club Haltérophile et Culturiste Toulousain

1. - Suite au relèvement actuel des séries, des athlètes 1re série mais ayant participé au Championnat de France n'ont plus droit à aucune épreuve. Pourrait-on envisager une finale (comme l'an dernier) pour les meilleurs athlètes non retenus pour la finale du Championnat de France de l'année ?

Le Président et le Secrétaire Général font remarquer que l'expérience faite l'an dernier et que rappelle le Club Haltérophile et Culturiste Toulousain n'a guère été concluante, 18 athlètes, sur les 50 convoqués ayant participé aux compétitions organisées à leur intention dans trois villes différentes.

M. Duchesne observe qu'une première satisfaction a été donnée à ces athlètes en portant à 5 le nombre des qualifiés à la finale du Championnat de France. Il propose ensuite plusieurs solutions, dont la suivante est finalement retenue

Le Critérium National Haltérophile et le Championnat de France comporteront désormais des éliminatoires communes, auxquelles participeront les athlètes 1re série, classe nationale et internationale. A la suite de ces éliminatoires, 8 athlètes seront qualifiés par catégorie ; les quatre premiers seront désignés pour la finale du Championnat de France, les quatre autres pour celle du Critérium National Haltérophile. La date des éliminatoires devra être prévue suffisamment à l'avance pour laisser place au déroulement de la finale du Critérium avant celui de la finale du Championnat de France.

2. - La Coupe de France étant supprimée, que la Fédération indique dans le Bulletin haltérophile les totaux réalisés par les équipes de chaque Comité (totaux que l'on pourrait relever lors des éliminatoires régionales des Championnats de France), ce qui donnerait une idée de ce qui se fait dans chaque région.

Vœu mis à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

Le Secrétaire Général, André ROLET. — *Le Président,* Jean DAME.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Allocution prononcée par M. André ROLET, Secrétaire Général, lors de la remise de la Cravate de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques à M. Jean DAME, Président

A l'issue du Congrès Technique, M. André Rolet, Secrétaire Général, a en présence des Délégués, remis la cravate de Commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques à M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. et a prononcé, à cette occasion, l'allocution ci-après :

« Mon bien cher Jean,

« C'est pour moi un grand honneur que d'être aujourd'hui l'interprète de tous les membres de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, lesquels m'ont chargé de te remettre officiellement les insignes de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques.

« Il y a bientôt 40 ans que nous nous connaissons et je prétends très modestement bien te connaître et savoir par cœur les éminents services que tu as rendus depuis 1919 à la cause sportive : Éducation physique, Culture Physique, Gymnastique et Haltérophilie.

Les trois vainqueurs du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France 1963) Catégorie au-dessus de 1 m 68

J'ai appris également à mesurer ce qu'impliquent les fonctions multiples et bénévoles de Président possédant la confiance de ses pairs :

- *Avoir une personnalité et des relations ;*
- *Avoir beaucoup de temps libre ;*
- *Savoir sacrifier ses intérêts personnels au profit de la collectivité ;*
- *Avoir la foi, la flamme et l'apostolat du dévouement ;*
- *Être diplomate et ferme.*

Toutes ces qualités réunies, tu les possèdes, mon cher Jean et cette haute distinction qui était, sous le règne du premier Empire, la seconde après la Légion d'Honneur, tu l'as bien méritée.

J'ajoute que nous avons tous été très fiers d'apprendre, il y a un mois, par la lecture du Bulletin Officiel des Décorations, que tu venais d'obtenir une nouvelle citation à l'Ordre de l'Armée (la sixième) pour ta brillante conduite au front en 1917, alors que tu étais volontaire et qui se termine ainsi : « A bien mérité de la Patrie ».

Si tu as bien mérité de la Patrie, notre France, tu as également, mon cher Jean, bien mérité du Sport.

A. ROLET.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Dimanche 19 Mai 1963
au Gymnase Municipal, 2, rue Japy à Paris

Les Clubs suivants étaient représentés :

Club Athlétique Nantais (M. Bernier), Société de Gymnastique d'Angers (M. Rousseau), Association Sportive Montferrandaise (M. Pais), Union Haltérophile Vichyssoise (M. Pals), Alsacienne et Lorraine de Paris (M. Jean Dame), Association de la Préfecture de la Seine et de l'Assistance Publique (M. Chariot), Association Sportive Mantaise (M. Rolet), Club Gondolo Sportif (M. Leveler), Club Sportif Municipal de Clamart (M. Pichon), Courbevoie Sports (MM. Morin et Roussaux), Société Athlétique d'Enghien (M. Fiolle), Sporting Club de Neuilly (M. Deschaintres), Sporting Club de Préparation Olympique (M. Rabjeau), Stade Municipal de Montrouge (MM. Tournier et Durr), Union Sportive Métro-Transports (M. Fischer), Union Sportive de Tours (M. Marcombe), Association Sportive de Monaco (M. Asso), Haltérophile Club de Cannes (M. Asso), Haltérophile Club de Nice (M. Asso).

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le Président rappelle qu'une assemblée générale extraordinaire avait été convoquée le 9 Mars dernier, en vue de procéder aux dernières modifications des statuts résultant des dispositions du nouvel arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, en date du 4 Avril 1963, paru au « *Journal Officiel* » du 26 Avril 1963. A cette assemblée générale, il avait été donné lecture des textes à modifier, mais aucun vote n'avait pu intervenir, le quorum, c'est-à-dire la moitié des voix représentées, n'étant pas atteint. Les statuts prévoyant qu'une nouvelle assemblée générale extraordinaire doit se tenir à quinze jours d'intervalle et qu'elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des voix représentées, un vote peut être émis aujourd'hui.

Il tient à répéter ses précédentes déclarations, à savoir que si ses Collègues du Bureau et lui-même insistent auprès des Délégués des Clubs pour qu'ils adoptent les textes proposés, c'est contraints et forcés et uniquement dans le désir de ne pas nuire à la bonne marche de la Fédération. La présente assemblée doit être considérée comme une réunion de pure forme, qui permettra le maintien de la F.F.H.C. dans la légalité et la reconduction de sa délégation de pouvoirs.

Après un rapide historique des démarches effectuées en vue d'obtenir des dérogations à l'arrêté du Haut-commissariat et avoir rappelé la position prise par le Comité National des Sports, le Président donne lecture du texte des modifications proposées (annexé au présent procès-verbal) dont il demande l'approbation en même temps que de la motion ci-après :

> « L'assemblée générale extraordinaire donne pleins pouvoirs à son Président pour prendre contact avec le Haut-commissariat en vue d'apporter les dernières retouches à la remise en ordre des statuts ».

Le vote a lieu à bulletins secrets et donne les résultats suivants : Nombre de votants 61 - Majorité absolue : 32 - Pour l'adoption des modifications aux statuts et de la motion : 61 voix.

Aucune question diverse ne pouvant figurer à l'assemblée générale extraordinaire, la séance est levée à 12 h. 15.

Le Secrétaire Général, André ROLET. — *Le Président,* Jean DAME.

Erratum

Dans le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 Mars 1963, au paragraphe :

« Élection des Membres du Comité de Direction, lire :

Élus pour un an : MM. Rolet, Firmin, Leveler, Asso, Hue (au lieu de Morin), Gourhand, Roussaux, Buisson.

LE DÉVELOPPÉ A DEUX BRAS

Nul n'ignore, parmi les haltérophiles français, l'évolution prise par le développé à deux bras. D'un exercice de force, il est devenu peu à peu un exercice technique où interviennent également les qualités de détente et de coordination de l'athlète. Cette évolution se traduit par un gain de 10 à 20 % sur les performances réalisées sans « temps de départ » et sans cambrure.

Faut-il déplorer cette transformation ? Doit-on remplacer ou supprimer le développé afin d'éviter les erreurs d'arbitrage ? La rédaction d'un nouveau règlement ne s'impose-t-elle pas ? Voilà autant de questions qui tracassent athlètes et dirigeants et auxquelles je vais m'efforcer de répondre.

Tout effort de force approchant les limites des possibilités et où des groupes musculaires importants entrent en action, s'exécute en inspiration ou en semi-inspiration bloquée. Les efforts en expiration éviteraient les compressions de la cage thoracique et, de ce fait, les brusques augmentations de la tension artérielle, mais ils semblent, par contre, beaucoup moins efficaces. Avec le blocage thoracique plus ou moins prolongé qu'il demande, le développé est donc un mouvement anti physiologique. Afin d'en diminuer les effets néfastes, il est possible d'en réduire la durée.., comme le fait le développé actuel ! Avec le temps d'élan et la descente de la ligne des épaules sous la barre, le développé moderne s'apparente au jeté et, si son rythme est cependant plus lent, le blocage thoracique qu'il entraîne n'est guère plus long et, souvent même, plus court que celui de bien des efforts sportifs. Voilà donc un argument « de poids » en faveur de ce nouveau mouvement dont on aurait pu changer le nom afin de satisfaire nos anciens dont beaucoup acceptent encore mal ce « développé triché ».

Nous devons cependant reconnaître que la plupart de nos arbitres ont suivi l'évolution et l'ont même parfois dépassée, à tel point que certains mouvements sont actuellement acceptés en France qui seraient rejetés en Championnat du Monde ! Loin de jeter la pierre à nos dévoués arbitres, nous devons au contraire nous retourner vers les dirigeants de la Fédération Internationale et leur demander de préciser certains points du règlement. Ainsi, presque tous les athlètes participant aux Championnats du Monde donnent un temps de départ à la barre bien que ce mouvement soit condamné par le règlement mais.., accepté par les arbitres ! Voilà donc un dilemme qu'il faut rapidement dissiper afin que les techniciens ne soient pas obligés d'enseigner un mouvement conforme au jugement des arbitres internationaux mais en contradiction avec le texte du règlement.

Avant d'entrer dans la description technique du développé, je tiens à préciser que les photos imprimées sur ces pages sont tout à fait semblables aux schémas illustrant le mouvement « bon » du Code de la F.F.H.C. bien qu'en contradiction avec le texte pour « temps de départ ».

Principe du développé actuel :

Le corps peut être comparé à une lame- ressort. Celui-ci est courbé dans la position de départ puis se détend brusquement pour propulser la barre vers le haut. La poussée des bras essaie de maintenir la vitesse acquise pendant que le corps se dérobe rapidement sous la barre en retrouvant une position courbe. En final du geste, le corps se redresse. Ce

mouvement présente donc une certaine similitude avec le jeté à deux bras, mais ici le temps de départ s'effectue à partir d'une position courbe et immobile au lieu d'un temps de ressort par flexion-extension. En d'autres termes, après le signal de l'arbitre, la barre ne doit pas redescendre.

Position de départ : Celle-ci est illustrée sur la figure n° 2 - le bassin est engagé vers l'avant, la ligne des épaules surplombe les talons. En comparant cette image avec la précédente (n° 1) nous remarquons que l'athlète s'est placé en avançant le bassin, la barre restant dans un même plan vertical. Ce dernier point est essentiel pour propulser la barre dans un plan vertical car si la ligne des épaules se place en retrait, la barre sera propulsée en haut et en avant. Pour éviter ce défaut, nous utilisons ici une boîte de magnésie - mais tout autre ustensile peut être utilisé, caisse, chaise, mur etc. - que l'athlète doit toucher avec la base du bassin, les pointes des pieds restant à environ 10 cm de la boîte.

En ce qui concerne la cambrure, nous remarquons qu'elle n'est pas localisée sur la région lombaire - toujours protégée par une bonne ceinture - mais qu'elle part de la cheville jusqu'à la ligne des épaules. L'athlète doit s'efforcer d'étendre au maximum l'articulation du fémur avec le bassin, afin de limiter l'ensellure lombaire. L'efficacité de cette position de départ est fonction de la souplesse de cette articulation dont l'extension est théoriquement limitée - d'après les manuels d'anatomie - à 15 degrés.

Prise de mains - Elle correspond, en principe, à la largeur des épaules; le pouce étant placé juste en avant du deltoïde externe. Toutefois, cette prise est surtout fonction des particularités anatomiques de l'individu et ne peut donc être déterminée avec précision qu'après une série d'essais.

Position des poignets, coudes et épaules :

Les poignets ne doivent pas être « trop cassés », c'est-à-dire en extension forcée et la barre doit reposer sur la base de la paume de la main (le plus près possible des poignets). Si la direction des avant-bras dépend de la prise des mains, les coudes doivent toujours être légèrement engagés en avant de la barre. Enfin, les épaules doivent être basses et non haussées, la barre étant ainsi en contact avec les clavicules et non avec les deltoïdes.

Position des pieds - Comme pour la prise de mains, l'écartement des pieds peut être déterminé après une série d'essais.

Le mouvement proprement dit : Le corps revient brusquement vers la position droite sans toutefois l'atteindre complètement (afin de faciliter la suite du mouvement) Cette action va communiquer une vitesse ascendante à la barre malgré sa très faible amplitude, puis elle est suivie immédiatement et brusquement par un retour du bassin dans la position initiale ou même dans une position légèrement plus cambrée. Enfin, lorsque les coudes sont presque tendus, le corps se redresse lentement.

Le mouvement est donc relativement simple mais pour bien l'exécuter, il est essentiel d'épauler correctement les barres (voir bulletin du mois dernier) et surtout de trouver une bonne position de départ.

Une boîte de bois figure sur toutes les photos.

Elle permet de mieux observer les différentes positions du corps, mais aussi et surtout, elle peut servir - ainsi que tout autre objet semblable - pour l'étude du geste et de son rythme. Ainsi entre la position de départ (n° 2) et la position courbée suivante (n° 4), le temps qui s'écoule doit être très court, les deux contacts n'étant séparés que par une courte fraction de seconde.

D'autres procédés peuvent sans doute être utilisée pour étudier le développé « actuel » et pour corriger d'éventuels défauts, mais leur description nous entraînerait dans un exposé beaucoup trop long et risquerait surtout d'être mal interprétée. Pour l'étude d'un exercice quel qu'il soit, rien ne vaut, en effet, la démonstration d'un champion ou les observations d'un moniteur. Je souhaite cependant que cet exposé soit utile à tous les haltérophiles n'ayant pas eu ce privilège et surtout qu'il oriente athlètes et dirigeants vers un point de vue commun.

G. LAMBERT
Moniteur National

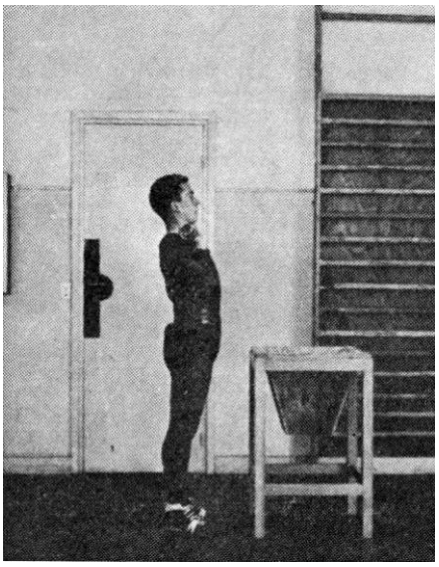

1

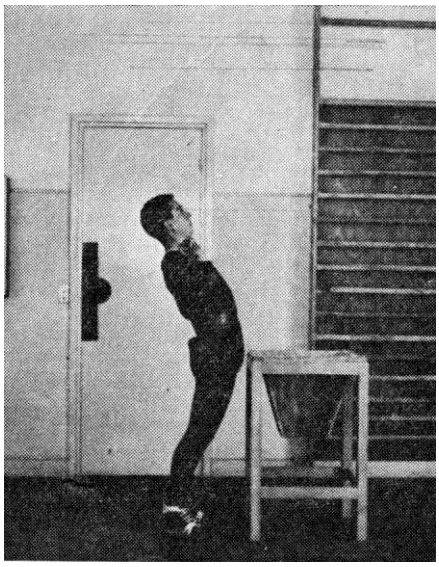

2

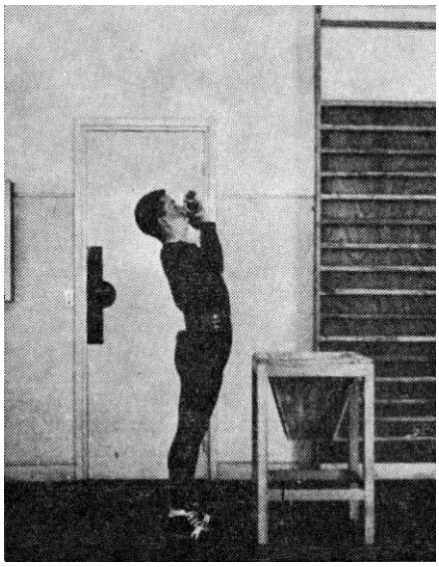

3

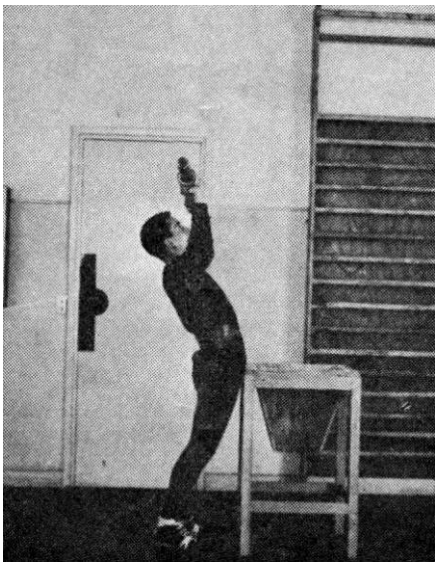

4

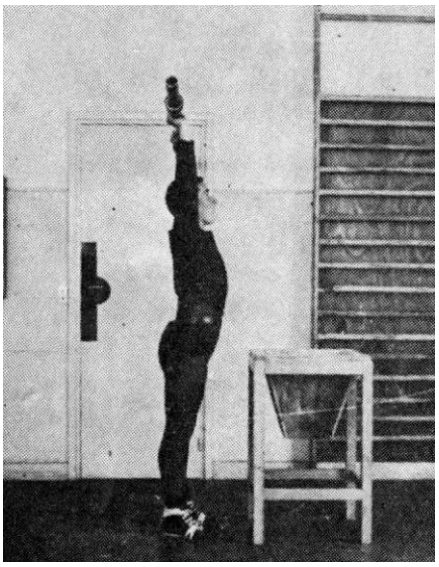

5

Le match France - Allemagne seniors

Après leur récente victoire sur l'Équipe de Finlande et de Roumanie, il semblait bien que les champions français ne puissent perdre ce match contre les Allemands. Compte tenu de leurs performances, seuls Gerber et Fulla peuvent être inquiétés par leurs adversaires respectifs, les autres équipiers français partant nettement favoris de leur catégorie. La confiance - une trop grande confiance peut-être - règne donc sur l'équipe pendant le déplacement Paris-Dortmund.

24 heures après l'arrivée dans la ville allemande, un car nous amène dans la coquette petite salle de Derne - banlieue de Dortmund. - Bientôt les champions français et allemands sont alignés face à face sur la scène pour la présentation et les hymnes nationaux. Quelques minutes plus tard, le speaker annonce le premier essai du Poids Coq allemand. Les quatre premières catégories tirent simultanément, aussi le Moyen Maier opposé à l'ex-champion Léger Junkes - aujourd'hui âgé de 42 ans - va-t-il dominer très largement, commençant ses essais lorsque tous les autres sont terminés.

En Coqs, Meurat n'est pas inquiété par son adversaire Ertl et, toujours très régulier dans ses essais, il assure une première victoire à la France avec 295 k contre 270 à l'Allemand.

En Plumes, Fulla retrouve son vieil adversaire Eberlé. Les deux hommes se livrent une très belle lutte dès le développé. Dans ce mouvement, Fulla prend un léger avantage avec 105 contre 102,500, mais Eberlé rattrape son retard en arrachant 92 k 500 contre 90 k par Fulla. Eberlé possédant l'avantage du poids de corps, Fulla décide de commencer ses essais avec 2 k 500 de plus que son adversaire, soit 122 k 500. Mais l'Allemand déjoue cette manœuvre et prend également cette charge... Après tirage au sort, Eberlé commence le premier suivi bientôt par Fulla. Avec 127 k 500, Eberlé effectue un bel épaulé en fente.., mais ne tente pas le jeté. Fulla, par contre, réussit parfaitement ce mouvement. Eberlé reprend cette charge et, cette fois-ci, jette parfaitement au milieu des acclamations du public. Pour vaincre, Fulla doit donc tenter de battre le record de France avec 130 k. Il épaule parfaitement cette charge mais ne peut jeter. Avec 322 k 500, il égale son récent record de France mais est battu par Eberlé qui réalise le même total. Ces deux hommes sont donc tous deux en progrès et il est probable que si Fulla ne s'était légèrement déplacé une vertèbre au cours de l'échauffement, il aurait une nouvelle fois amélioré son record du total.

En Poids Légers, le match Gerber- Kornprobst n'a pas la même physionomie. Gerber prend un très net avantage dans les deux premiers mouvements : avec 117 k 500 au développé et 107 k 500 à l'arraché, il devance Kornprobst de 10 k. La victoire ne peut donc lui échapper d'autant qu'il possède l'avantage du poids de corps. ... Mais.., avec 130 k au jeté, il ne peut tenir la barre, souffrant de crampes dans la cuisse. Il réussit cependant son deuxième essai mais n'obtient qu'une lampe blanche pour son essai à 135 k, pour « barre repoussée avec les bras ». C'est une chance inespérée pour l'Allemand qui, encouragé par son public, jette parfaitement 142 k 500. Avec 357 k 500, il bat Gerber de 2 k 500 et donne donc ainsi une deuxième victoire à son équipe.

Bien parti au développé - 127 k 500 au 3e essai - Maier manque deux essais à 125 k à l'arraché et reste sur son premier essai à 120 k. En jetant 160 k, il réalise cependant l'excellent total de 407 k 500, soit... 65 k de plus que son adversaire Junkes, âgé, il est vrai, de 42 ans.

Avec les trois autres représentants - Paterni, Vincent et Fouletier - nous sommes assurés d'obtenir trois victoires, aussi, afin d'éviter une éventuelle défaillance, demandent-ils des premières barres inférieures à leurs réelles possibilités. Si l'on en juge par les totaux réalisés : Paterni 402 k 500, Vincent 400 k et Fouletier 425 k, cette tactique ne s'avère pas excellente, mais peut-être faut-il en incriminer la certitude d'une facile victoire. Nos champions réalisent cependant de beaux essais Fouletier arrache magnifiquement 140 k avant de laisser retomber 142 k 500 derrière lui Vincent épaule 170 k, mais ne peut les jeter. Quant à Paterni, il laisse entrevoir de nouvelles possibilités mais sans pouvoir les réaliser. Parmi les Allemands, le jeune Poids Lourds Pomaska (91 k) se met en vedette en améliorant ses records personnels pour atteindre les 400 k. Quant à Heim et Krug, ils font jeu égal et totalisent 375 k.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-ALLEMAGNE SENIORS

disputé à Dortmund le 15 Juin 1963

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. MEURAT	?	France	92,500	90, -	112,500	295 k
2. ERTL	?	Allemagne	85, -	80, -	105, -	270 k
Poids Plumes						
1. EBERLÉ	?	Allemagne	102,500	92,500	127,500	322 k 500
2. FULLA	?	France	105, -	90, -	127,500	322 k 500
Poids Légers						
1. KORNPROBST	?	Allemagne	115, -	100, -	142,500	357 k 500
2. GERBER.....	?	France	117,500	107,500	130, -	355 k
Poids Moyens						
1. MAIER	?	France	127,500	120, -	160, -	407 k 500
2. JUNKES	?	Allemagne	110, -	100, -	132,500	342 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. PATERNI	?	France	135, -	117,500	150, -	402 k 500
2. KRUG.....	?	Allemagne	115, -	115, -	145, -	175 k
Poids Lourds Légers						
1. VINCENT.....	?	France	120, -	120, -	160, -	400 k
2. HEIM.....	?	Allemagne	120, -	110, -	145, -	375 k
Poids Lourds						
1. FOULETIER.....	?	France	125, -	140, -	160, -	425 k
2. POMASKA.....	?	Allemagne	120, -	120, -	160, -	400 k

La France remporte donc une nette victoire sur le score de cinq à deux. Les athlètes français n'ont pas amélioré de records et ceux qui ont suivi leur progression au cours des compétitions précédentes, seront peut-être déçus par ces résultats.

Mais nos champions ont eu, cette année, une saison particulièrement chargée au cours de laquelle ils se sont toujours remarquablement comportés.

Nous ne pouvons donc que leur souhaiter d'être encore plus brillants aux prochains Championnats du Monde et les remercier d'avoir représenté notre pays avec dignité.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

Les Championnats de France Militaires

Organisés, comme les années précédents, à Lille, les Championnats de France Militaires n'ont pas attiré un public très nombreux ils étaient honorés pourtant de la présence du général-médecin Marot, de M. Berthon, Inspecteur général à la Jeunesse et aux Sports, et de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Les athlètes du Bataillon de Joinville se sont - logiquement - attribués tous les titres, mais les performances sont restées, dans l'ensemble, assez moyennes.

En Coqs, Marchal remporte le titre avec 247 k 500, soit environ 15 k de moins que le total espéré.

En Plumes, Garaïos - nouvellement incorporé - devance Ferreira après un match très disputé. Les totaux - 280 et 275 k - restent cependant très inférieurs, compte tenu des moyens physiques de ces deux athlètes. Kolb, sans entraînement, se classe troisième avec 227 k 500.

Six athlètes sont aux prises dans la catégorie des Légers. On attend beaucoup du match entre les trois athlètes du Bataillon : Combet, Chapoutot et le champion de France Junior Beekhuizen. Mais ce dernier manque six essais sur neuf par une progression illogique.

RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE MILITAIRES

disputés le 1er Juin 1963, à Lille

Noms des concurrents	Poids de corps	Unités	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. MARCHAL	55 k 900	G.S.I. Joinville	77,500	70, -	100, -	247 k 500
N. Cl. FLAYAC	55 k 200	B.T. 101 Toulouse	67,500	60, -	0, -	–
Poids Plumes						
1. GARAÏOS	59 k 800	G.S.I. Joinville	80, -	90, -	110, -	280 k
2. FERREIRA	59 k 950	G.S.I. Joinville	85, -	85, -	105, -	275 k
3. KOLB	59 k 500	23e Rég Génie	62,500	75, -	90, -	227 k 500
Poids Légers						
1. COMBET	67 k 400	G.S.I. Joinville	100, -	95, -	117,500	312 k 500
2. CHAPOUTOT	67 k 500	G.S.I. Joinville	90, -	90, -	120, -	300 k
3. BEECKUIZEN	67 k 450	G.S.I. Joinville	90, -	80, -	105, -	275 k
4. BANNICQ	63 k 100	B.A. 117 Paris	70, -	70, -	95, -	235 k
5. DAMENE	63 k 100	CI/22 - R.I. Ma.	65, -	67,500	87,500	220 k
N. Cl. THOMAS	61 k 100	CI N° 1 G.I.T.D.M.	57,500	–	–	–
Poids Moyens						
1. TRUDEL	71 k 800	G.S.I. Joinville	102,500	100, -	130, -	332 k 500
2. LALOYER	74 k 600	G.S.I. Joinville	105, -	97,500	125, -	327 k 500
3. GOUVERNEUR	73 k 400	G.S.I. Joinville	110, -	85, -	120, -	315 k
4. DEJONGHE	72 k 900	G.S.I. Joinville	92,500	90, -	125, -	307 k 500
5. BERTHE Michel	82 k 800	B.E. 722 Saintes	87,500	97,500	120, -	305 k
6. FABRY	73 k 600	G.S.I. Joinville	87,500	95, -	122,500	305 k
7. BERTIN	70 k 800	G.S.I. Joinville	90, -	85, -	120, -	295 k
8. GOUYETTE	75 k	Rég Sap.-Pomp Paris	92,500	87,500	115, -	295 k
9. BUCHET	73 k 300	B.E. 721 Rochefort	100, -	85, -	107,500	292 k 500
10. LITVINE	70 k 800	5me Rég Génie Versailles	100, -	102,500	135, -	337 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. MAUGER	79 k 800	G.S.I. Joinville	100, -	102,500	135, -	337 k 500
2. COSTEDOAT	77 k 800	G.S.E.E.M.S. Paris	95, -	90, -	122,500	307 k 500
3. GOMEZ	76 k	6e Rég Génie Angers	87,500	90, -	122,500	300 k
N. Cl. FÉDORAS	77 k 900	G.S.I. Joinville	105, -	0, -	120, -	–
N. Cl. CZAPLICKI	78 k 500	G.S.I. Joinville	120, -	105, -	0, -	–
Poids Lourds Légers						
1. SERY	82k 800	G.S.I. Joinville	110, -	105, -	140, -	355 k
2. DOUCHY	82 k 700	G.S.I. Joinville	90, -	85, -	125, -	300 k
3. PARMIGIANI	87 k 200	Rég Sap.-Pomp Paris	87,500	87,500	117,500	292 k 500
Poids Lourds						
1. STEINER	90 k 300	G.S.I. Joinville	102,500	92,500	140, -	335 k

Combet s'attribue le titre sans lutte et prouve sa bonne valeur avec un excellent total de 312 k 500. En progrès, également, Chapoutot totalise 300 k.

La catégorie Moyens est de loin la plus chargée. Dix concurrents - dont six du Bataillon de Joinville - tirent pour le titre. Au développé, Gouverneur se révèle le meilleur avec 110 k contre 105 pour Laloyer et 102,500 pour Trudel. Ces deux derniers sont cependant supérieurs dans les exercices de détente et, avec 100 k à l'arraché, Trudel se retrouve en première position à égalité avec Laloyer resté sur son premier essai à 97 k 500.

Malgré une condition physique actuellement très moyenne, « le bleu » Trudel devance « l'ancien » Laloyer au jeté et totalise 332 k 500 contre 327 k 500. Ces deux athlètes sont restés au-dessous de leurs possibilités ainsi que Gouverneur classé 3e avec 315 k.

En Mi-Lourds, Czaplicki part nettement favori. Avec 120 k au développé, il s'assure une confortable avance sur Fédoras - 105 - et Mauger 100 k, tous deux également athlètes du Bataillon de Joinville. Czaplicki est, par contre, beaucoup moins sûr à l'arraché, il doit s'y reprendre à trois fois pour réussir 105 k tandis que Mauger arrache 102 k 500 avant de manquer 110 k de justesse.

Avec 95 k, Fédoras ne peut contrôler son mouvement et manque ses trois essais. A l'épaulé et jeté, Czaplicki manque ses trois jetés à 140 k. Cette défaillance est d'autant plus étonnante qu'il avait réussi à épauler 160 k à l'entraînement peu de temps avant cette compétition. Mauger est donc champion avec 337 k 500 devant Costedoat, 307 k 500, et Gomez, 300 k. Mauger a, lui aussi, manqué cette compétition, car il vaut déjà actuellement 350 k. Quant à Costedoat et Gomez, il est regrettable qu'ils ne soient pas également à Joinville afin d'être dans de bonnes conditions pour s'entraîner.

En Lourds Légers, Séry écrase ses deux adversaires : avec 355 k, il améliore son record personnel en réussissant tous ses essais, mais en améliorant sa technique, il doit accéder à des performances très supérieures. Douchy se classe deuxième avec 300 k devant Parmigiani, 292 k 500.

Steiner est le seul engagé de la catégorie Poids Lourds. Bel athlète de 90 k, Steiner totalise 335 k sans forcer son talent. Les 18 mois qu'il doit passer au Bataillon de Joinville devraient lui permettre d'atteindre des performances très supérieures, de l'ordre des 370 k.

Assez paradoxalement, ces Championnats Militaires auront réuni un ensemble d'athlètes possédant d'excellentes qualités physiques mais dont les performances sont restées, dans l'ensemble, très quelconques.

Séry doit être cependant félicité pour le bon travail qu'il a présenté ainsi que le Poids Léger Combet. Ces deux athlètes, ainsi que Trudel, ont reçu des mains du général Marot les coupes destinées aux meilleurs tireurs du Championnat. Enfin, nous devons remercier les organisateurs et les champions Debuf et Meurat qui n'ont pas hésité à suppléer les deux militaires « de corvée » au chargement de la barre...

G. LAMBERT,
Moniteur National.

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

disputée au Casino de Biarritz le Samedi 29 Juin 1963

	Noms des concurrents	Numéro du dossard	Comité Régional	Nombre de points — Épreuves physiques (Moy. du dév. couché, flexion jambes, saut sans élan)	Nombre de points — 1er tour (0 à 20) coef. 2	Nombre de points — 2e tour (0 à 20) coef. 2	Total des points
Catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68.							
1.	LAPEYRE.....	1	Guyenne	12,66	207,66	110	317,66
2.	DANEL	5	Île-de-France	12,50	204,50	90	294,50
3.	MOULIN.....	3	Dauphiné-Savoie	10,83	190,83	89	279,83
4.	MALOUM	6	Languedoc	13,50	182,50	95	277,50
5.	MIERCZUK Yves.....	8	Provence	14	188	83	271
6.	POLYCARPE	7	Poitou	8,16	175,16	87	262,16
7.	CORBELIN.....	4	Flandres	12,50	165,50	82	247,50
8.	HONTAS	9	Côte Basque	10,83	172,83	71	243,83
Catégorie de taille au dessus de 1 m. 68.							
1.	MIERCZUK Guy.....	10	Provence	16,33	232,33	114	346,33
2.	VASSEAUX	14	Dauphiné-Savoie	14,16	216,16	102	318,16
3.	DEMANES	16	Guyenne	13,66	216,66	100	316,66
4.	GAXIEU	17	Languedoc	11,50	215,50	98	313,50
5.	RIBARDIERE.....	20	Poitou	11,83	208,83	98	306,83
6.	GOMEZ	12	Anjou-Bretagne	16	208	95	303
7.	BROUTIN.....	15	Flandres	10	200	87	287
8.	SCHMALTZ	18	Lorraine	12,50	179,50	86	265,50
9.	SCHAADE.....	13	Champagne	11	181	78	259
10.	SAINT-MARTORY....	21	Pyrénées	10,66	175,66	80	255,66
11.	MARCHAND	19	Lorraine	13,50	177,50	75	252,50

PRIX D'ÉVOLUTIONS (Hors Concours)

	Noms des concurrents	Numéro du Dossard	Comité Régional	Note (0 à 20)
1.	RIBARDIERE.....	20	Poitou	45
2.	HONTAS	9	Côte Basque	44

Impressions de voyage

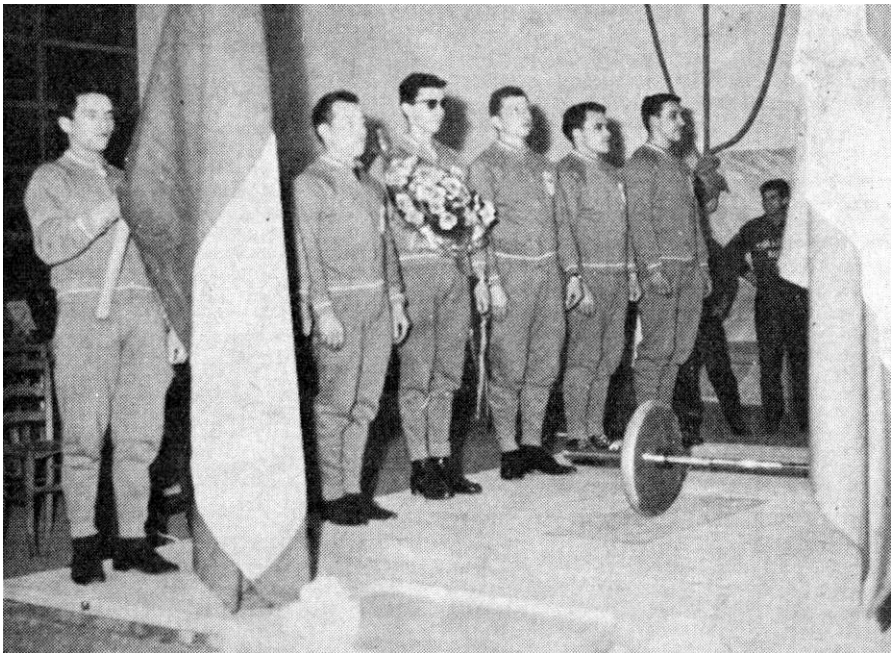

La présentation de l'Équipe de France au Match France - Italie Juniors

Lorsque, le 27 Avril, je fus sacré Champion de France pour la troisième fois consécutive, je ne me doutais pas, alors, de la merveilleuse récompense qui m'attendait.

En effet, la semaine suivante, l'Équipe de France Juniors partait en Sardaigne pour y rencontrer l'Équipe Italienne Juniors.

Nous prîmes donc l'avion à Orly, le 2 Mai au matin, en compagnie de notre Président, M. Jean Dame, de notre moniteur national, M. Lambert, et d'un arbitre, M. Bonneau.

Pour la plupart des jeunes athlètes, ce vol de 90 minutes environ fut un baptême de l'air. Et, alors que nous échangions encore nos impressions sur le décollage de la Caravelle, une charmante hôtesse de l'Air nous servit une collation, tandis que nous survolions le Mont Blanc à basse altitude.

A notre sortie d'avion, nous fûmes surpris par la différence de température et, alors que nous venions de quitter un Paris sous la pluie, nous débarquions à Rome éclairée par un soleil éblouissant.

Après avoir déjeuné à Rome, nous visitâmes la ville grâce au car que notre Président avait loué. Ainsi, nous pûmes admirer le Colisée, la Fontaine de Trévise, la Basilique Saint-Pierre, qui resteront des souvenirs impérissables. Ensuite, en fin d'après-midi, nous gagnâmes Civita Vecchia par le chemin de fer avec l'Équipe Italienne que nous avions rencontrée à la gare. Au port de Civita Vecchia nous attendait un paquebot qui nous emmena jusqu'à Cagliari, capitale de la Sardaigne, en une croisière de 14 heures.

Ce fut une longue et belle partie de notre voyage et aussi, pour la plupart d'entre nous, « un baptême de la mer ».

Après avoir assisté aux manœuvres d'appareillage et visité le navire de fond en comble, mes camarades et moi regagnâmes nos couchettes.

Le lendemain matin, un car nous conduisit à Pula Nora où, à notre surprise, nous découvrîmes les ruines d'une ville antique. Nous revînmes à Cagliari et un train nous emmena jusqu'à Macomer : puis un car nous fit grimper jusqu'à Nuoro par mille et un lacets parmi lesquels notre chauffeur fit preuve d'une grande virtuosité.

A Nuoro, nous fûmes logés dans un hôtel de grand luxe, construit au flanc d'une montagne exactement comme le nid d'un aigle et cela à 1.800 mètres d'altitude. Ainsi, nous pûmes, le matin de la compétition, nous décontracter en nous promenant et en respirant l'air pur de ce beau pays doté d'une nature d'une beauté parfaite et en admirant la vallée qui s'étendait à nos pieds.

Ce voyage ne devait nous apporter que des satisfactions, puisque nous avions la joie, l'après-midi, de remporter la compétition.

Paul TRUDEL.

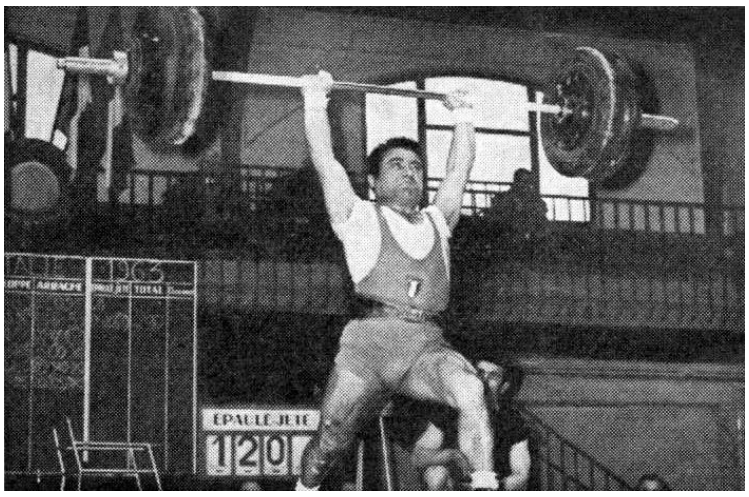

GRANDI (Poids Coq) vainqueur de MEURAT au Match France - Italie Seniors

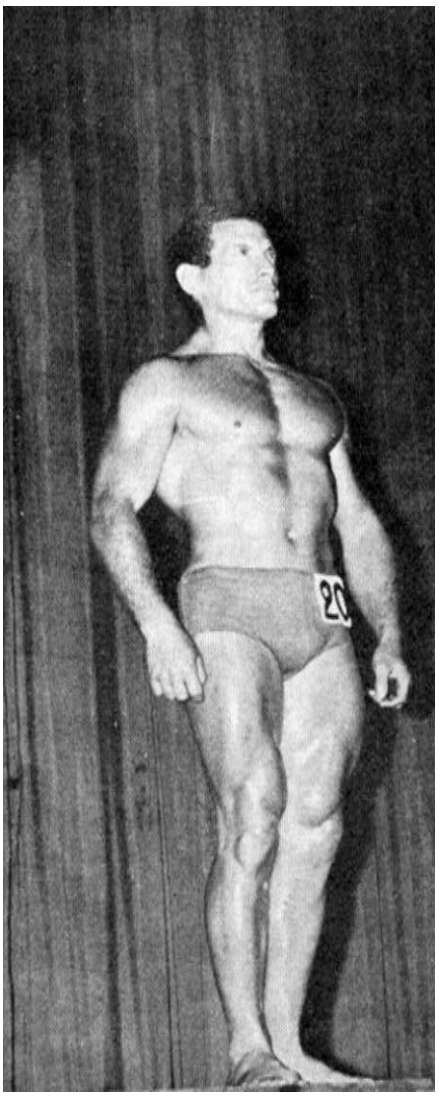

RIBARDIERE (Comité du Poitou) vainqueur du Prix d'Evolutions au Championnat de France Culturiste

Nos joies, nos peines

Naissances

Nous apprenons la naissance de

- Valérie, fille de M. Francis Madaule, Secrétaire de la Section Haltérophile de l'Omnium Sportif Club Stéphanois.

- Philippe, fils de l'excellent haltérophile de la Montluçonnaise, Jean Dumas.

Nous adressons aux heureux parents nos bien vifs compliments avec tous nos vœux de bonne santé pour les bébés.

Mariage

Notre excellent haltérophile Louis Lopez nous annonce son mariage avec Mlle Diana Nardini, le 6 Juillet 1963, à Dunkerque.

Nous sommes heureux que Louis Lopez, qui faisait partie du Comité d'Oranie, ait trouvé le bonheur dans cette région nordiste si fertile en champions haltérophiles et nous lui adressons ainsi qu'à sa jeune femme, nos bien sincères félicitations et vœux.

Distinctions

Le Comité Olympique Français a attribué une Médaille préolympique au jeune espoir Michon et à l'International Fouletier.

Notre meilleur Poids Lourd vient d'ailleurs de passer avec succès son examen de 4e année de médecine.

Nos bien sincères compliments aux deux lauréats.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

INSTRUCTION sur l'affectation au Groupement Sportif Interarmées de JOINVILLE des Officiers et Sous-Officiers du Contingent sélectionnés comme athlètes

Certains appelés du contingent présentent des qualifications sportives, qui les désignent pour une affectation au Groupement Sportif Interarmées de Joinville, et également une formation générale qui leur donne vocation à devenir officier ou sous-officier de réserve.

Or la procédure actuelle des affectations à Joinville ne s'applique qu'aux hommes de troupe.

Pour remédier à cette situation, les dispositions suivantes seront désormais appliquées :

La liste des appelés aptes à devenir cadres et susceptibles d'être affectés à Joinville sera établie en collaboration entre le Service Interarmées de l'Entraînement Physique et des Sports et le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, et soumise à l'approbation du Cabinet du Ministre en temps utile.

Cette liste sera transmise au Service de Recrutement trois mois avant l'incorporation des intéressés, qui seront affectés, alors, suivant les directives données par chaque Armée.

Ces appelés suivront la filière normale commune des autres candidats E.O.R. ou E.S.O.R. de leur contingent et, à l'issue de la période de formation, seront affectés à l'unité de Joinville, quels que soient leur grade, leur rang de classement et leur arme.

Paris, le 19 Avril 1963.
Le Ministre des Armées :

Signé : P. MESMER.

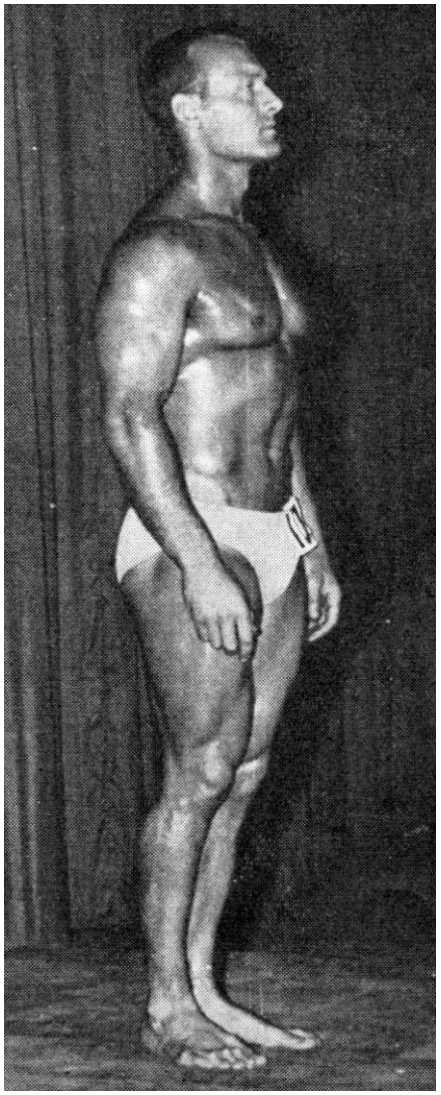

Guy MIERCZUK - 1er
(Comité de Provence)

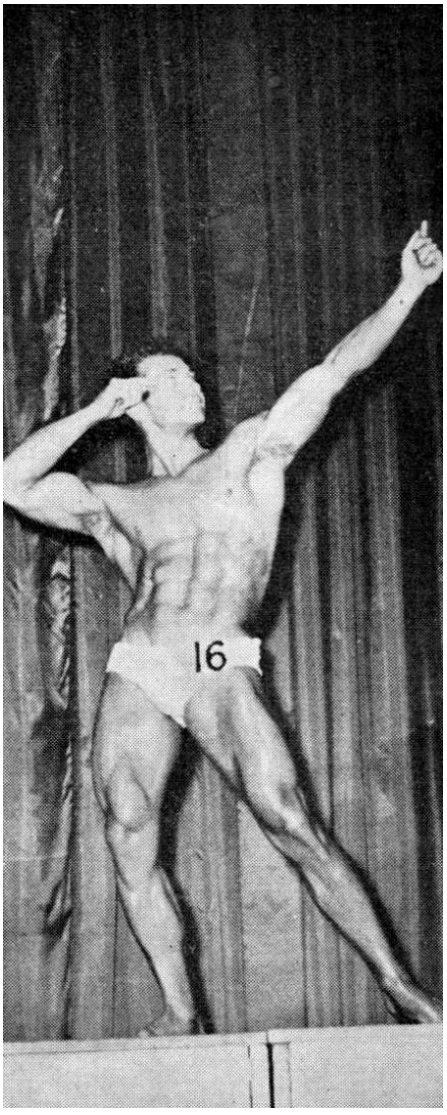

Au Championnat de France Culturiste 1963
DEMANES - 3e
(Comité de Guyenne)

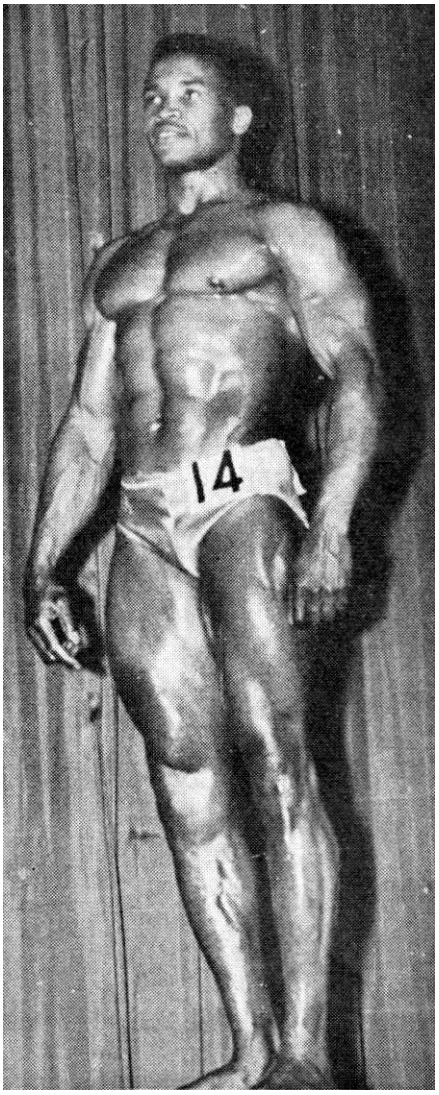

VASSEAUX - 2e
(Comité Dauphiné-Savoie)

Conseils aux Athlètes et aux Entraîneurs

Voici déjà quelques mois que je n'ai pas eu le plaisir de venir, par la voie de notre Bulletin, m'entretenir avec vous.

Mes conseils porteront aujourd'hui sur les observations que m'ont suggéré les diverses compétitions ou entraînements haltérophiles et culturistes de notre Fédération.

Je voudrais vous entretenir plus particulièrement des récentes éliminatoires du « Plus Bel Athlète d'Île-de-France » qui se sont déroulées à la salle du S.C.P.O. sous l'égide de l'ami Rabjeau.

Plusieurs défauts ont attiré mon attention et je vous les énumère : Préparation insuffisante de la musculature et de l'huilage avec un fond de teint, qui font saillir davantage les reliefs de la musculature et donnent ainsi un galbe plus important aux masses musculaires.

La préparation doit se faire longtemps à l'avance, après une mise en train indispensable pour l'appareil cardio-vasculaire. Les groupes musculaires les plus spectaculaires sont de bas en haut, le triceps senal (jumeaux), le quadriceps, les adducteurs des cuisses, les muscles abdominaux, surtout les bourrelets latéraux des grands obliques et des belles divisions parallèles des muscles grands droits. Veiller à cela en vue de profil : le ventre plat s'impose donc le dernier repas se fera cinq heures auparavant, afin d'éviter la dilatation stomacale. Si vous avez la fringale, quelques morceaux de sucre et quelques gâteaux avec une poire suffiront largement.

Les masses des pectoraux et des grands dorsaux attirent l'attention du jury par leur volume, leur galbe et leur symétrie. La ceinture scapulaire et le bras seront sollicités pendant la préparation. Les exercices seront exécutés en cadence lente en double contraction (alternativement les extenseurs et les fléchisseurs).

Les temps de repos seront utilisés pour récupérer par des exercices respiratoires pour l'amplitude thoracique en ventre creux et en rectification devant la glace ou à défaut par l'œil correcteur de votre entraîneur. Il faut veiller en vue de face, position des pieds : voir les voutes plantaires, les genoux se touchent, le bassin est équilibré (crêtes-iliaques), hauteur égale des extrémités horizontales des doigts également allongées sur la cuisse, ce qui assure l'horizontalité des clavicules et équilibre ainsi le losange de la taille, (très important pour l'équilibre vertical de la colonne vertébrale).

Le port de tête aura votre souci surtout en vue de profil ; le regard devra être plus haut que l'horizontale afin d'assurer une amplitude thoracique et la fausse cyphose d'attitude que l'on constate dans la présentation de profil (droit ou gauche).

La présentation de face demande un certain relâché musculaire, de l'aisance. Inspirez-vous du « Doryphore » de Polycrate, porteur de lance. En vue de profil, une contraction soutenue mettra en relief les quadriceps et les masses fessières, le ventre sera rentré, ce qui évitera la lordose lombaire et permettra l'amplitude thoracique, ainsi que l'épaule qui doit cacher les proéminences des trapèzes moyens et des rhomboïdes. Habituez-vous à cette rectitude verticale de profil en contrôlant vos mollets, votre sillon inter fessiers, le dos et la tête également appuyés sur l'arête verticale d'un mur ou de l'espalier. En vue de dos, réunissez bien : talons, jumeaux, veillez à la verticalité vertébrale (car fréquentes sont les déviations latérales du rachis en attitude scoliotique), veillez à la ligne des épaules et le port vertical de la tête.

Pour les proportions, inspirez-vous des canons de la Grèce antique : pour un médio ligne 1 m. 65 (65 à 70 k), 38 centimètres de biceps contracté, 38 cm. de mollet et 38 cm. de cou. Veillez à la symétrie des bras et des jambes (droit et gauche).

Mis à part Antinous (qui représente un adolescent) et l'hercule Farnèse, jamais vous ne verrez chez Phidias ou Praxitèle de l'hypertrophie musculaire.

Chez l'Haltérophile, on constate en style de flexion une hypertrophie des quadriceps inévitable ; il ne faut pas s'en inspirer, surtout chez les brévilignes. Un procédé de rectitude en position debout (soit de face, de dos ou de profil) consiste à se corriger devant la glace, ensuite de se décontracter en se déplaçant, de revenir devant la glace et se placer automatiquement en fermant les yeux. De cette manière, vous vous placerez impeccablement devant le jury à qui le moindre défaut ne doit échapper.

A ce sujet, prenez bien le temps dans les quatre positions réglementaires (face, dos, profil droit et gauche) que les juges aient le temps de bien vous scruter. Vous aurez soin de respirer lentement, calmement afin d'assurer votre contrôle morphologique (en cas de déficience connue : exemple port de tête amenant une cyphose haute dorsale, une épaule plus basse, etc.).

Une autre observation fréquente : veillez à l'enchaînement méticuleux : coulés sans emphase des poses libres longuement étudiées et répétées à l'avance. Voyez comment s'exécute, en gymnastique à mains libres, le préliminaire, la présentation, le soir des poses en pure contraction statique mettant au maximum en relief les masses musculaires intéressées (jeu des abdominaux, des épaules, des triceps, des biceps, des grands dorsaux et des pectoraux, la mise en valeur des quadriceps et autres jumeaux). La pose plastique est un art majeur - ne met-elle pas en évidence la beauté corporelle ? Présentez au maximum six poses arrêtées et amenées successivement par un enchaînement de gestes arrondis des bras, entre deux arrêts d'au moins 10 secondes. Les déplacements seront lents, arrondis, souples, aisés, tout en respirant doucement pour récupérer de l'oxygène, car vous en dépensez beaucoup pendant les poses statiques en hyper-contraction. Après vos poses enchaînées, pensez à vous décontracter dans la coulisse en exécutant de nombreux exercices d'assouplissement en temps de ressort avec des expirations profondes. Exercices combinés de bras, de jambes et de tronc, alternés par du mime de saut à la corde, ce qui amènera la sudation bienfaisante.

Depuis quelques compétitions, soit au Gymnase Japy, soit à la Bidassoa, j'ai mis au point un service de massage pour les athlètes, surtout après le match. Cet essai tend à persuader les tireurs de la nécessité impérative de se soigner par le massage par soi-même ou par masseur (ce qui est une bonne mais onéreuse chose).

Le massage bien fait amène une réelle détente musculaire et morale. Il favorise l'élimination de l'acide lactique produit au sein des fibrilles par les puissantes contractions musculaires. Il permet une plus rapide récupération permettant ainsi une intéressante reprise de l'entraînement.

Se masser avant une compétition n'est pas à conseiller surtout dans les compétitions importantes il peut, même bien exécuté par un kinésithérapeute qualifié, perturber le moral de l'haltérophile. Là, comme en toute chose, il faut une adaptation. Je conseille donc le massage avant la compétition, plusieurs mois avant les épreuves majeures. Il faut essayer longtemps d'avance, afin d'éviter tout mécompte. Après la compétition, sans discussion, il s'impose. Le massage était déjà connu des Chinois voici cinq mille ans et pratiqué surtout aux Jeux Olympiques de la Grèce Antique.

Nous sommes décidés, avec l'accord du Comité directeur de notre Fédération, à prêter notre concours en massant tous les tireurs qui, se sentant entourés, soignés, répondront mieux aux appels des dirigeants par la réalisation de performances toujours plus hautes, nécessaires au renouveau indéniable de l'Haltérophilie Française dans le monde.

G. PICHON,
Professeur Adjoint
à l.I.N.S.

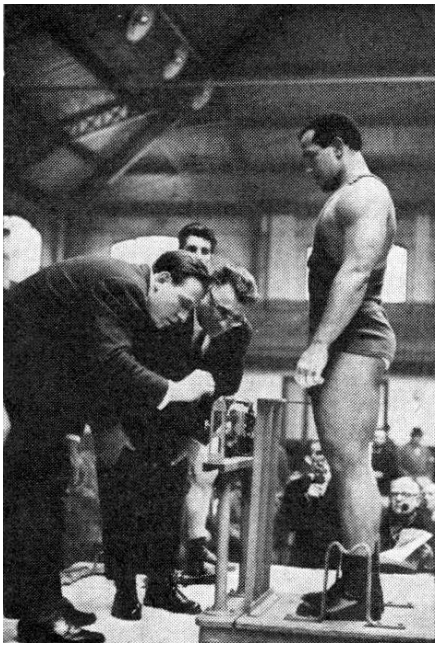

La pesée de FOULETIER après un record sous la surveillance de M. André ROLET et du Moniteur GUILLIER. C'est une cérémonie à laquelle nous avons assisté bien souvent cette année.

Prochains Stages d'Haltérophilie

Dates	Qualité Lieux	Nombre des Stagiaires	de places
19 au 31 Août	C.R.E.P.S. de Voiron	Sélectionnés du Champ. du Monde	7
26 au 31 Août	C.R.E.P.S. de Voiron	Scol. et Univ. des Clubs F.F.H.C.	10
7 au 12 Octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
4 au 9 Novembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs	10
2 au 7 Décembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs	10

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut-commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Stage de candidats moniteurs et aides- moniteurs.

Des diplômes d'aide-moniteur peuvent être attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux.

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile
2. Être âgé d'au moins 25 ans
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional
4. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves.

Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Être présenté par son club
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3. Être titulaire du diplôme d'aide-moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à. 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé-jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k

4. Épreuves orales comportant :
   - *a.* Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
   - *b.* Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
   - *c.* Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Entraîneurs régionaux

Le titre d'entraîneur régional sera attribué à l'issue de stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

Le candidat devra :

1. 1Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans.
2. Subir un examen spécial comprenant :
   - *a.* Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.
   - *b.* Une épreuve pédagogique.

Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

Entraîneurs fédéraux

La Fédération peut nommer des entraineurs fédéraux.

Le candidat devra :

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans.
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur.
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec Je Jury.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

La mutation des athlètes du Groupement Sportif Interarmées de Joinville dans les Clubs Parisiens n'est pas autorisée.

Il est rappelé qu'une circulaire du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, publiée dans « L'Haltérophile Moderne » de Février 1963, attire l'attention sur le problème des mutations des athlètes du G.S.I. de leur association d'origine dans un Club de Paris ou de la région parisienne.

Le Haut-commissariat prescrit de refuser toute demande de mutation dans ce sens.

Seules, des mutations exceptionnelles, demandées au titre de la préparation olympique, pourront être demandées elles devront être revêtues de l'avis favorable du club d'origine et seront étudiées par une commission mixte Haut-commissariat - Fédération.

***

NOUVELLES INTERNATIONALES

Règlement International

Nous rappelons, ci-dessous, quelques articles du Règlement Technique de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste :

- Au signal de l'arbitre de reposer la barre, les athlètes doivent retenir la barre et ne pas la laisser retomber lourdement sur le plateau. Lorsqu'un athlète, après le signal de l'arbitre de reposer la barre, la laissera tomber, le mouvement sera déclaré « essai ».

- Si l'un des arbitres voit une faute grave pendant l'exécution d'un mouvement (c'est-à-dire pendant l'épaulé avant le jeté), il peut lever la main pour attirer l'attention sur la faute.

Si l'autre arbitre ou le chef de plateau lui-même est d'accord, c'est l'opinion de la majorité et le chef de plateau fera arrêter le mouvement et fera signe à l'athlète de reposer la barre sur le plateau.

- Le zéro élimine l'athlète de l'épreuve.

- Le matériel seul autorisé pour battre des records du monde et dans les épreuves internationales et les Jeux Olympiques consistera uniquement en barres à disques. Les barres devront avoir les dimensions suivantes :

– Longueur entre les disques : 1 m. 31 au minimum ;
– Longueur totale en dehors des manchons 2 m. 20 au maximum ;
– Diamètre de la barre 28 mm. ;
– Hauteur du sol 21 centimètres.

Avant le commencement des compétitions, les organisateurs doivent vérifier le poids de la barre et des disques, pour que le poids total soit identique à celui qui est déclaré.

Tous les disques doivent comporter de façon apparente l'indication de leur poids.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C. 10 rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1962-63 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Nouveaux Records du Monde

Poids Plumes. - Epaulé et Jeté à deux bras : 150 k 500 par Y. Miyake (Japon) le 11 Avril 1963 à Tokyo.

Poids Lourds Légers. - Arraché à deux bras : 138 k par V. Belayev (U.R.S.S.) le 27 Décembre 1962 à Sofia (Bulgarie).

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Coqs. - Total Olympique : 100 + 105 + 125 = 330 k par Ichinoseki (Japon) le 5 Mai 1963 à Tokyo.

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 112 k 500 par Atanassov (U.R.S.S.) le 13 Avril 1943 à Moscou.

Épaulé et Jeté à deux bras : 144 k 500 le 11 Avril 1963 à Tokyo et 147 k 500 le 5 Mai 1963 à Tokyo par T. Kimura (Japon).

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 132 k 500 ; Arraché à deux bras : 122 k 500 par A. Pietruszek (Pologne) le 5 Mai 1963 à Varsovie.

Arraché à deux bras : 130 k ; Total Olympique : 125 + 125 + 155 = 405 k par Ohuchi (Japon) le 5 Mai 1963 à Tokyo.

***

Nouveaux Records Mexicains

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 95 k ; Epaulé et jeté à deux bras : 130 k ; Total Olympique : 95 + 92,500 + 130 = 317 k 500 par M. Alanis.

Nouveau Record de l'U.R.S.S.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 142 k 500 par B. Makeev.

***

Championnats de Pologne

Poids Coqs. - E. Richter, 92,5 + 87,5 + 117,5 = 297 k 500 ; B. Stepien, 90 + 85 + 115 = 290 k ; T. Starzycki, 85 + 85 + 107,500 = 277 k 500.

Poids Plumes. - H. Trebicki, 102,5 + 100 + 132,5 = 335 k ; M. Nowak, 100 + 100 + 135 = 335 k ; M. Jankowski, 105 + 97,5 + 130 = 332 k 500.

Poids Légers. - W. Baszanowski, 125 + 127,5 + 160 = 412 k 500 ; M. Zielinski, 125 + 120 + 150 = 395 k ; W. Szewczyk, 110 + 110 + 137,5 = 357 k 500.

Poids Moyens. - A. Pietruszek, 130 + 122,5 + 150 = 402 k 500 ; B. Paprot, 120 + 120 + 155 = 395 k ; L. Skowyra, 105 + 117,5 + 150 = 372 k 500.

Poids Mi-Lourds. - J. Kaczkowski, 135 + 120 + 165 = 420 k ; E. Ratkowski, 115 + 120 + 160 = 395 k ; M. Golab, 120 + 122,5 + 152,5 = 395 k.

Poids Lourds-Légers. - I. Palinski, 145 + 135 + 180 = 460 k ; R. Borowski, 130 + 122,5 + 165 = 417 k 500 ; W. Cieplak, 125 + 135 + 150 = 410 k.

Poids Lourds. - Z. Slowinski, 140 + 130 + 160 = 430 k ; J. Dabrowski, 122,5 + 122,5 + 160 = 407 k 500 ; W. Torbus, 140 + 120 + 147,5 = 407 k 500.

***

Championnats de Hongrie

Poids Coqs. - Nagy, 87,5 + 90 + 115 = 292 k 500.

Poids Plumes. - Földi, 115 + 97,5 + 130 = 342 k 500.

Poids Légers. - Isesz, 105 + 107,5 + 135 = 347 k 500.

Poids Moyens. - Bakos, 115 + 115 + 150 = 380 k.

Poids Mi-Lourds. - Véres, 160 + 135 + 180 = 475 k.

Poids Lourds-Légers. - Vanczak, 127,5 + 120 + 162,5 = 410 k.

Poids Lourds. - Ecser, 170 + 145 + 180 = 495 k.

***

Championnats d'Espagne

Poids Coqs. - I. Allman, 70 + 77,5 + 90 = 237 k 500.

Poids Plumes. - J Layunta, 75 + 75 + 102,5 = 252 k 500 ; A. Vazquez, 75 + 77,5 + 95 = 247 k 500 ; A. Ortega, 75 + 70 + 100 = 245 k.

Poids Légers. - V. Palmero, 102,5 + 97,5 + 130 = 330 ; F. Emanuel, 105 + 92,5 + 125 = 322 k 500 ; J. Rubio, 100 + 97,5 + 115 = 312 k 500.

Poids Moyens. - R. Aleix, 102,5 + 102,5 + 140 = 345 k ; J. Molina, 107,5 + 95 + 115 = 317 k 500 ; M. Molinero, 90 + 85 + 117,5 = 292 k 500.

Poids Mi-Lourds. - J. Rodriguez, 105 + 97,5 + 130 = 332 k 500 ; D. Selva, 90 + 80 + 105 = 275 k.

Poids Lourds-Légers. - J. Gordillo, 117,5 + 112,5 + 140 = 370 k ; L. de la Torre, 115 + 95 + 125 = 335 k ; A. Cerdan, 107,5 + 97,5 + 125 = 330 k.

Poids Lourds. - A. Climent, 105 + 95 + 120 = 320 k ; J. Anaya, 102,5 + 92,5 + 122,5 = 317 k 500 ; E. Plasencia, 100 + 87,5 + 120 = 207 k 500.

La F.F.H.C. procède actuellement au renouvellement de toutes les cartes délivrées par elle

Membre du Comité de Direction Arbitre Fédéral, Arbitre Régional, Athlète International.

Seules les cartes de Moniteur d'Haltérophilie restent valables.

Prière aux ayants droit de retourner leur ancienne carte à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc, à Paris, accompagnée d'une photographie, format de la carte d'identité.

XIV[e] Challenge-Championnat d'Haltérophilie de l'U.S.C.F.

BÉZIERS, les 20 et 21 Avril 1963

Pour la deuxième fois, notre Challenge-Championnat a été organisé dans cette bonne ville du Languedoc.

Béziers, c'est le soleil assuré. C'est un peu de la Méditerranée avec la plage toute proche de Valréas.

C'est aussi notre ami Guibbert avec son sourire accueillant, sa charmante inquiétude de ne pouvoir fournir partout en même temps, car Guibbert cumule les qualités d'organisateur, de dirigeant et d'athlète.

Guibbert n'est pas seul dans l'action. Il a su maintenir et renforcer la sélection de la Région Méditerranée classée première au Challenge 1963. Il a su créer, dans l'Association Sportive des Cheminots Biterrois, l'esprit d'équipe indispensable. Ainsi, bien secondé par son camarade de club et parfait speaker : Alvernhe, Guibbert et toute son équipe firent de ce XIV[e] Challenge-Championnat une belle réussite.

Et pourtant, ce Challenge 1963 s'annonçait bien mal. Presque toutes les régions eurent à regretter l'absence

A Nantes, M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C., remet à M. François PIOU, Président du Comité Anjou-Bretagne, la cravate de Commandeur du Mérite Sportif

d'un ou même de deux de leurs meilleurs athlètes. Les plus touchées furent certainement les Régions Est et Ouest.

Les années se suivent sans se ressembler, hélas mais nous espérons sincèrement le retour des absents malheureux ou involontaires.

Les chefs de file des catégories comme Longuet, Piétri, Dréano n'étaient pas là. Boissonnet assistait aux épreuves sans pouvoir y participer. Les records étaient donc plus difficiles à battre.

Mais l'ambiance étant la même, il fallut parfois attendre les derniers essais pour connaître les trois lauréats de chacune des catégories.

Saluons d'abord ceux qui s'attaquèrent aux records U.S.C.F. et qui réussirent :

– Mignot (catégorie des Lourds-Légers) éleva son record du développé de 120 à 125 k, celui de l'épaulé et jeté de 142 k 500 à 150, et celui du total olympique de 362 k 500 à 380. Où s'arrêtera-t-il ? (Région Nord) ;
– Pecoul (catégorie des Poids Coqs) éleva son record du développé de 75 k 500 à 77 k. Pecoul est toujours le bon équipier sur qui l'on peut compter. (Région Méditerranée).

Saluons les nouveaux vainqueurs Maubert (Région Nord) et Bresson (Région Est). Ils ont gagné nettement en améliorant leurs performances de l'an passé.

Saluons les juniors qui s'affermissent chaque année et s'apprêtent à prendre la relève et, en particulier Steiner (Région Est) ; pour la deuxième année consécutive, ce jeune enlève le titre dans la catégorie des poids mi-lourds.

Saluons aussi les anciens qui tiennent et même s'améliorent donnant ainsi aux jeunes un bel exemple de continuité dans l'effort :

– Gorguet (Région Nord) et Salaun (Région Sud-ouest) furent les vainqueurs des catégories des Poids Légers et des Poids Lourds ;
– Blanchon, l'équipier n° 1 du Sud-ouest, qui sait se surpasser à chaque compétition en soulevant notre admiration ;
– Fischer, l'animateur de l'US. Métro-Transports, qui joint parfaitement le geste à la parole.

Bref, ce XIV[e] Challenge l'U.S.C.S.F. fut réussi en tous points. Champions, espoirs, juniors, vétérans, tous y trouvèrent leur compte et s'en retournèrent satisfaits.

A l'année prochaine, mes chers amis, nous comptons sur vous.

L'arbitrage était assuré par MM. Jalby, du Comité du Languedoc, Martin, du Comité du Lyonnais, Catala et Henri Messe, du Comité des Flandres.

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté avec plaisir : MM. Guigues, Président de l'Amicale Sportive des Cheminots de la Région Méditerranée, Vice-président de l'U.S.C.F. ; Labat, Président de l'Association sportive des Cheminots Biterrois ; Rigal, Chef de Dépôt principal de Béziers ; Chapate, Représentant l'Amicale Sportive des Cheminots du Sud-est ; Faigt, Représentant M. le Maire et la Municipalité de Béziers ; Firmin, Président du Comité du Languedoc de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Nous remercions de tout cœur ces personnalités qui, par leurs conseils, leurs encouragements, nous aident à surmonter bien des difficultés.

Mon compte rendu est, cette année, plus long que d'habitude. Je m'en excuse auprès de nos lecteurs mais, à côté des exploits sportifs, il m'était impossible de passer sous silence toute la chaleur amicale de nos réunions et la grande amitié qui nous a unis tous : sportifs, animateurs et dirigeants.

Le Président de la Commission.
M. RABJEAU.

***

M. GUIGUES, Président de l'Amicale Sportive de la Région ce la Méditerranée, remet la Coupe à Jean GUIBERT

Résultats Techniques
Championnat Individuel par catégorie

Poids Coqs. - 1. Pecoul (Méditerranée) 237 k 500 ; 2. Bordot (Sud-est) 195 k.

Poids Plumes. - 1. Bresson (Est) 247 k 500 ; 2. Colangelo (Méditerranée) 235 k ; 3. Bachelard (Métro) 230 k.

Poids Légers. - 1. Gorguet (Nord) 277 k 500 ; 2. Impieri (Méditerranée) 262 k 500 ; 3. Barday (Sud-est) 252 k 500 ; 4. Fischer (Métro) 250 k ; 5. Ahrweiller (Métro) 247 k 500 ; 6. Gosset (Nord) 242 k 500 ; 7. Amiot (Sud-ouest) 240 k ; 8. Varnier (fils) (Ouest) 230 k ; 9. Varnier (père) (Ouest) 227 k 500 ; 10. Bourguignon (Sud-est) 205 k.

Poids Moyens. - 1. Maubert (Nord), 280 k ; 2. Guibbert (Méditerranée) 267 k 500 ; 3. Lietti (Sud-est), 262 k500 ; 4. Dulas (Sud-ouest) 255 k ; 5. Dury (Sud-est), 252 k 500 ; 6. Gaultier (Sud-ouest) 252 k 500 ; 7. Bernado (Méditerranée) 247 k 500 ; 8. Laverdet (Métro) 242 k 500 ; 9. Faurel (Sud-ouest) 235 k ; 10. Desaphy (Métro) 230 k ; 11. Saint-Maxent (Nord) 225 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Steiner (Est) 322 k 500 ; 2. Blanchon (Sud-ouest) 307 k 500 ; 3. Bernard (Méditerranée) 285 k ; 4. Bergemanne (Métro) 247 k 500 ; 5. Humbert (Métro) 240 k.

Poids Lourds-Légers. - 1. Mignot (Nord) 380 k ; 2. Stresser (Est) 285 k ; 3. Gérard (Métro) 265 k ; 4. Vergriette (Nord) 245 k.

Poids Lourds. - 1. Salaun (Sud-ouest) 302 k 500 ; 2. Barbier (Ouest) 287 k 500.

***

Classement des Juniors établi par rapport aux minima imposés aux Championnats de France Juniors

1. Steiner (Est) à + 27,50 des minima ; 2. Gosset (Nord) à -17,5 des minima ; 3. Amiot (Sud-ouest) à -20 des minima ; 4. Dury (Sud-est) à -27,5 des minima ; 5. Varnier Michel (Ouest) à -30 des minima ; 6. Bourguignon (Sud-est) à -55 des minima ; 7. Saint Maxent (Nord), à -55 des minima.

Classement des Vétérans établi par rapport aux minima imposés aux Championnats de France Seniors

1. Blanchon (Sud-ouest) à -32,5 des minima ; 2. Fischer (U.S. Métro) à -45 des minima ; 3. Ahrweiller (U.S. Métro) à -47,5 des minima ; 4. Varnier Robert (Ouest) à -67,5 des minima.

Classement du Challenge U.S.C.F. 1963

Disputés par équipes et par points conformément aux règlements internationaux et fédéraux.

1. Région Méditerranée, 26 points.
2. Région Nord, 22 points.
3. Région Est, 19 points.
4. Région Sud-ouest, 16 points.
5. Région Sud-est, 15 points.
6. U.S. Métro-Transport, 9 points.
7. Région Ouest, 6 points.

Coupe « Banette et Planchon »

Disputée par équipe de 3 hommes par rapport aux minima imposés au Championnat de France.

1. Région Nord, 10 k.
2. Région Est, 65 k.
3. Région Méditerranée. 80 k.
4. Région Sud-ouest, 115 k.
5. Région Sud-est, 125 k.
6. U.S. Métro-Transport, 132 k 500.
7. Région Ouest, 175 k.

© RLPZ (2019)

N° 192

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

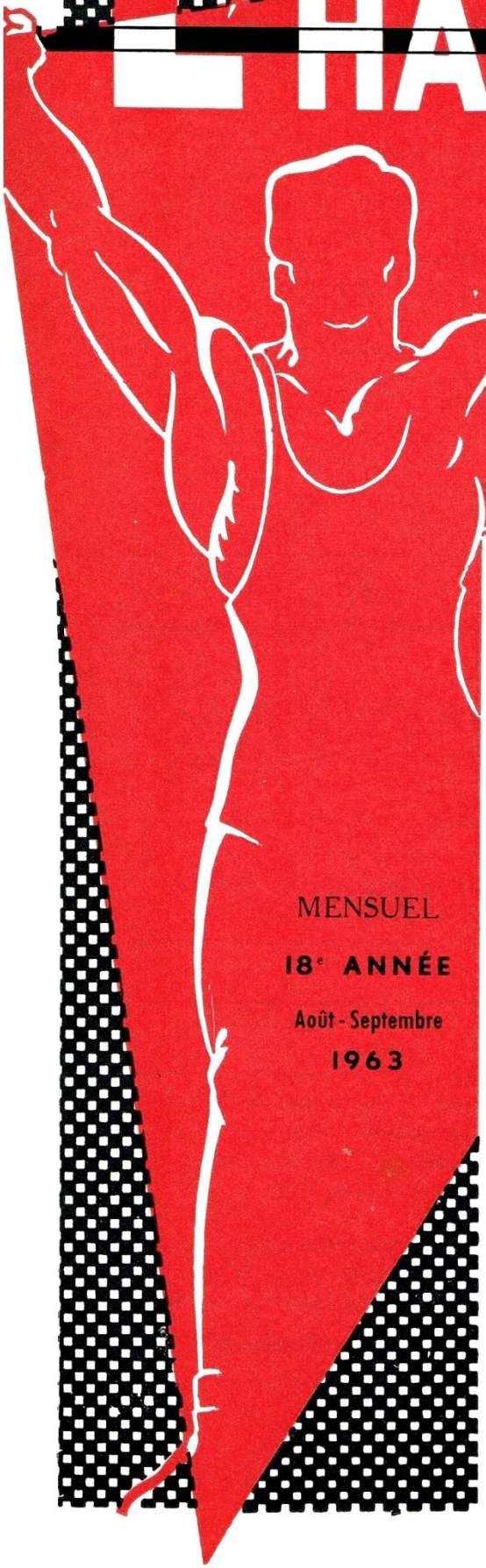

MENSUEL
18e ANNÉE
Août - Septembre
1963

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 11 Juillet 1963 3

– et de la Commission de Préparation Olympique (même date) 4

Nos Joies, nos Peines 4

Avis Importants 4

Règlement du Premier Pas Culturiste 1963-64 5

Règlement du Premier Pas Haltérophile 1963-64 5

Règlement du Prix d'Encouragement 1963-64 6

Nouveaux minima des séries 6

Brevets Culturistes 7

L'arraché de Rolf Maier, par G. LAMBERT 8

Derniers Stages d'Haltérophilie 9

La Finale du Championnat de France Culturiste 1963, par André ROLET 10

Ce que vous devez savoir 11

Amélioration du Matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER 14

Dans nos Comités Régionaux 15

Stage de Moniteurs et Aides-Moniteurs, par G. PICHON 16

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNEE. – N° 192.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France..... 6 NF.
Etranger..... 10 NF.
Clubs affiliés ..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Au cours d'une réception intime dans son Cabinet, à l'Hôtel-de-Ville, M. PRADEL, Maire de Lyon, remet à J.-P. FOULETIER, la médaille de la Ville de Lyon.

Sur la photo, M. PRADEL serre la main de FOULETIER ; nous reconnaissons M. Tony BERTRAND, Adjoint aux Sports et M. R. GOURHAND, Président du Comité du Lyonnais.

®

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION du BUREAU du 11 Juillet 1963

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, L. Morin, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix et Piou.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.473 - Union Athlétique Cubzaguaise.
- ✓ N° 3.474 - Société Sportive Marcel Cerdan à Pointe-à-Pitre.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. Julien Duchesne, Secrétaire de la Commission de Préparation Olympique, fait un compte rendu de la réunion qui vient de se tenir.

Championnat du Monde. - La Commission de Préparation Olympique ayant décidé, au cours de sa réunion de Juin, que les sept Champions de France seraient qualifiés pour le Championnat du Monde, le Bureau doit désigner, aujourd'hui, les Officiels qui les accompagneront.

La candidature de M. Julien Duchesne, comme Directeur de l'Équipe de France et celle de M. François Piou comme arbitre sont acceptées à l'unanimité. M. Jean Dame sera délégué au Congrès de la F.I.H.C. et le Moniteur National assistera M. Julien Duchesne.

JEUX MÉDITERRANÉENS. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Oscar State, Secrétaire Général de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste qui, revenant sur l'interdiction faite aux nations méditerranéennes de prendre part à ces Jeux, autorise le déroulement des épreuves haltérophiles sous certaines conditions qu'il précise.

Communication est également faite de la copie des lettres du Dr Gaissa (R.A.U.), Vice-président de la Fédération Internationale, protestant contre les décisions importantes prises par le Secrétariat de la F.I.H.C. sans avis préalable du Bureau.

Il est décidé d'écrire à la Fédération Italienne Haltérophile pour lui demander d'obtenir du Comité organisateur le rétablissement des épreuves haltérophiles, lesquelles pourraient se dérouler dans les mêmes conditions que les épreuves d'athlétisme qui, sans faire partie intégrante des Jeux Méditerranéens, y figureront sous le vocable « Jeux de Naples ».

En ce qui concerne les Officiels, dont l'ordre du jour de la présente réunion n'a pas mentionné qu'il serait procédé à leur désignation, les décisions ci-après sont prises : 1° - l'arbitre désigné devant être obligatoirement classé en 1re catégorie, la candidature de M. Chaix est acceptée 2° - le Directeur de l'Équipe de France sera désigné, suivant les possibilités de déplacement de certains membres du Comité de Direction que le Président est chargé de pressentir. Tout ceci dans l'éventualité où un Tournoi haltérophile aura finalement lieu à Naples.

CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DU MONDE. - Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde devant se disputer à Londres, le 21 Septembre prochain, le Président propose que soient désignés, pour y participer, les deux vainqueurs du Championnat de France Culturiste 1963, c'est-à-dire Guy Mierczuk (catégorie au-dessus de 1 m. 68) et Jean Lapeyre (catégorie jusqu'à 1 m. 68). Adopté à l'unanimité.

Ces deux sélectionnés seront accompagnés par M. Jean Dame ou, en cas d'empêchement de celui-ci, par M. André Rolet, Président de la Commission de Culture Physique de la F.F.H.C.

TOURNÉE DES TROIS ILES. - Ce déplacement doit être ajourné sine die, les organisateurs n'ayant pu finalement obtenir les crédits nécessaires au financement du voyage.

Le Président a exprimé ses regrets à MM. Taillefer et Pellegrin ainsi que ses remerciements pour les démarches entreprises afin de mettre sur pied cette tournée de propagande.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. -

Félicitations. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Marceau Crespin, Délégué Général à la Préparation Olympique et aux Sports, félicitant l'équipe de France pour sa cinquième victoire internationale de la saison, dans le match France-Allemagne.

> M. M. Crespin conclut : « C'est un exploit dont le mérite revient non seulement aux athlètes mais aussi à tous ceux qui, à un titre quelconque, les ont préparés. Je vous en félicite et vous demande d'être mon interprète auprès d'eux ».

Subventions à la F.F.H.C. - Une lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, en date du 1er Juillet, fait connaître à la F.F.H.C. le montant de l'aide financière apportée à la Fédération pour 1963 dans les domaines suivants : Fonctionnement, Activités sportives nationales, Activités internationales, Matériel Sportif, Préparation Olympique.

M. Marceau Crespin, signataire de la lettre, constate que la Fédération a tenu compte, pour sa demande de subvention, des remarques faites l'an passé, puisque notamment n'y figurent plus les rencontres interrégionales. Il souligne d'autre Part que les prévisions de recettes sont exagérément insuffisantes, tandis que les prévisions de dépenses marquent une nette augmentation, notamment par le déficit croissant du Bulletin pour lequel il importe d'améliorer la rentabilité.

Le Président propose, pour donner satisfaction aux desiderata du Secrétariat d'État, d'augmenter, d'une part, le prix de l'abonnement du Bulletin fédéral et, d'autre part, le montant de la cotisation des Clubs, celle-ci comprenant une quote-part à titre de contribution aux dépenses de « *L'Haltérophile Moderne* ».

Après discussion, le Bureau est d'accord pour que le montant de l'abonnement soit porté à 8 Frs au lieu de 6 et la cotisation des Clubs à 20 Frs (au lieu de 15), la quote-part pour le Bulletin étant de 17 Frs et la cotisation proprement dite de 3 Frs.

Toutefois, les statuts prévoyant qu'il appartient au Comité de Direction de procéder à ces modifications, il est décidé que les Membres de ce Comité n'appartenant pas au Bureau seront consultés par correspondance, pour que les augmentations puissent entrer en vigueur dès la saison prochaine.

Dérogations aux dispositions de l'arrêté du 4 Avril 1963 *sur la réforme sportive.* - Lecture est donnée d'une lettre-circulaire de M. Maurice Hertzog, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports envisageant certaines dérogations aux dispositions prévues pour l'élection du Président et des Membres du Comité de Direction des Comités régionaux, suivant des modalités exposées dans la circulaire.

La F.F.H.C. a fait connaître à M. Maurice Herzog son intention de faire bénéficier ses Comités régionaux des dites dérogations, dont le texte sera d'ailleurs publié dans « L'Haltérophile Moderne ».

Désignation des candidats-arbitres et membres du Jury d'Appel pour les Jeux de Tokyo. - A la demande de la Fédération Internationale, le Bureau décide de proposer, pour le tirage au sort qui doit désigner les arbitres pour les Jeux de Tokyo, les candidatures de MM. Jean Dame et Piou. M. Jean Dame sera également proposé comme Membre du Jury d'Appel.

Vœux pour le Congrès de Stockholm. - Il est décidé que la F.F.H.C. demandera l'inscription des vœux suivants à l'ordre du jour du Congrès de Stockholm :

1. Obligation, pour les organisateurs, de placer le Jury d'Appel en face du plateau, pour lui assurer une parfaite visibilité ;
2. Étude d'une proposition de modification aux statuts qui devra figurer à l'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire précédant le Congrès de Tokyo :
   a) Le nombre des membres du Conseil d'Administration sera porté à 24, afin que les décisions soient prises par un plus grand nombre de représentants des Fédérations affiliées ;
   b) C'est le Conseil d'Administration - et non le Congrès - qui élira le Bureau de la F.I.H.C. ainsi que les Membres des différentes Commissions ;
   c) Ce sont les Commissions elles-mêmes qui éliront leur Président.
3. Institution d'un taux réduit de redevances pour les rencontres amicales inter-villes ou interclubs.

Le problème des mutations. - Le Comité de Lorraine a demandé des précisions au sujet de l'athlète Christian Beekhuizen qui, ayant adhéré à un Club d'Alsace pendant la durée de son service militaire et démobilisé en cours de saison, a demandé à participer aux éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de Lorraine, d'où litige et réclamation du Club Haltérophile de Lunéville, la qualification de Beekhuizen étant contestée.

Après un échange de vue, le Bureau décide que cet athlète ne pouvait participer à une compétition du Comité de Lorraine, les formalités règlementaires de mutation n'ayant pas été accomplies.

Lettre de MM. Houte et Dejonghe qui, à la suite de la réponse reçue de M. Jean Dame, insistent pour être entendus par le Comité de Direction.

Satisfaction leur sera donnée à la prochaine réunion.

Cas Battaglia. - Sur une question posée par M. Clutier, le Président précise qu'une Fédération Haltérophile Monégasque vient d'être constituée, qui permettra à l'athlète Battaglia - de nationalité monégasque de prendre part aux épreuves internationales et aux Jeux Olympiques sous les couleurs de son Pays.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire Général, André ROLET. — *Le Président,* Jean DAME.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION de la COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 11 Juillet 1963

Présents : MM. Jean Dame, J. Duchesne. L. Morin, A. Rolet, G. Lambert.

I. -*Lecture du procès-verbal de la réunion du* 13 *Juin*. - Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

II. - *Lettre de Maier* informant le Président de sa nomination à un poste dans l'Académie de Lille.

III. - *Jeux Méditerranéens*. - Lettre de la F.I.H.C. revenant sur sa précédente décision et autorisant la participation de l'haltérophilie sous certaines conditions, en particulier la suppression du titre de Jeux Méditerranéens.

Pour la participation aux Jeux de Naples, la Commission désigne la même équipe que pour les Championnats du Monde, c'est-à-dire Meurat, Fulla, Gerber, Maier, Paterni, Vincent, Fouletier.

En cas de forfait, les remplaçants seront également les mêmes que pour les Championnats du Monde, c'est-à-dire Sgaramella, Henry et Constantinian, mais il ne leur sera demandé, pour être sélectionnés, que 290, 310 et 390 k.

IV. - *Championnats du Monde.* - Une lettre a été adressée à chacun des sélectionnés pour leur demander s'ils pouvaient y participer. Seuls Meurat et Fulla ont répondu, donnant tous les deux leur accord. En ce qui concerne le stage précédant les Championnats, Meurat ne pourra y participer.

Il est décidé qu'en cas de forfait, les trois remplaçants prévus seront convoqués au stage de Voiron pour un match de sélection, le Vendredi 30 Août. Arbitres : MM. Jean Dame et André Rolet.

V. - *Lettre de la Fédération Polonaise* invitant Maier, Paterni et un Officiel pour une compétition devant se disputer du 4 au 6 Août. Les deux athlètes ont été informés nous attendons leur réponse.

VI. - *Lettre du Comité Olympique Français* informant la F.F.H.C. de l'attribution de médailles préolympiques à Michon et Fouletier.

VII. - *Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports* informant la F.F.H.C. qu'une mission technique se rendra à Tokyo en Octobre prochain et demandant si nous avions des points particuliers à faire étudier par cette mission.

Le Secrétaire,
Julien DUCHESNE

★★★★★★★★★★★★★★★★★

INSIGNES FÉDÉRAUX

Prix d'un insigne : 2 francs

Joindre au montant de la commande pour frais d'envoi :

- **0,95 franc lorsqu'il s'agit de 1 ou 2 insignes ;**
- **1,30 francs pour une commande de plus de 2 insignes.**

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Règlement par mandat ou versement au compte chèques postaux de la F.F.H.C., Paris 1304.82.

★★★★★★★★★★★★★★★★★

Nos joies, nos peines

Mariages

Nous apprenons le mariage, le 15 Juillet 1963, en l'Église Saint-Paul à Marcq-en-Barœul, de Mlle Marie-France Dupont avec M. Albert Herbaux, fils de notre ami Raymond Herbaux, Secrétaire du Comité des Flandres.

***

Le Samedi 17 Août a été célébré, en l'Église Notre-Dame de la Souterraine (Creuse) le mariage de M. Pierre Blancard avec Mlle Annie Parot, fille de M. Pierre Parot, ancien dirigeant du Comité d'Algérie, arbitre international.

***

Le Club Athlétique St-Priest nous fait part du mariage de son athlète Martucci Roger, célébré à St-Priest le 12 Août 1963, avec Mlle Anne-Marie Bayrou.

Tous nos bien sincères compliments et vœux de bonheur aux jeunes époux.

***

Nécrologie

M. M. Bosquet, Président du Comité du Poitou, nous informe du décès de M. Maurice Dumont, Président des « Culturistes Rochelais », arbitre régional, qui fut pendant de nombreuses années Vice-président du Comité du Poitou. Il a trouvé la mort dans une collision de voitures en Eure-et-Loir. Il était accompagné de son épouse qui fut grièvement blessée.

Nous prions le Club de cet excellent Dirigeant et sa famille d'accepter nos bien sincères condoléances.

***

Nous apprenons le décès, dans sa 73^{me} année, de M. Charles Moncel, ancien Président de l'Haltérophile Club Lovérien et dirigeant régional.

Ses obsèques ont eu lieu au cimetière de Louviers, le 31 Août 1963.

Nous prions sa famille d'accepter nos bien sincères condoléances.

***

Naissance

M. Yvan Cavalli, Président de l'Haltérophile Club Grenoblois, nous annonce la naissance de sa fille Christine-Aimée, née le 24 Août 1963.

Nos bien vives félicitations et vœux de bonne santé.

***

Fiançailles

Le Club Athlétique St-Priest nous fait part des fiançailles de Mlle Augustine Perez, fille du dévoué Président actif du Club, avec M. Pellenard Philippe, actuellement E.O.R. à l'E.S.A.M. de Fontainebleau.

Nos bien vifs compliments.

***

Vœux de rétablissement

M. Cuvelier, Président de l'Haltérophile Club de Boulogne, est entré une nouvelle fois en clinique pour y subir une intervention chirurgicale.

Nous transmettons à ce dévoué Dirigeant nos vœux bien cordiaux de prompt et complet rétablissement.

***

Distinctions

Nous avons relevé dans le Bulletin officiel des Décorations du 15 Juin 1963, les distinctions suivantes dans l'Ordre du Mérite Sportif : Commandeur : M. François Piou ; Chevaliers : MM. Fiolle, Le Judec, Soleilhac.

Nos bien sincères félicitations à ces quatre dévoués de notre Sport.

***

M. Jean Dame, Vice-président de la F.I.H.C.

Au cours du Congrès qui a précédé le Championnat du Monde de Stockholm, notre Président, M. Jean Dame, a été élu Vice-président de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

Nos bien vifs compliments.

AVIS IMPORTANT

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris.2^{e}, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1962-63 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

La licence-assurance (prix : 6 F.) reste obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile (décision du Congrès Technique du 28- 4-63). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

***

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1963-64 à la F.F.H.C., soit 20 F. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304.82.

***

Le montant de l'abonnement annuel à « *L'Haltérophile Moderne* » vient d'être porté à 8 F pour la France et 12 F pour l'étranger.

Performances Régionales

Il est rappelé que les performances réalisées au cours des épreuves régionales ne pourront être prises en considération, pour leur inscription au fichier fédéral, que si elles font l'objet d'un procès-verbal signé par les arbitres.

RÈGLEMENT
DU PREMIER PAS CULTURISTE
1963.1964

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant a un club de la F.F.H.C. et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

La licence 1963-1964 *est obligatoire.*

Éliminatoires régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1963) et Seniors, sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

1. Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation de 0 à 10. Jury comprenant un arbitre haltérophile et un professeur ou maître d'Éducation Physique, ou un Juré national, ou un Entraîneur fédéral ou régional de la F.F.H.C. Les deux notes des juges seront additionnées ;
2. Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée ;
3. Epaulé et jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-dessous.
4. Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point 1/4 par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 18 tractions ;
5. Saut en longueur à pieds joints sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 en appliquant le barème ci-après.

Les épreuves 2, 3, 4 et 5 seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, seuls les concurrents *ayant obtenu* 50 *points minimum auront droit au diplôme du Premier Pas Culturiste*. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Évolution technique des exercices.

Les flexions-extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion. Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe : 1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts à pieds joints avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Maître d'Éducation Physique, diplômé d'État ou un Juré National ou un Entraîneur Régional ou Fédéral de la F.F.H.C.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le *dimanche* 13 *octobre* 1963.

Les résultats devront parvenir au siège social de la Fédération, 10, rue Saint- Marc, Paris (2e), le 20 octobre au plus tard.

Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points. La date de naissance des Juniors devra être précisée.

Toutes les autres dispositions du Règlement du Premier Pas Haltérophile sont applicables au Premier Pas Culturiste.

RÈGLEMENT
DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE
1963-1964

Cette épreuve est ouverte à tous les débutants licenciés appartenant à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même scolaire ou universitaire, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs. La licence 1963-1964 est obligatoire.

Finales régionales :

Deux catégories d'âge Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1963) et Seniors, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles :

- *Poids Coqs* : jusqu'à 56 k ;
- *Poids Plumes* : de 56 k à 60 k ;
- *Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500 ;
- *Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k ;
- *Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500 ;
- *Poids Lourds-Légers* : de 82 k 500 à 90 k ;
- *Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Epaulé et jeté à deux bras.

Avec classement aux points :

- 1 point par kilo pour le développé ;
- 2 points par kilo pour l'épaulé et jeté.

En cas d'*ex aequo*, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le *dimanche* 27 *octobre1963*.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), où ils devront parvenir le 4 novembre au plus tard, en précisant la date de naissance des Juniors.

Un classement national Juniors et Seniors des résultats fournis par les régions sera établi.

TABLEAU DE COTATION

ÉPAULE ET JETÉ À DEUX BRAS								SAUT EN LONGUEUR SANS ÉLAN	
Points	Poids Coqs	Poids Plumes	Poids Légers	Poids Moyens	Poids Mi-lourds	Poids Lourds Légers	Poids Lourds	Points	Saut
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.		
1	32,5	42,5	50	57,5	65	70	75	1	1 m 60
2	35	45	52,5	60	67,5	72,5	77,5	2	1 m 65
3	37,5	47,5	55	62,5	70	75	80	3	1 m 70
4	40	50	57,5	65	72,5	77,5	82,5	4	1 m 75
5	42,5	52,5	60	67,5	75	80	85	5	1 m 80
6	45	55	62,5	70	77,5	82,5	87,5	6	1 m 85
7	47,5	57,5	65	72,5	80	85	90	7	1 m 90
8	50	60	67,5	75	82,5	87,5	92,5	8	1 m 95
9	52,5	62,5	70	77,5	85	90	95	9	2 m 00
10	55	65	72,5	80	87,5	92,5	97,5	10	2 m 05
11	57,5	67,5	75	82,5	90	95	100	11	2 m 10
12	60	70	77,5	85	92,5	97,5	102,5	12	2 m 15
13	62,5	72,5	80	87,5	95	100	105	13	2 m 20
14	65	75	82,5	90	97,5	102,5	107,5	14	2 m 25
15	67,5	77,5	85	92,5	100	105	110	15	2 m 30
16	70	80	87,5	95	102,5	107,5	112,5	16	2 m 35
17	72,5	82,5	90	97,5	105	110	115	17	2 m 40
18	75	85	92,5	100	107,5	112,5	117,5	18	2 m 45
19	77,5	87,5	95	102,5	110	115	120	19	2 m 50
20	80	90	97,5	105	112,5	117,5	122,5	20	2 m 55

La note 0 dans un exercice est éliminatoire

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

RÈGLEMENT
DU PRIX D'ENCOURAGEMENT
JUNIORS ET SENIORS 1963-64

Le Prix d'Encouragement 1963-64 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 7 et Dimanche 8 Décembre 1963, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1963-1964, non classés ou classés quatrième série.

Le Prix d'Encouragement comportera une Finale .Juniors et une Finale Seniors. Ne pourront y prendre part que les athlètes qualifiés ayant réalisé au moins au cours des Éliminatoires régionales, les minima de la 1re série…

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1943, 1944, 1945, 1946 et 1947.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Juniors qui se disputera le Samedi 7 Décembre 1963 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix d'Encouragement Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Seniors qui se disputera le Dimanche 8 Décembre 1963 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 17 novembre 1963. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 21 novembre 1963, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Les Comités Régionaux devront préciser la date de naissance des Juniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix d'Encouragement dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

- *Poids Coqs* : jusqu'à 56 k ;
- *Poids Plumes* : de 56 k à 60 k ;
- *Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500 ;
- *Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k ;
- *Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500 ;
- *Poids Lourds-Légers* : de 82 k 500 à 90 k ;
- *Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1° Développé à deux bras ;
- 2° Arraché à deux bras ;
- 3° Epaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Nouveaux minima imposés pour chacune des séries

SENIORS

Catégories	4e Série	3e Série	2e Série	1re Série	Classe Nationale	Classe Internationale
COQS	**180**	**202,500**	**225**	**247,500**	**270**	**290**
PLUMES	**200**	**222,500**	**245**	**267,500**	**290**	**310**
LEGERS	**230**	**252,500**	**275**	**297,500**	**320**	**340**
MOYENS	**245**	**267,500**	**290**	**315**	**340**	**360**
MI-LOURDS	**260**	**282,500**	**305**	**330**	**355**	**380**
LOURDS-LEGERS	**270**	**295**	**320**	**345**	**370**	**395**
LOURDS	**280**	**305**	**335**	**365**	**395**	**420**

JUNIORS

Catégories	4e Série	3e Série	2e Série	1re Série	Classe Nationale	Classe Internationale
COQS	**160**	**180**	**202,500**	**225**	**247,500**	**270**
PLUMES	**180**	**200**	**222,500**	**245**	**267,500**	**290**
LEGERS	**210**	**230**	**252,500**	**275**	**297,500**	**320**
MOYENS	**225**	**245**	**267,500**	**290**	**315**	**340**
MI-LOURDS	**240**	**260**	**282,500**	**305**	**330**	**355**
LOURDS-LEGERS	**250**	**270**	**295**	**320**	**345**	**370**
LOURDS	**260**	**280**	**305**	**335**	**365**	**395**

Pesage.

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix d'Encouragement, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix d'Encouragement.

Matériel.

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix d'Encouragement,

Tenue.

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs.

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex aequo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités.

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix d'Encouragement ;
– Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations.

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités.

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix d'Encouragement.

BREVETS CULTURISTES

Une journée de Brevets Culturistes aura lieu le 4 novembre 1962 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la licence 1962-63 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 25 novembre, dernier délai. Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points.

Règlement d'application des Brevets Culturistes

RÈGLEMENT DES EXERCICES

Développé couché.

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

Fautes à sanctionner :

1. Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. Temps d'arrêt pendant le développé ;
3. Extension incomplète des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

Développé derrière la nuque.

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

Fautes sanctionnées : comme au développé à deux bras classique.

Flexion sur les jambes.

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

Flexions avant-bras sur bras.

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

Épaulé et jeté.

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

Exemple : développé couché, 1er essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2e essai : 80 k x 5 fois = bon ; 3e essai : 85 k x 3 fois = essai.

Saut en longueur sans élan.

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

Conditions d'arbitrage.

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : Juré national, arbitre fédéral, arbitre régional, moniteur, aide-moniteur ou entraîneur diplômé de la F.F.H.C., éducateur culturiste diplômé F.F.H.C., professeur d'éducation physique diplômé d'État, maître d'éducation physique diplômé d'État, gymnaste médical ou masseur-kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque Club, lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle è l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont autorisées.

Épreuves du Brevet Culturiste 1er, 2e et 3e degrés

Les exercices A, B, C, D, seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre.

	Coqs			Plumes			Légers			Moyens			Mi-lourds			Lourds-légers			Lourds		
	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e
	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k
A. Développé couché	50	55	60	55	60	65	60	65	70	65	70	75	70	75	80	75	80	85	80	85	90
B. Développé derrière la nuque	35	37,5	40	40	42,5	45	45	50	55	47,5	50	52,5	52,5	55	57,5	57,5	60	62,5	60	65	70
C. Flexions sur jambes	60	65	70	70	75	80	80	85	90	90	95	100	95	100	105	100	105	110	105	110	115
D. Flexions avant-bras sur bras	27,5	30	32,5	30	32,5	35	32,5	35	37,5	35	37,5	40	37,5	40	42,5	40	42,5	45	42,5	45	47,5
Épaulé et jeté à 2 bras	60	65	70	70	75	80	80	85	90	85	90	95	90	95	100	95	100	105	100	105	110
Saut en longueur sans élan	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20

La note 0 dans un exercice est éliminatoire.

L'Arraché de Rolf

Recordman de France de l'arraché à deux bras avec 127 k. 500, Rolf Maier, dont l'arraché fut longtemps le point faible, a réussi, cette année, à maîtriser la technique de ce mouvement. Photographiées au cours de son premier essai des Championnats de France, les images qui illustrent ces pages montrent la bonne efficacité de sa technique.

Le redressement du corps peut être divisé en trois phases distinctes :

1. - « Le soulevé de terre » jusqu'au- dessus des genoux (fig. 1 - 2 et 3) au cours duquel ces derniers s'étendent presque complètement. Pendant ce premier tirage, la barre passe très près des tibias grâce à une action énergique des muscles postérieurs de l'épaule.

2. - « L'avancée des genoux » s'accompagne chez Maier d'un net fléchissement de ceux-ci (fig. 4) tandis que le corps prend appui sur la plante des pieds.

3. - « L'extension complète du corps » (fig. 5 et 6) ou extension simultanée des chevilles, des genoux, et du tronc, accompagnée pendant la toute dernière phase du geste par un haussement des épaules, marque une très nette amélioration du mouvement.

Le passage en fente.

Avant la chute du corps sous la barre, en position de fente, nous relevons une image (N° 7) qui ne devrait pas figurer dans cet enchaînement : au lieu d'envoyer les deux pieds simultanément, Maier conserve le contact avec le sol par le pied gauche.

Ce défaut, très fréquent chez les tireurs en fente n'est ici que très peu accentué, mais il freine cependant la chute du corps et entraîne, lorsqu'il est plus marqué, un net recul du bassin et du corps. La suite du mouvement s'effectue correctement : la traction énergique des bras est assurée grâce à une position inclinée du corps vers l'arrière (fig. 8 et 9) tandis que le contact des pieds avec le sol (fig. 9) ne s'établit qu'un court instant avant la position définitive en fente.

Le relèvement s'effectue ensuite par la poussée, puis le déplacement de la jambe avant, l'autre jambe venant rejoindre la première lorsque les genoux se sont presque tendus.

Que peut-on penser du mouvement de Maier ? En dehors du léger défaut de pied (fig. 7) déjà signalé, le mouvement est dans son ensemble extrêmement efficace.

La première partie du redressement est, en particulier, très rapide, grâce à une extension presque complète des genoux mais si Maier enchaîne parfaitement le mouvement en fléchissant les genoux, cette action très délicate ne peut être réussie par tous les haltérophiles. Aussi conseillerai-je à ceux-ci de limiter volontairement la vitesse de la première partie du mouvement - en résistant pour conserver un certain degré de flexion des genoux - afin de pouvoir assurer ensuite l'avancée des genoux.

Le reste du mouvement peut être pris en exemple par nos jeunes tireurs qui, s'ils parviennent à obtenir une telle maîtrise du geste, verront leurs performances s'améliorer considérablement.

G. LAMBERT
Moniteur National.

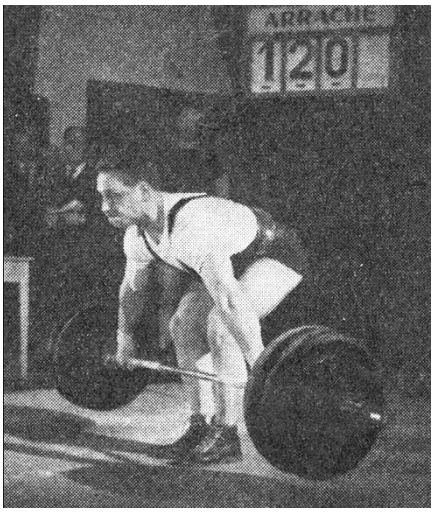

1

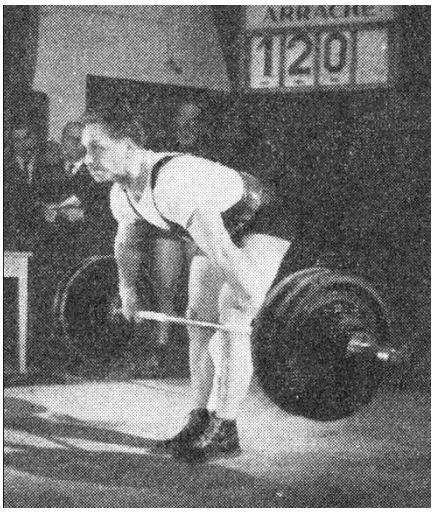

2

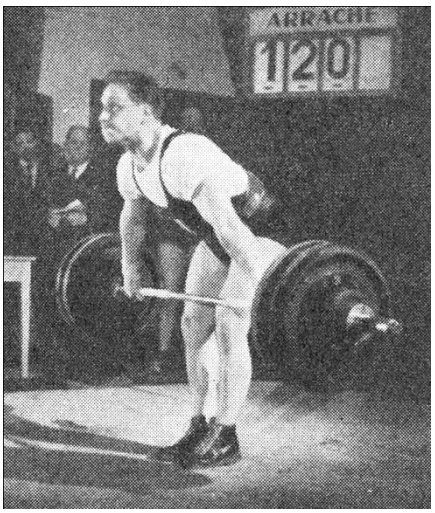

3

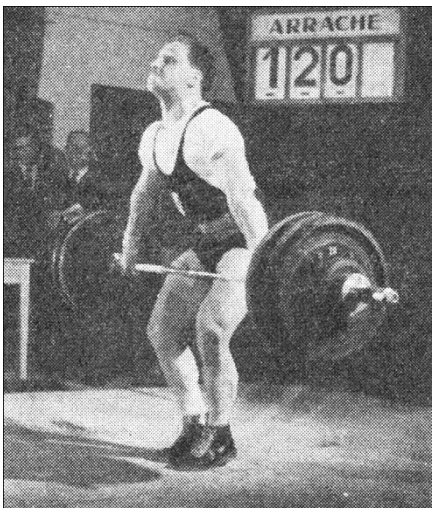

4

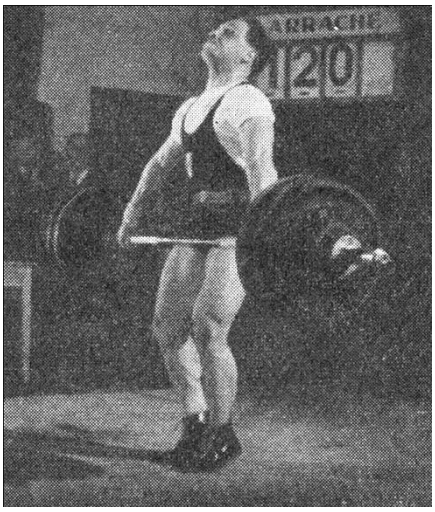

5

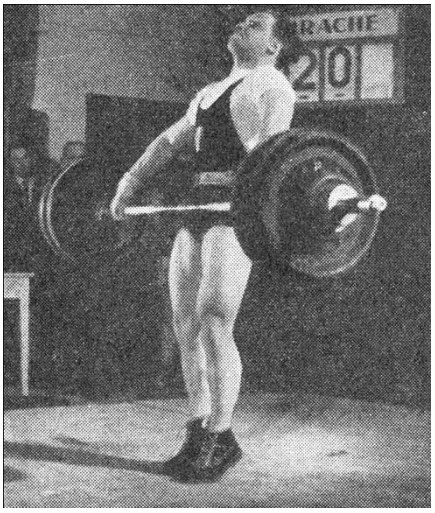

6

MAIER

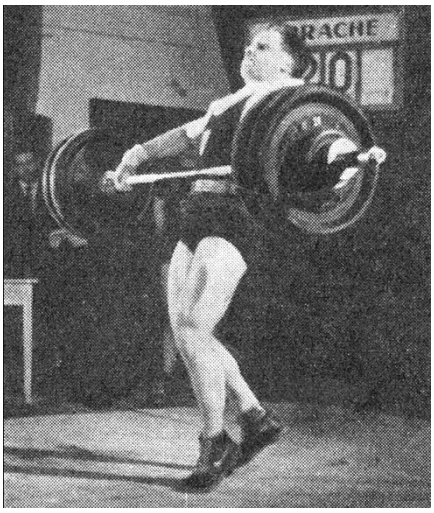

7

Derniers Stages d'Haltérophilie 1963

Dates	Qualité Lieux	Nombre des Stagiaires	de places
7 au 12 Octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
4 au 9 Novembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs	10
2 au 7 Décembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs	10

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut-commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Stage de candidats moniteurs et aides- moniteurs.

Des diplômes d'aide-moniteur peuvent être attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux.

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile
2. Être âgé d'au moins 25 ans
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional
4. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Être présenté par son club
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3. Être titulaire du diplôme d'aide- moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à. 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé-jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k

4. Épreuves orales comportant :
   a. Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
   b. Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
   c. Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

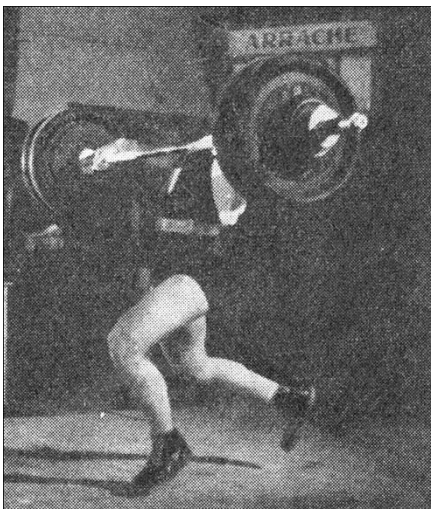

8

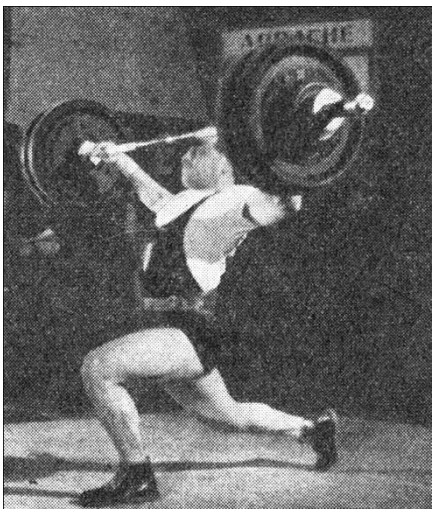

9

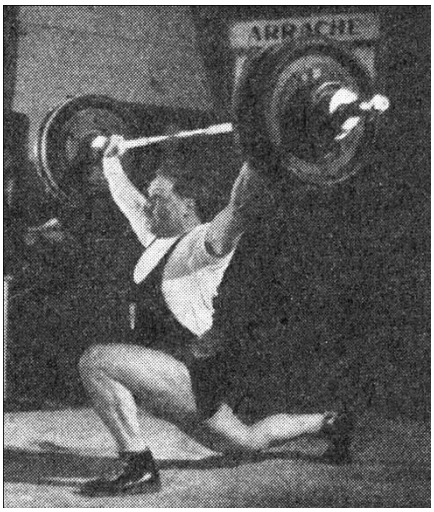

10

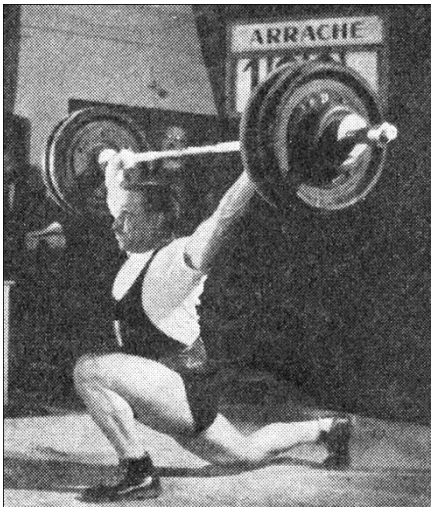

11

Haltérophile Moderne n° 192 (08-09-1963)

La Finale du Championnat de France Culturiste 1963

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

En ce quatorzième Championnat de France Culturiste, Concours du Plus Bel Athlète de France 1963, l'actif Comité de la Côte Basque nous a accueillis avec la même chaleur, le même enthousiasme que par le passé, et ce, pour la troisième fois.

Notre Championnat était patronné par le Comité du Tourisme et des Fêtes de cette magnifique station mondaine et thermique de réputation mondiale, encaissée au fond et bordure du Golf de Gascogne, que le second empire, en la haute personnalité de l'Impératrice Eugénie, marqua de son empreinte, illustra et lança.

Dès le vendredi 28 juin, dirigeants et concurrents sélectionnés étaient rassemblés, ayant à la tête de leur délégation notre Président Jean Dame.

Notre ami Dedieu, Président du Comité Régional nous attendait à la gare, afin de nous conduire vers nos hôtels respectifs.

Le lendemain samedi, à partir de huit heures, une visite médicale minutieuse était ordonnée par le compétent Docteur Labrousse, ancien élève de la Faculté de Bordeaux. Les épreuves du saut en longueur, pieds joints sans élan, commencèrent sur la plage, derrière et au bas du Casino Municipal. Celles du développé couché et des flexions des membres inférieurs, barre chargée sur la nuque, dans une salle confortable du premier étage de cet établissement. Tous ces exercices de détente, de force pure, jugés et contrôlés rigoureusement par les arbitres officiels de la F.F.H.C. démontrèrent une fois de plus la valeur musculaire des athlètes en présence. Ces derniers doivent s'astreindre â un entraînement très sérieux, régulier, rationnel, dosé, n'ayant à subir aucune comparaison avec les diverses méthodes de « gonflette » lesquelles donnent un relief apparent, souvent exagéré, sans aucune qualité.

Le tableau des performances réalisées vous prouvera le bien fondé de nos affirmations.

L'après-midi de cette fin de mois, à seize heures, le défilé du Concours débuta sur la vaste scène du théâtre-cinéma devant un parterre de dames, en majorité, de connaisseurs, sous la présidence de M. le Docteur Robert Héraud, directeur de l'institut National des Sports, représentant officiellement M. Maurice Herzog, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, entouré par les conseillers de la cité, de MM. Poupeyre, président de l'Union Sportive de Biarritz, Galey, secrétaire général du Comité des Fêtes, de M. le Docteur Labrousse de l'Académie régionale.

La F.F.H.C, avait comme délégués MM. André Roussaux, Président du Comité de l'Île-de-France, Victor Leveler, secrétaire général de ce groupement et Lucien Guillier, maître d'Éducation Physique à l'Institut National des Sports. Ont également prêté leur concours, MM. Georges Firmin, Président du Comité du Languedoc, Rousseau, Vice-président du Comité Anjou- Bretagne et Maurice Merveille du Comité des Flandres, toujours présent à nos côtés pour assumer des fonctions obscures, mais combien utiles à la bonne marche du déroulement de la compétition. Bel exemple à suivre.

Le jury était ainsi composé : M. le Docteur Héraud, Mme Beau, artiste sculpteur, M. Jean Dame, M. André Bonneau, M. Lagache, maître d'Éducation Physique et M. André Rolet, Prési-dent de la Commission de Culture Phy-

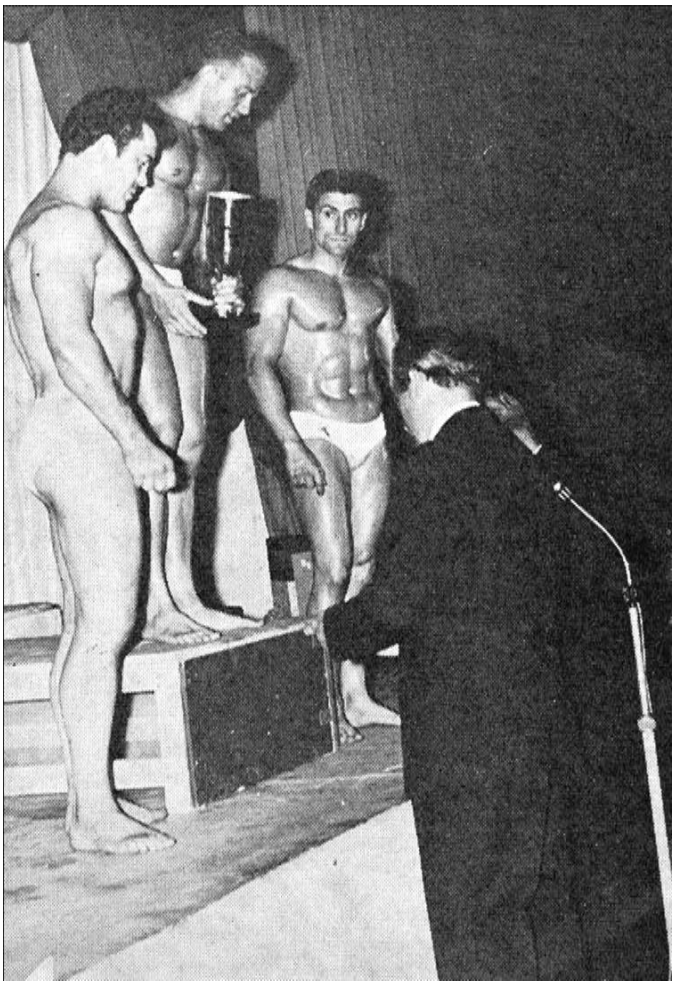

M. le Dr HÉRAUD, représentant de M. le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, accompagné de M. Jean DAME, remet leur récompense aux vainqueurs de la catégorie jusqu'à 1 m 68.

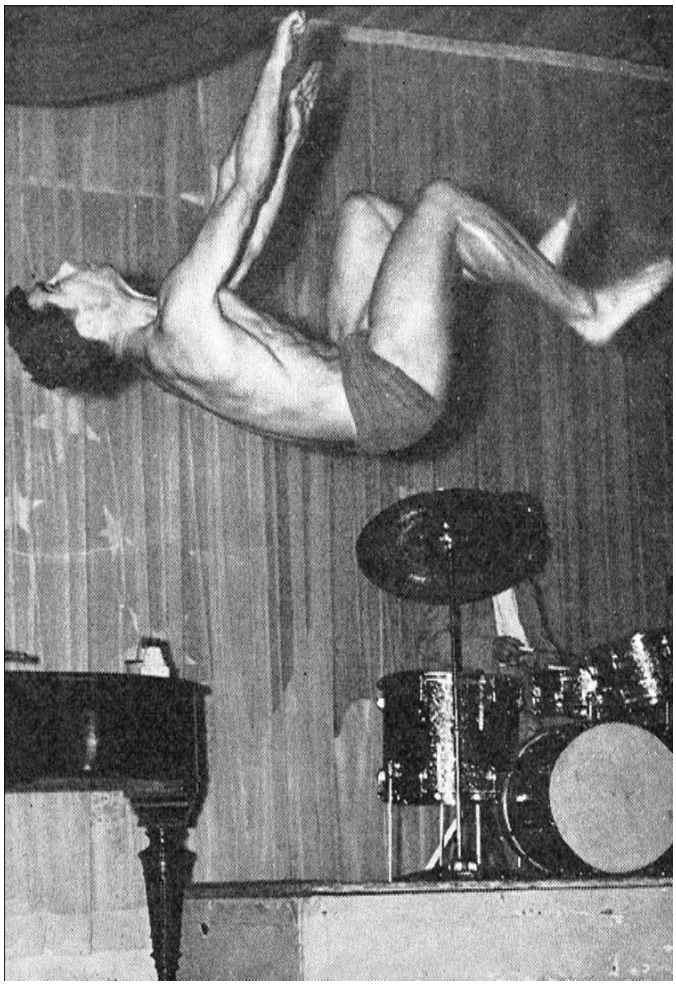

HONTAS
(Comité de Côte Basque) dans l'un des exercices du Prix d'Évolutions.

sique.C'est avec une légitime satisfaction que nous avons constaté non seulement les progrès réels, mais la belle tenue, le lot relevé des candidats aux titres enviés des deux catégories, dont les trois premiers sont de plus en plus difficiles à départager.

Pourtant les longilignes aux formes harmonieuses, élégantes ont, il faut le dire, la cote d'amour du jury et du public sur les brévilignes, solides athlètes, aux masses musculaires volumineuses qui alourdissent l'anatomie du sujet, laissant apparaître certaines hypertrophies, d'où déséquilibre évident.

Guy Mierczuk, poulain de notre cher Joseph Asso de l'Association Sportive de Monaco, a confirmé pour la huitième année consécutive sa supériorité, bien que moins préparé, moins dessiné dans son ensemble, les jumeaux des mollets peu saillants.

Relâchement certain dans son entraînement. Attention au Concours du Plus Bel Athlète du Monde à Londres, en septembre prochain.

Vasseaux, brillant second, a écouté les critiques et les conseils qui lui ont été prodigués. Il a énormément travaillé, mais il devra chercher à s'affiner, sa musculature étant suffisante. Demanes est un homme à suivre.

Dans la catégorie au-dessous de 1 m. 68, Jean Lapeyre du Comité de Guyenne, superbe de prestance et d'aplomb deviendra redoutable dans l'avenir pour les meilleurs, suivi de Danel, haltérophile de classe qui a encore à apprendre dans cette branche, quoique très beau.

En soirée aux « Ambassadeurs », les trois premiers de chaque catégorie furent présentés, au cours d'un gala (animé par un orchestre remarquable) que M. Alaman, directeur général du Casino présidait et au cours duquel le Prix d'Évolutions fut attribué à Ribardière, impeccable dans ses exercices artistiquement enchaînés.

En résumé, très bonne organisation, chaleureuse réception, accord complet des juges dans une ambiance fraternelle qu'il est indispensable de souligner.

A quelques dizaines de mètres de là, la mer sans arrêt roulait les galets...

A. ROLET.

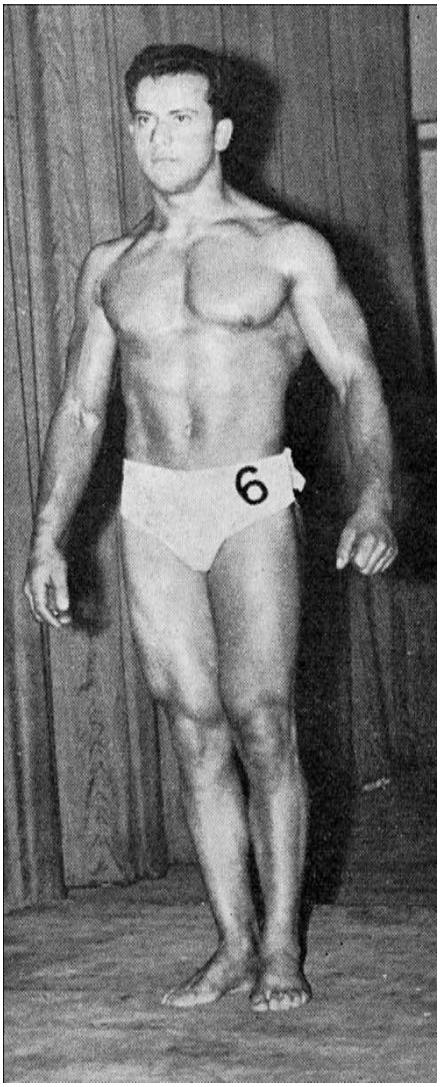

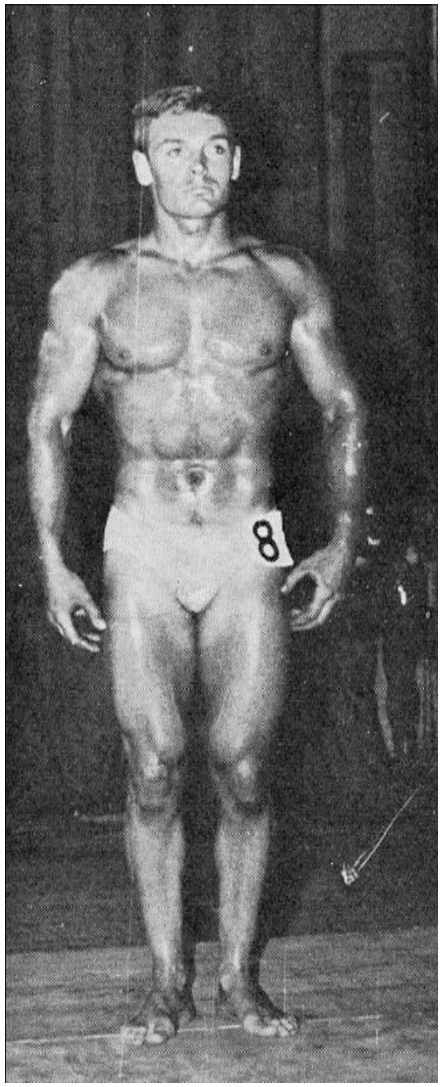

Deux concurrents du Championnat de France Culturiste
MALOUM (Comité du Languedoc) et Yves MIERCZUK, jeune frère du vainqueur

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Délégation de pouvoirs à des fédérations sportives

Ainsi qu'on le lira ci-dessous, le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports vient de confirmer la Fédération Française Haltérophile et Culturiste dans la délégation de pouvoirs qui lui avait été accordée comme Fédération dirigeante de l'haltérophilie et de la culture physique, par décret du 28 *Août* 1945…

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 2 octobre 1943 portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse ;

Vu l'ordonnance n° 45-1922 du 28 août 1945 relative à l'activité des associations, ligues, fédérations et groupements sportifs ;

Vu l'arrêté du 25 novembre 1946 modifié portant délégation de pouvoirs aux fédérations sportives ;

Vu les arrêtés du 27 novembre 1962 et du 27 mars 1963 relatifs aux délégations de pouvoirs aux fédérations sportives ;

Vu l'arrêté du 4 avril 1963 relatif à l'administration des fédérations et de leurs ligues et comités ;

Vu le décret n° 63-619 du 29 juin 1963 relatif aux attributions du secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports,

Arrête :

ART. 1er. - La délégation de pouvoirs prévue à l'article 1er, de l'ordonnance susvisée du 28 août 1945 est accordée jusqu'au 31 décembre 1963 aux fédérations sportives désignées ci-après :

- ✓ Fédération française d'athlétisme.
- ✓ Fédération française de boxe.
- ✓ Fédération française de canoë-kayak.
- ✓ Fédération française de cyclisme.
- ✓ Fédération française d'escrime.
- ✓ Fédération française de football.
- ✓ Fédération française de golf.
- ✓ Fédération française de gymnastique.
- ✓ *Fédération française haltérophile et culturiste.*
- ✓ Fédération française de hand-ball.
- ✓ Fédération française de hockey.
- ✓ Fédération française de jeu à XIII.
- ✓ Fédération française de judo et disciplines assimilées.
- ✓ Fédération française de lawn-tennis.
- ✓ Fédération française de lutte.
- ✓ Fédération française de motocyclisme.
- ✓ Fédération française de motonautique.
- ✓ Fédération française de natation.
- ✓ Fédération française de rugby.
- ✓ Fédération française de ski.
- ✓ Fédération française de ski nautique.
- ✓ Fédération française des sociétés d'aviron.
- ✓ Fédération française des sociétés de tir.
- ✓ Fédération française des sports automobiles.
- ✓ Fédération française des sports équestres.
- ✓ Fédération française des sports de glace.
- ✓ Fédération française de tennis de table.
- ✓ Fédération française de tir aux armes de chasse.
- ✓ Fédération française de volley-ball.
- ✓ Fédération française de yachting à voile.

ART. 2. - Les délégations de pouvoirs faisant l'objet du présent arrêté sont données sous réserve de l'observation par ces fédérations des dispositions de toute nature découlant de l'application de l'ordonnance n° 45-1922 du 28 août 1945 et de l'arrêté susvisé du 4 avril 1963.

ART. 3. - L'arrêté du 25 novembre 1946 portant délégation de pouvoirs aux fédérations sportives ainsi que les arrêtés qui l'ont modifié ou complété sont abrogés.

ART. 4. - Le délégué général aux sports et à la préparation olympique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française et prendra effet à compter du 1er août 1963.

Fait à Paris, le 31 juillet 1963.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation :

Le secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports,

MAURICE HERZOG.

(Journal officiel du 1er août 1963)

***

Circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports

Objet : Administration des Ligues et des Comités Régionaux et Départementaux.

Monsieur le Président,

« A l'occasion de la dernière réunion plénière du Haut Comité des Sports, j'ai été amené à revoir certaines dispositions de la réforme sportive prévue par l'arrêté du 4 Avril 1963.

« Il s'agit notamment du renouvellement des membres dirigeants des ligues ainsi que des comités régionaux et départementaux, qui peut rencontrer des difficultés dans certaines circonscriptions déshéritées ou à faible densité sportive.

« En effet, le texte susvisé avait prévu une interruption de fonctions d'un an à la fin de chaque cycle de six années pour les postes de membre de comité directeur et de trois années pour le poste de Président.

« L'insuffisance et même l'absence de candidats aux postes de direction pouvaient entraîner une réduction parfois trop sensible du nombre des dirigeants, qui risquait à la longue de nuire au bon fonctionnement du groupement intéressé.

« En conséquence, il m'apparaît utile de prévoir dans cette éventualité, au sein de ces organismes régionaux et départementaux, la possibilité d'utiliser à nouveau les services de dirigeants qui seraient touchés par les dispositions précitées de l'arrêté du 4 Avril 1963.

« Aussi ne verrai-je aucun inconvénient à ce que les fédérations et éventuellement leurs ligues et comités prévoient, mais seulement dans leur règlement intérieur, une clause ainsi libellée :

« Si l'assemblée générale de la ligue ou du comité ne pouvait, par suite de l'insuffisance ou de l'absence de candidats, pourvoir en totalité au remplacement des dirigeants sortants ou dont le poste serait devenu vacant en cours d'exercice, les membres du Comité Directeur qui auraient siégé à ce titre pendant six années consécutives seraient immédiatement rééligibles.

« Il en serait de même pour le poste de président, si aucune candidature ne se manifestait à l'occasion de son renouvellement annuel.

« Toutefois, cette possibilité est subordonnée dans les deux cas à une dérogation règlementaire accordée au préalable par le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. La demande de dérogation devra être motivée.

« Dans cette éventualité, la date limite de dépôt des candidatures devra être fixée de manière à permettre aux ligues et aux comités régionaux et départementaux intéressés de solliciter le bénéfice de cette mesure dans un délai suffisant pour pouvoir procéder, au cours de l'assemblée générale déjà convoquée, aux élections prévues.

« Je tiens à vous préciser que, conformément à la prise de position du Haut Comité des Sports en date du 20 Juin dernier approuvée par 25 voix contre 2 et 5 abstentions et que par la présente je fais mienne, seuls pourront bénéficier de cette mesure les ligues et comités des fédérations qui, d'une part, auront adopté avant le 1er Août 1963 les modifications statutaires résultant de l'application de l'arrêté du 4 Avril 1963 et, d'autre part, auront retiré les recours gracieux ou contentieux concernant les arrêtés du 27 Novembre 1962 et du 4 Avril 1963.

« Je vous prie de bien vouloir me faire savoir si vous envisagez de faire bénéficier les ligues et comités de votre fédération de cette mesure nouvelle à laquelle je vous demande d'assurer une diffusion immédiate.

« Veuillez, Monsieur le Président, agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire d'État
à la Jeunesse et aux Sports

MAURICE HERZOG

***

Circulaire du Ministère des Armées

Objet : Stages de préparation olympique pour les athlètes de l'École Interarmées de l'Entraînement Physique et des Sports.

L'Arrêté interministériel du 8 Avril 1960 sur l'organisation du sport militaire prévoit en son article 10 la préparation des militaires pour des rencontres internationales civiles par collaboration entre l'Institut National des Sports et le Groupement Sportif Interarmées de Joinville : la préparation à l'extérieur de ces organismes par les Fédérations intéressées devra demeurer l'exception.

Cependant, en ce qui concerne plus particulièrement les personnels du Groupement Sportif Interarmées de Joinville, les nécessités de la préparation olympique vont vraisemblablement entraîner de nombreuses demandes de stages émanant des Fédérations ou des Clubs.

Afin de prévenir tout abus et de limiter l'absence des athlètes, j'ai décidé que les règles suivantes seraient appliquées :

1. Les stages organisés par les Fédérations au titre de la Préparation Olympique, ou en vue d'une rencontre internationale, et agréés par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports pourront recevoir la participation des militaires du Groupement Sportif Interarmées de Joinville.

Dans ce cas, la durée des autorisations d'absence accordées à ces athlètes ne sera pas déduite de leurs droits de permission.

2. Les stages organisés par les Clubs pourront exceptionnellement recevoir la participation des militaires du Groupement Sportif Interarmées de Joinville.

Les permissions d'absence accordées seront déduites des droits des intéressés.

Pr / Le Ministre et par Délégation

Jean SICURANI.

Directeur du Cabinet du Ministre
des Armées.

***

Règlement Technique International

La F.F.H.C. a passé commande à la Fédération Internationale d'un certain nombre d'exemplaires du Règlement Technique International.

Ces brochures sont mises à la disposition des arbitres contre la somme de 3,25 F, port compris (C.C.P. Paris 1304-82).

***

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde Juniors

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 104 k par G. Fodelevios (Hongrie) le 1er juin 1963 à Budapest ; Epaulé et jeté à deux bras : 132 k 500 par Ichinoseki (Japon) le 28 Juin 1963 à Harrisburg (États-Unis).

Poids Légers. - Développé à deux bras : 118 k par B. Fitzi (Roumanie), le 18 Mai 1963 à Paris.

Arraché à deux bras : 113 k par Szarvas (Hongrie) le 5 Mai 1963 à Budapest, et 114 k le 1er Juin 1963 à Budapest.

Epaulé et jeté à deux bras : 149 k ; Total Olympique : 115 + 102,500 + 145 = 362 k 500, par B. Fitzi (Roumanie), le 26 Mai 1963 à Sofia (Bulgarie).

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 132 k par V. Schreiner (États- Unis) le 20 Avril 1963 à New-York.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 134 k le 1er Juin 1963 à Bristol (États-Unis), 137 k 500 le 16 Juin 1963 à Pawtucket, et 139 k le 28 Juin 1963 à Harrisburg (États-Unis) par R. Bednarski (États-Unis).

Arraché à deux bras : 140 k, Epaulé et jeté à deux bras : 170 k 500, Total Olympique : 130 + 140 + 165 = 435 k par A. Nemessany (Hongrie) le 27 Mai 1963 à Sofia (Bulgarie).

***

Nouveaux Records du Monde

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras 160 k le 5 Mai 1963 à Budapest (Hongrie) ; Epaulé et jeté à deux bras : 184 k le 6 Avril 1963 à Budapest ; Total Olympique : 160 + 135 + 180 = 475 k le 5 Mai 1963 à Budapest par G. Vérès (Hongrie).

Nouveau record de Suède

Poids Lourds. - Total Olympique 132,500 - 122,500 - 160 = 415 k par Person.

Nouveaux records d'U.R.S.S.

Poids Coqs. - Epaulé et jeté à deux bras : 137 k 500 par A. Vakhonin.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 143 k. 500 par Yagli Ogli ; Epaulé et jeté à deux bras : 171 k 500 par G. Ochiev.

Nouveaux records du Danemark

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 85 k ; Total Olympique : 280 k par E. Jorgensen.

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 111 k 500 ; Total Olympique : 352 k 500 par P. Vintersborg.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 118 k par E. Hansen.

Poids Lourds Légers. - Arraché à deux bras : 118 k 500 par B. Hartmann.

Nouveaux records des Antilles Néerlandaises

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 120 k ; Epaulé et jeté à deux bras : 160 k ; Total Olympique : 130 + 120 + 160 = 410 k.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 162 k 500 ; Epaulé et jeté à deux bras : 167 k 500 ; Total Olympique : 162,500 + 127,500 + 167,500 = 457 k 500.

Nouveaux records d'Allemagne de l'Est

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 91 k ; Total Olympique : 300 k par H. Reck.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 130 k 500 par K Arnold.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 128 k ; Total Olympique : 407 k 500 par W. Dittrich.

Nouveaux records de l'Allemagne de l'Ouest

Poids Lourds Légers. - Arraché à deux bras : 130 k ; Epaulé et jeté à deux bras : 160 k ; Total Olympique : 127,500 + 130 + 160 = 417 k 500.

Nouveaux Records de Finlande

Poids Plumes. - Epaulé et jeté à deux bras : 132 k 500 ; Total Olympique : 100 + 95 + 132,500 = 327 k 500, par M. Muuka.

Poids Légers. - Total Olympique : 107,500 + 105 + 135 = 347 k 500 et 110 + 105 + 135 = 350 k par P. Salo.

Résultats des Jeux Panaméricains (Sao Paulo - Brésil)

Poids Coqs. - M. Diaz (Guyane Britannique) 92,5 + 97,5 + 125 = 315 k ; H. Curiel (Antilles Néerlandaises) 92,5 + 92,5 + 125 = 310 k ; G. Hansen (États+Unis) 90 + 95 + 120 = 305 k ; F. Baez (Porto+Rico) 105 + 80 + 117,5 = 302 k 500 ; Yok Sun Tain 95 + 90 + 110 = 295 k ; W. Pessanha (Brésil) 82,5 + 85 + 110 = 277 k 500 ; A. Monesda (Équateur) 72,5 + 80 + 112,5 = 265 k

Poids Plumes. - I. Berger (États+Unis) 110 + 110 + 142,5 = 362 k 500 ; P. Serrano (Porto Rico) 100 + 105 + 130 = 335 k ; I. Lee (Panama) 102,5 + 100 + 125 = 327 k 500 ; W. Boume (Barbados) 87,5 + 102,5 + 127,5 = 317 k 500 ; M. Alanis (Mexique) 92,5 + 92,5 + 130 = 315 k ; F. Sanchez (Venezuela) 95 + 85 + 120 = 300 k ; C. Morris (Trinité) 90 + 90 + 120 = 300 k ; E. Pascual (Argentine) 90 + 85 + 110 = 285 k.

Poids Légers. - A. Garcy (États+Unis) 122,5 + 112,5 + 145 = 380 k ; R. Monk (Antilles Néerlandaises) 120 + 105 + 137,5 = 362 k 500 ; R. Cox (Barbados) 102,5 + 102,5 + 142,5 = 347 k 500 ; V. Pagan (Porto Rico) 105 + 105 + 135 = 345 k ; H. Gittens (Trinité) 105 + 100 + 137,500 = 342 k 500 ; F. Mac Gregor (Panama) 100 +95 + 132,5 = 327 k 500 ; L. Almeida (Brésil) 105 + 92,5 + 125 = 322 k 500.

Poids Moyens. - J. Puelo (États+Unis) 132,5 + 120 + 147,5 = 400 k ; J. Figueroa (Porto Rico) 127,5 + 117,5 + 142,5 = 387 k 500 ; P. St. Jean (Canada) 112,5 + 115 + 147,5 = 375 k ; A. Orihuela (Venezuela) 115 + 110 + 140 = 365 k ; A. Boaventura (Brésil) 103 + 105 + 130 = 340 k ; J. Domingues (Pérou) 102,5 + 100 + 125 = 327 k 500 ; J. Santena (Porto Rico) 95 + 95 + 112,5 = 302 k 500.

Poids Mi-Lourds. - T. Kono (États+Unis) 137,5 + 132,5 + 165 = 435 k ; F. Ryna (Antilles Néerlandaises) 130 + 120 + 160 = 410 k ; M. Lipari (Canada) 135 + 110 + 152,5 = 397 k 500 ; L. French (Trinité) 115 + 115 + 155 = 385 k ; F. Torres (Porto Rico) 117,5 + 112,5 + 150 = 380 k ; A. Solorzano (Venezuela) 120 + 110 + 140 = 370 k ; L. Souza (Brésil) 120 + 105 + 140 = 365 k ; C. Torres (Équateur) 120 + 100 + 137.5 = 357 k 500 ; I. Avila (Pérou) 102,5 + 100 + 127,5 = 330 k.

Poids Lourds Légers. - W. March (États+Unis) 152,5 + 137,5 + 170 = 460 k ; J. Flores (Antilles Néerlandaises) 162,5 + 127,5 + 167,5 = 457 k 500 ; J. Lewis (Canada) 135 + 130 + 155 = 420 k ; E. Gittens (Venezuela) 127,5 + 115 + 155 = 397 k 500 ; J. Samuel (Trinité) 120 + 117,5 + 157,5 = 395 k ; A. Bertagnoli (Argentine) 112,5 + 112,5 + 140 = 365 k.

Poids Lourds. - S. Henry (États+Unis) 150 + 137,5 + 177,5 = 465 k ; B. Bailey (Trinité) 155 + 127,5 + 160 = 442 k 500 ; E. Adriana (Antilles Néerlandaises) 150 + 130 + 155 = 435 k ; F. Fermin (Antilles Néerlandaises) 130 + 120 + 150 = 400 k ; C. Capelli (Brésil) 122,5 + 107,5 + 140 = 370 k ; S. Zapata (Pérou) 120 + 105 + 130 = 355 k.

Résultats de la Coupe du Danube (Sofia - Bulgarie)

Poids Coqs. - R. Nagy (Hongrie) 95 + 100 + 120 = 315 k ; I. Panait (Roumanie) 95 + 92,5 + 115 = 302 k 500 ; I. Nikolov (Bulgarie) 100 + 82,5 + 117,5 = 300 k ; O. Kucilek (Tchécoslovaquie) 85 + 85 + 110 = 280 k ; M. Decman (Yougoslavie) 80 + 72,5 + 100 = 252 k 500 ; K Pittner (Autriche) 75 + 75 + 100 = 250 k.

Poids Plumes. - I. Foldi (Hongrie) 115 + 100 + 130 = 345 k ; V. Petkov (Bulgarie) 90 + 100 + 125 = 315 k ; T. Alexandru (Roumanie) 87,5 + 95 + 122,5 = 305 k ; J. Mencik (Tchécoslovaquie) 90 + 92,5 + 122,5 = 305 k ; W. Legel (Autriche) 90 + 92,5 + 115 = 297 k 500 ; D. Kraljevic (Yougoslavie) 85 + 85 + 115 = 285 k.

Poids Légers. - Z. Otahal (Tchécoslovaquie) 117,5 + 105 + 147,5 = 370 k ; B. Fitzi (Roumanie) 115 + 102,5 + 145 = 362 k 500 ; H. Kornprobst (Allemagne de l'Ouest) 110 + 100 + 140 = 350 k ; H. Sauer (Autriche) 107,5 + 102,5 + 130 = 340 k ; L. Itzes (Hongrie) 105 + 100 + 130 = 335 k ; M. Maletic (Yougoslavie) 97,5 + 95 + 127,5 = 320 k.

Poids Moyens. - M. Huszka (Hongrie) 130 + 125 + 160 = 415 k ; H. Zdrazila (Tchécoslovaquie) 120 + 120 + 160 = 400 k ; L. Ionescu (Roumanie) 115 + 115 + 147,5 = 377 k 500 ; M. Abadjev (Bulgarie) 110 + 120 + 142,5 = 372 k 500 ; A. Huser (Allemagne de l'Ouest) 115 + 107,5 + 147,5 = 370 k ; F. Isovits (Autriche) 112,5 + 117,5 + 137,5 = 367 k 500.

Poids Mi-Lourds. - G. Toth (Hongrie) 137,5 + 137,5 + 177,5 = 452 k 500 ; S. Penchev (Bulgarie) 125 + 125 + 145 = 395 k ; P. Zdenek (Tchécoslovaquie) 110 + 122,5 + 150 = 382 k 500 ; B. Krug (Allemagne de l'Ouest) 115 + 112,5 + 150 = 377 k 500 ; A. Kraxberger (Autriche) 120 + 112,5 + 142,5 = 375 k ; T. Roman (Roumanie) 115 + 110 + 140 = 365 k ; D. Kovatsits (Yougoslavie) 115 + 105 + 140 = 360 k.

Poids Lourds Légers. - G. Véres (Hongrie) 160 + 137,5 + 175 = 472 k 500 ; P. Tachev (Bulgarie) 145 + 125 + 165 = 435 k ; L. Baroga (Roumanie) 135 + 125 + 165 = 425 k ; J. Hlavacek (Tchécoslovaquie) 132,5 + 120 + 155 = 407 k 500 ; N. Fehr (Allemagne de l'Ouest) 120 + 125 + 155 = 400 k ; H. Neumeister (Autriche) 120 + 112,5 + 152,5 = 385 k ; E. Bakarac (Yougoslavie) 120 + 105 + 140 = 365 k.

Poids Lourds. - K Ecser (Hongrie) 165 + 140 + 175 = 480 k ; I. Veselinov (Bulgarie) 150 + 130 + 170 = 450 k ; U. Querch (Autriche) 150 + 115 + 160 = 425 k ; S. Cazan (Roumanie) 142,5 + 120 + 155 = 417 k 500 ; J. Ledvina (Tchécoslovaquie) 130 + 117,5 + 155 = 402 k 500.

Classement par équipes. - 1. Hongrie, 46 points ; 2. Bulgarie, 35 points ; 3. Roumanie, 34 points ; 4. Tchécoslovaquie, 33 points ; 5. Autriche, 25 points ; 6. Yougoslavie, 14 points.

Résultats des Championnats Scandinaves (Helsinki)

Poids Coqs. - A. Vehkonen (Finlande) 85 + 90 + 110 = 285 k ; E. Jörgensen (Danemark) 87,5 + 82,5 + 100 = 270 k ; G. Olofsson (Suède) 75 + 72,5 + 95 = 242 k 500 ; E. Kjerran (Norvège) 70 + 70 + 90 = 230 k.

Poids Plumes. - M. Muuka (Finlande) 100 + 90 + 120 = 310 k ; E. Edberg (Suède) 87,5 + 87,5 + 112,5 = 287 k 500 ; A. Jansberg (Norvège) 80 + 82,5 + 110 = 272 k 500.

Poids Légers. - S. Westlin (Suède) 105 + 102,5 + 135 = 342 k 500 ; M. Kirjokivi (Finlande) 95 + 105 + 130 = 330 k ; K Björnsen (Norvège) 100 + 96 + 125 = 320 k ; R. Kerol (Danemark) 102,5 + 92,5 + 125 = 320 k.

Poids Moyens. - T. Kare (Finlande) 122,5 + 115 + 152,5 = 390 k ; E. Andren (Suède) 117,5 + 105 + 132,5 = 355 k ; I. Nordtvedt (Norvège) 115 + 95 + 130 = 340 k.

Poids Mi-Lourds. - Jaakko Kailajarvi (Finlande) 115 + 130 + 155 = 400 k ; F. Aakro (Norvège) 100 + 105 +130 = 335 k.

Poids Lourds-Légers. - Jouni Kailajarvi (Finlande) 135 + 125 + 175 = 435 k ; I. Asp (Suède) 130 + 120 + 160 = 410 k ; A. Lanes (Norvège) 115 + 117,5 + 140 = 372 k 500.

Poids Lourds. - R. Suominen (Finlande) 135 + 125 + 180 = 440 k ; B. Cannerstrom (Suède) 125 + 120 + 155 = 400 k ; J. Röstadt (Norvège 120 + 110 + 145 = 375 k ; 1. Doreng (Danemark) 120 + 105 + 145 = 370 k.

Classement par équipes. - 1. Finlande, 20 points ; 2. Suède, 13 points ; 3. Norvège, 7 points ; 4. Danemark, 2 points.

Championnats de Hongrie

Poids Coqs. - R. Nagy 87,5 + 90 + 115 = 292 k 500.

Poids Plumes. - I. Foldi 115 + 97,5 + 130 = 342 k 500 ; G. Födelevits 85 + 100 + 122,5 = 307 k 500.

Poids Légers. - L. Iczes 105 + 107,5 + 135 = 347 k 500 ; L. Szonyi 105 + 105 + 135 = 345 k ; G. Szarvas 90 + 112,5 + 135 = 337 k 500.

Poids Moyens. - K Bakos 115 + 115 + 150 = 380 k ; A. Tardy 102,5 + 105 + 135 = 342 k 500 ; I. Balogh 102,5 + 100 + 137,5 = 340 k.

Poids Mi-Lourds. - G. Véres 160 + 135 + 180 = 475 k ; G. Toth 140 + 135 + 170 = 445 k ; A. Peesfalvi 110 + 112,5 + 145 = 367 k 500.

Poids Lourds. - K Ecser 170 + 145 + 180 = 495 k ; G. Valyi 120 + 125 + 165 = 410 k ; S. Szentgy0rgyi 125 + 110 + 157,5 = 392 k 500.

Championnats de Suisse

Poids Coqs. - G. Tissot 67,5 + 85 + 97,5 = 250 k ; O. Kraiger 67,5 + 77,5 + 97,5 = 242 k 500 ; W. Steffen 70 + 77,5 + 95 = 242 k 500.

Poids Plumes. - R. Magnenat 77,5 + 82,5 + 105 = 265 k ; A. Lang 80 + 75 + 105 = 260 k ; C. Tosalli 77,5 + 72,5 + 95 = 245 k.

Poids Légers. - P. Lab 105 + 100 + 120 = 325 k ; M. Boiteux 95 + 90 + 110 = 295 k ; D. Boiteux 82,5 + 82,5 + 117,5 = 282 k 500.

Poids Moyens. - G. Freiburghaus 112,5 + 105 + 135 = 352 k 500 ; H. Kohler 105 + 102,5 + 127,5 = 335 k ; L. Heinke 95 + 95 + 120 = 310 k.

Poids Mi-Lourds. - E. Enzler 112,5 + 105 + 130 = 347 k 500 ; J. Gaviria 105 + 100 + 130 = 335 k ; M. Garin 110 + 95 + 125 = 330 k.

Poids Lourds Légers. - R. Fidel 125 + 120 + 147,5 = 392 k 500 ; L. Rapp 112,5 + 100 + 135 = 347 k 500 ; R. Riggs 110 + 95 + 122,5 = 327 k 500.

Poids Lourds. - P. Vogel 120 + 110 + 150 = 380 k ; J. Armandariz 125 + 115 + 140 = 380 k ; J. Théobald 102,5 + 102,5 + 125 = 330 k.

Championnats par équipes de Roumanie

Poids Coqs. - I. Panait 97,5 + 90 + 117,5 = 300 k.

Poids Plumes. - A. Toma 95 + 95 + 127,5 = 317 k 500.

Poids Légers. - B. Fitzi 112,5 + 105 + 142,5 = 360 k.

Poids Moyens. - L. Ionescu 115 + 115 + 150 = 380 k.

Poids Mi-Lourds. - D. Dolofan 102,5 + 102,5 + 142,5 = 347 k 500.

Poids Lourds Légers. - T. Roman 130 + 117,5 + 152,5 = 400 k.

Poids Lourds. - S. Cazan 140 + 115 + 150 = 405 k.

Championnats Juniors d'Autriche

Poids Coqs. + Haselmaier 65 + 67,5 + 85 = 217 k 500 ; Schroth 65 + 65 + 85 = 215 k ; Markovic 65 + 55 + 75 = 195 k.

Poids Plumes. - Dornmayr 65 + 75 + 105 = 245 k ; Neuninger 67,5 + 75 + 95 = 237 k 500 ; Sonnleitner 67,5 + 70 + 85 = 222 k 500.

Poids Légers. - Lechner 90 + 82,5 + 115 = 287 k 500 ; Neumayer 82,5 + 85 + 115 = 282 k 500 ; Bambule 90 + 80 + 105 = 275 k.

Poids Moyens. - Gajdusek 100 + 95 + 127,5 = 322 k 500 ; Hödl 87,5 + 95 + 130 = 312 k 500 ; Litsch 85 + 97,5 + 127,5 = 310 k.

Poids Mi-Lourds. - Schneider 102,5 + 102,5 + 127,5 = 332 k 500 ; Oswald 95 + 97,5 + 125 = 317 k 500 ; Kienast 92,5 + 97,5 + 122,5 = 312 k 500.

Poids Lourds Légers. - Decekal 100 + 100 + 130 = 330 k ; Schimek 95 + 87,5 + 120 = 302 k 500 ; Schelakovsky 90 + 87,5 + 120 = 297 k 500.

Poids Lourds. - Terdina 120 + 127,5 + 160 = 407 k 500 ; Astner 110 + 115 + 155 = 380 k ; Heinsl 85 + 85 + 110 = 280 k.

Championnats Juniors de l'Allemagne de l'Est

Poids Coqs. - Faber 80 + 77,5 + 100 = 257 k 500 ; George 55 + 65 + 80 = 200 k.

Poids Plumes. - Block 92,5 + 95 + 122,5 = 310 k ; Faber 80 + 80 + 102,5 = 262 k 500 ; Stoschek 80 + 75 + 100 = 255 k.

Poids Légers. - Spiess 90 + 92,5 + 120 = 302 k 500 ; Buschmann 82,5 + 87,5 + 120 = 290 k ; Traudt 85 + 87,5 + 115 = 287 k 500.

Poids Moyens. - Külmert 100 + 100 + 125 = 325 k ; Kuberozik 80 + 90 + 110 = 280 k.

Poids Mi-Lourds. - Wende 100 + 105 + 140 = 345 k ; Sellert 90 + 90 + 120 = 300 k ; Kluge 85 + 85 + 120 = 290 k.

Poids Lourds Légers. - Kardaetz 100 + 90 + 125 = 315 k.

Poids Lourds. - Pfeil 90 + 100 + 130 = 320 k.

Championnats d'Italie

Poids Coqs. - R. Grandi 92,5 + 92,5 + 127,5 = 312 k 500 ; G. Cubbedu 75 + 80 + 110 = 265 k.

Poids Plumes. - S. Mannironi 95 + 105 + 130 = 330 k ; O. Angerame 102,5 + 90 + 120 = 312 k 500 ; A. Abruzzese 80 + 85 + 105 = 270 k.

Poids Légers. - A. Montaschi 105 + 110 + 142,5 = 357 k 500 ; L. de Genova 110 + 102,5 + 122,5 = 335 k ; V. Cignitti 87,5 + 100 + 130 = 317 k 500.

Poids Moyens. - S. Ruggi 110 + 100 + 130 = 330 k ; G. Corradini 110 + 90 + 130 = 330 k ; F. Viareggio 105 + 97,5 + 125 = 327 k 500.

Poids Mi-Lourds. - G. Marchi 110 + 107,5 + 140 = 357 k 500 ; D. Cecconi 105 + 110 + 140 = 355 ; L. De Tommasi 110 + 102,5 + 137,5 = 350 k.

Poids Lourds Légers. - A. Borgnis 120 + 117,5 + 160 = 397 k 500 ; S. Bartolucci 120 + 117,5 + 155 = 392 k 500 ; L. Masu 132,5 + 110 + 150 = 392 k 500.

Poids Lourds. - A. Pigaiani 147,5 + 120 + 162,5 = 430 k ; T. Furlan 145 + 125 + 157,5 = 427 k 500 ; L. Dagnoni 112,5 + 115 + 145 = 372 k 500.

Amélioration du Matériel de nos Salles

(suite)

Système simple de montage pour travail isométrique

Actuellement l'entraînement musculaire par contraction isométrique est à l'ordre du jour.

Pour nous, haltérophiles, il présente un intérêt certain dans les exercices de tirage ou de poussée.

J'ai donc mis au point le système suivant :

- à partir de deux crochets distants de 1 m à 1 m 20 environ, posés par exemple dans le coin du plateau, et maintenus en-dessous par une platine boulonnée assez large pour éviter un arrachement éventuel ; un embrèvement sera pratiqué pour que les crochets ne dépassent pas ;
- Deux morceaux de chaîne de 2 m 20 à 2 m 30 de long avec des maillons de 25 à 30 mm. ;
- Une barre en acier mi-dur de 28 mm de diamètre décolletée aux extrémités si l'on dispose d'une chaîne de maillons plus petits ;
- Le réglage de la hauteur désirée s'effectuant en accrochant le maillon adéquat.

Ce genre de montage permet le travail de tirage à toutes les hauteurs du sol ainsi que les poussées dans les positions debout, assise ou couchée, comme figuré sur les croquis.

Cage pour le travail isométrique

Suivant le même principe exposé précédemment avec des chaînes fixées au plancher, je vous propose aujourd'hui un support double réglable pour travail isométrique.

Ce modèle expérimenté à l'Institut National des Sports donne entière satisfaction.

En voici la description :

- Largeur de la base : 1 m 20 X 1 m 20 ;
- Hauteur 2 m 20 ;
- Fer plat de 8 X 100 percé de trous de 30 mm de diamètre et ceci tous les 10 cm ;

Soudé sur un cadre métallique dans le bas (D) maintenu par deux tubes formant barres parallèles dans le haut (C.).

Même utilisation que dans le système à chaînes avec en plus des possibilités de combiner le travail des bras et des jambes, etc.

Prix de revient de l'appareil : environ 200 F.

P.-S. - Il est bon de prévoir un petit plancher de 1 m 30 x 1 m 30 sur lequel sera fixé l'appareil, le travail pouvant s'effectuer avec trois ou quatre barres ou deux de chaque côté.

L. GUILLIER.

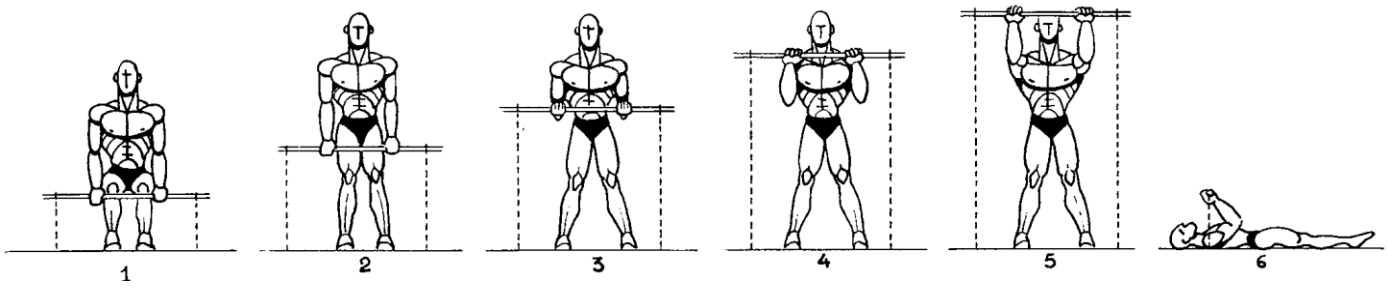

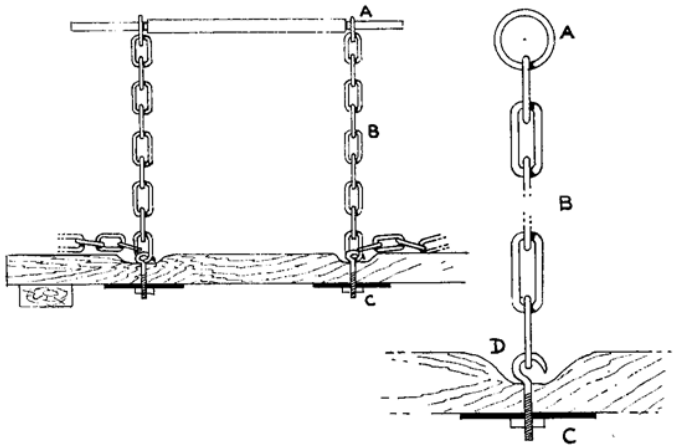

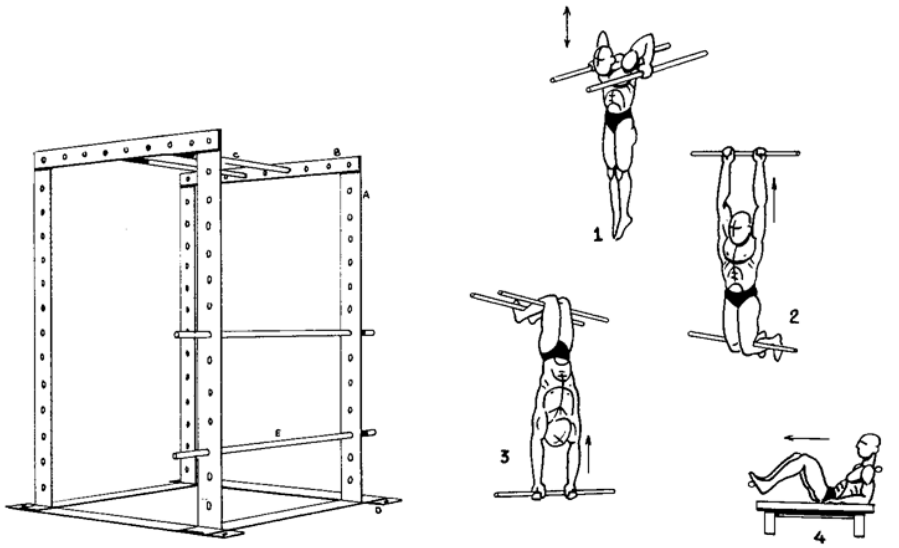

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU LYONNAIS

Résultats des Championnats du Lyonnais par équipes - 1962-63

Challenge MASPOLI - Catégorie Excellence - 1° Française de Lyon : 10 points. - 2° A. S. Cheminots Vénissieux I : 9 points. - 3° Enfants du Devoir d'Oyonnax : 8 points. - 4° O.S.C. St-Etienne I : 7 points. - 5° A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon : 6 points. - 6° H.C. Lyonnais I : 5 points.

Challenge DUTRÈVE - Catégorie Honneur - 1° Union Mâconnaise I : 10 points. - 2° Gauloise de Vaise I : 9 points. - 3° H.C. Villefranche : 8 points. - 4° A.L. Roanne : 6 points. - 5° S.O. Cheminots Givors : 6 points. - 6° H.C. Lyonnais II : 3 points.

Challenge GELOTTIER - Catégorie Promotion - 1° A.S. Cheminots Vénissieux II : 20 points. - 2° H.C.C. Arbresle : 19 points. - 3° O.S.C. Saint-Etienne II : 16 points. - 4° E.D. Oyonnax II : 16 points. - 5° E. P. Cours : 15 points. - 6° Gauloise de Vaise II : 13 points. - 7° Union Mâconnaise 2 : 12 points. - 8° A.S. École Pérollière : 11 points. - 9° A.S. Sapeurs Pompiers II : 9 points. - 10° Française de Lyon II : 8 points. - 11° Ripagérienne- Rive de Gier : 7 points.

Résultats des Championnats du Lyonnais Individuels Juniors

▼

Catégorie Excellence - Poids Plumes : Eyraud (A. S. Cheminots Vénissieux) 247 k 500. - *Poids Légers* : Gonzalves (H.C.C. Arbresle) 247 k 500. - *Poids Moyens* : Lafay (H.C.C. Arbresle) 260 k.

Catégorie honneur - Poids Plumes : Caillet (H.C.C. Arbresle) 210 k - *Poids Légers* : Gonzalves (H.C.C. Arbresle) 235k - Poids Moyens : Lafay (H.C.C. Arbresle) 252 k 500 - Poids Mi-Lourds : Vincent (E.P. Cours) 255 k.

Catégorie Promotion - Poids Coqs : Tachoire (École Pérollière) 175 k - *Poids Plumes* : Coquart (H.C.C. Arbresle) 205 k - *Poids Légers* : Chenault (Gauloise Vaise) 217 k 500. - *Poids Lourds-Légers* : Vermorel (E.P. Cours) 252 k 500. - *Poids Lourds* : Lopez (Gauloise Vaise) 230 k.

Records du Lyonnais Juniors battus au cours de la saison : 11.

Résultats des Championnats du Lyonnais Individuels Seniors

Catégorie Excellence - Poids Coqs : Papadacci (E.D. Oyonnax) 240 k - *Poids Plumes* : Messana (O.S.C. Saint-Etienne) 235 k - *Poids Légers* : Combet (A.S. Cheminots Vénissieux) 312 k 500. - *Poids Moyens* : Schneider (O.S.C. Saint- Etienne) 297 k 500. - *Poids Mi-Lourds* : Constantinian (Française de Lyon) 372 k 500. - *Poids Lourds-Légers* : Jeantet (E.D. Oyonnax) 330 k. - Poids Lourds : Fouletier (Française de Lyon) 427 k 500.

Catégorie Honneur. - Poids Coqs : Desfeuillet (Française de Lyon) 215 k. - *Poids Légers* : Racamier (Française de Lyon) 255 k. - Poids Moyens : Odin (H.C. Lyonnais) 272 k 500. - Poids Mi-Lourds : Torrent (S.O. Cheminots Givors) 290 k.

Catégorie Promotion. - Poids Plumes : Fayard (H.C. Villefranche) 202 k 500. - *Poids Légers* : Delay (A.S. Sap.-Pompiers Lyon) 252 k 500. - *Poids Moyens* : Lager (E.P. Cours) 220 k - *Poids Mi-Lourds* : Grevoz (A.S. Sap.-Pompiers Lyon) 245 k. - *Poids Lourds-Légers* : Desroches (E.P. Cours) 255 k - *Poids Lourds* : Saint-Lager (H.C. Arbresle) 257 k 500.

Fouletier - Champion de France : 437 k 500.

Records du Lyonnais Seniors battus au cours de la saison : 29.

Le Président, R. GOURHAND. — *Le Secrétaire,* A. SEYTIER.

Stage de Moniteurs et Aides - Moniteurs

à l'Institut National des Sports
du 7 au 12 Octobre 1963

QUELQUES CONSEILS PRÉALABLES AUX STAGIAIRES

Dans quelques jours, vous serez à l'Institut National des Sports. Permettez-moi de vous donner quelques conseils en attendant cette joie d'être tous ensemble : vous les stagiaires, Lambert notre si sympathique entraîneur et le signataire de cet article qui, dès votre inscription, est déjà votre ami.

Eh oui, votre ami, je le serai toujours, encore plus que lorsque vous étiez athlète, car vous avez choisi d'être moniteur, c'est-à-dire, d'être altruiste, de vous occuper des autres en culturisme et en haltérophilie (ces deux activités sont si étroitement liées que l'on ne peut s'occuper de l'une et se désintéresser de l'autre).

Vous allez aborder courageusement cette carrière de conducteur d'hommes, par le canal de notre si belle et si pure spécialité : l'haltérophilie.

Le chemin sera dur, long, épineux, peu d'encouragements, peu de reconnaissance. Vous manipulerez des dizaines et des dizaines de garçons tous plus ou moins doués les uns que les autres, avant d'avoir une équipe, (je ne parle pas de champions) une équipe qui reste toujours l'objectif numéro un de nos espoirs jamais lassés d'entraîneurs.

Cette équipe, formée au sein de votre club, ce sera une partie de votre vie, car le club qui nous a formés, qui nous a donné les premières joies profondes de l'haltérophilie, c'est l'essence, la cheville ouvrière de notre Fédération.

Les conseils qu'il me semble nécessaire de vous donner avant de vous recevoir à l'I. N.S., je les résumerai en quatre points :

1. - Abonnez-vous à notre Bulletin « L'Haltérophile Moderne ». Récupérez (textes et photos) par Lambert. Ces articles sont d'un intérêt majeur. Lors de votre interrogation pratique (apprentissage des gestes olympiques : développé, arraché et épaulé et jeté à deux bras) ces articles vous seront du plus grand secours, surtout que cette interrogation pratique est des plus payantes puisqu'elle comporte le coefficient 3.

Ces articles seront encore utiles pour votre tirage personnel en effet, vous êtes notés sur la démonstration pratique des mouvements olympiques là encore, le coefficient est multiplié par trois.

Jugez vous-mêmes : pour vos débutants, quoi de plus instructif, de plus vivant qu'une belle, qu'une efficace démonstration d'un geste haltérophile (soit en fente antéropostérieure pour les épaulés et les arrachés, soit en flexion sur les jambes). Tous les numéros contenant la double page des exercices olympiques, si bien conçus.

Je fus appelé, voici quelques années, à initier à l'haltérophilie des sourds et muets de l'Orphelinat d'Auteuil et, souvent, à l'I.N.S. auprès des innombrables délégations étrangères en visite dans notre bel établissement, (qui sera vôtre très bientôt) ne connaissant aucune langue étrangère, à mon grand regret, c'est donc par gestes que je me suis fais comprendre auprès des visiteurs.

Donc, déjà, soignez vos exercices faites-vous corriger souvent. Pendant une semaine, l'essentiel du travail à l'I.N.S. sera l'apprentissage des gestes sur vous- mêmes et les autres stagiaires.

2. - Achetez, sans plus tarder le règlement administratif et technique édité par la F.F.H.C.. Apprenez-le bien, même par cœur ce qui concerne l'arbitrage et le déroulement des compétitions.

Chaque licencié devrait (en plus d'être un abonné fidèle du Bulletin fédéral) posséder ce précieux règlement bien fait et d'un prix modique.

3. - Vous préparer physiquement. Les épreuves physiques d'examen (vous en savez l'essentiel dans le Bulletin de juin 1963) sont accessibles, bien sûr, mais déjà, il y a un impératif il vous faut tenir cinq jours à l'I.N.S. et c'est très dur. Les entraînements succèdent sans arrêt aux conférences, aux démonstrations. Sans cesse, votre attention, votre intelligence sont sollicitées. Nous voulons, dans ce trop court laps de temps pendant lequel vous êtes avec nous, vous donner le maximum de bons conseils et nous y tenons. Car, rapidement diplômés, vous vous retrouverez seuls dans votre club, avec des athlètes, votre cahier de cours et votre mémoire.

Tout de suite, commencez par un footing léger tous les deux jours. Feuilletez le règlement administratif ou les vieux numéros du Bulletin. Préparez déjà un questionnaire sur l'aménagement d'une salle, les défauts constatés sur vous- mêmes ou sur vos athlètes, et sur toutes choses. Ensemble, Lambert et moi, nous essaierons de répondre à vos questions, à vos problèmes.

4. - Essayez de vous procurer un manuel élémentaire d'anatomie (Dr Roblot, ou Dr Durville, ou Dr Ruffier) vous vous familiariserez ainsi avec l'anatomie et la physiologie élémentaires. Comme je suis chargé de cette tâche, c'est avec la plus large compréhension que j'initierai les débutants et que je développerai les connaissances des initiés. Cette tâche sera poursuivie pour toujours.

Au cours du stage, je vous donnerai des « tuyaux » afin qu'à bon marché vous vous perfectionniez dans cette voie si passionnante, la connaissance de notre corps et de ses possibilités. Surtout, ne vous alarmez pas à l'avance, l'interrogation sur l'anatomie élémentaire est cotée sans coefficient.

Voilà terminé mon propos et dans l'espoir de vous recevoir bientôt à l'I.N.S., chers amis et futurs élèves, je vous dis au revoir et bon courage.

G. PICHON
Professeur adjoint à l'I.N.S.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

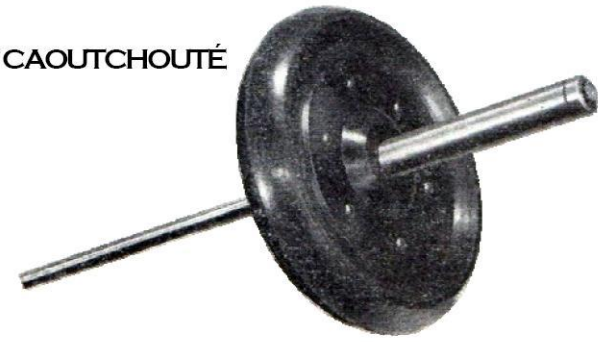

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e **Nord 55-34**

© RLPZ (2019)

N° 193

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

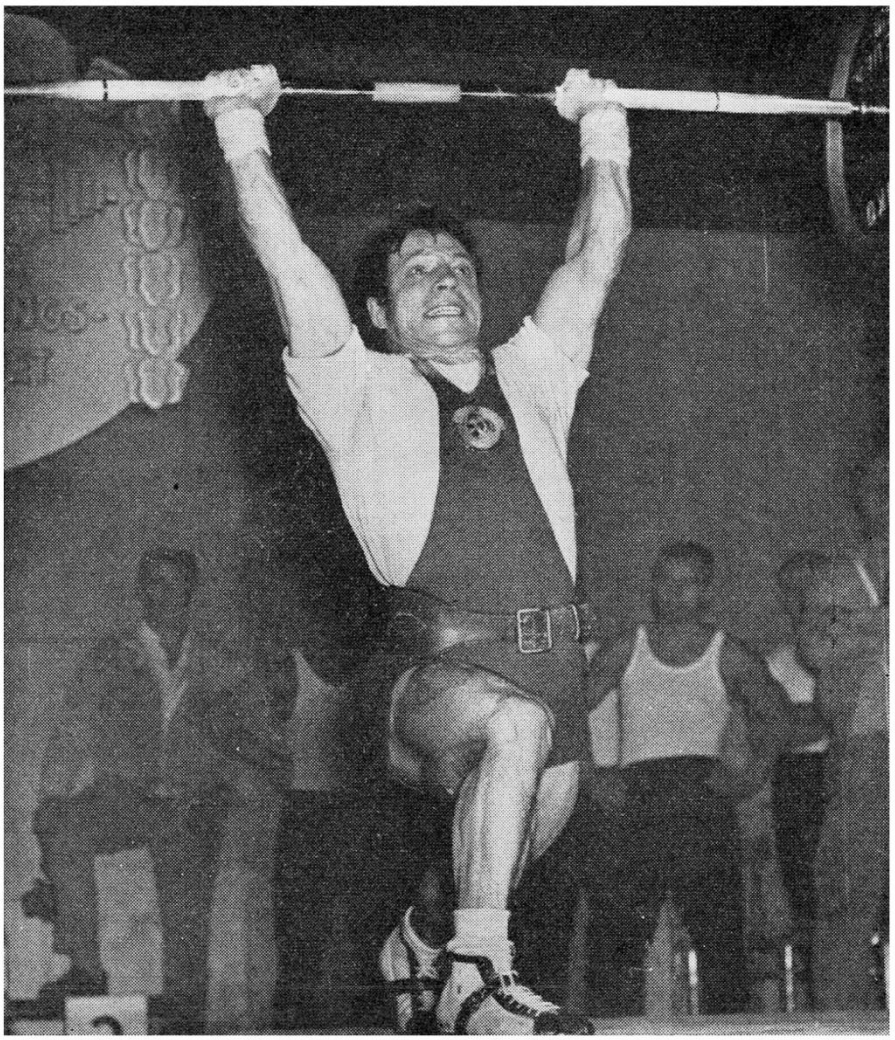

MENSUEL
18e ANNÉE
Octobre
1963

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 3 Octobre 1963 3

et de la Commission de P.O. même date 4

Nos Joies, nos Peines 4

Règlement du Prix Interrégional Juniors et Seniors 1963-64 5

Avis Importants 5

Ce que vous devez savoir 5

Résultats Techniques du Concours du Plus Bel Athlète du Monde et d'Europe 1963 ..... 6 et 7

Les Championnats du Monde 1963, par G. LAMBERT 8

Résultats du Championnat du Monde d'Haltérophilie 1963 ..... 12, 13 et 14

Résultats du Championnat d'Europe 1963 ..... 14 et 15

Dans nos Comités Régionaux 16

Derniers Stages d'Haltérophilie 1963 16

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNEE. – N° 193.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France ..... 6 NF.
Etranger ..... 10 NF.
Clubs affiliés ..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Recommandations aux Comités et aux Clubs

Il est demandé une nouvelle fois aux Clubs et aux Comités régionaux de signaler à la F.F.H.C. les athlètes qui, par suite d'un changement de résidence, s'inscrivent dans un Club d'un autre Comité. En effet, à moins qu'il s'agisse d'haltérophiles de premier plan, il est difficile à la F.F.H.C. d'effectuer elle-même un contrôle, le fichier fédéral étant fractionné par Comités.

Au surplus, il est recommandé aux Secrétaires régionaux de bien préciser, dans les résultats des éliminatoires régionales transmis à la Fédération, les PRÉNOMS des athlètes, les similitudes de noms et le nombre de plus en plus grand d'haltérophiles classés justifiant ce renseignement complémentaire.

Merci d'avance à tous.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

VAKHONIN (U.R.S.S.)

Champion du Monde 1963 des Poids Coqs dans son 3e essai à l'épaulé et jeté à deux bras avec 137 k 500

®

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 3 Octobre 1963

Présents : MM. R. Bernier, A. Bonneau, P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, Ch. Fischer, Ch. Lomet, G. Pichon, A. Roussaux, L. Vandeputte, A. Rolet.

Excusés : MM. R. Gourhand, P. Hue, L. Morin, F. Piou.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

En ouvrant la séance, le Président remercie ses Collègues d'être venus en si grand nombre assister à cette première réunion de la saison, particulièrement les Membres habitant la Province que la Fédération, espère-t-il, pourra indemniser trois ou quatre fois par an de leurs frais de déplacement, afin de leur permettre de prendre une part active aux travaux du Comité de Direction.

Il adresse, au nom de tous, des vœux de prompt et complet rétablissement à M. François Piou, actuellement souffrant.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.475 - Les Jeunes de St Augustin, à Bordeaux ;
- ✓ N° 3.476 - Entente Sportive Laneuvevilloise ;
- ✓ No 3.477 - Club Athlétique Lorientais ;
- ✓ N° 3.478 - Stade Dyonisien (St-Denis de la Réunion) ;
- ✓ N° 3.479 - Electric Gaz Spinalien ;
- ✓ N° 3.480 - Brunoy Pyramides ;
- ✓ N° 3.481 - Cercle Naturiste Culturiste Haltérophile de Châteauroux ;
- ✓ N° 3.482 - Éducation Physique Populaire Gervaisienne ;
- ✓ N° 3.483 - Union Sportive Municipale Chaville-Vélizy ;
- ✓ N° 3.484 - La vie au Grand Air de Saint-Maur.

Toutefois, en ce qui concerne ces deux derniers Clubs, l'affiliation ne deviendra définitive qu'après renseignements complémentaires.

Le Comité de Direction donne également son accord de principe à l'affiliation d'un Club créé à Lavelanet par M. Georges Goubayon.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet, Secrétaire de séance, fait un compte rendu de la Commission de Préparation Olympique qui vient de se tenir.

Certains des sujets discutés en Commission font l'objet d'un échange de vues des Membres du Comité de Direction, notamment les matches France-Bulgarie Juniors et Seniors et la proposition du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports concernant le recrutement, en 1964, d'un entraîneur étranger.

COMPTE RENDU DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE ET DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DU MONDE. - Le Président fait un bref compte rendu sur le déroulement du Championnat du Monde, dont l'organisation a été parfaite et sur les résultats obtenus par les haltérophiles français désignés pour y participer. Il estime que ceux-ci se sont comportés d'une manière honorable, en dépit des critiques dont ils ont été l'objet. Il souligne toutefois les progrès réalisés par certains pays étrangers depuis quelques années.

En ce qui concerne le Concours du Plus Bel Athlète du Monde organisé à Londres par la B.A.W.L.A., il s'est déroulé également d'une façon parfaite et devant une très nombreuse assistance (3.750 personnes). Les représentants français Lapeyre, Mierczuk et Vasseaux ont obtenu un très bon classement et sont tous trois à féliciter.

M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, souligne le retentissement qu'a eu dans la région le classement de Vasseaux au Concours du Plus Bel Athlète du Monde ; il est d'ares et déjà chargé de proposer à la F.F.H.C. l'organisation, à Bourg-de-Péage, du Concours du Plus Bel Athlète de France 1964.

Le Comité de Direction accepte cette proposition à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

– Lettre de M. Hervochon qui n'assure plus le Secrétariat du Comité Anjou-Bretagne depuis deux mois, pour protester contre le règlement actuel des épreuves haltérophiles il demande qu'une décision soit prise à ce sujet.

Le Président à écrit une lettre personnelle à M. Hervochon pour lui demander de revenir sur sa décision de démissionner de ses fonctions de Secrétaire du Comité. Il estime que si ces modifications ont été apportées au règlement des épreuves haltérophiles, c'est dans l'intérêt général et qu'il est nécessaire de se plier à l'avis de la majorité. Il prie M. Bernier, Collègue de M. Hervochon, d'insister auprès de celui-ci, ce que M. Bernier accepte.

– *Commission Centrale de l'A.S.S.U*. - Lettre de 1'A.S.S.U. demandant les noms des trois représentants de la F.F.H.C. à sa Commission Centrale.

MM. J. Duchesne, R. Duverger et le Moniteur National, qui en faisaient partie l'an dernier, sont de nouveau désignés.

– *Championnats de France* 1964.

– Lettre de M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, qui, répondant à une question posée par le Président, l'informe que l'organisation à Grenoble des Championnats de France 1964 ne peut être envisagée. Le projet pourrait être repris en 1965, époque à laquelle Grenoble possédera un hall des sports digne de cette compétition. Il sera cependant nécessaire d'indiquer un ordre de grandeur de la dépense à envisager.

Le Président rappelle que 1964 coïncidant avec le 50e anniversaire de la fondation de la Fédération, des manifestations importantes sont envisagées. Si le Championnat d'Europe d'haltérophilie doit être retiré à la France et transféré à la Finlande pour des questions de visas, il sera remplacé par un Tournoi International sur invitations. La Fédération Internationale confiera également à la France l'organisation du Concours du Plus Bel Athlète du Monde.

Dans ces conditions, il propose que les Championnats de France 1964 aient lieu également à Paris, ce qui permettra le rassemblement d'un plus grand nombre de Membres. Il pourra en être profité pour organiser le banquet du 50e anniversaire. Le Comité de Direction est d'accord.

– *Demandes de prêts de barres*. - Le Comité de Direction donne son accord aux prêts de barres ci-après :

- Haltérophile Club de Marseille ;
- Lycée Malherbe à Caen ;
- Collège E.G.T. à Aubin (Aveyron) ;
- Collège d'Enseignement Technique de Gien ;
- Club de Lavelanet.

– *Stage de Moniteurs et Aides-Moniteurs*. - Les épreuves de l'examen faisant suite au stage de Moniteurs et Aides-Moniteurs auront lieu le Samedi 12 Octobre, à l'institut National des Sports, à partir de 8 heures du matin.

MM. Jean Dame, Duchesne, Duverger, Rolet ont été invités, comme d'habitude, à faire partie du Jury. Ont été pressentis également MM. Firmin, Herbaux et Baixas.

M. Pichon est désigné pour la surveillance des épreuves écrites de l'examen de Moniteur, fixées au Jeudi 10 Octobre.

– *Loi Cadres*. - Lettre du Secrétariat d'État informant que les activités de la F.F.H.C. « ouvrent droit au congé, dit congé cadres Jeunesse et Sports, prévu à l'article 1 de la loi du 29 Décembre 1961 ».

Une autre circulaire précise en outre les conditions d'organisation des stages.

– *Règlementation de la profession d'Éducateur physique ou sportif.* - Circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports rappelant les dispositions de la loi du 6 Août 1963 règlementant la profession d'éducateur physique ou sportif et demandant aux Fédérations de lui adresser la liste complète des diplômes ou brevets délivrés par elles, de même que la liste des diplômes étrangers susceptibles d'être reconnus comme équivalents aux diplômes fédéraux.

Le Président est chargé de la réponse, après que M. Duchesne eût précisé l'avis du Syndicat des Professeurs d'Éducation Physique à l'égard de la loi récemment votée.

– *Délégation de pouvoirs.* - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports faisant connaître que l'arrêté accordant délégation de pouvoirs à la F.F.H.C. à compter du 1er Août jusqu'au 31 Décembre 1963 est paru au « Journal Officiel » du 11, Août 1963, page 7.125.

– *Prolongation des mandats des dirigeants des Comités régionaux*. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant la prolongation éventuelle des mandats des Présidents et Membres des Comités régionaux suivant certaines modalités exposées.

La F.F.H.C. a fait connaître au Secrétariat d'État, au nom de ses Comités régionaux, son intention de bénéficier de ces mesures.

Une adjonction sera faite, dans ce but, dans le règlement intérieur de la F.F.H.C.

Le Comité de Direction est d'accord.

– *Conseillers sportifs.* - Quatre Conseillers sportifs sont actuellement nommés :

- M. René Dini à Toulouse ;
- M. Roger Gerber à Marseille ;
- M. Raymond Herbaux à Lille ;
- M. Roger Marchal à Montpellier.

Le Secrétariat d'État ayant proposé à la F.F.H.C. la candidature de Marcel Henry au titre de l'Académie de Paris ou, à défaut, de Lyon, lecture est donnée de la réponse faite à ce sujet.

– *Délivrance d'une licence à un athlète habitant la Mauritanie.* - M. Michel Vidal, habitant anciennement en Métropole, réside actuellement en Mauritanie et souhaiterait continuer d'être licencié à la F.F.H.C.

Le Comité est d'accord l'athlète pourra demander une licence à son ancien Club métropolitain.

– *Article de* « *L'Équipe* ». - Un article intitulé : « Sur deux faillites » ayant paru dans le journal « L'Équipe » du 13 Septembre dernier, une réponse a été faite par M. André Rolet, Secrétaire Général, avec demande de parution dans les colonnes du journal. Il en est donné lecture, de même que de celle de M. Gaston Meyer, Rédacteur en Chef de « L'Équipe ». Malgré la promesse de ce dernier, la lettre de la F.F.H.C. n'a pas encore été publiée.

– *Corse*. - M. Chaix, Président du Comité de Provence, expose les difficultés que rencontre la Corse pour le développement de ses activités haltérophiles, du fait de son éloignement de la métropole et du manque de cadres.

Il est décidé qu'une délégation composée de M. L. Chaix, G. Lambert, R. Gerber et M. Paterni se rendra auprès de la Société Athlétique Ajaccienne.

TENTATIVES DE RECORDS. - Certains militaires du Groupement ayant manifesté l'intention d'effectuer des tentatives de records le Dimanche 6 Octobre, M. Pichon demande que des arbitres soient désignés.

MM. Pichon, Rolet, Roussaux acceptent de se rendre à l'Institut National des Sports. Le Président sera également présent.

FÉLICITATIONS AU PRÉSIDENT. - M. André Rolet se fait l'interprète du Comité de Direction pour féliciter le Président à l'occasion de sa nomination à la Vice-présidence de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

AUDITION DE MM. HOUTE ET DEJONGHE. - En début de séance, MM. Houte et Dejonghe, qui avaient demandé à être reçus par le Comité de Direction, ont été entendus par lui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Secrétaire Général, André ROLET. *Le Président,* Jean DAME.

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 3 Octobre 1963

Présents : M.M. Jean Dame, André Rolet, Georges Lambert.

Excusés : MM. J. Duchesne et L. Morin.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

MATCHES FRANCE - BULGARIE. - Lecture est donnée d'une lettre de la Fédération Bulgare qui propose un match France-Bulgarie Juniors en Décembre 1963 et un match France - Bulgarie Seniors en Février 1964.

Si le règlement international est appliqué, c'est-à-dire que les participants ne doivent pas avoir atteint l'âge de 20 ans le jour de la rencontre, il n'est pas possible de constituer une équipe de France Juniors représentative. La question sera donc posée à la Fédération Bulgare.

En ce qui concerne les Seniors, la Commission donne son accord à la conclusion de ce match, après quelques réserves formulées par le Moniteur National.

FÊTE OMNISPORTS A STUTTGART. - La presse sportive de Stuttgart demande la participation de Rolf Maier à la fête omnisports qu'elle organise le 31 Octobre prochain. Autorisation accordée.

RECRUTEMENT D'UN ENTRAINEUR ÉTRANGER. - Lettres du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant le programme à lui soumettre en vue de donner toutes ses chances à la représentation française aux Jeux de Tokyo et informant qu'il serait tout disposé « à admettre le recrutement, à partir de la prochaine saison, d'un entraîneur étranger de talent ».

Après un échange de vues, les Membres présents sont d'accord pour accepter la proposition du Secrétariat d'État. Un Congrès International des Entraîneurs devant avoir lieu à l'Institut National des Sports en Février prochain, un entraîneur soviétique pourrait être invité à prolonger son séjour en France à l'issue du Congrès.

CONTRÔLE MÉDICAL PRÉOLYMPIQUE. - Circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports faisant connaître son intention de mettre en place, à compter du 1er Janvier 1964, un contrôle médical plus complet et plus systématique pour toutes les Fédérations ayant des chances de participer aux Jeux de Tokyo.

Les Fédérations sont invitées à soumettre leurs propositions.

CENTRE D'OXYGÉNATION POUR ATHLÈTES OLYMPIQUES. - Lettre du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports faisant connaître qu'un Centre d'oxygénation destiné aux athlètes olympiques sera créé à Font Romeu, début de janvier 1964.

Les Fédérations doivent présenter leurs propositions de calendriers.

Le Moniteur National, qui avait prévu un stage d'oxygénation à Chamonix dans le calendrier des stages 1964 propose qu'il soit transféré à Font Romeu.

STAGES A TEMPS COMPLET POUR CERTAINS MILITAIRES. - M. Dufresne, du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, a fait connaître téléphoniquement que l'autorité militaire avait accepté le principe de stages à temps complet pour certains athlètes du Groupement Sportif Interarmées de Joinville susceptibles d'être sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Tokyo. Il était demandé à la F.F.H.C. si elle avait des propositions à faire dans ce sens.

La Commission confirme la réponse faite à M. Dufresne, à savoir qu'aucun athlète de la Section haltérophile n'est qualifié pour bénéficier de cette mesure.

BOURSE DE P.O. - Lettre de M. Czaplicki s'étonnant de ne recevoir aucune nouvelle de la bourse d'entraînement relative à la préparation olympique.

Il est donné connaissance de la réponse faite par le Président.

Séance levée à 17 h. 45.

Le Secrétaire de séance, André ROLET.

Nos joies, nos peines

Mariage

Le Club Athlétique St-Priest est heureux de faire part du mariage de son Sociétaire Haltérophile François Navarro avec Mademoiselle Michelle Nicot. La cérémonie s'est déroulée à Saint-Priest, le 21 Septembre 1963. Nous présentons les meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

RÈGLEMENT DU PRIX INTERRÉGIONAL JUNIORS ET SENIORS 1963-64

Le Prix Interrégional 1963-1964 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 25 et Dimanche 26 Janvier 1964, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

II est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1963-1964, classés 3e série.

Le Prix Interrégional comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1944, 1945, 1946, 1947 et 1948.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Interrégional Juniors qui se disputera le Samedi 25 Janvier 1964 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix Interrégional Seniors.

Un athlète répondant aux conditions de qualification au moment des éliminatoires du Prix Interrégional pourra participer à la finale Juniors dont la date est fixée au début de l'année suivante, même si son année de naissance le classe comme senior à ce moment.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Interrégional Seniors qui se disputera le Dimanche 26 Janvier 1964 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 5 Janvier 1964. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 8 Janvier 1964, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, Rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Interrégional devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors et devront préciser la date de naissance des Juniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix Interrégional dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégories de concurrents

- *Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
- *Poids Plumes* : de 56 k à 60 k.
- *Poids Légers* : de 60 k à 67k 500.
- *Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
- *Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82, 500.
- *Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
- *Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

Mouvements imposés

1. Développé à deux bras ;
2. Arraché à deux bras ;
3. Épaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

AVIS IMPORTANTS

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1962-63 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres- licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

La licence-assurance (prix 6 F.) reste obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile (décision du Congrès Technique du 28-4-63). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

***

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1963-64 à la F.F.H.C, soit 20 F. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

***

Le montant de l'abonnement annuel à « L'Haltérophile Moderne » vient d'être porté à 8 F pour la France et 12 F pour l'étranger.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Interrégional, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent n répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Interrégional.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Interrégional.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Interrégional.
– Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Interrégional.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Les nominations d'Arbitres Régionaux

Il est rappelé qu'aucune nomination d'un Arbitre régional n'est valable sans homologation préalable du Bureau de la F.F.H.C.

La demande d'homologation présentée par le Comité régional intéressé doit préciser que le candidat est bien dans les conditions requises, c'est-à-dire :

1. Être Français ;
2. Être âgé de 27 ans au minimum ;
3. Avoir pratiqué l'haltérophilie pendant au moins cinq ans ;
4. Avoir passé les épreuves de l'examen devant trois arbitres fédéraux.

Un arbitre régional peut poser sa candidature d'arbitre fédéral trois ans après sa nomination.

***

Performances régionales

Il est rappelé que les performances réalisées au cours des épreuves régionales ou locales ne pourront être prises en considération, pour leur inscription au fichier régional et fédéral, que si elles font l'objet d'un procès-verbal signé par le ou les arbitres et transmis à la F.F.H.C. dans les quinze jours.

***

Compétitions d'Haltérophilie organisées par l'Association du Sport Scolaire et Universitaire

I. - *PROGRAMME ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX*. - Les épreuves suivantes sont organisées :

– Le Challenge du Nombre,
– Les Brevets,
– Le Critérium National,
– Les Championnats d'Académie et de France.

Sauf au Challenge du Nombre où cette pièce ne sera pas exigée, tous les concurrents devront être titulaires d'une licence A.S.S.U., validée pour l'année scolaire 1963-1964. Ils devront, en outre, être âgés de plus de 16 ans au 17 janvier 1964. AUCUNE EXCEPTION N'ÉTANT ADMISE A CETTE RÈGLE.

Les trois dernières épreuves seront organisées dans les catégories de poids réglementaires et se disputeront sur les trois mouvements olympiques, soit à deux bras : développé, arraché, épaulé-jeté. Dans chaque mouvement, les concurrents auront droit à trois essais.

II. *CHALLENGE DU NOMBRE*. - Cette épreuve de propagande pourra être organisée à l'intérieur de toutes les Associations sportives affiliées à l'A.S.S.U. Elle devra l'être obligatoirement dans celles qui ont obtenu l'attribution d'une barre à disques.

BREVETS A.S.S.U.

Catégories de poids	1er Degré	2e Degré	3e Degré	Degré supérieur
COQS	130 k	155 k	180 k	210 k
PLUMES	150 k	175 k	200 k	230 k
LEGERS	170 k	195 k	220 k	250 k
MOYENS	185 k	210 k	235 k	265 k
MI-LOURDS	200 k	225 k	250 k	280 k
LOURDS-LEGERS	215 k	240 k	265 k	295 k
LOURDS	225 k	250 k	275 k	305 k

- Chaque concurrent âgé de plus de 16 ans au 1er janvier 1964 devra, à l'épaulé et jeté, lever un poids égal à son propre poids, ceci avec une franchise de 1/10e du poids dudit concurrent (poids arrondi).
- Tout concurrent ayant réussi dans cette tentative marquera 1 point pour son établissement.
- Deux classements seront établis, l'un pour les établissements de plus de 300 élèves, l'autre pour les établissements de moins de 301 (effectif total) en tenant compte du total des points obtenus par l'ensemble des concurrents d'un même établissement.

Le classement s'effectue au quotient : Somme des points marqués par les concurrents ayant réussi l'épreuve, divisée par l'effectif de l'établissement (élèves nés en 1947 et antérieurement, à l'exception de ceux exemptés d'éducation physique par le médecin de l'établissement).

Les deux établissements qui, à l'échelon national, auront obtenu la première place, se verront attribuer une coupe, dont ils auront la garde pendant un an.

- Aucun engagement préalable ne sera exigé des associations.

RÉSULTATS. - Les classements régionaux devront parvenir au Siège de l'A.S. S.U. le 30 AVRIL 1964 au plus tard.

Les résultats devront faire apparaître :

- L'effectif de l'établissement tel qu'il est défini ci-dessus,
- Le nombre des participants,
- Le nom, le poids et la performance des concurrents ayant réussi l'épreuve.

Le classement général devra comporter, pour chaque établissement : le nombre de points obtenus, l'indication de l'effectif, le nombre de participants et son classement au quotient (les listes nominatives restant en votre possession).

III. *BREVETS*. - Chaque concurrent, sans distinction de catégorie d'âge aura droit à trois essais pour chacun des trois mouvements olympiques.

Les brevets seront attribués à tous les concurrents qui auront réussi au total des trois mouvements, les minima figurant au tableau publié page 5 du présent numéro.

Les lauréats recevront un diplôme délivré par la Commission Mixte Régionale.

Dans tous les centres disposant de barres à disques réglementaires, le personnel enseignant pourra organiser des sessions à la seule condition de prévenir huit jours à l'avance le Secrétariat Régional du jour, de l'heure et du lieu de la session au cours de celle-ci seront seuls décernés les brevets du 1er et du 2e degré.

La commission organisera, d'autre part, aux dates et lieux qu'elle déterminera, des sessions où seront décernés les brevets des quatre degrés.

Les brevets des 2e, 3e degrés et degré supérieur seront attribués aux athlètes qui réaliseront les minima imposés au cours des Championnats d'Académie ou du Critérium.

Les concurrents devront s'engager dans les délais fixés (engagement gratuit).

Les résultats devront parvenir au Secrétariat Régional huit jours avant la date fixée pour les épreuves régionales ou de district. Sessions de repêchage jusqu'au 25 *AVRIL* inclus.

Les résultats seront transmis au siège de l'A.S.S.U. le 30 AVRIL, sur état faisant apparaître :

- le nombre de participants,
- le nombre de brevetés et la liste nominative avec indication des catégories de poids et des performances réalisées (total des trois mouvements).

Les diplômes correspondants seront envoyés dès réception des résultats.

IV. *CRITÉRIUM NATIONAL*. - Le Critérium sera organisé par les Commissions Mixtes régionales dans les centres où le nombre des engagés le justifiera, un mois environ avant les championnats d'Académie, et suivant le même règlement. Toutefois y seront seuls admis les titulaires du brevet du 1er degré et les débutants (les concurrents ayant pris part à une épreuve « civile » sont exclus).

Les résultats établis dans l'ordre des performances par catégories de poids devront être transmis à l'A.S.S.U. avant le 4 *MARS* 1964 et faire notamment apparaître très exactement le poids de corps de chaque participant.

RÉSULTATS DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DU MONDE 1963

Londres le 21 Septembre 1963

Noms des Concurrents	Nations	1er Tour	2è Tour	Total
Taille jusqu'à 1 m 68				
1. H. JONES.....	Sud Afrique	76	82½	158½
2. R. WARD.....	Grande Bretagne	74	79	153
3. SUN TEE PHUA.....	Malaisie	72	77	149
4. J. LAPEYRE	France	65	71	136
5. CHAKRABORTY	Inde	66	68½	134½
6. R. Mc CULLUM.....	Sud Afrique	65	66½	131½
7. O. LAMDANI.....	Algérie	63	65	128
8. R. BRAGG.....	Grande Bretagne	60	60	120
9. A. EMBARECK.....	Algérie	54	54	108
10. N. SCHEFFER	Belgique	52	51	103
Taille au-dessus de 1 m. 68				
1. A. EL-GINDI	Égypte	81½	84½	166
2. J. GOURGOTT	États-Unis	77	78½	155½
3. R. VASSEAUX.....	France	72½	78	150½
4. R. WAYNE	Grande Bretagne	69	81	150
5. A. MAWAZ	Syrie	73	76	140
6. G. MIERCZUK.....	France	69	69	138
7. H. ROBBERTZE.....	Sud Afrique	63	70	133
8. H. SIRON.....	Iran	63	66	131
9. C. CORBIN.....	Grande Bretagne	61	67	128
10. F. MERTENS.....	Belgique	60	62	122
11. M. HENDRICKX.....	Belgique	57	60	117
12. B. DATTA	Inde	60	54	114
13. T. MOSTEFAI	Algérie	56	56	112
14. A. MOKTARI	Algérie	54	55	109

CLASSEMENT INTER-CATÉGORIES DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DU MONDE

Noms des Concurrents	Nations	Total	Noms des Concurrents	Nations	Total
1. A. EL-GINDI	Égypte	166	13. R. Mc CULLUM	Sud Afrique	131½
2. H. JONES.....	Sud Afrique	158½	14. H. SIRON.....	Iran	131
3. J. GOURGOTT	États-Unis	155½	15. C. CORBIN.....	Grande Bretagne	128
4. R. WARD.....	Grande Bretagne	153	15. O. LAMDANI	Algérie	128
5. R. VASSEAUX.....	France	150½	17. F. MERTENS.....	Belgique	122
6. R. WAYNE	Grande Bretagne	150	18. R. BRAGG	Grande Bretagne	120
7. A. MAWAZ	Syrie	149	19. M. HENDRICKX.....	Belgique	117
7. SUN TEE PHUA.....	Malaisie	149	20. B. DATTA.....	Inde	114
9. G. MIERCZUK	France	138	21. T. MOSTEFAI.....	Algérie	112
10. J. LAPEYRE	France	136	22. A. MOKTARI	Algérie	109
11. S. CHAKRABORTY.....	Inde	134½	23. A. AMBAREK.....	Algérie	108
12. H. ROBBERTZE.....	Sud Afrique	133	24. N. SCHEFFER	Belgique	103

Jury : MM. F. Fouarge (Belgique), J. Dame (France), D. Abraham (Inde), J. Chan (Malaisie), H. Lotter (Sud Afrique), M. Helzi (Égypte), B. Hoffmann (États-Unis).

Un classement national sera établi dans chacune des catégories de poids. Le concurrent obtenant la première place dans chacun des classements recevra une breloque.

En cas d'ex aequo à la performance, le poids de corps sera pris en considération, le concurrent le moins lourd l'emportant sur son rival.

Aucun crédit pour remboursement de frais de déplacement n'est prévu pour cette épreuve.

V. *CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE*. - Les Championnats seront ouverts aux haltérophiles *titulaires au moins du diplôme du* 1er *degré et engagés dans les délais réglementaires.*

Ils seront organisés au plus tard le JEUDI 27 *FÉVRIER* 1964. Les résultats devront parvenir à l'Organisme Central avant le 6 *MARS*, dernier délai.

Les règlements de la Fédération seront appliqués, c'est-à-dire que, dans chaque mouvement, la progression sera de 5 k au minimum entre le 1er et le 2e essai, et de 2 k 500 au minimum entre le 2e et le 3e essai.

Dans chaque catégorie de poids, les titres seront attribués aux concurrents ayant obtenu le total le plus élevé dans l'ensemble des trois mouvements imposés.

Percevront l'indemnité réglementaire pour leur déplacement aux Championnats d'Académie :

1. les vainqueurs des éliminatoires locales s'ils ont triomphé d'au moins deux adversaires dans leur catégorie d'âge et de poids ;
2. les concurrents qui, s'étant déplacés à leurs risques et périls, accèdent aux quatre premières places de l'épreuve régionale dans leur catégorie d'âge et de poids, après avoir triomphé d'au moins un adversaire.VI.

CHAMPIONNATS DE FRANCE. - Ils seront organisés le 26 *MARS* 1964 en un lieu à désigner.

Dans l'ensemble des catégories de poids et sans distinction de catégorie d'âge, ils grouperont les meilleurs concurrents des épreuves régionales.

Ceux d'entre eux qui seront qualifiés « avec remboursement », percevront l'indemnité de déplacement réglementaire.

E. LABOUREAU

***

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records Nationaux

Italie. - Poids Légers : Épaulé et Jeté à deux bras : 143 k 500 par Montuschi.

Danemark. - Poids Coqs : Arraché à deux bras : 85 k, et Total Olympique : 280 k par Jorgensen. - Poids Moyens : Arraché à deux bras : 111 k 500, et Total Olympique : 352 k 500, par P. Wintersborg. - Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras 118 k par E. Hensen.

Allemagne de l'Est. - Poids Lourds : Développé à deux bras : 175 k, et Total Olympique : 495 k par W. Arnold.

Tournoi International à Gdansk (Pologne)

Poids Coqs. - Szoctysek (Pologne) 75 + 77,5 + 120 = 262 k 500 ; Gniadek (Pologne) 70 + 77,5 + 112,5 = 260 k.

Poids Plumes. - Nowak (Pologne) 105 + 102,5 + 130 = 337 k 500 Trebicki (Pologne) 105 + 102,5 + 127,5 = 335 k ; Richter (Pologne) 97,5 + 92,5 + 120 = 310 k ; Fulla (France) 100 + 85 + 120 = 305 k.

Poids Légers. - Zielinski (Pologne) 130 + 120 + 150 = 400 k ; Kozlowski (Pologne) 115 + 105 + 145 = 365 k ; Benedek (Pologne) 110 + 105 + 140 = 355 k.

Poids Moyens. - Pietruszek (Pologne) 132,5 + 120 + 155 = 407 k 500 ; Maier (France) 125 + 120 + 160 = 405 k ; Ratkowski (Pologne) 110 + 115 + 150 = 375 k.

Poids Mi-Lourds. - Kaczkowski (Pologne) 145 + 125 + 165 = 435 k ; Bochenek (Pologne) 130 + 120 + 165 = 415 k ; Ozimek (Pologne) 117,5 + 120 + 155 = 392 k 500 ; Kangasniemi (Finlande) 120 + 120 + 140 = 380 k.

Poids Lourds Légers. - Palinski (Pologne) 145 + 130 + 180 = 455 k ; Jaako Kailajarvi (Finlande) 122,5 + 140 + 165 = 427 k 500 ; Borowski (Pologne) 130 + 120 + 160 = 410 k.

Championnat d'Iran

Poids Coqs. - Eslami 95 + 95 + 125 = 315 k ; Safezadeh 82,5 + 92,5 + 115 = 290 k ; Roudbari 77,5 + 87,5 + 115 = 280 k.

Poids Plumes. - Moieni 82,5 + 90 + 130 = 302 k 500 ; Ghods 85 + 97,5 + 117,5 = 300 k ; Moazi 90 + 90 + 120 = 300 k.

Poids Légers. - Fateri 107,5 + 105 + 127,5 = 340 k ; Gavargiz 100 + 105 +132,5 = 337 k 500 ; Hakmatpour 95 + 105 + 127,5 = 327 k 500. Hors compétition : H. Tamraz 110 + 117,5 + 145 = 372 k 500.

Poids Moyens. - Arab 115 + 120 + 150 = 385 k ; Jalali 95 + 100 + 130 = 325 k ; Zolghadr 95 + 100 + 125 = 320 k. Hors compétition : A. Tehereni 130 + 127,5 + 162,5 = 420 k.

Poids Mi-Lourds. - Estaki 125 + 130 + 170 = 425 k ; Amini 120 + 115 + 150 = 385 k ; Ghandili 100 + 102,5 + 135 = 337 k 500.

Poids Lourds Légers. - Amiri 130 + 122,5 + 155 = 407 k 500 ; Payravi 120 + 115 + 145 = 380 k ; Sayed 105 + 110 + 140 = 355 k.

Poids Lourds. - Hajmosa 140 + 120 + 142,5 = 402 k 500 ; Soltani 110 + 105 + 145 = 360 k ; Sarvi 110 + 105 + 132,5 = 347 k 500. Hors compétition : M. Boroumand 150 + 140 + 177,5 = 467 k 500.

Hongrie Juniors bat Pologne Juniors 4 à 3, à Budapest (Hongrie)

Poids Coqs. - E. Richter (Pologne) 97,5 + 90 + 122,5 = 310 k ; J. Benedek (Hongrie) 75 + 75 + 95 = 245 k.

Poids Plumes. - G. Födelvecice (Hongrie) 82,5 + 100 + 127,5 = 310 k.

Poids Légers. - J. Bagocs (Hongrie) 92,5 + 102,5 + 135 = 330 k ; J. Bonyski (Pologne) 92,5 + 100 + 135 = 327 k 500.

Poids Moyens. - A. Pietruszek (Pologne) 130 + 115 + 150 = 395 k ; G. Szarvas (Hongrie) 102,5 + 110 + 130 = 342 k 500.

Poids Mi-Lourds. - W. Ozimek (Pologne) 112,5 + 120 + 140 = 372 k 500 ; A. Peesfalvi (Hongrie) = 0.

Poids Lourds Légers. - G. Marcovics (Hongrie) 105 + 105 + 150 = 360 k ; J. Bury (Pologne) 110 + 97,5 + 130 = 337 k.500.

Poids Lourds. - E. Domokos (Hongrie) 105 + 110 + 140 = 335 k ; H. Piatek (Pologne) 110 + 110 + 130 = 350 k.

RÉSULTATS DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE D'EUROPE 1963

Londres le 21 Septembre 1963

Noms des Concurrents	Nations	1er Tour	2e Tour	Total
Taille jusqu'à 1 m.68.				
1. R. WARD	Grande Bretagne	74	79	153
2. J. LAPEYRE.....	France	65	71	136
3. R. BRAGG.....	Grande Bretagne	60	60	120
4. N. SCHEFFER.....	Belgique	52	51	103
Taille au-dessus de 1 m. 68.				
1. R. VASSEAUX	France	72 ½	78	150 ½
2. R. WAYNE.....	Grande Bretagne	69	81	150
3. G. MIERCZUK.....	France	69	69	138
4. C. CORBIN	Grande Bretagne	61	67	128
5. F. MERTENS	Belgique	60	62	122
6. M. HENDRICKX.	Belgique	57	60	117

CLASSEMENT INTER-CATÉGORIES DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE D'EUROPE

Noms des Concurrents	Nations	Total	Noms des Concurrents	Nations	Total
1. R. WARD	Grande Bretagne	153	6. C. CORBIN	Grande Bretagne	128
2. R VASSEAUX.....	France	150 ½	7. F. MERTENS	Belgique	122
3. R. WAYNE.....	Grande Bretagne	150	8. R. BRAGG	Grande Bretagne	120
4. G. MIERCZUK.....	France	138	9. M. HENDRICKX.....	Belgique	117
5. J. LAPEYRE.....	France	136	10. N. SCHEFFER	Belgique	103

Les Championnats du Monde 1963

Après le désistement de la Tchécoslovaquie pour l'organisation des Championnats du Monde 1963, c'est à la Suède, en sa capitale de Stockholm, que revient l'organisation de cette manifestation.

Forts de leur expérience de 1958, les Suédois font preuve, dès la cérémonie d'ouverture, d'une parfaite maîtrise en matière d'organisation et l'Eriksdalshallen, vaste salle où se dérouleront tous les Championnats, offre aux athlètes et spectateurs un cadre particulièrement bien conçu.

CATÉGORIE POIDS COQS

La cérémonie d'ouverture avec la présentation des drapeaux et le défilé des athlètes est immédiatement suivie par la présentation des treize poids Coqs. Parmi les favoris de cette épreuve, nous ne retrouvons aucun des « médaillés » de l'année précédente : le Japonais Miyake et le Hongrois Foldi étant montés dans la catégorie supérieure, tandis que le Soviétique Stogov est remplacé par son compatriote Vakhonin. La lutte pour le titre va donc se jouer entre des « nouveaux venus », les deux Japonais Fukuda et Ichinoseki paraissant de taille à se mesurer avec le Soviétique Vakhonin.

Le petit Soviétique Vakhonin - qui ressemble physiquement à son prédécesseur Stogov - est le plus sage au développé il réussit ses trois essais d'une façon impeccable et s'assure dès le départ, avec 105 k, une avance de 5 k sur le Japonais Fukuda et le Bulgare Nikolov.

Notre compatriote J.P. Meurat, nullement impressionné pour son premier Championnat du Monde, se place 7^{e} avec 92 k 500 au milieu d'un ensemble d'athlètes très homogène, le dernier des concurrents réussissant 85 k.

Seul le Thaïlandais Serm Phan Chongrak est éliminé de la compétition en manquant trois fois 100 k. Il réussit pourtant à pousser une fois cette charge, mais sa tête descendait littéralement au niveau du... bassin !

Le niveau des concurrents est relativement meilleur dans le deuxième mouvement, cinq athlètes atteignant ou dépassant les 100 k. Le Junior Japonais Ichinoseki, le deuxième Bulgare Petkov et le Hongrois Nagy réussissent cette charge à leur deuxième tentative, manquant ensuite 102 k 500. Toujours très sage dans sa progression, Vakhonin réussit deux essais - 97 k 500 et 102 k 500 - dans un style en fente un peu raide, tandis que Fukuda, le petit Japonais au visage d'enfant, effectue un magnifique mouvement en flexion avec 105 k avant de laisser retomber 107 k 500 derrière lui.

Le Soviétique conserve donc un léger avantage de 2 k 500 sur le Japonais, lequel pèse... 70 grammes de moins que lui. Quant aux autres concurrents, ils sont maintenant largement distancés, le jeune Ichinoseki se classant 3^{e} à 10 k derrière son compatriote.

En faisant jeu égal à l'épaulé-jeté avec les deux favoris, le jeune Ichinoseki soulève l'enthousiasme du public - moins de 800 personnes - et bat même à son troisième essai le record junior avec 135 k. Malheureusement trop lourd de 100 grammes, lchinoseki ne sera pas, cette fois-ci, recordman mais il s'avère dès maintenant comme un adversaire très dangereux pour les prochains Jeux Olympiques. Ayant commencé leurs essais à 130 k, Vakhonin et Fukuda prennent ensuite 135 k mais alors que le Japonais assure parfaitement cette charge, Vakhonin se déséquilibre et laisse retomber la charge.

Il décide cependant de passer outre et de prendre 137 k 500 et, alors que Fukuda ne peut se relever de la position fléchie, il parvient à amener la charge à bout de bras. Avec 345 k.... et un bel esprit de combativité, Vakhonin se révèle comme le digne successeur de Stogov, mais la tâche sera pour lui très dure l'année prochaine à Tokyo où les deux Japonais Fukuda - 2^{e} avec 340 k - et le junior - Ichinoseki - 3^{e} avec 330 k - seront encouragés par « leur public ». Derrière ces trois hommes, l'Iranien Eslami s'assure la 4^{e} place avec 320 k, tandis que le Hongrois Nagy, avec quatre essais bons seulement, devance avec 312 k 500 tout un peloton d'athlètes.

Le niveau d'ensemble de la catégorie est donc sensiblement le même que l'année dernière et nous notons que notre représentant J.P. Meurat se classe 10^{e} sur 13 tout en égalant son record de France du total avec 300 k. Voilà un très bon résultat acquis grâce à un nouveau record personnel de 117 k 500 à l'épaulé- jeté. Stimulé par ce résultat, J.P. Meurat aura certainement à cœur d'améliorer, cette année, son classement européen : avec seulement 10 k n'aurait-il pas été, en effet, médaille de bronze au Championnat d'Europe

CATÉGORIE POIDS PLUMES

La grande sensation de cette compétition, disputée le dimanche 8 Septembre, à 16 heures, est certainement l'abstention du champion du Monde 1962, le Soviétique Minaev. Nous avions observé cet athlète à l'entraînement, deux jours auparavant, et nous l'avions vu épauler 130 k dans son nouveau style en flexion, avec la plus grande facilité. Les dirigeants de l'équipe soviétique disposaient-ils de meilleurs atouts dans les catégories supérieures ou bien craindraient-ils les ex-Poids Coqs Miyake et Foldi auxquels vient se joindre l'Américain Berger ? Les deux hypothèses sont sans doute toutes deux valables et nous laissent en tout cas augurer des performances de grande valeur dans cette catégorie et... dans les autres.

Après la présentation des 17 athlètes, la barre

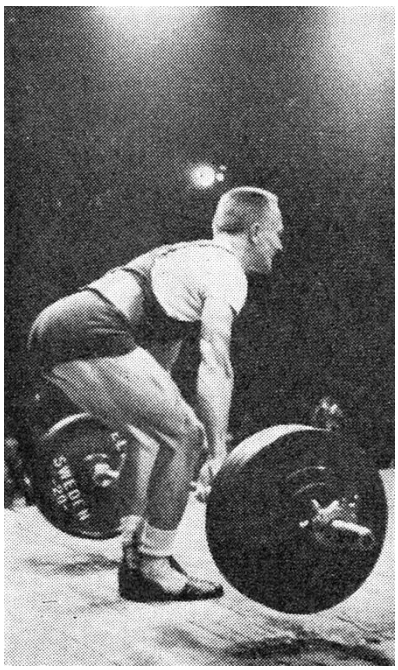

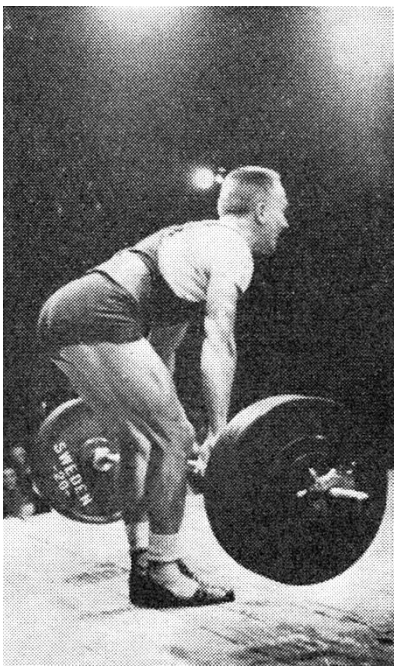

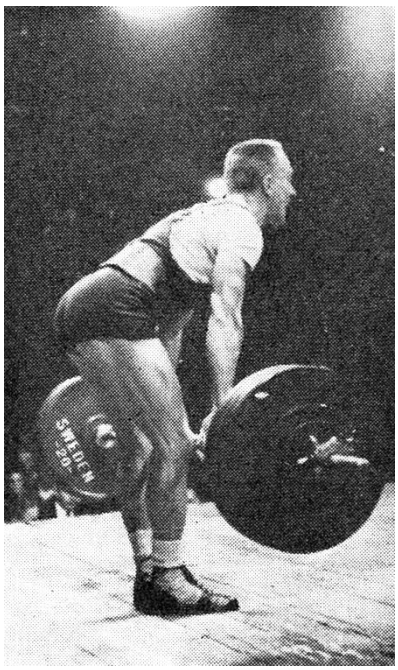

Le record du Monde des Poids Mi-Lourds n'était-il pas détenu, il y a quelques années par un Français avec 169 k ?

Aujourd'hui, un Poids Léger, le Polonais BASZANOWSKI, épaule 170 k !

Telle est la progression extraordinaire des records.

Remarquer :

- la rectitude de la colonne vertébrale ;
- la position tendue des bras sur toutes les images ;
- le crochetage du pouce ;

est chargée à... 65 k pour le jeune Algérien Boudari dont le pays est représenté pour la première fois aux Championnats du Monde. Après une succession de tentatives au cours desquelles notre représentant Pierre Fulla manque deux essais sur trois, la barre est chargée à 110 k pour le premier essai de Miyake, de Foldi et de Fitzi.

Alors que les deux premiers réussissent cette charge, Fitzi, affaibli sans doute par un amaigrissement de plusieurs kilos, manque cette charge trois fois et est éliminé de la compétition. A 115 k, le Hongrois Foldi joue littéralement avec la barre alors que Miyake manque très nettement ses deux essais. Auparavant l'Américain Berger avait poussé 112 k 500 puis, avec 117 k 500, il bénéficie de la clémence des arbitres, l'essai étant accordé malgré un temps d'arrêt de la barre. Avec 120 k, Berger ne peut pousser alors que le petit Hongrois réussit avec, semble-t-il, la même aisance. Encouragé par ce résultat, il demande un essai hors compétition sur 125 k - soit 5 k de plus que le double de son poids de corps - mais il ne peut finir le mouvement malgré un excellent départ.

A l'issue du premier mouvement, Foldi est donc en tête avec 120 k devant Berger 117 k 500, le troisième est un Sud-Coréen - Hai Nam Kim - lequel en réussissant ses trois essais 105, 110, 112,500, a pris l'avantage sur Miyake resté à 110 k. Inconnu jusqu'alors dans les Championnats du Monde, Kim fait figure, dès le deuxième mouvement, de vainqueur possible, car débutant à 110 k réussis au deuxième essai - il devance Berger, Foldi et Mannironi, tous restés à 105 k. A 115 k, il ne tire pourtant pas la barre tout à fait assez haut alors que le petit Japonais Miyake - dont les cuisses sont plus impressionnantes que jamais - exécute dans ce mouvement une véritable démonstration : parti à 110 k, Miyake tire ensuite 115 k et 117 k 500 et dans chacune de ses tentatives, il donne l'impression d'une mécanique de haute précision parfaitement réglée tant ses mouvements sont rythmés et précis.

Favori logique de cette épreuve, puisque recordman du monde du total avec 375 k, Miyake reprend la tête du classement avec 227 k 500, mais Foldi 225 k, Berger et Kim 222 k 500, le suivent de très près.

Le titre va donc se jouer entre ces quatre hommes, mais Foldi, en manquant 135 k à son premier essai, perd une partie de ses chances. Très énergique, le petit Hongrois reprend cette charge, puis 140 k qui lui permettent d'atteindre l'excellent total de 365 k.

Avec cette même charge de 140 k, les trois autres concurrents ont effectué leur premier essai mais, alors que Miyake et Berger ont assuré leur tentative, Kim manque le jeté. Nouvel échec du Sud-Coréen au 2e essai du jeté ; il décide de tirer 142 k 500 pour battre Foldi au poids de corps. Son épaulé est une nouvelle fois aussi aisé que les précédents.., mais il ne peut tenir le jeté. Éliminé de la compétition, Kim sera très certainement, l'année prochaine, à Tokyo, un concurrent redoutable.

Avec 145 k, Miyake et Berger assurent leurs deux premières places et Miyake demande alors sagement 147 k 500 au 3e essai afin d'assurer sa victoire : son épaulé est toujours aussi aisé que les précédents, le relèvement de la flexion étant particulièrement rapide, puis il maintient le jeté. Ayant l'avantage du poids de corps en plus des 5 k d'avance avec les deux premiers mouvements, il oblige l'Américain à prendre 155 k. Assuré de la 3e place, celui-ci décide de tenter cette charge... qu'il parvient à amener aux épaules. Il ne peut pourtant pas se relever et le titre revient donc à Miyake avec un total record de 375 k. Hors compétition, Miyake demande 151 k pour battre le record du monde mais, après un très bel épaulé - toujours aussi aisé semble-t-il - il manque le jeté. Berger tente également cette charge, mais il ne peut se relever de la position fléchie.

Derrière ces trois hommes, l'excellent athlète Italien Mannironi se classe 4e avec 347 k 500 devant le jeune Polonais Kozlowski 5e avec 342 k 500. Derrière ces deux hommes, le niveau des performances retombe à 320 k et cela nous fait d'autant plus regretter la contre-performance de notre représentant Pierre Fulla, lequel, avec 320 k, aurait pu obtenir une 6e place à ces Championnats du Monde et une 4e place au Championnat d'Europe.

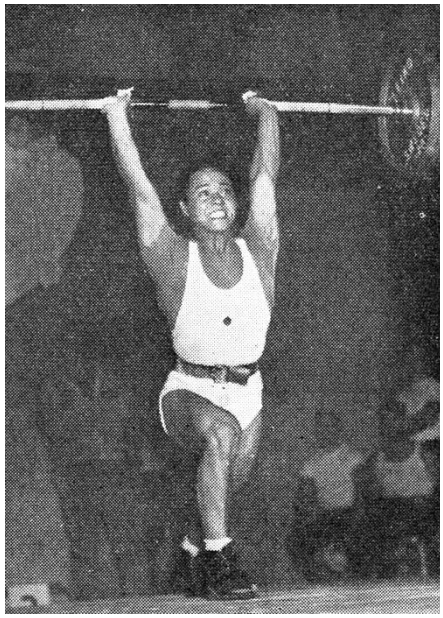

Le Japonais FUKUDA (Poids Coq) fut pour le Soviétique VAKHONIN un adversaire redoutable. Il jette ici 135 k.

CATÉGORIE POIDS LEGERS

A la présentation des 22 athlètes Poids Légers, nous retrouvons les trois magnifiques champions qui, l'année précédente, à Budapest, avaient largement dépassé les 400 k. Avec les deux Polonais Zielinski et Baszanowski et le Soviétique Kaplunov, la lutte pour le titre promet d'être particuliè-

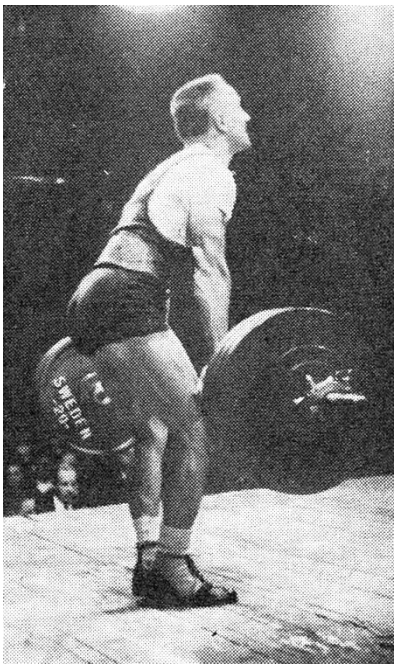

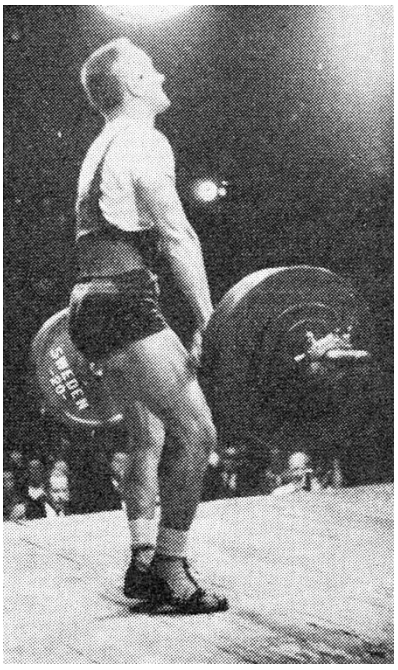

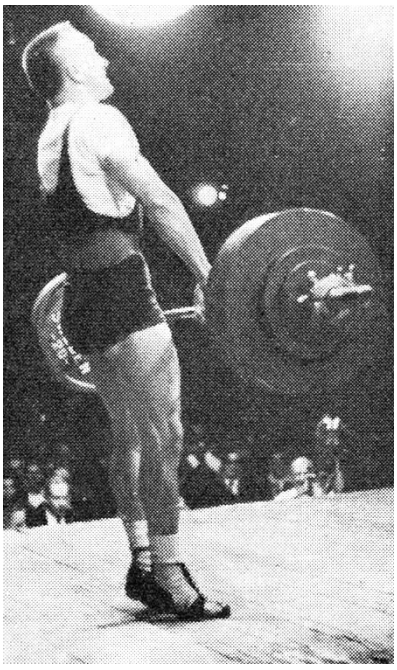

– mouvement des genoux qui :
  1) se redressent
  2) s'engagent en avant de la barre
  3) s'étendent complètement en même temps que la cheville, le tronc et le haussement des épaules.

rement sévère et le niveau des performances risque d'atteindre de nouveaux sommets Au développé, le fin Baszanowski et le solide Kaplunov réalisent le même chiffre que l'année précédente, soit respectivement 125 et 132,500. Dans une forme réelle et extraordinaire, le petit Zielinski réussit tous ses essais avec une énergie farouche et... prend la tête du classement avec 135 k.

Si l'on tient compte que Zielinski était l'année précédente resté à 125 k au développé tout en réalisant un total de 405 k, il est logique de penser qu'il peut dépasser le record du total, soit 417 k 500

A l'arraché, Zielinski est le moins fort des trois concurrents. Il tire successivement sur 115, 120 et 122 k 500. A chacune de ses tentatives, toutes les fibres de son corps vibrent littéralement et la volonté de cet homme est telle qu'il parvient une nouvelle fois à tenir tous ses essais.

Le Soviétique Kaplunov est moins heureux, car il manque sa dernière tentative à 125 k et ne peut, avec 122 k 500, rattraper les 2 k 500 de retard du développé. Quant à Baszanowski, il commence avec 2 k 500 de plus que l'année précédente soit 125 k. Après un tirage étonnant de facilité, la barre retombe derrière lui. Baszanowski qui, en 1961 pratiquait le style en flexion, puis en 1962, le style en fente, a repris la flexion... !

Au deuxième essai, la situation devient pour lui très sérieuse car il manque une nouvelle fois sa tentative. Tous les spectateurs, émus par le spectacle de cet athlète beau et fin, l'encouragent par des applaudissements avant la dernière tentative. Mais Baszanowski reste maitre de lui-même et sa dernière tentative est parfaitement contrôlée. Avec un total de 250 k sur les deux premiers mouvements, il reste cependant nettement derrière son compatriote - 257 k 500 - qui bénéficie d'autre part de l'avantage du poids de corps et du Soviétique Kaplunov. 255 k. Mais peut-être Baszanowski n'a-t-il pas encore dit son dernier mot car, si l'on en croit son dirigeant, M. Witucki, il serait dans une forme réellement extraordinaire à l'épaulé-jeté...

Avec 155 k, Kaplunov et Zielinski effectuent leur premier essai à l'épaulé-jeté, le premier en fente et le deuxième en flexion. Tous deux réussissent cette charge facilement mais manquent ensuite leur jeté à 160 k. Auparavant, Baszanowski avait épaulé cette charge (1er essai) avec une stupéfiante facilité. Zielinski reprend les 160 k à son troisième essai et parvient cette fois-ci à contrôler le jeté. Il reprend donc nettement l'avantage car, pour le battre, Kaplunov devrait jeter 165 k et Baszanowski... 170 k.

Kaplunov reparaît bientôt sur le plateau pour s'attaquer une nouvelle fois aux 160 k. Il semble quelque peu démoralisé car, en effet, cette tentative ne peut lui apporter qu'un temporaire avantage sur Baszanowski, lequel dispose encore de deux essais.

Sachant que la victoire lui échappe et contrarié, sans doute par ses dirigeants qui ne veulent pas risquer les 165 k, Kaplunov manque son épaulé et reste ainsi en troisième position, derrière les deux Polonais.

Ainsi assuré de la 2e place avec l'avantage du poids de corps, Baszanowski fait charger la barre à 170 k. Connaissant le record du monde - 162 k 500 - cette charge paraît énorme et tous les connaisseurs s'attendent déjà à un effort désespéré... Mais nous sommes sans doute encore très loin de connaître les limites des possibilités humaines car Baszanowski décolle cette charge à une vitesse qui paraît incroyable et se glisse sous la charge dans une position fendue relativement haute. Il se relève rapidement puis jette aussitôt mais, si la charge parvient bien à bout de bras, il ne peut la maintenir. Pour son 3e essai, Baszanowski reprend les 170 k et réédite l'extraordinaire épaulé précédent. Au jeté, il perd l'équilibre et ne peut tenir la charge.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, Baszanowski ne semblait pas à la limite de ses moyens physiques avec les 170 k à l'épaulé. Il bouleverse donc nos conceptions concernant les records et nous laisse entrevoir que des performances réalisées aujourd'hui par des Poids Moyens le seront bientôt par des Légers

Héros malchanceux de cette compétition. Baszanowski se classe 2e avec 410 k derrière son compatriote Zielinski, nouveau recordman avec 417 k 500. Kaplunov atteint le même total de 410 k, mais il est battu au poids de corps par Baszanowski et doit donc se contenter de la médaille de bronze.

Derrière ces trois magnifiques champions, l'Américain Garcy obtient la 4e place sans aucune lutte car, avec un excellent total de 397 k 500 - soit 15 k de plus que l'année précédente - il devance le Tchèque Otahal, classé 5e, de 15 k. Garcy se rapproche donc peu à peu des trois leaders et s'il maintient sa progression, il sera, dès l'année prochaine, en mesure de les inquiéter.

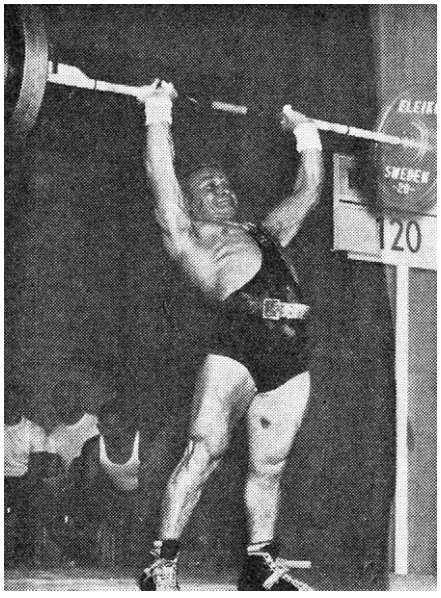

Classé 3e de la catégorie des Poids Plumes, le Hongrois FOLDI pousse 120 k avant de manquer 125 k

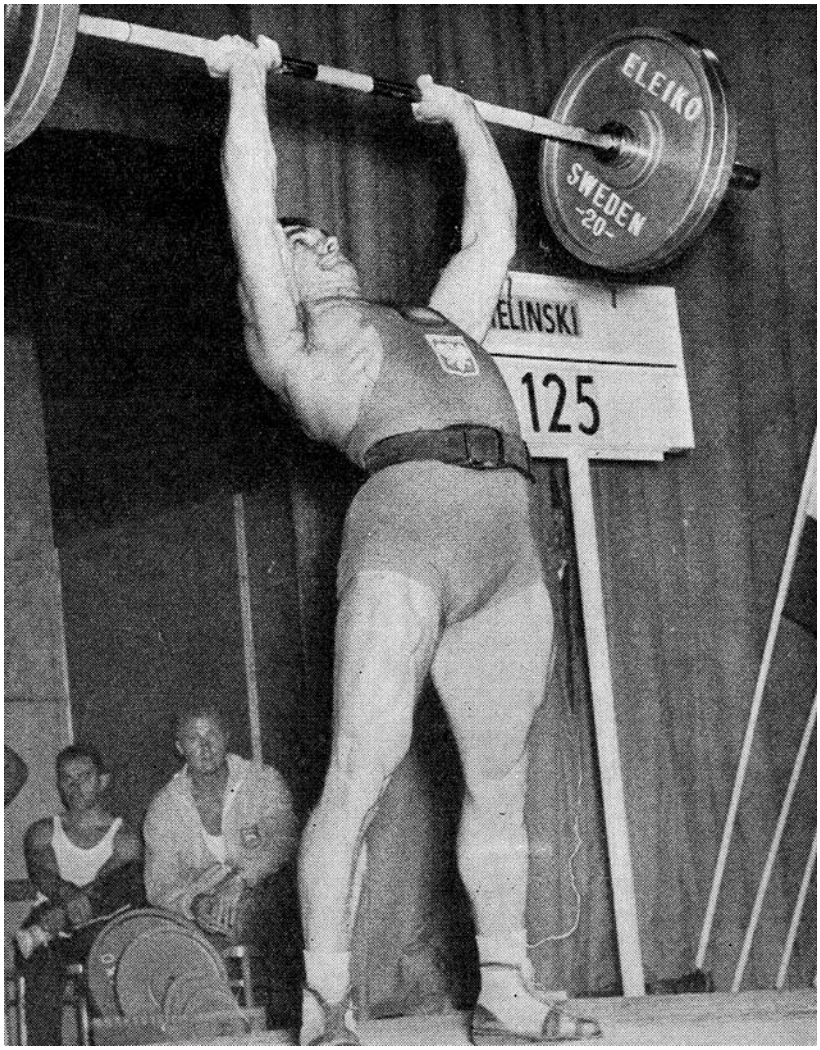

Nouveau Champion du Monde des Poids Légers, ZIELINSKI (Pologne) développe 125 k au 1er essai

Un simple coup d'œil sur les résultats suivants peut donner à nos lecteurs une idée de l'âpreté de la lutte : chacun des totaux des quatre athlètes suivants s'échelonne entre 382 k 500 à 375 k avec un intervalle de 2 k 500.

Quant à notre représentant Roger Gerber, nous pouvons dire qu'il a manqué de chance car avec un excellent total de 362 k 500, soit 2 k 500 de moins que son record de France, il est battu au poids de corps par l'Allemand Kornprobst et le Bulgare Konarov. Il termine donc à la 11e place, mais en se fixant un total de 380 k. - total qui paraît réellement à sa portée - il pourra obtenir un bon classement aux Jeux de Tokyo et surtout nous valoir de nombreuses victoires en matches internationaux.

CATÉGORIE POIDS MOYENS

Pour le clan français - athlètes, dirigeants et supporters - le mardi 10 septembre est certainement la journée la plus riche en émotions de ces Championnats. Les deux meilleurs haltérophiles français - Rolf Maier et Marcel Paterni - vont, en effet, se mesurer avec les meilleurs représentants mondiaux de la catégorie Poids Moyens.

Si l'on se reporte au palmarès du Championnat du Monde 1962, les intentions de nos deux représentants pourraient être très ambitieuses.., mais la progression des athlètes étrangers est telle comme nous avons pu le constater avec les deux catégories précédentes - que Maier et Paterni vont essayer de donner le meilleur d'eux-mêmes afin d'obtenir le meilleur classement possible. Après le défilé des 23 athlètes parmi lesquels le Russe Kurinov et l'Américain Kono font figure de favoris, la barre est chargée à 95 k pour le premier essai de l'Espagnol Aleise.

Nos deux représentants ont donc largement le temps de s'échauffer après le début (le l'épreuve, dix hommes commençant leurs essais avec moins de 115 k. Mais le rythme de la compétition est plus rapide que les années précédentes et moins d'une demi-heure après l'essai de l'Espagnol, Maier effectue son premier essai à 120 k.... Trois lampes blanches.

A 125 k son mouvement est encore parfait, mais à 127 k 500, il propulse sa barre vers l'avant et ne peut la retenir. Paterni qui n'a pu vraiment travailler sa technique au cours des deux mois précédents - écorchure infectée sur la clavicule - pousse très « en force » sans profiter des temps d'élan.

Avec 132 k 500, nous tremblons pendant toute sa tentative, mais Paterni met toute son énergie dans son effort et parvient à pousser la charge. Il ne peut malheureusement pas réussir 135 k et se trouve donc à égalité avec le jeune Polonais Pietruszek et le Japonais Ohuchi.

L'Américain Kono n'a que 2 k 500 d'avance sur ces trois hommes, étant resté sur son premier essai à 135 k. Deux hommes restent encore en course le Russe Kurinov et le Hongrois Huszka. Tous deux poussent 140 k mais alors que Kurinov a terminé ses essais, le Hongrois demande 145 k soit un kilo de moins seulement que le record du monde de son compatriote Vérès et... obtient trois lampes blanches.

A l'issue du premier mouvement. Paterni n'est donc qu'en sixième position, étant battu au poids de corps par Pietruszek et Ohuchi, tandis que Maier avec 125 k se retrouve en onzième position La progression des athlètes étrangers est donc certaine et même supérieure à nos prévisions les plus.., pessimistes.

Onze hommes sur un total de vingt- trois commencent leurs essais à l'arraché avec Paterni et Maier. Ces deux derniers demandent 117 k 500 comme première barre. Avec 122 k 500, les deux Français réussissent une nouvelle fois, mais avec 125 k, seul Paterni arrache parfaitement la charge... pour recueillir deux lampes rouges ! En effet, alors que Paterni tenait la barre à bout de bras, le chef de plateau avait ébauché avec le bras le signal « à terre » sans toutefois le prononcer.... Après protestations auprès du jury d'appel, le jugement des arbitres est confirmé. Pas de chance, car 2 k 500 dans une telle épreuve sont extrêmement précieux.

En attendant l'épaulé-jeté, Maier et Paterni ont largement le temps de se décontracter sur des lits placés à côté des plateaux d'échauffement. Un rapide coup d'œil sur les panneaux d'affichage nous permet de constater une nouvelle fois l'extraordinaire progression des athlètes de cette catégorie : 12 athlètes ont en effet tiré sur 125 k ou plus.., le meilleur Zdrazila, recordman du monde de l'épaulé-jeté atteignant 132 k 500, devançant Kurinov de 2 k 500 et le Hongrois Huszka de 5 k.

Paterni se retrouve en huitième position alors qu'avec seulement 2 k 500 de plus il aurait été en troisième position à égalité avec,... quatre autres athlètes. Quant à Rolf Maier, il conserve sa onzième position, mais il peut espérer reprendre des places à l'épaulé-jeté.

Une surprise de première grandeur est l'élimination du grand champion et sympathique athlète qu'est l'Américain Tom Kono. Avec 125 k Kono ne peut en effet, contrôler son équilibre et, par trois fois, il doit laisser retomber la barre...

14 hommes commencent leurs essais avant Maier et Paterni qui tous deux, démarrent à 157 k 500. Paterni épaule aisément mais ne réussit le jeté qu'à son deuxième essai, Maier par contre, jette parfaitement à sa première tentative. Faute de concentration il manque ensuite 162 k 500 à l'épaulé, mais se reprend bien et épaule cette charge à son troisième essai. Malheureusement, épuisé par l'effort du relèvement, la barre étant nettement déséquilibrée, il ne peut jeter. Paterni tire également cette charge à son troisième essai mais s'il épaule aisément, il manque une nouvelle fois le jeté. Tous les espoirs d'un bon classement s'envolent avec cet échec, car déjà huit hommes, dont plusieurs n'ont pas encore fini leurs essais, surpassent total de 412 k 500 de Paterni.

Mais la compétition continue et la lutte pour le titre se joue entre le Soviétique Kurinov et le Hongrois Huszka. Tous deux tirent les mêmes charges 160 - 165 - 167,500 et seul Kurinov réussit son dernier essai, rejoignant ainsi Huszka avec 437 k 500. Mais ce dernier pèse exactement le même poids que lui, soit 74 k 450. Une nouvelle pesée est donc obligatoire et les arbitres trouvent une différence de... 1 k 600 en faveur de Kurinov, qui conserve donc son titre aux dépens du Hongrois Huszka, lequel confirme l'extraordinaire progression de l'équipe hongroise.

Mais si les deux leaders ont maintenant terminé la compétition, trois hommes demandent des charges supérieures : l'ex- recordman du monde de l'épaulé-jeté catégorie Légers, le Japonais Yamazaki épaule 170 k dans un style en flexion particulièrement efficace avec - particularité des Japonais - un saut très accentué vers l'arrière. Il jette ensuite cette charge pour atteindre avec 410 k la place de 10e ! Le Sud-Coréen Young Sup Lee tire également cette charge mais il se déséquilibre et roule vers l'arrière.

Le recordman de ce mouvement, le Tchèque Zdrazila, reste maintenant seul qualifié. Ce grand athlète - environ 173 centimètres - possède une détente exceptionnelle comme nous avons déjà pu le constater avec ses 132 k 500 à l'arraché.

Assuré de sa troisième place, après son premier essai avec 165 k, Zdrazila fait charger la barre à 173 k pour tenter d'améliorer une nouvelle fois son record du monde. Au cours de ses deux tentatives, il amène la charge sur les clavicules avec une facilité déconcertante, mais s'il réussit à se relever de la flexion au dernier essai, épuisé par l'effort, il ne peut jeter. Hors compétition, Yamazaki tente également cette charge, mais ne peut épauler.

Quelques nouvelles tentatives de record sont ensuite accordées au jeune Soviétique Balaïev venu à Stockholm comme... réserve. Balaïev parvient à arracher 139 k plusieurs fois de suite, mais sans pouvoir contrôler la barre dans la position fléchie.

Plus qu'un long commentaire, un simple coup d'œil sur le palmarès de cette compétition démontre bien l'âpreté et la valeur de la lutte. Derrière Zdrazila 3e avec 422 k 500, deux hommes totalisent 417 k 500, puis trois autres 415 k, tandis qu'avec 405 k le Finlandais Kare n'obtient que la 12e place.

Dans cette extraordinaire bataille, nos deux représentants n'ont certes pas pu obtenir le classement qu'ils pouvaient légitimement ambitionner mais, gênés dans leur préparation par des troubles articulaires et autres - pincement vertébral pour Maier, dix jours avant la compétition et inflammation de la clavicule pour Paterni jusqu'à la fin du mois d'août - ils n'ont pu concrétiser la forme qu'ils affichaient à l'entraînement.

Quel que soit le résultat, Maier a vaincu le trac qui le paralysait lors des précédents Championnats do Monde et se présentera donc aux Jeux Olympiques avec une assurance nouvelle. Quant à Paterni, toujours aussi combatif dans ces grandes occasions, il tentera peut-être sa chance dans la catégorie supérieure.

G. LAMBERT,

(à suivre

***

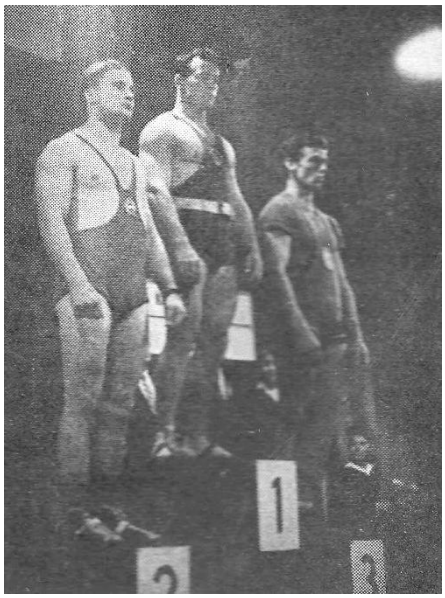

Les vainqueurs Poids Moyens vont recevoir leurs récompenses :
KURINOV (U.R.S.S.) 1er avec 437 k 500
HUSKAS (Hongrie) 2e avec le même total
ZDRAZILA (Tchécoslovaquie) 3e avec 422 k 500

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE HALTÉROPHILE disputé à STOCKHOLM (Suède)

du 7au 13 Septembre 1963

Jury d'Appel : MM. Johnson (États-Unis), Gaissa (Egypte), Nyberg (Finlande), Nazarov (U.R.S.S.), Witucki (Pologne).
Remplaçants : MM. J. Dame (France), Nadeiri (Iran).

POIDS COQS Samedi 7 Septembre 1963

	Noms des Concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	Total
1.	VAKHONIN	55 k 670	U.R.S.S.	105, -	102,500	137,500	345 k
2.	FUKUDA	55 k 600	Japon	100, -	105, -	135, -	340 k
3.	ICHINOSEKI	55 k 500	Japon	95, -	100, -	135, -	330 k
4.	ESLAMI	56 k	Iran	95, -	97,500	127,500	320 k
5.	NAGY	55 k 980	Hongrie	92,500	100, -	120, -	312 k 500
6.	HEREIT	55 k 500	Egypte	95, -	95, -	120, -	310 k
7.	PETKOV	55 k 800	Bulgarie	90, -	100, -	120, -	310 k
8.	RECK	55 k 800	Allemagne Est	90, -	90, -	125, -	305 k
9.	NIKOLOV	55 k 930	Bulgarie	100, -	87,500	117,500	305 k
10.	MEURAT	55 k 300	France	92,500	90, -	117,500	300 k
11.	RICHTER	55 k 970	Pologne	90, -	90, -	120, -	300 k
12.	JORGENSEN	55 k 470	Danemark	85, -	85, -	110, -	280 k
N. CI.	CHONGRAK	54 k 900	Thaïlande	–	–	–	–

Arbitres : MM. Gyurkov (Bulgarie), Simakov (U.R.S.S.), Papes (Hongrie).

POIDS PLUMES : Dimanche 8 Septembre 1963

1.	MIYAKE	59 k 350	Japon	110, -	117,500	147,500	375 k.
2.	BERGER	59 k 550	États-Unis	117,500	105, -	145, -	367 k 500
3.	FOLDI	59 k 750	Hongrie	120, -	105, -	140, -	365 k
4.	MANNIRONI	59 k 550	Italie	102,500	105, -	140, -	347 k 500
5.	KOZLOWSKI	59 k 800	Pologne	105, -	102.500	135, -	342 k 500
6.	MENSIK	59 k 500	Tchécoslovaquie	100, -	95, -	125, -	320 k
7.	EBERLÉ	59 k 650	Allemagne Ouest	100, -	92,500	125, -	317 k 500
8.	NEWTON	59 k 800	Grande-Bretagne	97,500	97,500	122,500	317 k 500
9.	FULLA	59 k 850	France	97,500	85, -	125, -	307 k 500
10.	EDBERG	59 k 500	Suède	92,500	92,500	120, -	305 k
11.	MARON	59 k 600	Israël	90, -	87,500	110, -	287 k 500
12.	MONTGOMERY	59 k 700	Sud-Afrique	87,500	82,500	110, -	280 k
13.	FEOY	60 k	Norvège	87,500	85, -	107,500	280 k
14.	OEHLEY	59 k 700	Sud-Afrique	80, -	82,500	115, -	277 k 500
15.	BOUDAHRI	56 k 700	Algérie	70, -	65, -	90, -	225 k
N. Cl.	KIM HAE NAM	59 k 450	Curée du Sud	112,500	110, -	–	–
N. CI.	FITZI	60 k	Roumanie	–	–	–	–

Arbitres : MM. Schweiger (Allemagne Ouest) Simakov (U.R.S.S.) Groselj (Yougoslavie).

POIDS LEGERS : Lundi 9 Septembre 1963

1.	ZIELINSKI	65 k 800	Pologne	135, -	122,500	160, -	417 k 500
2.	BASZANOWSKI	66 k 200	Pologne	125, -	125, -	160, -	410 k
3.	KAPLUNOV	67 k 400	U.R.S.S.	132,500	122,500	155, -	410 k
4.	GARCY	67 k 500	États-Unis	125, -	120, -	152,500	397 k 500
5.	OTAHAL	67 k 450	Tchécoslovaquie	122,500	112,500	147,500	382 k 500
6.	HESSEIN	66 k 550	Egypte	125, -	112,500	142,500	380 k
7.	OHNUMA	67 k 100	Japon	112,500	112,500	152,500	377 k 500
8.	TAMRAZ	67 k 300	Iran	115, -	115, -	145, -	375 k
9.	KORNPROBST	67 k 200	Allemagne Ouest	117,500	105, -	140, -	362 k 500
10.	KONAROV	67 k 100	Bulgarie	105, -	117,500	140, -	362 k 500
11.	GERBER	67 k 500	France	115, -	110, -	137,500	362 k 500
12.	FUJIWARA	66 k	Japon	112,500	105, -	140, -	357 k 500
13.	BABACHEV	66 k 850	Bulgarie	117,500	105, -	135, -	357 k 500
14.	WESTLIN	67 k 450	Suède	110, -	102,500	140, -	352 k 500
15.	GORING	67 k 200	Grande-Bretagne	112,500	107,500	130, -	350 k
16.	AYALA	66 k 400	Brésil	107,500	100, -	135, -	342 k 500
17.	SAUER	66 k 600	Autriche	110, -	102,500	130, -	342 k 500
18.	KEROL	66 k 900	Danemark	102,500	100, -	130, -	332 k 500
19.	NOLTEN	67 k 150	Hollande	102,500	100, -	125, -	327 k 500
20.	BJORNSEN	67 k 350	Norvège	100, -	90, -	120, -	310 k
21.	KUCUK	67 k 300	Turquie	95, -	90, -	120, -	305 k
N. Cl.	MONTUSCHI	67 k 500	Italie	112,500	–	–	–

Arbitres : MM. Koutsenko (U.R.S.S.), Marsano (Italie), Cobbaert (Belgique).

POIDS MOYENS : Mardi 10 Septembre 1963

1.	KURINOV	74 k 450	U.R.S.S.	140, -	130	167,500	437 k 500
2.	HUSZKA	74 k 450	Hongrie	145, -	127,500	165, -	437 k 500
3.	ZDRAZILA	74 k 850	Tchécoslovaquie	125, -	132,500	165, -	422 k 500
4.	YOUNG SUP LEE	74 k 100	Corée du Sud	127,500	125	165, -	417 k 500
5.	PIETRUSZEK	74 k 800	Pologne	132,500	125	160, -	417 k 500
6.	TEHERENI	73 k 800	Iran	130, -	127,500	157,500	415 k
7.	OHUCHI	74 k 100	Japon	132,500	125	157,500	415 k
8.	DITTRICH	74 k 700	Allemagne Est	130, -	125	160, -	415 k
9.	PATERNI	74 k 850	France	132,500	122,500	157,500	412 k 500
10.	YAMAZAKI	74 k 450	Japon	125, -	115	170, -	410 k
11.	MAIER	74 k	France	125, -	122,500	157,500 00	405 k
12.	RARE	74 k 800	Finlande	125, -	125	155, -	405 k

	Noms des Concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	Total
POIDS MOYENS Mardi 10 Septembre 1963 (*suite*)							
13.	LOPEZ	74 k 670	Colombie	127,500	115, -	155, -	397 k 500
14.	OLSSON	74 k 100	Suède	115, -	115, -	150, -	380 k
15.	STEHNO	74 k 950	Tchécoslovaquie	112,500	112,500	152,500	377 k 500
16.	PEARMAN	74 k 250	Grande-Bretagne	112,500	110, -	147,500	370 k
17.	CEVIR	74 k 500	Turquie	105, -	107,500	140, -	352 k 500
18.	ASHKENAZI	74 k 950	Israël	117,500	100, -	135, -	352 k 500
19.	WOTHERSPOON	74 k 750	Grande-Bretagne	107,500	102,500	140, -	350 k
20.	IMAN	74 k 500	Turquie	105, -	110, -	130, -	345 k
21.	FIAEYEN	73 k 250	Belgique	107,500	100, -	130, -	337 k 500
22.	ALEIX	74 k	Espagne	95, -	95, -	135, -	325 k
N. Cl.	KONO	74 k 550	États-Unis	135, -	0, -	—	—
N. Cl.	NORDTVED	74 k 800	Norvège	0, -	—	—	—
	Arbitres : MM. Dahlkvist (Suède), Przedpelski (Pologne), Pietila (Finlande).						
POIDS MI-LOURDS Mercredi 11 Septembre 1963							
1.	VÉRES	82 k 450	Hongrie	155, -	137,500	185, -	477 k 500
2.	PLUKFELDER	82 k 080	U.R.S.S.	152,500	142,500	172,500	467 k 500
3.	TOTH	82 k 250	Hongrie	140, -	135, -	175, -	450 k
4.	KACZKOWSKI	82 k 200	Pologne	147,500	130, -	170, -	447 k 500
5.	CLEVELAND	81 k 750	États-Unis	147,500	130, -	165, -	442 k 500
6.	ESTAKI	82 k 400	Iran	125, -	132,500	165, -	422 k 500
7.	KANGASNIEMI	81 k 750	Finlande	137,500	125, -	152,500	415 k
8.	BLACKMAN	81 k 750	Grande-Bretagne	130, -	117,500	160, -	407 k 500
9.	HASTIK	79 k 800	Autriche	125, -	120, -	155, -	400 k
10.	CLAES	81 k 750	Belgique	125, -	120, -	155, -	400 k
11.	BORRMAN	82 k 150	Suède	125, -	120, -	155, -	400 k
12.	SENNEWALD	82 k 150	Allemagne Est	122,500	117,500	157,500	397 k 500
13.	KRAXBERGER	80 k 900	Autriche	127,500	115, -	150, -	392 k 500
14.	KRUG	81 k 800	Allemagne Ouest	120, -	117,500	150, -	387 k 500
15.	BOAVENTURA	82 k 250	Brésil	120, -	115, -	150, -	385 k
16.	KAFURE	80 k 700	Colombie	125, -	110, -	147,500	382 k 500
17.	DE BEER	80 k 600	Sud-Afrique	110, -	105, -	135, -	350 k
N. Cl.	ARNOLD	80 k 350	Allemagne Est	127,500	0, -	—	—
N. Cl.	PEKUNLU	82 k 250	Turquie	125, -	0, -	—	—
N. Cl.	KAILAJARVI	82 k 050	Finlande	125, -	0, -	—	—
	Arbitres : MM. Marsano (Italie), Matlin (États-Unis), Piou (France).						
POIDS LOURDS LEGERS : Jeudi 12 Septembre 1963							
1.	MARTIN	89 k 750	Grande-Bretagne	150, -	145, -	185, -	480 k
2.	PALINSKI	89 k 300	Pologne	150, -	140, -	185, -	475 k
3.	BROVSKI	89 k 100	U.R.S.S.	150, -	137,500	182,500	470 k
4.	MARCH	89 k 900	États-Unis	155, -	137,500	177,500	470 k
5.	NEMESSANY	89 k 800	Hongrie	137,500	140, -	175, -	452 k 500
6.	KAILAJARVI	86 k 100	Finlande	137,500	130, -	182,500	450 k
7.	TACHEV	89 k 300	Bulgarie	145, -	140, -	175, -	450 k
8.	BAROGA	89 k 550	Roumanie	140, -	132,500	167.500	440 k
9.	GOHRING	89 k 360	Allemagne Est	130, -	130, -	170, -	430 k
10.	ASP	89 k 200	Suède	130, -	125, -	162,500	417 k 500
11.	SLETSJOE	89 k 700	Norvège	132,500	125, -	160, -	417 k 500
12.	HERBST	86 k 750	Autriche	125, -	125, -	155, -	405 k
13.	VAN DER BERG	89 k 050	Sud-Afrique	137,500	112,500	150, -	400 k
14.	NEUMEISTER	86 k 950	Autriche	120, -	117,500	152,500	390 k
15.	POMASKA	89 k 300	Allemagne Ouest	120, -	120, -	150, -	390 k
16.	HAUN	89 k 500	Allemagne Ouest	115, -	120, -	155, -	390 k
17.	CORDILLO	87 k 150	Espagne	120, -	112,500	142,500	375 k
18.	ASARO	88 k 700	Sud-Afrique	120, -	107,500	145, -	372 k 500
19.	VAN DORP	89 k 150	Hollande	115, -	110, -	145, -	370 k
N. Cl.	KARHU	88 k 730	Finlande	127,500	0, -	—	—
N. Cl.	DE SALES	86 k 700	Portugal	0, -	—	—	—
	Arbitres : MM. Nickoleit (Allemagne Est), Hoffman (États-Unis), Dahlkvist (Suède).						
POIDS LOURDS : Vendredi 13 Septembre 1963							
1.	VLASSOV	131 k 500	U.R.S.S.	187,500	160, -	210, -	557 k 500
2.	SCHEMANSKY	117 k 550	États-Unis	180, -	160, -	197,500	537 k 500
3.	ZHABOTINSKY	149 k 200	U.R.S.S.	170, -	157,500	200, -	527 k 500
4.	HENRY	136 k 450	États-Unis	175, -	147,500	195, -	517 k 500
5.	VESELINOV	109 k 300	Bulgarie	160, -	135, -	190, -	485 k
6.	ECSER	127 k 350	Hongrie	165, -	140, -	180, -	485 k
7.	BOROUMAND	108 k 200	Iran	152,500	142,500	172,500	467 k 500
8.	MAKINEN	118 k 200	Finlande	142,500	140, -	175, -	457 k 500
9.	STEMPLINGER	110 k	Allemagne Est	152,500	127,500	170, -	450 k
10.	ARNOLD	113 k 950	Allemagne Est	150, -	130, -	170, -	450 k
11.	QUERCH	123 k 450	Autriche	155, -	125, -	165, -	445 k
12.	REDING	109 k 350	Belgique	145, -	125, -	170, -	440 k
13.	LINDROS	101 k 300	Finlande	137,500	132,500	162,500	432 k 500
14.	FURLAN	110 k 900	Italie	145, -	125, -	150, -	420 k
15.	DU BOIS	98 k 800	Sud-Afrique	140, -	120, -	150, -	410 k
16.	DORENG	105 k 600	Danemark	127,500	115, -	150, -	392 k 500
N. Cl.	LAHOUBI	95 k 850	Algérie	0, -	—	—	—
	Arbitres : MM. Hollman (États-Unis), Osman (Égypte), Schweiger (Allemagne Ouest).						

Classement par Nations

1.	U.R.S.S.	38	points	7.	Tchécoslovaquie	7	Points
2.	Hongrie	25	»	8.	Iran	5	»
3.	Pologne	24	»	9.	Italie	3	»
4.	États-Unis	21	»	9.	Corée du Sud	3	»
5.	Japon	16	»	11.	Égypte	2	»
6.	Grande-Bretagne	7	»	12.	Finlande	1	»

▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△

Records du Monde Seniors battus :

Poids Légers - Total Olympique : 417 k 500 par Zielinski (Pologne).

Poids Mi-Lourds - Épaulé et jeté à deux bras : 185 k et Total Olympique 477 k 500 par Véres (Hongrie).

Poids Lourds - Arraché à deux bras : 167 k 500 par Zhabotinsky (U.R.S.S.).

Épaulé et jeté à deux bras : 212 k 500 et Total Olympique : 552 k 500 et 557 k 500 par Vlassov (U.R.S.S.).

Records du Monde Juniors battus :

Poids Moyens - Total Olympique : 407 k 500 et 415 k par Ohuchi (Japon).

Poids Lourds Légers - Épaulé et jeté à deux bras : 173 k et 176 k et Total Olympique : 442 k 500, 450 k et 452 k 500 par Nemessany (Hongrie).

▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT D'EUROPE D'HALTÉROPHILIE disputé à STOCKHOLM (Suède)

du 7 au 13 Septembre 1963

Noms des Concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	Total
Jury d'Appel : MM. Johnson (États-Unis), Gaissa (Egypte), Nyberg (Finlande), Nazarov (U.R.S.S.), Witucki (Pologne). *Remplaçants* : MM. J. Dame (France), Nadeiri (Iran).						
POIDS COQS Samedi 7 Septembre 1963						
1. VAKHONIN	55 k 670	U.R.S.S.	105, -	102,500	137,500	345 k
2. NAGY	55 k 980	Hongrie	92,500	100, -	120, -	312 k 500
3. PETKOV	55 k 800	Bulgarie	90, -	100, -	120, -	310 k
4. RECK	55 k 800	Allemagne Est	90, -	90, -	125, -	305 k
5. NIKOLOV	55 k 930	Bulgarie	100, -	87,500	117,500	305 k
6. MEURAT	55 k 300	France	92,500	90, -	117,500	300 k
7. RICHTER	55 k 970	Pologne	90, -	90, -	120, -	300 k
8. JORGENSEN	55 k 470	Danemark	85, -	85, -	110, -	280 k
Arbitres : MM. Gyurkov (Bulgarie), Simakov (U.R.S.S.), Papes (Hongrie).						
POIDS PLUMES Dimanche 8 Septembre 1963						
1. FOLDI	59 k 750	Hongrie	120, -	105, -	140, -	365 k
2. MANNIRONI	59 k 550	Italie	102,500	105, -	140, -	347 k 500
3. KOZLOWSKI	59 k 800	Pologne	105, -	102,500	135, -	342 k 500
4. MENSIK	59 k 500	Tchécoslovaquie	100, -	95, -	125, -	320 k
5. EBERLÉ	59 k 650	Allemagne Ouest	100, -	92,500	125, -	317 k 500
6. NEWTON	59 k 800	Grande-Bretagne	97,500	97,500	122,500	317 k 500
7. FULLA	59 k 850	France	97,500	85, -	125, -	307 k 500
8. EDBERG	59 k 500	Suède	92,500	92,500	120, -	305 k
9. FEOY	60 k	Norvège	87,500	85, -	107,500	280 k
N. Cl. FITZI	60 k	Roumanie	0, -	—	—	—
Arbitres : MM. Schweiger (Allemagne Ouest), Simakov (U.R.S.S.), Groselj (Yougoslavie).						
POIDS LEGERS : Lundi 9 Septembre 1963						
1. ZIELINSKI	65 k 800	Pologne	135, -	122,500	160, -	417 k 500
2. BASZANOWSKI	66 k 200	Pologne	125, -	125, -	160, -	410 k
3. KAPLUNOV	67 k 400	U.R.S.S.	132,500	122,500	155, -	410 k
4. OTAHAL	67 k 450	Tchécoslovaquie	122,500	112,500	147,500	382 k 500
5. KORNPROBST	67 k 200	Allemagne Ouest	117,500	105, -	140, -	362 k 500
6. KONAROV	67 k 100	Bulgarie	105, -	117,500	140, -	362 k 500
7. GERBER	67 k 500	France	115, -	110, -	137,500	362 k 500
8. BABACHEV	66 k 850	Bulgarie	117.500	105, -	135, -	357 k 500
9. WESTLIN	67 k 450	Suède	110, -	102,500	140, -	352 k 500
10. GORING	67 k 200	Grande-Bretagne	112.500	107,500	130, -	350 k
11. SAUER	66 k 600	Autriche	110, -	102,500	130, -	342 k 500
12. KEROL	66 k 900	Danemark	102,500	100, -	130, -	332 k 500
13. NOLTEN	67 k 150	Hollande	102.500	100, -	125, -	327 k 500
14. BJORNSEN	65 k 350	Norvège	100, -	90, -	120, -	310 k
15. KUCUK	67 k 300	Turquie	95, -	90, -	120, -	305 k
N. Cl. MONTUSCHI	67 k 500	Italie	112,500	—	—	—
Arbitres : MM. Koutsenko (U.R.S.S.), Marsano (Italie), Cobbaert (Belgique).						

	Noms des Concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	Total
POIDS MOYENS : Mardi 10 Septembre 1963							
1.	KURINOV	71 k 450	U.R.S.S.	140, -	130, -	167,500	437 k 500
2.	HUSZKA	74 k 150	Hongrie	145, -	127,500	165, -	437 k 500
3.	ZDRAZILA	74 k 850	Tchécoslovaquie	125, -	132,500	165, -	422 k 500
4.	PIETRUSZEK	74 k 800	Pologne	132,500	125, -	160, -	417 k 500
5.	DITTRICH	74 k 700	Allemagne Est	130, -	125, -	160, -	415 k
6.	PATERNI	74 k 850	France	132,500	122,500	157,500	412 k 500
7.	MATER	74 k	France	125, -	122,500	157,500	405 k
8.	KARE	74 k 800	Finlande	125, -	125, -	155, -	405 k
9.	OLSSON	74 k 100	Suède	115, -	115, -	150, -	380 k
10.	STEHNO	74 k 950	Tchécoslovaquie	112,500	112,500	152,500	377 k 500
11.	PEARMAN	74 k 250	Grande-Bretagne	112,500	110, -	147,500	370 k
12.	CEVIR	74 k 500	Turquie	105, -	107,500	140, -	352 k 500
13.	WOTHERSPOON	74 k 750	Grande-Bretagne	107,500	102,500	140, -	350 k
14.	IMAN	74 k 500	Turquie	105, -	110, -	130, -	345 k
15.	HAEYEN	73 k 250	Belgique	107,500	100, -	130, -	337 k 500
16.	ALEIX	74 k	Espagne	95, -	95, -	135, -	325 k
N. Cl.	NORDTVEDT	74 k 800	Norvège	0, -	—	—	—
	Arbitres : MM. Dahlkvist (Suède), Przedpelski (Pologne), Pietila (Finlande).						
POIDS MI-LOURDS : Mercredi 11 Septembre 1963							
1.	VÉRES	82 k 450	Hongrie	155, -	137.500	185, -	477 k 500
2.	PLUKFELDER	82 k 080	U.R.S.S.	152,500	142,500	172,500	467 k 500
3.	TOTH	82 k 250	Hongrie	140, -	135, -	175, -	450 k
4.	KACZKOWSKI	82 k 200	Pologne	147,500	130, -	170, -	447 k 500
5.	KANGASNIEMI	81 k 750	Finlande	137,500	125, -	152,500	415 k
6.	BLACKMAN	81 k 750	Grande-Bretagne	130, -	117,500	160, -	407 k 500
7.	HASTIK	79 k 800	Autriche	125, -	120, -	155, -	400 k
8.	CALES	81 k 750	Belgique	125, -	120, -	155, -	400 k
9.	BORRMAN	82 k 150	Suède	125, -	120, -	155, -	400 k
10.	SENNEWALD	82 k 150	Allemagne Est	122,500	117,500	157,500	397k 500
11.	KRAXBERGER	80 k 900	Autriche	127,500	115, -	150, -	392 k 500
12.	KRUG	81 k 800	Allemagne Ouest	120, -	117,500	150, -	387 k 500
N. Cl.	ARNOLD	80 k 350	Allemagne Est	127,500	0, -	—	—
N. Cl.	PEKUNLU	82 k 250	Turquie	125, -	0, -	—	—
N. Cl.	KAILAJARVI	82 k 050	Finlande	125, -	0, -	—	—
	Arbitres : MM. Marsano (Italie), Matlin (États-Unis), Piou (France).						
POIDS LOURDS LEGERS : Jeudi 12 Septembre 1963							
1.	MARTIN	89 k 750	Grande-Bretagne	150, -	145, -	185, -	480 k
2.	PALINSKI	89 k 300	Pologne	150, -	140, -	185, -	475 k
3.	BROVSKI	89 k 100	U.R.S.S.	150, -	137,500	182,500	470 k
4.	NEMESSANYI	89 k 800	Hongrie	137,500	140, -	175, -	452 k 500
5.	KAILAJARVI	86 k 100	Finlande	137,500	130, -	182,500	450 k
6.	TACHEV	89 k 300	Bulgarie	145, -	140, -	175, -	450 k
7.	BAROGA	89 k 550	Roumanie	140, -	132,500	167,500	440 k
8.	GOHRING	89 k 360	Allemagne Est	130, -	130, -	170, -	430 k
9.	ASP	89 k 200	Suède	130, -	125, -	162.500	417 k 500
10.	SLETSJOE	89 k 700	Norvège	132,500	125, -	160, -	417 k 500
11.	HERBST	86 k 750	Autriche	125, -	125, -	155, -	405 k
12.	NEUMEISTER	86 k 950	Autriche	120, -	117,500	152,500	390 k
13.	POMASKA	89 k 300	Allemagne Ouest	120, -	120, -	150, -	390 k
14.	HAUN	89 k 500	Allemagne Ouest	115, -	120, -	155, -	390 k
15.	CORDILLO	87 k 150	Espagne	120, -	112,500	142,500	375 k
16.	VAN DORP	89 k 150	Hollande	115, -	110, -	145, -	370 k
N. Cl.	KARHU	88 k 730	Finlande	127,500	0, -	—	—
N. Cl.	DE SALES	86 k 700	Portugal	0, -	—	—	—
	Arbitres : MM. Nickoleit (Allemagne Est), Hoffman (États-Unis), Dahlkvist (Suède).						
POIDS LOURDS : Vendredi 13 Septembre 1963							
1.	VLASSOV	131 k 500	U.R.S.S.	187,500	160, -	210, -	557 k 500
2.	ZHABOTINSKY	149 k 200	U.R.S.S.	170, -	157,500	200, -	527 k 500
3.	VESELINOV	109 k 300	Bulgarie	160, -	135, -	190, -	485 k
4.	ECSER	127 k 350	Hongrie	165, -	140, -	180, -	485 k
5.	MAKINEN	118 k 200	Finlande	142,500	140, -	175, -	457 k 500
6.	STEMPLINGER	110 k	Allemagne Est	152,500	127,500	170, -	450 k
7.	ARNOLD	113 k 950	Allemagne Est	150, -	130, -	170, -	450 k
8.	QUERCH	123 k 450	Autriche	155, -	125, -	165, -	445 k
9.	REDING	109 k 350	Belgique	145, -	125, -	170, -	440 k
10.	LINDROS	101 k 300	Finlande	137,500	132,500	162,500	432 k 500
11.	FURLAN	110 k 900	Italie	145, -	115, -	150, -	420 k
12.	DORENG	105 k 600	Danemark	127,500	115, -	150, -	392 k 500
	Arbitres : MM. Hollman (États-Unis), Osman (Égypte), Schweiger (Allemagne Ouest).						

Classement par Nations :

1.	U.R.S.S.	39	Points	6.	Grande-Bretagne	9	Points
2.	Hongrie	34	»	7.	Allemagne Est et Finlande	6	»
3.	Pologne	27	»	9.	Italie	5	»
4.	Bulgarie	12	»	10.	Allemagne de l'Ouest	4	»
5.	Tchécoslovaquie	10	»	11.	France	2	»

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMPTE DAUPHINE-SAVOIE

Calendrier - Saison 1963.1964

13 Octobre 1963. - Premier Pas Culturiste.

27 Octobre 1963. - Premier Pas Culturiste.

3 Novembre 1963. - Championnat des Alpes Débutants, à St-Priest, et Coupe Valentin.

10 Novembre. - Challenge Durand, au S.C. Navis Grenoble.

17 Novembre. - Éliminatoires du Prix Encouragement, à Crest (non classés et 4e série).

7 et 8 Décembre. - Finale du Prix Encouragement Juniors et Seniors.

15 Décembre. - Coupe Pertuis au S.C. Navis Grenoble et Coupe Juniors Durand.

5 Janvier 1964. - Éliminatoires du Prix Interrégional à l'H.C. Grenoble (3e série).

25 et 26 Janvier. - Finales du Prix Interrégional Juniors et Seniors.

3 et 8 Février. - Congrès International des Entraîneurs.

9 Février. - Challenge Donnadieu à 1'U.G.A.P. Bourg-de-Péage.

16 Février. - Éliminatoires du Championnat des Alpes. Éliminatoires du Prix Fédéral (2e série) au S.C. Navis Grenoble.

23 Février. - Brevets Culturistes.

1er Mars. - Coupe U. Vinay - Challenge Ponz - Coupe des Espoirs à Crest.

7 et 8 Mars. - Finale du Prix Fédéral Juniors et Seniors.

15 Mars. - Championnat des Alpes 2e Série à Bourg-de-Péage.

22 Mars. - Coupe Navis Juniors-Seniors au S.C. Navis Grenoble.

29 Mars. - Championnats Drôme-Ardèche à Crest.

DERNIERS STAGES D'HALTÉROPHILIE 1963

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
au 9 Novembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs	10
au 7 Décembre	Institut Nat. des Sports	Espoirs	10

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2° classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut Commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

5 Avril. - Critérium National Culturiste dans les clubs.

12 Avril. - Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France. Championnat des Alpes 1re série. Coupe Charles-Lomet à l'H.C. Grenoble.

19 Avril. - Coupe Périer à Chambéry par la Maison des Jeunes de Chambéry.

25 et 26 Avril. - Finales du Critérium National Juniors et Seniors.

3 Mai. - Coupe Martini au S.C. Navis Grenoble.

9 et 10 Mai. - Finale du Championnat des Alpes Juniors et Seniors.

17 au 24 Mai. - Éliminatoires du Championnat de France Culturiste à Crest.

24 Mai. - Premier Pas Haltérophile (2e épreuve).

27 au 31 Mai. - Championnat d'Europe.

***

COMITE DU LYONNAIS

Championnat du Lyonnais Individuel

Règlement

Article 1er. - Le Comité du Lyonnais de la F.F.H.C. fera disputer chaque saison quatre épreuves dénommées : « CHAMPIONNAT DU LYONNAIS INDIVIDUEL » 1re série, 2e série, 3e série et 4e série.

Article 2. - Ils auront lieu aux dates et lieux prévus par le calendrier du Comité que celui-ci aura la charge d'établir.

Article 3. - Le titre de champion du Lyonnais sera décerné dans chaque série aux athlètes qui auront totalisé le plus grand nombre de kilos à condition qu'ils réalisent au moins les minima imposés.

Article 4. - La pesée aura lieu une heure avant l'épreuve au lieu où se disputera celle-ci.

Article 5. - L'épreuve se déroulera sur les 3 mouvements olympiques : DÉVELOPPÉ - ARRACHE - ÉPAULE ET JETÉ à 2 bras.

Article 6. - Chaque concurrent aura droit à 3 essais pour chaque exercice imposé et non pour chaque barre essayée. La progression se fera suivant les règlements imposés par la F.F.H.C.

Article 7. - La Société organisatrice désignée par le comité assurera un matériel de barres à disques et plateau réglementaires qui seuls pourront être utilisés au cours des Championnats.

Article 8. - Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée. Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant la compétition.

(*à suivre*)

ENTRAINEZ-VOUS N'IMPORTE OU !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART

DE 10 - 15 - 20 KGS

MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- **inusable**
- **incassable**
- **silencieux**

notice sur demande

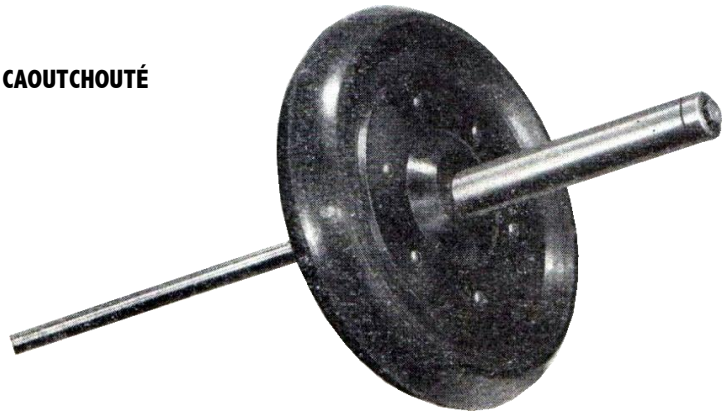

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN - 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e. NORd 55-34

© RLPZ (2019)

N° 194

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

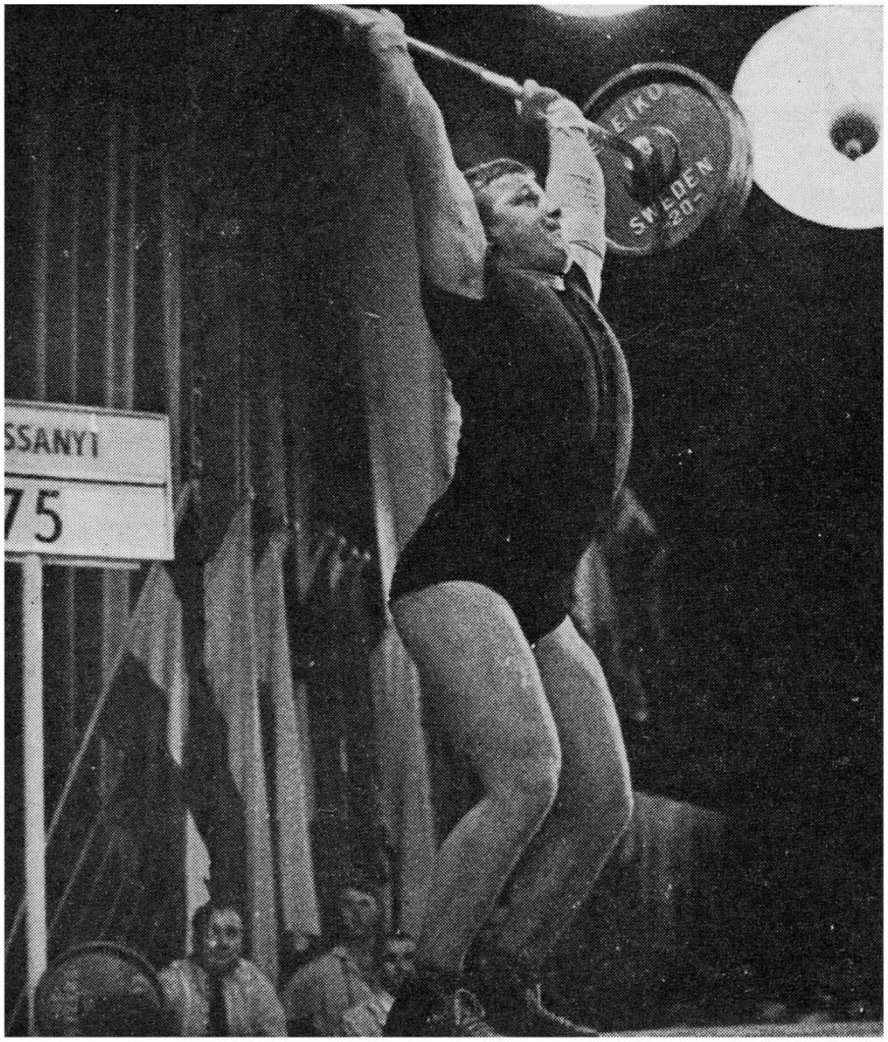

MENSUEL
18e ANNÉE
Novembre
1963

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Extraits du Procès-verbal de la Réunion de la Commission de P.O. du 29 Octobre 1963 3

Règlement du Prix Fédéral Juniors et Seniors 1964..... 3

Classement National du Premier Pas Culturiste 1963-64 4

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1963-64 5

Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1963, par Jean DAME 6

Nos Joies, nos Peines..... 7

L'Épaulé et Jeté de Véres aux Championnats du Monde..... 8

Les Championnats du Monde 1963 (suite), par G. LAMBERT..... 10

Dans nos Comités Régionaux 12

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNEE. – N° 194.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France ..... 6 NF.
Etranger..... 10 NF.
Clubs affiliés ..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Nous recommandons à nos Comités Régionaux et à nos Clubs de relire le procès-verbal de la Commission Haltérophile du 19 Mai 1963 paru dans le Bulletin Fédéral N° 190 de Juin 1963.

⊙

La qualification des athlètes aux compétitions y est rappelée et des dispositions nouvelles prises par la Commission y sont exposées.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Un jeté avec 175 k sans fente,
par le junior hongrois NEMESSANY,
classé 5e des Poids Lourds- Légers
au Championnat du Monde 1963

®

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie Officielle

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION de la COMMISSION
de PRÉPARATION OLYMPIQUE
du 29 OCTOBRE 1963

Présents: MM. Jean Dame, A. Rolet, G. Lambert.

I. - *Lecture du procès-verbal* de la réunion de la Commission de Préparation Olympique du 3 Octobre 1963.

Aucune observation.

II. - *Lettres de démission :*

– de M. Julien Duchesne, dont les occupations professionnelles ne lui permettent pas de disposer du temps nécessaire aux efforts accrus de la dernière année de préparation aux Jeux de Tokyo ;
– de M. Léon Morin, actuellement en congé de longue maladie et qui, au surplus, habite maintenant trop loin de la capitale pour pouvoir assister régulièrement aux séances de la Commission. Il espère néanmoins être présent, de temps en temps, aux réunions du Comité de Direction.

III. - *Match France - Bulgarie Juniors.* - Aucune réponse n'est parvenue à ce jour de la Fédération Bulgare à laquelle il a été demandé une dérogation concernant l'âge des Juniors.

IV. - *Match France-Allemagne Juniors.* - La Fédération allemande propose la date du 15 Novembre prochain pour l'organisation, à Mannheim, du match France-Allemagne Juniors. Cette date étant jugée trop rapprochée par la Commission, il sera demandé qu'elle soit reportée à quelques semaines.

V. - *Match France-Roumanie Seniors.* - Lettre de la Fédération Roumaine proposant la date du 6 Juin 1964, laquelle est acceptée.

VI. - *Championnat d'Europe* 1964. - Aucun espoir d'obtenir les visas destinés à l'Équipe d'Allemagne de l'Est ne pouvant être conservé, la F.F.H.C. a fait connaître à la Fédération Internationale qu'elle renonçait à l'organisation de ce Championnat qui aura lieu, en conséquence, en Finlande, ainsi qu'il en a été décidé au Congrès de Stockholm.

La F.F.H.C. organisera néanmoins un Tournoi International sur invitations et a écrit à la Fédération Finlandaise pour connaître la date du Championnat d'Europe, certaines équipes européennes étant susceptibles, après leur participation à la compétition européenne, de se rendre en France.

VII. Stage d'Oxygénation de Font Romeu. - La période du 2 au 7 Mars 1964 a été proposée au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Les internationaux Paterni, Maier. Gerber, Vincent, Meurat, Fulla et Fouletier seront invités à y participer, sous la direction du Moniteur National G. Lambert.

VIII. - *Contrôle Médical*. - Lettre du Secrétariat d'État concernant le contrôle médical des athlètes d'élite.

Une réponse sera faite.

IX. - *Régime alimentaire à l'I.N.S.* - Lettre de l'Institut National des Sports concernant les modifications et améliorations apportées au régime alimentaire.

Le Moniteur National, déjà au courant de la question, en a pris bonne note.

X. - *Matches inter-nations à l'intention des Équipes « B » et « C »*. - Dans un but de prospection en profondeur, il est envisagé la constitution d'équipes de France « B » et « C » pour lesquelles des matches seront envisagés avec certaines équipes, telles celles de Danemark, Hollande, Belgique, Suisse, Espagne et éventuellement Maroc.

La séance est levée à 18 h. 15.

Le Secrétaire de séance :
André ROLET

***

RÈGLEMENT
DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS
ET SENIORS 1964

Le Prix Fédéral 1964 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 7 et Dimanche 8 Mars 1964, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1963-1964, classés 2e série.

Le Prix Fédéral comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1944, 1945, 1946, 1947 et 1948.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Juniors qui se disputera le Samedi 7 Mars 1964 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix Fédéral Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Seniors qui se disputera le Dimanche 8 Mars 1964 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 16 Février 1964. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 18 Février 1964, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, Rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Fédéral devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors et mentionneront la date de naissance des Juniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix Fédéral dans les conditions suivantes :

– Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;
– Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégories de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ;
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90k ;
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

1. Développé à deux bras ;
2. Arraché à deux bras ;
3. Épaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Fédéral, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Fédéral.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Fédéral.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Fédéral.
– Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Fédéral.

***

Classement National du Premier Pas Culturiste 1963-64

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

		POINTS
1.	HELENA, Union Sp. Cheminots St Pol	98
2.	REMIOT, A.S. Formation Prof. Adultes du Gard	89,50
3.	FAYARD, Union Sp. Crestoise	88,25
4.	LASSEIGNE, A.S. Montferrandaise	88
4.	PEYCELON, O.S. Club Stéphanois	88
4.	LACHERY, Union Haubourdinoise	88
7.	BRETEAU, Club Olymp. Caudéranais	87,75
8.	CARNAT, A.S. Montferrandaise	87,50
9.	PLISSON, C.S.D.N. Châtellerault	87
10.	DEWAS, A.S. Lilloise Inter Entreprises	86,75
11.	BERRUYER, Union Gymn. Athl. Péageoise	86
12.	ARNOULT, Stade Croisicais	85
13.	DE NEYERE, Club Cult. Rue des Postes Lille	84
14.	HOUSSAIS, A.S. Sap.-Pompiers Nantes	83,50
14.	PAYEN, Union Gymn. Athl. Péageoise	83,50
16.	STOP, Union Sp. Chem. St Pol	83,25
17.	TAIEB, Club Olymp. Caudéranais	82
18.	MALANDAIN. A.S. Augustin Normand Le Havre	81,50
18.	MOURIER, Union Sp. du Velay	81,50
20.	HATE, A.S. Augustin Normand Le Havre	80,50
21.	DUFLOT, Club Cult. Rue des Postes Lille	80
22.	WAGUET, Union Sp. Chem. St Pol	79,25
22.	BEZIAS, St-Nazaire Omnisports	79,25
24.	CHICHETEAU, C.S.D.N. Châtellerault	79
24.	FOURNEL, O.S. Club Stéphanois	79
26.	BERNARD, A.S.P.O. Midi	78
27.	CROQUEFER, Halt. Club Douai	77,75
27.	BADI, Union Haubourdinoise	77,75
29.	BOUCHARDON, Union Gymn. Athl. Péageoise	77,25
29.	MARQUET, Union Gymn. Athl. Péageoise	77,25
31.	DOUAUD, A.S. Sap. Pompiers Nantes	76,75
32.	DUBAIL, La Gauloise Montbéliard	76,50
33.	PHILIPPS, Sté Halt., et C. Haguenau	75,25
34.	LESAGE, St-Nazaire Omni Sports	75
34.	CHAIZE, Union Sp. Crestoise	75
36.	SEPTIER, Cercle Halt. Troyen	74,25
37.	SCHNEIDER, Sté Halt. et C. Haguenau	74
38.	MORIN, Haltérophile Club Arlésien	73,75
39.	DELECOURT, A.S. Lilloise Inter-Entreprises	73,50
40.	BERNARD, Club Cult. Rue des Postes Lille	73
41.	LAURENT René, Sté Halt. et C. Haguenau	72,75
42.	MORILLON, A.S. Lilloise Inter-Entreprises	72,50
43.	LAURENT Daniel, Union Gymn. Gannat	72,25
44.	VALETTE, Union Sp. du Velay	71
44.	MAUREGARD, A.S. Format. Prof. Adulte du Gard	71
46.	PHILIBERT, Union Gym. Athl. Péageoise	70,75
47.	ROUSSET, Union Gymn. Athl. Péageoise	70,25
48.	CALMEAU, Cercle Halt. Troyen	69,25
49.	BON, Union Sp. Crestoise	69
49.	VILLOURY, Union Gym. Gannat	69
51.	JACQUIER, Union Gym. Gannat	68,50
52.	CHABANNES, Union Sp. du Velay	67,75
53.	PABOIS, Cercle Ed. Phys. St-Nazaire	67.50
53.	BERNE, Haltérophile Club Arlésien	67,50
53.	PLANCKEEL, Stade Mun. Petite Synthe	67,50
56.	GARANS, Haltérophile Club Arlésien	67,25
57.	ROGUES, Union Sp., du Velay	66,75
57.	SCHELLAERT, Club Cult. Rue des Postes Lille	66,75
59.	CETTE, Union Sp. du Velay	66,25
60.	HUGUET, St-Nazaire Omni Sports	66
61.	MOQUE, A.S. Sap. Pompiers Nantes	65,25
62.	BUTORI, Athlétic Club Montpelliérain	65
63.	RAFFIN, A.S. Format. Prof. Adultes du Gard	64,75
64.	TÊTARD, Haltérophile Club Boulogne	64,50
64.	LOMENIE, St-Nazaire Omnisports	64,50
66.	FERNANDEZ. Olympe Toulouse	63,75
67.	BERTELLO, Haltérophile Club Arlésien	62,25
68.	DUFEU, St-Nazaire Omni Sports	63
68.	PERMINGEAT, Union Sp. Crestoise	63
70.	DUBUC, Cercle Halt. Troyen	62,75
71.	ANDRÉ, Cercle Halt. Troyen	62,50
71.	BOGAERT, Stade Mun. Petite Synthe	62,50
73.	LEFEBVRE. A.S. Augustin Normand Le Havre	62
74.	DURIBREUX, Club Cult. Rue des Postes Lille	61,75
75.	QUIRON, Union Gym. Athl. Péageoise	60,50
75.	BLETON, Union Gymn. Athl. Péageoise	60,50
77.	BOMPAIS, St-Nazaire Omnisports	60,25
78.	NICOLAS, Haltérophile Club Arlésien	59,75
79.	MARQUES, Olympe Toulouse	59,25
80.	LEVEQUE, St-Nazaire Omni Sports	57.50
80.	COOLINS, Stade Mun. Petite Synthe	57,50
82.	MAROT, Cercle Halt. Troyen	57,25
83.	GARNIER, A.S. Sap. Pompiers Nantes	55,50
84.	TURC, Athlétic Club Montpelliérain	54,50
85.	LEBRUN, Stade Croisicais	54,25
86.	PASERO, Haltérophile Club Arlésien	53
87.	ISSERT, Athlétic Club Montpelliérain	51
88.	LACROIX, Haltérophile Club Boulogne	50,50

SENIORS

1.	MIRANDA Manuel, Club Cult. Rue des Postes Lille	96,50
2.	HATE Jacques, A.S. Augustin Normand Le Havre	95
3.	VIVIEN, Athlétic Club Servannais	94,75
4.	MAUBERT, U.S. Cheminots St Pol	94,25
5.	ROUSSE, Athlétic Club Servannais	93,50
6.	YVANOFF, A.S. Augustin Normand Le Havre	93
7.	CHERON, Sté Gymn. Angers	90
8.	CARNE, Gauloise de Montbéliard	88
8.	FOUACHE, A.S. Augustin Normand Le Havre	88
10.	PAPA, Stade Mun. Petite Synthe	87,75
11.	SUZAT, O.S. Club Stéphanois	87,50
12.	MIRANDA Joseph, Club Cult. Rue des Postes Lille	87
13.	GUILLEMOT, Club Cult. Rue des Postes Lille	86,25
14.	MULIER, Club Cult. Rue des Postes Lille	85,50
15.	GAZENGEL, Athlétic Club Servannais	85,25
16.	DHONDT, Club Cult. Rue des Postes Lille	85
17.	CIRCLAEYS, Union Sp. Cheminots St Pol	84
18.	DUGUE, Air Sports Blois	81.50
19.	BUGES, A.S. Montferrandaise	79
20.	TAURISANO, A.S. Montferrandaise	78,75
20.	PAGES, Alliance Ste Savine	78,75
22.	DUTHOIS, Asnières Sports	78,25
23.	LOISEAU, U.S. Chem. Val de Loire	77,50
24.	HUYGHE, Club Cult. Rue des Postes Lille	77,25
25.	BOSSAN, Union Gymn. Athl. Péageoise	76,75
26.	LAFFITTE, A.S.P.O. Midi	76
27.	MUSY, Gauloise de Montbéliard	75,25
28.	JE ANSELME, Olympe Toulouse	73,25
29.	BANSEPT, A.S. Montferrandaise	72,50
30.	BOURDET, Sté Gymn. Angers	72,25
31.	DESCONNETS, Club Olympique Caudéranais	71,50
32.	GUILLERE, Union Méan Penhoet	71
33.	DANE, A.S.P.O. Midi	69,75
34.	PY, Haltérophile Club Arlésien	69
35.	ROBINI, Haltérophile Club Arlésien	68
36.	LAPLAGNE. Olympe Toulouse	66
37.	MARIN. Athlétic Club Montpelliérain	65,75
38.	JOLY, Air Sports Blois	65
39.	LATHUILLIÈRE, Union Gymn. Gannat	59,75
40.	ROGER, U.S. Chem. Val de Loire	59,50
41.	COURRIOL, Haltérophile Club Arlésien	52,50
42.	VELLILA, Haltérophile Club Arlésien	51

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1963-64

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

		Points
1.	DENIVET (56) Club Sportif Meaux	227,50
2.	PERICHON ((55,4) Ilets Sports Montluçonnais	220
3.	ROLLAND (50) Maison des Jeunes Chambéry	217,50
4.	HATE Ph. (55,9) A.S. Augustin Normand, Le Havre	217,50
5.	REMIOT (56) C. Formation Prof. Adultes, Nîmes	215
6.	PLANTAZ J. (53,5) Maison des Jeunes, Chambéry	205
7.	CARMELITA (55,5) Asnières Sports	197,50
8.	RODIER (55) Union Haltérophile Vichyssoise	195
9.	BERRUYER (55,3) U.G.A. Péageoise	195
10.	BEAL (55,5) C.S. Municipal Clamart	195
11.	LAVIT (56) Red Star Limoges	192,50
12.	GARANS (55) Haltérophile Club Arles	190
13.	DIGNAN Alain (54) Union Athl. Tarbaise	187,50
14.	NICOLAS (55) Haltérophile Club Arles	187,50
15.	MOLLIEX (55) Maison des Jeunes, Chambéry	185
16.	BLANQUIE Alain (55,7) A.S.P.T.T. Strasbourg	185
17.	PROUTEAU (55,2) Union Sportive du Velay	180
18.	VITRY (56) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	180
19.	POUPARDIN (53) Stade Auxerrois	177,50
19.	STOLZ (53) Union Sp. Petite Rosselle	177,50
21.	GOURDAL (52) Avenir Sp. Bédarrides	175
22.	MENNETRIER G. (55) Ent. Chaumontaise At. Chem.	175
23.	RABIER (54,7) Assoc. Sportive Pérollière	172,50
24.	MORINIERE (55,4) Club Athlétique Choletais	172,50
25.	PAYEN (55,6) U.G.A. Péageoise	172,50
26.	PICTON (51,2) A.S. Wonder, Louviers	170
27.	IRY (53) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	170
28.	CHABANNES Noël (54,8) Union Sportive du Velay	170
29.	LAURET (55) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	170
30.	MASSINON (56) A.S.P.O. Tours	170
31.	VOLPE (53) Avenir Sp. Bédarrides	167,50
32.	BROCHARD (56) A. Laïque de Condé-sur-Noireau	167,50
33.	LATRA (56) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	165
34.	ALOUIS (53,4) Union Sportive Tours	160
35.	PEYROLLIER (55,1) Union Sportive du Velay	160
36.	BLANQUIE Norbert (53,5) A.S.P.T.T. Strasbourg.	155
37.	GOUDY (55,2) A.S. Sap. Pompiers Nantes	155
38.	GARNIER (55,5) A.S. Sap. Pompiers Nantes	155
39.	ALCMON (56) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	155
40.	PUQUENOT (55,9) Ilets Sports Montluçonnais	152,50
41.	BOURAND (47) Cercle Michelet Orléans	150
42.	THOMAS (49,4) U.G.A. Péageoise	150
43.	CHEVALIER (54,7) Union Sportive du Velay	150
44.	LANGLET (55,6) A.S. Ec. Métiers E.D.F. Sté Tulle	150
45.	ANDRIEUX (55,9) Club Athl. Pluriennais	150
46.	EHRHARDT (53,7) Alsatia Sélestat	142,50
47.	DELYS (54,7) A.S. Bretons de la Loire	140
48.	HERRAIZ (48,2) Union Halt. Vichyssoise	137,50

POIDS PLUMES

1.	HÉRAUT (59,7) Olympic Pontois	255
2.	LASSEIGNE (59,4) A.S. Montferrandaise	252,50
3.	LAURENT (59,9) Club Sportif Brumath	237,50
4.	GISCLON (58,8) Union Amicale Cognac	232,50
5.	BLAIN (59,8) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	232,50
6.	IGNACZACK (60) Union Sp. Wittenheim	232,50
7.	TALAMANDIER (60) A.S. Cie El. Méc. Le Bourget	215
8.	DUBAIL (59,3) Gauloise Montbéliard	210
9.	DOUAUD (59,6) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes.	205
10.	BRIGLIARDORI (59,8) La Beaucourtoise	205
11.	LATTON (59,5) Vannetaise Athl. Club	202,50
12.	LEGROS (57,5) Sté Athi. Montmartroise	200
13.	NOTA (60) Union Mâconnaise	200
14.	CAMUS (58.2) Cercle Michelet Orléans	197,50
15.	LAURENT (58,5) Union Gymnique Gannat	197,50
16.	BIGEY (60) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	195
17.	VILLOURY (57,3) Union Gymnique de Gannat	192,50
18.	MARREAUD (59) Athl. Club Montpelliérain	192,50
19.	DIGNAN Pierre (59,3) Union Athl. Tarbaise	192,50
20.	GORCE (58,9) A.S. École Métiers E.D.F. Ste Tulle	185
21.	SESTITO (59,9) Maison des Jeunes, Chambéry	185
22.	THIRVAUDEY (60) Les Bleus de Bar	185
22.	TAURAN (60) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	185
24.	FRAPPIN (57,6) Stade Croisicais	180
25.	GARRET (60) Club Athl. Pluriennais	180
26.	MENNETRIER Y. (57,9) Ent. Chaumontaise At. Ch.	175
27.	DUTYLIEU (58,5) Club Athl. Rosendaël	175
28.	FATA (59) Cigognes Tarbes	175
29.	KENCKER (59,5) Union Sp. Petite Rosselle	175
30.	ARAMALE (60) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	172,50
31.	CHAIZE (58) Union Sportive Crestoise	170
31.	CETTE (58) Union Sportive du Velay	170
33.	ROGUES (58,3) Union Sportive du Velay	170
34.	MASSENA (60) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	170
34.	MICHEL (60) A.P.E.C.A. ne de la Réunion	170
36.	FRENEHARD (57) Union Amicale Cognac	167,50
37.	ROUX (57,3) Union Haltérophile Vichyssoise	167,50
38.	PHILIBERT (58) U.G.A. Péageoise	167,50
39.	TALLARIGO (59,9) A.S. Ec. Métiers E.D.F. Ste Tulle	167,50
40.	CHARLES J.-C. (57) Les Bleus de Bar	165
41.	TRANCHANT (59,5) Union Mâconnaise	165
42.	VILLARD (57,5) Union Sportive du Velay	160
43.	ANTOINETTE (58) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	160
44.	PRAYAS (58,2) Union Sportive du Velay	160
45.	TIANCOURT (59) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	160
46.	TREHOREL (60) Club Athl. Pluriennais	160
47.	KLEPATCH (58) Ed. Phys. Pop. Gervaisienne	155
48.	MARSAN (59) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	155
49.	BIEN AIME (60) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	152,50
50.	CHARLES (57,5) Union Halt. Vichyssoise	150
51.	ROSSIGNOL (60) A.S. Ec. Métiers E.D.F. Ste Tulle	150
52.	NAVARRO (57,3) Club Athl. Saint-Priest	130
53.	GUERIN (56,7) Maison des Jeunes, Chambéry	105

POIDS LEGERS

1.	PLOT (67,5) Ring Chartrain	287,50
2.	LAMBERT (67,2) Alliance Sainte-Savine	280
3.	MORIN (66) Haltérophile Club Arles	272,50
4.	CAZEAUX (66,7) Cercle Cult. St-Médard	272,50
5.	GUENAULT (66,6) Sté Gymn. Angers	262,50
6.	BUTAYE (65,4) Haltérophile Club Boulogne	257,50
7.	SOL (67) A.S. Cheminots Béziers	255
8.	MALANDAIN (67,2) A.S. Aug.-Normand Le Havre	255
9.	GAQUEUX (67,3) La Maubeugeoise	252,50
10.	FOURRIER Yves (64) Sté Athlétique Enghien	250
11.	ECHALLIER (64,5) A.S. Pérollière	250
12.	LEBREC (66,1) Athlétic Club Trélazéen	250
13.	WALLAT (67,5) Club Athl. Saint-Priest	242,50
14.	BRAEMS (64,1) A.S. Tramways Lille	240
15.	PERTIN (67) Les Bleus de Bar	237,50
16.	LARIVE (62,8) Stade Clermontois	235
17.	BRETEAU (65,7) Club Olympique Caudéranais	235
18.	LACHERY (66,6) Union Haubourdinoise	235
19.	COLIN (66,8) A.S. Wonder, Louviers	235
20.	MARENZONI (65,6) Cercle Cult. Saint-Médard	232,50
21.	CHATELAIN (64,5) Assoc. Sp. Mantaise	230
22.	ALMAND (67,5) Cercle Nat. Cult. Halt. Châteauroux	230
23.	TANGUY (64,1) Stade Croisicais	227,50
24.	PELLUCHON (65,1) Union Amicale Cognac	227,50
25.	COICHOT (65,3) Assoc. Sp. Pérollière	227,50
26.	PETITPRE (66,1) L'Audomaroise	227,50
27.	PASERO (67) Halt. Club Arles	227,50
28.	TARRICONE (63,8) Halt. Club Grenoblois	225
29.	PASQUIER (65,5) L'Audomaroise	225
30.	DUMONT (63,7) A.S. Lilloise Inter Entreprises	222,50
31.	STACHINI (64,1) La Montluçonnaise	222,50
32.	CORVISIER (61,5) Club Lutteurs Sparnaciens	220
33.	LEBRUN (62,9) Stade Croisicais	220
34.	SOUPEAUX (63) Stade Auxerrois	220
35.	BEZIAS (63,1) Saint-Nazaire Omni Sports	220
36.	MEYER (64,6) Club Naut. et Athl. Rouen	220
37.	GARNOND (67,5) Cercle Michelet Orléans	220
37.	ALAMAND (67,5) Maison des Jeunes, Chambéry	220
39.	STIERNEL (61,5) Union Sportive Wittenheim	217,50
40.	BRUN (62,5) A.S. Police Marseille	217,50
41.	PAYER (64,9) Halt. Club Villefranche	217,50
42.	RAMEYE (69) Avenir Sp. Bédarrides	217,50
43.	TCHILLINGUIRIAN (63,2) Cercle C.H. Bas Berry	215
44.	MIEZE (63,5) L'Audomaroise	215
45.	GONCALVES (65,5) L'Arpajonnaise	215
46.	BOYER (65,7) Assoc. Sp. Pérollière	215
47.	VALLESTER (63,3) Cercle Cult. Page Blanche	212,50
48.	JACQUIER (63,8) Union Gymn. Gannat	212,50
49.	SANCHEZ Manuel (65) Halt. Club Arles	212,50
50.	VIGUIER (62) A.S. Cie Elect. Mécanique Le Bourget	210
51.	SABATIER (65) Avenir Sp. Bédarrides	210
52.	GRELEAU (65,8) Club Athl. Nantais	210
53.	VERBRUGHE (67,5) L'Audomaroise	210
54.	PACIFICO (61,2) Halt. Club Grenoblois	207,50

(à suivre)

Haltérophile Moderne n° 194 (11-1963)

Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1963

Le Fairfield Halls, à Croydon est une salle splendide qui fut choisie par la British Amateur Weight Lifters Association (Fédération Britannique Haltérophile) pour le déroulement du Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1963.

Très bien organisée, cette manifestation sportive a remporté un grand succès, aussi bien par la valeur des participants que par la qualité du spectacle et le très nombreux public venu encourager les athlètes.

Arrivée à Londres le soir du 19 Septembre, l'Équipe française fut logée dans un immense hôtel où dirigeants et athlètes de toutes les nations se trouvaient réunis.

Le lendemain, une réunion de la Commission de Culture Physique était prévue au cours de laquelle furent désignés, comme suit, les Membres du Jury du Concours : MM. Fouarge (Belgique), Bob Hoffman (États-Unis), M. Helzi (Egypte), J. Dame (France), D. Abraham (Inde), J. Chan (Malaisie), H. Lotter (Sud Afrique).

Rendez-vous fut pris pour l'après-midi où dans une grande salle, dépendance de l'hôtel - un peu sombre à mon avis -, furent jugés, en privé, les athlètes des 14 nations engagées. Ils étaient, un par un, examinés avec la plus grande attention. Après chaque passage, les feuilles de pointage étaient relevées et le résultat gardé secret.

Je puis l'affirmer d'autant mieux qu'en ce qui me concerne, je n'ai connu le classement que lors de sa proclamation en séance publique et que j'ai été très agréablement surpris du succès remporté par nos trois représentants :

- Une médaille d'Or pour Roger Vasseaux (Champion d'Europe, catégorie de taille au-dessus de 1 m 68).
- Une Médaille d'Argent pour Roger Lapeyre (2e du Championnat d'Europe, catégorie de taille jusqu'à 1 m 68).
- Une Médaille de Bronze pour Guy Mierczuk (3e du Championnat d'Europe, catégorie de taille au-dessus de 1 m 68).
- Et enfin une Médaille de Bronze pour Roger Vasseaux (3e du Championnat du Monde catégorie au dessus de 1 m 68).

Dans le Numéro d'Octobre du Bulletin fédéral, nous vous avons donné les résultats complets de ce Championnat du Monde Culturiste et vous aurez pu constater qu'il ne s'agissait pas d'un de ces Concours fantaisistes qui réunissent périodiquement les mêmes individus ou presque, sous l'égide de deux ou trois nations dissidentes réfractaires à la légalité. La compétition de Londres, organisée par la Fédération officielle britannique, comportait exclusivement des athlètes faisant partie de nations affiliées à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste qui groupe, rappelons-le, plus de 80 Pays.

De son côté, la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, qui a reçu du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, délégation de pouvoirs pour la gestion du sport haltérophile et de la culture physique, possède l'autorité nécessaire pour intensifier sa propagande et son action.

C'est pourquoi elle a inscrit à son calendrier le Championnat du Monde Culturiste qui aura lieu à Paris, l'année prochaine. A peine le rideau est- il baissé sur le Concours mondial qu'elle commence l'organisation du 13e du nom, avec l'espoir qu'il réunira un aussi grand nombre de nations et surtout autant d'athlètes de qualité.

C'est le vœu que je forme pour notre prochaine manifestation.

Jean DAME.

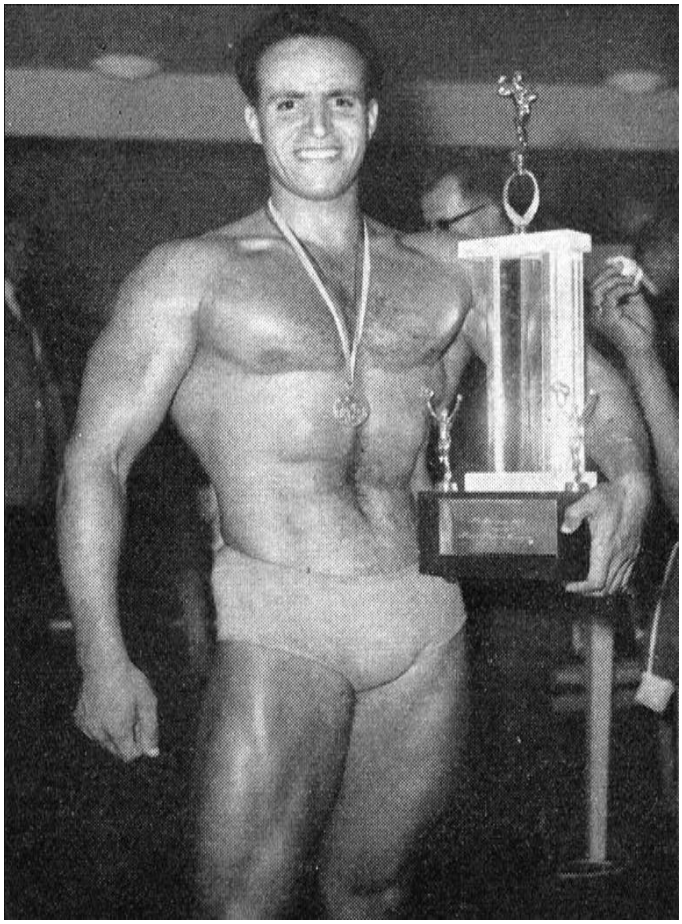

A. EL GINDI (Égypte) - Plus Bel Athlète du Monde 1963, toutes catégories

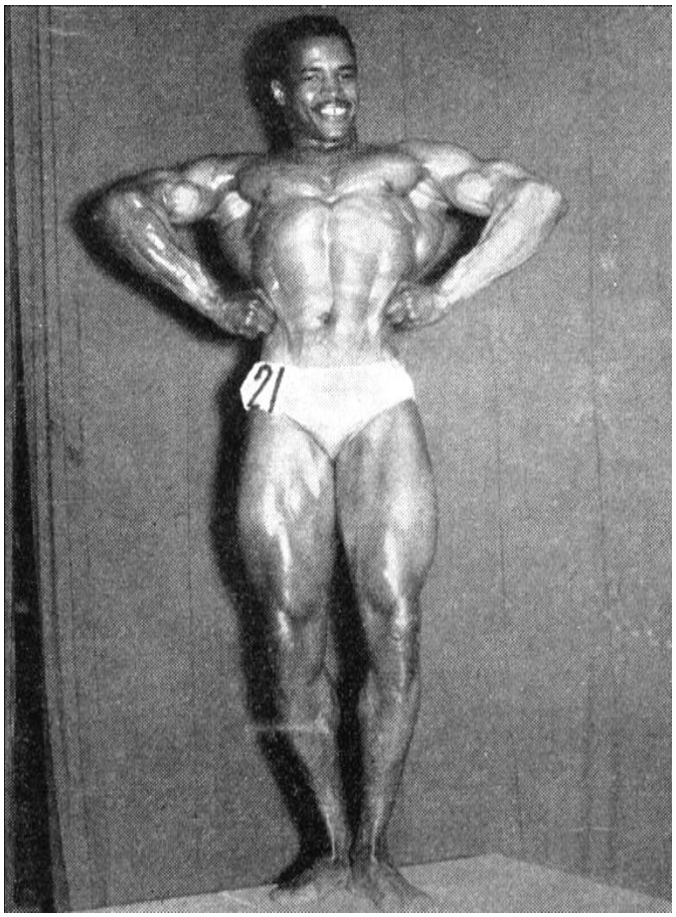

Roger VASSEAUX (France) - Plus Bel Athlète d'Europe 1963, taille au-dessus de 1 m 68

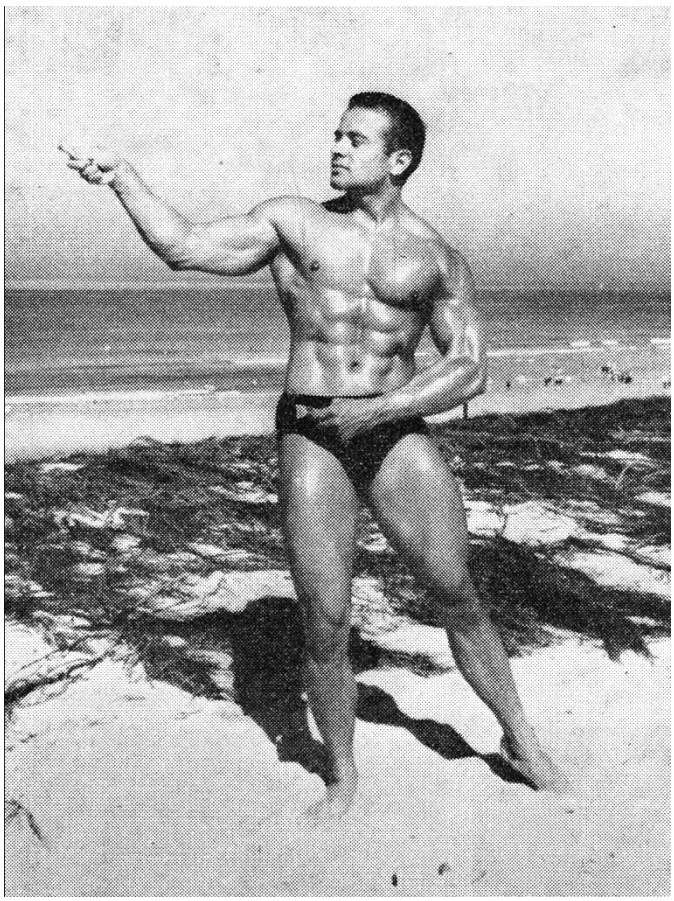

Roger LAPEYRE (France) 2e du Concours du Plus Bel Athlète d'Europe 1963, taille jusqu'à 1 m 68

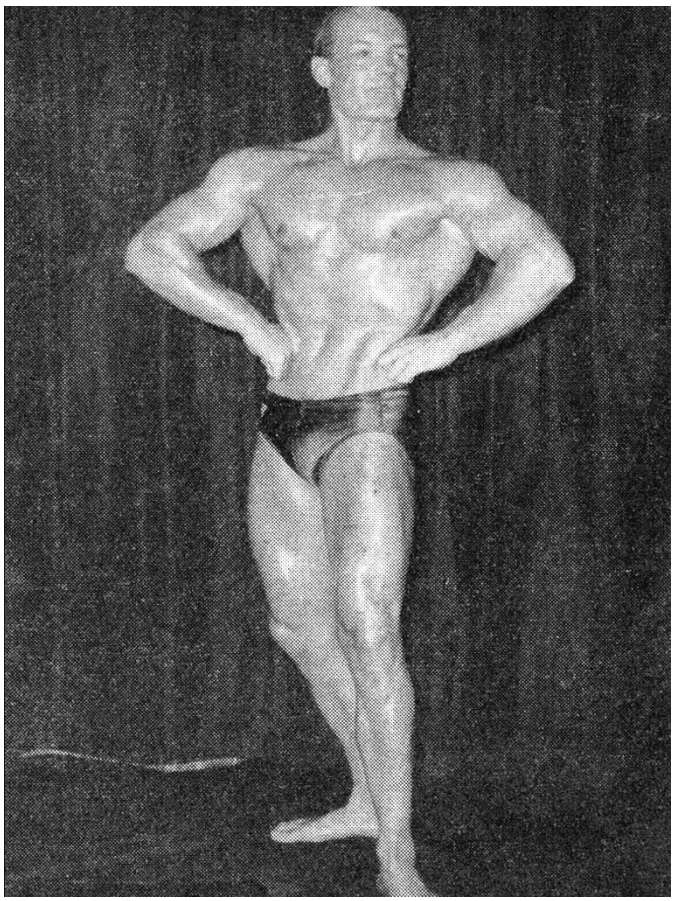

Guy MIERCZUK (France) 3e du Championnat d'Europe 1963, taille au-dessus de 1 m 68

Nos joies, nos peines

Naissances

L'Haltérophile Club de Boulogne nous fait part de la naissance d'une petite Michèle au foyer de l'excellent culturiste Michel Carpentier ;

M. Roger Marchal, qui fut International haltérophile et remplit actuellement les fonctions de Conseiller Sportif Régional de l'Académie de Montpellier nous apprend la naissance de sa fille Danielle ;

Le Comité de Guyenne nous informe de la naissance d'un troisième enfant, prénommé Bernard, au foyer de Mme Janine Brunel, fille de M. André Bonneau, Président du Comité de Guyenne ;

M. Deyris, Moniteur du « Monrepos Olympique » est l'heureux papa d'un fils qui a reçu le prénom de Franck.

A toutes ces familles dans la joie, nous transmettons nos bien sincères compliments et nos vœux de bonne santé pour les bébés et les mamans.

***

Mariage

Le Comité de Lorraine nous annonce le mariage de M. Georges di Cesare, Moniteur du Club des Sports d'Homécourt avec Mlle Pierrette Rouy.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur.

Distinctions

La Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports a été attribuée à MM. Jean Bisaccioni, Paul Bolier et Henri Gallier, de l'Haltérophile Club de Nice, M. Michel Gazes, de l'A.S.P.O. Midi et à M. Pierre Borie, entraîneur des Jeunesses Laïques Républicaines de Marmande.

Nos bien sincères compliments à ces sympathiques membres de nos Clubs.

FINALES du PRIX D'ENCOURAGEMENT 1963-64

JUNIORS : SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1963

SENIORS DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 1963

après-midi

Au GYMNASE MUNICIPAL VOLTAIRE, 2, Rue Japy, à PARIS (Métro : Voltaire)

L'EPAULÉ ET JETÉ DE VÉRES AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

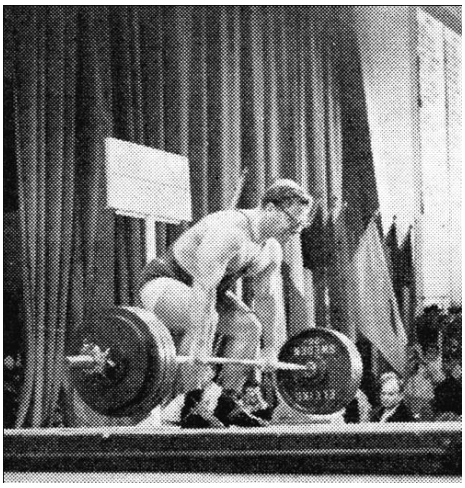

1

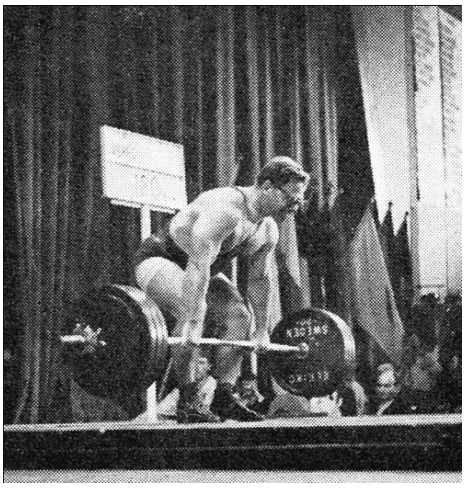

2

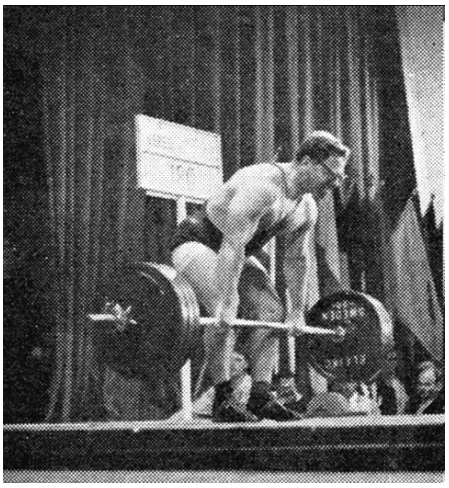

3

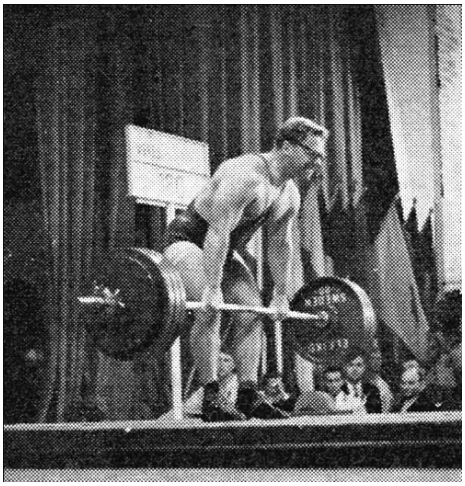

4

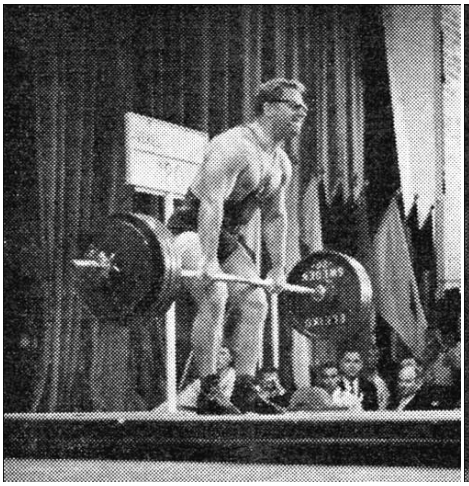

5

6

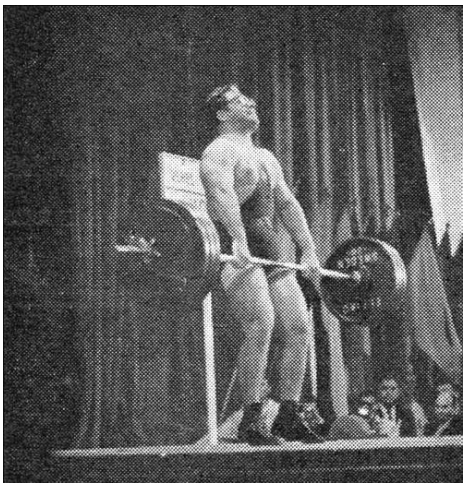

7

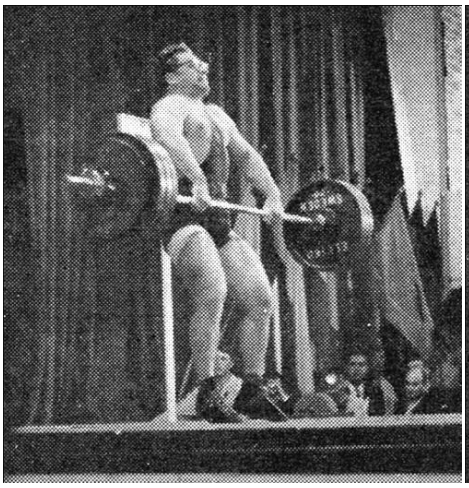

8

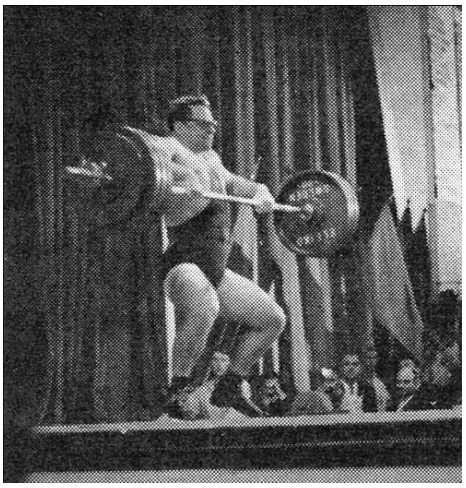

9

Voici, illustré sur ces pages, le deuxième essai à l'épaulé et jeté du Hongrois Véres avec 180 k. A son troisième essai, Véres portera le record de ce mouvement à 185 k.

/

Véres peut prétendre au titre de « champion des champions » de ces Championnats, non seulement pour ses deux records du monde, mais également pour l'excellente technique qu'il exhiba à chacun de ses passages sur le plateau.

Le tirage ou redressement du corps - (1 à 7) Tous les principes énoncés dans ces colonnes sont parfaitement démontrés :

- dos plat et bras tendus jusqu'à l'extension complète (N° 7), pouces crochetés ;
- la barre glisse le long des tibias, puis le long des cuisses, ce dernier mouvement étant réalisé par une nette avancée des genoux (N° 6).

La chute du corps ou passage en flexion - (8 à 12) :

- les deux pieds se déplacent latéralement et en retrait ;
- les bras et les épaules tirent énergiquement ;
- les coudes sont verrouillés avant la position fléchie complète.

Le jeté :

- le buste reste vertical pendant la flexion des genoux ;
- les genoux se détendent ainsi que les chevilles avant que les bras poussent énergiquement sur la charge.

G. LAMBERT
Moniteur National

10

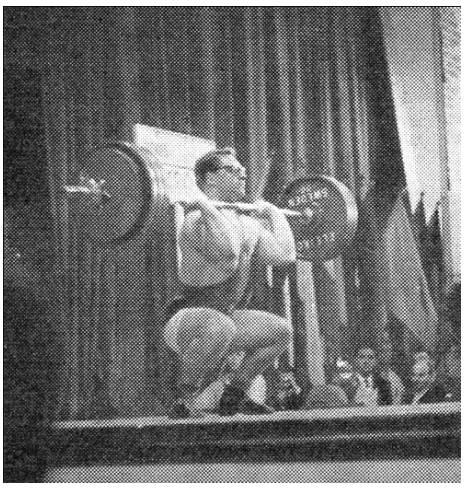

11

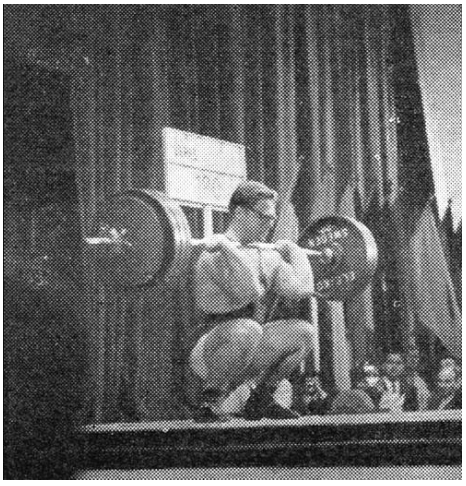

12

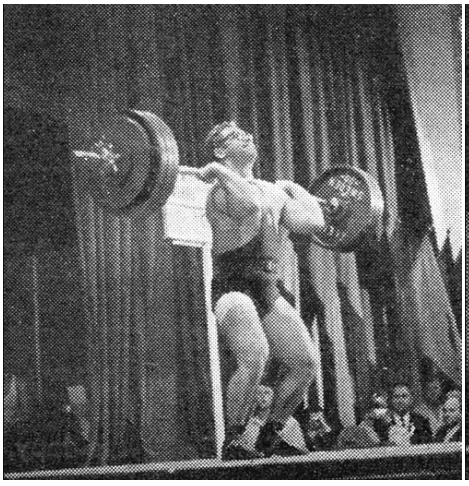

13

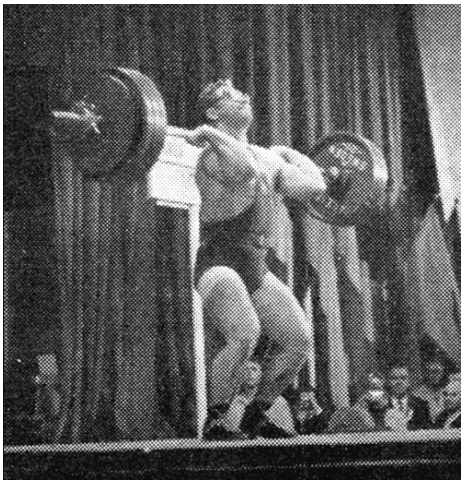

14

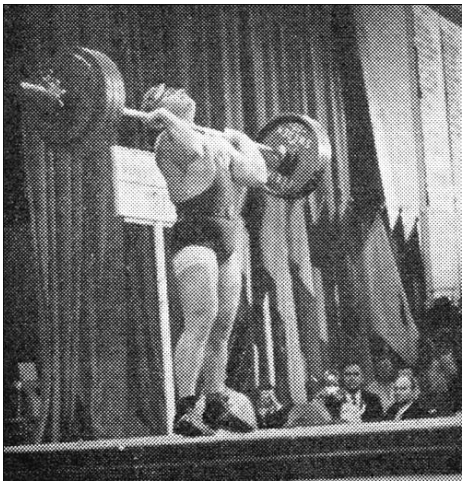

15

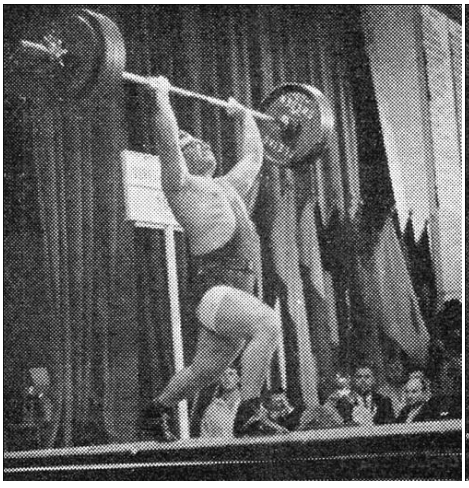

16

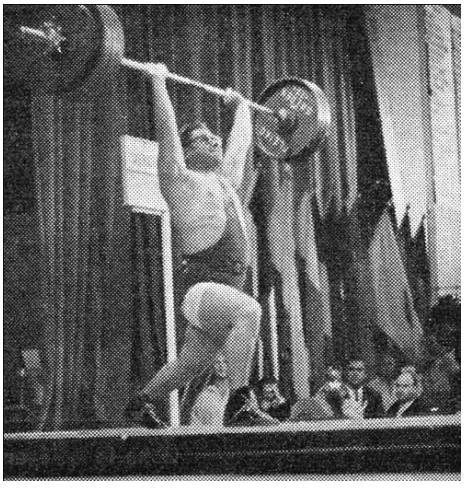

17

Les Championnats du Monde 1963

(suite)

CATÉGORIE POIDS MI-LOURDS

C'est avec un tout autre esprit que nous assistons le mercredi 11 septembre, à 17 h. 30, à la présentation des athlètes de la catégorie Mi-Lourds. Les cinq athlètes français ayant maintenant tous terminé leur compétition, c'est en qualité de spectateur et occasionnellement de reporter-photographe amateur que je cherche une place favorable aux abords du plateau de compétition.

Parmi les 21 athlètes en présence, nous retrouvons le champion du Monde 1962, le Hongrois Vérès qui, au cours de l'année, a amélioré le record mondial du total olympique avec 475 k. Ce chiffre extraordinaire en fait le favori logique malgré la présence du Soviétique Plukfelder. Champion du Monde en 1961, Plukfelder n'a pas participé au Championnat de Budapest.

C'est un adversaire redoutable, particulièrement brillant dans les deux premiers mouvements olympiques et qui peut inquiéter le Hongrois. Avec ces deux champions, nous retrouvons le bel athlète hongrois Toth, classé 3e l'an dernier, le Finlandais Kailajarvi Jaakko, recordman du monde de l'arraché et le jeune Américain Cleveland. Ces trois hommes peuvent se disputer la 3e place.

Recordman du Monde du développé avec 160 k, le Hongrois Vérès qui, par son gabarit, ressemble à notre compatriote Paterni, se met en vedette en poussant successivement 150 et 155 k avec une aisance et une efficacité remarquables. Tous les spécialistes français présents dans la salle s'accordent pour reconnaître que ses mouvements sont parfaits... et, pourtant, nos lecteurs pourront voir que les photos de ces mouvements nous montrent des positions particulièrement cambrées.

Avec 160 k, Vérès propulse la barre vers l'arrière et doit la laisser retomber. Avec 155 k, il se classe premier, suivi de très près par Plukfelder qui, en réussissant ses trois essais, atteint la remarquable charge de 152 k 500. Les mouvements de Plukfelder sont beaucoup plus critiqués que ceux de Vérès car, d'une taille très supérieure à celle du Hongrois, sa cambrure est, de ce fait, beaucoup plus visible.

Derrière ces deux hommes, le solide Polonais Kaczkowski dont les mouvements sont particulièrement corrects, réussit tous ses essais et atteint la même charge que l'Américain Cleveland, soit 147 k 500. En gros progrès, ces deux athlètes prennent l'avantage sur le Hongrois Toth : 140 k.

A égalité à l'issue du premier mouvement, Kaczkowski et Cleveland tirent les mêmes charges à l'arraché pour réussir une nouvelle fois le même chiffre : 130 k. Athlète de détente mais quelque peu désordonné, le Hongrois Toth reste sur sa barre de départ - 135 k mais rattrape cependant presque entièrement son retard sur les deux athlètes précédents sur lesquels il n'a plus que 2 k 500 de retard.

Désormais, nettement détachés de leurs suivants immédiats, les deux leaders Vérès et Plukfelder nous offrent un très beau spectacle dans ce dernier mouvement. Dans son style en fente qu'il a considérablement amélioré depuis les derniers Jeux Olympiques, Vérès assure ses trois mouvements : 130 - 135 et 137 k 500, son dernier mouvement étant particulièrement réussi sur le plan technique.

Quant à Plukfelder, grâce à une égale réussite, il reprend l'avantage sur Vérès avec un magnifique arraché en fente de 142 k 500. La lutte entre ces deux hommes promet donc d'être passionnante jusqu'aux dernières tentatives de l'épaulé-jeté.

Mais le spectacle n'est pas terminé, car après avoir manqué 140 k, le Finlandais Kailajarvi s'attaque à son propre record du monde avec 147 k 500. Tel un jeune fauve sortant de sa cage, il bondit littéralement sur le plateau et, dans son style très proche de la perfection, il arrache cette charge-record avec une vitesse étonnante. La barre reste à bout de bras une seconde, une seconde et demie mais retombe vers l'arrière avant le relèvement de la flexion. Deux minutes se passent puis Kailajarvi reparaît sur le plateau, toujours aussi fougueux.

Cette fois, il contrôle mieux son mouvement, commence à se relever, la barre à bout de bras, ébauche un pas vers l'avant, mais ne peut résister, dans cette position demi-fléchie, à la lourde barre. Kailajarvi est éliminé de cette compétition où il pouvait briguer la troisième place avec 125 k au développé. Hors match, Kailajarvi tire une nouvelle fois sur les 147 k 500, mais ne peut toujours les maintenir.

Après cette dernière tentative, les chargeurs déchargent la barre pour le premier essai de l'épaulé-jeté... 135 k Après une succession d'essais d'un niveau général très inférieur à celui de la veille, l'Américain Cleveland est le premier du peloton de tête à terminer ses essais avec 165 k. Son adversaire direct, le Polonais Kaczkowski, jette 170 k avec facilité mais ne peut épauler 175 k Trois hommes restent alors en course : le bel athlète hongrois Toth qui a jeté 175 k au deuxième essai, le Soviétique Plukfelder - 172 k 500 au premier essai - et le Hongrois Vérès, recordman du mouvement avec 184 k.

Plukfelder tire ses deuxième et troisième essais avec 177 k 500, mais à deux reprises il se déséquilibre et ne peut se rétablir. Les deux Hongrois tirent ensuite 180 k mais, alors que Vérès épaule magnifiquement en flexion puis jette avec facilité, son compatriote ne peut amener la charge à hauteur des clavicules.

Assuré de la victoire, Vérès fait charger la barre à 185 k afin de tenter de battre son propre record du jeté. En cas de réussite, il améliorerait également, avec 477 k 500, son record du monde du total et amènerait ainsi le record de sa catégorie à un niveau semblable à celui des Poids Légers - 417 k 500 - loin en avant de celui de toutes les autres catégories...

Très calme, Vérès se dirige sans hâte vers la lourde charge, assure sa prise de mains et la position du corps, puis se redresse sans prolonger la période de concentration. Déjà en position fléchie, sous la barre, la tête curieusement penchée en avant, il se relève sans difficulté. Il jette ensuite sans vaciller, sous les acclamations d'un.., maigre public. Vérès donne nettement l'impression de ne pas être à la limite de ses possibilités et cela est d'autant plus étonnant que, si l'on considère ses performances et sa progression antérieurement à 1962, il ne semblait pas posséder... la grande classe !

Avec 362 k 500 en 1957, 375 k l'année d'après, puis 390 k en 1959 et 405 k aux Jeux de Rome, Vérès progressait laborieusement puis, brusquement, en changeant de catégorie, entre 1961 et 1962, il est passé de 420 k à 460 k pour atteindre, cette année, l'extraordinaire total de 477 k 500.

Cette progression ne peut donc être attribuée à « sa grande classe », mais plutôt à un travail assidu, à sa persévérance et aussi à son intelligence car, d'un tireur médiocre, il est devenu un véritable technicien dans chacun des trois mouvements olympiques. Loin de rebuter les jeunes haltérophiles, l'exemple de Vérès devrait, au contraire, encourager tous ceux qui se sentent capables de la même persévérance.

Derrière Vérès, Plukfelder se classe deuxième avec 467 k 500, soit une progression de 17 k 500 sur son total de 1961. Classé 3e l'année dernière, Toth conserve la même place avec 450 k malgré une progression de 7 k 500. Il devance le Polonais Kaczkowski de 2 k 500 et l'Américain Cleveland de 7 k 500. Derrière ce peloton de cinq hommes, le niveau descend rapidement, à tel point que nos compatriotes Maier et Paterni se seraient mieux placés dans cette catégorie avec leur total de Poids Moyens

***

CATÉGORIE POIDS LOURDS LEGERS

21 participants, tel est le nombre d'athlètes jamais encore atteint par cette catégorie des Lourds-Légers au cours des Championnats précédents. Nous retrouvons avec l'Anglais Martin, le Polonais Palinski et l'Américain March, les leaders de l'année précédente, mais un nouveau venu, le Soviétique Brovko, risque de perturber le classement de l'année précédente. En effet, si les dirigeants russes ont décidé de l'abstention d'un cham-

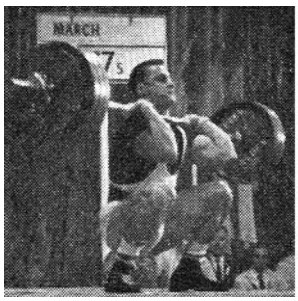

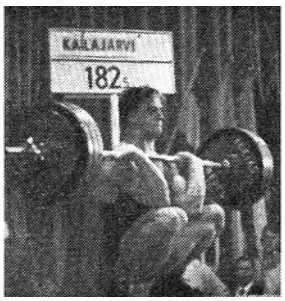

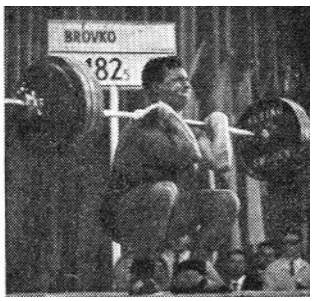

Dans la catégorie Lourds-Légers :

Le bel haltérophile-culturiste américain MARCH : 177 k 500 au 1er essai

KAILAJARVI (Finlande) Et il se relèvera et jettera . . . !

Le Lourd-Léger BROVSKI (U.R.S.S.) - un nouveau venu - 3e de la catégorie

pion confirmé comme le Poids Plume Minaev, c'est qu'ils pensaient avoir de meilleures chances avec leur Lourd Léger.

Dès le développé, le Soviétique, athlète grassouillet à la musculature peu apparente, s'affirme comme un adversaire redoutable il pousse 150 k au deuxième essai et manque ensuite 155 k. Il se retrouve ainsi à égalité avec Palinski et Martin, les deux hommes ayant manqué également leur troisième essai avec respectivement : 152 k 500, et 155 k.

Recordman du monde de ce mouvement avec 160 k, le bel athlète américain March prend le meilleur sur ces trois athlètes avec 155 k au troisième essai. Depuis l'année dernière, March a presque assimilé la technique moderne de ce mouvement quoique le temps de départ et la cambrure du corps soient encore peu apparents. Par sa performance, mais aussi par la correction de son mouvement, March est de loin, le plus fort au développé.

A l'arraché Palinski est le seul tireur en fente parmi les quatre leaders. Son style est d'ailleurs très critiquable car il finit plus ou moins ses mouvements en développé : les arbitres lui accordent cependant son deuxième essai à 140 k, soit 2 k 500 de plus que March et Brovski.

Le champion du Monde Martin fait, dans ce mouvement, une belle démonstration de ses qualités physiques, car si son passage et sa position en flexion sont particulièrement efficaces, son tirage ou redressement du corps fait plus appel à la puissance qu'à la connaissance technique. Martin arrache ainsi 135, 140 et 145 k et prend la tête du classement. Mais le match n'est pas encore joué car Palinski - recordman de l'épaulé-jeté - n'a que 5 k de retard, tandis que March et Brovski n'ont respectivement que 2 k 500 et 7 k 500 de retard.

Avec 175 k pour son premier essai, Brovski est le premier des quatre leaders à se présenter sur le plateau. D'apparence physique trompeuse, musculature enveloppée et petits bourrelets autour de la ceinture, Brovski est un excellent technicien : il épaule en flexion et jette à la perfection.

Il est bientôt suivi par Martin et March qui, tous deux, tirent 177 k 500 en flexion également. Martin jette aisément tandis que March, après une impulsion insuffisante, ne peut finir le jeté. Il reprend cette charge au deuxième essai et contrôle son mouvement.

Seul tireur en fente de ce splendide quatuor, Palinski effectue une belle démonstration de ce style avec 180 k au premier essai et reprend ainsi l'avantage sur March grâce au bénéfice du poids de corps. Avec 182 k 500 au 2e essai, le Soviétique Brovski met une nouvelle fois en évidence son excellente technique et, étant le plus léger des quatre hommes, il reprend la 2e place derrière Martin. Avec la même charge, March ne parvient pas à verrouiller les coudes à l'épaulé et se trouve donc relégué avec 470 k à la 4e place.

Les deux favoris, Martin et Palinski, tirent 185 k pour leur deuxième essai et, bien que Martin doive s'accrocher pour se relever de la flexion, il jette, comme son adversaire, avec facilité.

187 k 500 maintenant sur la barre pour le troisième essai de Brovski. En cas de réussite, Brovski reprendrait la deuxième place à Palinski. Après un très beau tirage, Brovski verrouille les coudes, mais ne peut se relever. Il conserve donc sa place de troisième avec 470 k, même total que March.

C'est maintenant le tour de Martin au lieu d'assurer sagement son titre avec 187 k 500, ce qui obligerait Palinski à prendre 192 k 500, Martin demande 190 k. Il tire bien cette charge, mais ne peut engager les coudes. Palinski conserve donc toutes ses chances, étant recordman du mouvement avec cette même charge. Palinski tire le long des cuisses, se fend rapidement... mais le genou touche le plateau.., suffisamment pour que les arbitres s'en aperçoivent. Palinski se relève, jette, mais obtient trois lampes rouges.

Par ses erreurs de progression, Martin a donc bien failli perdre son titre de Champion du Monde. Il réalise le même total que l'an dernier 480 k, mais il est maintenant menacé, non plus seulement par Palinski - 2e avec 475 k - mais aussi par le Soviétique Brovko et l'Américain March respectivement 3e et 4e avec 470 k. La dure bagarre que se livrèrent les quatre hommes ne nous fait cependant pas oublier que, la veille, un Mi-Lourd a réalisé, avec 477 k 500, un total presque équivalent à celui de Martin.

Le total de Vérès équivaudrait à une performance supérieure à ...500 k dans cette catégorie des Lourds Légers. Les records sont donc bien loin encore de se stabiliser.., mais se stabiliseront-ils un jour ?

Les quatre leaders dominent assez nettement leurs suivants immédiats, mais ces derniers n'en réalisent pas moins des performances de valeur.

Ainsi le « Junior » hongrois Nemessany qui, l'année dernière était.., chargeur aux Championnats de Budapest, se place quatrième avec un total record de 452 k 500. Nemessany a fait une très grosse impression sur le public en battant à deux reprises le record de l'épaulé-jeté avec 170 et 175 k. Très perfectible sur le plan technique, Nemessany jette toutes ses barres avec la plus grande facilité et sans la moindre fente. S'il suit l'exemple et les conseils de son prestigieux camarade de club Vérès, il est possible que ce jeune hercule soit l'année prochaine un concurrent sérieux.., pour le titre.

Après un très beau jeté de 182 k 500, le Finlandais Jouni Kailajarvi réalise le total de 450 k et bat l'excellent Bulgare Tachev au poids de corps. Malgré une progression de 17 k 500, ce dernier rétrograde d'une place au classement, ce qui prouve clairement que si le leader semble momentanément marquer le pas, le niveau d'ensemble de la catégorie progresse rapidement.

CATÉGORIE POIDS LOURDS

Pour la première fois depuis le début de ces Championnats, nous trouvons salle comble à notre arrivée à l'Eriksdalshallen. Les journaux locaux ont, en effet, annoncé que « les hommes les plus forts du monde » allaient se produire en cette soirée du 13 Septembre et le public suédois qui, jusqu'à présent, était resté presque totalement indifférent - 700 à 1.000 spectateurs chaque jour précédent - s'est enfin déplacé massivement.

Après l'annonce de la présentation des 18 champions, plus de... deux tonnes de muscles et de chair envahissent le plateau pour se présenter au public. Souriant et décontracté, Youri Vlassov est, dès le premier instant, le point de mire de la plupart des spectateurs. Son attitude contraste étrangement avec la nervosité et le manque d'assurance qu'il essayait vainement de cacher l'année précédente. Youri Vlassov est très certainement en grande forme et son récent record du monde du développé avec 192 k 500 ne peut que confirmer cette impression.

Mais Vlassov n'est pas l'homme le plus impressionnant de cette compétition, car son compatriote Zhabotinsky le domine par la taille - plus de 1 m. 90 - et par le poids : 149 k 200. Zhabotinsky a déjà largement dépassé les 500 k et doit donner plus d'intérêt à cette véritable rencontre au sommet entre les États-Unis et l'Union Soviétique.

Les Américains sont, en effet, représentés par deux champions : le vétéran et valeureux Schemansky et un nouveau venu dans les compétitions mondiales, le jeune Henry qui, avec ses 136 k 500 de poids de corps, est presque aussi impressionnant que le « second » soviétique.

Sanglé par sa ceinture de compétition, le Hongrois Ecser - 127 k - pour moins de 170 centimètres, ne parvient pas à comprimer une panse particulièrement proéminente, tandis que le Finlandais Makinen et le Bulgare Veselinov, en dépit de leurs 118 k et 109 k, ont conservé une ligne athlétique.

Après l'élimination de l'Algérien Lahoubi avec 100 k au développé, les charges augmentent rapidement, six athlètes seulement, sur 18, demandent leur premier essai avec moins de 145 k Il faut ensuite attendre que la barre soit chargée à 162 k 500 pour voir apparaître le premier Américain Sid Henry.

Quelques minutes avant de monter sur le plateau, Henry s'était « échauffé » avec.., une barre de 200 k. Deux de ses compatriotes l'avaient aidé à amener cette charge aux clavicules puis Henry avait décollé celle-ci de deux à trois centimètres et maintenu la position pendant une dizaine de secondes.

C'est la première fois qu'en Championnat j'ai l'occasion de voir un athlète utiliser ce procédé de concentration isométrique en guise d'échauffement. Henry pousse parfaitement les 162 k 500 à son premier essai, sans aucun temps de départ et, surtout, en ne se cambrant que très légèrement. Ses mouvements suivants avec 170 et 175 k sont également très valables. Entre temps, le Soviétique Zhabotinsky a poussé 170 k pour son premier essai sans trop de difficulté. Paradoxalement, cet énorme athlète de 150 k semble, si l'on en juge par la manière dont il épaule les 170 k, plus doué dans les exercices de détente que dans ceux de force. Avec 177 k 500, Zhabotinsky pousse correctement, mais il est légèrement déséquilibré en position finale et le chef de plateau - l'Américain Bob Hoffman - attend que ce déséquilibre s'accentue. Zhabotinsky

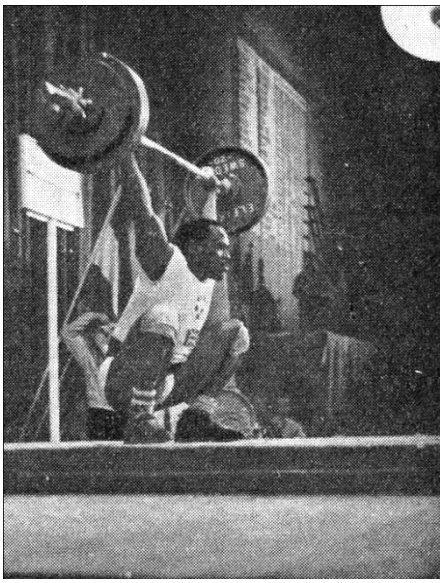

MARTIN (Gde-Bretagne) conserve son titre des Lourds-Légers. Il arrache ici 145 k.

doit faire un pas en arrière et laisser retomber la barre. A son troisième essai, le Soviétique manque nettement son mouvement.

La barre est maintenant chargée à 180 k pour le premier essai de Vlassov. Toujours souriant et presque sans aucune concentration, Vlassov pousse cette charge comme en se jouant. Schemansky, par contre, manque nettement son mouvement (2e essai) et doit reprendre cette charge. S'il échoue une nouvelle fois, il risque, en restant à son premier essai, 172 k 500, de trouver une sérieuse opposition de la part de Zhabotinsky et de son compatriote Henry. Pour son dernier effort, Schemansky pousse les 180 k tant bien que mal et obtient deux lampes blanches malgré quelques temps d'arrêt assez marqués.

Comme l'année précédente, l'arbitrage des Poids Lourds est extrêmement critiquable et l'on ne s'explique pas pourquoi la nationalité des chefs de plateau est systématiquement soit russe, soit américaine. N'existe-t-il pas d'arbitres neutres et impartiaux ? Mais Vlassov semble peu s'inquiéter de la nationalité des arbitres et son deuxième essai avec 187 k 500 soulève l'admiration du public tant le geste est correct et aisé. Par contre, son échec à 192 k 500 étonne, car tout le monde s'attendait à un nouveau succès.

Dès le premier mouvement donc, Vlassov affirme sa supériorité il devance Schemansky de 7 k 500, Henry de 12 k 500 et son compatriote Zhabotinsky de 17 k 500. Derrière ces quatre hommes, le Hongrois Ecser prend la cinquième place avec 165 k, devant le Bulgare Veselinov, en gros progrès, sixième avec 160 k.

L'arraché à deux bras voit, une nouvelle fois, un affrontement entre champions soviétiques et américains, aucun autre athlète ne parvenant à s'intercaler. Un peu lent dans l'exécution de ses mouvements, le puissant Américain Henry effectue deux essais - 137,500 et 147,500 - avant le premier essai à 150 k de Vlassov et de Zhabotinsky. Il manque ensuite 152 k 500 assez nettement.

Extrêmement prudent et même devrais- je dire, exagérément prudent dans sa progression, Vlassov demande ensuite 155 k, barre que Schemansky tire au premier essai. Les deux hommes réussissent cette charge dans un beau style en fente. Seul tireur en flexion parmi les quatre leaders, Zhabotinsky étonne tous les spécialistes par sa vitesse d'exécution et sa souplesse d'épaules : il arrache 157 k 500 au deuxième essai avec une maîtrise surprenante.

Vlassov et Schemansky s'affrontent une nouvelle fois avec 160 k. Vlassov tire cette charge avec autant de facilité que son premier essai, alors que Schemansky doit s'accrocher pour la contrôler. Zhabotinsky et Schemansky disposent encore d'un essai, ils demandent tous deux 165 k. Le Soviétique amène la barre à bout de bras, mais perd l'équilibre tandis que Schemansky manque nettement son essai. A l'issue des deux premiers mouvements, Vlassov conserve donc l'avantage avec un total de 347 k 500 devant Schemansky 340 k, tandis que Zhabotinsky a repris l'avantage sur l'Américain Henry avec 327 k 500 contre 322 k 500.

Les chargeurs s'apprêtent à décharger la barre, lorsque le speaker annonce une tentative hors compétition de Zhabotinsky contre le record du monde. La barre est alors chargée à 167 k 500. Encouragé par son compatriote, le Poids Léger Kaplunov qui paraît réellement minuscule à côté de lui, Zhabotinsky se dirige résolument vers la barre et, avec l'étonnante vitesse d'exécution qui le caractérise, il réussit un magnifique mouvement. En battant ce record du Monde, Zhabotinsky s'affirme donc comme un nouveau « superchampion » dont les qualités, force et détente, sont particulièrement bien équilibrées. Pouvait- on, en effet, s'attendre à voir un homme de 150 k arracher presque autant qu'il développe ?

La barre est maintenant ramenée à 145 k pour les premiers essais de l'épaulé-jeté. La plupart des spectateurs se sont dirigés vers les bars et buvettes, mais la salle est de nouveau bien remplie avant l'entrée en lice des grandes vedettes. Sid Henry commence une nouvelle fois le premier des « quatre grands » mais, les 182 k 500 semblent ne pas peser entre ses mains. Schemansky et Zhabotinsky viennent ensuite avec 190 k et... le beau tireur en fente « qu'était » Schemansky surprend tous les connaisseurs en épaulant la charge en flexion ! Voilà une conversion d'autant plus spectaculaire et impressionnante que Schemansky a pratiqué le style en fente pendant de « très » nombreuses années. Les deux hommes ne sont pas les seuls à jeter cette charge car le « petit gabarit » Veselinov (109 k) arrache, avec cette charge, la cinquième place au bedonnant Ecser.

Vlassov fait une courte apparition sur le plateau avec 195 k et joue littéralement avec cette charge. Henry tente cette même barre pour son deuxième essai et s'il éprouve quelque difficulté pour se relever, il réussit cependant à maintenir ensuite la barre à bout de bras. Avec 197 k 500, Schemansky manque l'épaulé mais réussit le mouvement à son troisième essai. Avec 537 k 500, Schemansky est le premier des quatre à terminer la compétition.

Avec 200 k, Zhabotinsky termine lui aussi sa compétition sur un succès : il réalise 527 k 500, mais, avec un peu plus de réussite, il pouvait battre Schemansky, lequel, et ses 43 ans l'expliquent, n'a pas progressé sur l'année précédente.

205 k… nouvel effort de Vlassov qui parvient presque à conserver son sourire pendant son mouvement. Henry, par contre, tente un effort désespéré pour s'attribuer la troisième place, mais ne peut engager ses coudes sous la charge. Avec 517 k 500, il ne montera donc pas sur le Podium.

Désormais vainqueur et une nouvelle fois recordman du total olympique, Vlassov est plus souriant que jamais. Il extériorise sa grande supériorité sur ses adversaires en jetant 210 k à son troisième essai, totalisant ainsi 557 k 500.

Mise en doute, l'année précédente, par la résistance de Schemansky, la domination de Vlassov est maintenant incontestable il réalise les performances les plus élevées du Championnat dans chacun des trois mouvements, mis à part l'arraché record de Zhabotinsky, réalisé hors compétition.

Mais Vlassov ne veut pas en rester là. Il demande un essai supplémentaire avec 215 k. L'entraîneur soviétique n'est pas d'accord et soucieux sans doute que son champion termine en apothéose, il fait charger la barre à 212 k 500. Pour la première fois depuis le début de cette compétition, Vlassov ne sourit plus, Vlassov n'est pas content. Il épaule et jette cependant cette charge record puis salue longuement la foule qui l'acclame.

Encadré sur le podium par Schemansky et Zhabotinsky, Vlassov continue à saluer le public enthousiaste. Schemansky offre à son rival un magnifique... cigare. Vlassov comprend sans doute l'arrière-pensée péjorative que cache ce « cadeau », mais il feint d'ignorer celle-ci et prend quelques allures comiques avec le cigare entre les dents. Puis viennent la remise des médailles, des bouquets et de l'hymne soviétique qui clôturent ces magnifiques Championnats.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

Liste des Comités Régionaux de la F.F.H.C.

Comité d'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin).
Président : M. Fernand Baumgarten, 9, rue Tarade, à Strasbourg (B.-Rh.).

Comité Anjou-Bretagne (Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine - et - Loire, Mayenne, Morbihan, Vendée).
Secrétaire : M. Émile Hervochon, 9, rue Mercœur, Nantes (L.-Atl.).

Comité d'Auvergne (Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy-de-Dôme).
Secrétaire : M. Noël Righi, 19, place des Bughes, Clermont-Ferrand (P.-de-D.).

Comité de Bourgogne-Franche-Comté (Côte d'Or, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Nièvre, Yonne, Territoire de Belfort).
Secrétaire : M. Henri Bonniel, 59, La Coupée, Charnay-Lès-Mâcon (S.-et-L.).

Comité de Champagne (Aisne, Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne).
Président : M. Henri Viet, 116, rue de l'Hôpital, Épernay (Marne).

Comité de Côte Basque (Lande, Basses- Pyrénées).
Secrétaire M. Robert Rozier, Résidence Etche Churia, avenue Charles-Floquet, Biarritz (B.-P.).

Comité Dauphiné-Savoie (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie).
Président : M. Ch. Lomet, 34, rue George-Sand, Grenoble (Isère).

Comité des Flandres (Nord, Pas-de-Calais, Somme).
Président : M. Marcel Dumoulin, 22, rue Jeanne-d'Arc, Roubaix (Nord).

Comité de Guyenne (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne).
Secrétaire : M. Jean Saint-Martin, 121, rue André-Mureine, Bègles (Gironde).

Comité de l'Île-de-France (Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).
Secrétaire : M. V. Leveler, 72, rue Vaillant-Couturier, Maisons-Alfort (Seine).

Comité de l'Ile de la Réunion B. P. 300, Saint-Denis de la Réunion.

Comité du Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales).
Président : M. Georges Firmin, 14, rue Foch, Montpellier (Hérault).

Comité de Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges).
Président : M. Célestin Bovi, 8, rue de l'Église, Auboué (M.-et-M.).

Comité du Lyonnais (Ain, Loire, Rhône).
Président : M. Roger Gourhand, 101, Grande Rue de la Croix-Rousse, Lyon (Rhône).

Comité de Normandie (Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe, Seine-Maritime).
Président : M. Bernard Renault, 3, cité des Champsbourgs, Vernon (Eure).

Comité de l'Orléanais (Cher, Eure-et- Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).
Secrétaire : M. Robert Vallet, 25, rue (le la Grade, St-Jean de la Ruelle (Loiret).

Comité du Poitou (Charente, Charente- Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute- Vienne).
Président : M. Maurice Bosquet, 60, Boulevard Blossac, Châtellerault (Vienne).

Comité de Provence (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse, Bouches-du-Rhône, Monaco, Var, Vaucluse).
Président : M. Louis Chaix, 148, rue Saint-Pierre, Marseille (B-du-R.).

Comité des Pyrénées (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne).
Secrétaire : M. André Garrabet, 3, rue de la Libération, Blagnac (Hte-Garonne).

***

COMITE DU LYONNAIS

Règlement du Championnat individuel

(Suite)

ARTICLE 9. - Quand un concurrent se suppose en droit de réclamer sur le Championnat, il devra le faire par écrit au Président du Comité qui tranchera sur le champ avec les arbitres et le jury d'appel.

ARTICLE 10. - Les Championnats du Lyonnais 4e série sont réservés aux athlètes non classés et 4e série.

Les Championnats du Lyonnais 3e série sont réservés aux athlètes classés 3e série.

Les Championnats du Lyonnais 2e série sont réservés aux athlètes classés 2e série.

Les Championnats du Lyonnais lre série sont réservés aux athlètes classés 1re série ou Classe Nationale et seront en même temps éliminatoire des Championnats de France.

ARTICLE 11. - Tous les Championnats du Lyonnais comportent une finale Juniors.

Article 12. - Minima imposés pour chacune des séries : les mêmes que les séries fédérales correspondantes.

Article 13. - Le Comité prendra à sa charge les frais de déplacement pour les athlètes de l'extérieur des 2e et 1re séries qui auront réalisé les minima imposés :

1° Il les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;

2° Il leur allouera une indemnité de nourriture dont le montant sera fixé chaque année par le Comité.

ARTICLE 14. - Un athlète ne peut tirer que dans sa série, c'est-à-dire qu'un athlète réalisant dès les Championnats 4e série un total de 1re série, n'aura plus le droit de participer aux épreuves réservées aux 3e et 2e séries.

L'athlète est classé dans sa série d'après le total réalisé dans la catégorie dans laquelle il tire, c'est-à-dire qu'un poids moyen seniors réalisant 295 k sera classé en 2e série ; il sera encore 2e série s'il descend en poids léger, mais il sera 1re série dans cette dernière catégorie, s'il a réalisé en poids moyen 297 k 500 ou plus.

ARTICLE 15. - Les Sociétés devront confirmer la participation à l'épreuve de leurs athlètes 10 jours avant la compétition, faute de quoi ils ne pourront y prendre part.

ARTICLE 16. - Ces épreuves sont ouvertes à tous les athlètes appartenant à une société affiliée à la F.F.H.C. à jour de la cotisation fédérale et régionale et dépendant du Comité Haltérophile du Lyonnais et en possession de la licence de l'année en cours.

ARTICLE 17. - Le Comité Régional du Lyonnais décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des Championnats.

Le Secrétaire Général, A. SEYTIER. — *Le Président,* R. GOURHAND.

***

Composition du Bureau

Présidents d'Honneur : MM. Dr Exaltier, Jean Roux et Chauvin - Vice-président d'Honneur : M. Louis Faure - Président Honoraire : M. Louis Levet - Président Actif : M. Roger Gourhand - Vice-présidents : MM. Vehrlé, Micollet, Gianella, Fourneau - Secrétaire Général : M. André Seytier - Secrétaire-Adjoint : M. Guy Cerniglia - Trésorier Général : M. François Saroli - Trésorier-Adjoint : M. Joannès Proton - Médecin du Comité : M. le Dr Exaltier - Président de la Commission des Arbitres : M. Louis Levet - Délégué au Comité Lyonnais des Sports : M. Roger Gourhand - Responsable A.S.S.U. : M. C. Vehrlé - Commission technique : MM. R. Gourhand, A. Seytier, C. Verhlé, Cerniglia, Fourneau, Dobralian - Commission des Récompenses : Président : M. J. Laurent - Membres : MM. Roux, Saroli. Cerniglia. Proton, Fourneau.

Calendrier de la Saison 1963-64

3 *Novembre* - Brevets Culturistes, dans les Salles.

17 *Novembre* - Éliminatoires du Prix d'Encouragement, (Non classés et 4e Série) et Championnat Individuel Lyonnais (Gauloise). Arbitres MM. Faure, Michaud, Proton.

24 *Novembre* - Excellence, 1 Tour, Gauloise I - Oyonnax I (à Oyonnax). Arbitre : M. Faure - Française - Vénissieux I (à Vénissieux). Arbitre : M. Fourneau - St-Etienne I - Pompiers I (Salle des Pompiers). Arbitre : M. Gianella.

1er *Décembre* - Honneur, 1er Tour, Roanne - Oyonnax II (à Roanne). Arbitre : M. Proton - Villefranche - Cours (à Cours). Arbitre : M. Saroli - H.C.L. - St-Etienne II (Salle H.C.L.). Arbitre : M. Faure - Arbresle - Vénissieux II (à Vénissieux). Arbitre : M. Gianella.

7 et 8 *Décembre* - Prix d'Encouragement, (Finale) à Paris.

7 et 8 *Décembre* Promotion, 1er Tour, Gauloise II - Givors (à Givors). Arbitre : M. Martin - Pompiers II - Pérollière (Salle Pérollière). Arbitre : M. Proton - Exempt : Vaulx-en-Velin.

15 *Décembre* - Excellence 2e Tour, Gauloise - Pompiers (Salle Gauloise) Arbitre : M. Faure - Oyonnax - Vénissieux (à Oyonnax) Arbitre : M. Gianella - Française - St-Etienne (à St-Etienne) Arbitre : M. Duverger.

22 *Décembre* - Honneur, 2e Tour, Roanne - Cours (à Roanne). Arbitre : M. Bodet - Oyonnax - St-Etienne (à St-Etienne). Arbitre : M. Duverger - Villefranche - Vénissieux (à Villefranche). Arbitre : M. Saroli - H.C.L. - Arbresle (à Arbresle). Arbitre : M. Proton.

5 *Janvier* 1964 - Éliminatoires du Prix Interrégional et Championnats Lyonnais (3e Série), (Salle H.C.L.). Arbitres : MM. Fourneau, Saroli, Proton.

12 *Janvier* - Coupes du Lyonnais (à Arbresle).

19 *Janvier* - Promotion, 2e Tour, Gauloise 2 - Vaulx-en-Velin (à Vaulx- en-Velin). Arbitre : M. Micollet - Givors - Pérollière (Salle Pérollière). Arbitre : M. Martin - Exempt : Pompiers.

19 *Janvier* - Honneur, 3e Tour, Roanne - Villefranche (à Villefranche). Arbitre : M. Bonniel - Oyonnax - Arbresle (à Arbresle). Arbitre : M. Michaud - Cours - St-Etienne (à Cours). Arbitre : M. Bodet - H.C.L. - Vénissieux (à Vénissieux). Arbitre : M. Faure.

25 *Janvier* - Prix Interrégional (Finales) à Paris.

26 *Janvier* - Excellence, 3e Tour, Gauloise - Vénissieux (à Vénissieux). Arbitre : M. Micollet - Oyonnax - St-Etienne (à St-Etienne). Arbitre : M. Duverger - Française - Pompiers (Salle des Pompiers). Arbitre : M. Gianella.

2 *Février* - Coupe du Lyonnais, 2e Tour (à Arbresle).

3 au 8 *Février* - Congrès International des Entraîneurs, I.N.S. à Paris.

9 *Février* - Promotion, 3e Tour, Givors - Pompiers II (Salle des Pompiers). Arbitre : M. Gianella - Pérollière - Vaulx (à Vaulx). Arbitre : M. Faure - Exempte : Gauloise.

9 *Février* - Honneur, 4e Tour Roanne - St-Etienne (à Roanne) - Oyonnax - Vénissieux (à Oyonnax). Arbitre : M. Micollet - Villefranche - H.C.L. (Salle H.C.L.). Arbitre : M. Verhlé - Cours - Arbresle (à Arbresle). Arbitre M. Proton.

16 *Février* - Éliminatoires du Prix Fédéral et Championnat du Lyonnais 2e Série (Salle de la Française). Arbitres : MM. Gianella, Saroli, Micollet.

23 *Février* - Brevets Culturistes.

23 *Février* - Excellence, 4e Tour, Gauloise - St-Etienne (Salle Gauloise). Arbitre : M. Michaud - Oyonnax - Française (Salle de la Française). Arbitre : M. Micollet - Vénissieux - Pompiers (à Vénissieux). Arbitre : M. Gianella.

1er *Mars* - Honneur, 5e Tour, Roanne - Vénissieux (à Roanne). Arbitre : M. Proton - Oyonnax - Villefranche (à Oyonnax) - Cours - H.C.L. (à Cours). Arbitre : M. Faure - St-Etienne - Arbresle (à St-Etienne). Arbitre : M. Duverger.

1er *Mars* - Promotion, 4e Tour, Gauloise II - Pérollière (Salle de la Gauloise) - Pompiers - Vaulx (à Vaulx) - Exempt : Givors.

7 *Mars* - Prix Fédéral (Finales) à Paris.

8 *Mars* - Coupes du Lyonnais (à Arbresle).

(À suivre)

***

COMITE DES FLANDRES

Composition du Bureau

Président : M. M. Dumoulin - Vice- Présidents : MM. L. Vandeputte, J. Dejonghe, J. Meese - Secrétaire Général : M. J. Debuf - Trésorier : M. J. Dejonghe - Membres : MM. R. Auber, M. Merveille, H. Meese, H. Blicq, Ch. Wattel, P Hue - Conseiller technique Régional : M. R. Herbaux.

Calendrier - Saison 1963.1964

du Comité des F.H.C.

Haltérophilie

17 *Novembre* - Éliminatoires du Prix d'Encouragement - 9 h. et 14 h. 30 à St-Omer, (débutants et 4e Série) Juniors - Seniors.

5 *Janvier* 1964 - Éliminatoires Interrégionales (3e Série) - A 9 h. à Loos, à Galafon : Juniors et Seniors.

11 *Février* - Challenge Rigoulot - Ricard à 14 h. 30 A.S.L.I.E.

16 *Février* - Éliminatoires du Prix Fédéral à 9 h. 30 à l'A.S.E.L., rue de la Caserne St-Ruth, Lille.

12 *Avril* - Éliminatoires du Critérium National et Championnat de France.

A 15 h, Salle A.S.L.I.E., 118, rue Solferino, Lille.

24 *Mai* - Premier Pas Haltérophile (2me épreuve) à Lomme, même salle.

Date à fixer - Championnat des Flandres à Bruay-en-Artois.

Culture Physique

13 *Octobre* - Premier Pas Culturiste, 9 h. du matin (Salle C.C.R.P.) Thumesnil.

3 *Novembre* - Brevets Culturistes, Salle A.S.L.I.E., à 9 h.

Janvier - Triathlons Force Culturiste U.N., A.S.E.L., C.CR.P.

23 *Février* 1964 - Triathlon Culturiste A.S.T.L., Salle Traminots, rue Auber, à 9 h.

5 *Avril* -Critérium Culturiste à Lomme, Salle Raquette, à 9 h.

17 au 24 *Mai* - Éliminatoires du Championnat de France Culturiste, au C.S. Thumesnil.

30 *Mai* - « Plus Bel Athlète des Flandres », à Air Terminus.

***

COMITE DE LORRAINE

Calendrier Fédéral et Régional

3 *Novembre* 1963 - 1er tour aller Championnat Lorraine.

10 *Novembre* - 1er tour Coupe Lorraine (1/8e de Finale).

17 *Novembre* - Éliminatoires du Prix d'Encouragement (non classés et 4e Série) à l'U.S. Toul.

24 *Novembre* - 2e tour aller Championnat, poule A.

1er tour aller Championnat, poule « B ».

1er *Décembre* - 3e tour aller Championnat, poule « A ».

2e tour aller Championnat, poule « B ».

7 et 8 *Décembre* - Finales du Prix d'Encouragement, Juniors et Seniors.

15 *Décembre* - tour Coupe (1/4 de Finale).

22 *Décembre* - 4e tour aller Championnat, poule « A ».

3e tour aller Championnat, poule « B ».

29 *Décembre* - 5e tour aller Championnat, poule « A ».

5 *Janvier* 1964 - Éliminatoires du Prix Interrégional (3 série) au C.S. Est Républicain, Nancy.

12 *Janvier* - 1er tour retour Championnat, poule « A ».

19 *Janvier* - 3me tour Coupe (1/2 Finale).

25 et 26 Janvier - Finales du Prix Interrégional, Juniors et Seniors.

2 *Février* - 2e tour retour Championnat, poule « A ».

1er tour retour Championnat, poule « B ».

3 au 8 *Février* - Congrès International des Entraîneurs.

9 *Février* - 3e tour retour Championnat, poule « A ».

2e tour retour Championnat, poule « B ».

16 *Février* - Éliminatoires du Prix Fédéral, 2e Série, au C.H. Reyland, Nancy.

23 *Février* - Brevets Culturistes :

4e tour retour Championnat, poule « A ».

3e tour retour Championnat, poule « B ».

1er *Mars* - Finale de la Coupe de Lorraine des Clubs.

7 et 8 *Mars* - Finales du Prix Fédéral, Juniors et Seniors.

15 *Mars* - 5e tour retour Championnat, poule « A ».

5 *Avril* - Critérium National Culturiste, au Club Vasseur, Nancy, ou A.S. Jœuf.

12 *Avril* - Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France (1re Série, Classes Nationale et Internationale), au Bleus de Bar (Bar-le-Duc), ou U.S. Toul, ou A.S. Jœuf.

19 *Avril* - Finale du Championnat de Lorraine par Équipes.

25 et 26 *Avril* Finales du Critérium National Haltérophile, Juniors et Seniors.

9 et 10 *Mai* - Finales du Championnat de France, Juniors et Seniors.

17 *Mai* - Équipe de Sélection de Nancy, à Liège.

17 au 24 *Mai* - Éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France), à l'AS. Jœuf.

24 *Mai* - Premier Pas Haltérophile (2e épreuve), à l'U.S. Toul.

7 *Juin* - Championnat de France Militaire.

Date à fixer - Finale du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France).

Calendrier du Championnat de Lorraine par équipes 1963-64

Poule « A »

1er Tour - Aller 3-11-1963 - Retour 12- 1-1964 - C.H. Lunéville contre C.S. Est Républicain-Nancy - U.S. Toul contre C.H. Reyland - A.L. Cordeliers exempt.

2e Tour - Aller 24-11-63 - Retour 2- 2-64 - C.H. Reyland contre C.H. Lunéville - C.S. Est Républicain contre A.L. Cordeliers - U.S. Toul exempt.

3e Tour - Aller 1-12-63 - Retour 9- 2-64 - C.H. Lunéville contre U.S. Toul - A.L. Cordeliers contre C.H. Reyland - C.S. Est Républicain exempt.

4e Tour - Aller 22-12-63 - Retour 23- 2-64 - A.L. Cordeliers contre C.H. Lunéville - C.S. Est Républicain contre U.S. Toul - C.H. Reyland exempt.

5e Tour - Aller 29-12-63 - Retour 15- 3 64 - C.S. Est Républicain contre C.H. Reyland - U.S. Toul contre A.L. Cordeliers - C.H. Lunéville exempt.

***

Poule « B »

1er Tour Aller 24-11-63 - Retour 2- 2-64 - H.C. Villerupt contre C.S. Homécourt - Bleus de Bar contre C.S. Montois-la-Montagne.

2e Tour - Aller 1-12-63 - Retour 9- 2-64 - C.S. Homécourt contre C.S. Montois-la-Montagne - H.C. Villerupt contre Les Bleus de Bar.

3e Tour - Aller 22-12-63 - Retour 23- 2-64 - C.S. Montois-la-Montagne contre H.C. Villerupt - C.S. Homécourt contre les Bleus de Bar.

Calendrier de la Coupe de Lorraine des Clubs 1963-64

1/8e *Finale* - 10-11-63 - C.S. Homécourt contre A.L. Cordeliers, à Homécourt - Exempts : C.S. Montois, C.H. Lunéville, U.S. Toul, C.H. Reyland, Les Bleus de Bar, C.S. Est Républicain, H.C. Villerupt.

1/4 *Finale* - 15-12-63 - C.S. Homécourt ou A.L. Cordeliers contre C.S. Montois, à Montois ou Cordeliers - C.H. Lunéville contre U.S. Toul, à Lunéville - C.H. Reyland contre Les Bleus de Bar, au C.H. Reyland - C.S. Est Républicain contre H.C. Villerupt, au C.S. Est Républicain.

1/2 *Finale* - 19- 1-64 - C.S. Homécourt ou A.L. Cordeliers, ou C.S. Montois contre Lunéville ou Toul : lieu à fixer - C.H. Reyland ou les Bleus de Bar contre C.S. Est Républicain ou H.C. Villerupt : lieu à fixer.

Finale - 1- 3-64 - entre les vainqueurs des 1/2 Finales : lieu à fixer.

***

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

Liste des Records Seniors

Développé à deux bras - Coqs : Sgaramella (S.C. Navis) 87 k 500 - Plumes : Sgaramella (S.C. Navis) 85 k - Légers : Tognet (M.J. Chambéry) 98 k - Moyens : Catarinetti (A.S.P.T. Vienne) 105 k 500 - Mi-Lourds : Bossa (E.S. St-M. d'Hères) 102 k 500 - Lourds-Légers : Bossa (E.S. St-M. d'Hères) 108 k 500 - Lourds : Rieu (U.S. Crest) 110 k

Arraché à deux bras - Coqs : Sgaramella (S.C. Navis) 85 k - Plumes : Sgaramella (S.C. Navis) 83 k 500 - Légers : Dessus (U.S. Crest) 94 k 500 - Moyens : Catarinetti (A.S.P.T. Vienne) 102 k 500 - Mi-Lourds : Catris (ES. St-M. d'Hères) 100 k - Lourds-Légers : Volkart (H.C. Grenoblois 100 k - Lourds : Volkart (H. C. Grenoblois) 101 k

Épaulé-jeté à deux bras - Coqs : Sgaramella (S.C. Navis) 112 k 500 - Plumes : Sgaramella (S.C. Navis) 105 k - Légers : Luxzanski (S.C. Navis) 115 k 500 - Moyens : Catarinetti (A.S.P.T. Vienne) 131 k - Mi-Lourds : Mazallon (C.A. St-Priest) 128 k 500 - Lourds-Légers : Volkart (H.C. Grenoblois 127 k 500 - Lourds : Rieu (U.S. Crest) 133 k 500.

Total Olympique - Coqs : Sgaramella (S.C. Navis) 282 k 500 - Plumes : Sgaramella (S.C. Navis) 272 k 500 - Légers : Tognet (M.J. Chambéry) 295 k -Moyens : Catarinetti (A.S.P.T. Vienne) 330 k - Mi-Lourds : Mazallon (C.A. Saint-Priest) 320 k - Lourds-Légers : Bossa (E.S. St- M. d'Hères) 325 k - Lourds : Rieu (U.S. Crest) 340 k

Liste des Records Juniors

Développé à deux bras - Coqs : Ermacora (S.C. Navis) 62 k 500 - Plumes : Grand (S.C. Navis) 67 k 500 - Légers : Jacob (C.A. St-Priest) 82 k 500 - Moyens : Colucci (S.C. Navis) 100 k - Mi-Lourds : Perrier (M.J. Chambéry) 100 - Lourds- Légers : Auger (S.C. Navis) 92 k 500 - Lourds : Gilbert (U.G.A.P.) 70 k

Arraché à deux bras - Coqs : Munoz (S.C. Navis) 60 k - Plumes : Savoy (M.J. Chambéry) 67 k 500 - Légers : Dessus (U.S. Crest) 89 k 500 - Moyens : Colucci (S.C. Navis) 95 k 500 - Mi-Lourds : Perrier (M.J. Chambéry) 95 k - Lourds-Légers : Auger (S.C. Navis) 82 k 500 - Lourds : Gilbert (U.G.A.P.) 72 k 500.

Épaulé-jeté à deux bras - Coqs : Ermacora (S.C. Navis) 82 k 500 Plumes : Grand (S.C. Navis) 88 k - Légers : Dessus (U.S. Crest) 113 k - Moyens : Colucci (S.C. Navis) 125 k - Mi-Lourds : Perrier (M.J. Chambéry) 123 k - Lourds-Légers : Auger (S.C. Navis) 115 k - Lourds : Gilbert (U.G.A.P.) 100 k.

Total Olympique - Coqs : Munoz (S C. Navis) 200 k - Plumes : Grand (S.C. Navis) 222 k 500 - Légers : Dessus (U.S. Crest) 275 k - Moyens : Colucci (S.C. Navis) 320 k - Mi-Lourds : Perrier (Chambéry) 317 k 500 - Lourds-Légers : Auger (S.C. Navis) 200 k - Lourds : Gilbert (U.G.A.P.) 240 k.

COMITE DU POITOU

L'Assemblée Générale du Comité du Poitou a eu lieu à Châtellerault le 13 Octobre 1963.

Composition du Bureau :

Président : M. Bosquet - Vice-présidents : MM Tavera et Ratier - Secrétaire : M. Chartier - Secrétaire-adjoint : M. Dupas - Trésorier : M. Moreau - Membres du Bureau : MM. Pougnet et Bourgeois.

Calendrier 1963-64

17 *Novembre* 63 - Éliminatoires du Prix d'Encouragement (Non classés et 4e Série), à Cognac - Arbitres : MM. Tavera, Raverault, Bergeret.

5 *Janvier* 64 - Éliminatoires du Prix Interrégional (3e Série), à Limoges - Arbitres : MM. Ratier, Chartier, Pougnet.

16 *Février* - Éliminatoires du Prix Fédéral (2e Série), à Châtellerault - Arbitres : MM. Tavera, Moreau, Bosquet.

Championnat des non classés le même jour à Châtellerault.

23 *Février* - Brevets Culturistes.

5 *Avril* - Critérium National Culturiste, à Royan.

12 *Avril* - Éliminatoires du Critérium Haltérophile et du Championnat de France (1re série, Classe Nationale et Internationale) - Arbitres : Ratier, Raverault, Chartier.

25 *Mai* - Éliminatoires du Championnat de France Culturiste et Premier Pas Haltérophile (2e épreuve), à Châtellerault - Arbitres : MM. Ratier, Raverault, Chartier.

15 *Mars* - Challenge du Comité à Royan - Arbitres : MM. Bergeret, Tavera, Moreau.

15 *Décembre* - Championnats Départementaux.

Classement de la Coupe des Jeunes

disputée le jour du Premier Pas Haltérophile

1er Olympique Pontois : Équipe : Babin, Bossy, Héraut - Coefficient 3,70.

2e Union Amicale de Cognac : (Équipe 1) : Chauray, Frénénard, Gibeaud - Coefficient 3,68.

3e Union Amicale de Cognac : (Équipe 2) : Mehet, Pelluchon, Brard - Coefficient 3,38.

4e A.S.P.O. Angoulême.

5e C.S.A.D.N. Châtellerault : Équipe Chicheteau, Durand, Marot - Coefficient 3,11.

Classement Individuel

Junior : Gisclon - Coefficient 3,95 (Cognac).

Senior : Héraut - Coefficient 4,18 (Ports).

Liste des Records Juniors au 1er Octobre 1963

Développé à deux bras - Coqs : Fougeret (Royan) 70 k 500, 22- 5-60 Plumes : Fougeret (Royan) 85 k, 27- 5-62 - Légers : Fougeret (Royan) 82 k 500, 25- 2-62 - Moyens : Cochard (La Rochelle) 92 k 500, 22- 5-60 - Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle) 105 k, 22- 3-59 - Lourds-Légers - Lourds : Ceveau (Châtellerault) 95 k, 29- 5-49.

Arraché à deux bras - Coqs : Fougeret (Royan) 75 k, 22- 5-60 - Plumes : Fougeret (Royan) 86 k 500, 12-11-61 - Légers : Fougeret (Royan) 82 k 500, 25- 2-62 - Moyens : Cochard (La Rochelle) 87 k 500, 22- 5-60 - Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle) 100 k 500, 22- 3-59 - Lourds- Légers - Lourds : Ceveau (Châtellerault) 100 k, 6-11-48.

Epaulé et jeté - Coqs : Fougeret (Royan) 94 k 500, 20- 5-60 - Plumes : Fougeret (Royan) 110 k, 15- 4-61 - Légers : Fougeret (Royan) 110 k, 25- 2-62 - Moyens : Prépin (Châtellerault) 116 k, 27- 5-62 - Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle) 130 k, 23- 3-58 - Lourds-Légers - Lourds : Ceveau (Châtellerault) 125 k, 20- 3-49.

Total Olympique des 3 mouvements - Coqs : Fougeret (70 - 72,5 - 92,5) 235 k, 22- 5-60 - Plumes : Fougeret (80 - 85 - 110) 275 k, 15- 4-61 - Légers : Fougeret (82,5 - 82,5 - 110) 275 k, 25- 2-62 - Moyens : Cochard (92,5 - 87,5 - 115) 295 k, 22- 5-60 - Mi-Lourds : Augustin (105 - 100 - 130) 335 k, 29- 3-59 - Lourds-Légers - Lourds : Ceveau (92,5 - 97,5 -125) 315 k, 20- 3-49.

Liste des Records Seniors au 1er Octobre 1963

Développé à deux bras - Coqs : Deshouillères (Châtellerault) 66 k, 24- 5-58 - Plumes : Fougeret (Royan) 87 k 500, 28- 4-63 - Légers : Legrand (Cognac) 93 k, 16- 2-58 - Moyens : Robinaud (Cognac) 110 k, 19- 3-61 Mi-Lourds : Satouf (Pons) 114 k 500, 7- 4-63 - Lourds-Légers : Dupuis (Cognac) 110 k, 3- 5-58 - Lourds : Dupuis (Cognac) 125 k, 22- 3-59.

Arraché à deux bras - Coqs : Roy (Châtellerault) 67 k 500, 13- 3-55 - Plumes : Fougeret (Royan) 85 k, 24- 2-63 - Légers : Ferradou-Lacoste (La Rochelle) 88 k, 31- 3-57 - Moyens : Berthe (Royan) 98 k, 24- 2-63 - Mi-Lourds : Satouf (Pons) 110 k, 24- 2-63 - Lourds-Légers : Dupuis (Cognac) 105 k, 18- 5-57 - Lourds : Dupuis (Cognac) 113 k, 22- 3-59.

Epaulé et jeté à deux bras - Coqs : Echirpeau (La Rochelle) 87 k 500, 20- 1-52 - Plumes : Fougeret (Royan) 117 k, 7- 4-63 - Légers : Legrand (Cognac) 114 k, 1- 3-59 - Moyens : Robinaud (Cognac) 127 k 500, 19- 3-61 - Mi-Lourds : Satouf (Pons) 150 k, 27- 4-63 - Lourds-Légers : Dupuis (Cognac) 130 k, 14-,4-57 - Lourds : Dupuis (Cognac) 145 k, 22- 3-59.

Total Olympique des trois mouvements - Coqs : Boué (62,5 - 65 - 85) 212 k 500, 13-12-53 - Plumes : Fougeret (87,5 - 82,5 - 115) 285 k, 7- 4-63 - Légers : Legrand (92,5 - 87,5 - 110) 290 k, 27- 4-58 - Moyens : Robinaud (110 - 92,5 - 127,5) 330 k, 19- 3-61 - Mi-Lourds : Satouf (115 - 105 - 145) 365 k, 7- 4-63 - Lourds-Légers : Dupuis (105 - 102,5 - 130) 337 k 500, 14- 4-57 - Lourds : Dupuis (125 - 112,5 - 145) 382 k 500, 22- 3-59.

***

COMITE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Calendrier Fédéral

5-12-63 - Éliminatoires du Prix Interrégional à Mâcon - Arbitre : M. Bonniel.

16- 2-64 - Éliminatoires du Prix Fédéral à Dijon - Arbitre : M. Bonniel.

12- 4-64 - Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France, à Mâcon - Arbitre : M. Bonniel.

12- 4-64 - Championnat de Bourgogne - Franche-Comté, à Mâcon - Arbitre : M. Bonniel.

24- 5-64 - Premier Pas Haltérophile (2me) dans les clubs.

Recommandations

Les engagements accompagnés du N° de licence sont à envoyer au Secrétaire 15 jours avant l'épreuve en respectant les *critères du classement en série*. Le non respect de ces critères entraînera la nullité de l'engagement.

Les clubs organisateurs sont tenus de fournir le matériel règlementaire : Plateau 4/4 - 2 barres à disques - Bascule - Blanc et Résine.

Les résultats des épreuves devront parvenir le *lendemain* de la compétition au Secrétaire.

***

Calendrier du Championnat du Comité de Bourgogne - Franche-Comté par équipes

Bourgogne

1er Tour le 24-11-1963 - Auxerre-Dijon, à Auxerre. Arbitre : M. Gaudry - Mâcon I - Mâcon II, à Mâcon. Arbitre : M. Bonniel - Chalon exempt.

2e Tour le 22-12-1963 - Mâcon II - Auxerre, à Dijon. Arbitre : M. Bonniel - Chalon - Dijon, à Chalon. Arbitre : M. Carzon - Mâcon I exempt.

3e Tour le 19- 1-1964 - Chalon - Mâcon II, à Chalon. Arbitre : M. Carzon - Auxerre - Mâcon I, à Dijon. Arbitre : M. Bonniel - Dijon exempt.

4e Tour le 23- 2-1964 - Mâcon II - Dijon, à Mâcon. Arbitre : M. Bonniel - Mâcon I - Chalon, à Mâcon. Arbitre : M. Bonniel. - Auxerre exempt.

5e Tour le 22- 3-1964 - Auxerre - Chalon, à Dijon. Arbitre : M. Dusson - Mâcon I - Dijon, à Mâcon. Arbitre : M. Bonniel - Mâcon II exempt.

Franche-Comté

1er Tour le 24-11-1963 - Ornans - Besançon I, à Ornans. Arbitre : M. Grosjean - Besançon II - La Méline, à Besançon. Arbitre : M. Pellier.

2e Tour le 22-12-1963 - La Méline - Besançon I, à La Méline. Arbitre : M. Pellier - Ornans - Besançon II, à Ornans. Arbitre : M. Grosjean.

3e Tour le 23- 2-1964 - Besançon I - Besançon II, à Besançon. Arbitre : M. Grosjean - Ornans - La Méline, à la Méline. Arbitre : M. Pellier.

Les engagements et la formation *probable* des équipes sont à envoyer au Secrétaire avant le 1er *Novembre, dernier délai.*

Le droit d'engagement fixé à 20 *Frs* est à envoyer avant le 1er *Novembre* au Trésorier, M. Patte au C.C.P. habituel.

Règlement du Championnat de Bourgogne- Franche-Comté par équipes

1. - Le Comité de Bourgogne-Franche-Comté de la F.F.H.C. organise chaque année une épreuve qui sera dénommée : « *Championnat de Bourgogne-Franche-Comté par équipes* ».

2. - Une coupe est mise en compétition et sera gagnée par la Société qui l'aura gagnée *trois années* consécutives ou non.

3. - L'épreuve est ouverte à toutes les sociétés affiliées à la F.F.H.C. et à jour de leurs cotisations fédérales et régionales.

4. - Un droit d'engagement de 20 Frs est exigé des sociétés engagées.

5. - Les équipes sont composées de 4 hommes avec un poids de corps maximum 300 kgs (moyenne de 75 kgs par homme).

6. - En raison des effectifs réduits de certains clubs, il est permis de faire une équipe mixte, sans toutefois que l'apport d'un autre club soit supérieur à un homme. Un seul athlète étranger est admis pour l'équipe.

7. - La licence de l'année en cours sera réclamée au moment de la pesée des athlètes qui aura lieu 1 heure avant la compétition, l'absence de *licence interdit la compétition*.

8. - Les épreuves auront lieu par poule, chaque équipe devant se rencontrer une fois avec toutes les autres équipes engagées. Elles se disputeront sur les trois mouvements olympiques. Chaque concurrent aura droit à trois essais, suivants les règlements de la F.F.H.C.

9. - La victoire sera acquise à l'équipe totalisant le plus grand nombre de kilos soulevés, déduction faite du poids de corps de l'équipe. En cas d'ex-æquo de deux équipes, la plus légère sera déclarée gagnante.

10. - Le classement des matches sera le suivant : équipe gagnante 2 points - équipe perdante 1 point - forfait 0 point et *blâme* du Comité.

11. - Les sociétés organisatrices devront avertir la ou les sociétés qu'elles reçoivent et le Comité de B.F.C., du lieu et de *l'heure de la rencontre* 20 *JOURS* au moins à l'avance. Elles ont la charge d'avertir l'arbitre désigné, 20 *JOURS* au moins à l'avance du lieu et de l'heure du match, ceci afin de ne pas déranger inutilement et occasionner des frais inutiles à l'arbitre. Les sociétés sont tenues de fournir le matériel nécessaire et règlementaire. Les matches se dérouleront l'après-midi, sauf arrangements entre les sociétés.

12. - Les équipes se déplaceront à leurs frais.

13. - Les arbitres seront remboursés de leurs frais et une indemnité de repas de 7 Frs leur est allouée par le Comité.

14. - Les matches seront arbitrés par des arbitres officiels, à charge pour ceux- ci de faire parvenu le *lendemain* du match les résultats au Secrétaire. Ils devront veiller à ce que les feuilles de pointage soient remplies correctement et sans ratures.

15. - Les équipes engagées devront participer à toutes les rencontres prévues au calendrier, à seule fin de ne pas mettre dans l'embarras la société organisatrice et de ne pas fausser je résultat final. Le comité estime que l'amour propre et l'honneur lui font un devoir de tenir ses engagements, même si l'équipe est incomplète.

16. - Le Comité de Bourgogne-Franche-Comté décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves ou des déplacements, pour se rendre aux lieux des rencontres.

17. - L'étendue du Comité oblige à faire deux championnats, un groupant les clubs de Franche-Comté et un groupant les clubs de Bourgogne. Les vainqueurs de chaque groupe se rencontreront dans une finale, en un lieu tiré au sort. L'équipe gagnante sera déclarée championne de Bourgogne-Franche-Comté.

Records de Bourgogne-Franche-Comté au 1er Octobre 1963

Seniors

Développé à deux bras - Coqs : Deloye 77 k 500 - Plumes : Schmitt 77 k 500 - Légers : Angéli 87 k 500 - Moyens : Prenot 92 k 500 - Mi-Lourds : Dorey et Fédoras 110 k - Lourds-Légers : Michon 100 k - Lourds : Voiney 110 k

Arraché à deux bras - Coqs : Deloye 72 k 500 - Plumes : Mignot et Givernet 77 k 500 - Légers : Emme 85 k - Moyens : Robert 90 k - Mi-Lourds : Duval et Fédoras 100 k - Lourds-Légers : Boulanger 102 k 500 - Lourds : Voiney 105 k

Epaulé et jeté à deux bras - Coqs : Deloye 95 k - Plumes : Deloye 100 k - Légers : Bornarel 110 k - Moyens : Prenot 117 k 500 - Mi-Lourds : Duval et Fédoras 135 k - Lourds-Légers : Boulanger 140 k - Lourds : Voiney 135 k

Total Olympique - Coqs : Deloye 242 k 500 - Plumes : Deloye 247 k 500 - Légers : Angéli 275 k - Moyens : Prenot 297 k 500 - Mi-Lourds : Fédoras 340 k- Lourds-Légers : Boulanger 335 k - Lourds : Voiney 350 k

Juniors

Développé à deux bras - Coqs : Beucler 60 k - Plumes : Beucler et Jeanmougin 75 k - Légers : Fédoras 92 k 500 - Moyens : Fédoras 90 k - Mi-Lourds : Tissot 85 k - Lourds-Légers : Tissot 70 k - Lourds : à établir.

Arraché à deux bras - Coqs : Beucler 62 k 500 - Plumes : Beucler 75 k - Légers : Nectancour 87 k 500 - Moyens : Dury et Fédoras 80 k - Mi-Lourds : Belot 85 k - Lourds-Légers : Tissot 70 k - Lourds : à établir.

Epaulé et jeté à deux bras - Coqs : Pépin 82 k 500 - Plumes : Carneiro 87 k 500 - Légers : Chapoutot 115 k - Moyens : Dury 107 k 500 - Mi-Lourds : Tissot et Belot 105 k - Lourds-Légers : Tissot 85 k - Lourds : à établir.

Total Olympique - Coqs : Beucler 202 k 500 - Plumes : Beucler 245 k - Légers : Nectancour 287 k 500 - Moyens : Fédoras 270 k - Mi-Lourds : Tissot 270 k - Lourds-Légers : Tissot 225 k - Lourds : à établir.

Sanctions en Anjou-Bretagne

La Vannetaise Athlétic Club est déclassée de la première place au Challenge Gondolo réservé aux Juniors et rétrograde à la sixième place.

Le Nantes Étudiants Club enlève le Challenge 1963.

Motif Les dirigeants de la Vannetaise Athlétic Club ont déclaré « Junior » l'athlète Chaissac, alors qu'il est né le 10 Août 1942. Chaissac perd également ses titres de Champion Mi-Lourd Honneur et Excellence du Comité Anjou-Bretagne.

Un simple avertissement est donné à la Vannetaise Athlétic Club qui, par ailleurs, fait du bon travail en profondeur.

Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

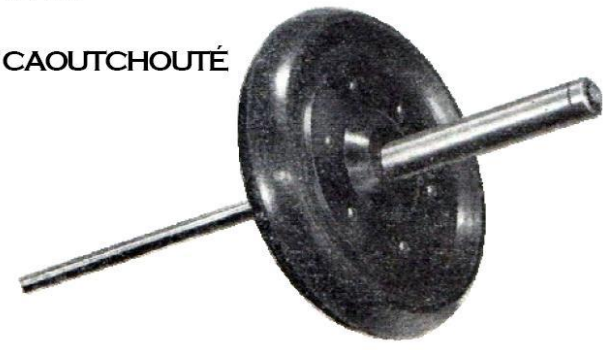

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

© RLPZ (2019)

N° 195

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

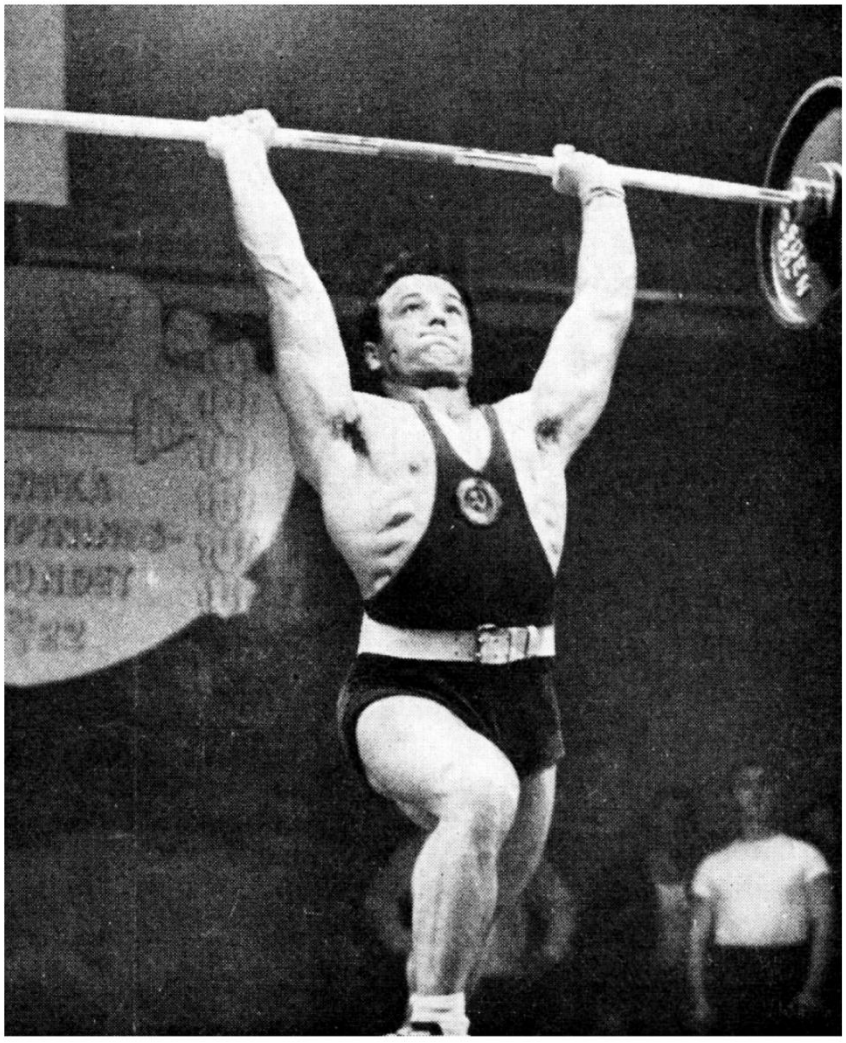

MENSUEL
18e ANNÉE
Décembre
1963

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 7 Novembre 1963..... 3

- et du 21 Novembre 1963..... 4

Procès-verbal de la Commission de P.O. du 21 Novembre 1963..... 4

Formation des cadres F.F.H.C. 5

Classement National du Premier Pas Haltérophile (suite) 6

Classement Général du Prix d'Encouragement.....8 et 15

Nos Joies, nos Peines..... 9

L'arraché à deux bras de Zielinski, par G. LAMBERT..... 10

Ce que vous devez savoir 11

Réflexions sur les Championnats du Monde 1963, par G. LAMBERT..... 13

La F.F.H.C. répond au Journal « *L'Équipe* » 14

Dans nos Comités Régionaux..... 17

L'HALTÉROPHILE MODERNE

18e ANNEE. – N° 195.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France ..... 6 NF.
Etranger..... 10 NF.
Clubs affiliés ..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Nous recommandons à nos Comités Régionaux et à nos Clubs de relire le procès-verbal de la Commission Haltérophile du 19 Mai 1963 paru dans le Bulletin Fédéral N° 190 de Juin 1963.

⊙

La qualification des athlètes aux compétitions y est rappelée et des dispositions nouvelles prises par la Commission y sont exposées.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

KURYNOV (U.R.S.S.)

Champion du Monde 1963

Poids Moyens : 160 k.

®

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
du 7 Novembre 1963

Présents : MM. H. Clutier, R. Duverger, A. Rolet, A. Roussaux.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Leveler, Piou, Morin.

Avant qu'il soit procédé à l'adoption du procès-verbal de la précédente réunion, le Président demande aux Membres présents de reconsidérer la décision prise d'envoyer en Corse une délégation de quatre personnes afin de faciliter le développement des activités haltérophiles de l'Association Athlétique Ajaccienne. Ce déplacement représentera une dépense assez importante en faveur d'un Club unique dont l'effectif est pour le moment assez réduit. Il propose de demander à M. Roger Gerber, Conseiller Sportif Régional, de rendre visite au Club afin de l'aider de ses conseils il établira ensuite un rapport qu'il transmettra à la F.F.H.C. pour l'informer des desiderata du Club.

A l'unanimité, le Bureau adopte la solution présentée par le Président.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau procède à l'homologation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.485 - Club de Culture Physique des Buttes-Chaumont ;
- ✓ N° 3.486 - Association Sportive et Culturelle de la Formation Professionnelle des Adultes du Gard ;
- ✓ N° 3.487 - Olympique de Colmar ;
- ✓ N° 3.488 - Club Haltérophile Germanais ;
- ✓ N° 3.489 - Maison des Jeunes et de la Culture de Metz.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Seniors les performances suivantes :

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 93 k par Jean-Pierre Meurat, le 26 Octobre 1963, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Vandeputte, Dejonghe (ancien record : 92 k 500 par Henry).

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 130 k par Marcel Paterni, le 24 Octobre 1963, à Paris. Arbitres : MM. Pichon, Bazire, Chariot (ancien record 128 k 500 par Jean Debuf).

Le Bureau homologue ensuite comme records de France Juniors les performances ci-dessous :

Poids Coqs. - Epaulé et Jeté à deux bras : 110 k par Jean-Pierre Marchal, le 6 Octobre 1963, à Paris. Arbitres : MM. Rolet, Roussaux, Jean Dame (ancien record : 108 k par Garaïos).

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 120 k 500 par Denis Séry, le 6 Octobre 1963, à Paris. Arbitres : MM. Rolet, Roussaux, Jean Dame (ancien record : 120 k par Sylvain Lefèvre).

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet, Secrétaire de séance, donne lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 29 Octobre 1963.

Après cette lecture, le Président désire avoir l'avis de ses Collègues sur l'opportunité de compléter la Commission de P.O., composée initialement de cinq Membres.

M. Clutier propose la suppression de la Commission qui, à son avis, fait double emploi avec le Bureau fédéral dont les réunions devraient être plus fréquentes.

Le Président n'est pas d'accord. Il estime que cette Commission est nécessaire et qu'elle a le mérite de « déblayer » les questions à présenter au Bureau dont l'avis, au surplus, est toujours sollicité.

Après un échange de vues auquel prennent part tous les Membres présents, il est décidé de maintenir la Commission et d'y faire siéger M. René Duverger.

La question des Officiels pour les matches France - Allemagne Juniors et France - Bulgarie Juniors est ensuite évoquée.

En ce qui concerne le premier, qui aura lieu à Mannheim, M. André Rolet est désigné comme arbitre et M. Henri Clutier comme Directeur de l'Équipe de France.

Il sera également demandé à MM. Pichon et Fiolle s'il leur est possible d'effectuer le déplacement, ce qui leur permettrait de subir les épreuves de l'examen d'arbitre international 2^{e} catégorie.

En ce qui concerne le match France - Bulgarie Juniors, une circulaire sera adressée à tous les Membres du Comité de Direction afin de connaître ceux d'entre eux qui seraient intéressés par cette rencontre.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES. - Ainsi que le mentionnait le procès-verbal de la Commission de P.O., le Championnat d'Europe sera remplacé par un Tournoi International sur invitations auquel sera adjoint le Concours du Plus Bel Athlète du Monde.

Avant que les détails d'organisation de ces compétitions puissent être étudiés, il convient d'attendre la réponse de la Finlande à qui il a été demandé la date du Championnat d'Europe 1964. Il serait souhaitable, en effet, que lesdites compétitions puissent avoir lieu à l'issue du Championnat d'Europe, ce qui permettrait à certaines équipes d'accepter plus facilement l'invitation de la France.

Le Président rappelle qu'un Congrès International des Entraîneurs aura lieu à l'Institut National des Sports, du 3 au 8 Février prochain.

Du fait que de nombreux athlètes résideront à l'I.N.S. pour la préparation aux Jeux de Tokyo, certaines difficultés de logement pourront se présenter, mais il faut espérer qu'elles seront finalement résolues.

M. Oscar State, Secrétaire Général de la F.I.H.C., a écrit aux nations affiliées pour leur demander la liste des entraîneurs qui assisteront au Congrès, ainsi que les sujets de conférences qu'ils présenteront.

En ce qui concerne la France, le Bureau décide de demander à MM. Duverger et Lambert de proposer un thème qu'ils seront chargés de développer.

Deux journées du Congrès étant spécialement réservées aux arbitres, la Fédération Internationale a demandé que soit envisagé, à cette occasion, un « Tournoi de jeunes ».

Il est décidé d'écrire à la Fédération Italienne pour lui proposer que le match France - Italie Juniors ait lieu à Paris à la fin du Congrès, c'est-à-dire le Samedi 8 Février 1964.

Le Président signale enfin que le Congrès permettra l'organisation d'une session d'examens d'arbitres internationaux.

FINALES DU PRIX D'ENCOURAGEMENT. - Le Bureau désigne, comme suit, les Officiels pour les finales du Prix d'Encouragement qui auront lieu les 7 et 8 Décembre 1963, au Gymnase Municipal Voltaire

- *Arbitres* : MM. Chariot, Bazire, Fiolle, Pichon ;
- *Secrétaire de séances* : M. Duchesne ;
- *Arbitre à la pesée* : M. Roussaux ;
- *Délégué aux athlètes* : M. Legall
- *Speaker et sonorisation* : M. Leveler.

M. Guillier s'occupera, comme d'habitude, de la mise en place du matériel.

Prix des places : 2 Fr.

NOMINATION D'ARBITRE. - Sur proposition de la Commission d'examen composée de MM. Rolet, Pichon, Roussaux, le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre fédéral, de M. Grégoire Sandeaux.

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE ET DU PREMIER PAS CULTURISTE. - Deux précisions seront apportées au règlement de ces épreuves : 1° les mineurs doivent avoir 16 ans révolus ; 2° les participants doivent être de nationalité française.

RÉSULTATS DU STAGE DE FORMATION DES CADRES. - 11 candidats aides-moniteurs et 3 candidats moniteurs ont participé au stage qui a eu lieu du 7 au 12 Octobre 1963, à l'Institut National des Sports, et se sont présentés à la session d'examen qui l'a suivi.

Les résultats de ces examens sont communiqués au Bureau qui décide les nominations ci-après :

Diplômes d'Aides-Moniteurs : MM. Navarro, Corbelin, Moreau, Paterni, Neus, Soyez, Luquet, Remond, Minard

Diplômes de Moniteurs : MM. Deyris, Marra, Muller.

Sur proposition du Président, il est décidé que le règlement de l'examen précisera, à l'avenir, que la participation à toutes les épreuves physiques est obligatoire et que la note 0, dans l'une de ces épreuves, sera éliminatoire.

***

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

- *Demandes de prêts de barres*. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres formulées par :

- la Maison des Jeunes et de la Culture, à Metz ;
- Centre Scolaire et Universitaire du Lycée Puget, à Marseille ;
- Centre Scolaire et Universitaire du Gymnase Universitaire de Marseille ;
- Association Sportive du Lycée de Mouchard ;
- Lycée d'État B. Pascal de Clermont- Ferrand ;
- Collège d'Enseignement Général de Jussey ;
- Lycée Jules-Grévy à Poligny ;
- Lycée Technique d'Argenteuil ;
- Collège d'Enseignement Technique de Deville.

- *Candidature au poste de Conseiller Sportif régional*. - Un vœu a été émis, au cours de l'assemblée générale, par les Clubs du Comité de Normandie, en vue de la nomination de M. Bernard Renault au poste de Conseiller Sportif Régional.

Après un échange de vues, le Bureau donne avis favorable à cette proposition, mais il sera rappelé à l'intéressé qu'il doit fournir à la F.F.H.C. son curriculum vitae.

- *Cérémonie à l'Arc de Triomphe*. - Lettre du Comité National des Sports informant les Fédérations qu'il ravivera la Flamme le Vendredi 15

Novembre et demandant que plusieurs représentants de chacune d'elles assistent à cette manifestation patriotique.

Licence Jaume. - L'athlète Jaume avait été suspendu pour avoir participé à un concours culturiste organisé par un autre groupement.

A la demande de l'A.S.P.O. Midi, le Bureau autorise ce Club à présenter une demande de licence en faveur de Jaume.

Exposé de M. Clutier. - M. Clutier communique à ses Collègues les conclusions qu'il a tirées d'un examen comparatif des performances des athlètes français avec celles des haltérophiles étrangers, au cours des dix dernières années.

Dans un autre domaine, il constate que certains Comités régionaux ont un chiffre de licenciés nettement insuffisant.

Parlant ensuite du Bataillon de Joinville, il remarque que certains des haltérophiles qui effectuent leur service militaire dans cette unité d'élite ne participent même pas aux compétitions fédérales et qu'à leur retour à la vie civile, bien peu continuent leur activité sportive. Il cite des noms qui illustrent son affirmation.

Enfin, M. Clutier pense que l'action de la Fédération ne doit pas se borner à préparer quelques athlètes pour les Jeux de Tokyo ; il demande l'établissement immédiat d'un plan quadriennal en vue des Jeux de Mexico, pour lequel chacun devra apporter ses idées et suggestions.

Après un échange de vues, cette proposition est adoptée.

Poursuivant son exposé, M. Clutier souhaiterait que les minima « olympiques » soient relevés en tenant compte des résultats du Championnat du Monde de Stockholm.

A l'unanimité, il est enfin décidé que le Moniteur National assistera à toutes les réunions du Bureau et du Comité de Direction, avec voix consultative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 15.

Le Secrétaire Général, André ROLET. *Le Président,* Jean DAME.

***

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 21 Novembre 1963

Présents : MM. L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, V. Leveler, A. Rolet.

Assistait à la séance : M. G. Lambert, Moniteur National.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Rousseaux, Morin.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation du Club ci- après :

✓ N° 3.490 - Haltérophile Club Villeneuvois.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet, Secrétaire, fait un bref compte rendu de la réunion de la Commission de Préparation Olympique qui vient de se tenir.

MATCHES INTER-NATIONS ET FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE LA F.F.H.C. - En dehors du Tournoi International dont les modalités viennent d'être étudiées par la Commission de P.O., il sera organisé, dans le cadre des fêtes du cinquantenaire de la fondation de la F.F.H.C., le Championnat du Monde Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète du Monde).

Sur proposition de M. Duchesne, ces compétitions se dérouleront de la façon suivante : Vendredi 29 Mai, en soirée, et Dimanche 31 Mai après-midi, Tournoi International, le Samedi 30 Mai, en soirée, Championnat du Monde Culturiste.

Le Président fait remarquer que la finale du Championnat de France Culturiste devra être organisée fin Avril, début Mai, puisqu'elle doit servir de sélection pour l'épreuve mondiale. Il se propose de prendre prochainement contact avec les Dirigeants de Bourg-en-Péage qui avaient posé leur candidature pour 1964.

Match France - Allemagne Juniors. - Au sujet du match France - Allemagne Juniors, qui doit avoir lieu le 13 Décembre, à Mannheim, le Président fait connaître que MM. Pichon et Fiolle ont accepté d'y accompagner l'équipe de France pour passer les épreuves de l'examen d'arbitre international 2^{e} catégorie.

Match France - Bulgarie Juniors. - Après avoir pris connaissance des candidatures reçues, le Bureau décide de désigner, comme Officiels pour ce match, MM. André Bonneau et René Duverger.

Les Officiels pour le match France - Bulgarie Seniors, prévu en Février 1964, feront l'objet d'une étude ultérieure du Bureau.

ÉTUDE DU PLAN QUADRIENNAL DE P.O. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Léon Morin qui présente ses suggestions au sujet du plan quadriennal de P.O. actuellement à l'étude.

Il suggère, pour les athlètes de classe internationale, des matches individuels avec des champions étrangers, de préférence aux matches internations pour les autres, la création d'une épreuve dite de préparation olympique organisée annuellement dans chaque Comité. Les meilleurs seraient qualifiés pour une finale, suivie d'un stage. La deuxième année, c'est-à-dire en 1965-66, les meilleurs seraient opposés à ceux de 1964-65. Des minima et une limite d'âge devraient être prévus. Épreuve à renouveler jusqu'en 1968 qui verrait l'organisation d'une grande finale avec les champions chevronnés.

De sou côté, le Moniteur National, M. Georges Lambert, émet quelques idées au sujet du plan quadriennal.

Il estime qu'on devrait étaler la saison des 1re série, la plupart d'entre eux ne commençant les compétitions officielles qu'aux éliminatoires du Championnat de France.

Au point de vue entraînement, ce sera le rôle ces Conseillers Sportifs, qui sont mis actuellement en place, de se déplacer pour suivre la préparation des athlètes de valeur.

Le Moniteur National préconise également des stages de week-end à l'échelon régional et l'organisation d'un deuxième stage annuel de formation des cadres.

Le Président demande à M. Lambert de lui fournir un exposé de ses suggestions concernant le plan quadriennal. Il est convenu qu'il viendra, chaque après- midi du jeudi, au siège de la F.F.H.C. afin qu'un contact permanent puisse être établi.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Demande de prêt de barre. - Le Bureau donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par l'Association Sportive du Lycée Technique de St Nazaire.

Nomination d'arbitre régional. - Sur proposition du Comité de Champagne, le Bureau homologue la nomination de M. Gaston Charlier au titre d'arbitre régional.

Prix Paris-Lyon. - M. Moulin, Président du Jury du Prix Sportif « Paris- Lyon » vient d'informer la F.F.H.C. que le Prix 1963 avait été attribué à Jean- Paul Fouletier, Champion de France Poids Lourds. Il récompense l'individualité ou l'équipe de la région lyonnaise qui, par ses résultats, a contribué au prestige et à la renommée de la cité rhodanienne.

Lettre de M. Pichon concernant l'installation d'un service de massage à la finale du Prix d'Encouragement et dans d'autres compétitions.

Le Président est chargé de la réponse.

Conseiller sportif. - Le Président met ses Collègues au courant de l'intervention dont il a été l'objet de la part de deux personnalités qui souhaitaient un nouvel examen d'une candidature aux fonctions de Conseiller sportif, présentée par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, sans que l'intéressé ait d'ailleurs cru devoir en référer à la Fédération.

Le Bureau décide de maintenir sa décision et passe à l'ordre du jour.

Enquête du journal « L'Équipe ». - M. René Moyse est venu soumettre au Président les grandes lignes d'un reportage qui sera publié par « L'Équipe » sur la préparation aux Jeux de Tokyo.

Le Président a tenu d'abord à en référer à ses Collègues avant de répondre aux questions d'un journal qui n'a pas cru devoir accorder à la F.F.H.C. le droit de réponse qu'elle demandait à la suite de la publication, dans ses colonnes, d'un article désagréable et injuste.

Après un échange de vues, le Bureau décide :

1. De publier dans « *L'Haltérophile Moderne* » l'article de « *L'Équipe* » et la réponse que le journal a refusé de faire paraître ;
2. De ne pas donner suite à la demande de reportage qui vient d'être présentée.

Commission mixte F.F.H.C.-A.S.S.U. - M. Julien Duchesne signale que le calendrier des compétitions d'haltérophilie 1964 a été élaboré par l'A.S.S.U. sans que la Commission mixte ait été consultée.

Des explications seront demandées à l'A.S.S.U. à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 30.

Le Secrétaire Général, André ROLET. *Le Président,* Jean DAME.

***

PROCÈS-VERBAL de la COMMISSION
de PRÉPARATION OLYMPIQUE
du 21 Novembre 1963

Présents : MM. Jean Dame, René Duverger, André Rolet, Georges Lambert.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

MATCHES INTER-NATIONS. - Lecture est donnée d'un télégramme de la Fédération Allemande fixant au Vendredi 13 Décembre, à Mannheim, le match France-Allemagne Juniors.

Sur proposition du Moniteur National, l'Équipe de France a été désignée comme suit : Poids Coq : Marchal (remplaçant : Heyraud) ; Poids Plume : Houssais (remplaçant : Enadan) ; Poids Léger : Muller (remplaçant : Beeckuizen) ; Poids Moyen : Trudel (remplaçant ; Gouverneur ou Houin) ; Poids Mi-Lourd : Mauger (remplaçant : Dejonghe) ; Poids Lourd Léger : Michon (remplaçant : Fert) ; Poids Lourd : Vincent ou Steiner.

Chaque titulaire ou remplaçant a été informé des dispositions prises et une sélection avait été décidée pour le Samedi 23 Novembre entre Steiner et Vincent. Or, ce dernier, qui est actuellement au poids de la catégorie Lourds Légers, demande à être opposé à Michon qui participera à un stage à l'Institut National des Sports, à partir du 2 Décembre prochain.

Il est décidé de prendre en considération la demande de Robert Vincent, mais de maintenir la sélection à la date prévue, les formalités de visas pour l'entrée en Bulgarie étant longues et compliquées.

– En ce qui concerne les matches France - Bulgarie, la Fédération Bulgare n'a pas confirmé la date du 28 Décembre qui lui a été proposée pour le match des Juniors, à Sofia.

La Commission décide de proposer la date du 22 ou 29 Février 1964 pour la rencontre des Seniors, également à Sofia.

Lecture est donnée d'un télégramme de la Fédération de l'U.R.S.S. proposant la venue en France d'une Équipe soviétique, en Avril 1964.

Il sera demandé à ladite Fédération de désigner une équipe composée de champions réputés qui participerait au Tournoi International organisé à Paris fin Mai, à l'occasion des fêtes du cinquantenaire de la F.F.H.C.

– La question de matches inter-nations destinés aux Équipes de France « B » et « C » est de nouveau évoquée.

Sur proposition du Moniteur National, la Fédération Danoise sera contactée pour l'organisation du match réservé à 1'Équipe « B » et la Fédération suisse pour celui destiné à l'Équipe « C ».

Ces matches aller auraient lieu en fin de saison, vers Juin et dans les pays sollicités.

DEMANDES D'AUTORISATION DE PARTICIPATION A DES RÉUNIONS DE PROPAGANDE.

– L'A.S. Lilloise Inter-Entreprises demande l'autorisation de faire participer les athlètes Maier et Meurat à une réunion organisée le 1er Décembre 1963, l'occasion du challenge Rigoulot ;

– M. Houtte demande de pouvoir inviter plusieurs athlètes « possibles » et « probables » olympiques et les juniors du Groupement Sportif Interarmées de Joinville à une soirée de records qu'il organise à Lille le 22 Décembre.

L'autorisation sollicitée par l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises est accordée.

En ce qui concerne la soirée du Cercle Culturiste de la rue des Postes, il sera demandé à M. Houtte : 1° de fournir l'accord du Comité des Flandres ; 2° d'envisager si possible une autre date, l'autorisation de participer à cette réunion ne pouvant être donnée aux juniors qui prendront part, une semaine après, au match France- Bulgarie.

M. Jean Dame, Président, et les Membres du Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste

La Direction et la Rédaction de « L'Haltérophile Moderne », adressent à leurs membres, à leurs abonnés, à leurs amis de France et de l'Étranger, leurs vœux bien sincères pour l'année 1964.

Enfin, au sujet de la réunion annoncée par la presse et qui doit être organisée par la Vie au Grand Air de St-Maur le 30 Novembre prochain, il est rappelé que la participation des « possibles » et « probables » olympiques est subordonnée à l'autorisation préalable de la F.F.H.C. et de sa Commission de P.O.

EFFECTIF AU GROUPEMENT INTERARMES DE JOINVILLE. - Le Président signale que l'effectif des haltérophiles au Groupement Interarmées de Joinville a, comme celui des autres Fédérations, subi une diminution. Le contingent a été ramené de 12 à 10 athlètes.

SURVEILLANCE MÉDICALE - Des dispositions ont été prises par le Secrétariat d'État pour permettre aux athlètes olympiques d'être examinés et conseillés par le Dr Greeff, diététicien.

D'autre part, les circulaires du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant la surveillance médicale des athlètes olympiques et des athlètes fédéraux ont été communiquées au Dr Dubois, Médecin fédéral, qui a donné son accord pour l'organisation de cette importante décision.

LETTRE DE FRANÇOIS VINCENT. - Le Président, après avoir fait un compte rendu de sa visite à Montpellier où il a pris contact avec le Président du Comité régional, Georges Firmin, le Conseiller Technique Roger Marchal et l'international François Vincent, donne lecture de la lettre de ce dernier et dans laquelle il expose ses projets d'entraînement et de participation aux compétitions pour 1964.

Séance levée à 18 heures.

Le Secrétaire,
André ROLET.

Formation des Cadres F.F.H.C.

Un Stage a eu lieu du 7 au 12 Octobre 1963, à l'Institut National des Sports, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de ce Stage, le Comité de Direction Fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent :

Le Diplôme d'Aide-Moniteur d'Haltérophilie

MM.	NAVARRO	Courbevoie Sports
	CORBELIN	Club Culturiste Rue des Postes Lille
	MOREAU.....	Union Sportive de Tours
	PATERNI	La Vie au Grand Air Saint-Maur
	NEUS.....	Rueil Athlétic Club
	SOYEZ	Club Culturiste Rue des Postes Lille
	LUQUET	Gauloise de Vaise
	REMOND.....	Union Sportive de Tours
	MINARD.....	Haltérophile Club de Boulogne

Le Diplôme de Moniteur d'Haltérophilie

MM.	DEYRIS.....	Monrepos Olympique
	MARRA	Haltérophile et Cultur. Club Aix-en-Provence
	MULLER.....	Haltérophile et Cultur. Club Aix-en-Provence

En cadeau de Noël, la F.F.H.C. vous offre ce Numéro de 20 pages

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1963-64

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS LEGERS (*Suite*) POINTS

55. EVAIN (62) Patronage Saint-Etienne Rennes 207,50
56. RICHTER (64) Union Sp. Petite Rosselle 207,50
57. RAFFIN (65) C. Formation Prof. Adultes Nîmes 207,50
58. DOUSTENS (65,4) Assoc. Sp. Pérollière 207,50
59. MOREL (65,8) Assoc. Sp. Pérollière 207,50
60. DUC (61,5) A.S. École Métiers E.D.F. Ste Tulle 205
60. KAPP (61,5) A.S.P.T.T. Strasbourg 205
62. LEFEBVRE (62,4) A.S. Augustin-Normand Le Havre 205
63. BERTELLO (63) Halt. Club Arles 205
64. DERIEU (64,1) Union Sp. du Velay 205
65. CHICHETEAU (65,3) C.S.A.D.N. Châtellerault 205
66. SCREM (65,6) Maison des Jeunes, Chambéry 205
66. MARQUEZ (65,6) Athlétic Club Lodévois 205
68. FARGIER (66) Avenir Sp. Bédarrides 205
68. BRARD (66) Union Amicale Cognac 205
70. VIRGINIUS (67) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion 205
71. VANWALLEGHEN (62) Stade Auxerrois 202,50
72. THIBON (66,5) Halt. Club Arles 202,50
73. SAUER (66,9) Union Sp. Petite Rosselle 202,50
74. BERNE (67) Halt. Club Arles 202,50
75. MAROT (61,3) Cercle Halt. Troyen 200
76. SERVEAUX (63) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion 200
77. ROUDINSKI (64,9) Club Athl. Saint-Priest 200
78. MAUREGARD (66) C. Format. Prof. Adultes Nîmes 200
79. VINCENDEAU (66,9) Athl. Club Trélazéen 200
80. GUESNET (62,3) Union Halt. Vichyssoise 197,50
81. ISSARTEL (63,9) Union Sportive du Velay 197,50
82. PLANCKEL (65) Stade Mun. Petite Synthe 197,50
83. DEDOURS (65,2) Cercle N. Cult. Halt. Châteauroux 197,50
84. PAZIOT (66) Union Amicale Cognac 197,50
85. ZANOTTI (67,5) Assoc. Sp. Pérollière 197,50
86. RIALLOT (61,2) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau 195
87. VENTE (62) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau 195
88. POLETTI (63) Stade Auxerrois 195
89. PATIGNY (64) Union Sp. Cheminots Saint-Pol 195
90. DUMERLIE (64,5) Union Sp. Cheminots Saint-Pol 195
91. STORK (65) Avenir Sp. Bédarrides 195
92. BOUSQUEL (62,7) Athlétic Club Lodévois 192,50
93. BOUZAT (64) Assoc. Sp. Cheminots Béziers 192,50
94. BEAUVAIS (67,1) A.S. Ec. Métiers E.D.F. Ste Tulle 192,50
95. ROUGIER (67,2) Monrepos Olympique 192,50
96. MICHNIAC (67,5) Académie Sports Decazeville 192,50
97. BOEHM (67,5) A.S.P.T.T. Strasbourg 190
98. BON (65,8) Union Sp. Crestoise 187,50
99. CHANTOISEL (67,5) Club Athl. Pluriennais 187,50
100. LOUISIN (61) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion 185
101. REMANALY (63) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion 185
102. PICARD (67,5) A.S. Bretons de la Loire 185
103. OZAER (61) Union Sp. Cheminots Saint-Pol 180
104. SEPTIER (63) Cercle Halt. Troyen 180
105. BROLLES (64,6) Halt. Club Montilien 180
106. SERAFINI (66) Avenir Sp. Bédarrides 180
107. BRAZIER (64) Maison des Jeunes, Chambéry 177,50
108. BILLAUD (65,2) Club Athl. Choletais 177,50
109. ANSEL (62,8) Entente Chaumontaise Athl. Chemin. 175
110. GIGANT (65) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion 175
111. DUCIEL (64,9) Assoc. Sp. Pérollière 172,50
112. MAUCHAMP Claude (65,1) Club Athl. Saint-Priest 172,50
113. BROCCHI (63) Avenir Sp. Bédarrides 170
113. BARDINIER (63) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion 170
115. LEVEQUE (63,5) Saint-Nazaire Omni Sports 170
116. ROTROU (65) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion 170
117. DURAND (65,4) A.S.P.O. Angoulême 170
118. MONSERRET (64) Avenir Sp. Bédarrides 170
119. GUIBERT (66) Club Athl. Choletais 170
120. CONTI (67,3) A.S. École Métiers E.D.F. Ste Tulle 170
121. MARTINEZ (60,7) A.S. Bretons de la Loire 167,50
122. BOGAERT (66,5) Stade Mun. Petite Synthe 165
123. PRÉVOT André (67) Club Cult. Reims 165
124. MAIRE (62) Cercle Halt. Reyland 162,50
125. CHARRIER (63) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes 162,50
126. BOUILLOL (62) Union Halt. Vichyssoise 157,50
127. PREBE (62) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion 155
128. MONTAYA (61,6) A.S.P.O. Tours 152,50

POIDS MOYENS

1. BIEMMI (72,5) L'Arpajonnaise 305
2. GIRAUD (73) Sporting Club Navis 285
3. BERNARD (70) Cercle Michelet Orléans 267,50
4. PHILIPPS (71,5) Club Sp. Brumath 265
5. FAYARD (71) Union Sportive Crestoise 262,50
6. KAMINSKI (69,8) Française Lyon 260
7. MAST (71,5) Les Bleus de Bar 257,50
8. ROLLET (70) Club Sp. Meaux 255
9. LESAGE (68,9) St-Nazaire Omni Sports 250
10. DESESSART (70,3) La Montluçonnaise 250
11. DEMEYÈRE (73,4) Cl. Cult. Rue des Postes Lille 250
12. MILLON (74,8) Maison des Jeunes Chambéry 250
13. BASSAL (70,8) A.S. École Métiers E.D.F. Ste Tulle 242,50
14. ANTICO (73,9) Assoc. Sp. Pérollière 242,50
15. TÊTARD (74,1) Halt. Club Boulogne 240
16. PAUMARD (75) Gauloise de Vaise 237,50
17. GARO Guy (71,3) A.S.P.T.T. Vienne 235
18. BABIN (72,8) Olympie Pontois 235
19. ROCCA (70,6) Assoc. Athl. Ajaccienne 232,50
20. HERNANDEZ (69,6) Monrepos Olympique 225
21. MADRELLE (71,7) A.S. Lilloise Int. Entreprises 225
22. PIERRE (74) Halt. Club Montilien 225
22. LA FRANCE (75) A.S. École Métiers E.D.F. Ste Tulle 225
24. FAUCONNIER (68) A.P.E.C.A. Ile Réunion 220
25. PERMINGEAT (71) Union Sp. Crestoise 220
26. CAILLET (73,2) Française de Besançon 220
27. DAGAU (75) Club Athl. Nantais 220
28. LAFOREST (71,7) Assoc. Sp. Pérollière 217,50
29. DESPLATS (72) A.S. École Métiers E.D.F. Ste Tulle 217,50
30. WILLAUME (69,5) Union Gymn. Gannat 215
31. MONACI (73,5) Enfants du Devoir Oyonnax 215
32. WARCK (71,1) Cercle Nat. Cult. Halt. Châteauroux 212,50
33. BROCKOW (73) A.S.P.T.T. Strasbourg 212,50
34. MAHE (70,2) Union Méan Penhoet 210
35. CASSE (72,6) A.S. École Métiers E.D.F. Ste Tulle 210
36. BAZANET (73,3) Ent. Chaumontaise Athl. Chemin. 210
37. DUFEU (68,1) St-Nazaire Omni Sports 207,50
38. SABY (72,8) Stade Clermontois 207,50
39. MEDAL (71) Académie Sp. Decazeville 205
40. CASSARD (71,6) A.S. Bretons de la Loire 205
41. GOPE (74,5) A.S. Wonder Louviers 205
42. MEYER (75) A.S. P.T.T. Strasbourg 205
43. COUSIN (70,7) Monrepos Olympique 202,50
44. PEREZ (71) Athl. Club Montpelliérain 202,50
45. GRAILLOT (75) Stade Auxerrois 202,500
46. SION (69,2) A.S. Électricité Lille 200
47. ROBERT Alain (71,5) Club Sp. Mun Clamart 200
48. FERRARI (71) A.S.P.T.T. Vienne 197,50
49. MALLET (75) Stade Auxerrois 197,50
50. VINACHIN (70,8) Alsatia Sélestat 195
51. MANIÈRE (69) Académie Sp. Decazeville 192,50
52. MOISAN (70,1) Club. Athl. Pluriennais 190
53. CHOUZENOUX (71,7) Assoc. Sp. Pérollière 185
54. PRÉVOT Charles (72,5) Club Cult. Reims 185
55. PLANTIN (73,1) Union Sp. du Velay 185
56. COLLET (70,5) Patronage St-Etienne Rennes 182,50
57. CANET (73,3) Assoc. Sp. Pérollière 182,50
58. MESSAOUDEN (70) Halt. Club Villefranche 180
59. COLIN (74,7) Stade Clermontois 180
60. HERBAULT (69,5) Club Athl. Rosendaël 177,50
61. MAUCHAMP J.-Louis (74,6) Club Athl. St Priest 177,50
62. CHABANNES René (71,7) Union Sp., du Velay 175
63. GÉRARD (71) Halt. Club Marseille 170
64. ROHON (72) Club Athl. Pluriennais 170
65. VANNELLE (69) Club Athl. Rosendaël 147,50

POIDS MI-LOURDS

1. ELENA (82) Assoc. Sp. Monaco 275
2. ROULLEE (78,7) Club Sp. Alençon 257,50
3. CASAN (75,7) Union Athl. Tarbaise 255
4. VALETTE (77,6) Union Sp. du Velay 255
5. STEELANDT (80) Union Roubaisienne Sp. Athlétic 255
6. LETOURNEUR (77,5) Halt. Club Montilien 250
7. LAFFONT (78,5) Athlétic Club Montpelliérain 250
8. GERMAIN (80,5) A.S. Pérollière 247,50
9. GUERLUS (77) Sté Athl. Montmartroise 245
10. CHAUVEL (81,9) Club Athlétique Pluriennais 242,50
11. THIBAUT (79.4) Union Haubourdinoise 240
12. AUDINELLE (76,5) L'Arpajonnaise 237,50
13. LAROUDIE (80,5) C. Format. Prof. Adult. Nîmes 237,50
14. JAFFEX (82) A.S.P.T.T. Strasbourg 235
15. TURPIN (77,5) Club Athlétique Nantais 232,50
16. GROUGEON (79,2) Union Sportive Velay 230
17. CHAPPEL (75,7) Maison des Jeunes Chambéry 225
18. ALCOUFFE (78,5) Club Sp. Mun. Clamart 225

19.	VIDIL (80,9) A.S. École Métiers E.D.F. Ste Tulle	210
20.	MULLER (77,5) Union Mâconnaise	200
21.	DEPAUW (78) Club Athl. Rosendaël	200
21.	GOUILLEROT (78) Assoc. Sp. Pérollière	200
23.	DORME (78,5) Union Mâconnaise	200
24.	BEAUCHENE (75,7) A.S. Bretons de la Loire	197,50
25.	BAILLE (81,5) Etoile Sp. Villeneuvoise	195
26.	THOMAS (76) A.S. École Métiers E.D.F. Ste Tulle	192,50
27.	GARO Jacques (76,4) A.S.P.T.T. Vienne	190
28.	PLANCHET (78) Stade Auxerrois	180

POIDS LOURDS LEGERS

1.	BOUYSSONIE (87,5) Sté Athlétique Montmartroise	302,50
2.	LESUEUR (85,1) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau	285
3.	LEBRETON (90) Sporting Club Neuilly	275
4.	BADI (85,7) Union Haubourdinoise	270
5.	TAIEB (86,9) Club Olympique Caudéranais	265
6.	DELABLAVE (87,4) Amiens Sporting Club	262,50
7.	LODIGEOIS (84) A.S. Lilloise Inter Entreprises	260
8.	PIERRON (88,5) Club Athlétique Rosendaël	252,50
9.	POINSOT (89,8) Ent. Chaumontaise Athl. Cheminots	247,50
10.	SILSON (84,0) Haltérophile Club Boulogne	232,50
11.	FERNANDEZ (87) Haltérophile Club Marseille	225
12.	CHERON (90) Assoc. Sp. Gournaisienne	225
13.	HANNEQUIN (86) Les Bleus de Bar	210
14.	REMINGER (83,5) Sté Athl. Koenigshoffen	175

POIDS LOURDS

1.	PRIKHODKO (98) Courbevoie Sports	345
2.	BUESSARD (94,9) Gauloise de Montbéliard	305
3.	ANTRAYGUES (97) Académie Sports Decazeville	275
4.	MORET (94,6) La Maubeugeoise	260
5.	TACONNE (95) Stade Auxerrois	255
6.	OLIVER (93) Sporting Club Navis	240
7.	JORDACKE (97,5) Sté Athl. Koenigshoffen	235
8.	SYLVAIN (105,6) Assoc. Sp. Pérollière	180

SENIORS

POIDS COQS

1.	CHERON (55,5) Sté Gymnastique d'Angers	235
2.	FANECH (55) Haltérophile Club Compiégnois	207,50
3.	BELLE (55,9) Française de Besançon	200
4.	PRIOUX (55,7) C.N.C.H. Châteauroux	197,50
5.	CLIMENCE (55,5) Société Athlétique Montmartroise	195
6.	NORBERT (56) Club Athlétique Rosendaël	192,50
7.	TAURISANO (53,6) A.S. Montferrandaise	185
8.	GIBEAUD (54,4) Union Amicale de Cognac	177,50
9.	GIRARD (55,3) A.S. Montferrandaise	165
10.	NITTEMBERG (55,1) Club Athlétique St-Priest	130

POIDS PLUMES

1.	PLANTAZ Arthur (59,4) Haltéroph. Club Grenoblois	242,50
2.	MARSAN (59) A.S.P.T.T. Ile Réunion	240
3.	PAGES (59,7) Alliance Ste Savine	235
4.	LIÉGEOIS (60) Maison des Jeunes Chambéry	232,50
5.	HUG (58,5) Stade Auxerrois	230
6.	CHARPENTIER (59) Cercle Halt. Reyland	227,50
7.	PLANTAZ Marcel (57,6) Maison des Jeunes Chambéry	225
8.	LECLERC (60) L'Audomaroise	225
9.	REMY (57) A.S.P.T.T. Ile Réunion	220
10.	PARMENTIER (58,9) L'Audomaroise	210
11.	VELARD (59,8) C.S. Cheminots du Mans	205
12.	ROTH Alfred (60) Club Sportif Brumath	200
12.	ALMENDROS (60) A.S. Cheminots de Béziers	200
14.	BLIN (59) Club Cult. Halt. Bas-Berry	195
15.	DEWEULF (59,8) Sports Réunis La Délivrance	195
16.	BANSEPT (59,4) A.S. Montferrandaise	192,50
17.	DEMERY (57) Stade Dyonisien Ile Réunion	187,50
18.	CHAROLAIS (58) Stade Dyonisien Ile Réunion	185
19.	MARCANTONI (58,6) Haltérophile Club Grenoblois	175
20.	TARDIEU (57,1) A.S. Cheminots de Béziers	150

POIDS LEGERS

1.	LAVAL (67,5) Société Athlétique Montmartroise	295
2.	CORTIAL (66,8) Union Sportive du Velay	280
3.	PIMBOUEM (67) Stade Porte Normande	267,50
4.	NIVAGGIOLI (67,1) Association. Athlét Ajaccienne	260
5.	CALLEWAERT (67,5) Sporting Club Tête de Cheval	260
6.	MARCAGGI (64,5) Haltérophile Club de Marseille	250
7.	LACROIX (65) Cercle Haltérophile Troyen	247,50
8.	GUILIANA (63,6) Omni Sports Ricamandois	245
9.	PRADEAU (67,4) Red Star de Limoges	245
10.	JUILLARD (67) Stade Municipal de Montrouge	242,50
11.	CHAUTAY (63) Union Amicale de Cognac	237,50
12.	PAOLETTI (64,2) Association Athlétique Ajaccienne	235
13.	METTET (66,2) Union Amicale de Cognac	235
14.	SEBALLOS (65,1) Cercle Haltérophile Troyen	232,50
15.	BOURGUIN (64,5) Sports Réun. Lille La Délivrance	225
16.	LAUMONNIER (67) A.S. Cie Électromécanique	225
16.	COUTOULY (67) A.S. Cie Électromécanique	225
18.	BATTESTINI (65,2) Assoc. Athl. Ajaccienne	220
19.	GUILLERE (67,4) Union Méan Penhoet	220
20.	GAZENGEL (63) Athlétic Club Servannais	215
21.	GUILLIER (66,7) Stade Porte Normande Le Havre	212,50
22.	PALLEC (62,1) Club Athlétique Nantais	210
23.	COURRION (66) Haltérophile Club Arlésien	207,50
24.	BANWARTH (63) A.S.P.T.T. Strasbourg	205
25.	RIGO (67,5) A.S. Cie Électromécanique	197,50
25.	GUILLEMOT (67,5) C.N.C.H. Châteauroux	197,50
27.	VERDET (63) Haltérophile Club Arlésien	195
28.	LOPEZ (63,4) Monrepos Olympique	192,50
29.	LATHUILLIÈRE (63,1) Union Gymnique de Gannat	190
30.	SLOVES (67,5) Sports Réunis Lille Délivrance	182,50
31.	BONHERT (66,5) A.S.P.O. Tours	180

POIDS MOYENS

1.	BOSSY (74,1) Olympique Pontois	290
2.	BILLARD (74) Club Sportif Mun. Clamart	287,50
3.	YVANOFF (73,5) A.S. Augustin Normand	285
4.	ZENSEN (73,5) Union Sp. Petite Rosselle	282,50
5.	SANCIER (72,7) Française de Besançon	280
6.	NEMMAR (73,6) Évreux Athlétic Club	280
7.	PROVOST (74,5) A.S. Préfecture de Police	277,50
8.	PONCET (68,5) Versailles Athlétic Club	270
9.	MARTINEZ (69) Haltero Culturiste Lyonnais	260
10.	BOURDET (71,3) Société Gymn. Angers	260
11.	LOUVET (73,1) Club Naut, et Athl. Rouen	257,50
12.	KERMANACH (72,3) Club Sportif d'Alençon	255
13.	LABELLE (74,5) Les Bleus de Bar	255
14.	LECERF (74,8) Club des Lutteurs Sparnaciens	255
15.	DURRIEUX (72,5) Frontignan Athl. Club	252,50
16.	GREIS (72,8) Club des « Lutteurs » Sparnaciens	252,50
16.	THOMAS (72,8) Club des « Lutteurs » Sparnaciens	252,50
18.	GARCIA (71,2) Cercle Haltérophile Troyen	247,50
19.	HOYLE (70,5) Union Sportive de Tours	245
20.	GUILLEMOT (71,1) Club Culturiste rue des Postes	245
21.	PERION (74) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	245
22.	MISKIEWEIZ (74,2) Haltérophile Club Villefranche	245
23.	LARREDE (72) Union Athlétique Cubzacaise	240
24.	LOCCI (75) A.S.P.T.T. Strasbourg	237,50
25.	ROTH Charles (68,3) Club Sportif Brumath	235
26.	BOZZI (70,2) Association Athlétique Ajaccienne	235
27.	PY (72) Haltérophile Club Arlésien	235
28.	BASCOULERGUE (73,7) Union Athlét. Cubzacaise	235
29.	FOUGERY (72,5) Club Athlétique Nantais	232,50
30.	SAINT LEGER (74,5) Stade Clermontois	230
31.	AVANZI (75) Stade Porte Normande	230
32.	PENOTE (73,4) Club Athlétique Nantais	222,50
33.	MONNOT (72,2) Française de Besançon	220
34.	DELORME (73,5) Association Sportive Mantaise	220
34.	DANE (73,5) A.S.P.O. Midi	220
36.	RENARD (70) Stade Clermontois	217,50
37.	LABOUDZNINSKI (72) Société Athlét. Koenigshoffen	212,50
38.	GESTIN (71,9) Athlétic Club Servannais	210
39.	NOYER (74,2) Stade Porte Normande	205
40.	HOLL (72,5) Club Culturiste Reims	180
41.	PÉLISSIER (73) Club Athlétique St Priest	180

POIDS MI-LOURDS

1.	LETOURNEUR (77) Dreux Athlétic Club	350
2.	GUILLON (78) Stade Auxerrois	310
3.	DARCANGE (80) Éducat. Phys. Pop. Gervaisienne	305
4.	KARAMANOUKIAN (82) Club Sportif Mun. Clamart	302,50
5.	MARCHAL (81) Haltérophile Club Compiégnois	292,50
6.	LEYRAUD (76,4) Haltéro Culturiste Lyonnais	290
7.	JACQ (78.2) Stade Porte Normande	287,50
8.	MAROT (79.4) A.S.P.O. Angoulême	280
9.	ROBINI (82) Haltérophile Club Arlésien	280
10.	DUTILLEUL (82,5) Sports Réunis Lille Délivrance	272,50
11.	MOULIN (75,5) Union Haltérophile Vichyssoise	265
12.	PARE (76.5) Les Bleus de Bar	262,50
13.	THOMAS (78) Gauloise de Vaise	257,50
14.	BOUTEILLET (81) A.S.P.T.T. Strasbourg	257,50
15.	LANDREIN (77,5) Vannetaise Athlétic Club	250
16.	PARIZOT (78) Haltérophile Club Compiégnois	245
17.	LAFFITTE (80,5) A.S.P.O. Midi	245
18.	FAGE (78,3) La Montluçonnaise	242,50
19.	BOLOGNINI (77) A.S. Compagnie Électromécanique	237,50
20.	COVRE (81) Jeunesses Laïques Rép. Marmande	235
21.	MONACI (81,4) Enfants du Devoir Oyonnax	235
22.	TURPIN (77,5) Club Athlétique Nantais	232,50
23.	SALOMON (78) A.S.P.T.T. Strasbourg	230

24. ROBERT (81,2) Club SI). Municipal Clamart 225
25. BOUYAHIA (77) Académie des Sports Decazeville 220
26. DULOIR (78,3) Stade Porte Normande 200

POIDS LOURDS-LEGERS

1. GUYOT (89,2) Gauloise de Montbéliard 307,50
2. LACHENAL (88) Française de Lyon 300
3. TESI (84,3) Association Athlétique Ajaccienne 295
4. MALFAIT (84) Union Athlétique Cubzacaise 245
5. IMBS (88) Société Athlétique Koenigshoffen 225
6. SZARY (83,5) A.S. Compagnie Électromécanique 215
7. MONDZELESWSKY (89,9) Stade Porte Normande 210
8. FRANCOU (89) Club Athlétique St Priest 200

POIDS LOURDS

1. COMBE (94,7) Athlétic Club Montpellier 307,50
2. MARGUET (95,7) La Beaucourtoise 282,50
3. GOUTTES (122) Clermont Sport 270
4. VIRONNEAU (93,8) Union Athlétique Cubzacaise 260
5. PAGET (111) Enfants du Devoir Oyonnax 255

Classement National du Prix d'Encouragement 1963-64

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

1. TOULAIGO (56) Haltérophile Club de Cannes ..... 220, -
2. REMIOT (55,7) C.F.P.A. Nîmes ..... 210, -
3. DENIVET (56) Club Sportif de Meaux ..... 210, -
4. RODIER (55,7) Union haltérophile Vichyssoise 202,500
5. PERICHON (55,6) Ilets Sports Montluçon ..... 200, -
6. ROLLAND (50) Maison des Jeunes Chambéry 192,500
7. GUARDERIA (54,5) Union Sportive de Toul ..... 190, -
8. BLANQUIE Alain (56) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 190, -
9. BERRUYER (53,6) Union Gymnique Péageoise ..... 185, -
10. DIGNAN Alain (54) Union Athlétique Tarbaise ..... 185, -
11. PLANTAZ Jacky (53,6) Maison des Jeunes Chambéry ..... 180, -
12. VITRY (52) A.P.E.C.A. St Denis la Réunion ..... 170, -
13. BOUBAULT (51,5) Cercle Michelet Orléans ..... 165, -
14. GOURDAL (55) A.S. Bédarrides ..... 165, -
15. de KIMPE (55,5) Stade Clermontois ..... 165, -
16. MAUDRU (55,5) Cercle Haltérophile Reyland 162,500
17. PICTON (52,4) Amicale Sportive Wonder ..... 160, -
18. ALOUIS (53,6) Union Sportive de Tours ..... 160, -
19. MORINIERE (55,1) Club Athlétique Choletais ..... 160, -
20. STOLZ (51) U.S. Petite Rosselle 157,500
21. CHABANNES (52) Union Sportive du Velay 157,500
22. PROUTEAU (53,1) Union Sportive du Velay 157,500
23. LANGE (53,3) A.S. Augustin Normand ..... 155, -
24. PLA (54,6) La Montluçonnaise 152,500
25. GARNIER (55,6) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes 152,500
26. PEYROLLIER (50) Union Sportive du Velay ..... 150, -
27. BLANQUIE Norbert (52,5) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 150, -
28. MARGIOTTA (56) Club Athlétique St Priest ..... 150, -
28. VOLPE (36) A.S. Bédarrides ..... 150, -
30. CANON (54,5) Union Sportive de Toul 147,500
31. PRAYAS (55) Union Sportive du Velay ..... 145, -
32. EHRHARDT (52,8) Alsatia Sélestat ..... 140, -
33. RABIER (53,8) A.S. Pérollière ..... 140, -
34. CHEVALLIER (55) Union Sportive du Velay ..... 140, -
35. BOURAND (48) Cercle Michelet Orléans 137,500
36. PUQUENOT (56) Ilets Sports Montluçon 137,500
37. HERRAIZ (48,1) Union Haltérophile Vichyssoise 127,500

POIDS PLUMES

1. REGERAT Georges (59) La Montluçonnaise ..... 235, -
2. ERMACORA (59,8) Sporting Club Navis ..... 230, -
3. LASSEIGNE (59,2) A.S. Montferrandaise 227,500
4. ROMAN (59,6) Judo Club Perpignan ..... 225, -
5. PLANTAZ Arthur (59) Haltérophile Club Grenoble 217,500
6. HÉRAULT (59,5) Olympique Pontois ..... 215, -
7. GISCLON Marc (59,2) Union Amicale Cognac ..... 210, -
8. TALAMANDIER (60) A.S. Cie Électro Méc. Bourget 207,500
9. GRONDIN (59,5) A.P.E.C.A. St Denis la Réunion ..... 205, -
10. HATE Phil. (57.6) A.S. Augustin Normand Le Havre 202,500
11. KLEPATCH (58,2) Éduc. Phys. Pop. Gervaisienne ..... 200, -
12. MAURIANGE (59,2) Stade Clermontois ..... 200, -
13. BRIGLIARDORI (59,5) La Beaucourtoise ..... 195, -
14. DOUAUD (59,8) A.S. Sap. Pompiers Nantes ..... 195, -
15. DEGLIESPOTI (59) Haltérophile Club Grenoble 192,500
16. DUBAIL (59,3) Gauloise de Montbéliard 192,500
17. REMANALY (60) A.P.E.C.A. St Denis la Réunion ..... 190, -
18. SEGAUX Francis (56,5) Energie Haguenau 187,500
19. LEGROS (58) Sté Athlétique Montmartroise 187,500
20. WALTER Pierre (59,8) Energie Haguenau 187,500
21. HAY (60) U.S. Métro-Transports 187,500
22. LAURENT (58) Union Gymnique Gannat ..... 185, -
23. BEAL (56,9) Club Sp. Mun. Clamart 182,500
24. DIGNAN Pierre (58,8) Union Athlétique Tarbaise ..... 180, -
25. CAMUS (59) Cercle Michelet Orléans ..... 180, -
26. NOTA (60) Union Mâconnaise ..... 180, -
27. VILLOURY (56,9) Union Gymnique Gannat ..... 175, -
28. KENEKER (58,5) U.S. Petite Rosselle ..... 170, -
29. ROUX André (56,6) Union Haltérophile Vichyssoise 167,500
30. MARREAUD (58,8) Athlétic Club Montpellier 167,500
31. ALIX (59) A.S. Pérollière ..... 165, -
32. CHARLES (57,4) Union Haltérophile Vichyssoise 162,500
33. GARRET (60) Club Athlétique Pluriennais 162,500
34. MARTINEZ (60) A.C. Bretons de la Loire 162,500
35. MONSERRET (60) A.S. Bédarrides ..... 155, -
36. CETTE (56,3) Union Sportive du Velay ..... 150, -
37. CHARLES (57,5) Les Bleus (le Bar 147,500
38. DELYS (55,9) A.C. Bretons de la Loire ..... 140, -
39. VILLARD (56,9) Union Sportive du Velay ..... 140, -

POIDS LEGERS

1. BARTILLAT (66) La Montluçonnaise 257,500
2. LAMBERT (66) Alliance Ste-Savine 257,500
3. SOUBERVIE (66) Cercle Culturiste St-Médard ..... 255, -
4. PLOT (66,5) Ring Chartrain 252,500
5. MORIN (66,5) Haltérophile Club Arlésien ..... 250, -
6. CAZEAUX (67,5) Cercle Culturiste St-Médard 247,500
7. VARNIER (66,1) Club Naut. Athl. Rouen ..... 245, -
8. MILITON (66,5) Cigognes de Tarbes ..... 245, -
9. AUGE (61,8) Judo Club Perpignan 242,500
10. GUENAULT (67) Sté Gymnastique d'Angers 242,500
11. FOURRIER (62,7) Société Athl., d'Enghien ..... 240, -
12. ECHALLIER (65,6) A.S. Pérollière 237,500
13. MAULIEN (66,4) Amicale Sportive Wonder 237,500
14. TOUJAS (67,2) Union Athlétique Tarbaise 237,500
15. COURBIÈRE (67,3) Maison des Jeunes Narbonne 237,500
16. TODOSCOFF (67,4) Club Naut. Athl. Rouen ..... 235, -
17. LEBREC (66) Athlétic Club Trélazéen 232,500
18. BUTAY (65,7) Haltérophile Club Boulogne ..... 230, -
19. FACCHINI (61,6) Union Mâconnaise 227,500
20. ANÉE (65) A.C. Bretons de la Loire ..... 225, -
21. BRUTEL (62) Alliance Ste-Savine 222,500
22. RUBY (63) Française de Lyon 222,500
23. HERPIN (67,4) H.C. Compiégnois 222,500
24. LACROIX (63,2) Club Sportif Alençon ..... 220, -
25. BRAEMS (64,2) A.S. Tramways Lille 217,500
26. CHÂTELAIN (65,8) A.S. Mantaise 217,500
27. COLLIN (66,4) Amicale Sportive Wonder 217,500
28. PERTIN (66,5) Bleus de Bar 217,500
29. DUTIL (63,5) Jeunesses Laïques Marmande ..... 215, -
30. PAYER (64,2) Haltérophile Club Villefranche ..... 215, -
31. WALLET (66,4) Club Athlétique St-Priest ..... 215, -
32. GAILLEDREAU (66,6) Union Amicale Cognac ..... 215, -
33. JENTEY (66,7) Athlétic Club Chalonnais ..... 215, -
34. LAURENT (61,2) Energie Haguenau 212,500
35. BOYER (65) A.S. Pérollière 212,500
36. SAIDOUX (62) A.P.E.C.A. St Denis la Réunion ..... 210, -
37. HYART (62,4) Club Athlétique Calais ..... 210, -
38. ACAR (64) A.P.E.C.A. St Denis la Réunion ..... 210, -
39. PELLUCHON (65,9) Union Amicale Cognac ..... 210, -
40. CORVISIER (61.1) Club Lutteurs Sparnaciens 207,500
41. BOURGUIGNONT (63) S.C. Cheminots Givors 207,500
41. VIGUIER (63) A.S. Cie Électro Méc. Bourget 207,500
43. COICHOT (64.8) A.S. Pérollière 207,500
44. MARENZONI (65,2) Cercle Cult. St-Médard 207,500
45. LARIVE (62.2) Stade Clermontois 202,500
46. CUVET (66,1) Union Amicale de Cognac 202,500
47. TCHILLINGUIRIAN (62,5) Club Halt. Bas Berry ..... 200, -
48. PERRIN (65,5) Union Sportive de Toul ..... 200, -
49. PETITPRE (66,7) L'Audomaroise ..... 200, -
50. PASQUIER (67) L'Audomaroise ..... 200, -

51.	ALMAND M. (67,5) Cl. Cult. Nat. Halt. Châteauroux	200, -
52.	SABATIER (64) A.S. Bédarrides	197,500
53.	GRIZYBEK (65,5) Omnisports Ricamandois	197,500
54.	EVAIN (62,5) Patronage St-Etienne Rennes	195, -
55.	BEZIAS (63,8) St Nazaire O.S.	195, -
56.	GRELEAU (66,1) Club Athlétique Nantais	195, -
57.	JACQUIER (62,8) Union Gymnique Gannat	190, -
58.	TARDIVEL (63,5) Halt. Club Marseille	190, -
59.	VANHUYSE (64,3) Union Halluinoise	190, -
60.	CHAPELON (65,1) Stade Clermontois	190, -
61.	FUN (67,4) S.C. St Amandois	190, -
62.	CHICHETEAU(65,6) C.S.A.D.N. Châtellerault	190, -
63.	KAPP (61,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	185, -
64.	LEFEBVRE (62,8) A.S. Augustin Normand	185, -
65.	FARGIER (65) A.S. Bédarrides	185, -
65.	DETEYTAS (65) C. Cult. Nat. Halt. Châteauroux	185, -
67.	PAZIOT (66,4) Union Amicale Cognac	185, -
68.	BRARD(66,8) Union Amicale Cognac	185, -
69.	BOEHM (67,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	185, -
70.	VINCENDEAU (67,5) Athlétic Club Trélazéen	185, -
71.	MAROT (62,2) Cercle Haltérophile Troyen	182,500
72.	RIALLOT (61,2) A.L. Condé-s/Noireau	180, -
73.	BOMPAIS (60,3) St Nazaire O.S.	175, -
74.	BOUZAT (64,6) A.S. Cheminots Béziers	175, -
75.	BILLAUD (66,5) Club Athlétique Choletais	175, -
76.	BROCCHI (66) A.S. Bédarrides	170, -
77.	PROPHÈTE (61,7) Stade Clermontois	167,500
78.	RICHTER (63) U.S. Petite Rosselle	167,500
79.	BUTIN (63,8) Athlétic Club Chalonnais	165, -
80.	ROGUES (61,5) Union Sportive du Velay	160, -
81.	CHARRIER (62,4) A.S. Sap. Pompiers Nantes	155, -
82.	DURAND (64,1) A.S.P.O. Angoulême	155, -
83.	GUIBERT (66,2) Club Athlétique Choletais	155, -

POIDS MOYENS

1.	BIEMMI (72,9) L'Arpajonnaise	282,500
2.	TROLONG (73) Union Sportive de Toul	280, -
3.	GIRARD (74) Sporting Club Navis	270, -
4.	DAGBER (72) Haltérophile Club Boulogne	265, -
5.	GOSSET (67,6) Sports Réunis Lille Délivrance	262,500
6.	CARITEY (71,5) Union Mâconnaise	257,500
7.	DELARUE (72,5) La Maubeugeoise	255, -
8.	VIDALOU (73,9) Judo Club Perpignan	255, -
9.	FAYARD (70,8) Union Sportive Crestoise	252,500
10.	BOYER (69,2) Union Haltérophile Vichyssoise	250, -
11.	MIRALLES (72,4) Enfants du Devoir Oyonnax	250, -
12.	PASSERNIG (74) Sté Athl. Koenigshoffen	250, -
13.	MOREAU (68,7) Red Star Limoges	247,500
14.	DURY (70) Union Mâconnaise	247,500
15.	MAST (72,5) Bleus de Bar	242,500
16.	KAMINSKI (70) Française de Lyon	240, -
17.	WALTER (70,5) Sté Halt. Cult. Haguenau	240, -
18.	PHILIPPS (71,5) Sté Halt. Cult. Haguenau	240, -
19.	BERNARD (71,8) Cercle Michelet Orléans	240, -
20.	RUSSO (72) Asnières Sports	240, -
21.	PLA Marcel (73,4) Judo Club Perpignan	240, -
22.	LEFEVRE (70) Haltérophile Club Cannes	237,500
23.	ANTICO (72,4) A.S. Pérollière	235, -
24.	STACKE (73,2) Amicale Sportive Simca	235, -
25.	BULLY (68) Club Athlétique St Priest	232,500
26.	PAQUET (68,7) La Montluçonnaise	230, -
27.	LEBRETON (74,4) A.S. Augustin Normand	230, -
28.	MILLION (75) Maison des Jeunes Chambéry	230, -
29.	ROLLET (69,9) Club Sportif de Meaux	227,500
30.	MALLET (70,1) A.S. Pérollière	227,500
31.	DESESSARD (70) La Montluçonnaise	225, -
32.	TRUC (71) Hall. Cult. Club Aix	225, -
33.	ALMAND A. (74,2) C. Cult. Nat. Halt. Châteauroux	225, -
34.	MOUGIN (70,5) Sporting Club Navis	222,500
35.	SCHUHMEYER (70) Energie Haguenau	220, -
36.	LESAGE (70,2) St Nazaire O.S.	220, -
37.	BOURDIN (72) L'Ornanaise	220, -
38.	PABOIS (68,2) Cercle E.P. St Nazaire	217,500
39.	MALANDAIN (68,5) A.S. Augustin Normand	217,500
40.	BUSSON (68,8) St Nazaire O.S.	217,500
41.	GEORGES (74,7) S.C. St Amandois	217,500
42.	JOURDAN (69,8) Athlétic Club Servannais	215, -
43.	ROCCA (70,8) A.A. Ajaccienne	215, -
44.	HERNANDEZ (69,6) Monrepos Olympique	210, -
45.	CABRERA (70) Halt. Cult. Club Aix	210, -
46.	MADRELLE (72,8) A.S. Lilloise Inter Entrepr.	210, -
47.	BABIN (72,9) Olympie Pontois	210, -
48.	CAILIET (73,4) Française de Besançon	210, -
49.	GARY (74,5) Athlétic Club Chalonnais	210, -
50.	ALBIN (68,2) Jeune France Mézières	207,500
51.	RAMEYE (71) A.S. Bédarrides	205, -
52.	GASC (71,7) A.S. Pérollière	205, -
53.	MANIGAULT (70,6) S.C. Amandois	202,500
54.	TÊTARD (72,3) Haltérophile Club Boulogne	202,500
55.	WARCK (71,9) Cercle Cult. Nat. Halt. Châteauroux	200, -
56.	GUPE (74,2) Amicale Sportive Wonder	200, -
57.	WILLAUME (68) Union Gymnique Gannat	197,500
58.	RAGOT (70,9) Club Halt. Cult. Rochelais	195, -
59.	SION (69) A.S. Électricité de Lille	192,500
60.	MEDAL (72,5) Académie Sports Decazeville	192,500
61.	BROCKOW (74) A.S.P.T.T. Strasbourg	192,500
62.	LUGGI (70) Haltérophile Club de Nice	190, -
63.	PRÉVOT (72,5) Club Culturiste Reims	190, -
64.	MEYER (75) A.S.P.T.T. Strasbourg	190, -
65.	PICARD (69,4) Athlétic Club Bretons de la Loire	187,500
66.	MICHNIAC (68) Académie des Sports Decazeville	182,500
67.	MANIÈRE (69) Académie Sports Decazeville	182,500
68.	MOISAN (70,3) Club Athlétique Pluriennais	182,500
69.	PLANTIN Louis (70,2) Union Sportive du Velay	180, -
69.	BAILLY (70,2) S.C. St Amandois	180, -
71.	COLIN (74,1) Stade Clermontois	167,500
72.	SOUVETON (68,8) Union Sportive du Velay	165, -
73.	FALGON (69) Stade Clermontois	150, -

POIDS MI-LOURDS

1.	BOIDOUX (81,3) Sports Réunis Lille Délivrance	292,500
2.	VILLEJOUBERT (79,9) H.C. Villeneuvois	290, -
3.	ZAGO (76,1) Maison des Jeunes Chambéry	280, -
4.	DEWAS (77) A.S. Lilloise Inter Entrepr.	280, -
5.	POLOTTI (78,6) A.S. Montferrandaise	280, -
6.	BABOU (80) Maison des Jeunes Narbonne	280, -
7.	BENOIT (77,3) S.C. Tête de Cheval	272,500
8.	ELENA (82,2) Association Sportive Monaco	257,500
9.	CALLE (76) St Nazaire O.S.	255, -
10.	ROULLEE (78,3) Club Sportif Alençon	252,500
11.	GUERLUS J.-Cl. (77) Société Athl. Montmartroise	250, -
12.	LAFONT (80,3) Athlétic Club Montpellier	240, -
13.	DIRGALA (82,5) Energie Haguenau	240, -
14.	GERMAIN (81,1) A.S. Pérollière	237,500
15.	POMMARD (76,2) La Gauloise de Vaise	235, -
16.	POTIER (78,7) Union Haltérophile Vichyssoise	230, -
17.	THIBAUT (79,3) Union Haubourdinoise	225, -
18.	DUPUY (81,5) A.S. Pérollière	217,500
19.	VALETTE (77,5) Union Sportive du Velay	215, -
20.	LAROUDIE (81,7) C.F.P.A. Nîmes	215, -
21.	DAGAU (75,8) Club Athlétique Nantais	212,500
22.	CHABANNES (76) Union Sportive du Velay	155, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	LESUEUR (87,2) Amicale Condé-s/Noireau	262,500
2.	LEBRETON (88) Sporting Club Neuilly	260, -
3.	ROUFFE (85,5) Club Athlétique de Calais	257,500
4.	BOUYSSONIE (86,2) Société Athl. Montmartroise	255, -
5.	BADI (86,6) Union Haubourdinoise	255, -
6.	ALLAIN (85) Jeunesses Laïques Marmande	257,500
7.	DOCCO (83,3) A.S. Lilloise Inter-Entr.	240, -
8.	GROSS Charles (83,7) Union Guebwiller	240, -
9.	LODIGEOIS (87,6) A.S. Lilloise Inter-Entr.	235, -
10.	JAFFEUX (89,1) A.S.P.T.T. Strasbourg	230, -
11.	DELALLAVE (87) Amiens Sporting Club	222,500
12.	CHERON (89,7) A.S. Gournaisienne	217,500

POIDS LOURDS

1.	GEYMOND (102) Courbevoie Sports	350, -
2.	PRIKHODKO (97,5) Courbevoie Sports	317,500
3.	BUESSARD (95) Gauloise de Montbéliard	272,500
4.	ANTRAYGUES (96,5) Acad. des Sports Decazeville	245, -

(*Suite page 15*)

Nos joies, nos peines

***

Nécrologie

M. Pierre Cribier, dessinateur, à qui nous devons l'illustration des articles de Lucien Guillier sur le matériel, vient de perdre son Père, M. Amand Cribier. Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères condoléances.

Nous avons appris avec peine le décès de M. Joannès Nandron, terrassé par une hémorragie méningée.

Il était Président du Comité du Lyonnais de Lutte, Vice-président de la Fédération Française de Lutte, membre du Comité Lyonnais des Sports, il s'intéressait également au sport haltérophile et collaborait, à ce titre, avec le Comité du Lyonnais de la F.F.H.C.

Nous transmettons à Mme Joannès Nandron et à sa famille l'expression de nos bien sincères condoléances.

Haltérophile Moderne n° 195 (12-1963)

L'ARRACHÉ A DEUX BRAS DE ZIELINSKY

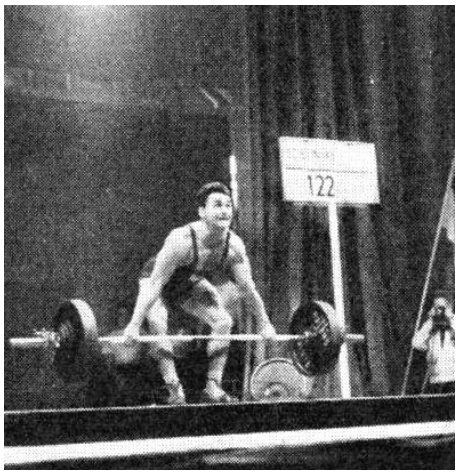

1

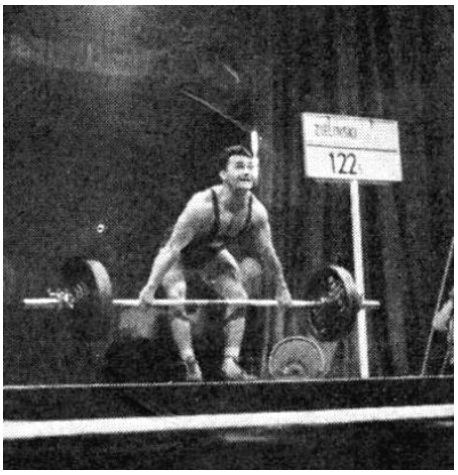

2

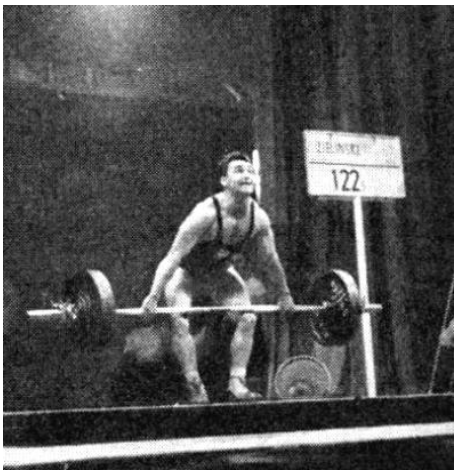

3

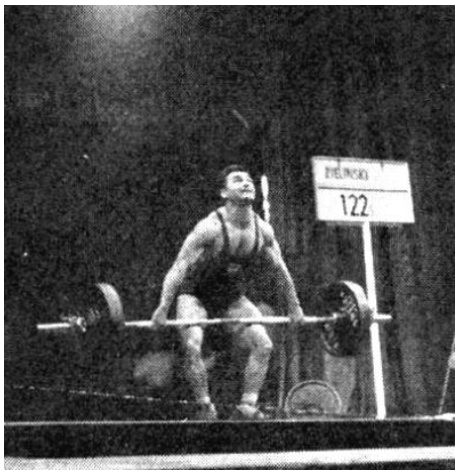

4

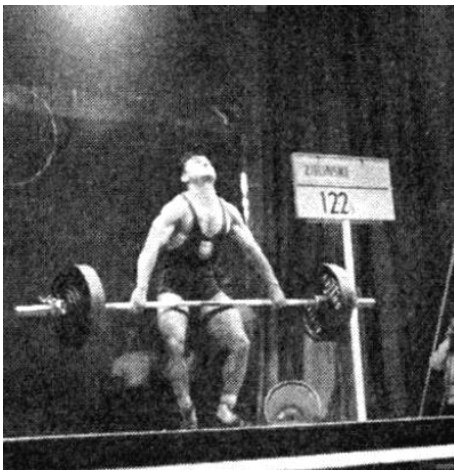

5

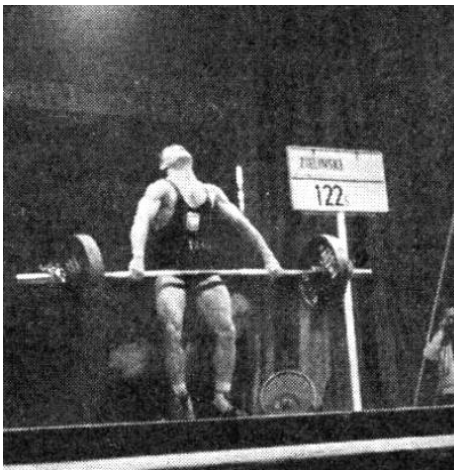

6

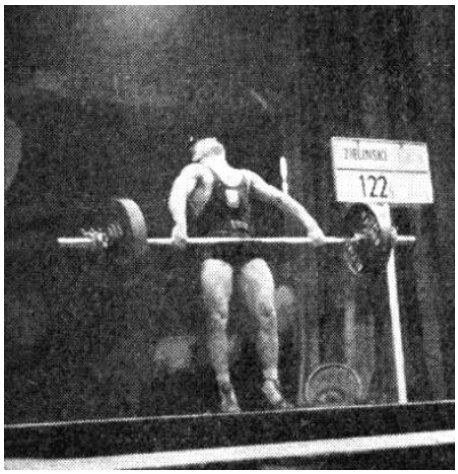

7

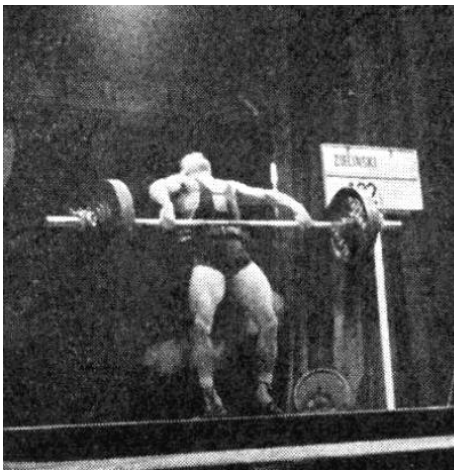

8

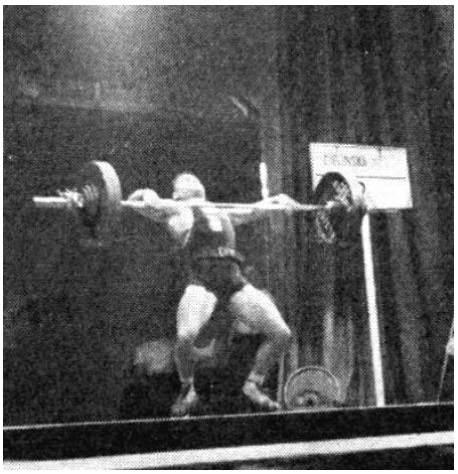

9

En battant l'Américain Berger aux Championnats du Monde de Varsovie (1959), Zielinski s'est brusquement révélé au monde haltérophile comme un Champion extrêmement valeureux et... coriace. Éclipsé, les années suivantes, par des adversaires plus lourds que lui, Zielinski - maintenant Poids Léger - n'en reste pas moins au tout premier plan et continue sa régulière progression : 375 en 1960, 395 en 1961 et 405 en 1962. Les Championnats de 1963 vont lui apporter une nouvelle fois le titre suprême à l'issue d'une lutte particulièrement sévère.

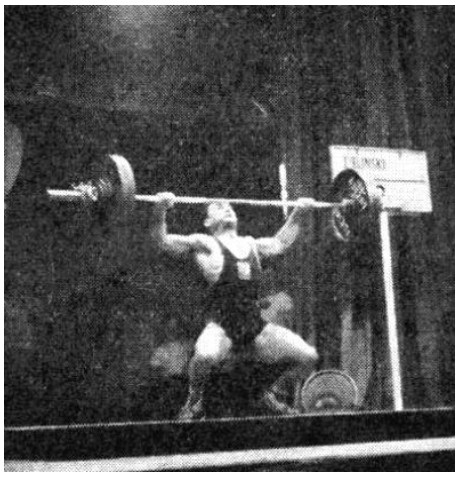

10

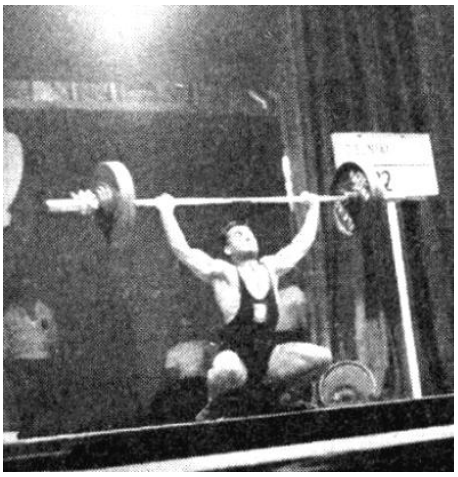

11

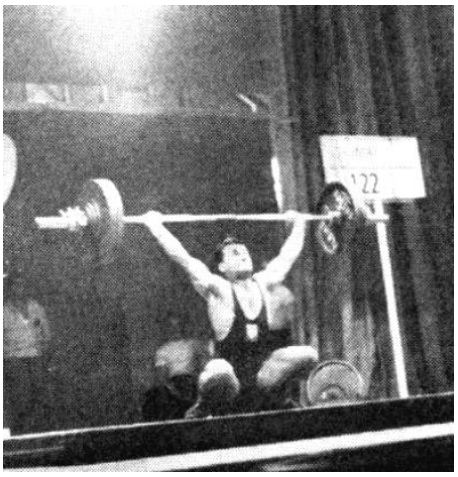

12

Avec le total record de 417 k 500, Zielinski a progressé de 52 k 500 en quatre ans et peut encore très certainement améliorer ses performances s'il parvient à atteindre la limite de sa catégorie. Il ne pesait que 65 k 800 à Stockholm et peut donc viser les 430 k Mais sera-t-il le premier à atteindre ce chiffre impressionnant ?

Beaucoup de jeunes haltérophiles se demandent si des hommes comme Zielinski qui, à leurs débuts n'étaient apparemment pas plus doués que les autres, possèdent des « secrets » d'entraînement pour parvenir à de tels résultats. Combien n'ai- je pas vu d'athlètes - même parmi les meilleurs - rechercher des « trucs » alors qu'un seul mot peut résumer les secrets d'une réussite : une foi inébranlable.

La réussite de Zielinski s'explique par cette foi inébranlable qui, mise au service d'un esprit vif et critique, l'a conduit aux résultats que nous connaissons. Les images présentées sur ces pages montrent la détermination du champion polonais au cours de son troisième essai des Championnats du Monde avec 122 k 500. Elles illustrent également une technique qui, au cours des années, s'est modifiée peu à peu pour approcher la perfection.

Avec ces images, nous retrouvons donc les grands principes énoncés dans ces colonnes

1) *Position du dos* : Dos plat et même légèrement cambré pendant tout le mouvement. Dos légèrement renversé vers l'arrière pendant le début de la chute en flexion (fig. 8 et 9).

2) *Action des bras* - Les bras restent tendus pendant le mouvement de redressement du corps et n'entament leur action (accompagnée par un haussement d'épaules) que pendant la toute dernière phase de ce redressement (N° 6). Leur action de traction est extrêmement dynamique pendant la chute du corps en « position fléchie » et d'autant plus efficace que le buste reste incliné vers l'arrière pendant cette chute.

3) *Action des membres inférieurs* -

a) Les genoux commencent leur extension jusqu'à ce que la barre dépasse le niveau des rotules (N^{os} 1 - 2 - 3).

b) Les genoux s'engagent alors vers l'avant et en avant de la barre en maintenant leur même degré de flexion (N^{os} 4 et 5). Cette action s'accompagne d'une translation du poids du corps vers l'avant, le centre de gravité de l'ensemble - corps et barre - surplombant alors la plante des pieds.

c) L'extension finale des genoux est accompagnée par l'extension simultanée des chevilles et du tronc (N^{os} 6 et 7).

d) Pendant la chute du corps vers la position fléchie, les pieds se déplacent latéralement et leur contact sur le sol (N° 10) ne contrarie pas la chute rapide du corps.

Remarque - Pendant tout le mouvement, Zielinski conserve une position très redressée de la tête cette extension atteignant son maximum d'amplitude pendant le final de redressement du corps (N° 7).

Dans cette dernière position (N° 7) le centre de gravité de la charge se trouve légèrement en avant de la base de sustentation formée par les plantes de pieds.

La position très renversée de la tête rétablit l'équilibre et va permettre, dans la suite du mouvement, une position plus inclinée du tronc vers l'arrière, position très favorable à l'action des bras.

Bel exemple d'énergie et de volonté, Zielinski peut être également, grâce à ces images, un modèle beaucoup plus concret pour l'exécution technique de l'arraché en flexion.

La perfection n'est soi-disant pas de ce monde.., mais alors comment définir le mouvement de Zielinski ?

G. LAMBERT
Moniteur National

Ce que vous devez savoir

La participation des « possibles » et « probables » olympiques aux manifestations organisées par les Comités régionaux et les Clubs

Il est rappelé que la participation des athlètes « possibles » et « probables » olympiques aux manifestations organisées par les Comités régionaux et les Clubs est soumise à l'approbation préalable de la Commission de Préparation Olympique de la F.F.H.C.

Cette autorisation doit être sollicitée suffisamment à temps pour pouvoir faire l'objet d'un examen de ladite Commission qui se réunit une fois par mois.

Avis Important aux Culturistes

La F.F.H.C. se trouve dans l'obligation d'avancer la date de la finale du Championnat de France Culturiste 1964 (Concours du Plus Bel Athlète de France) qui doit servir d'éliminatoires au Concours du Plus Bel Athlète du Monde, organisé à Paris, fin Mai.

Il est recommandé aux athlètes culturistes d'accélérer leur entraînement afin d'être en forme au moment opportun, c'est-à-dire fin Avril, début Mai.

Une brochure « Gymnases et Salles de Sports »

La Direction de l'Équipement Scolaire, Universitaire et Sportif auprès du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a rassemblé dans une brochure : « Gymnases et Salles de Sports » une gamme réduite de types d'installations destinés à répondre aux besoins des différentes catégories d'usagers, scolaires et non scolaires.

Cette publication présente :

- les caractéristiques des différents types de gymnases et de salles de sports ;
- les conditions d'implantation des installations ;
- les normes d'établissement des programmes de construction ;
- les procédés de construction et d'aménagement ;
- les équipements spécialisés ;

... et est complétée de 25 schémas-types correspondant aux différentes solutions proposées.

Prix 14 F. Franco 15,35 F. En vente au S.E.V.P.E.N., 13, rue du Four, Paris-6^{e} et dans les Centres Régionaux de Documentation Pédagogique.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde homologués

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 108 k le 29 Octobre 1963 à Yamaguchi (Japon), par S. Ichinoseki.

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 120 k et Total Olympique 115 + 115 + 147,5 = 377 k 500, le 30 Octobre 1963 à Yamaguchi (Japon) par Y. Miyake.

Développé à deux bras : 125 k le 19 Octobre 1963 à Kanagawa (Japon) par I. Foldi (Hongrie).

Poids Légers. - Total Olympique : 135 + 122,5 + 160 = 417 k 500 le 10 Septembre 1963 à Stockholm par Zielinski (Pologne).

Epaulé et jeté à deux bras : 163 k le 19 Octobre 1963 à Kanagawa (Japon) par Baszanowski (Pologne).

Poids Mi-Lourds. - Epaulé et jeté à deux bras : 185 k et Total Olympique 155 + 137,5 + 185 = 477 k 500 le 11 Septembre 1963 à Stockholm par Véres (Hongrie).

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 167 k 500 le 13 Septembre 1963 à Stockholm par L. Zhabotinsky (U.R.S.S.).

Epaulé et jeté à deux bras : 212 k 500. Total Olympique 187,5 + 160 + 205 = 552 k 500 et 187,5 + 160 + 210 = 557 k 500 le 13 Septembre 1963 à Stockholm par Vlassov (U.R.S.S.).

Nouveaux records du Monde juniors homologués

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 100 k le 21 Juillet 1963 à Tokyo par S. Ichinoseki (Japon).

Arraché à deux bras : 108 k ; Epaulé et Jeté à deux bras : 137 k 500 et Total Olympique 100 + 107,5 + 137,5 = 345 k le 29 Octobre 1963 à Yamaguchi (Japon) par S. Ichinoseki.

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 115 k le 28 Juillet 1963 à Balchik (Bulgarie) par Szarvas (Hongrie).

Epaulé et jeté à deux bras : 152 k 500 le 21 Juillet 1963 à Tokyo et Total Olympique 107,5 + 110 + 150 = 367 k 500 le 26 Avril 1963 à Tokyo par T. Kimura (Japon).

Poids Moyens. - Total Olympique : 130 + 120 + 157,5 = 407 k 500 le 21 Juillet 1963 à Tokyo et 132,5 + 125 + 157,5 = 415 k le 10 Septembre 1963 à Stockholm par Ohuchi (Japon).

Poids Lourds Légers. - Epaulé et jeté à deux bras : 173 k et 176 k ; Total Olympique 137,5 + 140 + 165 = 442 k 500 ; 137,5 + 140 + 172,5 = 450 k et 137,5 + 140 + 175 = 452 k 500 le 12 Septembre 1963 à Stockholm par A. Nemessany (Hongrie).

Nouveaux records Nationaux

FINLANDE. - Poids Légers. - Développé à deux bras : 120 k et Total Olympique : 115 + 95 + 130 = 340 k, par P. Laine.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 137 k 500 par P. Ketonen.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 160 k ; Epaulé et jeté à deux bras : 190 k ; Total Olympique : 160 + 137,5 + 190 = 487 k 500 par R. Suominen.

JAPON. - Poids Coqs - Développé à deux bras : 100 k ; Arraché à deux bras : 108 k ; Epaulé et jeté à deux bras : 137 k 500 ; Total Olympique 100 + 107,5 + 137,5 = 345 k par S. Ichinoseki.

Poids Plumes - Arraché à deux bras : 120 k ; Total Olympique : 115 + 115 + 147,5 = 377 k 500 par Y. Miyake.

AUTRICHE. - Poids Moyens - Développé à deux bras : 123 k par Matzku et 125 k par Isovits ; Arraché à deux bras : 120 k par Isovits ; Epaulé et jeté à deux bras : 147 k 500 par Matzku ; Total olympique : 377 k 500 et 387 k 500 par Isovits.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 130 k par Hastik ; Arraché à deux bras : 125 k par Hastik ; Epaulé et jeté à deux bras : 162 k 500 par Neumeister ; Total olympique : 400 k et 130 + 125 + 150 = 405 k par Hastik.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 130 k 500 ; Arraché à deux bras : 130 k ; Epaulé et jeté à deux bras : 160 k 500 ; Total Olympique : 130 + 125 + 160 = 415 k par K Herbst.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 155 k et 157 k 500 ; Total Olympique : 442 k 500, 445 k et 450 k par Querch.

U.R.S.S. - Poids Coqs. - Epaulé et jeté à deux bras : 138 k 500 par Vakhonin.

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 111 k 500 par Katsura.

Poids Légers. - Développé à deux bras : 139 k et Total Olympique 137,5 + 125 + 157,5 = 420 k par Lopatin.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 153 k par Bogdanovsky ; Arraché à deux bras : 138 k 500 par Belayev ; Epaulé et jeté à deux bras : 171 k 500 par Ochiev.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 152 k 500 par Sibiryakov ; Epaulé et jeté à deux bras : 181 k par Shishov.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : 161 k ; Total Olympique : 475 k par Lyakh ; Développé à deux bras : 161 k 500 par Troitski ; Epaulé et jeté à deux bras : 184 k 500 par Bröckl.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 192 k 500 par Vlassov.

Tournoi préolympique de Tokyo

Poids Coqs. - K Sakagami (Japon) 87,5 + 97,5 + 125 = 310 k ; M. Izawa (Japon) 90 + 95 + 120 = 305 k ; T. Kawasaki (Japon) 90 + 95 + 112,5 = 297 k 500.

Poids Plumes. - I. Berger (États+Unis) 115 + 110 + 140 = 365 k ; I. Foldi (Hongrie) 117,5 + 105 + 135 = 357 k 500 ; Y. Furuyama (Japon) 110 + 107,5 + 140 = 357 k 500.

Poids Légers. - W. Baszanowski (Pologne) 125 + 120 + 160 = 405 k ; K Kasturagawa (Japon) 122,5 + 115 + 152,5 = 390 k ; T. Yamaguchi (Japon) 110 + 115 + 145 = 370 k.

Poids Moyens. - M. Huszka (Hongrie) 135 + 120 + 157,5 = 412 k 500 ; M. Ohuchi (Japon) 132,5 + 122,5 + 155 = 410 k ; H. Yamazaki (Japon) 125 + 115 + 165 = 405 k.

Poids Mi-Lourds. - G. Véres (Hongrie) 150 + 125 + 170 = 445 k ; K Ishikawa (Japon) 122,5 + 127,5 + 162,5 = 412 k 500 ; Y. Watanabe (Japon) 120 + 115 + 152,5 = 387 k 500.

Poids Lourds Légers. - M. Tsugioka (Japon) 137,5 + 125 + 167,5 = 430 k ; Y. Mitsumatu (Japon) 110 + 115 + 140 = 365 k ; K Yamada (Japon) 115 + 105 + 145 = 365 k.

Poids Lourds. - E. Kawana (Japon) 115 + 105 + 152,5 = 372 k 500 ; M. Watanabe (Japon) 107,5 + 115 + 147,5 = 370 k ; K Nakamura (Japon) 120 + 100 + 140 = 360 k.

Tournoi International à Kanagawa (Japon)

Poids Coqs. - I. Mitsuhashi (Japon) 90 + 87,5 + 110 = 287 k 500 ; K Tanaka (Japon) 82,5 + 92,5 + 110 = 285 k.

Poids Plumes. - I. Foldi (Hongrie) 117,5 + 100 + 130 = 347 k 500 ; M. Kasano (Japon) 100 + 95 + 120 = 315 k ; Y. Kusumoto (Japon) 85 + 95 + 125 = 305 k.

Poids Légers. - M. Zielinski (Pologne) 125 + 115 + 150 = 390 k ; I. Berger (États+Unis) 110 + 107,5 + 147,5 = 365 k ; S. Kaneko (Japon) 85 + 95 + 120 = 300 k.

Poids Moyens. - M. Ohuchi (Japon) 130 + 125 + 152,5 = 407 k 500 ; T. Garcy (U.S.A.) 122,5 + 120 + 155 = 397 k 500 ; S. Miwa (Japon) 110 + 120 + 160 = 390 k.

Poids Mi-Lourds. - G. Véres (Hongrie) 145 + 125 + 160 = 430 k ; M. Huszka (Hongrie) 125 + 115 + 150 = 390 k.

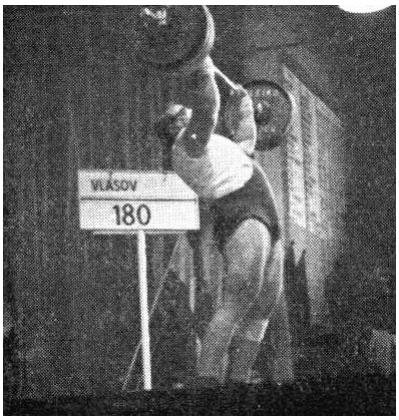

Plus fort que jamais, VLASSOV pousse 180 k, 1er essai.., avec aisance

Les papillons 1964 de la carte régionale de Dirigeant du Comité National des Sports sont à la disposition des ayants-droit.

Les demandes GROUPÉES sont reçues à la F.F.H.C. jusqu'au 31 Janvier, accompagnées de la redevance de 2 Frs par papillon.

Réflexions sur les Championnats du Monde 1963

Les performances - Avant un Championnat du Monde, il est toujours difficile de prévoir le niveau général des différentes catégories et, bien que l'on puisse s'attendre à la chute de nombreux records, l'évolution des performances n'est jamais constante et régulière. Si l'on considère, à ces Championnats, la catégorie Poids Moyens, nul n'est surpris par la performance du vainqueur, lequel, avec 437 k 500, approche son record du Monde de 2 k 500. Par contre, le niveau général de la catégorie s'est amélioré massivement, le douzième, - le Finlandais Kare atteignant l'excellent total de 405 k A titre de comparaison, l'Allemand Dietrich se classait cinquième l'année dernière et Paterni troisième en 1961 avec ce même total.

Dans d'autres catégories, par contre, le niveau d'ensemble est en nette régression bien que le champion atteigne une performance de grande valeur ainsi, cette année, un Poids Plume se classe neuvième avec 307 k 500, alors que l'année précédente, il aurait dû totaliser 340 k pour atteindre le même classement. Ces fluctuations rendent donc toute précision extrêmement hypothétique.

En dehors de Vlassov, champion toutes catégories avec le formidable total de 557 k 500, le Poids Mi-Lourd hongrois Véres a réussi à amener le record du total de sa catégorie à un niveau de même valeur que celui des Poids Légers. Sa performance apparaît d'autant plus méritoire que les records des Mi-Lourds étaient depuis longtemps nettement inférieurs à ceux des deux catégories précédentes.

En me référant à la table de cotation, les 477 k 500 de Véres équivalent donc aux 417 k 500 de Zielinski et, dans les autres catégories à 362 k 500 - 365 k en Poids Coqs, 385 - 387 k 500 en Poids Plumes, 447 k 500 en Poids Moyens et 507 k 500 en Lourds Légers, la catégorie des Poids Lourds ne pouvant entrer, faute de limitation de poids de corps, dans cette comparaison.

***

Un classement des athlètes des six premières catégories nous donnerait le résultat suivant :

				Points
1.	Véres	477 k 500	*Mi-Lourd*	737
2.	Zielinski	417 k 500	*Léger*	737
3.	Baszanowski	410 k	*Léger*	723
4.	Kaplunov	410 k	*Léger*	723
5.	Plukfelder	467 k 500	*Mi-Lourd*	722
6.	Kurinov	437 k 500	*Moyen*	721
7.	Huszka	437 k 500	*Moyen*	721
8.	Miyake	375 k	*Plume*	716
9.	Berger	367 k 500	*Plume*	702
10.	Garcy	397 k 500	*Léger*	701
11.	Martin	480 k	*Lourd-Léger*	699
12.	Foldi	365 k	*Plume*	697
13.	Zdrazila	422 k 500	*Moyen*	696
14.	Toth	450 k	*Mi-Lourd*	695
15.	Palinski	475 k	*Lourd-Léger*	692
16.	Kaczkowski	447 k 500	*Mi-Lourd*	691
17.	Vakhonin	345 k	*Coq*	690
18.	Lee	417 k 500	*Moyen*	688
19.	Pietruszek	417 k 500	*Moyen*	688
20.	Brovski	470 k	*Lourd-Léger*	685

Un classement semblable sur le troisième mouvement olympique amènerait également Véres en première position grâce à son troisième essai-record de 185 k. Cette magnifique performance aligne le record de la catégorie Mi-Lourds sur ceux des quatre catégories inférieures, ces 185 k, étant équivalents à 142 k 500 dans la catégorie Poids Coqs, 150 k en Plumes, 162 k en Légers et 173 k 500 en Moyens.

Le Poids Léger polonais Baszanowski aurait certes pu prendre, avec une avance considérable, la tête de ce classement s'il avait pu maintenir l'un de ses deux jetés avec 170 k… Baszanowski est d'ores et déjà capable de réussir une telle charge car, non seulement, il manqua ses jetés d'extrême justesse, mais quelques jours plus tard, au cours d'une séance d'entraînement, il jeta parfaitement cette charge après l'avoir décollée de supports ... Une performance qui laisse rêveur et qui préfigure le niveau des prochains records du monde.

Au chapitre des performances, nous devons également ranger la deuxième place au classement par nations obtenue par l'équipe de Hongrie. Qu'un petit pays de moins de dix millions d'habitants, cruellement mutilé en 1956, puisse vaincre les puissantes formations des États-Unis et de Pologne relève du miracle ! Quelle extraordinaire volonté anime les champions de cette nation qui classe ses sept représentants parmi les six premiers de chacune des catégories.

Malchanceuse avec son champion Palinski, l'équipe de Pologne se classe troisième à un point derrière la Hongrie et devançant l'équipe des États-Unis de trois points.

Quant à l'équipe de France, elle ne figure pas au classement, aucun de ses éléments ne parvenant à se hisser parmi les six premiers de sa catégorie. Bien que possédant une équipe très homogène, capable de vaincre de nombreuses équipes nationales, la France doit - provisoirement pensons-nous - jouer les rôles de figurants. Avec Meurat (10e), Fulla (9e), Gerber (11e), Paterni (9e) et Maier (11e), la France possède des éléments d'excellente valeur qui, au même rythme que leurs rivaux étrangers, peuvent encore progresser considérablement.

Porte-drapeau de l'Haltérophilie française depuis plusieurs années, Marcel Paterni n'a pas, cette année, amélioré sa performance de l'année précédente et a, de ce fait, rétrogradé de la 4e, à la 9e place.

Sans doute cette 9e place est-elle sévère, mais elle nous fait sentir avec plus d'acuité la nécessité de progresser si l'on veut seulement conserver son rang. Limité à 132 k 500, au développé dans cette catégorie, Paterni tentera sa chance en 1964 dans la catégorie supérieure où il fut recordman du monde avec 150 k 500. Souhaitons à Paterni un franc succès dans cette catégorie où il pourra de nouveau extérioriser son extraordinaire force musculaire.

En cette saison 1963, Rolf Maier a prouvé qu'il pouvait atteindre le même niveau de performance que Paterni. N'a-t-il pas même battu le record du total avec 415 k !

Son résultat des Championnats du Monde - 405 k - reste donc inférieur à ses réelles possibilités. Handicapé par une contracture quelques jours avant le Championnat, Maier a, malgré cela, réussi à maitriser la nervosité qui le paralysait dans ces compétitions trop longues, sans adversaire direct. En vue des Jeux Olympiques, Maier peut logiquement viser les performances suivantes : 130 + 130 + 165…

Nos trois autres représentants ne peuvent prétendre, dans un avenir prochain, atteindre les places d'honneur, mais le comportement de Meurat et de Gerber est particulièrement encourageant. Quant à Fulla, il doit améliorer considérablement sa technique ... et sa souplesse s'il veut réellement tirer parti de ses grandes qualités physiques.

Après le piètre classement de l'équipe de France, on pouvait imaginer que ses champions reviendraient en France écœurés et découragés ; il n'en est heureusement rien : le contact avec des champions de grande valeur est, au contraire, particulièrement « tonique » d'autant qu'un certain nombre d'entre eux est apparu dans les Championnats sans obtenir de résultats … fracassants. Ces résultats reposent donc essentiellement sur un travail intelligent et les champions français envisagent avec impatience leurs prochaines séances de travail grâce auxquelles ils pourront approcher les limites de leurs possibilités par ce … travail intelligent.

G. LAMBERT
Moniteur National

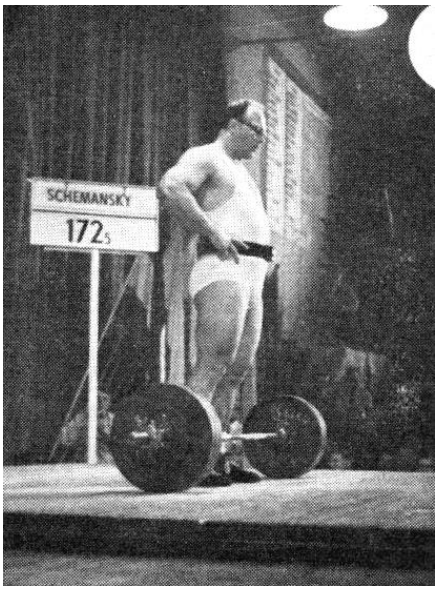

Le vétéran américain SCHEMANSKY progresse toujours… Encore combien d'années ?

Le F.F.H.C. répond au Journal « L'Équipe »

Le 13 Septembre 1963 paraissait, dans les colonnes de « *L'Équipe* », un éditorial intitulé « SUR DEUX FAILLITES ». Il mettait en cause la F.F.H.C. et ses Dirigeants, dans des termes peu agréables, c'est le moins qu'on puisse dire.

Ce même éditorial accusant la Fédération d'avoir refusé l'aide technique du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, nous avons écrit au journal pour protester, en demandant que notre réponse soit publiée.

M. Gaston Meyer, Rédacteur en Chef de « *L'Équipe* », voulut bien nous promettre, par lettre du 1er Octobre, de donner des instructions à cet effet ; nous avons donc attendu.

Malheureusement, la promesse n'a pas été tenue et nous estimons que nos Comités régionaux, nos Clubs, nos Dirigeants et nos athlètes doivent être informés de notre protestation. C'est pourquoi nous publions ci-dessous, sans aucun commentaire :

1) L'éditorial de « *L'Équipe* » ;
2) La réponse de la Fédération
3) La lettre reçue de M. Gaston Meyer.
4) La réponse de M. André Rolet.

24 HEURES DE SPORT

SUR DEUX FAILLITES

Si l'on devait se baser sur les compétitions d'envergure mondiale, ou simplement européenne, pour fixer le nombre de représentants français l'an prochain aux Jeux de Tokyo, notre délégation s'en trouverait singulièrement allégée. Il n'y aurait, en tout cas, ni haltérophiles ni lutteurs...

Les Championnats du monde d'haltérophilie, qui s'achèvent à Stockholm, ont démontré qu'aucun de nos meilleurs représentants ne pourrait espérer jouer un rôle, même secondaire, au Japon, du moins dans l'état actuel des choses. L'absence du lourd-léger Vincent et du lourd Fouletier ne modifie pas ce jugement sévère.

Or, en haltérophilie, les nations n'ont pas, comme en athlétisme, la possibilité d'aligner trois concurrents, sinon nous reculerions encore de beaucoup dans la hiérarchie mondiale.

Il fut un temps où les haltérophiles français enlevaient les médailles olympiques. Il est vrai que les autres pays pratiquaient assez peu ce sport, que nous avons enseigné à l'Égypte puis à d'autres, lesquels nous submergent aujourd'hui...

Pourquoi ? Parce que nous en sommes restés du point de vue de l'organisation générale au même point qu'en 1920, *tandis que les autres allaient de l'avant à pas de géant.*

Les dirigeants responsables de l'haltérophilie sont certainement des hommes dévoués, passionnément épris de leur sport. Ils le serrent sur leur cœur.., jusqu'à l'étouffer et s'identifient à lui.

Depuis des temps lointains, les foyers, toujours les mêmes, sont toujours aussi rares. Aucun effort de prospection, de propagande, de multiplication de stages en faveur de futurs entraîneurs... Rien.

Très récemment, la Fédération Française d'Haltérophilie a refusé l'aide technique que lui proposait le secrétariat d'État...

Pensez donc, des entraîneurs étrangers !... Des espoirs français en stage ailleurs qu'en France !... Quelle abomination !

Il faut pourtant tirer la morale de cette carence. Ou bien réformer ce pouvoir inamovible et inefficace bien que plastronnant, ou bien se désintéresser d'un sport dont la planche de salut pourrait être d'ailleurs sont rattachement pur et simple à l'athlétisme.

Il y a moins de différence entre les haltères et les lancers lourds qu'entre ces mêmes lancers et le sprint, ou le cross-country, ou la marche.

Le cas de l'haltérophilie n'est malheureusement pas isolé. La lutte, elle non plus, « n'a besoin de rien ». Comme l'ont démontré ses résultats, à peu près aussi brillants que ceux des haltérophiles.

« L'ÉQUIPE. »

Réponse de la F.F.H.C.

PARIS, le 20 Septembre 1963.

Monsieur Gaston MEYER,
Rédacteur en Chef de « L'Équipe »
10, rue du Faubourg-Montmartre,
PARIS.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

J'ai pris connaissance, à mon retour du Championnat du Monde de Stockholm, de l'éditorial de « *L'Équipe* » du 13 Septembre 1963, intitulé « *Sur deux faillites* ».

Nous nous expliquons mal les raisons des critiques acerbes dont notre Fédération fait l'objet, depuis un certain temps déjà, dans les colonnes de votre journal, critiques qui n'hésitent même plus à minimiser nos succès sportifs et à nier nos efforts de propagande et de prospection.

L'injustice de vos commentaires n'a pu manquer d'apparaître aux yeux des lecteurs quelque peu initiés. Par contre, vos reproches peuvent leur paraître mérités en apprenant, comme vous l'avez publié à deux reprises, que notre Fédération a refusé l'aide technique que lui proposait le Secrétariat d'État. C'est faire injure aux Dirigeants de la F.F.H.C. que de les croire capables de telles stupidités.

En regrettant que vous n'ayez pas cru devoir contrôler votre information avant de la reproduire, j'oppose à votre accusation le démenti le plus formel et j'en apporte la preuve par la réponse que nous avons faite le 23 Novembre 1962 à une lettre du Secrétariat d'État qui nous demandait de lui communiquer les propositions qui nous paraîtraient opportunes, dans le cadre de l'intensification des échanges culturels franco-soviétiques au cours de l'année 1963. Voici les passages essentiels de cette lettre :

> « En ce qui concerne 1963, la Fédération Haltérophile de l'U.R.S.S. invitera certainement, comme chaque année, un ou deux athlètes français, accompagnés d'un Officiel, au Grand Prix de Moscou qu'elle organise en Février ou Mars et la F.F.H.C. ne manquera pas de répondre favorablement à cette invitation.
>
> « De notre côté, et pour répondre à votre suggestion, nous serions très intéressés par la venue d'athlètes soviétiques, avec un entraîneur, à l'Institut National des Sports, pour un stage de perfectionnement de nos athlètes probables et possibles olympiques.
>
> « Si, pour ce Stage, l'U.R.S.S. pouvait envisager le déplacement d'athlètes soviétiques de grande valeur, nous pourrions alors en profiter pour organiser, dans le cadre de la préparation olympique, une manifestation internationale, dans le genre de celle organisée au Palais des Sports, cette année, manifestation à laquelle pourraient être invités également les haltérophiles d'autres pays ».

Jusqu'ici, je dois le préciser, aucune suite n'a été donnée à notre suggestion.

Quant au rattachement que vous préconisez du sport haltérophile à la Fédération Française d'Athlétisme (à l'encontre de certains pays qui ont séparé, il y a quelques années, « l'athlétisme lourd » de « l'athlétisme léger » antérieurement associés), nous voyons mal en quoi cette solution pourrait constituer « la planche de salut », dans le présent tout au moins. Nous ne pensons pas, en effet, que nos excellents amis de la Fédération d'Athlétisme puissent s'estimer plus compétents, en matière haltérophile, que les dirigeants de la F.F.H.C. et soient capables actuellement de proposer les réformes susceptibles de pallier notre « carence ».

Usant de notre droit de réponse, je vous demandé, Monsieur le Rédacteur en Chef, de bien vouloir publier cette lettre dans les colonnes de votre journal et vous prie de croire à l'expression de mes sentiments distingués.

Pr le Président,
Le Secrétaire Général,
Signé : André ROLET.

Lettre reçue de M. G. Meyer Rédacteur en Chef de « L'Équipe »

Paris, le 1er octobre 1963.
Monsieur André ROLET,
Secrétaire Général
Fédération Française Haltérophile
et Culturiste
10, rue Saint-Marc, PARIS.

Monsieur,

Je viens de recevoir aujourd'hui votre lettre relative à un éditorial de L'Équipe.

Je vais quitter Paris, mais je donnerai des instructions pour qu'elle soit publiée dans L'Équipe.

Je vous fais cependant observer que cet éditorial ne faisait pas allusion à une lettre de 1962, mais à une autre beaucoup plus récente. Je vais donc me renseigner sur ce point.

Quant au rattachement éventuel de l'haltérophilie à l'athlétisme, je continue à croire qu'il serait bénéfique pour les deux sports pour des raisons que je suis prêt à vous exposer.

Je pars mardi, mais si vous pouviez avoir la gentillesse de me rendre visite dans la journée de lundi, nous pourrions, je crois, y voir plus clair.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signé : Gaston MEYER.

Réponse de M. André ROLET

Paris, le 10 octobre 1963.

Monsieur Gaston MEYER,
Rédacteur en Chef de « L'Équipe »
10, rue du Faubourg-Montmartre,
PARIS.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 20 Septembre répondant à l'éditorial de « *L'Équipe* » du 13 Septembre, intitulé « *Sur deux faillites* » et vous demandant de publier ladite lettre dans les colonnes de votre journal.

Vous m'aviez répondu que vous donniez des instructions dans ce sens, mais, jusqu'ici, elles n'ont pas été exécutées.

Je vous prie donc de bien vouloir les renouveler et vous en remercie.

D'autre part, et pour répondre à une observation de votre lettre précisant que votre éditorial ne faisait pas allusion à une lettre de 1962, mais à une autre beaucoup plus récente, je vous confirme que nous n'avons jamais refusé, même récemment, l'aide technique proposée par le Secrétariat d'État, sous forme de recrutement d'un entraîneur étranger. J'ajouterai même, bien au contraire.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur en Chef, à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire Général :
Signé : André ROLET.

***

Classement National du Prix d'Encouragement 1963-64

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

SENIORS (suite)

POIDS COQS

1.	CHERON (55,7) Sté Gymnastique d'Angers	220, -
2.	RUDE (52,1) Union Mâconnaise	210, -
3.	WITTMANN (52,5) Vie au Grand Air St Maur	210, -
4.	DEMANES (56) Cercle Culturiste St Médard	207,500
5.	MUNOZ (55) Sporting Club Navis	202,500
6.	GARCIA Claude (55,5) Royan Océan Club	202,500
7.	FANECH (55) Haltérophile Club Compiégnois	195, -
8.	BELLE (56) La Française Besançon	190, -
9.	STEVENIN (51,7) Jeune France Mézières	185, -
10.	RICHARD (54,8) Club Halt, et Cult. Rochelais	180, -
11.	CLIMENCE (55,3) Sté Athlétique Montmartroise	180, -
12.	PRIOUX (55,8) Cercle Cult. Nat. Halt. Châteauroux	180, -
13.	D'EMERY (56) Stade Dyonisien	180, -
14.	GIBOT (54) Union Amicale de Cognac	177,500
15.	ESPAGNE (51,3) Union Sportive Crestoise	175, -
16.	GIRARD (54,2) A.S. Montferrandaise	155, -

POIDS PLUMES

1.	GIVERNET (58,6) Française de Besançon	245, -
2.	SAVOIE (59,6) Maison des Jeunes Chambéry	235, -
3.	CAMPREDON (56,2) Académie Sports Decazeville	232,500
4.	CIMIEZ (58,6) Athlétic Club Trélazéen	232,500
5.	FAYARD (57,5) Haltérophile Club Villefranche	230, -
6.	BUGES (58,4) A.S. Montferrandaise	230, -
7.	FLAYAC (56,3) Toulouse Haltéro Club	225, -
8.	ANDRÉ (57) Haltérophile Club Marseille	222,500
9.	LE BIDEAU (59,9) Club Athlétique Nantais	217,500
10.	LIÉGEOIS (59,7) Maison Jeunes Chambéry	215, -
11.	DAZIN (60) Sporting Club Neuilly	215, -
12.	PAGES (59,2) Alliance Ste Savine	212,500
13.	MINARD (58,3) Haltérophile Club Boulogne	210, -
14.	TESTE (57,2) Gauloise de Vaise	207,500
15.	VERDIN (58,5) Stade Dyonisien	202,500
15.	CHARPENTIER (58,5) Cercle Haltérophile Reyland	202,500
17.	DOUKAS (59) Omnisports Ricamandois	202,500
18.	LECLERCQ (60) L'Audomaroise	202,500
19.	LEMONNIER (60) Athlétique Club Servannais	200, -
20.	SAUVAGE (59,6) Esso Sports	197,500
21.	PIEL (59,2) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau	195, -
22.	BANSEPT (59,7) A.S. Montferrandaise	190, -
23.	VEIARD (59,4) Club Sp. Cheminots Le Mans	187,500
24.	LAFAGE (60) C.S.A.D.N. Châtellerault	187,500
25.	FERRANDO (59,5) Les Cigognes Tarbes	180, -
26.	ALMENDROS (59,6) A.S. Cheminots Béziers	180, -
27.	BLIN (58,1) Cercle Halt. Cult. Bas Berry	175, -
28.	GROS (59) Ilets Sports Montluçonnais	175, -
29.	TARDIEU (58,6) A.S. Cheminots Béziers	155, -

POIDS LEGERS

1.	LAVAL (67) Sté Athlétique Montmartroise	272,500
2.	GUNSBERG (66) Haltérophile Club Cannes	267,500
3.	WALTER (67,5) Alsatia Sélestat	267,500
4.	HERTZGER (65,2) Alsatia Sélestat	260, -
5.	PEYRONNET (66,5) Union Haltérophile Vichyssoise	260, -
6.	ANGELI (67) Française de Besançon	260, -
7.	BRESSON (62.2) Sté Athlétique Montmartroise	257,500
8.	FERRER (66,7) A.S. Sapeurs Pompiers Lyon	257,500
9.	LAGNEAU Jacques (67) Sté Athlétique d'Enghien	257,500
10.	MIRANDO (65,6) Cercle Cult. Rue des Postes Lille	255, -
11.	THIVENT (67,5) Avenir Sportif Bédarrides	255, -
12.	BOILON (66,3) A.S. Montferrandaise	252,500
13.	IZERABLE (67) Union Gymnique Athl. Péageoise	252,500
13.	MAILLEUX (67) Les Travailleurs Comines	252,500
15.	MORAND (64) Union Haltérophile Vichyssoise	250, -
16.	CHENAULT (66,2) Gauloise de Vaise	250, -
17.	GASTEL (67,3) Union Sport. Mun. Chaville-Vélizy	250, -
17.	DIHANET (67,3) Union Sport. Mun. Chaville-Vélizy	250, -
19.	ARCELIN (66,3) Dreux Athlétic Club	247,500
20.	DELAY (65,3) A.S. Sapeurs Pompiers Lyon	245, -
21.	PONCET (67) Versailles Athlétic Club	245, -
22.	BARDAY (67,5) Union Mâconnaise	245, -
23.	BONY (61,3) Assoc. Sportive Mantaise	242,500
24.	MARRA (63) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence	242,500
25.	RENARD (65,5) Haltérophile Club Cannes	242,500
26.	BERTHOZAT (66.1) Enfants du Devoir Oyonnax	242,500
27.	LAUREAU (66,6) Enfants du Devoir Oyonnax	242,500
28.	RIVAUX (67.5) Omnium Sportif Stéphanois	242,500
29.	MARTIN (64.6) A.S. Montferrandaise	240, -
30.	GUILIANA (65,2) Omnisports Ricamandois	240, -
31.	CORTIAL (67) Union Sportive du Velay	240, -
32.	JEGOREL (63,1) Stade Municipal Montrouge	237,500
33.	BORNEQUE (66) Cercle Haltérophile Reyland	237,500
34.	JACQUIN (61,5) Sporting Club de Neuilly	235, -
35.	CLAUSS Paul (63,5) Sté Halt., et Cult. Haguenau	235, -
36.	BROCHARD (66,2) Amic. Laïque Condé-sur-Noireau	235, -

37. DUFOUR (67,5) Club Sp. Cheminots Le Mans ..... 235, -
38. LACROIX (64,4) Cercle Haltérophile Troyen 232,500
39. CALLEWAERT (67,4) Sporting Club Tête de Cheval 232,500
40. ROUVRAIS (64,4) Cercle Cult. Rue des Postes Lille ..... 230, -
41. SUDOUR (66,6) Club Athlétique St Priest ..... 230, -
42. MOREAU (66,7) A.S. Bretons de la Loire ..... 230, -
43. MIOCHE (66,8) Club Sp. Cheminots du Mans ..... 230, -
44. MERLET (66,6) Union Amicale Cognac 227,500
45. LAURENT Robert (64,4) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 225, -
46. BARBE (65) L'Omanaise ..... 225, -
47. JUILLARD (66,4) Stade Municipal Montrouge ..... 225, -
48. KNESSER (66,5) Rueil Athlétic Club ..... 225, -
49. MARTY (63,2) Toulouse Haltéro Club 222,500
50. PAOLETTI (64,4) Association Athlétique Ajaccienne 222,500
51. SUZAT (64,7) Omnium Sportif Stéphanois 222,500
52. HÉLION (66,3) Jeune France de Mézières 222,500
53. PÉCOSTE (61) Union Athlétique Tai-baise ..... 220, -
54. GUVELETTE (65,6) Évreux Athlétic Club ..... 220, -
55. CEBALLOS (66,5) Cercle Haltérophile Troyen ..... 220, -
56. CHAUTEY (62,4) Union Amicale Cognac 217,500
57. BOUESNARD (64,5) Athlétic Club Trélazéen ..... 215, -
58. GOUBOT (66,3) A.S. Augustin Normand Le Havre ..... 215, -
59. SAVONNIÈRE (65) Union Sportive de Toul ..... 210, -
60. COUTOULY (67,2) A.S. Cie El.-Mécan. Le Bourget ..... 210, -
61. BOUZIANE (67,4) Les Cigognes de Tarbes ..... 210, -
62. HOUAL (63) A.C. Bretons de la Loire ..... 205, -
63. FERRY (61) Cercle Haltérophile Reyland 202,500
64. GUILLERE (66,8) Union Méan Penhoet 202,500
65. GENCE (61) Stade Dyonisien ..... 195, -
66. BANWARTH Germain (63,2) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 195, -
67. DAVID (66,3) Union Méan Penhoet ..... 195, -
68. VIALLON (67,4) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 195, -
69. AUFRETTE (62,6) Union Sportive Tours ..... 180, -
70. MARY (65,5) Jeune France Mézières 177,500
71. LATHUILLIÈRE (61) Union Gymnique Gannat ..... 170, -
72. GRANDJEAN (66,6) Athlétic Club Chalonnais ..... 170, -
73. CHAROLAIS (61) Stade Dyonisien 157,500

POIDS MOYENS

1. LETOURNEUR (73,9) Dreux Athlétic Club 307,500
2. MANGEANT (70,4) Union Sp. Mun. Chaville-Vélizy ..... 305, -
3. D'HULSTER Francis (72) L'Audomaroise ..... 280, -
4. CALEN (74) Jeunes de St Augustin Bordeaux ..... 280, -
5. COLINET Daniel (72,5) Sporting Club de Neuilly 277,500
6. LORCY (74,8) Club Athlétique Nantais 277,500
7. JUL1A (69,9) Stade Municipal de Montrouge 272,500
8. THOUMINE (72,2) Club Sportif d'Alençon 272,500
9. SANCIER (72,2) La Française de Besançon ..... 270, -
10. GRIHAULT (73) Athlétique Club Servannais ..... 270, -
11. PENET (73,7) Haltérophile Club Villefranche ..... 270, -
12. GEAY (67,6) Union Haltérophile Vichyssoise 267,500
13. POLI (71,4) Maison des Jeunes Narbonne 267,500
14. ZENSEN (74) Union Sportive Petite Rosselle 267,500
15. NICOLAS (75) A.S. Montferrandaise 267,500
16. AGOGUE (68,3) U.S. Métro-Transports ..... 265, -
17. FARALLI (69,7) Maison des Jeunes Chambéry ..... 265, -
18. MESOTTEN (71) Ilets Sports Montluçonnais ..... 265, -
19. CORVISIER (72,6) U.S. Métro-Transports ..... 265, -
20. GALEA (72,8) Union Mâconnaise ..... 265, -
21. ZEMB (73,7) Rueil Athlétic Club ..... 265, -
21. DELMOTTE (73,7) Union Halluinoise ..... 265, -
23. ROUSSE (68,8) Athlétique Club Servannais 262,500
24. SAINT-CYR (69) Club Athlétique St Priest ..... 260, -
25. BOUR (71,6) Alliance Ste Savine ..... 260, -
26. SEGAUX René (73,5) Energie Haguenau ..... 260, -
27. PRIGENT (74) Athlétic Club Trélazéen ..... 260, -
28. GUEMAR (72,5) Sporting Club de Neuilly 257,500
29. LAURIAT (73) Stade Municipal Montrouge 257,500
30. BOUTIN (73,9) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes 257,500
31. NIVAGGIOLI (68,1) Assoc. Athlétique Ajaccienne ..... 255, -
32. SCHIRMEYER (68,8) Alsatia Sélestat ..... 255, -
33. CALIMEZ (69,5) A.S. Lilloise Inter Entreprises ..... 255, -
34. GUEU (72.3) U.S. Métro-Transports ..... 255, -
35. DAGOIS (72,8) Ilets Sports Montluçonnais ..... 255, -
36. HEFTY (70,5) Cercle Haltérophile Troyen 252,500
37. VILLAGRASSE (73,4) A.S.P.T.T. Vienne 252,500
38. BOSSY (74,5) Olympie Pontois 252,500
39. NEMMAR (74,7) Évreux Athlétic Club ..... 250, -
40. GIACCAFAVA (75) Espér., et Etoile Réun. Carpentras ..... 250, -
40. HOULLEMARE (75) A.S. August. Normand Le Havre ..... 250, -
42. MARTIN (72) Club Athlétique Pluriennais 247,500
43. BOUTINEAU (72,6) C.S.A.D.N. Châtellerault 247,500
44. SPADI (74,5) Rueil Athlétic Club 247,500
45. BAGNOL (73) Espér. et Etoile Réunies Carpentras ..... 245, -
46. LERAY (73,4) Club Athlétique Nantais ..... 245, -
47. PROVOST (73,6) A.S. Préfecture de Police ..... 245, -
48. QUASSIMI (73,7) Asnières Sports ..... 245, -
49. BERNADO (75) S.C. Cheminots de Béziers ..... 245, -
50. ROUX (72) Avenir Sportif Bédarrides 242,500
51. MOULIN (72,2) Cercle Nat. Cult. Halt. Châteauroux 242,500
52. DEBEVER (74,3) A.S. Électricité Lille 242,500
53. FREGUIN (74,8) Stade Municipal Montrouge 242,500
54. BREGER (68,5) Athlétic Club Trélazéen ..... 240, -
55. ADAM (70) Espérance et Etoile Réunies Carpentras ..... 240, -
56. THOMAS (73,1) Club des Lutteurs Sparnaciens ..... 240, -
57. PERION (74) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes ..... 240, -
58. THOMAS (73,1) Club Lutteurs Sparnaciens ..... 240, -
59. PERIDON (74) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes ..... 240, -
60. VAUTRIN (72,4) Jeune France Mézières 237,500
61. LABELLE (73,5) Les Bleus de Bar 237,500
62. BOURDET (70,6) Sté Gymnastique d'Angers 237,500
63. BAUDINO (68) Haltérophile Club Lyonnais ..... 235, -
64. KERMANACH (70,6) Club Sportif d'Alençon ..... 235, -
65. GREIS (71,7) Club des Lutteurs Sparnaciens ..... 235, -
66. VASSEUR (72,3) A.S. Wonder Louviers ..... 235, -
67. MORISSET (72,7) Cercle Ed. Physique St Nazaire ..... 235, -
68. LECERF (74,3) Club des Lutteurs Sparnaciens ..... 235, -
69. ROUX (69) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence ..... 235, -
70. GRENAUD (72,8) Royan Océan Club 232,500
71. PEFOURQUE (74,1) Union Athlétique Tarbaise 232,500
72. LARREDE (74,3) Union Athlétique Cubzaguaise 232,500
73. RIVEL (70,8) Omnium Sportif Cheminots de Givors ..... 230, -
74. DURRIEUX (71,6) Frontignan Athlétic Club ..... 230, -
75. CHAUFFIER (73) S.C.P.O. Paris ..... 225, -
76. SAINT LEGER (74) Stade Clermontois ..... 220, -
77. PENOTTE (74,6) Club Athlétique Nantais 217,500
78. INCHAUSPE (70,1) Royan Océan Club ..... 215, -
79. DELORME (74,6) Assoc. Sportive Mantaise 212,500
80. GOUPIL (71,9) Stade Porte Normande Vernon 207,500
81. BASCOULERGUE (74,4) Union Athl. Cubzaguaise 207,500
82. RENARD (71) Stade Clermontois ..... 205, -
83. GESTIN (75) Athlétique Club Servannais ..... 200, -
84. GUILLEMOT (68,9) C. Nat. Cult. Halt. Châteauroux 197,500
85. PRADEAU (68,7) Red Star Limoges ..... 185, -
86. CLAUD (73,6) Stade Clermontois ..... 185, -
87. TURQUIN (68,3) Cercle Cult. Halt. Bas Berry ..... 170, -

POIDS MI-LOURDS

1. VIVIEN (78) Athlétique Club Servannais 307,500
2. KESSLER (81,3) Haltérophile Club Grenoblois 302,500
3. DARCANGE (80,3) Éducat. Ph. Pop. Gervaisienne ..... 300, -
4. ARBONVILLE (82,5) Stade Porte Normande Vernon ..... 295, -
5. BRIGNONE (78,2) Sporting Club Navis ..... 290, -
6. DEMOND (81,4) Enfants du Devoir Oyonnax ..... 290, -
7. DAYEL (78,6) Sports Réunis Lille Délivrance 287,500
8. ALVAREZ (81,5) Rueil Athlétic Club 287,500
9. KARAMANOUKIAN (82,5) Stade Munic, de Clamart 287,500
10. PLANTIER (76,7) Gauloise de Vaise ..... 285, -
11. DEUDE (78,6) Sporting Club Navis ..... 285, -
12. IRMANN (76,6) Union Mâconnaise 282,500
13. SCHERPEREL (80,7) Sporting Club Tête de Cheval 282,500
14. CARRÈRE (75,1) Les Cigognes de Tarbes ..... 280, -
15. MYAUX (75,5) Haltérophile Club Compiégnois ..... 280, -
16. LACOSTE (81,4) Union Athlétique Tarbaise ..... 280, -
17. CRETIENNOT (76,2) A.S. Simca 277,500
18. SANTUZ (75,9) La Légère Mélinoise 272,500
19. GODICHON (78) Cercle Ed. Phys. St Nazaire 272,500
20. ANDRY (78,7) Athlétic Club Melunais 272,500
21. SIVAULT (75,5) C.S.A.D.N. Châtellerault ..... 270, -
22. BAUDRAND (76,4) Omn. Sportif Cheminots Givors ..... 270, -
23. DESSERTINE (75,3) Asnières Sports 267,500
24. AMBOURIK (79,4) Sporting Club de Neuilly ..... 265, -
25. DUMONT (79,6) A.S. Lilloise Inter Entreprises ..... 265, -
26. FOUBART (77,9) A.S. Simca 262,500
27. DUVAL (79) Dreux Athlétic Club ..... 260, -
28. MAROT (80,7) A.S.P.O. Angoulême ..... 260, -
29. MARCHAL (81) Haltérophile Club Compiégnois ..... 260, -
30. DOBROVA (82) U.S. Métro-Transports 257,500
31. LIETTI (77,6) Maison des Jeunes Chambéry ..... 255, -
32. MORVAN (79) Athlétique Club Servannais ..... 255, -
33. MORGANTI (77,7) Union Athlétique Tarbaise 252,500
34. DA COSTA (80,5) Union Sportive de Tours 252,500
35. PAYA (81,3) Omnium Sportif Stéphanois 252,500
36. CHAMPIOT (81,4) C. Nat. Cult, Halt. Châteauroux ..... 250, -
37. ERUDEL (82,5) Stade Dyonisien ..... 250, -
38. SEDILLEAU (76,6) A.S. Préfecture de Police 247,500
39. GAUTHIER (78,1) Haltérophile Club Lyonnais 247,500
40. FRANGE (77,2) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 245, -
41. LEFEVRE (82) Union Sport. Munie. Chaville-Vélizy ..... 245, -
42. LAPENNA (80) Haltérophile Club Grenoblois 242,500
43. GRIS (81,3) U.S. Métro-Transports 242,500
44. SICOULY (81,4) Sporting Club St Amandois 242,500
45. PARE (76) Les Bleus de Bar ..... 240, -
46. STASSINET (79,9) Stade Municipal de Montrouge ..... 240, -
47. BICREL (76,5) Haltérophile Club Trélazéen 237,500
48. PARISOT (78,3) Haltérophile Club Compiégnois ..... 235, -
49. CARPENTIER (79,2) Haltérophile Club de Boulogne ..... 235, -
50. THOMAS (78) Gauloise de Vaise 232,500
51. ANDOUX (77,1) Cercle Cult. Halt. Bas Berry ..... 230, -
52. BOURMAUD (81,3) A.S. Augustin Norm. Le Havre ..... 230, -
53. SALOMON (79,1) A.S.P.T.T. Strasbourg 227,500
54. FAGE (79) La Montluçonnaise ..... 220, -

55. ROBERT (82,5) Stade Municipal de Clamart 217,500
56. COVRE (81,2) Jeunesses Laïques Rép. Marmande..... 215, -
57. BEGAUD (79,5) Cercle Halt, et Cult. Rochelais 212,500
58. DULOIR (77,6) Stade Porte Normande Vernon..... 200, -
59. TERRET (80,1) Union Haltérophile Vichyssoise..... 187,500

POIDS LOURDS LEGERS

1. PERRIER (83,8) Maison des Jeunes Chambéry..... 315, -
2. LUQUET (89,8) Gauloise de Vaise ..... 310, -
3. MORE (84) La Maubeugeoise 302,500
4. NUYTTENS (86,3) Haltérophile Club Compiégnois..... 295, -
5. POMMARD (86,5) Association Sportive Mantaise ..... 295, -
8. PARMIGIANI (84,5) A.S. Cie Elect. Méc. Le Bourget 292,500
7. LACHENAL (88,7) La Française de Lyon ..... 290, -
8. BOLIER (86) Haltérophile Club de Nice ..... 285, -
9. MALOUM (87,3) Athlétic Club Montpelliérain ..... 285, -
10. TOLNAY (89,9) Ilets Sports Montluçonnais ..... 285, -
11. TRAISNEL (86) A.S. Électricité Lille 282,500
12. BALLY (84) Enfants du Devoir Oyonnax..... 280, -
13. COSTE Georges (89,7) Club Athlétique St Priest..... 280, -
14. MASSON (87,5) Omn. Sportif Cheminots de Givors ..... 275, -
15. SACLIER (89,3) Union Haltérophile Vichyssoise..... 275, -
16. D'HULSTER Serge (90) L'Audomaroise ..... 275, -
17. LARIVIERE (90) A.S. Électricité Lille..... 272,500
18. MEHLINGER (86,5) Union Sportive Petite Rosselle ..... 270, -
19. HEDRICH (88,3) Ring Chartrain..... 270, -
20. BANWARTH Lucien (89,2) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 270, -
21. MICHON (89,6) A.S. Simca..... 270, -
22. GIROUD (83,7) Stade Municipal Montrouge 267,500
23. DELFIOL (90) Asnières Sports..... 262,500
24. HANSMETZGER P. (85,6) Club Athlétique Nantais ..... 260, -
25. FERRU (84) Club Sportif Chem. Le Mans ..... 250, -
26. LUX (86,5) Sté Halt, et Cult. Haguenau..... 250, -
27. BERGES (88,4) Union Athlétique Tarbaise..... 247,500
28. ABRAHAM (87) Dreux Athlétic Club..... 240, -
29. MAILFAIT (85,4) Union Athlétique Cubzaguaise..... 237,500
30. CHAPRON (87,4) Club Athlétique Nantais..... 217,500
31. BECHLER (88,1) A.S.P.T.T. Strasbourg..... 182,500

POIDS LOURDS

1. SEGONZAC (93,5) A.S.P.O. Midi 307,500
2. SAVIC (91,6) Courbevoie Sports..... 302,500
3. DORNE (92) Club Athlétique St Priest..... 302,500
4. DULOQUIN (98) Club Culturiste de Reims ..... 300, -
5. LAFAYE (101) Courbevoie Sports..... 300, -
6. JAMES (100) U.S. Métro Transports..... 297,500
7. STRESSER Ed. (98,5) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 295, -
8. BARBIER (94,5) Club Sportif Chem. Le Mans 292,500
9. LECHET (94,6) Ilets Sports Montluçonnais ..... 290, -
10. MAILIARD (91,9) Stade Porte Normande Vernon..... 280, -
11. BARCELOT (90,6) Club Athlétique Nantais..... 265, -
12. MARGUET (95,7) La Beaucourtoise..... 260, -
13. ST LAGER (102,8) Haltéro Club Arbreslois 257,500
14. D'HULSTER Jacques (90,6) L'Audomaroise ..... 255, -
15. VIRONNEAU (94,7) Union Athlétique Cubzaguaise 237,500

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU LYONNAIS

Calendrier de la Saison 1963-64 (suite)

15 *Mars* - *Honneur*, 6e Tour : Roanne - H.C.L. (à Roanne) - Oyonnax - Cours (à Oyonnax) - Villefranche - Arbresle (à Arbresle) - St-Etienne - Vénissieux (à Vénissieux).

22 *Mars* - *Excellence*, 5e Tour : Gauloise - Française (Salle de la Française) - Oyonnax - Pompiers (Salle des Pompiers) - Vénissieux - Saint-Etienne (à St-Etienne).

22 *Mars* - *Promotion*, 5e Tour : Gauloise II - Pompiers I (Salle de la Gauloise) - Givors - Vaulx-en- Velin - Exempt : Pérollière.

5 *Avril* - Critérium National Culturiste.

5 *Avril* - *Honneur*, 7e Tour : Roanne - Arbresle (à Arbresle) - Oyonnax - H.C.L. (Salle H.C.L.) - Villefranche - St-Etienne (à Villefranche) - Cours - Vénissieux (à Cours).

12 *Avril* Éliminatoires du Critérium National - Éliminatoires des Championnats Lyonnais 1re Série (Salle H.C.L.).

19 *Avril* - Coupes du Lyonnais (Finales) (à Arbresle).

25 et 26 *Avril* - Critérium National (Finales).

9 et 10 *Mai* - Championnat de France (Finales).

17 au 24 *Mai* - Éliminatoires des Championnats de France Culturiste.

24 *Mai* - Premier Pas Haltérophile (2e épreuve).

27 au 31 *Mai* - Championnat d'Europe.

7 *Juin* - Championnat de France Militaire.

Date à fixer - Championnat de France Culturiste - Finale.

Octobre - Jeux Olympiques, à Tokyo.

A l'attention des Dirigeants et Responsables de Sociétés

Vous devez vous mettre en rapport avec la Société que vous recevez, au moins 20 jours avant (Art. 10 et 13 du règlement) et prévenir l'arbitre du lieu et heure du match.

Challenges attribués aux différentes catégories

Excellence : Challenge A. Maspoli.
Honneur : Challenge Dutrièvе.
Promotion : Coupe Gelottier.

Ii est demandé aux responsables de faire parvenir les résultats aux journaux, le soir même du match.

MM. les Arbitres devront faire parvenir les résultats le Lendemain de la Réunion à M. Roger Gourhand, Président, 101, Grande-Rue de la Croix-Rousse, à Lyon (4e)

Le Secrétaire, A. SEYTIER. — *Le Président,* R. GOURHAND.

Championnat du Lyonnais par Équipes

Règlement

ART. 1er. - Le Comité du Lyonnais de la F.F.H.C. organise, chaque année, trois épreuves qui seront dénommées :

« CHAMPIONNAT DU LYONNAIS PAR ÉQUIPES »
EXCELLENCE - HONNEUR - PROMOTION.

ART. 2. - Le but de ces compétitions est de diffuser la pratique du sport haltérophile et de grouper les athlètes dans les sociétés pour en former des équipes.

ART. 3. - Les épreuves sont ouvertes à toutes les Sociétés affiliées à la F.F.H.C. à jour de leurs cotisations fédérale et régionale et dépendant du Comité Haltérophile du Lyonnais.

ART. 4. - Les équipes seront composées de 6 hommes avec un poids total maximum de 450 k.

ART. 5. - Les athlètes engagés composant une équipe devront appartenir à la même société et être possesseurs de la licence de l'année en cours, qui devra être présentée à l'arbitre avant chaque compétition, sinon l'athlète ne pourra prendre part au match. Un athlète de nationalité étrangère peut être admis dans la formation d'une équipe.

ART. 6. Les épreuves auront lieu par poule, chaque équipe devant se rencontrer une fois avec toutes les autres équipes engagées. Elles se disputeront sur les trois mouvements : développé, arraché, épaulé et jeté à deux bras. Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice avec la formule de progression imposée par la F.F.H.C.

ART. 7. La victoire sera acquise à l'équipe totalisant le plus grand nombre de kilos soulevés, déduction faite du poids de corps de l'équipe. En cas d'ex aequo entre deux équipes, la plus légère sera déclarée gagnante.

ART. S. - La pesée aura lieu le jour même de la réunion, une heure avant l'épreuve ou en cas d'arrangement entre les Sociétés le matin.

ART. 9. - Les équipes engagées devront participer à toutes les rencontres prévues au calendrier et être composées d'au moins 5 hommes pour pouvoir prendre part au match, sinon elles auront matches perdus.

Le Comité du Lyonnais estime que l'amour-propre et l'honneur d'une Société lui font un devoir de tenir ses engagements même avec une équipe incomplète.

ART. 10. - Le nom de la Société organisatrice et des équipes devant se rencontrer seront annoncées par le Calendrier que le Comité aura la charge d'établir. En cas d'impossibilité d'organiser à la date prévue pour raison de force majeure, la Société organisatrice devra avertir le Comité et les Sociétés qu'elle devait recevoir.

ART. 11. - Si un ou plusieurs athlètes faisant partie d'une équipe sont sélectionnés à une Finale Nationale, le Comité reportera d'office le match à une date désignée par lui.

Pour la catégorie Promotion, si les engagements dépassent 6 équipes, les rencontres se feront en match triangulaire.

ART. 12. - Les sociétés se déplaceront à leurs frais.

ART. 13 - Les Sociétés organisatrices devront avertir la ou les Sociétés qu'elles reçoivent, et l'arbitre du lieu et de l'heure de la réunion au moins huit jours avant.

Elles devront veiller à réduire le plus possible les frais de déplacement et notamment ne pourront pas exiger un couchage. Elles seront tenues d'assurer un matériel de barres à disques et plateau réglementaire qui seul pourra être utilisé au cours de la rencontre. Elles se chargeront également de la publicité de cette réunion (journaux, affiches, etc.). Les matches se disputent, en principe, le dimanche

après-midi, sauf arrangement amiable entre les Sociétés intéressées.

ART. 14. - Le classement des matches sera homologué de la façon suivante : Équipe gagnante : 2 points ; perdante : 1 point ; forfait : 0 point.

ART. 15. Le classement final sera obtenu par addition des points acquis par les équipes au cours des rencontres. En cas d'*ex æquo* entre deux ou plusieurs équipes, l'équipe ayant totalisé le plus de kilos au cours de la saison sera déclarée gagnante. Une classification sera faite en fin de saison par le Comité pour déterminer les catégories de chaque équipe.

ART. 16. - La tenue des concurrents d'une même équipe sera uniforme.

ART. 17. - Les matches seront arbitrés par des arbitres fédéraux ou régionaux désignés par le Comité du Lyonnais. Les arbitres ne peuvent plus prendre part en qualité de concurrents à des compétitions.

ART. 18. - Lorsqu'une société engagera plusieurs équipes, la plus forte devra obligatoirement tirer en catégorie supérieure.

Les équipes EXCELLENCE et HONNEUR devront comporter si le poids corporel des athlètes le permet les meilleurs athlètes.

Pour la PROMOTION, l'équipe devra être composée d'athlètes de second plan un seul athlète de 2e - 1re série ou classe nationale sera autorisé à y tirer, si la Société n'a pas d'équipe EXCELLENCE ou HONNEUR.

ART. 19. - Un athlète de l'équipe PROMOTION pourra faire un remplacement en HONNEUR ou en EXCELLENCE, puis reprendre sa place en PROMOTION ; un athlète « HONNEUR » ne pourra faire de remplacement qu'en EXCELLENCE ;

Un seul athlète peut monter à chaque match ; le même athlète ne pourra faire que deux matches de remplacement, et ceci pendant la saison en cours.

ART. 20. - Les arbitres devront faire parvenir les résultats des matches au Comité le lendemain de la réunion, ceux-ci devront veiller à ce que les feuilles de pointage, fournies par le Comité, soient remplies convenablement.

ART. 21. Le Comité Régional du Lyonnais décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Pour le Comité :

Le Président,
R. GOURHAND.

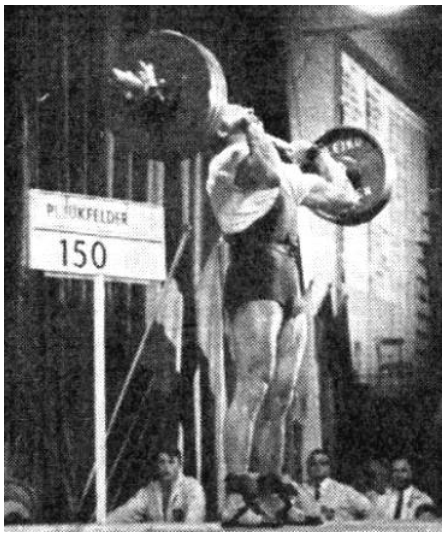

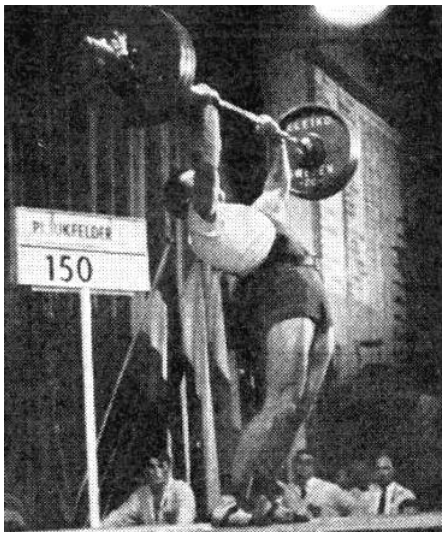

***

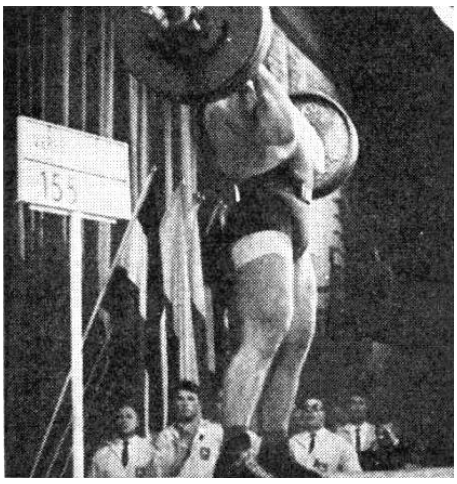

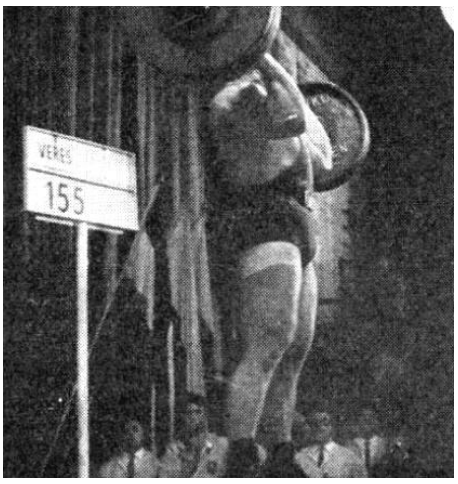

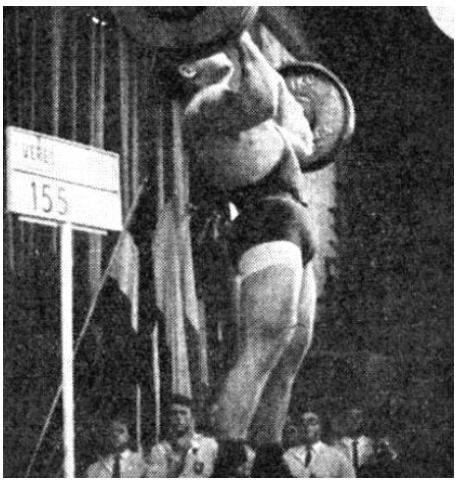

Ces deux séries de photos, prises aux derniers Championnats du Monde, illustrent le développé actuel :

/

- Position de départ légèrement cambrée ;
- Redressement rapide du corps pour propulser la charge ;
- Retour du bassin vers l'avant dans une position outrageusement cambrée ;
- Redressement final du corps vers la position droite (cette dernière photo manque dans la série du Hongrois Véres).

/

En dépit des trois lampes blanches qu'il a obtenues, le mouvement du Soviétique Plukfelder fut vivement critiqué par les observateurs français présents, alors que celui du Hongrois recueillit l'approbation générale....

Les degrés de cambrure sont également critiquables et n'offrent aucune similitude avec ceux des schémas.

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Calendrier 1963-1964

22 *Décembre* 1963. - Coupe de Paris 3e série. 5 hommes 360 k ; 2 athlètes 3e série minimum, le reste 4e série (2 hommes obligatoirement le matin). Pesée : 8 h. Début : 9 h. Arbitre : M. Bazire. Rueil, 12, rue Giroux. Autobus 158 Pont de Neuilly-Rueil-Ville.

19 *Janvier* 1964. - Comité de l'Île-de-France Comité d'Alsace à la S.A.M. Pesée : 13 h. 30. Début : 14 h. 30. Arbitres : MM. Fiolle, Chariot, Semblant.

25 et 26 *Janvier* 1964. - Finales du Prix Interrégional (F.F.H.C.).

16 *Février* 1964. - Éliminatoires du Prix Fédéral (2e série). Championnat de l'Île-de-France (2e série). Pesée : 13 h. Début : 14 h. Arbitre : M. Rolet, au Sporting Club de Neuilly.

23 Février 1964. - Brevets Culturistes. Dans les Clubs (Résultats à faire parvenir à la F.F.H.C.).

23 *Février* 1964. Coupe de Paris 2e série. 7 hommes 535 k ; 3 athlètes 2e série minimum, le reste 3e série. Pesée : 8 h. Début : 9 h. Arbitres : MM. Chariot, Pichon (3 hommes obligatoirement le matin). Salle U.S. Métro-Transports, 77, rue du Docteur Arnolt Netter (anciennement avenue Michel-Bizot). Métro Porte de Vincennes.

7 et 8 *Mars* 1964. - Finales du Prix Fédéral (F.F.H.C.). Toutes les épreuves officielles du Comité de l'Île-de-France compteront pour le classement en séries au fichier fédéral.

(A suivre.)

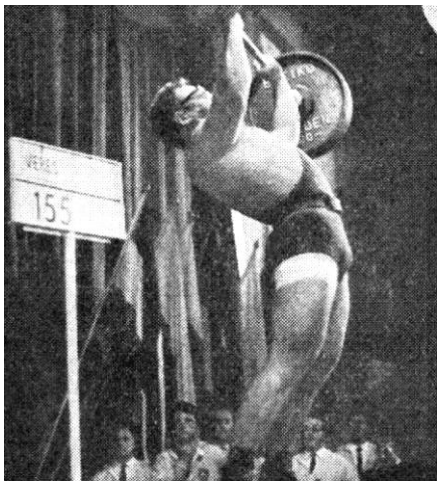

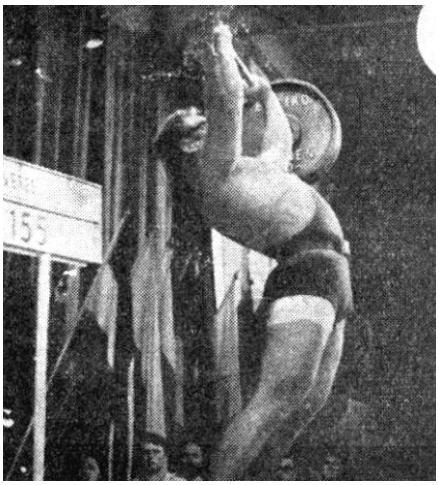

… schémas illustrant le Code Sportif de la Fédération Internationale. Pourquoi, dans ces conditions, le mouvement est-il correct ? Tout simplement parce que le rythme extrêmement rapide du mouvement trompe l'œil le plus averti et l'apparente facilité avec laquelle le mouvement ... est accompli fausse le jugement des arbitres.

En conclusion, le mouvement de Véres a reçu l'approbation générale pour son ...rythme plus rapide.

G. LAMBERT
Moniteur National

COMITE D'AUVERGNE

Composition du Bureau

Président : M. Pierre Lenain ; Vice-président : M. Jean Pradillon ; Secrétaire : M. Noël Righi ; Secrétaire adjoint : M. Michel Roux ; Trésorier : M. Maurice Pais.

Membres

M. Jean Jacob (A.S. Montferrand), M. Edmond Thévenin (I.S. Montluçon), M. Hubert Saclier (U.H. Vichy), M. Henri Blanchard (La Montluçonnaise), M. Georges Glomot (La Montluçonnaise), M. René Colin (A.S.M. Fondary), M. Paul Dutour (St. Clermont.)

COMITE DU POITOU

Résultats de la Coupe du Poitou

disputée le 17 Novembre 1963 à Cognac

Union Amicale de Cognac	29 points
C.S.A.D.N. Châtellerault	16 points
Olympic Pontois	14 points
Club Halt, et Cult. Rochelais	10 points
Royan Océan Club	10 points
Red Star Limoges	6 points
A.S.P.O. Angoulême	4 points

Classement de la Coupe des Jeunes

disputée le jour du Premier Pas Haltérophile

1er Olympic Pontois : Équipe : Babin, Bossy, Héraut, Coefficient : 3,70.

2e Union Amicale de Cognac : (Équipe 1) : Chautay, Frénéhard, Gibeaud. Coefficient : 3,68.

3e Union Amicale de Cognac : (Équipe 2) : Menuet, Pelluchon, Brard. Coefficient : 3,38.

4e A.S.P.O. Angoulême.

5e C.S.A.D.N. Châtellerault : Chicheteau, Durand, Marot. Coefficient : 3,11.

Classement Individuel

Junior : Gisclon. Coefficient : 3,95 (U.A. Cognac).

Senior : Héraut. Coefficient : 4,18 (Olympic Pontois).

COMITE DE GUYENNE

Calendrier pour la saison 1963-64

5 *Janvier* 1964. - Éliminatoires du Prix Interrégional (3e série), 14 h. Stade Municipal de Bordeaux.

16 *Février* 1964. - Éliminatoires du Prix Fédéral (2e série), 14 h. Stade Municipal de Bordeaux.

23 *Février* 1964. - Deuxième session des Brevets Culturistes, 9 h. 30, Salle de l'A.S.P.O. Midi.

5 *Avril* 1964. Critérium National Culturiste, 9 h. 30, Stade Municipal de Bordeaux.

12 *Avril* 1964. - Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France (1re série et Classe Nationale). Championnats de Guyenne. 14 heures, au Stade Municipal de Bordeaux.

14 au 24 *Mai*. - Éliminatoires du Championnat de France Culturiste. Lieu à déterminer.

24 *Mai*. - Premier Pas Haltérophile (2e session), 9 h. 30. Stade Municipal de Bordeaux.

Coupes organisées par les Clubs

15 *Décembre* 1963. - A.S.P.O. Midi de Bordeaux, à 20 h. 30.

20 *Janvier* 1964. - Cercle Culturiste de St Médard en Jalles, à 14 h. 30.

5 *Mars* 1964. - Championnats d'Académie au Stade Municipal de Bordeaux à 14 h. 30.

COMITE DU LANGUEDOC

Composition du Bureau

Président : M. Georges Firmin.

1er *Vice-président* : M. Etienne Comamala.

2e *Vice-président* :M. Jean Guibbert.

Secrétaire : M. Gilbert Baixas.

Secrétaire Adjoint : M. Albert Placide.

Trésorier : M. Pierre Brissaud.

La Commission technique se composera comme suit : MM. Georges Firmin, Gilbert Baixas, Albert Placide, Roger Marchal, Max Héral, Jean Guibbert.

Calendrier de la saison 963-1964

22 *Décembre* 1963 : Challenge Montpellier Auto (3e et 4e + 2e junior), à Montpellier. Arbitres : Comamala, Héral.

5 *Janvier* 1964 : Éliminatoires Prix Interrégional (3e séries) à Béziers. Arbitre : Jalby.

19 *Janvier* 1964 : Prix des Jeunes (3e + 4e + N.C.) à Clermont. Arbitre : Baixas.

26 *Janvier* 1964 : Finale Prix Interrégional à Paris.

16 *Février* 1964 : Éliminatoires Prix Fédéral (2e séries) à Béziers. Arbitres : Jalby, Firmin.

23 *Février* 1964 : Brevets Culturistes dans les Clubs.

8 *Mars* 1964 : Finale Prix Fédéral, à Paris.

15 *Mars* 1964 : Critérium Régional (3e + 2e) à Perpignan. Arbitre : Baixas.

5 *Avril* 1964 : Critérium Culturiste, à Montpellier. Arbitre Firmin.

12 *Avril* 1964 : Éliminatoires du Critérium National et du Championnat de France (1re séries C.N. - C.I.) à Nîmes. Tous les arbitres.

26 *Avril* 1964 : Finale Critérium National, à Paris.

3 *Mai* 1964 : Challenge Paul Rocca, à Montpellier. Arbitres : Héral, Firmin.

10 *Mai* 1964 : Finale Championnat de France, à Paris.

25 *Mai* 1964 : Premier Pas Haltérophile, à Béziers. Arbitre : Jalby.

24 *Mai* 1964 : Plus Bel Athlète du Languedoc, à Béziers. Arbitre : Jalby.

7 *Juin* 1964 : Championnats de France Militaires.

***

Très Important

Les dirigeants de Clubs sont priés de bien vouloir communiquer aux associations organisatrices des Épreuves les noms des Athlètes engagés huit jours avant la date de la compétition.

Compétitions organisées uniquement dans le sein du Comité Régional et ne faisant l'objet d'aucune finale fédérale.

Pour permettre aux athlètes du Languedoc de se rencontrer plus souvent, ce qui sera bénéfique au point de vue de l'émulation et des performances, il a été créé de nouvelles compétitions exclusivement régionales à savoir :

– le 22 Décembre 1963 : le Challenge Montpellier Auto réservé aux troisième et quatrième séries Juniors et Seniors et aux deuxième séries juniors (règlement ci-joint).

– le 19 Janvier 1964 : Le Prix des Jeunes réservé aux 3e, 4e et N.C.

– le 15 Mars 1964 : Le Critérium Régional (à ne pas confondre avec les éliminatoires du Critérium National) réservé aux 3e et 2e séries.

– le 3 Mai 1964 Le Challenge Paul Rocca qui existe déjà depuis un an mais que nous citons pour mémoire.

***

COMITE du LANGUEDOC de la F.F.H.C.

Règlement
du Challenge Montpellier Automobile

Article I. - Une épreuve intitulée « Challenge Montpellier-Automobile » se disputera chaque année entre les athlètes seniors, classes 3e et 4e série et les juniors 2e et 3e série.

Article II. - Cette compétition se déroulera sur un seul mouvement l'épaulé jeté. Quatre essais seront accordés.

Article III. - Le vainqueur sera l'athlète qui aura soulevé le plus grand nombre de livres (1/2 k) au-dessus de son poids de corps.

Article IV. - Pesée : Le poids réel du concurrent sera ramené à la portion de 500 grammes le plus proche. (Exemples 7 k 200 deviendront 67 k ; 67 k 300 = 67 k 500 ; 67 k 250 = 67 k). Il ne sera pas tenu compte des limites de catégories de poids de corps.

Article V. - Progression entre les essais : le règlement de la F.F.H.C. sera appliqué. Toute progression prématurée de 2 k 500 marquera le dernier essai.

Article VI. - Un classement distinct sera fait entre les juniors et les seniors.

Article VII. - Ex aequo : en cas d'ex aequo l'avantage sera donné à l'athlète le plus lourd.

Article VIII. - Une coupe récompensera le vainqueur. Si ce vainqueur est un senior, une récompense sera attribuée au meilleur athlète junior ou inversement.

Article IX. - Cette coupe sera remise eu compétition tous les ans. Elle devra être rendue au Comité 1 mois avant l'épreuve de l'année suivante.

Article X. - Les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par la Commission Technique du Comité.

FINALES DU PRIX
INTERRÉGIONAL 1964

JUNIORS

SAMEDI 25 JANVIER, à 14 h 30

SENIORS

DIMANCHE 26 JANVIER, à 14h30

au GYMNASE MUNICIPAL
2, Rue Japy, Paris

(Métro : Voltaire)

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

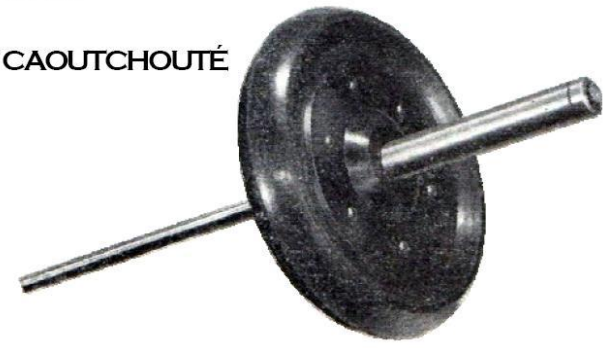

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34